Bohrbacher, François René

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE PAR CHARLES SAINTE-FOI

AUGMENTÉE DE NOTES INÉDITES DE L'AUTEUR

COLLIGÉES PAR A. MURCIER, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

ET SUIVIE D'UN ATLAS GÉOGRAPHIQUE SPÉCIALEMENT DRESSÉ POUR L'OUVRAGE

PAR A. H. DUFOUR

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.
S. Épiphane, l. 1, c. 5, *Contre les hérésies.*

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.
S. Ambros., in psalm. 40, n. 30.

3e ÉDITION

TOME DIXIÈME

PARIS

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4

1857

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

DE LA MORT DU PAPE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND, 604, A LA MORT DE L'EMPEREUR HÉRACLIUS, 641.

Accomplissement progressif des prophéties de Daniel sur les empires de la terre. — Hérésie et empire antichrétien de Mahomet, enfant naturel des hérésies grecques. — Saint Jean l'Aumônier. — Saint Anastase Persan. — Saint Anastase le Sinaïte. — Le pape Honorius. — Saint Sophrone de Jérusalem. — Saint Isidore de Séville et autres saints d'Espagne. — Grand nombre de saints en France. — La nation anglaise continue à se civiliser par de saints moines. — L'Occident grandit par la foi, l'Orient déchoit de plus en plus par l'hérésie.

Le prophète Daniel avait dit au roi de Babylone que la grande statue qui lui avait été montrée en songe, et qui était composée de quatre métaux successifs, l'or, l'argent, l'airain, le fer, finissait par dix doigts de pieds moitié de fer et moitié d'argile, c'est-à-dire que cet empire colossal, qui devait passer successivement à quatre dynasties ou nations, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains, finirait par une dizaine de royaumes moitié romains et moitié barbares [1]. Le prophète vit ensuite plus distinctement la quatrième nation souveraine, la quatrième bête, la bête aux dents de fer et aux ongles d'airain, ayant sur sa tête dix cornes ; et il lui fut dit que ces dix cornes étaient dix rois ou royaumes qui devaient s'élever du quatrième empire, de l'empire romain [2]. Sept siècles après Daniel, l'a-

[1] Dan., 24, 41-44. — [2] *Ibid.*, 7, 20-24.

pôtre saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, vit la même bête avec dix cornes, et il lui fut également dit que ces dix cornes étaient dix rois. Il vit, de plus, assise sur cette bête, une femme vêtue de pourpre et d'écarlate, enivrée du sang des saints et du sang des martyrs; et il lui fut dit que cette femme était la ville assise sur sept montagnes, la grande ville qui régnait sur les rois de la terre, et que les dix cornes ou rois, après avoir combattu pour elle, finiraient par la haïr, par la réduire à la dernière désolation, par la dépouiller, par dévorer ses chairs et par la brûler au feu [1]. Et nous avons vu une dizaine de rois et de peuples barbares, d'abord à la solde de Rome et de son empire, la prendre en haine, la dépouiller de sa gloire et de ses richesses, dévorer ses chairs ou ses provinces, et la livrer elle-même aux flammes.

Le prophète Daniel avait vu quelque chose de plus. Pendant que je considérais les dix cornes, dît-il, voilà qu'une autre petite corne s'éleva parmi les autres, et trois des premières cornes furent arrachées de devant elle; et voilà que cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche qui parlait grandement. Et comme je regardais attentivement, voilà que cette corne faisait la guerre aux saints, et qu'elle prévalait contre eux. Sur quoi l'un des assistants me dit: La quatrième bête sera le quatrième empire sur la terre. Les dix cornes sont dix rois qui s'élèveront de cet empire; il s'en élèvera après eux un autre, qui différera des premiers et sera plus puissant, et il abaissera trois rois. Et il dira des discours contre le Très-Haut, et il foulera aux pieds les saints du Très-Haut; et il s'imaginera qu'il pourra changer les temps et la loi, et ils seront livrés en sa main jusqu'à un temps, deux temps et la moitié d'un temps. Et le jugement se tiendra; et ils lui ôteront la puissance (littéralement, la *sultanie*), pour la détruire et l'anéantir jusqu'à la fin [2]. Saint Jérôme dit sur cette prédiction: Tous les écrivains ecclésiastiques ont enseigné qu'à la consommation du monde, lorsque l'empire romain sera à détruire, il y aura dix rois qui partageront entre eux l'univers romain, et qu'il s'élèvera un onzième petit roi qui vaincra trois des dix [3].

Or, tout ceci, nous allons le voir s'accomplir. Nous allons voir s'élever au fond de l'Arabie, parmi les descendants d'Ismaël, un nouveau roi, un nouveau sultan, qui, faible d'abord, humiliera, dans l'espace d'un siècle, trois des dix rois qui se sont partagé le monde romain. Nous verrons, dans l'espace d'un siècle, l'empire naissant de Mahomet anéantir le royaume des Perses en Orient, abattre celui

[1] Apocal., 17. — [2] Dan., 7. 8-26. — [3] Hier. *In Dan.*, 7.

des Visigoths en Espagne, et humilier profondément l'empire de Constantinople, en attendant qu'il le détruise tout à fait. Cette nouvelle corne aura des yeux ; ce roi, ce sultan nouveau, fera le voyant, le prophète ; mais ses yeux ne seront que des yeux d'homme, sa prophétie sera de l'homme et non pas de Dieu. Il parlera pompeusement pour, sur et contre le Très-Haut ; car l'expression originale présente ces trois sens, mais surtout le dernier. Il parlera pompeusement pour le Très-Haut, contre les idolâtres ; sur le Très-Haut, avec les Juifs, et contre le Très-Haut, en niant la divinité de son Christ et en attaquant, sur cet article fondamental, la foi des chrétiens. *Cette corne, cette puissance, fera la guerre aux saints du Très-Haut et prévaudra sur eux.* Le mahométisme ne cessera de faire la guerre aux chrétiens, appelés saints dans le langage de l'Écriture, et prévaudra sur eux dans tout l'Orient et dans toute l'Afrique. *Cette* nouvelle *corne,* ce nouveau roi, *s'imaginera pouvoir changer les temps et la loi.* Le mahométisme introduira une nouvelle manière de compter les années : au lieu de célébrer ou le samedi avec les Juifs, ou le dimanche avec les chrétiens, il célébrera le vendredi ; à la loi de Moïse et à la loi de Jésus-Christ, il substituera l'Alcoran. Cette corne, cet empire, aura ainsi la puissance *jusqu'à un temps, deux temps et la moitié d'un temps,* c'est-à-dire, dans le langage prophétique, un an, deux ans et la moitié d'une année, ou, comme dit l'apôtre saint Jean, quarante-deux mois ou douze cent soixante jours [1]. Or, pour se retrouver dans leurs années lunaires avec les années solaires, les mahométans ont une manière de compter par mois d'années ou cycle de trente ans. Sur ce pied, les quarante-deux mois que doit durer cet empire antichrétien seraient donc de douze cent soixante ans ; et, comme il a commencé vers l'an 622, il finirait vers l'an 1882.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, on pourrait même, dans ces expressions de Daniel et de saint Jean, *un temps, deux temps et la moitié d'un temps,* découvrir, pour la puissance mahométane, comme trois périodes : une première d'accroissement, une seconde de lutte, une troisième de décadence. Pendant *un temps,* douze mois d'années ou trois cent soixante ans, depuis 622 jusqu'à 982, vers la fin du dixième siècle, le mahométisme triompha presque partout sans beaucoup d'obstacles. Pendant *deux temps,* deux ans d'années ou sept cent vingt ans, depuis la fin du siècle dixième, où les chrétiens d'Espagne commencèrent à repousser les mahométans et firent naître les croisades, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, il y eut une lutte à peu près égale entre le mahométisme et la chrétienté. Depuis la fin

[1] Apocal., c. 11, 12 et 13.

du dix-septième siècle, où Charles de Lorraine et Sobieski de Pologne, achevant ce que Pie V avait commencé à la journée de Lépante, brisèrent tout à fait la prépondérance des sultans, le mahométisme est en décadence. Enfin, il est non-seulement possible, mais très-probable, qu'à dater de cette dernière époque, le commencement du dix-huitième siècle, après *la moitié d'un temps*, six mois d'années, ou cent quatre-vingts ans, vers 1882, ce soit fait de cet empire antichrétien.

Enfin se tiendra le jugement. Déjà, en Daniel, nous avons vu le Très-Haut, avec ses veillants et ses saints, juger le roi de Babylone. Nous l'avons vu pareillement, dans l'Apocalypse, juger, avec les anges et les saints, Rome idolâtre et ivre du sang des martyrs. Ici nous le voyons jugeant l'empire antichrétien. Lorsque la sentence contre Rome idolâtre s'exécuta par les Barbares, la puissance fut donnée aux saints du Très-Haut, aux chrétiens, qui formèrent dès lors de nouveaux royaumes, un nouveau genre humain nommé chrétienté. Lorsque la sentence finale s'exécutera contre l'empire antichrétien de Mahomet, *alors seront données au peuple des saints la souveraineté, la puissance, la grandeur de tous les royaumes qui sont sous le ciel* [1].

En attendant, Dieu se servira de l'hérésie et de la puissance mahométane pour punir les autres hérésies et puissances, en particulier celles de l'Orient, de l'abus de ses dons et de ses grâces. Pour réconcilier l'homme avec Dieu et les hommes entre eux, le Fils de Dieu se fait homme, expie en sa personne toutes les inimitiés, et établit sur la terre une société spirituelle de foi, d'espérance et de charité, avec un chef visible qui le remplace, et auquel il donne les clefs du royaume des cieux. Pendant trois siècles, Rome idolâtre repousse par le fer et le feu l'empire de Dieu et de son Christ, pour se faire adorer elle-même avec ses idoles et ses empereurs : Rome idolâtre, avec ses empereurs et ses idoles, sera punie et détruite par le fer et le feu des nations qu'elle était habituée à dominer et à séduire. Pendant trois siècles, les nouveaux rois de Perse, avec leurs mages, au lieu d'adorer dans sa gloire celui que des mages avaient adoré dans son berceau, persécutaient ses adorateurs pour leur faire adorer le feu et d'autres créatures : les rois de Perse et leurs mages seront exterminés par le fer et le feu des Arabes. Pendant trois siècles, les empereurs de Constantinople et les chrétiens de l'Orient, au lieu de professer avec amour la divinité du Christ et l'unité de son Église, sont presque toujours à attaquer l'une et à déchirer l'autre par des hérésies et des schismes sans cesse renaissants. Arius nie directement la

[1] Dan., 7, 27.

divinité du Christ en niant celle du Verbe divin; Nestorius nie la divinité du Christ en distinguant sa personne d'avec celle du Verbe; Eutychès nie implicitement et la divinité et l'humanité du Christ en confondant l'une avec l'autre. Au milieu de ces disputes, les empereurs de Constantinople, au lieu de suivre fidèlement les décisions de l'Église et de son chef, prétendent bien souvent décider eux-mêmes par l'autorité du glaive. Les empereurs de Constantinople et les chrétiens de l'Orient seront punis par leurs schismes et leurs hérésies mêmes, par leurs schismes et leurs hérésies devenus homme et empire dans la personne de Mahomet; car, dans le fond, le mahométisme consiste à nier la divinité du Christ et à reconnaître au glaive la suprématie de la doctrine.

Cependant l'empereur de Constantinople et les chrétiens d'Orient étaient avertis des calamités qui les menaçaient. Voici ce qu'on lit dans la vie de saint Théodore Sicéote, écrite par un témoin oculaire. L'an 609, on fit des processions dans plusieurs villes de Galatie. Les croix que l'on y portait, suivant la coutume, s'agitèrent d'elles-mêmes d'une manière étrange et sinistre. Le nouveau patriarche de Constantinople en fut alarmé. C'était saint Thomas, qui avait succédé, le 23 janvier 607, à Cyriaque, mort le 29 octobre de l'année précédente. Il fit donc venir à Constantinople saint Théodore Sicéote, et le pria de lui dire si ce mouvement extraordinaire des croix était véritable. Le saint homme l'en ayant assuré, le patriarche le pressa de lui découvrir ce que signifiait ce prodige. Comme Théodore hésitait, il se jeta à ses pieds, protestant de ne point se relever qu'il ne l'eût satisfait. Alors saint Théodore lui dit en versant des larmes: Je ne voulais point vous affliger, car il ne vous est point avantageux de savoir ces choses; mais, puisque vous le voulez ainsi, sachez que cette agitation des croix nous prédit de grandes et nombreuses calamités. Plusieurs abandonneront notre religion; il y aura des incursions de Barbares, une grande effusion de sang, une grande destruction et des séditions par tout le monde. Les églises seront abandonnées; la ruine du culte divin et de l'empire approche, ainsi que la venue de l'adversaire ou de Satan.

Le patriarche, fondant en larmes, pria le saint de demander à Dieu qu'il l'ôtât de ce monde avant ces désastres. Et comme saint Théodore voulait retourner en son pays, parce que le temps de sa retraite annuelle approchait, il l'obligea à passer l'hiver à Constantinople, à cause que le bruit courait que la ville allait bientôt être abîmée: il espérait que le saint homme obtiendrait quelque délai. Comme il désira de loger à part, le patriarche le mit dans un monastère, où il passa les fêtes de Noël en retraite. Ce-

pendant le saint patriarche tomba malade, et envoya prier saint Théodore de demander à Dieu qu'il lui accordât la fin de sa vie. Le saint répondit qu'il prierait plutôt que Dieu le conservât pour le bien de son peuple. Mais le patriarche renvoya lui dire : Je vous conjure, mon père, si vous m'aimez comme je vous aime, de prier Dieu qu'il me retire de ce monde et me préserve des périls qui nous menacent ; car il m'est impossible de voir les choses que vous avez annoncées. Alors le saint, s'étant mis en prière, lui fit dire par son diacre Épiphane : Puisque vous désirez si ardemment d'être délivré et d'aller à Jésus-Christ, je le lui ai demandé et je l'ai obtenu. Si donc vous voulez que j'aille vous voir, j'irai aussitôt ; sinon, nous nous verrons avec Jésus-Christ. Le patriarche, comblé de joie, ne voulut pas le tirer de sa retraite. L'empereur Phocas l'ayant appris, vint visiter le patriarche malade, qui, après avoir donné sa bénédiction à tout le monde, mourut plein de confiance le 20 mars 610 [1].

Lorsque saint Théodore Sicéote vint à Constantinople, l'empereur Phocas avait la goutte aux mains et aux pieds. Il fit venir le saint homme, qui lui imposa les mains et pria pour lui. L'empereur fut soulagé, et lui recommanda de prier pour lui et pour l'empire. Saint Théodore l'avertit que, s'il voulait que ses prières fussent exaucées, il devait cesser d'affliger les hommes et de verser leur sang [2]. Phocas avait bien besoin de cette remontrance, et en profita peu. Contrairement à sa parole, il avait fait brûler vif le général Narsès, le plus brave et le plus habile qu'il eût pu opposer aux Perses. Cette horrible exécution réveilla dans le patrice Germain l'espoir et le désir de régner ; il trama une conspiration avec Constantine, la veuve de Maurice, qui se transporta dans l'église de Sainte-Sophie avec ses filles. C'était en 606. A leur vue, le peuple s'attroupe et prend les armes. Phocas envoie à l'église pour enlever Constantine et ses filles. Le patriarche Cyriaque s'y oppose, et ne les laisse sortir qu'après avoir obligé Phocas de jurer qu'il ne leur serait fait aucun mal. Phocas tient parole et se contente de les renfermer dans un monastère. L'eunuque qui avait servi d'entremetteur pour la conspiration périt dans les supplices. Le patrice Germain est obligé de se faire prêtre, et Philippe, beau-frère de Maurice, de se faire moine. L'année suivante, 607, Germain et Constantine, avec plusieurs autres personnages considérables, tramèrent une nouvelle conspiration. Elle fut découverte. Germain fut décapité avec sa fille, veuve du prince Théodose. Constantine eut la tête tranchée avec ses filles, à Chalcé-

[1] *Acta SS.*, 20 *mart. et* 22 *april.* — [2] *Ibid.*

doine, dans le même lieu où Maurice et ses cinq fils avaient perdu la vie. D'autres conjurés périrent dans les supplices les plus affreux. Ces exécutions terribles provoquèrent de nouveaux complots, qui amenèrent de nouvelles exécutions. Enfin Crispus, le gendre même de Phocas, conspira contre lui, et invita Héraclius, gouverneur d'Afrique, à venir le détrôner. Héraclius envoya une flotte, sous le commandement de son fils, qui portait le même nom que son père. Phocas ne fut instruit du complot que quand la flotte fut près de Constantinople. Il prit des mesures pour se défendre ; mais son gendre Crispus, en feignant de le seconder, rompait secrètement toutes ses mesures. La flotte, après un combat sanglant, parut sous les murs de la capitale. C'était le dimanche 4 octobre 610. Le lendemain matin, un sénateur dont Phocas avait déshonoré la femme, courut au palais avec une troupe de soldats. On saisit Phocas, on le dépouille de la pourpre, on lui lie les mains derrière le dos, et, à travers la ville et la flotte, on le conduit au jeune Héraclius, qui était encore sur son vaisseau. Malheureux ! lui dit Héraclius, est-ce donc ainsi que tu as gouverné l'empire ? Et toi, répliqua Phocas, le gouverneras-tu mieux ? Héraclius, en colère, lui donna des coups de pied et lui fit couper les mains, les pieds, les parties viriles et enfin la tête, à la vue d'un peuple innombrable qui bordait le rivage. La tête et les autres membres, plantés sur des piques, furent portés à travers la ville, et le reste du cadavre traîné dans les rues, et le tout livré ensuite aux flammes. C'est ainsi que, parmi les Grecs de Constantinople, presque tous les empereurs se succéderont désormais l'un à l'autre.

Héraclius descendit alors sur le rivage, accompagné de Crispus, le gendre de Phocas, qu'il pressait d'accepter la pourpre impériale, disant qu'il n'était pas venu pour s'en revêtir, mais pour venger Maurice et ses enfants. Sur le refus de Crispus, Héraclius voulut bien se laisser couronner empereur par le patriarche Sergius, qui avait succédé à Thomas dès le 18 avril de cette année. Crispus fut nommé gouverneur de Cappadoce ; mais, quelques années après, ayant été convaincu de n'avoir pas été plus fidèle à Héraclius qu'il ne l'avait été à Phocas, son beau-père, il fut condamné à recevoir la tonsure cléricale et à passer le reste de sa vie en exil [1].

Des trois cornes ou puissances qui, suivant la prophétie de Daniel, devaient être abaissées par la corne ou la puissance nouvelle, les deux premières, les Perses et les Grecs, s'acharnaient plus que jamais

[1] Théophane, *Chroniq. pascale*. Zonare, Cédrène, Nicéphore, *Hist. du Bas-Empire*, l. 55 et 57.

à s'affaiblir et même à se détruire l'une l'autre. Dès son avénement à l'empire, Phocas envoya une ambassade à Chosroès pour maintenir la paix. Mais Chosroès, sous prétexte de venger Maurice, son bienfaiteur, commença aussitôt contre les Romains, c'est-à-dire contre les Grecs, une guerre sanglante qui dura vingt-quatre ans, et dont les dix-huit premiers furent pour les Grecs une suite continuelle de désastres. Dans tout l'Orient, depuis les ruines de l'ancienne Babylone jusqu'au détroit de Constantinople, les villes furent brûlées et renversées, les campagnes ravagées et abandonnées sans culture, les habitants égorgés ou emmenés captifs. Les Perses envahirent successivement l'Arménie, la Mésopotamie, la Cappadoce, et arrivèrent, en 610, jusqu'aux portes de Chalcédoine. L'avénement d'Héraclius ne suspendit point leurs ravages. L'an 611, ils prirent Édesse, Apamée, Antioche. L'an 615, ils saccagèrent la Palestine et prirent Jérusalem. Les églises, même celle du Saint-Sépulcre, furent livrées aux flammes; les habitants, avec le patriarche Zacharie, emmenés captifs: les Perses emportèrent tout ce qu'il y avait de plus précieux, entre autres le bois de la vraie croix. Le patrice Nicétas racheta d'un officier persan, pour une somme considérable, la sainte éponge et la sainte lance, qui furent transportées à Constantinople et exposées à la vénération des fidèles.

Les Juifs, l'an 610, firent une émeute à Antioche, où ils massacrèrent un grand nombre des principaux habitants. Ils s'emparèrent du patriarche saint Anastase le Jeune, le mutilèrent effroyablement, le traînèrent ensuite par les pieds dans toute la ville, et le jetèrent enfin dans un bûcher [1]. L'an 615, à la prise de Jérusalem, les Juifs de Palestine rachetèrent des Perses le plus qu'ils purent de chrétiens : c'était pour le plaisir de les égorger. On dit qu'ils en massacrèrent ainsi quatre-vingt-dix mille [2].

Huit jours avant la prise de Jérusalem, la laure de Saint-Sabas fut attaquée par les Arabes. La plupart des moines s'enfuirent aussitôt. Il en demeura seulement quarante-quatre des plus anciens et des plus vertueux. Ayant embrassé la vie monastique depuis la jeunesse, ils avaient blanchi dans ses exercices ; quelques-uns n'étaient point sortis de la laure depuis cinquante ou soixante ans ; quelques-uns, depuis leur entrée dans le monastère, n'avaient point vu la ville. Ainsi ils ne voulurent point abandonner la laure en cette occasion. Les Barbares en ayant pillé l'église, prirent ces saints vieillards et les tourmentèrent sans miséricorde pendant plusieurs jours, croyant qu'ils leur découvriraient quelques richesses ; mais enfin, se voyant

[1] Niceph., l. 18, c. 44. Theoph., Zon., etc. — [2] Theoph., Cedren., Zonar.

frustrés dans leur espérance, ils entrèrent en fureur et les mirent en pièces. Ces saints reçurent la mort d'un visage gai et avec actions de grâces, comme désirant depuis longtemps d'être délivrés de cette vie et d'aller à Jésus-Christ.

Leurs corps demeurèrent plusieurs jours sans sépulture ; mais les autres moines de la laure, étant revenus d'Arabie, où ils s'étaient réfugiés, en prirent soin. Modeste, abbé du monastère de Saint-Théodose, rassembla tous les corps de ces saints et les lava, en répandant beaucoup de larmes ; puis, les ayant baisés, il les mit dans les sépulcres de leurs pères, et fit sur eux les prières accoutumées. L'Église honore ces quarante-quatre saints le seizième de mai [1]. L'abbé Modeste gouverna l'église de Jérusalem en l'absence du patriarche Zacharie, et prit soin, non-seulement de la ville, où il fit rétablir depuis les églises brûlées, mais encore du diocèse et de tous les monastères du désert.

Il reçut de grands secours du patriarche d'Alexandrie, saint Jean, surnommé l'Aumônier à cause de sa charité et de ses aumônes extraordinaires. Il avait succédé, l'an 609, à Théodore, surnommé Scribon, qui fut égorgé par les hérétiques, et qui lui-même avait succédé à saint Euloge, mort l'an 606. Jean était natif de Chypre, fils d'Épiphane, gouverneur de l'île. Il avait été marié ; mais, ayant perdu ses enfants et ensuite sa femme, il se donna tout à Dieu et fit de très-grandes aumônes. Ainsi, quoiqu'il n'eût ni mené la vie monastique ni demeuré dans le clergé, il fut jugé digne de l'épiscopat.

Les Perses ayant donc ravagé toute la Syrie, ceux qui purent échapper de leurs mains, clercs, laïques, magistrats, particuliers, évêques même, se réfugièrent à Alexandrie. Jean les reçut tous et leur donna tous les jours libéralement ce qui leur était nécessaire, sans regarder à leur multitude. Ayant su la prise de Jérusalem, il y envoya un homme pieux nommé Césippe, avec beaucoup d'argent, de blé, d'autres vivres et d'habits, tant pour voir cette désolation que pour assister ceux qui étaient demeurés. Il envoya de plus Théodore, évêque d'Amathonte, Anastase, abbé du mont Saint-Antoine, et Grégoire, évêque de Rhinocorure, avec de très-grandes sommes, pour racheter ceux qui avaient été emmenés captifs. Le saint patriarche recevait tous ceux qui venaient à lui, et les consolait comme ses frères. Il fit mettre les blessés et les malades dans les hôpitaux, où ils étaient traités gratuitement, et d'où ils ne sortaient que quand ils voulaient, et il les visitait deux ou trois fois la semaine. Quant à ceux qui se portaient bien et qui venaient recevoir l'aumône, il donnait aux

[1] *Acta SS.*, 16 *maii.*

hommes une silique, valant environ dix sous de notre monnaie ; aux femmes, comme plus faibles, il donnait le double. Quelques-uns, portant des bracelets et des ornements d'or, ne laissaient pas de demander l'aumône. Ceux qui étaient chargés de la distribution s'en plaignirent au patriarche ; mais, contre sa coutume, il leur dit d'un ton et d'un regard sévères : Si vous voulez être mes économes, ou plutôt ceux de Jésus-Christ, obéissez simplement à son précepte, de donner à quiconque nous demande. Il n'a pas besoin, ni moi non plus, de ministres curieux. Si ce que je donne était à moi, j'aurais quelque raison de le ménager ; mais, s'il est à Dieu, il veut que l'on exécute ses ordres dans la distribution de ses biens. Je ne veux pas prendre part à votre peu de foi ; car, quand tout le monde s'assemblerait à Alexandrie, ils n'épuiseraient pas les trésors immenses de Dieu.

L'année se trouva stérile, parce que le Nil n'avait pas crû comme à l'ordinaire. Aussi la cherté des vivres et la multitude de ceux qui fuyaient les Perses ayant épuisé tout le trésor de l'Église, le saint patriarche emprunta, près de plusieurs bons chrétiens, environ mille livres d'or. Comme il les eut consumées et que la cherté durait toujours, personne ne voulait plus lui rien prêter, parce que chacun craignait pour soi. Pressé par le besoin des pauvres qu'il nourrissait, il était dans une grande inquiétude et redoublait ses prières. Alors un habitant de la ville, qui désirait être diacre, quoiqu'il eût été marié deux fois, voulut profiter de l'occasion, et, n'osant faire la proposition en face, il lui présenta une requête par laquelle il lui offrait, pour les besoins des pauvres, deux cents boisseaux de blé et cent quatre-vingts livres d'or, s'il voulait l'ordonner diacre, alléguant un passage de saint Paul, pour prouver que la nécessité doit faire passer par-dessus la loi. Le saint patriarche le fit venir, et lui dit en particulier : Votre offrande est grande et vient fort à propos, mais elle n'est pas pure. Quant à mes frères les pauvres, Dieu qui les a nourris avant que nous fussions nés, vous et moi, les nourrira bien encore à présent, pourvu que nous observions ses commandements ; comme il a multiplié les cinq pains, il peut bénir les dix boisseaux de mon grenier. Ainsi il le renvoya confus. Aussitôt on vint lui dire qu'il venait d'arriver deux grands navires de l'Église, qu'il avait envoyés en Sicile chercher du blé. Il se prosterna et dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de n'avoir pas permis que votre serviteur vendît votre grâce pour de l'argent. Ayant appris que l'abbé Modeste était dans un grand besoin des choses nécessaires pour le rétablissement des saints lieux, il lui envoya mille pièces d'or, mille sacs de froment, mille sacs de légumes, mille livres de fer, mille charges de poisson

sec, mille vases de vin et mille ouvriers d'Égypte, avec une lettre où il disait : Pardonnez-moi si je ne vous envoie rien qui soit digne des temples du Christ ; je voudrais aller moi-même travailler à la maison de sa sainte résurrection. Avec ces secours, le saint abbé Modeste rétablit l'église du Calvaire, celle de la Résurrection, celle de la Croix et celle de l'Ascension. Il rétablit de fond en comble cette dernière, que l'on nommait la mère des églises.

Dès que saint Jean l'Aumônier fut assis sur la chaire d'Alexandrie, il assembla les économes de l'église, et leur dit : Allez par toute la ville, et inscrivez-moi tous mes seigneurs, jusqu'au dernier. Ils lui demandèrent avec étonnement qui étaient ses seigneurs et ses maîtres. Ce sont, dit-il, ceux que vous appelez les pauvres. Il s'en trouva plus de sept mille cinq cents, auxquels il faisait donner l'aumône tous les jours. Il eut soin d'empêcher que, par toute la ville d'Alexandrie, on n'usât ni de faux poids ni de fausses mesures, et on publia une ordonnance en son nom, portant confiscation de tous les biens des contrevenants au profit des pauvres ; par où l'on voit quelle était l'autorité du patriarche d'Alexandrie, même sur le temporel. Ayant appris que les officiers de l'église recevaient des présents pour donner la préférence à quelques personnes dans le rachat des captifs, il les assembla, et, sans leur faire de reproches, il augmenta leurs gages, avec défense de rien prendre de qui que ce fût. Ils s'en trouvèrent si bien, que quelques-uns même remirent cette augmentation de gages.

Il sut que plusieurs personnes n'osaient lui porter leurs plaintes, par la crainte qu'elles avaient des secrétaires, des défenseurs de l'église et des autres officiers qui l'environnaient. Il prit alors la résolution de donner deux fois par semaine audience publique, le mercredi et le vendredi. On lui mettait un siége devant la porte de l'église, avec deux bancs pour les hommes de mérite, avec lesquels il s'entretenait ayant l'Évangile entre les mains, et il ne laissait approcher de lui aucun de ses officiers, si ce n'est un seul défenseur, afin que les particuliers se présentassent avec plus de confiance. Mais il faisait exécuter ses ordres par les défenseurs, voulant qu'ils s'en acquittassent avant que de manger ; car, disait-il, si Dieu nous donne la liberté d'entrer à toute heure dans sa maison et de lui offrir nos prières, et si nous voulons qu'il nous exauce promptement, comment devons-nous en user avec nos frères ? Un jour, comme il sortait de la ville pour aller à une église des martyrs, une femme se prosterna devant lui, demandant justice de son gendre. Ceux qui accompagnaient le saint patriarche lui conseillaient d'attendre au retour. Mais il répondit : Et comment Dieu recevra-t-il

notre prière, si je remets à écouter cette femme? qui m'a promis que je serai en vie demain? Et il l'expédia sur-le-champ. Une autre fois, ayant attendu jusqu'à onze heures du matin sans que personne se présentât à son audience, il se retira en versant des larmes. Saint Sophrone lui en demanda tout bas la cause. C'est, dit-il, que je n'ai rien à offrir à Jésus-Christ pour mes péchés. Au contraire, dit Sophrone, vous devez vous réjouir d'avoir si bien pacifié votre troupeau, qu'ils vivent ensemble sans différend, comme des anges.

Il étudiait continuellement l'Écriture, non pour l'ostentation, mais pour la pratique, et, dans ses conversations particulières, il n'y avait point de discours inutiles. Mais, ou l'on parlait d'affaires nécessaires, ou l'on racontait quelque histoire des saints, ou l'on traitait soit quelque passage de l'Écriture, soit quelque dogme, à cause de la multitude des hérétiques dont le pays était infecté. Si quelqu'un médisait d'un autre, le saint patriarche détournait adroitement le discours; s'il continuait, il ne lui disait rien, mais défendait à l'officier de semaine de le laisser entrer une autre fois. Les histoires qu'il aimait le plus étaient les exemples de charité envers les pauvres.

Ses confidents les plus intimes étaient deux moines de grand mérite, Jean Moschus et Sophrone. Jean avait embrassé la vie monastique dans la communauté de Saint-Théodore de Palestine. Après plusieurs voyages pour visiter les monastères les plus renommés et par suite des ravages des Perses, il s'était arrêté à Alexandrie. Saint Sophrone, qui l'accompagnait partout, était de la Phénicie du Liban et né à Damas. Son père s'appelait Plynthas, sa mère Myro. Il embrassa la vie monastique non loin de Jérusalem, dans le monastère de saint Théodose. Il étudia si bien les lettres humaines, qu'on lui donna le titre de sophiste ou de savant. Les écrits qu'on a de lui, particulièrement ceux qu'on vient de retrouver, justifient cette distinction littéraire. Déjà connu, comme père de l'Église, par l'exactitude et la fermeté de ses doctrines, saint Sophrone peut l'être maintenant comme poëte par la pieuse élégance de ses hymnes. Il en a de deux sortes: une vingtaine en vers anacréontiques, sur les principaux faits de l'Évangile et d'autres sujets pieux, l'Annonciation de la sainte Vierge, la Nativité de Jésus-Christ, l'adoration des Mages, sa présentation au Temple, son baptême, la résurrection de Lazare, le dimanche des Rameaux, l'institution de l'Eucharistie, saint Paul, saint Jean, saint Étienne, sainte Thècle, le retour de la sainte croix, la sainte cité de Jérusalem et les saints lieux. Dans cette dernière hymne, Sophrone parle avec amour du jardin de Gethsémani, qui

reçut autrefois le corps de la sainte mère de Dieu, et où était son sépulcre; mais il ne parle pas du corps même, comme y étant [1]. La seconde série de petits poëmes, ce sont plus de deux cent trente odes sur les vertus chrétiennes, particulièrement l'esprit de pénitence. Chaque ode est de quatre strophes, dont la dernière est presque toujours une invocation à la sainte Vierge [2]. Sophrone dit dans l'une d'elles: « Vierge sans tache, vous nous avez enfanté, avec deux volontés et en deux natures, le Fils unique du Père, fait homme pour nous rendre participants de la nature divine, lui le Dieu suprême [3]. » Un autre écrit du même père est un commentaire sur la liturgie de Jérusalem. Il en fait l'histoire, et donne l'explication mystique tant de l'édifice que des cérémonies. Il dit entre autres: « Les prêtres sont assimilés aux archanges, car de même que le séraphin prit le charbon ardent et le donna au prophète Isaïe, de même aussi les prêtres prennent le pain ou le corps du Seigneur et le donnent au peuple. Nul ne doit donc penser que les choses saintes sont des figures du corps et du sang de Jésus-Christ, mais il doit croire que le pain et le vin offerts ont été changés au corps et au sang de Jésus-Christ [4]. » Pendant que Sophrone habitait Alexandrie, il lui vint un mal d'yeux que les médecins, après avoir essayé de bien des remèdes, déclarèrent incurable. Délaissé des hommes experts dans l'art de guérir, Sophrone s'adressa aux martyrs saint Cyr et saint Jean, dont les reliques avaient été transférées par saint Cyrille dans une église sur le bord de la mer. Il fut guéri complétement, et en reconnaissance il écrivit la vie des deux saints, ainsi que la relation de soixante-dix miracles opérés à leur intercession, le soixante-dixième sur lui-même [5].

Tels étaient les deux amis, Jean Moschus et Sophrone, qui séjournèrent à Alexandrie sous saint Jean l'Aumônier. Le saint patriarche les respectait tous les deux comme ses pères, et leur obéissait sans réserve. Comme ils étaient très-doctes, il s'en servait utilement pour combattre les sévériens et les autres hérétiques, et ils y travaillèrent avec tant de fruit, qu'ils retirèrent de l'hérésie grand nombre de bourgades, d'églises et de monastères. Le saint patriarche recommandait soigneusement à son peuple de ne communiquer jamais avec les hérétiques, quand même ils se trouveraient privés toute leur vie de la communion catholique. C'est, disait-il, comme un mari longtemps absent de sa femme, à laquelle il n'est pas permis pour cela d'en épouser une autre. Par cette recommandation, l'on

[1] *Spicilegium romanum*, t. 4, p. 415, vers. 95-100. — [2] *Ibid.*, p. 126-225. — [3] *Ibid.*, p. 168. — [4] *Ibid.*, p. 33. — [5] *Ibid.*, t. 3.

peut juger combien les hérétiques avaient infecté toute l'Égypte, et qu'ils y étaient les maîtres en bien des endroits, puisque des catholiques étaient exposés à ne trouver jamais le libre exercice de leur religion.

Un jour, voyant que plusieurs sortaient de l'église après la lecture de l'évangile, le saint patriarche sortit aussi et s'assit au milieu d'eux. Comme ils en étaient fort surpris, il leur dit : Mes enfants, où sont les brebis, là doit être le pasteur. C'est pour vous que je descends à l'église, car je pourrais dire la messe pour moi à l'évêché. En ayant usé de la sorte deux fois, il les corrigea.

Il honorait particulièrement les moines. Il bâtit un hospice particulier pour les moines étrangers, et fonda deux monastères auprès de deux oratoires qu'il avait bâtis, l'un de la Sainte-Vierge, l'autre de Saint-Jean. Il leur donna des terres de son patrimoine, et leur dit : Je pourvoirai à vos besoins personnels, ayez soin de mon salut. Vos prières du soir et de la nuit seront pour moi ; celles que vous ferez le jour dans vos cellules seront pour vous. Il voulait ainsi réparer ce qu'il lui manquait, n'ayant pas pratiqué lui-même la vie monastique. Il avait aussi bâti des hôpitaux pour les étrangers, les vieillards et les malades.

Malgré les richesses de son église, il vivait pauvrement et couchait sur un petit lit, avec une mauvaise couverture de laine déchirée. Un homme riche lui en ayant donné une précieuse, il la prit pour l'amour de lui ; mais elle l'empêcha de dormir ; il songeait aux pauvres qui, dans le même temps, mouraient de froid et de misère. Il l'envoya vendre le lendemain ; le riche la racheta et la lui rendit. Le saint homme la vendit encore, et à la troisième fois, il lui dit : Nous verrons qui s'en lassera le premier. Il faisait travailler à son tombeau, le laissant toujours imparfait, afin qu'aux grandes fêtes on vînt l'avertir de le faire achever, à cause de l'incertitude de la mort.

Saint Jean l'Aumônier, après avoir si charitablement recueilli et assisté les fugitifs de la Syrie et de la Palestine, fut obligé, l'année suivante 616, de fuir lui-même pour échapper au glaive des Perses. Il résolut de se retirer chez lui en Chypre. Le patrice Nicétas, son ami, voulant profiter de l'occasion, le pria de venir jusqu'à Constantinople prier pour les empereurs, c'est-à-dire Héraclius et son fils. Le saint patriarche y consentit. Mais, étant arrivé à Rhodes, il eut une vision dans laquelle un personnage éclatant de lumière et tenant un sceptre d'or lui dit : Venez, le Roi des rois vous demande. Alors il dit au patrice Nicétas : Vous m'appelez à l'empereur de la terre, mais l'empereur du ciel vous a prévenu. Et, après lui avoir raconté

sa vision, il se sépara de lui, passa en Chypre et vint à Amathonte, ville de sa naissance. Là, il dicta son testament en ces termes : « Je vous rends grâces, mon Dieu, de ce que vous avez exaucé ma prière, et qu'il ne me reste qu'un tiers de sou, quoiqu'à mon ordination j'aie trouvé dans la maison épiscopale d'Alexandrie environ quatre mille livres d'or, outre les sommes innombrables que j'ai reçues des amis du Christ. C'est pourquoi j'ordonne que ce peu qui reste soit donné à vos serviteurs. »

Il mourut ensuite, et fut enterré dans l'oratoire de saint Tychon, qui avait été évêque de la même ville d'Amathonte, et dont l'Église honore la mémoire le seize de juin. On mit le corps de saint Jean l'Aumônier entre ceux de deux évêques, qui, à la vue de tous les assistants, se retirèrent de part et d'autre pour lui faire place. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau, et sa vie fut écrite aussitôt après par Léonce, évêque de Néapolis, dans la même île de Chypre, lequel l'avait apprise principalement de Mennas, vidame ou économe de l'église d'Alexandrie. Jean Moschus et Sophrone en avaient écrit auparavant une autre, que nous n'avons plus. Saint Jean l'Aumônier mourut le 11 novembre ; mais l'Église honore sa mémoire le jour de sa translation, vingt-troisième de janvier. Il avait tenu dix ans le siége d'Alexandrie, et eut Georges pour successeur. Mais depuis son temps on ne connaît plus guère l'histoire de cette église, à cause de l'invasion des Perses, et ensuite de la domination des Sarrasins [1].

Plusieurs années auparavant, mais sans qu'on sache précisément l'époque, était mort en Palestine le saint abbé Dorothée, ainsi que le bienheureux Dosithée, son disciple.

Dosithée passa les premières années de sa vie d'une manière toute mondaine et dans une ignorance profonde des vérités du christianisme. Comme il avait beaucoup entendu parler de Jérusalem, il en fit le voyage par curiosité. C'était là que la miséricorde de Dieu l'attendait. Elle se servit, pour le toucher, d'un tableau qui représentait les supplices de l'enfer. Dosithée en ayant demandé l'explication à une personne inconnue qui se trouvait là, fut tellement frappé des choses nouvelles et terribles qu'on lui dit, qu'à l'heure même il quitta le monde pour aller vivre dans la retraite. Il s'adressa à l'abbé Séridon, qui lui donna l'habit monastique et le remit entre les mains de Dorothée, l'un de ses disciples, qu'il chargea du soin de l'instruire.

Saint Dorothée, qui avait beaucoup d'expérience dans les voies de Dieu, et qui savait combien il est difficile de passer tout d'un coup

[1] *Acta SS.*, 23 *jan.*

d'une extrémité à l'autre, permit d'abord à son élève de manger tout ce qu'il voudrait ; mais par des diminutions insensibles, il le réduisit à huit onces de pain par jour. Ce fut aussi par degrés qu'il le disposa à remplir les autres devoirs de la vie monastique. Il lui apprit surtout à mortifier sa volonté dans les petites comme dans les grandes choses, et il le plia tellement à l'obéissance, qu'il n'agissait plus que par l'impulsion de ses supérieurs.

Dosithée, ayant passé cinq ans dans le monastère, fut chargé du soin de l'infirmerie ; il remplit cette fonction avec une vigilance, une charité et une douceur qui le firent universellement estimer et aimer. Sa présence seule suffisait pour que les malades se crussent soulagés. Mais sa santé ne tarda point à se déranger. Il fut pris d'un crachement de sang et d'une langueur qui le minaient insensiblement, ce qui, toutefois, ne porta aucune atteinte aux premières dispositions de son cœur; il n'eut garde de s'imaginer que tout lui était permis, sous prétexte que la maladie exige des adoucissements. Ses forces cependant l'abandonnaient entièrement ; il ne lui en restait plus que pour vaquer à la prière, encore ne pouvait-il longtemps de suite se livrer à cet exercice. Il en eut une sorte de peine, sur laquelle il consulta saint Dorothée avec sa simplicité ordinaire. Le saint lui dit de ne point s'inquiéter, parce qu'il suffisait que Jésus-Christ fût présent à son cœur. Dosithée ayant conjuré un respectable vieillard du monastère de prier Dieu pour qu'il le retirât de ce monde, celui-ci lui répondit : Ayez un peu de patience, la miséricorde de Dieu est proche. Et, un instant après, il lui dit : Allez en paix, et lorsque vous serez en la présence de l'adorable Trinité, priez Dieu pour nous. Le même vieillard déclara, après la mort de Dosithée, qu'il avait surpassé tous les frères en vertu, quoiqu'il n'eût point pratiqué d'austérités extraordinaires [1].

Dans le même monastère, qui était près de Gaza, vivait saint Dorothée, surnommé l'Archimandrite, pour le distinguer de plusieurs personnages de même nom. Il florissait vers la fin du sixième siècle. Il composa vingt-quatre instructions ou discours ascétiques, que nous avons encore, et dont le docte Galland de Venise a donné, en grec et en latin, la première édition bien complète et bien correcte [2]. La préface qui est à la tête de ces instructions, et qui a pour auteur un moine de Stude, contient un bel éloge de saint Dorothée. Il y est dit qu'il montra beaucoup de zèle contre l'hérésie de Sévère, eutychien, laquelle avait été adoptée par un autre Dorothée et par un nommé

[1] *Acta SS. et Godescard*, 23 *febr.* — [2] Galland. *Biblioth. vet. PP.*, t. 12.

Barsanuphe, qu'il ne faut pas confondre avec le saint de ce nom ; il y est dit encore qu'il possédait éminemment l'esprit de prière, d'humilité, de douceur et de mortification. La vérité de cet éloge est confirmée par ses ouvrages.

Les discours ascétiques de Dorothée contiennent d'excellentes maximes sur la vie spirituelle. C'est un recueil d'instructions, tiré de ce qu'avaient dit les plus habiles directeurs des anciens ermites. Les préceptes y sont accompagnés d'exemples. Rien n'y est plus fortement inculqué que le renoncement, l'humilité, l'obéissance et l'assiduité à la prière. L'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, le jugeait si utile, qu'il le traduisit en français pour l'usage de ses religieux [1].

On ne peut pas dire autant de bien de tous les écrits de Jean, surnommé Philoponus ou ami du travail. Originaire d'Alexandrie, il y enseigna la grammaire. De plus, il se rendit habile dans la philosophie de Platon et d'Aristote. Poussant encore plus loin son désir de savoir, il étudia la théologie chrétienne ; car il faisait profession de christianisme. Mais, voulant mesurer les mystères divins sur ses idées philosophiques, qui n'étaient ni élevées ni profondes, il devint le chef d'une nouvelle secte, qu'on appela des Trithéites, parce que, admettant dans la sainte Trinité trois natures particulières, outre la nature commune, ils admettaient nécessairement trois dieux. Philoponus commença d'enseigner cette erreur vers l'an 540. Il vivait encore du temps de Sergius, patriarche de Constantinople, en 610, auquel il dédia quelques ouvrages. Le plus considérable est un commentaire sur l'ouvrage des six jours. Il y suit habituellement saint Basile, et s'applique à montrer que Moïse raconte l'histoire de la création d'une manière conforme à ce qui se voit dans la nature [2]. L'erreur de Jean Philoponus sur le trithéisme fut réfutée de son vivant par plusieurs auteurs, mais dont nous ne connaissons les écrits que par la mention que Photius en fait dans sa *Bibliothèque*.

Vers le même temps écrivait Léon de Byzance, d'abord avocat à Constantinople, ensuite moine en Palestine, du moins à ce qu'il paraît. Jeune encore, il fut engagé dans les erreurs de Nestorius ; mais, par la grâce de Dieu, il s'en retira et écrivit pour les réfuter, aussi bien que celles d'Eutychès et d'Apollinaire. Il composa une histoire et réfutation des principales sectes, ainsi que d'autres écrits. En faisant le catalogue des patriarches d'Alexandrie, il finit par saint Euloge, qui mourut en 607 [3].

L'an 616, les Perses, sous le commandement de Sarbas, péné-

[1] *Acta SS.* et Godescard., 5 *junii.* — [2] Galland, t. 12. — [3] *Ibid.*, t. 12.

trèrent en Égypte, prirent et pillèrent Alexandrie, et poussèrent leurs ravages jusqu'aux frontières d'Éthiopie. Dans le même temps, une autre de leurs armées, sous le commandement de Saës, assiégeait Chalcédoine, vis-à-vis de Constantinople. Depuis six ans qu'il était monté sur le trône, l'empereur Héraclius demeurait dans l'inaction. Il se bornait à envoyer des ambassades à Chosroès. En 619, il lui en députa une nouvelle, avec une lettre suppliante au nom du sénat. Chosroès répondit aux ambassadeurs : J'épargnerai les Romains quand ils auront abjuré leur Crucifié pour adorer le soleil. Il ne se souvenait plus que c'était aux Romains qu'il devait sa couronne, et que, dans son adversité, il n'avait trouvé d'autre secours que dans le Dieu des chrétiens. A cette réponse, Héraclius perdit courage. Depuis la perte de l'Égypte, le manque de vivres se faisait sentir à Constantinople, que ravageait de plus une peste horrible. Il résolut donc d'abandonner cette capitale et de se retirer en Afrique auprès de son père. Dans ce dessein, il fit embarquer ce qu'il avait de plus précieux, avec ordre aux pilotes de tourner vers Carthage. Une tempête fit périr la plupart des vaisseaux. Les habitants de Constantinople, consternés, supplièrent l'empereur, par leurs cris et leurs larmes, de ne pas les abandonner. Le patriarche Sergius, entré dans le palais, conduisit Héraclius à la grande église de Sainte-Sophie, et l'obligea à jurer hautement, à la face des autels, qu'il n'abandonnerait pas sa ville impériale. Héraclius prêta le serment, bien que malgré lui. Peu après, il fut parrain d'un chef de Huns, qui vint embrasser le christianisme et demander le baptême à Constantinople [1].

L'empereur Héraclius resta dix ans dans l'inaction, livré au repos et au plaisir, pendant que l'empire était ravagé par les Perses. Il faillit même, l'an 619, être pris par le khakan des Avares, qui lui avait demandé une entrevue, sous prétexte de consolider la paix, mais, dans la réalité, pour s'emparer de sa personne, de ses richesses et surprendre Constantinople. Et peu s'en fallut que l'artifice du Barbare ne réussît complétement. L'empereur, qui s'avançait en grande pompe, eut à peine le temps de se sauver sous un déguisement. Les Avares firent un butin immense, et, suivant le patriarche Nicéphore [2], emmenèrent deux cent soixante-dix mille captifs, hommes, femmes et enfants, au delà du Danube. La dixième année, 621, il parut se réveiller, et résolut d'aller attaquer les Perses dans leur pays même. Pour assurer la ville de Constantinople, il fit la paix avec

[1] Theoph., Céd., Zon., Nicéph., *Chron. pascale*, *Hist. du Bas-Empire*, l. 56. — [2] Nicéph., p. 8.

le khakan des Avares, et pour tenir celui-ci en échec, il céda quelques provinces à trois nouveaux peuples barbares, les Slaves, les Croates et les Serviens. Comme il ne trouvait point d'argent à emprunter d'ailleurs, il emprunta, disent Cédrénus et Zonare [1], à des monastères et à des églises ; il prit ainsi jusqu'aux chandeliers et aux vases de Sainte-Sophie pour en faire de la monnaie. Tout étant prêt pour le départ, il déclara son fils Héraclius Constantin, âgé de dix ans, régent de l'empire, sous la direction du patriarche Sergius et du patrice Bonose. Puis, ayant célébré la fête de Pâques le 4 d'avril 622, la douzième année de son règne, il se rendit le lendemain à l'église de Sainte-Sophie, et se prosternant au pied de l'autel : Seigneur, s'écria-t-il, ne nous livrez point à vos ennemis en punition de nos crimes, mais jetez sur nous des regards de miséricorde et accordez-nous la victoire, afin que les méchants cessent de s'enorgueillir et d'insulter à votre héritage. Se tournant alors vers le patriarche : Je laisse, dit-il, ma capitale et mon fils à la garde de Dieu, de la sainte Vierge et à la vôtre. Prenant ensuite entre ses mains une image du Sauveur, qu'on disait n'avoir pas été faite de main d'homme, il marcha vers le Bosphore et s'embarqua pour l'Asie.

Son armée se composait de troupes auxiliaires et de troupes romaines ou grecques. Parmi les auxiliaires, il y avait un corps de Turcs. Les Romains ou les Grecs, habitués depuis longtemps à être battus par les Perses, n'avaient plus ni courage ni discipline. Héraclius employa les premiers mois à leur redonner l'un et l'autre. Voyez, mes frères et mes enfants, leur disait-il, voyez comme les ennemis de Dieu ont foulé aux pieds notre pays, rendu nos villes désertes, brûlé les sanctuaires, profané les autels, et souillé par les plus sales voluptés la pureté des églises. Les ayant ainsi transformés en vrais guerriers, il les assembla tous, et, prenant en main l'image du Sauveur, leur fit serment de combattre comme eux et avec eux jusqu'à la mort, de partager tous leurs dangers, et de leur être inséparablement uni comme un père à ses enfants. Ce qui fut encore plus merveilleux, c'est qu'il tint parole [2].

Toujours à la tête de ses troupes, joignant la prudence à la valeur, il entra en Arménie, battit les Perses en plusieurs rencontres ; puis, ayant fait semblant de prendre ses quartiers d'hiver dans le Pont, il pénétra subitement dans la Perse même, y défit entièrement une armée considérable, prit le camp ennemi avec des richesses immenses, et fit passer l'hiver en Arménie à ses troupes étonnées de leurs vic-

[1] Cedr., p. 323, edit. Venet.; p. 409, edit. Paris. Zonar., p. 66, edit. Venet., et p. 83. edit. Paris. — [2] Theophan., Cedren.

toires. La campagne suivante ne fut pas moins glorieuse. Ayant célébré la fête de Pâques à Nicomédie avec sa famille, le 27 mars 623, Héraclius était dans la Perse le 20 avril. Il avait écrit à Chosroès pour lui proposer la paix : non content de repousser ses offres, Chosroès fit mourir ses ambassadeurs. Héraclius se servit de tout cela pour enflammer le courage et la confiance de son armée. Il pénétra dans l'intérieur de la Perse, mettant le feu aux villes et aux villages sur sa route, marcha sur Ganzac, actuellement Tauris, où Chosroès était campé avec quarante mille hommes. Après un premier échec, Chosroès prit la fuite ; ses troupes furent tuées, prises ou dispersées. Ganzac était la capitale de l'Atropatène. Les rois de Perse y gardaient un trésor, qu'on disait être celui de Crésus, roi de Lydie, que Cyrus y avait transporté. Dans cette ville s'élevait le temple le plus célèbre du feu, divinité principale des Perses. Zoroastre, le fondateur de ce culte, était né et avait vécu dans le pays. On y voyait surtout le colosse de Chosroès. Il était assis au milieu du palais, sous un dôme qui représentait le ciel ; autour de lui étaient le soleil, la lune et les étoiles, avec des anges qui portaient des sceptres. Au moyen de certaines machines, le colosse versait des pluies et faisait gronder le tonnerre. En un mot, Chosroès s'y faisait adorer comme un dieu. Héraclius fit renverser et mettre en poudre la statue, livra aux flammes et le palais, et le temple du feu, et une partie de la ville. Ensuite, arrivé en Albanie pour y passer l'hiver, il délivra par compassion cinquante mille prisonniers persans, et leur donna tous les secours nécessaires. Cette humanité lui gagna tellement leurs cœurs, que, fondant en larmes, ils faisaient tous des vœux pour qu'il fût le libérateur de la Perse, et qu'il fît périr Chosroès, qu'ils appelaient le destructeur du genre humain, tant il s'était rendu odieux par ses exactions et ses cruautés.

Dans la campagne de 624, où Chosroès fit marcher contre lui trois armées, Héraclius les défit dans trois grandes batailles, et surprit le reste au milieu de la nuit et tellement à l'improviste, que le généralissime Sarbar, réveillé par le bruit des armes, eut à peine le temps de s'élancer de son lit sur un cheval et de se sauver à toute bride, abandonnant au vainqueur son bouclier d'or et ses habits mêmes. La campagne de 625, qui était la quatrième, fut encore heureuse. Chosroès se vengea de la défaite de ses troupes sur les églises de la Perse, dont il enleva tous les ornements, et, pour se venger de l'empereur, il força les chrétiens de ses États d'embrasser la secte de Nestorius. Quinze ans auparavant, par complaisance pour son médecin, il avait contraint les habitants d'Édesse d'adopter l'hérésie contraire. Pour la campagne de 626, Chosroès, par un dernier effort, leva trois

grandes armées composées sans distinction de libres et d'esclaves, d'indigènes et d'étrangers. L'une de ces armées, sous le commandement de Sarbar, vint à Chalcédoine pour assiéger Constantinople de ce côté, tandis que le khakan des Avares, traître à sa parole, l'assiégeait de l'autre. Mais les habitants de la capitale se défendirent avec tant de bravoure, qu'ils repoussèrent et les Avares et les Perses. La seconde armée de Chosroès, sous le commandement de Saïs, fut défaite en Arménie par Théodore, frère de l'empereur Héraclius. Héraclius lui-même défit la troisième près de Ninive, le 12 décembre 627. Elle était commandée par Rhazatès. La bataille commença dès le matin et ne finit qu'au soir. Les Perses y perdirent, avec leur général en chef, les trois généraux qui commandaient sous ses ordres, presque tous leurs officiers et plus de la moitié de leurs soldats. Du côté des Romains, il n'y eut que cinquante hommes de tués; mais il y eut plusieurs milliers de blessés. L'empereur en prit un si grand soin, que, sur ce grand nombre, il n'en mourut que dix.

De Ninive, qui n'était plus qu'une bourgade bâtie sur les ruines de l'antique Ninive, Héraclius se dirigea sur Ctésiphon, capitale de la Perse, bâtie à quelque distance et avec les débris de l'antique Babylone. Sur la route étaient un grand nombre de palais, de maisons de plaisance, de parcs peuplés de bêtes fauves, où les monarques persans se donnaient le divertissement de la chasse. Héraclius abandonna tout au pillage de ses soldats, et ensuite aux flammes. Chosroès fuyait de ville en ville. Au commencement de l'année 628, Héraclius lui offrit de nouveau la paix. Chosroès s'y refusa encore, et acheva de s'attirer la haine des Persans. Il ne pensait point à ce que lui réservait la justice du ciel. Il y avait trente-huit ans qu'il avait fait mourir son père Hormisdas pour régner à sa place. Ce qu'il a fait à son père, il le souffrira de son fils aîné. Attaqué d'une cruelle dyssenterie, il voulut se donner pour successeur son fils Médarsès ou Merdasas, qu'il avait eu de Sira, son épouse de prédilection, que nous avons vue chrétienne. Mais Siroès, l'aîné de ses fils, irrité de cette préférence, gagne les grands et l'armée, se fait proclamer roi, et envoie une ambassade à Héraclius. Le malheureux Chosroès fut arrêté dans sa fuite et amené à Ctésiphon le 24 février 628. On le chargea de chaînes; on l'enferma dans la tour des Ténèbres, qu'il avait fait bâtir pour y serrer ses trésors. Siroès se fit couronner dès le lendemain, et la première action de son règne fut de condamner son père à mourir de faim. Il disait : Qu'il mange cet or pour lequel il a désolé l'univers et fait mourir de faim tant de monde ! Il envoya les satrapes et tous ses ennemis lui insulter et lui cracher au visage. Il fit égorger devant lui Merdasas qu'il avait voulu faire

couronner, et tous ses autres enfants. Comme le malheureux vieillard respirait encore le cinquième jour, Siroès le fit tuer à coups de flèches. Ainsi périt Chosroès, roi de Perse, par les ordres de son propre fils, comme il avait fait périr lui-même son propre père. Il put reconnaître dans ces derniers moments la puissance du Crucifié, qu'il avait outragé de ses blasphèmes et qu'il avait voulu faire renier aux Romains.

L'empereur Héraclius écrivit ces nouvelles à Constantinople, y joignant la lettre que Siroès lui avait adressée, pour lui faire part de son couronnement et lui témoigner le désir de la paix. La lettre de l'empereur fut lue à Constantinople, sur l'ambon de la grande église, le jour de la Pentecôte, quinzième de mai de la même année 628, dix-huitième de son règne.

Siroès fit en effet une paix solide avec Héraclius, et lui rendit tous les chrétiens qui étaient captifs en Perse, entre autres Zacharie, patriarche de Jérusalem, avec la vraie croix, que Sarbar en avait enlevée, quand la ville fut prise, quatorze ans auparavant. Elle fut d'abord apportée à Constantinople; mais l'année suivante, 629, l'empereur Héraclius s'embarqua pour la reporter à Jérusalem et rendre grâces à Dieu de ses victoires. Étant arrivé, il remit la croix à sa place. Elle était demeurée dans son étui, comme elle avait été emportée: le patriarche, avec son clergé, en reconnut les sceaux entiers, l'ouvrit avec la clef, l'adora et la montra au peuple. L'Église célèbre la fête de cet événement le 14 septembre, où déjà auparavant elle célébrait l'apparition de la croix à Constantin, sous le nom d'Exaltation de la sainte croix. Héraclius chassa les Juifs de Jérusalem, et leur défendit d'en approcher de trois milles. Étant à Édesse, il rendit aux catholiques l'église que Chosroès avait donnée aux nestoriens. Il fit à la grande église de Constantinople et à son clergé une rente annuelle, en payement des sommes qu'il en avait empruntées pour les frais de cette guerre.

Siroès ne jouit pas longtemps du fruit de son parricide. Après six mois de règne, il mourut de la peste, suivant les uns; du remords de ses crimes, suivant d'autres. Après lui, le trône de Perse ne parut plus qu'un coupe-gorge. Son fils en bas âge, Ardeschir ou Artaxerxès, après un règne de sept mois, est tué par le général Sarbar, son oncle, qui n'en règne que deux. Sarbar est tué et remplacé par Diévanschir qui l'est, à son tour, par une fille de Chosroès, nommée Borane; qui l'est par un certain Tchaschinendeh; qui l'est par Azermidockt, sœur de Borane; qui l'est par un certain Kesra ou Chosroès; qui l'est par Ferokzad; qui l'est par Iezdedjerd, petit-fils du dernier Chosroès, lequel fut couronné l'an 632. En sorte que, dans l'espace de quatre ans, la

Perse vit à peu près neuf personnages se remplacer sur le trône par le meurtre. Tout ceci annonçait la fin de cet empire. En effet, Iezdedgerd III, que Théophane appelle Hormisdas, sera le dernier roi de Perse ; il périra l'an 651, par le fer des Arabes, et son fils Pérosès ira mourir sans postérité à Si-ngan-fou, en Chine, capitaine des gardes de l'empereur chinois [1].

Cette longue guerre des Grecs et des Perses, si désastreuse pour les deux empires, leur fut encore plus fatale en ce qu'elle donna naissance à l'empire des Arabes, qui devait anéantir l'un et l'autre. Parmi les Arabes de la péninsule, nommée proprement Arabie, il y avait des tribus juives, des tribus chrétiennes, des tribus idolâtres. Vers l'an 522, ainsi que nous l'avons vu, les Arabes juifs et les Arabes chrétiens se disputèrent la royauté de l'Yémen ou de l'Arabie Heureuse. Par le secours des rois d'Éthiopie et des empereurs de Constantinople, les Arabes chrétiens eurent le dessus, et régnèrent près d'un siècle dans l'Yémen, connus des Orientaux sous le nom d'Hamiar, et appelés Homérites par les Grecs [2]. Au commencement du septième siècle, dans le temps que Chosroès II faisait une si rude guerre à l'empire de Constantinople, l'Yémen fut envahi par les Perses, et régi dès lors par des princes ou gouverneurs persans [3]. Les tribus arabes, divisées de religion et de gouvernement, ressentaient ainsi tour à tour les coups que se portaient les deux empires des Perses et des Grecs. Un homme se rencontra, qui, par la ruse et la force, réunit toutes les tribus sous un même empire religieux et politique : cet homme fut Mahomet. Et, dans l'espace d'un siècle, le nouvel empire aura envahi la Perse, la Syrie, l'Afrique, l'Espagne ; il ne reculera que devant l'épée des Francs.

Mahomet, ou suivant l'orthographe et la prononciation des Orientaux, Mohammed, qui signifie *loué, glorifié,* naquit à la Mecque, ville de l'Arabie Pétrée, le 10 novembre 530, suivant l'opinion la plus probable. Son origine n'était point obscure ; il était de la tribu des Coraïchites, la plus illustre parmi les Arabes, puisqu'elle descendait en ligne directe d'Ismaël, fils d'Abraham, et qu'elle possédait, depuis cinq générations, la souveraineté de la Mecque et l'intendance de la Caaba. C'est le temple de la Mecque, bâtiment carré pour lequel les Arabes ont toujours eu la plus grande vénération. Car, disent-ils, il a été bâti par Abraham et Ismaël, à la place même d'un temple pareil, fondé par Seth et par Adam, mais qui avait été renversé par le

[1] Theophan., Cedren., Zon., Niceph. *Chronic. pascale*, etc. *Hist. du Bas-Empire*, l. 57, n. 42 ; l. 59, n. 25, notes, édit. de Saint-Martin. — [2] *Ibid.*, l. 40. — [3] *Hist. du Bas-Empire*, l. 5, n. 34, notes de Saint-Martin.

déluge. Ils montrent en preuve une pierre où Abraham a laissé l'empreinte de son pied jusqu'à la cheville. Ce que ce temple a de plus merveilleux, c'est une pierre noire enchâssée à un de ses angles. Suivant les Arabes, c'était originairement une des pierres précieuses du paradis, et elle est tombée du ciel avec Adam. Les pèlerins la baisent avec une grande dévotion. Près du temple est le puits de Zemzem, le même que l'ange découvrit à Agar et à Ismaël quand ils furent chassés de la maison d'Abraham. Le sépulcre d'Ismaël est auprès. L'eau de ce puits, suivant les Arabes, remédie à tous les désordres de l'âme et procure une entière rémission des péchés. Aussi les pèlerins ne manquent-ils pas d'en boire, et beaucoup. Pour toutes ces raisons, les Arabes venaient, de temps immémorial, en pèlerinage à la Mecque et à la Caaba. La possession de la ville et de son temple était d'une importance considérable. Les Coraïchites, qui en étaient les maîtres à la naissance de Mahomet, étaient devenus idolâtres : la Caaba était un temple d'idoles ; il y en avait quelques-unes au dedans et trois cent soixante au dehors. Les Arabes leur immolaient leurs filles. Mahomet lui-même fut idolâtre jusqu'à l'âge de quarante ans[1].

Il perdit son père à l'âge de deux mois, sa mère à l'âge de six ans, et fut élevé par son oncle paternel Abou-Taleb, qui avait la principale autorité à la Mecque comme chef des Coraïchites. Mahomet avait douze à treize ans, lorsque son oncle le mena en Syrie, dans un voyage pour les affaires de son négoce. Ils descendirent à Bostra, dans un monastère où un moine nestorien, nommé Félix, surnommé Boheira, et que l'on croit avoir porté chez les Grecs le nom de Sergius, leur donna cordialement l'hospitalité et se lia d'amitié avec eux. A l'âge de quatorze ans, suivant Aboulféda, ou de vingt, suivant d'autres écrivains arabes, Mahomet fit ses premières armes, sous son oncle Abou-Thaleb, dans une guerre que les Coraïchites soutinrent contre une autre tribu qui avait violé le territoire de la Mecque. Marchands et voleurs de leur naturel, les Arabes ou Bédouins ont souvent de ces guerres les uns avec les autres. Celle-ci fut appelée la Guerre impie, à cause que les deux partis la poussèrent avec toute la fureur possible pendant les quatre mois sacrés où il était défendu de combattre. A l'âge de vingt-cinq ans, Mahomet entra comme facteur au service d'une riche marchande, nommée Kadidja, veuve de deux maris, qui l'épousa quelque temps après, quoiqu'elle fût âgée de quarante ans. Il venait de faire, par son ordre et avec succès, un second voyage commercial en Syrie. Un parent de cette femme, nommé Warrakah,

[1] *Hist. univ des Anglais*, t. 41.

d'abord juif, puis chrétien, était redevenu idolâtre [1]. Dans la suite, Mahomet prit encore une vingtaine de femmes ou concubines, parmi lesquelles deux juives et une chrétienne, appelée Marie [2]. Son mariage avec la riche Kadidja fit de lui un des personnages notables de sa tribu. Une rencontre fortuite vint encore ajouter à sa considération. Il avait trente-cinq ans, lorsque les Coraïchites ayant rebâti avec plus d'étendue et d'élévation le temple de la Caaba, qu'une femme avait incendié en y brûlant imprudemment des parfums, une contestation s'éleva sur la prééminence entre les diverses tribus arabes, quand il fallut placer la pierre noire. On convint de s'en rapporter à la décision du premier citoyen qui se présenterait à la porte du temple. Mahomet parut ; on le prit pour arbitre. Il ordonna que la pierre, mise sur un tapis, fût élevée ainsi par des hommes de chaque tribu, jusqu'à la hauteur où elle devait être placée : alors, il la prit lui-même et la posa de ses mains.

Cette circonstance acheva probablement d'éveiller en lui l'ambition et l'idée de fonder un empire religieux et politique. Pour s'insinuer plus aisément dans les esprits, il affecta longtemps une vie austère et retirée. Il prit l'habitude, pendant quelques années, d'aller s'enfermer tout un mois dans les cavernes du mont Héra, à une lieue de la Mecque. La quarantième année de son âge, il y passa près de six mois de suite. De temps en temps, il faisait venir sa femme, ses enfants, ses domestiques, et leur parlait en termes obscurs de visions nocturnes et d'apparitions. Enfin, au mois de Ramadan, dans la nuit du 23 au 24, il eut, dit-il à sa femme, l'apparition suivante : Une voix l'appela par son nom ; une lumière céleste éclaira la contrée, et l'Alcoran, c'est-à-dire l'Écriture, la lecture par excellence, la dernière révélation de Dieu, descendit du ciel, complète dans toutes ses parties. Le porteur en était l'archange Gabriel, dont la splendeur naturelle était si grande, que Mahomet le supplia de ne lui apparaître désormais que sous une forme humaine. Gabriel le lui promit, et lui commanda de lire dans l'Alcoran : ce que Mahomet fit très-couramment, quoiqu'il protestât n'avoir jamais appris à lire. Alors Gabriel le salua comme le prophète de Dieu, et remporta l'Alcoran au ciel, mais en lui donnant l'assurance qu'il le lui apporterait partiellement, chapitre par chapitre, suivant que les circonstances le demanderaient. Voilà ce que Mahomet dit à sa femme, d'après le récit unanime des autres mahométans. Sur quoi l'on peut faire cette remarque : Ou bien Mahomet n'avait rien vu de ce qu'il dit, et alors c'est un vil im-

[1] Pocock. *Specim. hist. arab.*, p. 157. Kerz, t. 22, p. 80. — [2] *Hist. univ.*, t. 41, p. 351 et seqq.

posteur; ou bien il l'avait vu, et alors il est une preuve de plus de ce que nous dit saint Paul, que Satan lui-même se transfigure en ange de lumière. On peut remarquer encore la précaution satanique de poser en principe que l'Alcoran complet est au ciel et qu'il en descendra par chapitre, suivant les circonstances. Nous verrons comment Mahomet en profitera pour autoriser, pour consacrer au nom du ciel son ambition et sa luxure.

Kadidja, ravie d'être la femme d'un prophète, jura par celui qui tenait son âme entre ses mains, qu'elle croyait à sa mission. Elle courut informer son cousin Warrakah, qui avait été successivement juif, chrétien et idolâtre. Cet apostat fit le même serment, que Mahomet était le prophète annoncé par Moïse. Comme, au dire de Mahomet, l'ange Gabriel lui apparaissait plus fréquemment, il fut encore reconnu pour prophète par son cousin Ali, âgé de dix à onze ans, qu'il avait pris à la maison depuis quelques années, et par un de ses esclaves nommé Zaïd, auquel il donna la liberté en récompense. Une conquête plus importante pour Mahomet fut celle d'Aboubècre, homme fort considéré, dont l'exemple attira plusieurs autres, et qui fut dans la suite le premier calife ou vicaire de Mahomet. Cependant, au bout de trois ans, tout son parti ne consistait qu'en quarante personnes. Il essaya, dans deux repas, de gagner tous ceux de sa famille : il ne réussit pas pour le moment; mais il gagna plus tard Hamza, un de ses oncles, et le fameux Omar, qui fut le deuxième calife. Sous la protection de son oncle Abou-Taleb, chef de sa tribu, il se produisit comme prophète devant le peuple, et lui prêcha publiquement sa doctrine, qu'il appela dès lors *Islam*. Ce mot veut dire abandon, résignation complète à Dieu; et le mot musulman, en persan *Muslim*, formé de la même racine, veut dire un homme résigné à Dieu de cette manière. Mais comme Mahomet se donnait pour le suprême envoyé de Dieu, le sens de ces mots est proprement, soumission aveugle, absolue à tous les ordres, à tous les désirs de Mahomet.

La prédication de la nouvelle doctrine divisa la tribu des Coraïchites. Les opposants, qui étaient les plus nombreux, commençaient à recourir à la violence. Mahomet, ne se sentant pas encore le plus fort, permit aux siens de se retirer en Abyssinie. Cette première hégire ou fuite des Musulmans arriva la cinquième année de la prétendue mission de Mahomet. Le nombre des réfugiés monta successivement à quatre-vingt-trois hommes, dix-huit femmes et quelques enfants. Comme l'empereur d'Abyssinie était chrétien, il leur demanda ce qu'ils pensaient de Jésus-Christ. Ils répondirent par quelques versets de l'Alcoran qui en parlent d'une manière fort honorable : ce qui

l'empêcha de les livrer aux Coraïchites, qui avaient envoyé les réclamer. Au milieu de divers incidents, qui augmentèrent l'animosité des partis à la Mecque, Mahomet faisait toujours quelques prosélytes, particulièrement parmi les pèlerins étrangers. Il gagna surtout six juifs des plus considérés de la ville d'Yatreb, appelée depuis Médine, qui firent serment de le défendre contre ses ennemis et d'être ses prédicateurs parmi leurs compatriotes, dont en effet ils lui attirèrent bientôt un grand nombre. Ce fut le fanatisme de cette demi-douzaine de juifs arabes qui, ainsi que nous le verrons, posa le premier fondement de la puissance temporelle de Mahomet, décida le sort de l'Arabie et donna une direction nouvelle à l'histoire du monde. Ayant rejeté le Christ, les juifs sont les premiers à soutenir l'Antechrist.

Jusqu'alors c'était simplement Gabriel qui avait érigé Mahomet en prophète, et qui lui enseignait sa doctrine. L'an 621, douzième année de sa prétendue mission, il voulut placer son trône prophétique au-dessus de tous les prophètes et de tous les anges, et, dans un voyage nocturne, traversant tous les cieux, s'élever infiniment au-dessus, et s'entretenir avec Dieu même face à face. Voici le résumé de ce voyage, tel qu'il est rapporté au long dans les auteurs arabes, dans la Sonna ou la tradition orale des Musulmans, et tel que l'Alcoran le rappelle en substance.

Mahomet dormait une nuit entre deux collines, lorsque l'ange Gabriel lui ouvrit le cœur, en exprima la goutte noire ou le principe du péché originel, le lava, le remplit de foi et de science, et ensuite le remit à sa place. Après quoi, l'ayant éveillé, il lui annonça que le Très-Haut le mandait et voulait l'entretenir face à face. En même temps, il lui présenta la jument El-Borac, c'est-à-dire la foudroyante. Elle était sellée et bridée. C'était la monture ordinaire des prophètes. Comme elle n'en avait porté aucun depuis longtemps, elle se montrait fort revêche. Mahomet la rendit docile en lui promettant, sur sa demande, de lui obtenir une belle étable dans le paradis. Elle le transporta donc en un clin d'œil à la porte du temple de Jérusalem. Mahomet y trouva une multitude de patriarches et de prophètes, qui tous l'accueillirent avec respect, se recommandèrent à ses prières, et lui souhaitèrent un heureux voyage.

Une échelle de lumière se trouvait là, qui allait directement de la terre au premier ciel. La distance était de cinq siècles de marche ordinaire; Mahomet et Gabriel la franchirent en peu d'instants; la jument El-Borac resta sur la terre, attachée à un rocher, suivant les auteurs arabes; car un auteur français, traducteur admiratif de l'Alcoran, la fait galoper le long de l'échelle, ayant Mahomet

en croupe [1]. Arrivés au premier ciel, ils frappèrent à la porte. Qui est là ? demanda le portier. On lui répondit : Gabriel et son compagnon Mahomet, le favori de Dieu. Aussitôt les portes s'ouvrirent, et un vieillard vénérable vint au-devant du prophète, lui fit plusieurs révérences très-profondes, et se recommanda à ses prières. C'était le vieux Adam, père du genre humain. Leur voyage continua de même du premier au second ciel, du second au troisième, au quatrième, et enfin au septième. Chaque ciel était distant de l'autre de cinq siècles de marche ordinaire. Ces cieux divers étaient d'une magnificence diverse, mais croissante. Le premier n'était que d'argent, tapissé toutefois de pierres précieuses; le second était d'or; le septième et le plus haut, n'était que splendeur et lumière divine. Dans chaque ciel se trouvaient des patriarches et des prophètes, selon le rang que Mahomet veut bien leur assigner. Il y vit entre autres Issa ou Jésus ; mais il ne dit pas nettement dans quel ciel. Dans le premier, il vit une multitude d'anges de toutes sortes de formes ; un entre autres sous la forme d'un coq blanc comme la neige et d'une grandeur si prodigieuse que sa tête touchait au second ciel. C'était, dit Mahomet, le principal ange des coqs; il s'unit chaque jour à Dieu pour chanter une hymne : son chant est si éclatant que tous ceux qui sont au ciel et sur la terre l'entendent, excepté les hommes et les fées, et qu'alors tous les autres coqs qui sont au ciel et sur la terre chantent aussi. Dans le troisième ciel, il vit une merveille non moins étonnante : un ange d'une taille si énorme, que l'espace entre ses deux yeux égalait soixante-dix mille journées de chemin. Mais ici, comme l'ont remarqué de savants Anglais, Mahomet avait oublié son arithmétique; car l'espace entre les yeux d'un homme n'étant, par rapport à sa hauteur totale, que d'un à soixante-douze, la hauteur totale de cet ange a dû être d'environ cent quarante mille ans de chemin, c'est-à-dire de quatre fois la hauteur de tous les sept cieux ensemble, et par conséquent cet ange n'aurait pu se tenir dans aucun d'eux.

Dans le septième ciel, Mahomet s'entretint avec Abraham, admira l'arbre Sédra, sur les rameaux duquel une multitude d'oiseaux des plus charmants, qui étaient des anges transformés, chantaient de la manière la plus ravissante. Près de là était la source de quatre grands fleuves, dont deux sont le Nil et l'Euphrate. Après qu'il eut contemplé les indicibles merveilles de cet arbre, Gabriel lui dit qu'il devait maintenant poursuivre tout seul son voyage, attendu qu'à lui-même il n'était pas permis de pénétrer au delà du septième ciel.

[1] Le Coran, avec la *Vie de Mahomet*, par Savari, t. 1, p. 50.

Mahomet monta donc sur l'arbre Sédra, et s'éleva de là, à travers un espace incommensurable et un immense océan de lumière, jusqu'au trône de Dieu. En approchant, il lut sur les degrés du trône ces paroles : *La Allah illa Allah, va Mohammed rasoul Allah*, c'est-à-dire : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est l'apôtre de Dieu. Admis en la présence du Très-Haut, Mahomet le vit sur son trône. En signe de sa faveur, Dieu lui mit une main sur la poitrine, l'autre sur l'épaule, et s'entretint longuement et familièrement avec lui. Dans cette conversation, il lui révéla un grand nombre de mystères cachés, lui fit entendre toute sa loi, lui accorda plusieurs grands priviléges; entre autres, qu'il serait la plus parfaite des créatures; qu'il serait honoré et élevé au-dessus de tout le reste des hommes; qu'il serait le rédempteur de tous ceux qui croiraient en lui; qu'il aurait la connaissance de toutes les langues, et que les dépouilles de tous ceux qu'il vaincrait à la guerre appartiendraient à lui seul. Enfin, il lui ordonna de prescrire à ses disciples cinquante prières par jour; mais, sur ses remontrances, il les réduisit à cinq. Après quoi Mahomet, étant descendu au septième ciel, y trouva Gabriel, qui l'accompagna jusque sur la terre, à Jérusalem, d'où la jument El-Borac le transporta dans un clin d'œil à la Mecque. Le voyage tout entier ne dura pas une heure.

Le lendemain il en raconta les merveilles à ses disciples. Plusieurs eurent de la peine à y croire; quelques-uns pensèrent même l'abandonner, comme un visionnaire. Mais Aboubècre, dont Mahomet avait épousé la fille, assura avec serment que tout ce que racontait son gendre était vrai. En récompense, Mahomet lui donna le nom de *témoin fidèle*. Il osa bien plus : pour consacrer cette imposture satanique par l'autorité de Dieu même, il lui fait dire, dans un chapitre de l'Alcoran : J'en jure par l'étoile qui disparaît ! votre compatriote n'est point dans l'erreur, il ne dit rien du sien, il ne dit que ce qui lui a été inspiré par le Dieu tout-puissant. Il dit ce qu'il a vu. Il a vu l'ange au ciel près de l'arbre qui est au côté droit du trône de Dieu, et sa vue n'a pas été éblouie. Certainement, il a vu les merveilles de son Seigneur [1].

Cet audacieux blasphème, qui fait jurer à Dieu l'imposture à la fois la plus impie et la plus ridicule, décèle évidemment ce vieux serpent qui disait à la première femme, contrairement à la parole expresse de Dieu : Non, vous ne mourrez point de mort, car Dieu sait qu'aussitôt que vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux. Et quand nous voyons Mahomet, dans cette

[1] Alcoran, ch. 53.

imposture satanique, s'élever au-dessus de tous les patriarches et de tous les prophètes, au-dessus de tous les anges, au-dessus de Jésus-Christ et s'approcher seul du trône de Dieu, comme son pareil, peut-on méconnaître cet ange de l'orgueil, qui disait par un autre : Je monterai aux cieux, je placerai mon trône par-dessus les astres, et je serai semblable au Très-Haut? Quant à ce voyage ou cette vision nocturne, il n'est pas impossible que Satan ait fait voir à Mahomet quelque chose de cette nature, et qu'il soit même ce dieu faux et menteur dont Mahomet est réellement l'apôtre, puisqu'il a bien osé transporter Jésus-Christ sur le pinacle du temple, ensuite, sur une haute montagne, lui montrer tous les royaumes de la terre avec leur gloire, et lui dire : Je te donnerai tout cela si tu te prosternes devant moi et m'adores. Si le tout est entremêlé de circonstances ridicules, n'est-ce pas encore une ruse de Satan pour déverser le ridicule sur l'Écriture sainte, dont il contrefait les récits et les miracles, comme le singe de Dieu, ainsi que l'appelle un Père de l'Église? Enfin son dogme principal : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète, est encore, même dans sa première partie, une équivoque satanique; car, quand il dit : Il n'y a de Dieu que Dieu, c'est pour exclure Jésus-Christ de la divinité et pour se mettre au-dessus de lui. C'est là le cachet propre de l'Antechrist.

Mahomet ayant raconté l'histoire ou la fable de son voyage nocturne devant le peuple et dans le temple de la Mecque, tous les auditeurs se moquèrent de lui. En présence du peuple et dans le temple même, les Coraïchites le convainquirent de mensonge et d'imposture, et toute la Mecque jura que leur compatriote avait perdu la tête, ou qu'il était un infâme menteur. Mais il n'en fut pas de même à Médine, ville rivale de la Mecque. Le bruit du voyage nocturne de Mahomet y fit une impression profonde; le nombre de ses partisans y augmentait de jour en jour; il n'y avait pas une maison où il n'y en eût deux ou trois, et leur fanatisme augmentait avec leur nombre. Enfin ils lui députèrent soixante-quinze notables, pour lui jurer fidélité et obéissance au nom de leurs concitoyens. Dans une entrevue nocturne sur une colline, près de la Mecque, ils conclurent une alliance offensive et défensive. Mahomet choisit parmi eux douze hommes qui devaient avoir la même autorité que les douze apôtres de Jésus parmi ses disciples. Mais, lui dirent les députés, si nous mourons pour votre cause, ô apôtre de Dieu, quelle sera notre récompense? Le paradis, répondit Mahomet. C'est assez, dirent-ils; et à l'instant ils prêtèrent serment de fidélité entre ses mains.

Et quel est ce paradis que Mahomet promet à ceux qui se font tuer pour sa cause? Voici le tableau que lui-même nous en fait dans plu-

sieurs chapitres de son Alcoran. Ils seront introduits dans des jardins de délices, où coulent des fleuves d'une eau incorruptible, des fleuves d'un lait inaltérable, des fleuves du miel le plus pur, des fleuves d'un vin qui flatte agréablement le gosier [1]. Ils y reposeront sur des lits de soie brochés d'or; ils auront à leur disposition des fruits magnifiques, des viandes, des oiseaux. Se lèvent-ils de table? ils expirent comme un parfum ce qu'ils ont mangé, et peuvent se remettre à un nouveau festin avec plus d'appétit encore. Ils y auront chacun pour compagnes quatre-vingt-dix houris aux grands yeux noirs, belles comme des rubis et des perles, fraîches comme la rosée du matin; elles seront leurs épouses et ne cesseront pas d'être filles. C'est-à-dire que le paradis de Mahomet n'est au fond qu'une honnête maison de débauche, et qu'il consiste dans les sales voluptés du libertinage, exemptes des devoirs de la paternité : ce qui est quelque chose au-dessous de la brute. Voilà ce que Mahomet fait jurer à Dieu, par l'Alcoran, de donner à ses élus [2].

Cependant les Coraïchites, alarmés de la ligue que Mahomet venait de former avec ceux de Médine, résolurent de se défaire de lui. Il échappa au danger et se réfugia lui-même à Yatreb, où il fut reçu comme un triomphateur. Sa résidence en cette ville lui a fait donner le nom de Médinat-al-Nabi, ville du prophète, ou simplement Médine, qu'elle conserve encore. Cette fuite de Mahomet est devenue pour tous les mahométans le commencement de l'ère dont ils se servent, et qui est connue sous le nom d'hégire, qui veut dire fuite. Cette ère commence avec le premier jour de Moharrem, premier mois de l'année musulmane, jour qui correspond au vendredi 16 juillet 622; mais il faut observer que, dans le fait, Mahomet ne s'enfuit de la Mecque que le 12 septembre 622, et n'arriva à Médine que le 28 du même mois. Il entrait alors dans la cinquante-quatrième année de son âge et la quatorzième de sa mission.

Un de ses premiers soins fut d'y bâtir une mosquée pour la prière, une maison pour lui-même et d'autres pour ses femmes; car, après la mort de Kadidja, il en épousa successivement quinze et plus, sans compter les concubines et les esclaves. A l'âge de cinquante-quatre ans, il consomma son mariage avec Aïcha, qui n'en avait que neuf, et qui était fille d'Aboubècre. Il n'accordait à ses disciples que quatre femmes. Pour lui, huit ou neuf femmes, du rang d'épouses, ne suffisaient point à sa luxure. Il devint amoureux de la femme de son fils adoptif, Zaïd, son ancien esclave. Pour lui complaire, Zaïd ré-

[1] Ch. 47. — [2] Ch. 18, 44, 55, 78, avec les commentaires de la Sonna et des docteurs musulmans.

pudia sa femme, et Mahomet l'épousa avec une solennité extraordinaire. Quelques-uns murmuraient d'un pareil inceste. Aussitôt Mahomet fait descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, où Dieu lui fait un reproche d'avoir caché, par respect humain, la passion qu'il avait pour la femme de son fils, tandis que le ciel lui-même en était l'auteur; il lui apprend que l'adoption n'est plus un obstacle au mariage, et que, par un privilége spécial, il peut épouser toute femme qui se donnerait à lui [1]. Il défend enfin à tout musulman d'entrer dans la maison du prophète sans sa permission; de parler à aucune de ses femmes, si ce n'est à travers un voile; d'épouser jamais aucune femme ou fille avec laquelle il aurait eu commerce : ce serait un crime énorme. Comme le paradis du mahométan n'est dans le fond qu'un lieu de débauche, conçu par une imagination orientale : cela est de l'homme, cela est du libertin; mais faire dire à Dieu que c'est lui-même qui le commande, voilà qui passe l'homme, voilà qui est de Satan.

Mahomet, se trouvant un peu en force à Médine, commença à faire la guerre à sa patrie et à sa tribu. Tel qu'un chef de Bédouins, il surprenait et détroussait les caravanes des Coraïchites, ses compatriotes. Le 14 mars 626, à la tête de trois cent treize hommes, il en attaqua une en personne dans un lieu nommé Bèdre. Il eut l'avantage, pilla une partie de la caravane, tandis que l'autre se retira en bon ordre à la Mecque. Ce coup de main est célébré dans l'Alcoran comme une victoire incomparable, remportée par le secours de Gabriel et d'un millier d'anges. Mahomet fit jeter dans un puits les cadavres des ennemis. Parmi les prisonniers, il fit couper la tête à deux, parce que précédemment ils avaient traité ses révélations de contes de vieilles. C'est ainsi qu'il réfutait ses adversaires. Ce ne fut pas la seule fois. Il fit assassiner un poëte de Médine, nommé Caab, parce qu'il ne le ménageait pas dans ses vers; il fit assassiner Sofian, chef de tribu, parce qu'il faisait des préparatifs de défense, et, en témoignage de satisfaction, il donna sa canne à l'assassin; il fit assassiner également le juif Salam; il envoya assassiner Abou-Sofian, général des Coraïchites; mais l'assassin manqua son coup. Une autre tribu, les Coréidites, assiégés dans leur forteresse, se rendirent à sa discrétion, promirent tous d'embrasser l'islamisme, d'observer tous les préceptes de l'Alcoran; ils demandaient seulement la vie. Mahomet fait creuser des fosses larges et profondes, fait descendre les vaincus dix à dix dans ces fosses, où des bourreaux leur coupent la tête; et Mahomet contemple ce massacre, d'un bout à l'autre, avec un visage impassible.

[1] Ch. 33.

Et à chacune de ses atrocités, il fait descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, pour les justifier par l'ordre de son dieu. Qui ne voit ici cet autre caractère de l'esprit de ténèbres : Il fut homicide dès le commencement ?

Ce caractère se révèle et dans l'Alcoran [1], et dans la Sunna, et dans toute l'histoire du mahométisme. Partout c'est une guerre implacable contre les infidèles, c'est-à-dire contre tous ceux qui ne croiront point à la parole de Mahomet. Il m'a été ordonné, dit-il dans la Sunna, de tuer tous les hommes, jusqu'à ce qu'ils confessent qu'il n'y a de Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. S'ils le font, abstenez-vous du meurtre et du pillage, à moins qu'on ne fasse le contraire pour le salut de l'islamisme. Vous devez attaquer les villes et les maisons des peuples, jusqu'à ce qu'ils prient comme ils doivent prier. La véritable clef du paradis, c'est le glaive. Une nuit passée sous les armes et dans le camp a plus de mérite que toutes les œuvres de la piété et de la dévotion [2]. Et afin qu'aucun traité de paix ne les arrête, il fait descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, où il est dit : Dieu vous a permis de délier vos serments [3].

Tant qu'il ne se sentait point en force, son langage était pacifique et modeste. Ne disputez avec les juifs et les chrétiens qu'en termes honnêtes et modérés, se faisait-il dire par Dieu. Confondez ceux d'entre eux qui sont impies. Dites : Nous croyons au livre qui nous a été envoyé, et à vos Écritures ; notre Dieu et le vôtre ne sont qu'un ; nous sommes Musulmans. Nous avons fait descendre le Coran du ciel. Ceux qui ont reçu la loi écrite croient en lui. Des signes frappants le caractérisent. Ils sont gravés dans le cœur de ceux qui ont la sagesse. Les méchants seuls en nient l'évidence. Ils ne veulent, disent-ils, y ajouter foi que lorsqu'ils seront autorisés par des miracles. Réponds-leur : Les miracles sont dans les mains de Dieu, je ne suis chargé que de la prédication [4]. Ailleurs : Les infidèles ont dit : Nous ne croirons point au prophète, si nous ne voyons paraître quelque miracle ; dis-leur : Je ne suis envoyé que pour prêcher la parole de Dieu [5]. Et encore : Ils diront que tu as controuvé l'Alcoran et qu'il est de ton invention. Réponds-leur : Apportez dix chapitres semblables en éloquence à ceux qu'il renferme ; appelez à votre aide les idoles que vous adorez : si elles n'exaucent pas vos prières, sachez que l'Alcoran est descendu du ciel par la permission de Dieu [6]. Voilà comment parlait Mahomet dans les commencements. On lui demandait des miracles pour preuve de sa mission. Il répondait par de vaines

[1] Ch. 8, 9, 22. — [2] Kerz, p. 119. — [3] Ch. 66, trad. de Savary. — [4] Ch. 29. — [5] Ch. 18. — [6] Chap. 11.

défaites, et puis se jetait dans une longue et fastidieuse énumération des prodiges que Dieu a opérés, soit dans la nature, soit en faveur des patriarches, des prophètes, entre autres de Jésus, fils de Marie; et puis, au milieu de ses ennuyeuses répétitions, il concluait en sophiste : Donc Dieu a fait descendre l'Alcoran du ciel ; et ceux qui n'y croient pas sont des infidèles et méritent l'enfer.

Plus tard, il donna pour preuve de sa mission la petite victoire de Bèdre, son voyage nocturne en paradis [1], et le miracle de la lune fendue en deux. Voici comment il parle de ce dernier prodige dans le chapitre cinquante-quatre, intitulé : *La Lune*. L'heure approche, et la lune s'est fendue ; mais les infidèles, à la vue des prodiges, détournent la tête et disent : C'est de la magie. Entraînés par le torrent de leurs passions, ils nient le miracle, mais tout sera gravé en caractères ineffaçables [2].

Voici plus en détail, d'après les auteurs musulmans, l'histoire du miracle mentionné dans ce chapitre. Sommé publiquement, pour prouver sa mission, de couvrir le ciel de ténèbres, de faire paraître la lune en son plein et de la forcer à descendre sur la Caaba, Mahomet accepta la proposition. Le soleil était au plus haut de son cours, aucun nuage n'interceptait ses rayons. Mahomet commande aux ténèbres, et elles voilent la face des cieux. Il commande à la lune, et elle paraît au firmament. Elle quitte sa route accoutumée, et, bondissant dans les airs, elle va se reposer sur le faîte de la Caaba. Elle en fait sept fois le tour, et vient se placer sur la montagne d'Abu-Cobaïs, où elle prononce un discours à la louange de Mahomet. Elle entre par la manche droite de son manteau, et sort par la gauche ; puis, prenant son essor dans les airs, elle se partage en deux. L'une des moitiés vole vers l'Orient, l'autre vers l'Occident ; elles se réunissent dans les cieux, et l'astre continue d'éclairer la terre. Tel est le commentaire que nous font de ce chapitre de l'Alcoran les docteurs de l'islamisme. N'est-ce point ici l'accomplissement de ce que saint Paul disait : Il y aura un temps où ils détourneront leurs oreilles de la vérité et s'appliqueront à des fables [3] ? Ces fables, amplifiées par l'imagination romanesque des Arabes, auront peut-être eu pour fondement quelqu'un de ces faux prodiges ou prestiges, que le même saint Paul a dit que ferait l'Antechrist à son avénement, pour séduire ceux qui périssent parce qu'ils n'ont pas aimé la vérité [4].

Le 23 mars 625, Mahomet ayant perdu une bataille contre les Mecquois, ses compatriotes, plusieurs de ses partisans conçurent des

[1] Ch. 3, 8, 17, 53.— [2] Ch. 54, trad. de Savary. — [3] 2 Tim., 4, 4.— [4] 2 Thess., 2, 9.

doutes sur sa mission ; d'autres lui reprochaient la mort de leurs parents et de leurs amis. Aussitôt il fit descendre du ciel un très-long chapitre de l'Alcoran, où il disait aux premiers que ce revers ne devait être attribué qu'aux péchés de plusieurs d'entre eux ; il calma les seconds en leur disant que Dieu, ayant immuablement réglé la dernière heure des hommes, les Musulmans dont on pleurait la perte n'avaient fait qu'accomplir leur destinée. Quand vous auriez été au sein de vos maisons, dit-il, ceux pour qui le combat était écrit, seraient venus tomber au lieu où ils sont morts [1]. Cette doctrine du fatalisme n'a pas peu contribué, parmi les Mahométans, au fanatisme de la guerre et du carnage. Mahomet poussa cette doctrine encore plus loin. Il attribue à Dieu les mauvaises actions des hommes, non moins que les bonnes ; en sorte qu'il punit dans les méchants les crimes qu'il a opérés lui-même en eux. A ceux qui se récriaient contre ce blasphème, Mahomet disait pour toute réponse : C'est un mystère, c'est un secret. Oui, le mystère de Satan, l'auteur de tout mal, qui veut faire retomber tous les crimes sur Dieu même, l'auteur de tout bien.

La même année 625, pour prévenir les dissensions parmi ses sectaires, Mahomet leur défendit l'usage du vin, mais encore par un blasphème, en faisant dire à son dieu, que le vin est une abomination inventée par Satan [2]. Ce qui est une invention de Satan, c'est plutôt cette doctrine ; car elle a pour but de flétrir, de rendre odieux et d'empêcher le sacrifice adorable des chrétiens.

Enfin, l'an 628, après plusieurs expéditions qui réussirent, se croyant assez fort, Mahomet partit à la tête de quatorze cents hommes, pour aller surprendre la Mecque, sa patrie. Mais les Coraïchites, préparés à la résistance, lui défendirent d'avancer. Alors il assura qu'il ne venait que comme pèlerin. On négocia une trêve de dix ans. Le négociateur des Coraïchites fut témoin du respect superstitieux que les Musulmans avaient pour Mahomet. Quand il faisait son ablution avant la prière, ils accouraient pour recevoir l'eau dont il s'était lavé. S'il crachait, ils léchaient avidement sa salive ; et s'il tombait quelqu'un de ses cheveux, ils le serraient comme un trésor. Dans la rédaction du traité, Mahomet fit écrire par Ali ces mots : Mahomet, apôtre de Dieu. Le négociateur de la Mecque observa qu'il ne lui reconnaissait point ce titre, et qu'il fallait simplement mettre son nom et celui de son père. Mahomet céda, et dit à Ali d'effacer *apôtre de Dieu*. Ali jura qu'il ne commettrait jamais une semblable profanation. Mahomet, prenant la plume, raya ces mots,

[1] Ch. 3. — [2] Ch. 5.

et écrivit à leur place : Mahomet, fils d'Abdallah. Il oublia dans ce moment qu'il ne savait ni lire ni écrire ; c'est du moins ce que content ou racontent les auteurs arabes.

Cependant les soldats de Mahomet murmuraient contre la trêve. Il leur avait promis, au nom du ciel, de les conduire à la victoire et au pillage ; et ils étaient obligés de s'en retourner, sans avoir même pu faire leur pèlerinage à la Caaba. La permission ne leur en était accordée par le traité que pour l'année suivante. Pour apaiser leurs murmures, Mahomet, qui avait déjà exterminé deux tribus de Juifs, les conduisit contre une troisième, qu'il détruisit pareillement ; mais il faillit lui-même y trouver la mort. Une fille juive, dont le frère avait été tué, et chez le père de laquelle Mahomet prenait son repas, lui servit une épaule de mouton empoisonnée. Mahomet rejeta le morceau qu'il avait dans la bouche, dès qu'il vit tomber un de ses officiers qui en avait mangé ; mais il fut toujours valétudinaire depuis cet accident. Interrogée sur le motif qui avait pu la porter à cette action : J'ai voulu, répondit la fille, m'assurer si tu es véritablement prophète, et si tu saurais te préserver du poison ; dans le cas contraire, délivrer mon pays d'un imposteur et d'un tyran. Une autre fois, Mahomet fut ensorcelé par d'autres filles juives, qui le lièrent avec une corde invisible où étaient formés onze nœuds. Pour rompre ce charme, il fit descendre du ciel les deux derniers chapitres de l'Alcoran, qui forment tout juste onze versets. La récitation d'un verset déliait un de ces nœuds magiques ; en sorte qu'après la lecture du onzième, Mahomet se trouva entièrement libre. On pense qu'il inventa cette fable ou ces fables pour rendre les Juifs plus odieux. Peut-être encore voulait-il dissimuler de cette sorte le mal caduc auquel des auteurs chrétiens disent qu'il était sujet.

Mahomet, ayant subjugué une partie des Arabes et anéanti la nation juive, envoya des ambassadeurs aux souverains étrangers, pour les engager à embrasser l'islamisme. Ses lettres étaient scellées d'un cachet avec cette légende : Mahomet, apôtre de Dieu. Il adressa de ces lettres au roi de Perse, Chosroès ; à l'empereur de Constantinople, Héraclius ; au roi d'Abyssinie et à d'autres princes ou gouverneurs. Voici celle qu'il écrivit au roi d'Abyssinie, qui était chrétien. Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. Mahomet, apôtre de Dieu, à Najashi Ashama, empereur d'Abyssinie, salut. Gloire à Dieu ! au Dieu unique, saint, pacifique, fidèle et protecteur. J'atteste que Jésus, fils de Marie, est l'Esprit de Dieu et son Verbe. Il le fit descendre dans Marie, vierge bienheureuse et immaculée, et elle conçut. Il créa Jésus de son Esprit et l'anima de son souffle, ainsi qu'il anima Adam. Pour moi, je t'appelle au culte d'un Dieu unique ;

d'un Dieu qui n'a point d'égal et qui commande aux puissances du ciel et de la terre. Crois à ma mission. Suis-moi. Sois au nombre de mes disciples. Je suis l'apôtre de Dieu. J'ai envoyé dans tes États mon cousin Jafar, avec quelques Musulmans. Prends-les sous ta protection et préviens leurs besoins. Dépose l'orgueil du trône. Je t'invite, toi et tes légions, à embrasser le culte de l'Être suprême. Mon ministère est rempli. J'ai exhorté. Fasse le ciel que mes conseils soient salutaires ! La paix soit avec celui qui marche au flambeau de la vraie foi [1].

L'auteur arabe qui rapporte cette lettre semi-chrétienne, ajoute que le roi d'Abyssinie, l'ayant reçue, se l'appliqua sur les yeux, descendit de son trône, s'assit à terre et prononça la profession de foi musulmane. Mais comme la suite de l'histoire nous montre le souverain et le peuple d'Abyssinie toujours chrétiens, il paraît que la conversion du roi au mahométisme n'est qu'un conte arabe.

L'an 629, Mahomet, suivi d'une armée, fit le pèlerinage de la Mecque, et remplit dévotement toutes les pratiques des pèlerins, comme de faire sept fois le tour de la Caaba, de baiser sept fois la pierre noire, de boire de l'eau du puits de Zemzem, d'enterrer les rognures de ses ongles, de courir sept fois entre les collines de Safa et de Merva, et d'offrir un sacrifice de chameaux. Sa dévotion exemplaire lui ayant gagné de nouveaux partisans à la Mecque, il y revint à l'improviste l'année suivante, 630, non plus en pèlerin, mais à la tête de dix mille hommes, sous prétexte qu'on avait violé la trêve. La ville fut prise, de force suivant les uns, par composition suivant d'autres. Mahomet y entra en vainqueur, le vendredi 12 janvier 630, et reçut le serment de fidélité de tout le peuple, comme souverain spirituel et temporel. Après quoi il marcha vers la Caaba, dont il fit sept fois le tour ; il toucha et baisa la pierre noire ; puis, entrant dans le temple, il en détruisit toutes les idoles, au nombre de trois cent soixante, sans épargner les statues d'Abraham et d'Ismaël, que les païens adoraient. Enfin, pour purifier le temple, il se tourna de tous côtés, en criant et en répétant à haute voix : *Allah akbar*, Dieu est grand [2].

Mahomet acheva ainsi de briser par le sabre les idoles que le christianisme avait fait tomber par la persuasion ; car l'idolâtrie était déjà

[1] Traduit d'Ab-el-Baki par Savary, qui tâche d'embellir, par sa rhétorique, le style de Mahomet, p. 422, *Vie de Mahomet*. — [2] *Hist. univ.*, t. 41. Kerz, t. 22. *Biographie univ.*, art. MAHOMET. Dœllinger, *Religion de Mahomet*, d'après son développement intérieur et son influence sur la vie des peuples. (En allemand ; Ratisbonne, 1838.)

éteinte dans tout l'empire romain et décriée par tout le monde. Cependant le culte rendu à la pierre noire n'est-il pas une espèce d'idolâtrie, du moins une très-vaine superstition ? Mahomet lui-même enseigne que son Dieu est le Dieu des Juifs et des Chrétiens, le créateur du ciel et de la terre, l'auteur de la loi de Moïse et de l'Évangile ; mais il le travestit en faux dieu, en le représentant comme opérant dans l'homme le mal comme le bien, et n'ayant de paradis à offrir aux justes qu'une vie d'épicurien. Mahomet n'avait pas une idée bien claire de l'idolâtrie ; car il dit et répète que, dans l'origine de la création, Dieu ordonna aux anges d'adorer Adam ; que les bons anges l'adorèrent en effet, mais qu'Éblis ou Satan s'y refusa. Ce qui, à prendre les choses à la rigueur, voudrait dire que Dieu et ses anges sont coupables d'idolâtrie, et que Satan seul en est exempt.

En général, Mahomet a de Dieu une idée basse et grossière. Les Chrétiens croient, d'après les divines Écritures, que Dieu engendre éternellement, de sa propre substance, son Verbe, son Fils unique, comme la lumière engendre ou produit naturellement son rayon, et que c'est là son premier-né que les anges doivent adorer. Mahomet, plongé dans la chair comme la brute, crie à l'impiété, disant que si Dieu avait un fils, il aurait aussi une femme. En quoi il reste bien au-dessous des sages païens, Platon et Socrate, qui entrevoyaient en Dieu une génération spirituelle du Logos ou du Verbe. Mais Mahomet n'est point d'accord avec lui-même. Il reconnaît Jésus-Christ pour le Verbe, et l'Esprit de Dieu pour le Messie ; il reconnaît qu'il a fait des miracles, ressuscité des morts ; mais, d'après l'Ancien Testament, le Messie doit être Dieu et Fils de Dieu, et le Nouveau Testament a pour but de le faire voir. Dira-t-il que les Juifs ont corrompu leurs livres ? Mais les auraient-ils corrompus en faveur des chrétiens, leurs ennemis ? De plus, Mahomet reconnaît [1] que, par la vertu de Dieu, la Vierge Marie, conçue elle-même sans péché, a conçu et enfanté Jésus-Christ d'une manière immaculée et sans cesser d'être vierge. Mais si, par la vertu de Dieu, Marie a pu engendrer un fils sans l'intervention d'aucun homme, à plus forte raison Dieu même a-t-il pu engendrer un fils sans l'intervention d'aucune femme. Il prétend que les Juifs n'ont ni tué ni crucifié Jésus-Christ, qu'ils ont simplement mis à mort un d'entre eux qui lui ressemblait, et que Dieu lui substitua adroitement pour les tromper. Mais faire de Dieu un trompeur, c'est se convaincre soi-même d'impiété et d'imposture ; mais, avec l'Évangile, trois témoins contemporains et toujours vivants, les Juifs, les Chrétiens, les Païens, attestaient depuis

[1] Ch. 3 et 19.

six siècles que Jésus-Christ était mort, et mort sur la croix. N'opposer à un pareil témoignage qu'une parole en l'air, c'est montrer qu'il est inattaquable.

Mahomet accuse les Juifs et les Chrétiens d'avoir corrompu leurs Écritures [1]. Quiconque accuse doit fournir des preuves de son accusation, autrement il calomnie. Mahomet ne fournit aucune preuve. Son accusation est même réfutée par le seul caractère de ceux qu'il accuse. Toujours les Juifs et les Chrétiens ont été ennemis; depuis six siècles, les livres des uns étaient entre les mains des autres. Comment ceux-ci auraient-ils pu les corrompre, sans qu'il y eût réclamation de la part de ceux-là, et réciproquement? Comment surtout auraient-ils pensé à les corrompre les uns en faveur des autres? Mais, dit Mahomet, Moïse et Jésus ne m'ont-ils pas prédit nominativement? Or, ces prédictions ne se trouvent plus dans la loi et l'Évangile. Donc les Juifs et les Chrétiens les ont effacées. C'est la ridicule argumentation d'un plaideur qui actionnerait un homme en justice, pour lui faire payer mille francs en vertu d'un billet où il n'en est pas question, et qui raisonnerait ainsi : Cet homme est mon débiteur et en même temps un faussaire. Il est mon débiteur, car c'était écrit sur ce billet; il est un faussaire, car il a effacé ce qui était écrit. Et la preuve que cela était écrit et qu'il l'a effacé, c'est que cela n'y est plus. Tel est le raisonnement de Mahomet. Il fait dire à Dieu, dans le soixante-unième chapitre de l'Alcoran : Souviens-toi que Jésus, fils de Marie, disait aux enfants d'Israël : Je suis l'apôtre de Dieu; il m'a envoyé pour confirmer l'Ancien Testament, et pour vous annoncer qu'il viendra un prophète après moi, qui aura nom Ahmed ou Mahomet. Un mot altéré de l'Évangile paraît avoir donné lieu à Mahomet d'inventer ce texte. En parlant de la descente du Saint-Esprit, Jésus-Christ disait à ses apôtres: Je vous enverrai un autre Paraclet. Du mot Paracletos, qui signifie Consolateur, Mahomet ou celui qui lui aidait à composer son Alcoran, aura fait Periclytos, qui signifie *illustre*, de même que le nom arabe Ahmed est Mahomet. Voilà sur quel fondement il prétend avoir été annoncé par Jésus-Christ, et menace du glaive en ce monde et de l'enfer en l'autre ceux qui en douteraient. Jésus-Christ a parlé d'une manière assez claire, quand il a dit que la loi et les prophètes devaient durer jusqu'au Christ; mais que, dans la suite des temps, il y aurait beaucoup de faux prophètes. Ces paroles nous apprennent qu'après le Christ, il ne paraîtra plus de prophète véritable, mais qu'il en viendra de faux.

[1] Ch. 2, 4, 5, 7.

Mahomet se jetait dans ces misérables subterfuges, parce qu'on lui demandait des preuves de sa mission. Tout le monde sentait, il sentait lui-même, qu'un vrai prophète doit avoir été prédit par un autre, ou doit prouver sa mission par des miracles. Aussi rappelle-t-il sans cesse dans son Alcoran, les miracles que Moïse et Jésus-Christ ont faits pour prouver la leur ; et il voudrait en conclure sophistiquement que, puisque, malgré tant de miracles, on a eu de la peine à les croire, on devait l'en croire, lui, sans qu'il en fît aucun. C'est comme un prétendu ambassadeur qui, sommé d'exhiber ses lettres de créance, dirait au roi : Mais les ambassadeurs qui m'ont précédé et dont je viens refaire l'ouvrage, vous ont présenté des lettres très-authentiques, et encore vous avez eu de la peine à les admettre ; donc vous devez m'admettre sur parole et sans que je vous présente aucune lettre quelconque.

En désespoir de cause, Mahomet présente comme le miracle des miracles son Alcoran même, c'est-à-dire une rapsodie fastidieuse, en prose rimée, qu'il est impossible à un homme sensé de lire d'un bout à l'autre. Tout y est décousu, sans suite, sans liaison, plein de redites et de lieux communs : c'est un chaos où se trouvent pêle-mêle des histoires plus ou moins altérées de l'Ancien et du Nouveau Testament ; des fables de Locman, l'Ésope de l'Inde ; des contes arabes, des fables talmudiques, des contradictions manifestes, des ignorances grossières ; comme quand il confond la Vierge Marie avec Marie, fille d'Amram et sœur d'Aaron [1] ; il fait d'Aman un ministre de Pharaon, qui lui ordonne de bâtir une tour si haute, que du sommet il puisse atteindre jusqu'au Dieu de Moïse et le tuer à coups de flèche [2]. Et c'est cette rapsodie que Mahomet donne pour un miracle évident ! Et, pour le prouver, il défie tous les Mecquois, avec leurs idoles, de composer seulement un chapitre de ce style [3]. Défi puéril, digne d'un écolier, qui se croit un prodige parce qu'il connaît depuis hier les premiers éléments des lettres ; défi peut-être redoutable pour les Arabes de la Mecque, qui n'avaient d'alphabet que depuis très-peu de temps, et parmi lesquels il ne se trouvait encore qu'un seul homme qui sût écrire ; mais, en vérité, si on le compare aux écrivains classiques des Grecs et des Romains, l'Alcoran, ce miracle littéraire des Arabes, n'est qu'un inepte fatras, un sujet de risée et de dégoût.

Mahomet lui-même nous apprend, dans plusieurs chapitres, que les habitants de la Mecque disaient : L'Alcoran est une invention de Mahomet, qui est lui-même un possédé et un imposteur ; d'autres

[1] Ch. 19. — [2] Ch. 28, 40. — [3] Ch. 2.

hommes l'ont aidé : un tel le lui dicte ; les discours qu'il y fait ne sont appuyés que sur l'iniquité et le mensonge : ce n'est, ajoutaient-ils, qu'un ramas de fables de l'antiquité, qu'il a recueillies, et qu'on lui lit le matin et le soir [1]. Les historiens arabes citent plusieurs individus qu'on soupçonnait de faire la leçon au prophète. Gelaleddin désigne un certain Caïn, chrétien que Mahomet visitait de temps en temps ; Jahia, un esclave chrétien, qui était libraire ; Zamchascar, un jeune homme nommé Aïch, qui travaillait dans la librairie, et qui était fervent musulman. D'autres nomment deux esclaves, Haber et Jaser, armuriers de la Mecque. En effet, lorsque Mahomet entrait chez eux, ils lui lisaient le Pentateuque et l'Évangile. Plusieurs croient que c'était un Persan, nommé Salman, dans lequel il avait beaucoup de confiance [2]. Le plus probable est que Mahomet se servit de tous ces hommes pour s'instruire, et pour composer ensuite son Alcoran.

En réponse aux accusations de ses contemporains et de ses compatriotes, il proteste et fait protester Dieu qu'il n'en est rien ; que nul homme ne lui aide à faire son livre ; il en donne pour preuve, que celui qu'on soupçonnait le plus de le lui dicter, parlait une langue étrangère, tandis que le livre était en arabe pur ; comme si l'autre ne pouvait pas dicter en persan et lui-même rédiger en arabe. Il proteste et fait protester Dieu, que l'Alcoran n'est pas l'œuvre d'un homme, mais de Dieu même ; qu'il n'a pas été inventé sur la terre, mais apporté du ciel. Et de tout cela, il donne pour garant et pour témoin unique, qui ? lui-même, et lui seul, attendu qu'il a vu l'ange Gabriel en personne ; déclarant, au reste, que tous ceux qui ne l'en croiraient pas, sont des impies et des infidèles, dévoués au glaive en ce monde et à l'enfer dans l'autre. C'est-à-dire qu'à travers ces longs et fastidieux chapitres [3], comme par autant de tours de passe-passe, il veut nous faire abjurer les plus simples notions du bon sens, pour l'en croire imbécilement lui seul sur parole. Et lorsque, dans ces tours de passe-passe, il fait intervenir sacrilégement Dieu et les anges, les patriarches et les prophètes, l'Ancien et le Nouveau Testament, le ciel et l'enfer ; lorsqu'il fait jurer Dieu, par l'Alcoran même, que l'Alcoran descend du ciel [4], un homme de sens et d'honneur peut-il voir en lui autre chose qu'un misérable, un scélérat qui se joue tout à la fois et de Dieu et des hommes?

Quant à la morale de Mahomet, comme son paradis même n'est

[1] Ch. 25, 21, 16. — [2] Le Coran, trad. par Savary, p. 21, t. 2, note. — [3] Ch. 16, 21, 25, etc. — [4] Ch. 43, 44, etc.

au fond qu'un lieu de débauche, sa morale propre ne peut être qu'immonde. Le christianisme avait réhabilité et affranchi la femme, c'est-à-dire la moitié du genre humain, en ramenant l'unité et l'indissolubilité primitive du mariage : il triomphait des obstacles parmi les nations orientales comme parmi les autres; partout la femme cessait d'être l'esclave et la victime de l'homme, pour devenir sa compagne unique et inséparable par le mariage, ou bien quelque chose de supérieur à l'homme même par le célibat religieux. Mahomet, en ramenant la polygamie et le divorce, dégrade et asservit la femme, c'est-à-dire la moitié du genre humain; et il la dégrade même au-dessous de ce qu'elle était sous le paganisme de la Grèce et de Rome. Pour Mahomet, la femme n'est plus la compagne unique et inséparable que l'homme a reçue de Dieu; ce n'est plus cet autre lui-même, avec lequel il se voit identifié et revivre dans ses enfants; elle devient un instrument temporaire de brutales voluptés, une esclave, une victime, et en ce monde et en l'autre. Car si Mahomet introduit des femmes dans son paradis, ce ne sont pas des mères de famille, mais des courtisanes; ce n'est pas pour qu'elles y soient enfin libres et heureuses, mais pour qu'elles servent éternellement et par troupeaux à l'insatiable convoitise d'un homme.

Et avec cela Mahomet se vantait de réformer le christianisme et de le ramener à la perfection primitive d'Abraham, de Noé et d'Adam? A l'origine des choses, lorsque Dieu créa l'homme innocent, pour être heureux en ce monde et en l'autre, il ne lui créa qu'une seule femme, disant que les deux seraient une même chair. Donc, d'après Dieu même, il est non-seulement plus parfait, mais encore plus heureux pour l'homme, même en ce monde, de n'avoir qu'une seule femme, que d'en avoir plusieurs. Mais Mahomet ne pensait guère à la perfection. Prenant ses propres passions pour la règle des mœurs, il voulut asservir les femmes à la luxure de quelques riches, et les peuples au glaive de quelques ambitieux. Tel se montre le mahométisme dans l'histoire humaine. Et pour garder ces troupeaux de femmes, il faudra mutiler des troupeaux d'hommes, et les forcer ainsi, par le couteau, à un célibat ignominieux.

Mahomet punit de la même peine la femme et l'homme adultères, savoir, cent coups de fouet. Cette loi semble d'abord juste. Mais il permet à l'homme, qui est plus fort, d'avoir quatre femmes, et puis des concubines sans nombre ; tandis qu'il ordonne à la femme, qui est plus fragile, de se contenter du quart d'un homme, et souvent de beaucoup moins encore. Mahomet n'a donc pas fait la part égale, et sa justice même est injuste. Au surplus, Mahomet se jouait de la justice comme de tout le reste. Après le combat de Bèdre, il avait fait

descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, qui allouait la cinquième partie des dépouilles de l'ennemi à Dieu, à son prophète et aux pauvres, et qui ordonnait un partage égal des quatre autres cinquièmes entre les troupes qui avaient pris part à l'action. Mais plus d'une fois il s'adjugea la plus forte partie et même la totalité du butin, ou il en disposa arbitrairement en faveur de ceux qu'il voulait récompenser ; et presque à chaque fois il faisait descendre du ciel un nouveau chapitre, pour autoriser par ce jeu sacrilége l'arbitraire de sa justice.

Entre les choses diverses que Mahomet a empruntées au christianisme, telles que la prière à certaines heures, le jeûne, l'aumône, la croyance du purgatoire et de l'enfer, il n'y en a peut-être pas une qu'il ne dégrade et n'altère. Il commande la prière cinq fois par jour ; mais sa prière est une prière d'esclaves, une vaine formule sans vie et sans amour ; nulle part on n'y donne à Dieu le doux nom de Père ; nulle part on ne dit qu'on l'aime, ni qu'il faut l'aimer. C'est comme une religion de l'enfer. Car les démons mêmes croient en Dieu, tremblent de sa puissance et lui adressent quelquefois des prières : témoin ceux qui prièrent Jésus-Christ de ne pas les envoyer en enfer avant le temps, mais de leur permettre d'entrer dans des pourceaux ; mais, les malheureux, ils n'aiment pas Dieu ! au lieu que le grand commandement du christianisme, c'est d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces, et notre prochain comme nous-mêmes. De là le précepte de l'aumône chrétienne, qui nous oblige, en temps et lieu, de donner pour nos frères, non-seulement une partie de notre bien, mais même notre vie ; à l'exemple de Jésus-Christ, qui s'est donné et se donne encore tous les jours pour nous et à nous, et qui regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons au dernier de nos frères, ou plutôt des siens. Pour Mahomet, l'aumône qu'il recommandait à ses disciples n'était en grande partie qu'un tribut qu'il levait sur eux pour lui-même. Quant au jeûne du mois de Ramadan, qui consiste à s'abstenir de manger pendant le jour, sauf à passer la nuit dans les plaisirs et la bonne chère, on voit que ce n'est encore qu'une contrefaçon, une singerie du véritable jeûne des chrétiens. Par rapport au jugement dernier et à ses suites, les Musulmans croient, d'après la parole de Mahomet, que Dieu a dressé au-dessus de l'enfer le pont Sirath, plus affilé qu'une épée ; que tous les hommes doivent passer sur ce pont ; que les uns, à la suite de Mahomet, le franchiront comme l'éclair, les autres comme un cheval qui court, ceux-ci comme un cheval qui marche, ceux-là se traînant, le dos chargé de leurs péchés ; d'autres enfin tomberont et iront immanquablement en enfer.

Finalement, et ceci est à remarquer, tous les chapitres de l'Alcoran, toutes les histoires et toutes les fables qu'ils renferment, toutes les pratiques et toutes les prières qu'ils prescrivent, ont pour but commun d'inculquer ces deux dogmes : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète ; c'est-à-dire de nier indirectement la divinité du Christ et de lui préférer Mahomet ; ce qui est le caractère propre d'un antechrist. Pour des peuples ignorants, comme les Arabes et les Turcs, l'incohérence même et la confusion de l'Alcoran servent à ce but ; car cette incohérence les empêche d'en saisir jamais l'ensemble et d'en voir le faux et le ridicule.

Comme la ville et le temple de la Mecque étaient, depuis un temps immémorial, un centre de pèlerinage pour les tribus arabes, Mahomet, s'en étant rendu maître l'an 630, eut un moyen de plus de gagner ou de soumettre les tribus qui résistaient encore. Dans cette vue, il publia, l'année suivante, un règlement qui interdisait ce pèlerinage à quiconque ne professait pas ouvertement la doctrine musulmane. Bientôt les tribus les plus éloignées reconnurent volontairement son autorité spirituelle et temporelle. Alors il publia que dans l'année même il ferait le pèlerinage de la Mecque ; car son séjour habituel était Médine. Il partit, en effet, de cette dernière ville le 22 février 632, accompagné de toute sa maison et suivi de cent quatorze mille pèlerins accourus de tous les coins de l'Arabie. Après avoir rempli dans ce dernier pèlerinage les fonctions d'iman ou de pontife, plutôt que de souverain, il le termina par la réforme informe de l'ancien calendrier arabe. Afin de rendre leur année lunaire égale à l'année solaire, les anciens Arabes, à l'exemple des Juifs, ajoutaient tous les trois ans un treizième mois aux douze mois lunaires. Mahomet abrogea cette intercalation, la déclara même impie par un passage de l'Alcoran, et rétablit l'année purement lunaire, vague et incertaine, que les Musulmans suivent encore aujourd'hui. Quant à sa religion, dans ce qu'elle a de propre, elle consiste : à professer qu'il n'y a de Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète ; à se laver les mains et le corps dans certaines occasions ; à prier cinq fois le jour, en se tournant vers le temple de la Mecque ; à jeûner le mois de Ramadan ; à faire le pèlerinage de la Mecque, au moins une fois dans sa vie. La circoncision n'est point de précepte formel, mais seulement un usage hérité d'Ismaël. Deux mois après son retour à Médine, Mahomet fut attaqué d'un violent mal de tête ; et, après quinze jours de cruelles souffrances et d'agonie, il expira le 8 juin 632, âgé d'environ 63 ans.

Sa mort causa grand tumulte à Médine. Le peuple, qui assiégeait sa porte, ne pouvait croire qu'il fût mortel, et prétendait qu'il

avait été enlevé au ciel comme Jésus-Christ. Omar se déclara pour ce sentiment, et menaça de couper la tête à quiconque soutiendrait le contraire. Cependant le cadavre, resté depuis trois jours sans funérailles, commençait à tomber en putréfaction. Enfin Aboubècre rétablit le calme en assurant que Mahomet, sujet à la mort comme les autres hommes, avait rempli sa destinée. Mais il s'éleva une autre querelle : les uns voulaient qu'il fût enterré à Médine, les autres à la Mecque, d'autres enfin à Jérusalem. Aboubècre mit encore fin à cette contestation, en affirmant avoir ouï dire à Mahomet, qu'un prophète devait être enterré où il était mort. On creusa donc à Médine, dans l'appartement et sous le lit même où il avait expiré, une fosse où son corps fut déposé, et sur laquelle un de ses successeurs bâtit une grande mosquée.

Cependant, de ses quinze femmes et de ses onze concubines, Mahomet ne laissait après lui qu'une fille, Fatime, épouse d'Ali. Tous les fils qu'il avait eus étaient morts depuis plus ou moins longtemps. Cette privation de postérité masculine l'exposa de son vivant à bien des railleries. Il s'en consola, suivant un auteur arabe, en faisant descendre du ciel le chapitre cent huit de l'Alcoran. Après sa mort, cette absence de postérité masculine causa de grandes difficultés pour l'élection de son successeur. Dès le commencement de sa réforme religieuse et politique, Mahomet avait nommé son cousin Ali, son calife ou lieutenant général, et commandé de lui obéir et de le respecter. Depuis, il lui avait donné sa fille chérie, Fatime, la seule qui lui survécut. Ali, qui d'ailleurs s'était montré un héros à la guerre, paraissait naturellement devoir succéder à son beau-père. Mais il avait encouru le ressentiment d'Aïcha, l'épouse favorite de Mahomet. Cette femme, accompagnant son mari dans une expédition militaire, fut accusée d'adultère avec un jeune officier. Les apparences étaient contre elle ; Ali conseillait, dit-on, de la punir. Mahomet n'était pas peu embarrassé d'une aventure si peu édifiantedans la famille d'un prophète. Il s'en tira, suivant sa coutume, en faisant descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, qui exigeait quatre témoins pour convaincre une femme adultère [1]. Aïcha fut donc innocentée par l'absence des quatre témoins ; mais elle en garda rancune à Ali. A la mort de Mahomet, elle intrigua pour le faire écarter de la succession. Comme elle seule avait été témoin des derniers moments de Mahomet, elle conserva toujours beaucoup d'influence. Les candidats principaux étaient Omar et Aboubècre, père d'Aïcha. Aboubècre était un surnom qui veut dire

[1] Ch. 24.

père de la pucelle, parce que sa fille Aïcha fut la seule femme que Mahomet épousa vierge : toutes les autres étaient ou veuves ou répudiées. La contestation entre les partis rivaux fut longue et animée : ils faillirent en venir aux armes. Omar y mit fin, en proclamant de lui-même Aboubècre calife, c'est-à-dire vicaire ou lieutenant de Mahomet, et en lui prêtant serment de fidélité. Ali se plaignit de la manière dont l'élection s'était faite. Aboubècre s'excusa sur la nécessité des circonstances ; et, pour l'en convaincre encore mieux, envoya investir sa maison, avec ordre de l'y brûler avec ses amis, s'il ne donnait son consentement.

Un des premiers soins du nouveau calife fut de rassembler en un volume les chapitres épars de l'Alcoran ; car jusque-là il n'en existait pas de recueil. Il y avait des fragments écrits sur des omoplates de brebis, sur des pierres blanches, sur des feuilles de palmier, sur des morceaux de cuir ou d'étoffe ; d'autres n'étaient conservés que dans la mémoire des personnes qui disaient les avoir entendus, médiatement ou immédiatement, du prophète. Le collecteur, nommé Zaïd, fils de Tabet, recueillit donc pêle-mêle tous ces fragments et chapitres, sans indication, ni de date, ni d'époque, ni de circonstances ; le seul ordre qu'il y mit, fut de commencer par les plus longs et de finir par les plus courts, comme un marchand qui mesure tout à l'aune.

Du vivant de Mahomet, il s'était élevé dans l'Arabie plusieurs autres imposteurs, qui se donnaient comme lui, et avec autant de droit, le titre de prophète. Les deux principaux étaient Alawsad et Moseilamah. Mahomet eut l'adresse de faire assassiner le premier dans son lit, peu de jours avant de mourir lui-même [1]. Le second se maintint plus longtemps et se rendit même redoutable, d'autant plus qu'à la mort de Mahomet, un grand nombre d'Arabes abandonnèrent sa religion. L'historien arabe Aboulfeda dit même que tous les Musulmans, à l'exception des villes de Médine, de la Mecque et de Tajef, abandonnèrent dans ce moment l'islamisme. Aboubècre fit marcher contre Moseilamah une armée de quarante mille hommes, sous le commandement de Kaled. Après un combat acharné, Moseilamah fut défait et périt sur le champ de bataille avec dix mille des siens. D'autres insurrections furent étouffées de la même manière. Kaled fit ensuite la conquête de l'Irac, qui est l'ancienne Babylonie. Ce fut le commencement de la ruine de l'empire des Perses.

Mais déjà la guerre entre les Musulmans et les Grecs s'était allumée du vivant de Mahomet et par ses ordres, le 1er septembre 629, pour

[1] *Hist. univ.*, t. 41, p. 331, in-8°.

durer pendant plus de huit siècles, jusqu'à la ruine entière de l'empire grec par la prise de Constantinople, le 29 mai 1453. L'an 629, Mahomet choisit quatre capitaines, Zaïd, Jafar, Abdallah et Kaled, auxquels il donna le nom d'émirs ou de commandants, et il les envoya, avec un corps de troupes, pour subjuguer les Arabes chrétiens qui servaient l'empire des Grecs. Les Arabes ajoutent que c'était pour venger le meurtre d'un député, assassiné par ordre du gouverneur de Bosra. Ils marchèrent vers un bourg nommé Moucha, où Théodore, lieutenant du gouverneur de Palestine, se trouvait alors. Théodore fut averti de leur marche par un Coraïchite qui trahissait son parti. Ayant aussitôt rassemblé toutes les troupes des environs, il prévint les ennemis, fondit sur eux, les tailla en pièces; et, des quatre émirs, il ne resta que le seul Kaled, qui échappa à la défaite. Les Grecs l'en dédommagèrent bientôt. Les Arabes employés à la garde des frontières du désert recevaient une solde modique. A l'arrivée du trésorier impérial, qui était un eunuque du palais, ils se présentèrent pour la recevoir. L'eunuque leur dit avec insulte : Notre maître trouve à peine de quoi payer les soldats; comment payerait-il des chiens? Les Arabes, outragés, abandonnèrent aussitôt le service des Grecs, et ils se retirèrent près de leurs compatriotes, auxquels ils servirent de guides pour envahir les terres de l'empire [1].

L'an 633, pendant que l'empereur Héraclius, retiré à Émèse, se rendormait dans le sein des plaisirs, le calife Aboubècre s'occupait de conquérir la Syrie. Il envoya d'abord quelques troupes faire une incursion : elles ne rencontrèrent aucun obstacle. Les Arabes de la frontière, qui jusqu'alors avaient servi l'empire, indignés du refus des trente livres d'or qu'on avait coutume de leur payer tous les ans, favorisèrent leur passage et leur servirent de guides. Les Musulmans ravagèrent donc tout le pays, et revinrent sans aucune perte, après s'être rendus maîtres de tout le territoire de Gaza, qui donne entrée dans le désert voisin du mont Sinaï. Aboubècre envoya alors une armée de vingt mille hommes. Leur approche réveilla l'empereur, qui vint à Damas. Il détacha Sergius, gouverneur de Césarée, avec cinq mille hommes, pour observer la marche des Sarrasins, et les combattre s'il en trouvait l'occasion. *Sarrasins* vient d'un mot arabe qui veut dire *Orientaux*. Sergius les rencontra près de Gaza, ne put éviter de les combattre, fut défait, blessé et pris. Les Sarrasins l'enfermèrent dans une peau de chameau fraîchement écorché; cette peau se rétrécissant à mesure qu'elle se desséchait, il mourut dans des tourments horribles. C'était une vengeance. Sergius avait empêché l'em-

[1] Theophan. *Hist. du Bas-Empire*, l. 56, avec les notes de Saint-Martin.

pereur de permettre aux Sarrasins alliés d'employer les trente livres d'or qu'ils recevaient tous les ans à commercer avec les autres Arabes [1].

Dans la même campagne, Bosra fut pris par la trahison de son gouverneur, ensuite Gaza, Tadmor ou Palmyre, et plusieurs autres villes. Damas même est assiégé, l'armée grecque est battue en plusieurs rencontres : Damas est pris l'an 634. A cette nouvelle, Héraclius s'écrie : Adieu la Syrie ! et se dispose à abandonner le pays et à retourner à Constantinople. Aboubècre meurt ; mais il est remplacé par Omar.

Héraclius assembla son conseil, et demanda quelle pouvait être la cause des succès étonnants des Arabes, si inférieurs aux Romains pour le nombre, pour la science militaire, pour la manière de s'armer. Après quelques moments de silence, un vieillard se leva, et dit qu'on ne pouvait attribuer les victoires des Sarrasins qu'à la colère de Dieu irrité contre les Romains, qui, foulant aux pieds les lois de l'Évangile, s'abandonnaient aux plus honteux désordres, et se faisaient une guerre intestine plus opiniâtre que celle des Sarrasins, par leurs concussions, leurs violences, leurs injustices et leurs usures. L'empereur convint de la vérité de ces reproches, et déclara qu'il allait quitter la Syrie et se retirer à Constantinople. Il partit, en effet, pour Jérusalem ; et, persuadé que cette ville serait bientôt la proie des Musulmans, il en emporta la sainte croix, et prit par terre le chemin de Constantinople, avec l'impératrice Martine, sa seconde femme, qui semblait l'occuper un peu plus que le salut de l'empire. Martine était même sa nièce. Ce mariage incestueux causa un grand scandale : on y voyait quelque chose de sinistre. Le patriarche Sergius en écrivit à l'empereur pour l'engager à rompre cette union. Héraclius répondit : Vous avez parlé en patriarche et en ami ; c'est à nous maintenant à voir si nous voulons vous obéir. Ce prince était devenu timide et craignait la mer. Arrivé au Bosphore, il n'osa se montrer, vaincu et fugitif, à cette même capitale, où, vainqueur des Perses, il avait fait naguère une entrée triomphale. Il s'arrêta dans un palais sur la côte d'Asie, et y séjourna longtemps, malgré les instances des magistrats et du sénat, qui le pressaient de se rendre aux vœux du peuple, qui le chérissait toujours. Il se contentait d'envoyer ses fils les jours de fête et de réjouissances publiques, pour assister, selon l'usage, à l'office solennel, et pour présider aux jeux du cirque. Pendant ce séjour, il découvrit ou crut découvrir une conjuration formée contre sa personne. On en accusait Athalaric, son fils naturel, Théodore, son

[1] Niceph., *Brev. hist.*, p. 16.

neveu, et plusieurs autres de moindre considération. Sa mélancolie lui fit croire aisément qu'ils étaient coupables, et, sans beaucoup d'examen, il leur fit couper le nez, les mains et le pied droit. Enfin il consentit à entrer dans Constantinople ; mais, pour ménager sa faiblesse, il fallut jeter sur le Bosphore un pont de bateaux que l'on recouvrit de terre, et dont les côtés, garnis de branches d'arbres et de feuillages, dérobaient la vue de la mer [1].

Cependant les Sarrasins continuaient à soumettre et à prendre des villes, notamment Balbec et Émèse. Héraclius, faisant un dernier effort, envoya une nouvelle armée ; mais elle était, ou peu s'en faut, autant à craindre pour le pays que les Sarrasins. Des officiers grecs violèrent la femme de leur hôte et coupèrent la tête à un petit enfant qui troublait par ses cris la violence qu'ils faisaient à sa mère. Cette femme prit la tête de son enfant, la présenta au général et lui demanda justice. Le général ne l'écouta point. Alors son mari alla secrètement trouver le chef des Sarrasins, et prit avec lui des mesures pour se venger de toute l'armée des Grecs, qui perdirent en cette campagne plus de cent mille hommes, tant tués que prisonniers.

La sainte cité de Jérusalem fut prise elle-même par les Musulmans, l'an 636, après avoir soutenu un siége de deux ans. Elle se rendit enfin, par composition, au calife Omar, présent en personne. Il y entra, vêtu, comme par dévotion, d'un manteau de poil de chameau, et, s'étant fait montrer la place du temple de Salomon, il commença lui-même à transporter les immondices dont elle était pleine, et résolut d'y bâtir un lieu de prière pour ceux de sa secte. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, qui avait succédé, l'an 634, à saint Modeste, successeur lui-même de saint Zacharie, crut voir alors, suivant la prophétie de Daniel, l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Voici le texte de la capitulation, suivant les auteurs arabes : Au nom de Dieu clément et miséricordieux, de la part d'Omar, fils de Hittab, aux habitants d'Ælia. Ils seront protégés ; ils conserveront leur vie et leurs biens. Leurs églises ne seront pas démolies, eux seuls en auront l'usage ; mais ils n'empêcheront pas les Musulmans d'y entrer ni jour ni nuit ; ils en ouvriront les portes aux passants et aux voyageurs ; ils n'érigeront point de croix au-dessus ; ils ne sonneront point les cloches, et se contenteront de tinter ; ils ne bâtiront de nouvelles églises ni dans la ville ni dans son territoire. Si quelque voyageur musulman passe par leur ville, ils seront obligés de le loger et de le nourrir gratuitement pendant trois jours. On ne les obligera point d'enseigner l'Alcoran à leurs enfants ; mais ils ne par-

[1] Niceph., *Brev. hist.*, p. 15, 17, 18.

leront point ouvertement de leur religion aux Musulmans, ne solliciteront personne à l'embrasser, et n'empêcheront point leurs parents de la quitter pour faire profession du musulmanisme. Ils ne montreront pas publiquement dans les rues leurs croix et leurs livres. Ils témoigneront du respect aux Musulmans, et céderont leur place lorsque ceux-ci voudront s'asseoir. Ils ne seront pas vêtus comme eux; ils ne porteront ni leurs bonnets, ni leurs turbans, ni leur chaussure; ils garderont partout un habillement distinctif, et ne quitteront jamais la ceinture. Ils ne partageront pas les cheveux comme les vrais fidèles. Ils ne parleront pas la même langue, ne prendront pas les mêmes noms, et ne se serviront pas de la langue arabe dans les devises de leurs cachets. Ils n'iront point à cheval avec des selles. Ils ne porteront aucune sorte d'armes. Ils ne vendront point de vin. Ils ne prendront chez eux aucun domestique qui ait servi un Musulman. Ils payeront ponctuellement le tribut. Ils reconnaîtront le calife pour leur souverain, et ne feront jamais, ni directement ni indirectement, rien de contraire à son service.

Cependant la mosquée que le calife Omar faisait bâtir sur l'emplacement du temple de Salomon commençait à s'élever, lorsqu'elle s'écroula tout à coup. Les Juifs, plus ennemis des chrétiens que les Musulmans mêmes, persuadèrent au calife que cet édifice ne pourrait subsister tant qu'il y aurait une croix élevée sur le mont des Olives; il la fit abattre, et, à cette occasion, les Musulmans détruisirent toutes les croix. Omar se rendit à Bethléhem, entra dans l'église bâtie sur le lieu même où était né le Sauveur, et y fit sa prière. Mais, pour empêcher que les Sarrasins ne s'en rendissent les maîtres, il donna au patriarche une sauvegarde signée de sa main, portant défense aux Musulmans de prier dans cette église plus d'un seul à la fois. Malgré ces précautions, les Musulmans s'en emparèrent dans la suite, ainsi que de la moitié du portique de Constantin à Jérusalem, et ils bâtirent une mosquée dans ces deux endroits [1].

La prise de Jérusalem fut suivie de la soumission de Césarée, de Sébaste, l'antique Samarie, de Naplouse, l'antique Sichem ou Sichar, de Lydda ou Diospolis, de Jafa ou Joppé, et de toute la Palestine. La ville d'Alep en Syrie se soumit également; mais le commandant du château, nommé Youkinna, se défendit pendant quatre mois avec une valeur incroyable. Mais enfin, les Sarrasins ayant escaladé le château pendant la nuit, il donna aux siens l'exemple de l'apostasie et se déclara Musulman. De ce jour, il fut l'ennemi le plus dangereux et le plus perfide des Chrétiens. Il engagea les deux fils de son cousin

[1] Théophane, *Hist. du Bas-Empire*, l. 58.

Théodore, qui commandait la forteresse d'Azaz, à égorger leur père dans son lit, en promettant au parricide la main de sa fille, dont ils étaient éperdument amoureux. Azaz était située entre Alep et Antioche, et facilitait les moyens d'attaquer et de prendre cette dernière ville. Héraclius, croyant toujours régner en Syrie tant qu'il en conserverait la capitale, envoya son fils, l'empereur Héraclius Constantin, avec une flotte pour secourir Antioche. Plusieurs auteurs ajoutent qu'Héraclius s'y rendit lui-même. Le perfide Youkinna, s'étant concerté avec deux cents autres renégats, se laissa prendre et conduire au jeune empereur, disant que c'était pour rentrer dans la vraie religion et expier son apostasie. Constantin le crut sur ses belles paroles, et lui confia le commandement des renégats, qui arrivaient l'un après l'autre. Peut-être à l'instigation de ce traître, Constantin envoya quelqu'un pour tuer Omar; l'assassin fut découvert, et il n'en revint aux Grecs que la honte. Cependant les deux armées se battaient sous les murs d'Antioche. Les Grecs eurent l'avantage en deux rencontres; mais dans une troisième, par la perfidie d'Youkinna, ils furent mis dans une déroute complète. La ville se rendit: c'était l'an 638. Constantin, ayant perdu une dernière bataille près de Césarée, se rembarqua pour Constantinople, et la Syrie entière tomba au pouvoir des Sarrasins, à qui la peste, venue à la suite de la guerre, fit perdre la même année vingt-cinq mille hommes, avec la plupart de leurs généraux [1].

Pendant la même année 638, les Sarrasins commencèrent et achevèrent la conquête de la Mésopotamie par la prise des antiques cités d'Édesse, de Haran, de Nisibe, de Résen et d'Amid. Dès l'année 637, le gouverneur impérial de la province, sans l'aveu de l'empereur, était convenu avec les Sarrasins de leur payer tous les ans cent mille pièces d'or, à condition qu'ils ne passeraient pas l'Euphrate. L'empereur, irrité, l'envoya en exil et le remplaça par un autre, mais qui ne put empêcher la conquête des Sarrasins. Ceux-ci, pendant les années 638 et 639, bâtirent dans la Chaldée les villes de Coufa et de Bassora, qui, devenues bientôt considérables, leur ouvraient l'empire des Perses, dont la conquête se fit six ans plus tard.

Le calife Omar avait chargé Amrou, l'un de ses généraux, d'aller conquérir l'Égypte aussitôt qu'on aurait achevé la conquête de la Syrie. Cyrus, patriarche d'Alexandrie, lui fournissait un prétexte qui donnait à son invasion une apparence de justice. Dès l'an 635, prévoyant bien que les Sarrasins se jetteraient sur l'Égypte dès qu'ils seraient en possession de la Syrie, le patriarche avait lié une intrigue

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 58.

secrète avec Omar, ou plutôt avec Amrou, son lieutenant; et, sans consulter l'empereur, il promettait au calife deux cent mille pièces d'or de tribut annuel s'il s'abstenait d'attaquer l'Égypte. Le gouverneur impérial, Mocaucas, était d'intelligence avec lui. Tous les deux étaient fauteurs ardents d'une hérésie : le gouverneur, d'une hérésie ancienne, celle d'Eutychès, sous le nom de jacobites; le patriarche, d'une hérésie nouvelle, le monothélisme, enfant naturel de la précédente. Déjà ils avaient envoyé à Médine une partie de la somme stipulée. Mais ne pouvant la recueillir tout entière sans l'autorité du prince, Cyrus se vit obligé d'en demander la permission à l'empereur.

Il ajoutait que, outre ce premier service rendu à l'empire, il avait en tête un projet plus merveilleux encore et qui devait faire tomber les armes des mains aux Sarrasins, mais qu'il ne voulait s'en ouvrir à l'empereur que sur un ordre spécial de sa part. Héraclius fut très-surpris et très-indigné que le patriarche eût osé de son chef rendre une province de l'empire tributaire des Sarrasins ; mais, dissimulant pour le moment sa colère, il envoya des troupes pour s'opposer à l'entrée des Barbares. Il en était temps: Amrou était déjà sur les frontières de l'Égypte. Le général des troupes impériales, l'Arménien Manuel, de la famille chinoise des Mamigoniens, lui envoya demander ce qu'il venait chercher. Je viens, dit Amrou, chercher le tribut qu'on s'est engagé à nous payer. Manuel répondit : Je ne suis pas un Cyrus désarmé pour vous payer tribut, mais un homme armé de toutes pièces. La réponse était belle, mais l'effet ne répondit point à la réponse. L'armée impériale fut défaite, et Manuel contraint de se réfugier dans Alexandrie avec un petit nombre des siens. Héraclius envoya un nouveau général avec de nouvelles troupes; elles furent également défaites, et le général tué sur le champ de bataille. Amrou assiégea et prit la ville et la forteresse de Misr, actuellement le vieux Caire, par la trahison du gouverneur Mocaucas, qui obtint une capitulation pour tous les Coptes ou anciens habitants du pays, de race égyptienne. Il fut convenu qu'ils payeraient chaque année deux pièces d'or par tête, à l'exception des vieillards, des femmes et des enfants au-dessous de seize ans. Suivant les annales d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie au dixième siècle, le nombre des Coptes qui furent alors enregistrés pour le tribut se trouva de six millions : ce qui en y joignant ceux qu'on n'inscrivait pas, fait plus de douze millions pour la population totale des Égyptiens, sans y compter les Grecs. Aujourd'hui elle n'est pas du tiers. Il ne restait aux Sarrasins qu'à prendre Alexandrie pour être maîtres de toute l'Égypte. Ils l'assiégèrent dès la même année 640.

Cependant Héraclius avait fait demander au patriarche Cyrus son

merveilleux projet pour désarmer les Sarrasins. Cyrus lui apprit que c'était de donner en mariage une des princesses ses filles au général musulman Amrou, qui ne manquerait pas de se faire baptiser pour parvenir à une alliance si honorable. L'historien Nicéphore ajoute que le général musulman et son armée avaient une grande confiance dans le patriarche Cyrus, et qu'ils l'aimaient beaucoup. Héraclius fit venir ce dernier à Constantinople, le conduisit sur la grande place, devant tout le peuple, et l'accusa vivement d'avoir livré l'Égypte aux Sarrasins. Cyrus dit pour sa justification que, si, comme il l'avait conseillé, on avait payé tribut aux Sarrasins, on serait encore tranquille, et rejeta le crime de trahison sur d'autres. Héraclius, en colère, l'appela un païen, un ennemi de Dieu, qui avait conspiré contre les Chrétiens, et conseillé de marier la fille de l'empereur au chef des Sarrasins. Il s'emporta jusqu'à le menacer de la mort, et le livra au préfet de la ville pour le mettre à la torture : tout cela en présence du peuple.

Peu après, ayant su la prise de Misr et le siége d'Alexandrie, il envoya ce même Cyrus aux mêmes Sarrasins pour négocier et renouveler avec eux, au nom de l'empereur, le même traité dont il venait de lui faire publiquement un crime, et pour leur offrir le tribut stipulé, pourvu qu'ils voulussent sortir de l'Égypte. Amrou, ayant entendu les propositions du patriarche, lui montra une grande colonne qui était devant eux, et lui demanda : Peux-tu avaler cette colonne ? Non, répondit le patriarche. Eh bien ! répliqua le Musulman, nous ne pouvons pas davantage sortir de l'Égypte. Et il continua d'assiéger Alexandrie pendant quatorze mois [1].

La dévastation de l'Orient et de l'Égypte par les Perses et les Musulmans, si elle ébranla la foi d'un grand nombre, couronna aussi la persévérance de plusieurs. Une multitude de Chrétiens souffrirent la mort plutôt que d'abjurer la foi du Christ. Ce qui est encore plus merveilleux, c'est que ces calamités des Chrétiens servirent à la conversion de plusieurs Persans idolâtres. Nous en avons un illustre exemple dans le saint martyr Anastase. Il était non-seulement Persan d'origine, mais mage de profession, comme son père, qui lui avait enseigné la magie dès sa première enfance. Son nom persan était Magundat. Il servait dans la cavalerie, lorsque, après la prise de Jérusalem, la sainte croix fut transportée à Ctésiphon, capitale de la Perse. A l'approche de la sainte relique, les infidèles étaient saisis de crainte et les fidèles remplis de joie. On en parlait dans tout le royaume. Magundat voulut savoir quel était ce mystère. Les uns lui

[1] Theophan., p. 223. Niceph., p. 14, edit. Venet.

dirent : C'est le Dieu des Chrétiens qui arrive. Mais, se disait-il en lui-même, comment ce grand Dieu qui habite le ciel et que les Chrétiens adorent peut-il arriver ici ? A force de s'enquérir, il apprit que c'était la croix sur laquelle le Fils de Dieu, le Christ, que les Chrétiens adorent, avait été attaché pour le salut du genre humain. Dès lors il s'informa curieusement de tout ce qui regardait la religion chrétienne. Plus il apprenait à la connaître, plus il se sentait attiré vers elle. Les illusions de la magie disparaissaient comme les ténèbres devant la lumière.

Ayant quitté la milice, il se retira dans la ville d'Hiéraple, chez un orfévre persan, qui était chrétien, et y apprit son art. Ce qu'il désirait surtout, c'était de recevoir le baptême. L'orfévre, qui craignait les Perses, alors maîtres du pays, différait toujours. Cependant il le menait avec lui dans les églises. Magundat, y ayant vu peintes les histoires des martyrs, lui demandait ce que tout cela voulait dire. Apprenant alors les souffrances et les miracles des saints, leur constance devant les tyrans le ravissait d'admiration.

Après avoir ainsi passé quelque temps à Hiéraple, il se rendit à Jérusalem, dans le désir de se faire chrétien. Il y logea également chez un orfévre, qui, voyant sa ferveur, le mena chez Élie, prêtre de l'église de la Résurrection. Celui-ci, l'ayant embrassé comme son fils, le conduisit au saint prêtre Modeste, qui gouvernait l'église de Jérusalem comme vicaire du patriarche Zacharie, prisonnier en Perse. Magundat reçut donc le baptême avec d'autres Persans, qui souffrirent depuis le martyre à Édesse, et il prit alors le nom d'Anastase. Il demeura huit jours chez le prêtre Élie. Quand il eut déposé les habits blancs, Élie lui demanda quel genre de vie il comptait embrasser. Anastase le pria de le faire moine. Élie le recommanda au monastère de Saint-Anastase, près de Jérusalem, où l'abbé Justin le reçut sous sa discipline, le fit instruire dans les lettres grecques et élever comme son propre fils. C'était l'an 620.

Anastase vécut sept ans dans ce monastère, occupé aux humbles travaux de la cuisine et du jardin, obéissant volontiers à tous les frères, mais appliqué surtout à entendre lire les Écritures saintes et les vies des saints Pères. Quand il se rencontrait quelque chose qu'il ne comprenait pas, il interrogeait son maître, qui avait de tout une parfaite intelligence. Dans sa cellule, il lisait en particulier les combats des principaux martyrs, qui le faisaient fondre en larmes. Il priait Dieu, dans le secret de son cœur, de lui faire la grâce de combattre comme eux pour sa gloire. Le démon le tracassa par le souvenir des formules et des opérations magiques. Il fut délivré de ces embûches par sa fidélité à les découvrir au supérieur du monastère, et par les prières de

la communauté. Peu après il eut un songe, où, étant sur une haute montagne, un personnage lui présenta une coupe d'or remplie de vin, en disant : Prenez et buvez. Il comprit que Jésus-Christ l'appelait à la participation de son calice par le martyre. Il s'en ouvrit secrètement à son abbé, se recommanda à ses prières, sortit du monastère, alla visiter les divers sanctuaires de la Palestine, et se rendit enfin à Césarée, où il demeura deux jours dans l'église de la Sainte-Vierge.

Le troisième jour, comme il allait à l'oratoire de Sainte-Euphémie, il vit en passant des mages qui s'appliquaient à des prestiges de magie. Animé du zèle de Dieu, il s'approcha, et leur dit : Pourquoi vous tromper et tromper les autres par vos maléfices ? Surpris de sa liberté : Qui êtes-vous, demandèrent-ils, et de quel pays, pour nous parler de la sorte ? Il répondit : J'ai été moi-même avec vous autrefois, et je connais vos impostures. Comme il commençait à les réfuter, ils gardèrent le silence ; seulement ils le prièrent de ne pas divulguer leurs mystères dans le public, et le laissèrent aller. A quelques pas plus loin, des cavaliers persans qui stationnaient devant le logis de leur chef se dirent en leur langue : Voilà un espion, un délateur. Anastase les regarda, et dit : Je ne suis pas un délateur, mais serviteur de Jésus-Christ, et j'ai été ce que vous êtes. Ils l'arrêtèrent aussitôt, et leur chef, l'ayant interrogé, le mit en prison pendant trois jours, sans qu'il voulût rien manger de leurs aliments, y soupçonnant des maléfices. Un Chrétien, ayant pénétré dans la prison, le félicita de ses chaînes et l'encouragea beaucoup à ne pas craindre les tourments et la mort pour le nom de Jésus-Christ, mais à répondre avec confiance au marzban ou gouverneur, qui venait d'arriver à Césarée.

Introduit au tribunal du marzban, il ne se prosterna point, suivant l'usage des Perses. Interrogé sur son nom et sur son origine, il répondit : Je suis Chrétien, Persan de nation, de la province de Rasec, du village de Rasnuni ; j'ai été cavalier et mage, mais j'ai abandonné les ténèbres pour venir à la lumière ; mon premier nom était Magundat, mon nom de Chrétien est Anastase. Le marzban dit : Quitte cette erreur et reviens à ta première religion. A Dieu ne plaise, répondit Anastase, que je renie le Christ ! Est-ce que l'habit que tu portes te plaît si fort ? demanda le gouverneur. Cet habit est ma gloire, fut la réponse. Le gouverneur dit : C'est le démon qui t'inspire. Le démon m'inspirait, dit Anastase, lorsque j'étais imbu de mon ancienne erreur ; celui qui m'inspire maintenant, c'est le Christ, qui poursuit les démons. Est-ce que tu ne crains pas le roi ? dit le gouverneur ; est-ce que tu ne crains pas qu'il te fasse crucifier s'il apprend à te connaître ? Pourquoi le craindrais-je ? répliqua le saint. N'est-il

pas un homme sujet à la pourriture, aussi bien que vous ? Le gouverneur, en colère, le fit conduire en prison, chargé de chaînes, et le condamna à porter de grosses pierres. Quelques-uns de sa province, le voyant en cet état, lui disaient : A quoi penses-tu ? jamais personne de notre pays ne s'est fait Chrétien. Tu fais rire le monde après nous. Comme il ne voulait pas les écouter, ils le maltraitèrent de plus en plus. Mais le généreux athlète souffrait tout avec joie.

Le gouverneur le fit comparaître une seconde fois, et lui dit : Si tu es fils de mage et si tu sais la magie, dis-m'en quelque chose. A Dieu ne plaise, répondit Anastase, que je dise un mot de ces matières ! Après quelques autres réponses, le gouverneur le fit étendre par terre et battre de verges jusqu'à ce qu'il se rendît. Le saint fit l'observation qu'on n'avait pas besoin de le lier, et pria seulement qu'on lui ôtât son habit, pour ne pas le déchirer, et qu'on le frappât sur la chair. Car, dit-il, ce que vous faites n'est qu'un jeu. Et quand vous me couperiez en morceaux, jamais je ne renierai mon Seigneur Jésus-Christ. Le gouverneur, émerveillé de sa constance, le fit revenir une troisième fois, et lui dit : Souviens-toi de l'art magique, et sacrifie, pour ne pas périr misérablement. Le serviteur de Dieu répondit : A quels dieux m'ordonnez-vous de sacrifier ? au soleil, à la lune, au feu, à la mer, aux montagnes, aux collines, aux autres éléments et aux métaux ? Me préserve Dieu d'adorer jamais vos idoles ! C'est le Christ, fils de Dieu, qui a fait toutes ces choses pour notre service. Mais vous vous abusez en servant les démons et les quadrupèdes. Hommes faits à l'image de Dieu, vous ignorez le Dieu qui vous a faits. Le saint développa ces pensées avec une éloquence qui étonnait tous les assistants, et fut reconduit en prison.

L'abbé de son monastère, ayant appris ses glorieux combats, lui envoya des lettres, avec deux religieux, pour le féliciter et l'encourager à la persévérance. C'est l'un de ces religieux qui a écrit l'histoire de sa vie et de ses miracles. Le saint, non content de souffrir le jour, veillait encore les nuits à prier et à louer Dieu. Comme il était enchaîné avec un autre prisonnier, il avait grand soin de ne pas le déranger. Un Juif qui le voyait portant le jour de grosses pierres et priant toute la nuit, se demandait avec étonnement quel était cet homme. Une certaine nuit, comme il observait le saint qui disait les hymnes matutinales, il vit la prison éclairée tout d'un coup d'une grande lumière ; des personnages vêtus de blanc y entrèrent, qui entourèrent le martyr. Ravi d'admiration, le Juif disait en lui-même : Ce sont des anges ! Il les vit ensuite revêtus de pallium ou de manteaux parsemés de croix, et il se dit : Ce sont des évêques ! Le martyr Anastase paraissait lui-même vêtu de blanc et resplendissant de

lumière. Un jeune homme éclatant se tenait devant lui avec un encensoir d'or, et y mettait de l'encens. A la vue de ces merveilles, le Juif s'efforça d'éveiller son voisin, qui était un juge chrétien de Scythopolis ; mais il dormait si profondément, qu'il ne s'éveilla qu'à la longue. Regarde, lui dit le Juif. Ils regardèrent tous deux, mais ne virent plus rien. Le Juif lui ayant raconté tout ce qu'il avait vu, ils glorifièrent tous deux Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cependant le gouverneur, ayant reçu les ordres du roi Chosroès, envoya dire à saint Anastase : Le roi demande seulement que vous disiez cette parole : Je ne suis pas Chrétien. Après quoi vous serez libre d'agir comme bon vous semblera. Le martyr répondit : A Dieu ne plaise que je renonce le Christ ! Le gouverneur lui fit dire une seconde fois : Je sais que vous avez honte de le renoncer devant vos compatriotes ; mais, comme les ordres du roi sont pressants, dites seulement cette parole devant moi et deux autres, et je vous laisserai aller. Le martyr lui fit répondre : A Dieu ne plaise que je renonce jamais mon Seigneur, ni devant vous, ni devant personne ! Alors le gouverneur lui déclara que le roi ordonnait de l'envoyer en Perse, chargé de chaînes. Le saint répondit : Si vous voulez, j'irai tout seul trouver votre roi. Le gouverneur y joignit deux autres Chrétiens, pour partir cinq jours après.

Dans l'intervalle arriva la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Le saint martyr, les deux religieux du monastère, les deux Chrétiens captifs et plusieurs fidèles de la ville célébrèrent la vigile en prison, par des hymnes, des psaumes et des cantiques, oubliant qu'ils étaient dans les fers. Le matin, un magistrat chrétien demanda au gouverneur la permission d'ôter les fers aux prisonniers pendant la fête et de les conduire à l'église, avec promesse de les ramener en prison. Le gouverneur y consentit. Le saint martyr Anastase se rendit donc de la prison à l'église. Ce fut une grande joie pour tous les fidèles. L'exemple de sa constance ranima le courage des plus faibles. Ceux mêmes qui désespéraient de la foi chrétienne se sentirent fortifiés par sa vue seule ; ils baisaient ses chaînes et lui disaient : Nous sommes prêts à mourir, comme vous, pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après la messe solennelle, le magistrat le conduisit dans sa maison, avec les deux religieux de son monastère, mangea avec eux, et puis le ramena dans la prison.

Les cinq jours étant passés, saint Anastase partit de Césarée avec les deux Chrétiens et un religieux de son monastère pour l'assister et informer l'abbé de tout ce qui arriverait. C'est le même religieux qui a écrit la vie, le martyre et les miracles du saint. Beaucoup de fidèles l'accompagnèrent hors de la ville, versant beaucoup de

larmes et glorifiant Dieu de son courage à mourir pour Jésus-Christ. Dans tous les lieux où il passait, sa présence répandait la joie parmi les fidèles; tous le recevaient avec de grands honneurs et l'accompagnaient hors des villes, comme un martyr de Jésus-Christ. Arrivé en Perse, il fut mis en prison dans le bourg de Bethsaloé, à deux lieues du château de Dastagerd, où se tenait le roi Chosroès. Le religieux qui l'accompagnait logea dans la maison de Cortac, fils de Jesdin, un des principaux fonctionnaires du royaume, qui était chrétien, aussi bien que sa famille. L'intendant des prisons était également chrétien.

Quelques jours après son arrivée, Chosroès envoya un juge pour procéder à son interrogatoire, et lui demander entre autres choses pourquoi il avait quitté la religion des Perses pour se faire Chrétien. Le saint martyr répondit par interprète, ne voulant pas s'expliquer en persan, quoiqu'on l'en pressât beaucoup : Vous vous abusez en adorant les démons à la place de Dieu. Moi-même je les adorais autrefois, aveuglé par la même erreur. Maintenant je sers et adore le Dieu tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment; et je me suis convaincu que vos dieux sont une imposture pernicieuse des démons. Misérable ! dit le juge, celui que les Chrétiens adorent n'a-t-il pas été crucifié par les Juifs? Comment donc as-tu abandonné ta religion pour te faire Chrétien ? Le martyr répondit : Que celui que les Chrétiens adorent ait été crucifié par les Juifs, vous dites vrai : mais pourquoi n'ajoutez-vous pas que c'est parce qu'il l'a bien voulu ? Car c'est lui qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'elle renferme ; qui ensuite a daigné descendre sur la terre, prendre la nature humaine, être enfin attaché à la croix, pour délivrer le genre humain de la tromperie de Satan, que vous adorez. Vous rendez un culte au feu et aux autres éléments, ainsi qu'à des choses qu'il ne convient pas de dire, adorant la créature plutôt que le Créateur. Le juge dit : Laisse là tous ces discours. Voici que le roi t'offre des dignités, des richesses, des chevaux, pour être de ses principaux officiers ; reviens seulement à ta première religion. Le bienheureux Anastase répondit : Jamais je ne renierai mon Seigneur Jésus-Christ ; au contraire, je le sers et je l'adore de toutes mes forces. Quant aux dons de votre roi, je les regarde comme de l'ordure.

Le juge, ayant fait son rapport au roi, fit battre le saint martyr à coups de bâton, pour le réduire par les tourments, s'il ne voulait céder aux promesses. Le voyant inflexible, il le fit torturer de différentes manières : tantôt il le faisait suspendre d'une main avec de grosses pierres aux pieds; tantôt il faisait poser de travers, sur ses jambes, une grande pièce de bois, appesantie encore par deux hommes

montés sur les deux bouts. Ce supplice, que l'on regardait comme insupportable, le saint martyr le souffrit avec une tranquillité qui épouvanta le juge ; en sorte qu'il retourna prendre de nouveaux ordres du roi. Dans l'intervalle, l'intendant des prisons et le religieux du monastère s'appliquèrent à le consoler et à l'encourager. Beaucoup d'autres chrétiens, parmi lesquels les fils de Jesdin, venaient se prosterner à ses pieds, baisaient ses chaînes, se recommandaient à ses prières, et lui demandaient quelque bénédiction ou pieux souvenir. Comme il s'y refusait par humilité, ils appliquèrent de la cire sur ses chaînes, pour en conserver l'empreinte comme une relique.

Cinq jours après, le roi envoya le même juge pour faire mourir le saint martyr et les autres Chrétiens captifs, au nombre de soixante-dix, et parmi eux les deux Chrétiens de Césarée. Ils furent étranglés sous les yeux du saint, à qui le juge dit ensuite : Eh bien ! que penses-tu faire ? périr avec ces malheureux ? Obéis plutôt au roi, et accepte les honneurs qu'il t'offre ; tu seras distingué dans le palais, et comme un d'entre nous. Le saint martyr, levant les yeux au ciel, rendit grâces à Dieu de ce qu'il accomplissait ainsi son désir, et répondit au juge : J'espérais être coupé en morceaux pour l'amour de Jésus-Christ. Que si c'est là la mort dont vous me menacez, je rends grâces à Dieu de ce que, par une souffrance si peu considérable, il me rend participant de la gloire de ses martyrs. Et il souffrit avec une grande joie le même supplice. Après qu'ils l'eurent étranglé, ils lui coupèrent la tête et la portèrent au roi. L'intendant des prisons, qui était Chrétien, voulut placer son corps à part, pour le reconnaître. Mais les licteurs, qui étaient des Juifs, ne le permirent pas. Toutefois, les fils de Jesdin, qui l'avaient assisté à la mort, leur ayant donné une immense somme d'argent, ils y consentirent. Le religieux qui l'avait suivi de Césarée vint de nuit, avec les serviteurs de Jesdin et quelques moines, enleva le corps et l'inhuma dans le monastère de Saint-Sergius, à un quart de lieue de la ville. Saint Anastase consomma son martyre le 22 de janvier, la dix-huitième année de l'empereur Héraclius, c'est-à-dire l'an 628.

La veille de sa mort, il avait dit à d'autres prisonniers emmenés de Palestine : Sachez, mes frères, que demain je finirai par la grâce de Dieu ; mais vous-mêmes, vous serez délivrés dans peu de jours, et ce roi injuste sera mis à mort. En effet, dix jours après, le 1er de février, l'empereur Héraclius arriva avec son armée victorieuse. Le moine qui avait suivi le saint revint au bout d'un an à son monastère, rapportant la tunique du martyr. Il raconta à l'abbé toute son histoire, et l'écrivit dès lors, telle que nous l'avons et telle qu'elle fut lue au septième concile général. Le corps de saint Anastase fut depuis

apporté par le même moine à Constantinople, et ensuite en Palestine, à son monastère. La relation des miracles qui se firent pendant cette translation fut écrite par un témoin oculaire. Enfin, le portrait du saint martyr et sa tête même furent apportés à Rome, où on les voit encore au monastère nommé *ad Aquas Salvias*, qui porte le nom de saint Vincent et de saint Anastase [1]. Car l'Église romaine les honore ensemble, le 22 de janvier.

Les actes du saint martyr sont particulièrement remarquables, en ce qu'ils nous apprennent, d'une manière authentique, quelle était la religion des mages et des Perses, vers le milieu du septième siècle, lorsqu'ils furent subjugués par les Musulmans et contraints d'embrasser la leur. En résumant son histoire, l'on voit que cette nation ne peut pas se plaindre de n'avoir pu connaître la vérité. Lorsqu'elle descend de ses montagnes pour succéder aux Assyriens dans la monarchie universelle, elle rencontre à Babylone le prophète Daniel, chef des mages, commensal de Cyaxare et de Cyrus, qui a prédit leur histoire présente et future, et qui, de la fosse aux lions, leur prêche le culte du vrai Dieu. Plus tard elle voit la vérité assise sur le trône, avec Esther et Mardochée. Des mages viennent à Bethléhem adorer le Christ nouveau-né, prédit par Daniel, autrefois leur chef. Des Élamites, nom primitif et paternel des Persans, assistent dans Jérusalem, le jour de la Pentecôte, à la promulgation solennelle de la religion chrétienne et de l'Église catholique par la bouche de son chef, l'apôtre saint Pierre. Depuis cette époque jusqu'au moment où ils succombent sous le cimeterre des Mahométans, les Perses voient une multitude infinie d'entre eux, mages et autres, souffrir la mort pour la foi chrétienne dans les persécutions sanglantes des Sapor et des Chosroès. Cependant le corps des mages, avec le corps de la nation, fermant les yeux à la lumière, continue d'adorer le soleil, la lune, le feu et les autres éléments. Si leur idolâtrie est un peu moins grossière que ne le fut celle de l'Égypte et de la Grèce, ils n'en sont pas moins idolâtres, puisqu'ils adorent la créature au lieu du Créateur : leur punition n'en est pas moins juste.

Au milieu des grandes guerres qui désolaient l'Orient, les monastères eurent particulièrement à souffrir. L'an 619, les Perses ayant pris Ancyre, capitale de la Galatie, près de laquelle était le monastère d'Attaline, les moines, avec leur abbé Eustathe, furent obligés d'abandonner le pays et de changer souvent de place, par la crainte des infidèles. Comme ils ne pouvaient, dans ces fréquents voyages, porter avec eux beaucoup de livres, l'abbé Eustathe écrivit à An-

[1] *Acta SS.*, 22 *januar.*

tiochus, moine de la laure de Saint-Sabas en Palestine, de lui faire un abrégé de toute l'Écriture sainte, contenant en un seul volume, facile à porter, tout ce qui est nécessaire au salut. En même temps il le pria de lui raconter au vrai la mort et les vertus des quarante-quatre moines de la même laure, tués par les Arabes cinq ans auparavant.

Antiochus fit ce que lui demandait l'abbé Eustathe; mais il ne put le faire avec toute l'exactitude qu'il eût désirée à cause qu'il était lui-même contraint à changer continuellement de demeure, par la crainte des Barbares. Avec le récit du martyre de ses confrères, il lui envoie un extrait moral de l'Écriture sainte, distribué en cent trente chapitres ou homélies. C'est comme un corps de théologie morale à l'usage des religieux. Il porte le nom de Pandectes, qui signifie à peu près la même chose que le nom théologique de Somme. Dans le dernier chapitre, Antiochus met le catalogue des hérétiques, depuis Simon le Magicien jusqu'à ceux de son temps, et finit par les sévériens et les jacobites. Ces derniers avaient pris leur nom d'un certain Jacob, surnommé Zanzale ou Bardaï, qui était un moine syrien, disciple de Sévère, et qui prêcha l'hérésie d'Eutychès dans la Mésopotamie et l'Arménie. Antiochus parle d'un certain Athanase, jacobite, qu'il appelle précurseur de l'Antechrist, et qui voulait usurper le siége d'Antioche. Quant à lui-même, il proteste qu'il s'en tient, avec l'Église catholique, à ce qu'ont enseigné saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie. A la fin de l'ouvrage est une grande prière, où Antiochus confesse que c'est à cause des péchés des Chrétiens que Dieu a permis que les sanctuaires fussent abandonnés, le peuple mené en captivité, les corps des saints jetés sans sépulture, et la croix du Sauveur enlevée par les Barbares [1].

Tandis que l'Orient était ravagé par les guerres, l'Italie jouissait de la paix. Les Grecs, pour avoir la paix avec les Lombards, leur payaient annuellement un tribut de douze mille pièces d'or [2]; et les Lombards, pour avoir la paix avec les Francs, payaient à ceux-ci chaque année la même somme [3]. La tranquillité se maintint de cette manière une trentaine d'années, de 604 à 636, sous les rois Agilulfe, Adaloald et Arioald. Les Lombards mêmes n'abusèrent point du malheur des Grecs. L'an 617, les habitants de Ravenne, excédés de la tyrannie de l'exarque, se soulevèrent et le tuèrent avec tous les juges qu'il avait amenés avec lui [4]; l'an 617, le gouverneur de Naples

[1] *Biblioth. vet. PP.*, t. 1. — [2] Paul Diacre, l. 4, c. 33. Fredeg., c. 69. — [3] *Ibid.*, c. 44 et 45. — [4] Anast. *In Deusdedit.*

se révolta et se déclara indépendant ; l'an 619, le nouvel exarque de Ravenne, l'eunuque Éleuthère, après avoir réprimé ces deux révoltes, se déclara lui-même souverain de l'Italie, lorsqu'il fut tué par ses propres soldats [1]. Les Lombards ne profitèrent point de ces occasions pour faire des conquêtes sur les Grecs. Ceux-ci ne se montrèrent pas toujours aussi délicats.

L'an 611, les Huns ou Avares surprirent les Lombards de la Vénétie et du duché de Frioul. Le duc Gisulfe se défendit vaillamment, mais fut tué dans une bataille. Sa femme, Romilde, se réfugia dans une forteresse avec ses quatre fils, Tason, Cacon, Radoald et Grimoald, et ses quatre filles. Romilde ayant vu du haut des murs le khakan des Avares, jeune homme de bonne mine, en devint amoureuse, et lui fit dire secrètement qu'elle lui livrerait la ville s'il voulait la prendre pour sa femme. Le Barbare y consentit. Entré ainsi dans la capitale du Frioul, il l'abandonna au pillage et ensuite aux flammes, emmena tous les habitants en esclavage vers la Hongrie, avec Romilde et ses enfants, leur faisant accroire qu'il leur rendrait la liberté sur les frontières. Arrivés là, les Avares résolurent d'égorger tous ces malheureux, à la réserve des femmes et des enfants. Les fils de Gisulfe ayant pénétré ce dessein, montèrent à cheval et prirent la fuite. Grimoald était encore enfant. Son frère aîné, le croyant incapable de se tenir à cheval, leva sa lance pour lui ôter la vie et ne pas le laisser esclave des Barbares. Le petit s'écria, pleurant : Ne me tue pas ! je me tiendrai ferme ! Son frère le prit alors par le bras, le mit sur un cheval sans selle, et ils se sauvèrent tous les quatre. Les Avares, s'en étant aperçus, les poursuivirent. Un d'entre eux atteignit le petit Grimoald, et le ramena sans lui faire de mal, à cause de sa grande jeunesse et de sa bonne mine ; il comptait en faire son esclave. Mais l'enfant, profitant d'un instant favorable, saisit l'épée du Barbare, lui en fendit la tête, mit son cheval au galop et rejoignit ses frères. Grimoald devint dans la suite duc de Bénévent, et enfin roi des Lombards : son frère Radoald lui succéda dans ce duché ; ses deux frères aînés, Tason et Cacon, gouvernèrent ensemble le duché de Frioul. Le patrice Grégoire, exarque de Ravenne, témoignait à ces deux derniers beaucoup d'affection.

Dans ces anciens temps, c'était une grande fête de famille quand un jeune homme se faisait couper la barbe pour la première fois. Il choisissait ordinairement un personnage considérable pour faire cette cérémonie, qui, pour les Chrétiens, avait lieu à l'église. Il y a même dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire, une oraison propre pour ce

[1] Anast. *In Bonif. V.*

sujet. L'exarque de Ravenne invita donc les deux frères à célébrer cette fête chez lui, leur promettant avec serment de leur couper lui-même les cheveux et de les adopter pour ses fils. Les deux princes se mirent en route, pleins de confiance, accompagnés de quelques jeunes gens. Mais dès qu'ils furent entrés dans la ville d'Opiterge, l'exarque fit fermer les portes et envoya contre eux des soldats en armes. Les deux frères, se voyant trahis, se dirent un dernier adieu, tuèrent tout ce qui se présentait, et furent enfin accablés par le nombre. Pour ne pas manquer à son serment, l'exarque se fit apporter la tête de Tason, et lui rasa la barbe, selon sa promesse. Cette délicatesse de conscience étonne, même dans un Grec [1].

Le chef des Huns accomplit sa parole avec le même scrupule. Il avait promis à Romilde de l'épouser pour lui avoir livré la ville et le peuple de Frioul. Arrivé en Hongrie, il la prit pour sa femme une nuit durant. Le lendemain, il l'abandonna aux outrages d'une douzaine de Barbares. Enfin, ayant planté une perche très-pointue sur la place publique, il y fit empaler cette malheureuse, en lui disant : Voilà le mari que méritent tes pareilles. Les quatre filles se montrèrent bien différentes de leur mère. Pour conserver leur vertu et leur honneur au milieu de tant de périls, elles s'appliquèrent sur la poitrine, sous leur vêtement, de la chair crue de volaille : bientôt la chaleur lui faisait exhaler une odeur fétide. Les Barbares qui voulaient s'approcher d'elles reculèrent devant l'infection, et s'imaginant que cette odeur leur était naturelle, ils dirent que toutes les femmes lombardes étaient puantes. Voilà comment ces jeunes et nobles personnes surent demeurer chastes au milieu des Barbares. L'une d'elles épousa dans la suite un roi des Allemands [2] ; une autre épousa un prince de Bavarois. Paul Diacre, qui rapporte ces faits, en avait une connaissance particulière. Outre qu'il était Lombard de nation, son bisaïeul avait lui-même été emmené captif dans cette guerre, étant encore enfant, et s'était sauvé de la Hongrie plus tard [3].

Pendant ce temps, l'Église romaine voyait ses Pontifes se succéder assez rapidement sur le Siége de saint Pierre. Six mois et un jour après la mort de saint Grégoire le Grand, le diacre Sabinien fut ordonné Pape le 1er septembre 604 [4]. Il ne tint le Saint-Siége que jusqu'au 22 février 606. Il était de Toscane, fils de Bonus, et avait été nonce à Constantinople, près de l'empereur Maurice. De son temps, Rome fut affligée d'une grande famine, pendant laquelle il fit ouvrir les greniers de l'Église et vendre le blé au peuple, donnant trente boisseaux pour un sou d'or. Il fut enterré, le 22 fé-

[1] Paul Diac., l. 4, c. 38, 40. — [2] *Ibid.*, c. 38. — [3] *Ibid.*, c. 39. — [4] Pagi.

vrier 606, dans l'église de Saint-Pierre. Le Saint-Siége vaqua plus d'un an ; et enfin, le 19 février 607, on ordonna Pape le diacre Boniface, troisième du nom, qui gouverna l'Église jusqu'au 10 novembre de la même année, où il mourut. Il était natif de Rome, et avait pareillement été nonce à Constantinople au temps de l'empereur Phocas. Devenu Pape, il obtint de cet empereur ce que les papes Pélage II et Grégoire le Grand n'avaient pu obtenir de l'empereur Maurice, savoir : une déclaration authentique que le Siége apostolique de saint Pierre, c'est-à-dire l'Église romaine, était le chef de toutes les églises, parce que l'église de Constantinople se disait la première de toutes, depuis que ses évêques affectaient le titre de patriarche œcuménique [1]. C'est du moins ce que rapportent Anastase le Bibliothécaire et Paul Diacre. Le patriarche Cyriaque était mort dès le 29 octobre de l'année précédente 606.

Le pape Boniface III assembla un concile à Rome dans l'église de Saint-Pierre, où se trouvèrent soixante et douze évêques, trente-quatre prêtres, les diacres et tout le clergé de la ville. Son dessein était de réformer les abus qui se commettaient dans l'élection du Pape et des autres évêques. Il fut donc défendu dans ce concile, sous peine d'anathème, à qui que ce soit, du vivant du Pape ou de quelque autre évêque, de parler de son successeur, et ordonné que, trois jours après ses funérailles, le clergé et les enfants de l'Église s'assembleraient pour procéder à l'élection. Boniface III étant mort, suivant Pagi, le 10 novembre 607, il eut pour successeur Boniface IV, qui fut ordonné le 25 août 608, et mourut le 7 mai 615, après un pontificat de six ans huit mois et treize jours. Boniface IV était natif de Valérie, au pays des Marses, et fils d'un médecin nommé Jean. Il obtint de l'empereur Phocas le fameux temple de Rome, nommé Panthéon parce qu'il était dédié à tous les dieux. Ce temple avait été bâti par Agrippa, gendre de César-Auguste, vingt-cinq ans avant l'ère chrétienne. Le Pape, sans changer l'édifice, en fit une église, qu'il dédia en l'honneur de la sainte Vierge et de tous les martyrs. Elle subsiste encore à Rome, sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde. De cette dédicace est venue la fête de tous les saints le 1er jour de novembre, qui était auparavant un jour de jeûne, et cette fête fut dès lors observée à Rome.

Le pape saint Boniface IV fit de sa maison un monastère, et lui donna de grands biens. L'an 610, il assembla un concile pour condamner ceux qui, ayant pour principe la jalousie et non la charité, soutenaient que les moines, étant morts au monde et faisant profes-

[1] Anast. *In Bonif.* Paul Diac., l. 4, c. 37.

sion de ne vivre que pour Dieu, étaient, par cette raison, indignes du sacerdoce et incapables d'en faire les fonctions ; qu'ainsi, ils ne pouvaient administrer les sacrements du baptême et de la pénitence. Cette doctrine fut condamnée comme folle, et il fut décidé que les religieux élevés au sacerdoce par une ordination légitime, pouvaient en exercer le ministère et user du pouvoir de lier et de délier : ce que Boniface confirma, tant par l'exemple de saint Grégoire, son prédécesseur, de saint Augustin, apôtre des Anglais, et de saint Martin, que par la conduite de saint Benoît, qui n'interdit point à ses disciples les fonctions sacerdotales [1]. Le pape saint Boniface IV mourut le 7 mai 615, fut enseveli le lendemain dans l'église de Latran, et transféré le 25 du mois à l'église de Saint-Pierre. C'est ce dernier jour que l'Église honore sa mémoire [2].

Il eut pour successeur le pape saint Deusdedit, Romain de naissance, fils du sous-diacre Étienne, qui fut ordonné le 19 octobre 615, après que le Saint-Siége eut vaqué cinq mois et treize jours. Il aima fort le clergé, et y rétablit l'ancien ordre. En visitant les malades frappés de la peste, il fut particulièrement touché de compassion pour un lépreux. Considérant en lui Jésus-Christ, il le baisa dévotement, et le guérit ainsi de sa lèpre. Le cardinal Maï a trouvé la lettre d'un évêque d'Espagne, nommé Gordien, au pape Deusdedit, laquelle montre l'authenticité de la réponse de ce Pape. Il y est question de l'affinité spirituelle qui se contractait alors, non-seulement entre le néophyte et ses parrains, mais encore entre le parrain et la marraine [3]. Ce saint Pape mourut le 7 novembre 618, après un pontificat de trois ans et vingt jours, et fut enterré le lendemain à Saint-Pierre [4]. Les longues vacances du Saint-Siége avaient pour cause qu'on attendait, pour l'ordination du nouveau Pape, l'agrément de l'empereur de Constantinople. A la mort de saint Deusdedit, on crut devoir s'en dispenser. Effrayées par un grand tremblement de terre, par des inondations, par la révolte et l'usurpation de l'exarque Éleuthère, enfin par une maladie pestilentielle qui défigurait tellement les morts, que leurs parents mêmes ne pouvaient plus les reconnaître, Rome et l'Italie demandaient sans délai un pasteur suprême pour les rassurer. En conséquence, un mois et seize jours après les funérailles de saint Deusdedit, l'on ordonna, le 24 décembre de la même année 618, Boniface V, natif de Campanie et de la ville de Naples, qui fut effectivement un pontife plein de douceur et de miséricorde. Il occupa le Siége de saint Pierre cinq ans dix mois, et mourut le 24 octobre 624 [5].

[1] Labbe, t. 5, p. 1618. — [2] Cenni. *In Anast.*, t. 4, *edit. Romæ*, p. 20. — [3] Mai, *Spicileg. roman.*, t. 6, p. 473. — [4] Pagi et Cenni. — [5] Cenni.

Ce fut sous son pontificat que mourut à Rome Jean Mosch, l'ami de saint Jean l'Aumônier. Ayant quitté Alexandrie, il avait passé dans l'île de Chypre, puis dans celle de Samos, et était enfin arrivé à Rome avec douze disciples, dont le principal était Sophrone. Là, il composa son livre appelé le *Pré spirituel*, comme étant tout semé de fleurs, c'est-à-dire de miracles ou d'exemples rares de vertu, qu'il avait appris dans ses divers voyages. Ils sont distribués en deux cent dix-neuf chapitres, et rangés plutôt suivant l'ordre des matières que du temps. Il cite partout les auteurs de la bouche desquels il avait appris ces histoires et de qui eux-mêmes les savaient. Le style en est simple, mais vif et solide, et il rapporte naïvement les faits comme il les avait ouï raconter, laissant aux lecteurs à y faire les réflexions. Tout y tend à l'édification, tout y respire la piété ; mais on y peut remarquer plusieurs preuves de la foi et de la discipline de l'Église.

Jean Mosch adressa son *Pré spirituel* à Sophrone, son cher disciple, ce qui l'a fait citer sous son nom, et il est à présumer qu'il eut grande part à cet ouvrage. Jean le lui laissa en mourant, et lui recommanda de ne point laisser son corps à Rome, mais de l'emporter dans un coffre de bois, pour l'enterrer au mont Sinaï, avec les moines de cette solitude. Que si les incursions des Barbares ne permettaient pas de l'emporter si loin, qu'il l'enterrât au monastère de Saint-Théodose, où il avait premièrement renoncé au monde. Sophrone exécuta cet ordre, et étant parti de Rome avec les autres onze disciples de Jean, il arriva à Ascalon, où il apprit qu'il était impossible d'aller au mont Sinaï, à cause de la révolte des Arabes. Il vint à Jérusalem au mois de septembre 619, et, y ayant trouvé l'abbé de Saint-Théodose, il transporta le corps du bienheureux Jean en ce monastère.

Vers ce temps florissait saint Anastase, prêtre et moine du mont Sinaï, d'où lui est venu le nom de Sinaïte. Les Grecs l'appellent le nouveau Moïse. Il fit plusieurs voyages à Alexandrie, en d'autres villes de l'Égypte et dans la Syrie, où il défendit souvent de vive voix la foi catholique contre les différentes sectes de l'hérésie d'Eutychès, les acéphales, les sévériens et les théodosiens. Il composa deux livres contre les Juifs, plusieurs conférences qu'il avait eues avec eux, un tome des dogmes de la foi catholique, sous le nom de Flavien de Constantinople, un tome apologétique adressé au peuple, un traité contre Nestorius ; enfin, son plus fameux ouvrage, qui a pour titre *l'Hodegos*, ou *le Guide*, et qui est le seul que nous ayons de tous ceux qui viennent d'être nommés. C'est une méthode de controverse contre les hérétiques, particulièrement contre les acéphales. L'ouvrage tient beaucoup de la forme serrée et précise qu'on a nommée scolastique plus tard.

Le saint y donne d'abord des règles pour former un théologien ou un homme capable de traiter exactement de la foi divine. Avant tout, il faut qu'il mène une vie pure et innocente, et que son âme soit le sanctuaire de l'Esprit-Saint; qu'il possède bien les définitions dogmatiques, suivant la tradition de l'Église; qu'il connaisse au plus juste, les sentiments et les écrits des adversaires, afin de les battre et de les confondre par eux-mêmes. Il y aurait de l'imprudence à disputer sur les matières de la foi avec toute sorte de personnes; il faut les choisir, n'en disputer qu'en temps et lieu et autant qu'il en est besoin. On doit s'appliquer à la lecture de l'Écriture sainte avec une grande simplicité de cœur, et non avec un esprit de finesse et de subtilité, sans s'opiniâtrer à vouloir approfondir ce qui surpasse l'intelligence humaine; savoir distinguer ce qui se doit entendre à la lettre, d'avec ce qui est dit métaphoriquement; croire que l'Église a des traditions sur des points de doctrine qui ne sont point exprimés dans les livres saints, comme d'être à jeun pour recevoir l'Eucharistie.

Il y a deux manières de disputer avec les hérétiques : l'une, en proposant des passages de l'Écriture sainte; l'autre, en tirant des preuves de la chose même. La dernière est la plus solide et la plus efficace. On peut altérer les paroles de l'Écriture, opposer un passage à un autre, comme font tous les jours les hérétiques et les Juifs. On fera donc bien, quand on le peut, de réfuter l'adversaire par la nature même de la chose. Le théologien doit savoir la chronologie; en quels temps tels et tels Pères ont vécu, et quand telles et telles hérésies ont pris naissance. Qu'il prenne garde quand l'adversaire est embarrassé et hors d'état de répondre, afin de l'empêcher de passer à une autre question; qu'il lui fasse même promettre sous serment, avant la dispute, de ne rien dire contre sa conscience; qu'il se purge lui-même de tous les soupçons que l'adversaire pourrait avoir, en condamnant toutes les erreurs dont il pourrait être soupçonné. Si donc vous avez à disputer avec les Arabes, il veut parler sans doute des mahométans, dites anathème à qui admet deux dieux, ou qui croit que Dieu a engendré de la même manière que les hommes, ou qui adore comme dieu une créature quelconque. Agissez de même avec tous les autres hérétiques, afin que, nous voyant condamner toutes les erreurs dont ils pouvaient nous soupçonner, ils nous écoutent plus attentivement. Si vous entrez en dispute avec un monophysite, c'est-à-dire qui n'admet qu'une seule nature en Jésus-Christ, commencez par lui dire que vous ne vous arrêterez pas aux discours du concile de Chalcédoine, mais que vous argumenterez contre lui par les autorités des Pères, qui ont écrit avant ce concile, et qui sont reconnus pour orthodoxes des deux côtés. Après cette précaution, il faut l'avertir de

dire anathème à tous ceux qui ne confessent pas la divinité de Jésus-Christ; puis, prenant le personnage d'un Juif ou de Paul de Samosate, demandez-lui des preuves que Jésus-Christ est le Dieu Très-Haut. C'est la méthode qu'a suivie Ammonius d'Alexandrie contre Julien, évêque réfugié d'Halicarnasse. Saint Anastase ajoute que les monophysites se découvrent par leur oblation même; car ils n'offrent que du vin pur, sans aucun mélange d'eau, pour faire entendre que le Christ n'a ni corps ni âme, mais seulement la divinité.

Après avoir donné la règle, saint Anastase donne l'exemple. Dans un exposé de la foi catholique, sur les points controversés avec les monophysites, il observe qu'il ne faut pas dire indistinctement à tout le monde et sans explication, qu'il est en Jésus-Christ deux natures, deux volontés et deux opérations; car des ignorants qui attachent à ces mots une idée fausse et grossière, seraient scandalisés, si on ne les leur explique. Il faut donc dire à ceux qui peuvent l'entendre et qui le désirent, que, sous le nom de nature, vous n'entendez ni une personne ni une partie naturelle de la chair, mais une chose réellement subsistante, savoir : la divinité parfaite et l'humanité parfaite, unies inconfusément, immuablement et indivisiblement dans la personne ou l'hypostase du Christ, qui est une. Dites également, pour ce qui est des deux volontés : Nous n'enseignons aucunement qu'il y ait dans le Christ deux volontés contraires l'une à l'autre, ni une volonté sujette aux mauvaises passions : les démons mêmes n'oseraient le dire; mais, comme il a pris tout l'homme pour sauver tout l'homme, il est homme parfait dans l'humanité. Nous appelons donc volonté divine, cette puissance par laquelle il commande en tant que Seigneur; et, par sa volonté humaine, nous n'entendons autre chose que la faculté de vouloir, qu'a reçue l'âme raisonnable au moment de sa création, étant faite à l'image de Dieu et pour accomplir la volonté divine. Que si l'âme du Christ est privée de la faculté d'entendre et de vouloir, il s'ensuit qu'elle n'est point faite à l'image de Dieu, ni de la même substance que les nôtres, mais une des choses destituées de raison et de volonté. Comment, alors, pourrait-on dire que le Christ est parfait dans l'humanité? Si l'on ôte la volonté à la sainte âme du Christ, il faudra conclure avec Arius, que, même selon la divinité, le Christ est soumis au Père comme un serviteur, et reconnaître deux volontés dans le Père et dans le Fils. Enfin, si l'âme raisonnable du Christ est privée de volonté, il est manifeste qu'elle aura été soumise au Verbe involontairement et comme une chose privée de raison. Loin de nous de pareils blasphèmes ! Il faut raisonner de même des deux opérations dans le Christ; car de faire des miracles, doit être attribué à l'opération divine, qui seule a pro-

duit ces œuvres. Nous appelons opération humaine, cette action pure, sainte, créée, vitale et vivifiante, qui émane de sa sainte âme ; en sorte qu'au temps de la passion, cette âme étant séparée et sortie du corps, le corps demeurât aussitôt sans âme et sans vie, quoique l'opération divine ne le quittât jamais. C'est avec cette merveilleuse justesse, que saint Anastase Sinaïte explique ces points de doctrine, longtemps avant que l'Église eût prononcé là-dessus, et avant même qu'il se fût élevé, à ce sujet, une controverse spéciale, sous le nom de monothélisme ; car rien n'indique, dans son ouvrage, que la dispute eût déjà commencé d'une manière formelle.

Pour éviter toutes les équivoques, il donne, d'après les saints Pères, les définitions dogmatiques des principaux termes, concernant les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, tels que Dieu, paternité, filiation, esprit, nature, hypostase, volonté, propriété, opération, consubstantiel, âme, Verbe. Le fort des eutychiens était de poser en principe, que *nature* et *personne* sont absolument la même chose. Ils s'appuyaient pour cela d'un mot d'Aristote, qu'ils ne comprenaient pas mieux que les Écritures. Au vrai, c'était un héritage des hérésiarques précédents, supposant tous que personne et nature sont la même chose. Sabellius avait conclu, puisqu'il n'est en Dieu qu'une seule nature, il n'y est aussi qu'une seule personne ; Arius, puisqu'il est en Dieu trois personnes, il y est aussi trois natures ; Nestorius, puisqu'il est en Jésus-Christ deux natures, il y est aussi deux personnes ; Eutychès, puisqu'il n'est en Jésus-Christ qu'une seule personne, il n'y est aussi qu'une seule nature. Saint Anastase fait voir, et par l'Écriture, et par les Pères, et par le bon sens, que nature et personne ne signifient pas la même chose. Lorsque Dieu maudit Caïn, demande-t-il entre autres, a-t-il maudit la nature humaine, ou simplement une personne ou hypostase ? Lorsque Noé maudit Chanaan, a-t-il maudit la nature commune à ses trois fils, ou simplement une de leurs trois personnes ? La personne et la nature ne sont donc pas la même chose.

A beaucoup de pénétration, saint Anastase joignait beaucoup de finesse. Un jour, étant venu à Alexandrie et voyant la suffisance des eutychiens de toute espèce, il usa de ce stratagème pour les confondre tous en public. Il leur dit en particulier : Il est impossible de concevoir une nature qui ne soit une personne. Mais que faire, si l'usage s'est introduit dans l'Église de dire deux natures et une seule personne en Jésus-Christ ? Toutefois, si vous ne me forcez pas de dire anathème à quelque pontife ou à quelque concile, confessons ensemble, par un écrit signé de notre main, que partout où l'on trouve le mot de nature, il faut y supposer le mot de personne, at-

tendu que nature et personne sont la même chose. C'est peut-être le moyen de réunir les églises. Les eutychiens, ne se doutant pas de la ruse, souscrivirent la convention, dont on garda un exemplaire de part et d'autre. Le lendemain il y eut une grande assemblée des nobles, des magistrats, du clergé, du peuple catholique et d'une foule immense des différentes sectes. On lut d'abord la convention souscrite, qui portait : Que tout ce qui s'appelle nature en Jésus-Christ, signifie personne. Aussitôt Anastase se mit à lire dans un recueil les passages des Pères qu'il avait extraits des livres mêmes que les eutychiens lui avaient prêtés. Dans ces passages divers, saint Cyrille, saint Ambroise, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Irénée et tous les autres reconnaissaient expressément deux natures en Jésus-Christ. Sur quoi Anastase concluait : Donc, puisque, d'après la convention que vous avez signée de votre main, nature et personne sont la même chose, tous les saints Pères sont infectés de nestorianisme, attendu qu'ils reconnaissent en Jésus-Christ deux personnes. A cette conclusion, tous les eutychiens demeurèrent interdits, sans trouver un mot à répondre. Toute l'assemblée, au contraire, battit des mains, et leur cria : Si nature est la même chose que personne, ôtez, brûlez les saints Pères, qui reconnaissent deux natures en Jésus-Christ. Si, au contraire, la nature et la personne ne sont pas la même chose, le concile de Chalcédoine n'est donc pas répréhensible pour avoir dit que dans l'hypostase unique du Christ il y a deux natures unies [1].

Ce ne fut pas la seule fois que saint Anastase prit ainsi les sectaires dans leurs propres filets. Ils en voulaient surtout à saint Flavien de Constantinople et au pape saint Léon, parce qu'ils avaient les premiers condamné Eutychès. Ils ne pouvaient entendre prononcer leurs noms sans éclater en anathèmes. Anastase recueillit des plus illustres Pères de l'Église les passages les plus décisifs, et les mit sous le nom de saint Flavien. Ensuite, dans une conférence publique, où les eutychiens avaient réuni leurs plus fameux docteurs, entre autres un moine nommé Jean et un certain Grégoire, il leur dit : A quoi bon tant de paroles? Voici un petit recueil qui contient notre foi et celle du concile de Chalcédoine. Prenez et lisez; et puis approuvez ou désapprouvez. Quand ce soi-disant écrit de Flavien eut été lu, Jean et Grégoire en témoignèrent la plus grande horreur, et anathématisèrent tout ce qu'il contenait. Aussitôt Anastase leur montra par leurs propres livres, que ce n'était pas Flavien qu'ils venaient d'anathématiser, mais les saints Pères dont ces passages

[1] Hodegos, c. 10.

étaient textuellement tirés. Le peuple, voyant cela, se leva contre les hérétiques, les chargea d'opprobres, et faillit même les lapider.

Les eutychiens d'Alexandrie, se voyant ainsi confondus, appelèrent à leur secours ceux de leurs évêques d'Égypte qui passaient pour les plus habiles. Il en vint plusieurs qui demandèrent au gouverneur impérial une conférence publique avec Anastase. Elle eut lieu dans le palais même du gouverneur. Ces évêques commencèrent par accuser Anastase de troubler la ville, le peuple et leurs églises. Anastase leur dit tranquillement : Mais, mes révérends Pères, est-ce que vous m'avez jamais vu ? Est-ce que vous avez jamais appris de ma bouche quelle est ma foi, quels sont mes sentiments ? Ils dirent que non. Écoutez donc quelle est ma foi, reprit Anastase ; j'espère qu'elle vous plaira, et que vous me trouverez sans reproche. Aussitôt, prenant un papier et une plume des mains d'un des secrétaires du gouverneur, il écrivit ces mots : Moi, Anastase, moine de la sainte montagne de Sinaï, je professe que le même Verbe de Dieu, né du Père avant tous les siècles, a été crucifié, enseveli ; a souffert et est ressuscité. Les évêques, auxquels il présenta cette déclaration, en firent l'éloge et l'approuvèrent. Ce que voyant Anastase, il leur dit : Si vous pensez de même, souscrivez-y, et à l'instant je communiquerai avec vous. Car c'était un dimanche, vers neuf heures du matin. Ils y consentirent volontiers, et souscrivirent. Anastase ayant donc reçu la déclaration souscrite de leurs mains, s'approcha de celui d'entre eux qui paraissait le plus savant, et, lui caressant la barbe, il dit : Souvenez-vous, ô Théopaschite, c'est-à-dire, ô vous qui supposez la Divinité même passible, souvenez-vous de ce que dit l'apôtre Pierre, que le Christ a souffert dans la chair, et non dans la divinité, ainsi que blasphème Sévère, de qui vous venez d'approuver l'impiété par votre souscription. Car si dans ce papier je n'ai mentionné que la divinité du Verbe, sans parler de sa chair ni de son incarnation, c'est pour dévoiler au grand jour le blasphème qui était caché dans votre cœur. A ces mots, réveillés comme d'une sorte d'ivresse, ils firent tout au monde pour ravoir le papier. Mais Anastase leur criait tout haut : Je ne vous le rendrai que quand je l'aurai présenté contre vous à Jésus-Christ, au jour du jugement.

Les eutychiens, plutôt que de reconnaître deux natures en Jésus-Christ, allaient jusqu'à soutenir que la divinité même avait souffert. Aussi ajoutaient-ils au Trisagion ou au *Sanctus* grec, ces paroles : *Qui a été crucifié pour nous*. Saint Anastase, dans une nouvelle conférence, les confondit en cette manière. Il dessina devant tout le monde l'image du Sauveur crucifié, avec cette inscription : *Le Verbe de Dieu sur la croix, son âme raisonnable et son corps*. Puis il de-

manda à ses adversaires lequel des trois avait souffert la mort ? Ils répondirent : Le corps. Il reprit : N'est-ce donc pas l'âme qui a souffert et qui est morte ? Non, répliquèrent-ils. Sur quoi il conclut : Comment donc n'avez-vous pas honte d'assurer que Dieu le Verbe a souffert, tandis que vous niez que l'âme raisonnable, qui est sa créature, soit capable de souffrir ? Comment ! vous dites que les anges, que les démons même sont impassibles et immortels, et vous ne rougissez pas d'appeler passible et mortel leur souverain Créateur, qui seul est impassible de sa nature [1] ! Après cette argumentation sans réplique, Anastase répondit aux objections tirées des Pères, que quand ils ont dit que Dieu avait souffert, qu'il était mort, c'était, non pas selon la divinité, mais dans la chair, dans la nature humaine qu'il s'était unie.

La plupart des objections que les eutychiens alléguaient des Pères, étaient controuvées ; car ils ne se faisaient pas scrupule de corrompre leurs écrits. Par exemple, après la mort de saint Euloge, il y eut à Alexandrie un gouverneur impérial de la secte de Sévère, qui employa longtemps quatorze scribes à falsifier les livres des Pères, principalement ceux de saint Cyrille. Ainsi, Anastase étant tombé sur ces paroles : *Nous disons deux natures en Jésus-Christ*, que saint Cyrille écrit dans ses lettres à Successus, il ne les trouva intactes dans aucun exemplaire d'Alexandrie. Les uns avaient : *Nous disons qu'il y a deux natures unies* ; les autres : *Nous disons qu'il faut considérer deux natures*. A la fin, Isidore, bibliothécaire du patriarche, lui présenta un exemplaire où le passage se trouva exactement. Les eutychiens avaient tronqué de même les passages les plus importants de saint Ambroise et d'autres Pères [2]. C'est par de pareils moyens que ces hérétiques pervertirent la foi de l'Égypte, et attirèrent sur ce pays la punition qui l'accable depuis douze siècles, la domination des mahométans.

Un fait remarquable pour discerner les vrais ouvrages des Pères, c'est que saint Anastase, si exact à découvrir les fraudes des hérétiques, cite une dizaine de fois, dans son *Guide*, saint Denys l'Aréopagite et ses œuvres, sans émettre jamais le moindre doute sur leur authenticité. Employant une de ses expressions, il dit : Nous nommons en Jésus-Christ opération théandrique, c'est-à-dire Déivirile, celle qu'il a faite conformément à la nature divine et à la nature humaine, comme de guérir l'aveugle avec de la boue, de ressusciter la fille de Jaïr en la touchant de la main [3]. Le suffrage d'un esprit aussi distingué est d'un poids considérable. Il est à regretter qu'on n'ait pas des différentes œuvres de saint Anastase le Sinaïte une édition complète et soignée.

[1] C. 11. — [2] C. 10. — [3] C. 1.

On trouve entre autres, dans ce même *Guide*, un témoignage bien exprès touchant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : c'est la dispute d'un orthodoxe avec des gaïanites, secte d'eutychiens qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ était naturellement incorruptible. Pour les convaincre que son corps a été incorruptible, dès le moment de son union avec la divinité, l'orthodoxe leur parle en ces termes :

Si, dès le premier moment de l'union, le corps du Christ est immortel, comme la divinité, dites-moi, je vous prie, la communion du très-sacré corps et sang de Jésus-Christ, que vous offrez et à laquelle vous participez, est-elle véritablement le vrai corps et sang du Christ, Fils de Dieu, ou un simple pain tel qu'on en vend dans la rue ; ou bien une simple représentation, une simple figure du corps de Jésus-Christ, tel qu'était le sacrifice du bouc offert par les Juifs ? Le gaïanite répond : Dieu nous préserve de dire que la sainte communion est seulement la figure du corps de Jésus-Christ ou un simple pain ; mais nous recevons véritablement le corps et le sang même du Christ, Fils de Dieu, qui s'est incarné et qui est né de la sainte Mère de Dieu, Marie toujours vierge ! L'orthodoxe réplique : C'est ce que nous croyons et confessons aussi, selon la parole du Christ à ses disciples, lorsque, dans la cène mystique, il leur donna le pain vivifiant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps.* De même, lorsqu'il leur donna le calice, disant : *Ceci est mon sang.* Il ne dit pas : Ceci est la figure ou le symbole de mon corps et de mon sang. De même, quand il dit en plusieurs autres lieux : Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle. Puis donc que le Christ lui-même déclare que c'est vraiment son corps et son sang qui sont reçus par nous autres fidèles, apportez-moi quelque chose de la communion de votre église que vous croyez la plus orthodoxe de toutes, et nous mettrons dans un vase, avec toute sorte de vénération, ce saint corps et ce sacré sang du Christ. Et si, dans l'espace de quelques jours, ils ne reçoivent aucun changement ni altération, il paraîtra que vous avez raison de dire que le corps du Christ a été incorruptible dès le moment de son incarnation ; mais, s'il est corrompu et altéré, il faudra nécessairement que vous disiez l'une de ces choses : ou que ce que vous prenez n'est pas le vrai corps du Christ, mais une simple figure ; ou qu'à cause de votre mauvaise doctrine, le Saint-Esprit n'est pas descendu sur les dons offerts ; ou que le corps du Christ, avant la résurrection, était sujet à la corruption, puisqu'il a été immolé, mis à mort, blessé, divisé, mangé ; au lieu qu'une nature immortelle ne peut être ni divisée, ni recevoir des plaies dans ses mains et dans son côté, ni être mise à mort, ni être mangée ; on ne peut la tenir entre les mains ni la

toucher, comme on le voit par les natures incorruptibles de l'âme et de l'ange [1].

Voilà ce que dit saint Anastase. Son raisonnement manque de justesse, en ce qu'il suppose que l'altération de l'eucharistie affecte le corps même de Jésus-Christ, tandis qu'elle n'affecte que les espèces ou accidents du pain et du vin. Mais, toujours voit-on avec quelle foi expresse on croyait, de part et d'autre, que l'eucharistie est le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, et non pas une simple figure.

Nous avons de ce père deux ou trois excellents sermons : le premier, de la sainte synaxe ou de la sainte messe ; les deux autres, sur le psaume sixième. Il commence le premier par l'éloge des psaumes, que l'on chantait dans les assemblées chrétiennes. La méditation des divines Écritures, jointe à l'oraison, est la mère de toutes les vertus. Par cette méditation, on apprend à connaître Dieu ; par la prière, on obtient de lui ce qu'on demande. Si l'on emploie des années entières pour apprendre passablement un métier périssable, combien plus, pour connaître Dieu et lui plaire, ne doit-on pas s'y appliquer, même toute sa vie ! Le contraire arrive tous les jours. L'envie d'acquérir des richesses, de s'élever à une dignité temporelle, fait qu'on se livre tout entier aux moyens d'y parvenir. Mais on ne prend aucun soin de son âme, on ne pense point à la mort, ni au jugement de Dieu, ni aux supplices de la vie future. On s'ignore et on se trompe soi-même. Encore, si le mal n'allait pas plus loin. Mais on se hait mutuellement, on se tend des piéges, on se charge d'opprobres et de calomnies. Attentifs aux fautes d'autrui, nous ne considérons jamais les nôtres. Enfoncés dans la boue jusqu'au cou, nous ne pensons point à nous en tirer. Nous vieillissons dans l'habitude de censurer les autres, et, dans la vieillesse même, nous ne songeons point à nous examiner nous-mêmes. Les plus petits défauts de nos frères nous paraissent grands. Les nôtres, quelque considérables qu'ils soient, nous sont imperceptibles. Nous ne pardonnons à personne. Petits et grands, coupables et innocents, nos évêques, nos maîtres, nos chefs, tous ceux qui nous avertissent de nos défauts, qui prennent soin de nos mœurs, sont également l'objet de nos censures. Nous ne savons ce que c'est que de gémir sur nos désordres ; la crainte de Dieu n'est point en nous ; nous ne pensons ni à faire pénitence ni à nous corriger. Toute notre âme se porte au mal, à la volupté, à la débauche.

Nous passons les jours entiers aux spectacles, en de vaines conversations, en discours déshonnêtes, sans nous ennuyer ; nous né-

[1] C. 13. *Bibl. PP.*, t. 9.

gligeons pour cela et la nourriture, et la maison, et les affaires les plus pressantes. Mais pour prier à l'église, nous y appliquer à de saintes lectures, nous ne voulons pas même accorder à Dieu une heure : nous nous en sauvons comme du feu. Si la leçon de l'Évangile est un peu plus longue, on s'impatiente, on regarde de côté et d'autre. Si le prêtre prolonge un peu les prières, on se chagrine, on montre du dédain. Si celui qui offre le sacrifice non sanglant, célèbre les divins mystères un peu plus lentement, on s'ennuie, on bâille, on s'endort. Il y en a même qui ne pensent point à purifier leur conscience pour approcher de la sainte table ; ils ne songent qu'à se parer de beaux habits. D'autres n'entrent dans l'église qu'après s'être informés si le temps de la communion approche. Ils en sortent aussitôt, après avoir comme enlevé le pain mystique. D'autres ne viennent dans le temple de Dieu que pour se livrer à des conversations inutiles. D'autres, laissant l'office divin et la sainte messe, s'abandonnent aux voluptés de la chair. D'autres, occupés à regarder la beauté des femmes, font de l'église un mauvais lieu. D'autres occupés de leurs affaires, en font une place de marché. D'autres enfin y médisent, pendant la messe, les uns des autres, ou même des prêtres qui offrent le sacrifice. Il y a des femmes qui ne sont pas exemptes de ces reproches ; car il en est qui, servant le démon, viennent à l'église moins pour prier que pour être vues et pour séduire les plus simples.

Se peut-il quelque chose de plus criminel ? Pleins de rapines, de méchancetés et de toute sorte de crimes, nous nous lavons les mains avec un peu d'eau ; et puis, tout immondes que nous sommes, nous recevons ce corps sacré et ce sang adorable qui a été répandu pour le salut du monde. Ne voyez-vous pas que Judas, pour avoir reçu indignement le corps du Seigneur, fut condamné aussitôt et qu'il livra au démon une entrée plus grande dans son cœur ? Oseriez-vous, avec des mains sales, toucher les vêtements d'un roi ? que dis-je ! ceux d'un roi ? les vôtres mêmes ? Comment donc ! vous ne rendez pas au Christ l'honneur que vous faites à un vil vêtement ? quel pardon méritez-vous ? dites-moi. Ce n'est point assez d'entrer dans l'Église de Dieu, d'y révérer les saintes images, d'y honorer et baiser les croix ; ce n'est pas se purifier non plus, que de se laver les mains. Il faut fuir le péché, laver ses fautes dans la confession et dans les larmes, et s'approcher des mystères purs et inviolables avec un cœur contrit et humilié [1].

On voit, par ce tableau, quelles étaient en Orient les mœurs de

[1] *Bibl. PP.*, t. 9. *Combefis. auct.*, t. 1.

beaucoup de fidèles, et de quelle manière ils recevaient les sacrements de l'Église. Quand on pense ensuite, que, depuis six siècles, le même Orient ne cessait de corrompre la foi par des hérésies et de diviser l'Église par des schismes, l'on ne s'étonne plus trop que Dieu le punisse aussi pendant des siècles.

En Occident, le pape Boniface V étant mort le 24 octobre 624, l'on ordonna Honorius le 27 octobre de l'année suivante 625. Le Saint-Siége vaqua ainsi plus d'un an. Honorius était de Campanie, et fils du consul Pétrone. Il gouverna l'Église douze ans onze mois et seize jours, et mourut le 12 octobre 638. Il fit beaucoup de bonnes œuvres durant son pontificat, instruisit le clergé, envoya des apôtres en Angleterre, qui y prêchèrent l'Évangile avec succès, et réunit à l'Église Aquilée et toute l'Istrie, séparées par le schisme des trois chapitres depuis environ soixante-dix ans [1].

L'an 605, l'Istrie avait été divisée en deux métropoles : Aquilée, qui obéissait aux Lombards, et Grade, qui obéissait à l'empereur de Constantinople. Vers l'an 528, les Lombards surent faire élire à Grade même, une de leurs créatures, nommée Fortunat, qui respectait extérieurement le cinquième concile. Mais le clergé de Grade et les évêques de l'Istrie, unis à l'Église romaine, ayant découvert qu'il était schismatique dans le cœur, se soulevèrent contre lui ; en sorte que, ne se croyant pas en sûreté et craignant d'être mandé un jour par l'exarque de Ravenne pour être mis en prison, il dépouilla cette église de ses trésors et se réfugia sous la domination des Lombards. Le pape Honorius, en étant informé, élut aussitôt évêque de Grade Primogénius, sous-diacre de l'Église romaine, et l'y envoya avec le pallium et une lettre aux évêques de Vénétie et d'Istrie, datée, dans un exemplaire, du 18 février 628. Le Pape leur ordonne d'obéir à Primogénius comme à leur chef. Il les avertit en même temps qu'il avait envoyé des ambassadeurs au roi des Lombards, pour réclamer Fortunat comme un transfuge de la république, c'est-à-dire de l'empire romain, et comme un traître à l'unité de la concorde, et pour lui faire rendre aux églises et aux hôpitaux les biens qu'il leur avait enlevés [2].

Dès l'an 625, où Honorius fut ordonné Pape, il y eut une révolution politique chez les Lombards. Adaloald, fils d'Agilulfe, ayant perdu sa mère Théodelinde après dix ans de règne, fut déposé du trône, parce qu'il était tombé en démence, suivant Paul Diacre. Mais ce qui fait douter que ce fût le véritable motif, c'est que le pape Honorius

[1] Anast. — [2] Labbe, t. 5, p. 1681.

prit fortement à cœur son rétablissement. Adaloald était catholique; son compétiteur et son beau-frère Arioald était arien. Peut-être que cette révolution était l'œuvre de la faction arienne. Toujours est-il que le Pape écrivit la lettre suivante à l'exarque Isaac : « Il nous a été rapporté que les évêques au delà du Pô ont cherché à persuader à Pierre, fils de Paul, d'abandonner le roi Adaloald et de s'attacher au tyran Arioald. Mais Pierre a refusé de suivre leurs mauvais conseils, et il veut garder saintement la fidélité qu'il a jurée au roi Agon, père d'Adaloald. C'est une chose odieuse à Dieu et aux hommes, que ceux qui devaient punir le crime l'aient eux-mêmes conseillé. C'est pourquoi nous vous prions, quand vous aurez, comme nous l'espérons, rétabli Adaloald dans son royaume, de nous envoyer ces évêques à Rome, afin que nous ne laissions pas impuni un pareil attentat [1]. »

Au mois de décembre 626, le même Pape écrivit à Jean, André, Étienne et Donat, évêques d'Épire, qu'il avait envoyé le pallium à Hypatius, qu'ils avaient ordonné évêque de Nicopolis. Mais il ajoute qu'Hypatius étant soupçonné d'avoir eu part à la mort de Sotéricus, son prédécesseur, il voulait que, lorsque la paix le permettrait, il vînt à Rome pour se purger de ce soupçon devant la confession ou le tombeau de saint Pierre [2]. Au mois de juin de l'année suivante, il écrivit au sous-diacre Sergius, pour l'affaire que voici. L'archevêque de Cagliari avait un différend avec quelques-uns de ses clercs, qui, pour le mettre dans son tort, s'étaient pourvus à Rome par des mémoires contre lui. Le Pape cita les uns et les autres. L'évêque comparut; mais les clercs, se sentant coupables, ne comparurent point. Honorius les envoya chercher par un défenseur; et ils étaient déjà embarqués, lorsqu'un nommé Théodore, gouverneur de Sardaigne, s'en saisit et les envoya en Afrique, pour les soustraire à la juridiction du Pape. Honorius écrivit aussitôt à Georges, préfet du prétoire, de réprimer l'attentat de Théodore et d'envoyer les coupables. Il adressa la lettre au sous-diacre Sergius, en lui recommandant de faire sentir au préfet, que non-seulement les coupables, mais encore ceux qui les soutenaient, avaient encouru l'excommunication. Il joignit à cette lettre la loi de Valentinien et de Théodose, qui confirmait tous les priviléges du Siége apostolique [3].

La piété, le zèle du pape Honorius, le bonheur qu'il eut, dès le commencement, de mettre fin au schisme d'Istrie, annonçaient un pontificat glorieux pour l'Église. Le malheur voulut qu'il eût affaire à des Grecs, et qu'il ne fût point assez sur ses gardes. Cette négli-

[1] Labbe, t. 5, p. 1681. — [2] *Ibid.*, p. 1685. — [3] *Ibid.*

gence attira de grands maux à l'Église, et imprima une éternelle tache à sa propre gloire. Le principal auteur de ces maux fut Sergius, évêque de Constantinople. Cette nouvelle Rome, ainsi qu'elle aimait à s'appeler, semble avoir reçu de l'enfer le privilége et la mission d'enfanter ou du moins d'accréditer toutes les hérésies, comme l'ancienne Rome a reçu du ciel le privilége et la mission de les combattre et de les abattre. C'est Eusèbe de Constantinople, auparavant de Nicomédie, qui y naturalise la grande hérésie d'Arius, pour de là infecter la foule des nations barbares. C'est Macédonius, évêque de Constantinople, qui invente une nouvelle hérésie contre la divinité de l'Esprit-Saint; c'est Nestorius, évêque de Constantinople, qui divise Jésus-Christ en deux personnes; c'est Eutychès, archimandrite de Constantinople, qui confond Jésus-Christ en une seule nature; enfin, Sergius, évêque de Constantinople, reproduit frauduleusement l'hérésie d'Eutychès, en insinuant que Jésus-Christ n'a pas deux volontés comme il a deux natures, savoir, une volonté divine et une volonté humaine, mais une seule, d'où est venu à cette hérésie le nom grec de monothélisme ou hérésie d'une seule volonté.

D'après les historiens grecs Théophane et Nicéphore, Sergius était Syrien d'origine, né de parents jacobites, secte d'eutychiens; il était lui-même profondément infecté de cette hérésie, et contribua puissamment à la répandre sous le nom de monothélisme [1]. Pour cela, il n'épargna point la fraude. Il fabriqua une prétendue lettre du patriarche Mennas au pape Vigile, où il insinuait ouvertement la doctrine d'une seule volonté et d'une seule opération en Jésus-Christ. Il envoya cette pièce à un monophysite nommé Georges, de la secte des paulianistes, en le priant de lui envoyer des autorités pour une seule opération, et en lui promettant de les réunir à l'Église, moyennant cette doctrine. Saint Jean l'Aumônier ayant trouvé cette lettre de Sergius entre les mains de Georges, voulut déposer ce dernier, et l'eût fait, s'il n'en eût été empêché par les Perses, qui envahirent l'Égypte. Sergius adressa pareillement la lettre fabriquée de Mennas à Théodore, évêque de Pharan en Arabie, qui lui répondit qu'il approuvait la doctrine d'une seule volonté et d'une seule opération. C'est ce que dit expressément saint Maxime, dans sa conférence avec Pyrrhus, patriarche de Constantinople et successeur de Sergius [2]. Un prosélyte plus important pour celui-ci, fut l'empereur Héraclius, qui se fit même le principal propagateur de l'hérésie nouvelle. Comme en partant pour la guerre des Perses, Héraclius lui avait confié la tutelle de son fils et le gouvernement de l'empire, il était facile à Sergius de

[1] Theoph., Niceph., l. 18, c. 54. — [2] Labbe, t. 5, p. 1817.

lui faire adopter de confiance ses propres sentiments. L'an 622, la même année que Mahomet jeta les fondements de son empire antichrétien, Héraclius étant donc en Arménie, eut un entretien avec un certain Paul, monophysite de la secte de Sévère, et lui parla d'une seule opération en Jésus-Christ [1]. Paul en écrivit à Sergius, qui, avec sa réponse, lui adressa la prétendue lettre de Mennas à Vigile, et l'approbation qu'y avait donnée Théodore de Pharan [2].

Enhardi par une première faute, Héraclius en fit une plus grande. Après avoir disputé témérairement de la foi, il s'arrogea d'en décider plus témérairement encore. Il écrivit une lettre à Arcade, métropolitain de Chypre, pour défendre que l'on parlât de deux opérations en Jésus-Christ après l'union des deux natures. Sergius y donna son approbation par écrit. Mais Arcade, sans avoir égard à cette jussion impériale, conserva toujours la doctrine catholique [3]. Quelque temps après, l'empereur se trouvant au pays des Lazes, raconta cette dispute à Cyrus, évêque de Phaside et métropolitain du pays, et lui fit lire sa lettre à Arcade. Cyrus faisait difficulté de ne reconnaître qu'une opération en Jésus-Christ, et produisait la lettre de saint Léon à Flavien, qui enseigne manifestement deux opérations. Étant entrés là-dessus en discours, l'empereur lui fit encore lire la réponse de Sergius de Constantinople, qui approuvait sa lettre à Arcade. Alors Cyrus n'osa plus contredire; mais il écrivit à Sergius, pour lui demander comment on pouvait soutenir, suivant les Écritures, qu'après l'union des natures en Jésus-Christ, il n'y avait plus en lui deux opérations, mais seulement une opération principale. Cette lettre de Cyrus est de l'an 626.

Sergius lui répondit : Les conciles œcuméniques n'ont rien défini sur cette question, et elle n'y a pas même été agitée. Mais nous connaissons quelques-uns des Pères, principalement saint Cyrille, qui ont dit, en quelques-uns de leurs écrits, qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une énergie ou opération vivifiante. Mennas, autrefois archevêque de Constantinople, a aussi composé un discours adressé à Vigile, pape de l'ancienne Rome, où il a enseigné une seule volonté et une seule opération en Jésus-Christ ; et afin que vous le voyiez vous-même, je l'ai fait transcrire avec plusieurs passages, pour prouver cette vérité, et je vous les envoie. Et parce que vous avancez que saint Léon, en disant que chaque nature opère en Jésus-Christ avec la communication de l'autre, établit deux opérations, vous devez savoir que, comme la lettre de saint Léon, qui est en effet la colonne de la vérité, était combattue par les sévériens, plusieurs docteurs catholiques ont en-

[1] Labbe, t. 6, p. 920. — [2] *Ibid.*, t. 5, p. 1817. — [3] *Ibid.*, p. 123.

trepris sa défense, et nous n'en connaissons aucun qui ait dit qu'en ce passage saint Léon ait enseigné deux opérations. Mais, afin de ne pas faire cet écrit trop long en vous les rapportant tous, je me contente de vous envoyer un passage de saint Euloge d'Alexandrie, qui a fait un discours entier pour la lettre de saint Léon. Nous ne connaissons aucun des Pères, qui jusqu'ici ait enseigné deux opérations en Jésus-Christ. Si quelqu'un plus instruit peut montrer qu'ils l'aient dit, il faut absolument les suivre; car il est nécessaire de se conformer à la doctrine des Pères, non-seulement quant au sens, mais encore quant aux paroles, sans innover quoi que ce soit. Sergius finit en demandant à Cyrus une prompte réponse [1].

C'est ainsi que, pareil au serpent, l'évêque de Constantinople, sous l'apparence de la modestie, glisse partout le venin de son erreur. Il élude artificieusement les paroles si claires de saint Léon, comme si elles n'étaient pas assez claires, et il leur oppose plus frauduleusement encore, la lettre controuvée de Mennas à Vigile, dont l'imposture sera constatée dans un concile œcuménique.

L'empereur Héraclius, son prosélyte ou sa dupe, le secondait puissamment. Comme il était à Hiéraple, dans la haute Syrie, la vingtième année de son règne, c'est-à-dire en 629, Athanase, patriarche des jacobites, vint le trouver. Il était rusé et malin, comme la plupart des Syriens l'étaient alors. Dans un entretien touchant la foi, l'empereur lui promit de le faire patriarche d'Antioche, s'il recevait le concile de Chalcédoine. Athanase feignit de le recevoir, et confessa les deux natures en Jésus-Christ; puis, il interrogea l'empereur touchant l'opération et les volontés, et lui demanda s'il fallait en reconnaître une ou deux en Jésus-Christ. L'empereur, embarrassé de cette question, c'est du moins ce que dit Théophane, en écrivit à Sergius de Constantinople, et fit venir Cyrus, évêque de Phaside, qu'il trouva de même avis que Sergius, savoir : qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une volonté naturelle et une opération ou puissance. Ainsi, ils étaient d'accord avec Athanase, qui sentait fort bien qu'en ne reconnaissant qu'une énergie ou opération, on ne reconnaissait qu'une nature [2]. Le perfide Athanase fut donc fait patriarche d'Antioche par la faveur de l'empereur Héraclius. Ce ne fut pas le seul malheur. Georges, patriarche d'Alexandrie, étant mort en 630, Cyrus de Phaside fut envoyé à sa place, et s'unit avec Théodore, évêque de Pharan, qui partageait avec lui les nouvelles erreurs. Voilà comme, par les artifices de Sergius et la connivence d'Héraclius, les trois chaires patriarcales d'Alexandrie, d'Antioche et de Constan-

[1] Labbe, t. 6, p. 915. — [2] Theoph., p. 274, *aliàs*.

tinople se trouvaient occupées par des traîtres à la foi orthodoxe et des fauteurs de l'hérésie. C'était dans le temps même que le faux prophète Mahomet léguait à ses successeurs la propagation de son hérésie et de sa puissance antichrétienne. Est-il étonnant alors que l'Orient ait été puni de lui avoir préparé les voies?

Cyrus, étant patriarche d'Alexandrie, travailla à réunir les théodosiens, espèce d'eutychiens qui y étaient en grand nombre; ce qui ne fut pas difficile, dès qu'on se contentait qu'ils reconnussent une seule opération en Jésus-Christ. L'acte de réunion fut dressé au 4e de mai 633. Il contient neuf articles accompagnés d'anathèmes, qui expriment la doctrine catholique sur la Trinité et l'Incarnation. Mais le venin est dans le septième, qui anathématise quiconque ne dit pas que le même Christ et le même Fils opère les choses divines et les choses humaines par une seule opération théandrique ou déivirile, selon saint Denys, en sorte que la distinction n'est que de la part de notre entendement [1]. Mais Cyrus falsifiait le texte de saint Denys l'Aréopagite. Ce Père expliquant, dans sa lettre à Gaïus, comment en Jésus-Christ aucune des deux natures n'opère sans la participation de l'autre, conclut en ces termes: Enfin, il n'a fait ni les actions divines en Dieu, ni les humaines en homme, mais en Dieu fait homme, nous montrant une certaine opération nouvelle, qu'on peut appeler théandrique. Tel est le texte de saint Denys. Cyrus y supprime les mots *certaine* et *nouvelle*, et les remplace par le mot *seule*: ce qui était commettre un faux en écriture publique [2].

Cependant saint Sophrone, ce moine si célèbre sous saint Jean l'Aumônier, étant venu à Alexandrie, le patriarche Cyrus lui donna à examiner les articles de la réunion. Mais, dès la première lecture, Sophrone se récria contre, en versant beaucoup de larmes, et se jeta aux pieds de Cyrus, le conjurant, avec les plus vives instances, de ne pas les faire publier, attendu qu'ils étaient contraires à la foi de l'Église catholique, et qu'ils contenaient clairement la doctrine d'Apollinaire. Mais Cyrus n'eut aucun égard à ses remontrances, et, le 3e de juin, la réunion se fit solennellement sur ces neuf articles [3]. Les théodosiens vinrent tous dans l'église d'Alexandrie, les clercs, les magistrats, les officiers, le peuple, et y participèrent aux divins mystères. Cyrus envoya à l'empereur une relation détaillée de cette réunion par le diacre Jean, et en écrivit en même temps au patriarche Sergius. Les jacobites et les théodosiens triomphaient, disant que ce n'étaient pas eux qui étaient allés à Chalcédoine, mais Chalcédoine qui était venu à eux, et que, par une seule opération, on reconnaissait

[1] Labbe, t. 6, p. 955. — [2] *Ibid.*, p. 182 et 183. — [3] *Ibid.*, t. 5, p. 1767.

une seule nature en Jésus-Christ [1]. Le téméraire Cyrus servait l'Église comme il servait l'empire; dans le même temps, et par des négociations pareilles, il ouvrait l'Église aux hérétiques et l'empire aux mahométans.

Sophronius voyant qu'il n'avait pu rien gagner à Alexandrie, en partit pour aller à Constantinople agir auprès de Sergius. Il y arriva en même temps que les lettres de Cyrus, qui disait de lui à l'évêque de Constantinople : « Quand on vint à cette phrase des articles, qu'il ne faut reconnaître qu'une seule opération en Jésus-Christ, il s'y opposa et soutint qu'il fallait confesser deux opérations, et présenta les témoignages de plusieurs saints Pères [2]. » Ces paroles sont à remarquer; car Sergius avait dit dans sa lettre précédente à Cyrus : Nous ne connaissons aucun des Pères, qui jusqu'ici ait enseigné deux opérations en Jésus-Christ. Si quelqu'un plus instruit peut montrer qu'ils l'aient dit, il faut les suivre; car il est nécessaire de se conformer à la doctrine des Pères, non-seulement quant au sens, mais encore quant aux paroles, sans innover quoi que ce soit. Or, cet homme plus docte venait remplir la condition : c'était saint Sophrone. Il fit donc ses plaintes et ses remontrances à Sergius, soutenant que l'on devait ôter des articles de Cyrus le mot d'une opération après l'union des natures. Mais Sergius, l'auteur principal de cette erreur, n'avait garde de l'écouter, et, prenant prétexte de la réunion des hérétiques d'Égypte, à laquelle il disait qu'il serait dur de donner atteinte, il approuva entièrement la conduite et la doctrine de Cyrus, comme on le voit par sa réponse, où il soutient le monothélisme encore plus expressément. Car voici comme il parle, en tronquant de plus en plus le texte de saint Denys l'Aréopagite : Vous avez très-bien dit, que le même Jésus-Christ opère les choses divines et les choses humaines par une seule opération; car toute opération divine et humaine procédait d'un seul et même Verbe incarné. C'est le sens de saint Léon, quand il dit: Que chaque nature opère avec la participation de l'autre. C'est pourquoi vous avez fort bien enseigné, selon saint Cyrille, une nature du Verbe incarné et une hypostase composée, distinguant seulement, par la pensée, les parties qui entrent dans l'union [3]. On le voit, Cyrus avait falsifié le texte de saint Denys, en mettant *une seule* opération théandrique au lieu d'une *certaine nouvelle* opération. Sergius va plus loin; non-seulement il approuve la falsification première, il supprime encore le mot de théandrique ou déivirile [4]. Cette remarque est du pape saint Martin au concile de Latran. Mais où l'impudence de Sergius se montre encore

[1] Theoph., p. 274. — [2] Labbe, t. 6, p. 263. — [3] *Ibid.*, p. 178. — *Ibid.*, p. 183.

plus effrontée, c'est quand il se vante d'avoir pour lui le pape saint Léon.

Cependant saint Sophrone, étant retourné en Orient, fut élu malgré lui patriarche de Jérusalem après la mort de Modeste, cette même année 633. Presque tous les évêques orientaux et les peuples chrétiens le prièrent d'envoyer un de ses suffragants à Rome, pour informer le Pape de cette nouvelle erreur et le presser d'y porter remède. En attendant, il recueillit en deux volumes six cents passages des Pères, pour convaincre les monothélites et tâcher de les ramener [1].

Sergius de Constantinople, apprenant ces nouvelles, prit les devants et prévint le Pape, qui était Honorius. Il lui écrivit donc une grande lettre, où il proteste d'abord ne vouloir rien faire qu'en parfaite union avec lui ; puis, entrant en matière, il raconte ainsi l'origine de l'affaire. Il y a quelque temps que l'empereur étant en Arménie pendant la guerre de Perse, un des chefs du parti de Sévère, nommé Paul, lui présenta un discours pour soutenir son hérésie. L'empereur le réfuta et le confondit, en lui opposant la doctrine de l'Église, et, dans cette conférence, il fit mention d'une opération en Jésus-Christ. Quelque temps après, étant au pays des Lazes, l'empereur parla de cette conférence à Cyrus, alors métropolitain du pays, et maintenant patriarche d'Alexandrie. Cyrus répondit qu'il ne savait pas bien s'il fallait enseigner qu'il y eût en Jésus-Christ une opération ou deux, et, par ordre de l'empereur, il m'écrivit pour me consulter sur cette question, et me demander si je connaissais quelques Pères qui eussent parlé d'une opération. Je lui répondis ce que j'en savais, et lui envoyai un discours de Mennas, jadis patriarche de cette ville, à Vigile, votre prédécesseur, qui contient divers passages des Pères touchant une seule opération et une seule volonté en Jésus-Christ. Mais, dans cette réponse, je ne dis absolument rien de moi-même, comme vous pouvez le voir par la copie que je vous envoie. C'est ainsi que parle Sergius ; mais ce que nous avons déjà vu de sa conduite, fait assez voir combien ce récit est peu sincère.

Il continue ainsi : Depuis ce temps on ne parla plus de cet article. Mais depuis peu, Cyrus, patriarche d'Alexandrie, excité par la grâce de Dieu et le zèle de l'empereur, a exhorté à la réunion les sectateurs d'Eutychès, de Dioscore, de Sévère et de Julien, qui se trouvaient à Alexandrie ; et, après plusieurs conférences, il y a réussi avec bien de la peine. On a dressé entre les deux partis quelques articles dogmatiques, sur lesquels la réunion a été faite, non-seulement à

[1] Labbe, t. 6, p. 104 et 5.

Alexandrie, mais presque par toute l'Égypte, la Thébaïde, la Libye et les autres provinces de la dépendance d'Égypte. Cependant le saint moine Sophrone, maintenant patriarche de Jérusalem, comme j'ai appris seulement par ouï-dire ; car je n'ai pas encore reçu ses lettres synodiques, selon la coutume ; Sophrone, dis-je, se trouvant alors à Alexandrie avec le patriarche Cyrus, s'opposa à l'un des articles de la réunion, qui parlait d'une opération en Jésus-Christ, soutenant qu'il fallait reconnaître deux opérations. Cyrus lui montra quelques passages des Pères, qui avaient dit une opération dans quelques-uns de leurs écrits. Mais de plus, il lui représenta que souvent, pour gagner à Dieu un grand nombre d'âmes, nos Pères ont usé de ménagement et de condescendance, sans rien relâcher de l'exactitude des dogmes; qu'ainsi, dans l'occasion présente, il ne fallait point chicaner sur cet article, qui ne blessait en rien la foi, puisque quelques-uns des Pères avaient usé de cette expression. Mais Sophrone ne voulut en aucune manière agréer ce ménagement ; et étant venu à Constantinople, il nous a pressés de faire ôter cet article. Ce qui nous a paru dur, comme rompant la réunion de tant de peuples qui jusqu'ici ne pouvaient souffrir le nom de saint Léon, ni du concile de Chalcédoine, et qui maintenant le récitent à haute voix dans les saints mystères.

Après donc avoir beaucoup parlé sur ce sujet avec Sophrone, nous l'avons enfin pressé de nous rapporter des passages des Pères qui nous enseignassent, expressément et en propres termes, qu'il faut reconnaître deux opérations en Jésus-Christ, ce qu'il n'a pu faire. Ainsi, voyant que cette dispute commençait à s'échauffer, et sachant que tels sont ordinairement les commencements des hérésies, nous avons cru nécessaire d'appliquer tous nos soins pour faire cesser ces combats inutiles de paroles. Nous avons donc écrit au patriarche d'Alexandrie, que, la réunion des schismatiques étant exécutée, il ne permît plus à personne de parler d'une ou de deux opérations en Jésus-Christ ; mais qu'il ordonnât de dire plutôt, comme les conciles œcuméniques, qu'un seul et même Jésus-Christ opère les choses divines et les choses humaines, et que toutes ses opérations procèdent indivisiblement du même Verbe incarné, et se rapportent à lui seul. Car l'expression d'une opération, quoiqu'elle se trouve dans quelques-uns des Pères, semble toutefois étrange à quelques-uns, qui craignent qu'elle ne tende à la suppression des deux natures ; ce qu'à Dieu ne plaise ! Et plusieurs sont scandalisés du terme de deux opérations, parce qu'il ne se trouve dans aucun des Pères, et qu'il s'ensuit qu'on doit reconnaître deux volontés contraires, en sorte que le Verbe voulût l'accomplissement de la passion, et que l'humanité s'y opposât, et qu'il eût en lui deux individus ou principes voulant

le contraire l'un de l'autre : ce qui est impie. Car il est impossible que le même sujet ait tout ensemble, à l'égard du même objet, deux volontés contraires. Or, les Pères nous enseignent que la chair du Seigneur, intellectuellement animée, n'a jamais eu aucun mouvement naturel, séparément ou contrairement à l'ordre du Dieu-Verbe, qui lui est uni selon l'hypostase ; et pour le dire plus clairement, comme notre corps est gouverné et réglé par l'âme raisonnable, ainsi, dans Notre-Seigneur, tout le composé humain était mû toujours et en tout par la divinité du Verbe, et conduit de Dieu.

Enfin nous sommes convenus que Sophrone ne parlerait plus d'une ni de deux volontés, mais qu'il se contenterait de suivre le chemin battu et la doctrine sûre des Pères. Nous ayant donc promis d'en user de la sorte, il nous a demandé sur ce sujet notre réponse par écrit, afin qu'il pût la montrer à ceux qui l'interrogeraient sur cette question ; ce que nous lui avons accordé de grand cœur. Sur quoi il s'est embarqué. Depuis peu, l'empereur étant à Édesse, nous a écrit d'extraire les passages des Pères contenus dans l'écrit dogmatique de Mennas à Vigile, et de les lui envoyer : ce que nous avons exécuté. Nous avons aussi écrit à l'empereur et à son sacellaire tout le détail de ce que nous avons fait sur ce sujet, et l'importance de ne point approfondir cette question, mais de s'en tenir à la doctrine constante des Pères, savoir : que c'est le même Fils de Dieu, Dieu et homme tout ensemble, qui opère et les choses divines et les choses humaines, et que toute opération et divine et humaine procède indivisiblement du même Verbe incarné. Car voilà ce que nous enseigne saint Léon, quand il dit : Chaque nature opère ce qui lui est propre, avec la participation de l'autre. Sur quoi nous avons reçu de l'empereur une réponse digne de lui. Nous avons cru nécessaire de vous donner connaissance de tout ceci par les copies que nous vous envoyons. Nous vous prions de les lire toutes ; si quelque chose manque à nos discours, d'y suppléer et de nous faire réponse pour déclarer votre sentiment [1].

Telle est la lettre de Sergius de Constantinople au pape Honorius, toute remplie d'artifice et de déguisement. Il ne parle point de ses écrits à Théodore de Pharan, à Georges le Paulianiste, ni de la décision téméraire de l'empereur au métropolitain de Chypre, et de l'approbation que lui-même y avait donnée. Il fait l'ignorant sur la question des deux volontés, avant que Cyrus lui écrivît de Phaside, tandis que c'était lui qui poussait l'empereur à toutes ces fausses démarches, comme l'empereur même le reconnaîtra plus tard. Il

[1] Labbe, t. 6, p. 917 et seqq.

appuie toujours sur le prétendu écrit de Mennas à Vigile, fabriqué exprès pour soutenir le monothélisme. Il impose aux Pères, en disant que quelques-uns ont enseigné une seule opération, et qu'aucun n'a parlé de deux; car nous verrons dans la suite, et nous avons déjà vu la preuve du contraire; nous la voyons même dans les paroles qu'il cite de saint Léon. Car si chacune des deux natures en Jésus-Christ opère ce qui lui est propre, il y a donc en Jésus-Christ deux opérations naturelles, une opération divine et une opération humaine. Il impose à saint Sophrone, en disant qu'il ne put produire aucun témoignage des Pères pour les deux volontés, puisque Cyrus même venait de lui écrire, qu'il en présentait de plusieurs Pères. Enfin il impose à saint Sophrone, en disant qu'il était convenu de garder le silence sur cette question.

Depuis onze ans que ces perfides manœuvres se tramaient en Orient et qu'elles s'y trahissaient par des actes, le pape Honorius aurait dû en être instruit par ses nonces à Constantinople. Mais, soit qu'il n'en eût point à la cour impériale, soit que ces nonces n'y fissent pas leur devoir, Honorius ne se doutait de rien. Ne soupçonnant donc pas même les artifices de Sergius, il répondit à sa longue lettre par une lettre non moins longue, et qui n'en est en partie que la répétition. Nous disons, en partie, car il y a des passages importants, comme celui qui parle des lettres de Mennas et de Vigile, auxquels Honorius ne répond pas un mot. Ce qui fait soupçonner que la lettre de Sergius ne lui fut pas envoyée telle que nous l'avons maintenant [1].

Quoi qu'il en soit, il lui dit en substance : Nous avons reçu votre lettre, par laquelle nous avons appris qu'il y a eu quelques disputes et quelques nouvelles questions de mots, introduites par un certain Sophrone, alors moine, et maintenant, selon ce que nous entendons dire, évêque de Jérusalem, contre notre frère Cyrus, évêque d'Alexandrie, qui enseigne aux hérétiques convertis qu'il n'y a qu'une opération en Jésus-Christ. Que Sophrone étant venu vers vous, a renoncé à ses plaintes par vos instructions, et vous les a demandées par écrit. Considérant la copie de cette lettre à Sophrone, nous voyons que vous lui avez écrit avec beaucoup de prévoyance et de circonspection ; et nous vous louons d'avoir ôté cette nouveauté de paroles qui pouvait scandaliser les simples. Il nous faut marcher, comme nous l'avons reçu, confessant que le Seigneur Jésus-Christ, médiateur de Dieu et des hommes, opère les choses divines par l'intermédiaire de l'humanité qui lui est hypostatiquement unie, et les choses humaines par la chair qu'il a prise d'une manière ineffable et unique,

[1] Sommier. Petit-Didier.

et qu'il les opère sans division, sans confusion et sans transmutation, la divinité demeurant parfaite. La divinité n'a pu aucunement souffrir les passions humaines; mais la chair passible lui est unie d'une manière ineffable, de telle sorte que les différences de l'une et de l'autre nature subsistent. Nous confessons donc une volonté en Jésus-Christ, parce que la divinité a pris, non pas notre péché, mais notre nature, telle qu'elle a été créée, avant que le péché l'eût corrompue. Aussi le mot chair se prend-il quelquefois en bonne part, comme en Job : Je verrai Dieu dans ma chair. Le Sauveur n'ayant donc pas pris notre nature pécheresse, mais étant venu la sauver, il n'y a point en lui une autre loi des membres, une volonté différente ou contraire, attendu qu'il est né au-dessus de la nature humaine. Et quand il est écrit : Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais celle de mon Père, ces paroles ne sont pas d'une volonté différente, mais de l'humanité qu'il a prise. Il voulait nous montrer l'exemple, afin que nous marchions sur ses traces. Suivons la route royale, pour éviter les piéges cachés à droite et à gauche, et arriver à la patrie sur les pas de nos chefs. Si quelques-uns, comme en bégayant et pour s'accommoder aux faibles, ont dit une ou deux opérations, il ne faut pas en faire un dogme de l'Église ; car ni l'Écriture ni les conciles ne paraissent l'avoir défini. Que Jésus-Christ soit le même qui opère les choses divines et les choses humaines, les Écritures le montrent clairement. Mais de savoir si, à cause des œuvres de la divinité et de l'humanité, on doit dire ou entendre une opération ou deux, c'est ce qui ne doit pas nous importer, et nous le laissons aux grammairiens, qui ont coutume de vendre aux enfants les mots qu'ils ont inventés. Nous savons, par les Écritures, que Jésus-Christ et son Esprit-Saint ont opéré dans les autres, non-seulement d'une ou de deux manières, mais de plusieurs. Combien plus ne faut-il pas confesser que le Médiateur opère de plusieurs manières ineffables en lui-même, par la communion de ses deux natures ? Mais nous devons rejeter ces mots nouveaux qui scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués du terme de deux opérations, ne nous croient nestoriens, ou qu'ils ne nous croient eutychiens, si nous ne reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération. Pour ne pas rallumer le feu des disputes à peine assoupies, confessons avec simplicité que le même Jésus-Christ opère et dans la nature divine et dans la nature humaine. Il vaut mieux laisser crier contre nous les vains éplucheurs des natures, les boursouflés philosophes à voix de grenouilles, que de laisser à jeun le pauvre peuple. Nous vous exhortons, en conséquence, à éviter l'expression nouvelle d'une ou de deux opérations, et de prêcher avec nous, dans la foi orthodoxe et dans l'unité catholique, un seul Jésus-

Christ opérant dans les deux natures et ce qui est de la divinité et ce qui est de l'humanité [1]. Telle est la fameuse lettre du pape Honorius sur la consultation du patriarche Sergius.

Comme nous l'avons dit, le malheur de ce Pape fut d'avoir affaire à un Grec, qui de plus était Syrien, c'est-à-dire à un homme doublement astucieux. Sergius, dans sa lettre, ne voulait pas des deux opérations, sous prétexte qu'il faudrait admettre deux volontés contraires ; et il laissait insidieusement à conclure que l'humanité du Christ n'avait point de volonté propre, mais qu'elle était mue par la volonté divine. Honorius n'y regarda point d'assez près. A ce mot de deux volontés contraires, il pensa aux deux volontés opposées de la concupiscence et de la raison, qui se font sentir dans l'homme déchu, et il répondit d'après cela qu'il n'y a qu'une volonté en Jésus-Christ. Tel est le sens de ses paroles. La raison qu'il en donne le prouve évidemment : c'est que Jésus-Christ a pris notre nature et non pas notre péché, qu'il n'y a pas en lui cette volonté des membres qui s'oppose à la volonté divine. Nous verrons de plus son secrétaire protester publiquement que tel était le sens qu'il avait en vue. Le tort de ce Pape fut de traiter toute cette question à la légère et de n'y voir qu'une question grammaticale. Il oubliait ce précepte de l'Apôtre : Ayez un type de paroles saines. Il oubliait que les travaux et les combats de l'Église ont pour but d'apprendre à tous les peuples à penser juste et à parler correctement sur Dieu, sur l'homme, sur les rapports de l'un avec l'autre. Il oubliait que, sans l'Église ou hors de l'Église, c'est partout la confusion des langues et des idées, et que, dans l'origine, elle a reçu le don des langues pour réunir tous les peuples dans la même pensée.

Saint Sophrone montra bien plus de pénétration et de vigueur. A peine assis sur le siége de Jérusalem, il assembla son concile et écrivit une lettre synodale, suivant la coutume, pour rendre compte de sa foi aux évêques des grands siéges. D'où vient que dans quelques exemplaires elle est adressée au pape Honorius, et en d'autres à Sergius, patriarche de Constantinople. Elle changeait d'inscription selon les personnes à qui elle était envoyée. Saint Sophrone la commence par se plaindre de la violence que le clergé, les moines et le peuple de Jérusalem lui avaient faite pour lui imposer le fardeau de l'épiscopat. Il fait ensuite sa profession de foi. Il y explique le mystère de la Trinité et réfute les hérésies contraires avec beaucoup d'étendue, mais en même temps avec beaucoup de pénétration et de justesse. Il explique non moins bien le mystère de l'Incarnation, s'ap-

[1] Labbe, t. 6, p. 928, etc.

pliquant particulièrement à prouver l'unité de personne contre Nestorius, et la distinction des natures contre Eutychès. Ces deux vérités établies, il en conclut :

Le Christ demeurant donc inséparablement un et le même dans les deux natures, opérait naturellement ce qui est de l'une et de l'autre, suivant la qualité et la propriété naturelle de chacune. Ce qu'il n'aurait pas fait s'il n'avait eu qu'une nature, non plus qu'une personne; car la divinité, n'ayant point de corps, eût-elle jamais fait naturellement ce qui est du corps? Et le corps, sans la divinité, eût-il jamais opéré des actions essentiellement divines? A la vérité, ce n'est pas un autre qui a fait les miracles, un autre qui a souffert; mais suivant une autre chose, et une autre. Comme en Jésus-Christ chaque nature conserve sa propriété sans aucune diminution, ainsi chacune opère ce qui lui est propre, avec la participation de l'autre nature. Que Nestorius n'en triomphe pas; car nous disons qu'un seul et même Christ opère naturellement et ce qu'il y a de merveilleux et ce qu'il y a d'humble, suivant la qualité naturelle et essentielle de ses deux natures. Eutychès ne peut pas non plus s'en réjouir; car chaque nature conserve sa différence d'avec l'autre, quoiqu'elle agisse avec sa participation. Les opérations propres de chaque nature sont réelles, naturelles et correspondantes, et procèdent indivisiblement de l'essence de chacune d'elles, quoique l'une n'opère point sans l'autre, étant unies sans confusion en une même personne. C'est pourquoi nous ne disons point qu'elles aient une seule opération réelle, naturelle et indistincte, pour ne pas les réduire à une seule substance et une seule nature, suivant l'erreur des acéphales. Car, au jugement des habiles, on ne connaît les natures que par les opérations.

Pour rendre plus sensible la distinction des opérations de chaque nature, Sophrone les rapporte en détail, et premièrement celles de la nature humaine. Jésus-Christ naît comme nous, il est nourri de lait, il grandit, il passe par les différents âges jusqu'à ce qu'il soit homme parfait. Il souffre la faim, la soif, la fatigue des voyages, la douleur des tourments, la mort. Il donnait, quand il voulait, à la nature humaine l'occasion de faire ou de souffrir ce qui lui est propre, de peur que son incarnation ne parût une imagination et un vain spectacle. Car aucune de ses actions ou de ses souffrances n'était involontaire, quoiqu'elle fût humaine et naturelle : Dieu nous garde d'une pensée si détestable! C'était un Dieu qui voulait bien souffrir ainsi par sa chair, pour nous sauver et nous mériter l'impassibilité. Il était revêtu d'un corps passible, mortel et corruptible, sujet à nos passions naturelles et innocentes; et il lui permettait d'agir et de souffrir jusqu'à sa résurrection, où il s'affranchit de tout ce qui est en nous de

corruptible, pour nous en délivrer nous-mêmes. Comme il s'était fait homme volontairement, aussi était-ce volontairement qu'il souffrait : non pas, comme nous, involontairement, par nécessité et par une espèce de tyrannie ; mais au moment et en la mesure qu'il voulait.

Quant aux opérations divines, c'est premièrement sa conception miraculeuse ; le tressaillement de saint Jean dans le sein de sa mère ; la naissance de Jésus, pendant laquelle et après laquelle sa sainte Mère est demeurée vierge comme devant ; les bergers instruits par une voix céleste ; les mages attirés par l'étoile, leurs présents, leur adoration ; d'avoir su les lettres sans les avoir apprises ; l'eau changée en vin ; la guérison des malades, des aveugles, des paralytiques, des lépreux ; tous les autres miracles, qui, bien qu'exécutés par le corps, sont des preuves de la nature divine. Comme saint Anastase le Sinaïte, saint Sophrone ajoute qu'il y a en Jésus-Christ des opérations d'un moyen ordre, qui sont à la fois divines et humaines ; et comme saint Anastase, il les appelle théandriques ou déiviriles, suivant le langage de saint Denys l'Aréopagite.

Saint Sophrone condamne enfin l'erreur d'Origène, de Didyme et d'Évagre, touchant la préexistence des âmes, ainsi que tout ce qu'ils avaient enseigné de contraire à la tradition apostolique. Puis il déclare qu'il reçoit les quatre premiers conciles généraux, de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine. Il y joint le cinquième, comme étant d'une égale autorité, approuvant tout ce qu'il avait reçu, et rejetant tout ce qu'il avait condamné, soit par rapport aux dogmes, soit par rapport aux personnes. Il reçoit aussi les écrits de saint Cyrille contre Nestorius, et la lettre de saint Léon, comme les décisions de saint Pierre et de saint Marc. Ensuite, après avoir rapporté les noms de tous les hérétiques, depuis Simon le Magicien jusqu'à ceux de son temps, il les anathématise tous. Dans la crainte qu'il ne lui soit échappé quelque chose qui méritât d'être corrigé, il soumet sa lettre synodale à la correction d'Honorius et de Sergius, et sans doute de tous ceux auxquels il l'avait envoyée, et se recommande à leurs prières, de même que ceux qui l'avaient aidé à la composer, entre autres Laurent, diacre, et Polyeucte. Priez aussi, ajoute-t-il, pour nos empereurs, afin que Dieu leur donne la victoire sur tous les Barbares, mais principalement qu'il abaisse l'orgueil des Sarrasins, qui, pour nos péchés, viennent de s'élever inopinément contre nous et ravagent tout avec cruauté [1].

Cette lettre n'empêcha pas que le pape Honorius ne persistât dans sa première résolution, d'imposer silence aux deux partis. Il écrivit

[1] Labbe, t. 6, p. 852-900.

dans ce sens à Cyrus d'Alexandrie, à Sophrone de Jérusalem, à Sergius de Constantinople. De ces trois lettres, nous n'avons que quelques fragments de celle à Sergius. Le Pape y disait après l'exorde : Nous avons aussi écrit à notre frère Cyrus d'Alexandrie qu'il fallait rejeter la nouvelle invention de ce terme, d'une ou de deux opérations, et ne point obscurcir la doctrine de l'Église par les nuages de ces disputes, mais bannir de l'explication de la foi ces mots nouvellement introduits ; car ceux qui parlent de la sorte ne s'imaginent-ils pas que, suivant que l'on attribue à Jésus-Christ une ou deux natures, on reconnaît aussi une ou deux opérations ? Sur quoi les témoignages de l'Écriture sont clairs. Mais que le médiateur soit d'une ou de deux opérations, c'est ce qu'il est fort inepte de penser et de dire. Vers la fin de la lettre, Honorius disait : Quant au dogme ecclésiastique que nous devons tenir et prêcher, à cause de la simplicité des hommes et pour couper court à d'inextricables disputes, il ne faut point définir qu'il y ait en Jésus-Christ une ou deux opérations, mais confesser que les deux natures opèrent et agissent chacune avec la participation de l'autre, la nature divine opérant ce qui est de Dieu, la nature humaine exécutant ce qui est de la chair, sans division, sans confusion, sans que la nature divine soit changée en l'homme, ni la nature humaine en Dieu, mais les différences des natures demeurant entières ; car c'est le même qui est humble et sublime, égal au Père et moindre que le Père, avant les temps et né dans le temps. Écartant donc le scandale de l'invention nouvelle, il ne nous faut ni définir ni prêcher une opération ou deux, mais, au lieu d'une opération, comme disent quelques-uns, confesser sincèrement un seul Seigneur opérant dans l'une et l'autre nature ; et au lieu de deux opérations, il faut plutôt prêcher avec nous que les deux natures, la divinité et l'humanité, dans la seule et même personne du Fils unique, opèrent, sans confusion, sans division, sans altération, chacune ce qui lui est propre. Nous avons cru devoir vous déclarer ces choses pour vous montrer la conformité de notre foi avec la vôtre, afin que nous soyons animés d'un même esprit. Nous avons aussi écrit à nos frères Cyrus et Sophrone qu'ils n'insistent point sur ce nouveau terme d'une ou de deux opérations, mais qu'ils disent avec nous que c'est un seul Jésus-Christ, qui, dans les deux natures, opère et ce qui est divin et ce qui est humain. Nous avons même instruit ceux que Sophrone nous a envoyés, de ne point parler à l'avenir de deux opérations ; et ils ont promis très-expressément qu'il le ferait, pourvu que Cyrus s'abstînt aussi de parler d'une opération [1].

[1] Labbe, t. 6, 968 et 9.

Telle est la seconde lettre d'Honorius à Sergius, d'après la partie qui nous en reste. On y voit que, sauf le terme de deux opérations, qu'il croyait devoir supprimer pour ne pas scandaliser les simples, le pape Honorius pensait et s'exprimait absolument comme saint Sophrone de Jérusalem. Il suppose que Sergius de Constantinople pensait tout à fait de même ; en quoi sans doute il se trompe. Ce qui était d'autant plus facile, que, comme nous l'apprend saint Maxime, Sergius changeait aisément de langage[1]. Ce furent même ces variations qui détachèrent le plus de lui le saint abbé. Enfin, des deux lettres d'Honorius, bien considérées, il résulte évidemment : 1° qu'il n'a rien défini, comme chef de l'Église, sur les termes d'une ou de deux opérations, puisqu'il dit et répète qu'il ne fallait rien définir là-dessus ; 2° que, pour le reste, il n'a pas même erré comme particulier, puisque le sens naturel de ses paroles, prises dans leur contexte, est catholique.

Cela ne veut pas dire qu'il ait fait tout son devoir de Pape, et qu'il n'ait pas traité une affaire aussi grave d'une manière trop légère et trop superficielle. Il a supposé trop légèrement qu'il n'était pas question de la chose, mais seulement du mot. Quoique ses paroles présentent un sens catholique, elles n'ont pas la clarté et la fermeté que l'Église attend de son chef. Il assurait trop légèrement que les Pères n'avaient jamais parlé de deux volontés, si ce n'est en bégayant et par condescendance pour les simples. Il lui était facile de lire dans saint Athanase ces paroles rappelées par saint Maxime : « Lorsque Jésus-Christ dit : Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'en aille : cependant, que votre volonté soit faite, et non pas la mienne ; et encore : L'esprit est prompt, mais la chair est faible, il montre ici deux volontés : la volonté humaine, qui est de la chair, et la volonté divine, qui est de la Divinité[2]. » Enfin, par ses ménagements et par ses louanges pour Sergius de Constantinople, Honorius a non pas approuvé, mais favorisé l'erreur.

Ce qui lui faisait peut-être illusion, c'est que l'Occident ne s'occupait point de cette controverse ; il se flattait peut-être de pouvoir ramener l'Orient au même calme. Mais le mal y augmentait, bien loin de diminuer. Les remontrances de saint Sophrone, les deux volumes où il avait rassemblé les témoignages des Pères, au lieu de ramener les monothélites, ne faisaient que les aigrir et lui attirer leurs calomnies. Dans cette extrémité, il employa le grand remède : ce fut d'envoyer à Rome. Il prit le premier de ses suffragants, Étienne

[1] Labbe, t. 5, 1816. *Disp. S. Max. cum Pyrr.* — [2] Athan. *In Serm. cont. Apollin.*

de Dore, le mena sur le Calvaire, et lui dit : Vous rendrez compte au Dieu qui, en ce lieu saint, a été volontairement crucifié pour nous dans la chair ; vous lui rendrez compte à son avénement glorieux et terrible, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts, si vous négligez le péril où la foi se trouve. Faites donc ce que je ne puis faire en personne, à cause de l'incursion des Sarrasins. Allez promptement, de cette extrémité de la terre, vous présenter au trône apostolique, où sont les fondements de la sainte doctrine. Faites connaître, non pas une fois ou deux, mais plusieurs fois, aux saints personnages qui y sont, tout ce qui se passe ici, et ne cessez point de les prier jusqu'à ce que, dans leur apostolique sagesse, ils prononcent un jugement victorieux, et que, suivant les canons, ils détruisent complétement les nouveaux dogmes, de peur que, comme dit l'Apôtre, ils ne gagnent comme la gangrène, et ne perdent de plus en plus les âmes des simples. Étienne, effrayé de cette conjuration et pressé par les prières de la plupart des évêques et des peuples d'Orient, se mit aussitôt en chemin. Mais les monothélites, l'ayant appris, lui suscitèrent de grandes traverses, et envoyèrent des ordres en divers lieux pour le prendre et le renvoyer chargé de chaînes [1]. Toutefois, il évita ces périls et arriva à Rome, peut-être après la mort du pape Honorius.

Tandis que l'Orient était en proie aux hérésies, particulièrement à l'hérésie armée de Mahomet, l'Occident s'unissait de plus en plus dans la même foi catholique et dans une même soumission à l'Église romaine. Des peuples naguère barbares, les Goths d'Espagne, les Francs des Gaules, les Anglo-Saxons de la Bretagne, voyaient généralement leurs rois et leurs pontifes travailler de concert à établir des mœurs et une législation chrétiennes. L'Espagne en particulier donnait l'exemple de cette précieuse harmonie.

Le 23 octobre 610, il se tint un concile à Tolède, où les évêques de la province de Carthagène, au nombre de quinze, reconnurent celui de Tolède pour leur métropolitain, déclarant qu'il l'avait toujours été. Le roi Gondemar confirma ce décret par une ordonnance à laquelle il souscrivit le premier, et, après lui, saint Isidore, évêque de Séville, ainsi que vingt-cinq autres évêques [2]. Gondemar avait succédé la même année à Vittéric, qui, après un règne odieux de sept ans, avait été tué au milieu d'un repas, comme il avait lui-même, en 603, fait mourir Liuba, fils de Reccarède. Zélé pour la foi catholique et pour la justice, Gondemar mourut dès l'an 612. Il eut pour successeur, la même année, Sisebut, recommandable par

[1] Labbe, t. 6, p. 104 et 5. — [2] *Ibid.*, t. 5, p. 1620.



toutes sortes de bonnes qualités, par la piété, par la valeur, par la clémence, par l'amour de la justice et même des lettres et de l'éloquence, dans lesquelles il se distingua. Il avait beaucoup de zèle; mais, dit saint Isidore de Séville, ce zèle ne fut pas toujours selon la science; car, au commencement de son règne, il publia une loi pour contraindre les Juifs à recevoir le baptême [1].

Le 13 novembre 619, sous le roi Sisebut et le pape Boniface V, saint Isidore de Séville et quelques autres évêques, qui étaient venus en cette ville pour les affaires de leurs églises, s'assemblèrent dans la salle secrète de l'église nommée Jérusalem. Le clergé de Séville y était présent, avec deux séculiers qui portaient le titre d'illustres. Les décrets de ce concile furent divisés en treize chapitres, selon les matières différentes qui y furent traitées. Mais on ne tint en tout que trois séances. Théodulfe, évêque de Malaga, se plaignit de ce que son diocèse ayant été ravagé par la guerre, trois évêques voisins en avaient pris occasion pour empiéter sur son territoire. Le concile ordonna que l'on rendrait à chaque église ce qu'elle avait possédé avant les hostilités, sans qu'on pût alléguer de prescription, puisque la guerre avait empêché d'agir. Hors ce cas, les évêques déclarèrent que la prescription de trente ans aurait lieu, suivant les édits des princes et les décrets des Pontifes romains, et ce fut sur ce principe qu'ils décidèrent le différend qui était entre Fulgence d'Astigite et Honorius de Cordoue, touchant les limites de leur diocèse. On donna des commissaires pour faire la visite des lieux contestés.

Un évêque, ayant mal aux yeux, avait ordonné un prêtre et deux diacres, en leur imposant seulement les mains et faisant prononcer par un prêtre la formule de l'ordination. Ces ordinations furent déclarées nulles. Un autre évêque, celui de Cordoue, avait, seul et sans raison, déposé et exilé un de ses prêtres. Le concile le rétablit dans son rang, et rappela que les canons défendent à aucun évêque de déposer un prêtre ou un diacre sans l'examen d'un concile; car il en est beaucoup, dit-il, qui condamnent sans discussion, par une puissance tyrannique et non par une autorité canonique, et de même qu'ils en élèvent quelques-uns par faveur, ils en humilient d'autres par envie, sur le moindre soupçon et sans aucune preuve de crime. L'évêque peut seul conférer les ordres au prêtre et au diacre, mais il ne peut pas seul en ôter l'honneur.

Ce n'était pas la seule fois que l'évêque de Cordoue avait agi contre les règles de l'Église. Comme il ne les savait pas, ayant été promu subitement à l'épiscopat, il avait permis à des prêtres d'ériger

[1] S. Isid. *Chron. Goth.*

des autels et de consacrer des églises en l'absence de l'évêque. Pour prévenir de semblables abus, le concile déclare que les prêtres ne peuvent consacrer des autels ou des églises, ni ordonner des prêtres ou des diacres, consacrer des vierges, imposer les mains aux fidèles baptisés ou convertis de l'hérésie, et leur donner l'Esprit-Saint, faire le saint chrême ou en marquer les baptisés sur le front, réconcilier publiquement un pénitent à la messe, donner des lettres formées ou ecclésiastiques, toutes ces fonctions étant réservées aux évêques par l'autorité des canons, et défendues aux prêtres, comme n'ayant pas la souveraineté du sacerdoce. Il ne leur est pas permis, en présence de l'évêque, d'entrer dans le baptistère, ni de donner le baptême, ni de faire un catéchumène, ni de réconcilier les pénitents, ni de consacrer l'eucharistie, ni d'instruire, de bénir ou de saluer le peuple. Mais l'évêque peut leur permettre quelques-unes de ces fonctions.

Chaque évêque doit se choisir un économe du corps du clergé, suivant le concile de Chalcédoine, et il est défendu d'employer des laïques à cette charge, qui rendait en quelque manière vicaire de l'évêque et donnait juridiction. Il est aussi défendu aux évêques d'administrer les biens de l'Église, sans avoir un économe pour témoin de leur conduite. Il est marqué dans ce règlement, que les clercs étaient distingués des laïques par leur habit.

Comme il y avait plusieurs monastères dans la province, le concile, à la prière des abbés, ordonne que les nouveaux seront maintenus comme les anciens, sans qu'il soit permis aux évêques d'en supprimer aucun ou de les dépouiller de leurs biens. Les monastères de vierges seront gouvernés par des moines ; mais à la charge que leurs demeures seront éloignées, que les moines ne viendront pas même au vestibule des religieuses, hors l'abbé ou celui qui sera leur supérieur ; encore ne pourra-t-il parler qu'à la supérieure, et en présence de deux ou trois sœurs, en sorte que les visites soient rares et les conversations courtes. On choisira un moine très éprouvé, au jugement de l'évêque, pour avoir soin des terres, des maisons, des bâtiments et de tout ce qui regarde le monastère des religieuses, en sorte qu'elles n'aient soin que de leurs âmes et ne s'occupent que du service de Dieu et de leurs ouvrages, entre lesquels on compte de faire les habits des religieux qui leur rendent service.

A ce concile se présenta un évêque syrien, de la secte des acéphales, qui niait la distinction des natures en Jésus-Christ, et soutenait que la divinité était passible. Il résista longtemps aux instructions des évêques catholiques ; mais enfin il se convertit et fut reçu à leur communion. Ce qui les obligea d'ajouter à leurs décrets une ample réfu-

tation de cette hérésie, par l'Écriture et les Pères. Ce concile est compté pour le second de Séville [1].

Il y avait près de Tolède un fameux monastère, nommé Agali, dont on tira plusieurs évêques pour ce grand siége, entre autres saint Hellade. Il fut d'abord un grand seigneur à la cour des rois goths, dont la résidence était à Tolède, et il y avait le gouvernement des affaires publiques. Dès lors toutefois il pratiquait la vie monastique, autant qu'il pouvait, sous l'habit séculier. Car, quand les affaires lui laissaient le loisir de passer au monastère d'Agali, il écartait toute sa suite pour se joindre aux troupes des moines et prendre part à quelqu'un de leurs travaux, comme de porter au four des bottes de paille. Enfin il quitta entièrement le monde et se retira dans cette sainte communauté, dont il fut élu abbé, qu'il édifia de ses vertus et combla de ses richesses. Il en fut tiré dans sa vieillesse, malgré lui, pour gouverner l'église de Tolède, après Aurasius, successeur d'Adelphius. Saint Hellade entra dans ce siége sous le roi Sisebut, vers l'an 614, et y demeura dix-huit ans, jusqu'à l'an 632. Étant évêque, il donna encore plus d'exemples de vertu qu'étant moine, et se distingua particulièrement par sa charité pour les pauvres. Mais il ne voulut point écrire, aimant mieux instruire par ses actions [2].

Le 9 décembre 633, sous le pape Honorius, la troisième année du roi Sisénand, s'assembla le quatrième concile de Tolède. Il s'y trouva soixante-deux évêques, auxquels présidait saint Isidore de Séville ; ensuite étaient six autres métropolitains, de Narbonne, de Mérida, de Brague, de Tolède et de Tarragone. Car ce concile était national et comprenait toute l'Espagne et la partie de la Gaule soumise aux Goths. Le roi Sisénand avait succédé, l'an 631, à Suintila, qui avait succédé lui-même, l'an 621, à Reccarède II, fils de Sisebut, qui n'avait survécu que de quelques mois à son père. Suintila s'était rendu célèbre par ses victoires, et avait contraint les Grecs ou les impériaux de sortir d'Espagne. Mais ayant associé au trône son fils Ricimer en 625, les Visigoths l'obligèrent, en 631, d'en descendre lui-même, pour avoir voulu rendre la royauté héréditaire. Il vécut encore quatre ans comme particulier, et fut remplacé sur le trône par Sisénand, sous qui se tint le quatrième concile de Tolède.

L'archevêque de cette ville était alors saint Just, auparavant abbé du monastère d'Agali, où il avait été élevé dès l'enfance, sous la conduite de saint Hellade, son prédécesseur. Il était très-bien fait de corps, d'un grand esprit et fort éloquent. Mais il ne vécut que trois ans dans l'épiscopat. Les autres évêques les plus illustres de ce concile étaient

[1] Labbe, t. 5, p. 1663, etc. — [2] *Acta SS.*, 18 *febr.*

saint Braulion, évêque de Saragosse, successeur de son frère Jean : il tint ce siége environ vingt ans, était grand ami de saint Isidore de Séville, et laissa quelques écrits ; Nonnit de Gironne, qui avait été moine, et fut élu évêque comme par inspiration : il était d'une grande simplicité, et gouvernait son église par ses exemples plus que par ses paroles ; Conantrus de Palencia, qui remplit ce siége plus de trente ans : il avait beaucoup de gravité dans son extérieur et dans ses discours, et s'appliquait spécialement à régler l'office et le chant ecclésiastique. Nous devons ces renseignements à saint Ildefonse, disciple de saint Hellade et un de ses successeurs dans le monastère d'Agali et sur le siége de Tolède [1]. Outre les soixante-deux évêques, il y eut à ce concile sept députés d'évêques absents.

Quand ils furent tous assemblés dans l'église de Sainte-Léocadie, le roi Sisénand y entra avec quelques seigneurs, et, s'étant prosterné à terre devant les évêques, il leur demanda, avec larmes et gémissements, de prier Dieu pour lui ; ensuite il les exhorta à conserver les droits de l'Église et à corriger les abus. Ils firent soixante et quinze canons, dont le premier est une profession de foi, où les mystères de la Trinité et de l'Incarnation sont expliqués distinctement contre les principales hérésies. Il y est dit expressément que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. La négligence des évêques à tenir des conciles est blâmée, comme la principale cause du relâchement de la discipline, et il est ordonné de les tenir au moins une fois l'année. S'il s'agit de la foi ou d'une affaire commune, le concile sera général de toute l'Espagne et de la Gaule. Pour les affaires particulières, on tiendra les conciles en chaque province, au lieu désigné par le métropolitain, vers la mi-mai.

La forme de tenir les conciles est prescrite ici en détail. A la première heure du jour, avant le lever du soleil, on fera sortir tout le monde de l'église, et on en fermera les portes. Tous les portiers se tiendront à celle par où doivent entrer les évêques, qui entreront tous ensemble et prendront séance suivant leur rang d'ordination. Après les évêques, on appellera les prêtres que quelque raison obligera de faire entrer ; puis les diacres, avec le même choix. Les évêques seront assis en cercle, les prêtres assis derrière eux, et les diacres debout devant les évêques. Puis entreront les laïques que le concile en jugera dignes. On fera aussi entrer les notaires ou sténographes, pour lire et écrire ce qui sera nécessaire, et l'on gardera les portes. Après que les évêques auront été longtemps assis en silence et appliqués à Dieu, l'archidiacre dira : Priez ! Aussitôt ils se prosterneront tous à

[1] Ildef. *De Vir. illust.*

terre, prieront longtemps en silence avec larmes et gémissements, et un des plus anciens évêques se lèvera pour faire tout haut une prière, les autres demeurant prosternés. Après qu'il aura fini l'oraison et que tous auront répondu *amen*, l'archidiacre dira : Levez-vous! Tous se lèveront, et les évêques et les prêtres s'assoiront avec crainte de Dieu et modestie.

Tous garderont le silence. Un diacre, revêtu de l'aube, apportera au milieu de l'assemblée le livre des canons, et lira ceux qui parlent de la tenue des conciles. Puis l'évêque métropolitain prendra la parole et exhortera ceux qui auront quelque affaire à la proposer. Si quelqu'un forme quelque plainte, on ne passera point à une autre affaire que la première ne soit expédiée. Si quelqu'un de dehors, prêtre, clerc ou laïque, veut s'adresser au concile pour quelque affaire, il la déclarera à l'archidiacre de la métropole, qui la dénoncera au concile. Alors on permettra à la partie d'entrer et de proposer son affaire. Aucun évêque ne sortira de la séance avant l'heure de la finir; aucun ne quittera le concile que tout ne soit terminé, afin de pouvoir souscrire aux décisions. Car on doit croire que Dieu est présent au milieu de ses prêtres quand les affaires ecclésiastiques se terminent sans tumulte, avec application et tranquillité.

Viennent ensuite un grand nombre de canons pour établir l'uniformité dans la célébration de la Pâque et des offices divins, pour maintenir la régularité des clercs et des moines. Le concile règle jusqu'à la forme de la tonsure cléricale. Jusqu'alors les lecteurs, en Galice, portaient les cheveux longs, comme les séculiers, se contentant de raser un petit rond sur le sommet de la tête. Le concile traite ceci de faute contre la foi, attendu que les hérétiques d'Espagne portaient des tonsures de cette forme; et il ordonne que tous les clercs, soit lecteurs, soit diacres ou prêtres, suivent l'usage général, et qu'ils se rasent tout le sommet de la tête, ne laissant qu'une couronne de cheveux dans la partie inférieure [1].

Quant aux Juifs, le concile, à la demande du roi, fit plusieurs règlements. On ne contraindra plus les Juifs à professer la foi, qui doit être embrassée volontairement et par la seule persuasion. Mais ceux qui ont été contraints à se faire chrétiens au temps du roi Sisebut, attendu qu'ils ont déjà reçu les sacrements, savoir : le baptême, l'onction du saint chrême, le corps et le sang de Notre-Seigneur, il faut les contraindre à garder la foi qu'ils ont reçue par force, de peur qu'elle ne soit exposée au mépris, et le nom de Dieu blasphémé. Personne, ni clerc ni laïque, ne donnera protection aux Juifs contre les intérêts

[1] Can. 41.

de la foi, sous peine d'excommunication. C'est qu'il y avait même des évêques qui se laissaient corrompre par leurs présents. Les Juifs apostats perdront les esclaves qu'ils auront circoncis, et on les mettra en liberté. Tous les enfants des Juifs seront séparés de leurs parents et mis dans des monastères, ou avec des personnes de piété, pour être instruits dans la religion chrétienne. Les Juifs convertis n'auront plus aucun rapport avec ceux qui demeurent opiniâtres. Un Juif apostat ne sera plus reçu comme témoin. Défense à tout Juif d'avoir des esclaves chrétiens ; si, malgré cette défense, il ose en garder, le prince les lui enlèvera et leur donnera la liberté [1].

A la suite de ces règlements et autres, les Pères disent dans le dernier canon : Notre avis unanime, à tous que nous sommes d'évêques, c'est de proférer un dernier décret pontifical, sous le jugement de Dieu, pour l'affermissement de nos rois et la stabilité de la nation des Goths. Puis, après avoir détesté l'impiété et signalé les malheurs de ces peuples qui violent le serment qu'ils ont juré à leurs princes, ils continuent : Que nul parmi nous n'usurpe le royaume, ni n'excite de sédition, ni n'attente à la vie des rois ; mais quand le prince sera mort en paix, les principaux de toute la nation, de concert avec les évêques, lui donneront un successeur. Que si cette admonition ne suffit point, écoutez notre sentence : Quiconque d'entre nous, ou des peuples de toute l'Espagne, aura, soit par conjuration, soit par esprit de parti, violé le serment de fidélité qu'il aura prêté pour le salut de la patrie et de la nation des Goths, ou pour la conservation du roi ; quiconque aura attenté à la vie du prince, ou l'aura dépouillé de la puissance du royaume, ou aura usurpé tyranniquement la royauté ; qu'il soit anathème en la présence de Dieu le Père et des anges, proscrit de l'Église catholique qu'il a profanée par son parjure, et banni de tout commerce avec les chrétiens ! Cet anathème fut répété jusqu'à trois fois, et le peuple répondait : Anathème, *maranatha*, et que son partage soit avec Judas Iscariote !

Après avoir ainsi pourvu à la sûreté des rois, le concile leur rappelle aussi leurs devoirs. Il conjure Sisénand et ses successeurs de régner avec justice et clémence, et de s'acquitter ainsi de ce qu'ils doivent au Christ, qui les a faits rois. Que nul d'entre vous, ajoute-t-il, ne prononce seul dans les causes qui intéressent la vie ou la propriété ; mais que le crime des accusés soit démontré dans une séance publique avec les gouverneurs, et par un jugement manifeste. Gardez la modération dans les peines que vous infligerez. De cette manière, les rois seront contents des peuples, les peuples des rois, et Dieu des uns et

[1] Can. 57-66.

des autres. Quant aux rois futurs, voici la sentence que nous prononçons : Que si quelqu'un d'entre nous, contre le respect des lois, exerce une puissance tyrannique sur les peuples, qu'il soit anathématisé par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et séparé de Dieu !

Enfin, parlant du roi précédent qui, après avoir régné quelque temps avec gloire, s'était ensuite rendu odieux et avait été déposé, le concile dit : Quant à Suintila, qui s'est lui-même privé du royaume par la crainte de ses crimes, nous déclarons, de l'avis de la nation, que nous n'aurons jamais de société avec lui, sa femme, ses enfants, ni son frère ; que nous ne les élèverons à aucun honneur, et qu'ils perdront même leurs biens, excepté ce que la bonté du roi leur en laissera [1].

L'an 636, fut tenu le cinquième concile de Tolède. Il y assista vingt-quatre évêques. C'était la première année du roi Cinthila, qui avait succédé à son frère Sisénand, et qui assista au concile avec les principaux seigneurs de sa cour. On y fit neuf canons, qui presque tous regardent la sûreté de sa personne et l'affermissement de sa puissance. On recommande l'exécution du concile précédent, qui est nommé grand et universel, et l'on ordonne que son décret touchant la sûreté du prince sera lu dans tous les conciles d'Espagne. Il est dit que toute la postérité du roi Cinthila sera chérie et honorée, sans que personne ose attenter à ses biens. C'est que, le royaume étant électif, les enfants du roi défunt étaient souvent maltraités par le successeur. Il est aussi défendu de révoquer les donations du prédécesseur. Défense à tout autre qu'aux nobles goths d'aspirer à la couronne. Défense, pendant la vie du roi, de rechercher superstitieusement qui sera son successeur, ou de le charger de malédictions. Toutes ces défenses sont sous peine d'anathème; mais il est permis au roi de faire grâce. Le roi Cinthila confirma tous les décrets de ce concile par un édit du dernier de juin de la même année [2].

Le 9 janvier 638, ce prince convoqua le sixième concile de Tolède, où l'on fit dix-neuf canons. Ils commencent par une profession de foi, où les évêques, au nombre de quarante-sept et cinq députés d'absents, Silva, évêque de Narbonne, à la tête, reconnaissent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; que le Fils seul s'est incarné pour nous délivrer des peines dues au péché que nous avons contracté originairement par la désobéissance d'Adam, et à ceux que nous avons commis par notre volonté propre. Les évêques ordonnent ensuite que l'on continuera les litanies ou prières publiques prescrites par le concile précédent ; que l'on rendra grâces au roi

[1] Labbe, t. 5, p. 1700-1728. — [2] *Ibid.*, p. 1735.

d'avoir chassé les Juifs de son royaume, et de n'y souffrir que des catholiques ; qu'à l'avenir, aucun roi ne montera sur le trône qu'il ne promette de conserver la foi catholique, de manière à ne point souffrir de Juifs dans ses États. Si le roi viole son serment, qu'il soit anathème et condamné au feu éternel. Ce canon fut fait du consentement du roi Cinthila et des grands du royaume, qui étaient présents. Le suivant déclare les simoniaques indignes d'être élevés aux dignités ecclésiastiques ; ceux qui se trouveront ordonnés par simonie, déchus de leur grade, de même que ceux qui les auront ordonnés.

Pour empêcher ceux qui possèdent des biens de l'Église de se les approprier sous le titre de prescription, ils déclareront par écrit qu'ils ne les tiennent que par précaire. Les moines, les religieuses et les veuves qui quittent l'habit de religion pour retourner dans le siècle seront contraints de reprendre leur premier état et renfermés dans des monastères. On en usera de même à l'égard de ceux qui, après avoir reçu la pénitence publique, la quittent et reprennent l'habit séculier. S'il se trouve de la difficulté à les soumettre de nouveau aux lois de la pénitence ou à les enfermer dans les monastères, ils seront excommuniés jusqu'à ce qu'ils se soumettent. Si une femme dont le mari a été mis en pénitence, survit, elle pourra se remarier. Si elle meurt la première, son mari sera obligé de vivre le reste de ses jours dans la continence. Il en sera de même de la femme ; si c'est elle qui a été mise en pénitence, elle ne pourra se remarier au cas qu'elle survive à son mari ; mais, si elle meurt la première, son mari pourra épouser une seconde femme. L'évêque doit néanmoins avoir égard à l'âge de ceux ou de celles à qui il accorde la pénitence, pour les obliger ou ne les obliger point à la continence, suivant le sentiment de saint Léon dans sa lettre à Rustique de Narbonne. A chaque mutation d'évêque, les affranchis de l'Église renouvelleront leur déclaration qu'ils sont sous la dépendance de cette église. Mais, en reconnaissance des services qu'ils continueront à lui rendre, leurs enfants seront instruits et élevés par l'évêque. Défense de recevoir des accusations, qu'on n'ait examiné auparavant si les accusateurs sont recevables, de peur que l'innocent ne soit flétri par la mauvaise volonté de l'accusateur. Comme l'on doit punir ceux qui manquent de fidélité à leur prince ou à leur patrie, il est juste de récompenser et de traiter avec honneur ceux qui servent avec fidélité. Les donations faites aux églises, soit par les princes, soit par d'autres, étant devenues le patrimoine des pauvres, doivent être fermes et stables, en sorte qu'on ne puisse les en frustrer en aucun temps ni par aucune raison. Les derniers canons pourvoient



à la sûreté de la personne du roi, de ses enfants et de ses biens[1].

Saint Isidore de Séville, frère et successeur de saint Léandre, de saint Fulgence, évêque d'Astigite, de sainte Florentine, abbesse de religieuses, était mort l'an 636, après avoir gouverné son église près de quarante ans. Comme il voyait approcher sa fin, il redoubla tellement ses aumônes, que, pendant six mois environ, l'on voyait une foule de pauvres chez lui depuis le matin jusqu'au soir. Sentant augmenter son mal, il fit venir deux évêques, pour recevoir d'eux la pénitence publique. Il se fit transporter de sa cellule dans la basilique du martyr saint Vincent, suivi d'une grande multitude de clercs, de religieux et de peuple, qui jetaient des cris capables de fendre les cœurs. Arrivé dans la basilique et déposé au milieu du chœur devant la balustrade de l'autel, il fit retirer les femmes, afin qu'il n'y eût que des hommes présents lorsqu'il recevrait la pénitence. Alors un des évêques mit sur lui le cilice, un autre la cendre ; puis, étendant les mains au ciel, il fit tout haut sa prière pour demander le pardon de ses péchés. Après quoi il reçut, de la main des évêques, le corps et le sang de Notre-Seigneur, se recommanda aux prières de tous les assistants, leur demanda pardon de la manière la plus humble, remit les obligations à ses débiteurs, recommanda à tous la charité réciproque, et fit distribuer aux pauvres ce qui lui restait d'argent. A la fin, et sur sa demande, tous les assistants lui donnèrent le baiser, comme un éternel témoignage qu'ils lui avaient pardonné de tout leur cœur. C'était le Samedi-Saint. Étant retourné à son logis, il mourut en paix quatre jours après, le jeudi 4 avril, jour auquel l'Église honore sa mémoire. C'est Rédemptus, un de ses disciples, qui nous décrit ainsi ses derniers moments [2].

Saint Braulion, évêque de Saragosse, dit dans un éloge de saint Isidore : Je crois bien que Dieu l'a suscité dans ces derniers temps pour relever l'Espagne déchue, rétablir les monuments des anciens, et nous empêcher de vieillir dans la rusticité. Cet éloge dit beaucoup; mais il est justifié par les œuvres. Ce que Boëce et Cassiodore avaient fait en Italie, saint Isidore le fit en Espagne ; il résuma toutes les connaissances humaines d'une manière nette et succincte, telle qu'il la fallait pour initier les nouveaux peuples de l'Occident à tout ce que l'antiquité laissait de bon et d'utile.

Son principal ouvrage en ce genre est celui des *Origines* ou *Étymologies*, composé à la prière de son ami Braulion, qui le divisa en vingt livres, saint Isidore n'ayant pu y mettre la dernière main. C'est une véritable *Encyclopédie*, qui renferme en substance tout ce

[1] Labbe, t. 5, p. 1740. — [2] *Acta SS.*, 4 *april.*

que l'on savait au septième siècle. Dans le premier livre, il traite de la grammaire et de l'histoire ; dans le deuxième, de la rhétorique et de la dialectique ou l'art de bien raisonner ; dans le troisième, de l'arithmétique, de la géométrie, de la musique, de l'astronomie ; dans le quatrième, de la médecine ; dans le cinquième, de la législation et de la chronologie ; dans le sixième, de la librairie et des offices ecclésiastiques ; dans le septième, de Dieu, des anges et des divers ordres de fidèles ; dans le huitième, de l'Église et des différentes sectes ; dans le neuvième, des langues et des sociétés ; dans le dixième, de l'étymologie et du sens de certains mots, en forme de dictionnaire ; dans le onzième, de l'homme ; dans le douzième, des animaux ; dans le treizième, du monde et de ses parties ; dans le quatorzième, de la terre et de ses parties ; dans le quinzième, des édifices et des champs ; dans le seizième, des pierres et des métaux ; dans le dix-septième, de l'agriculture ; dans le dix-huitième, de la guerre et des jeux ; dans le dix-neuvième, des navires, de l'architecture et des vêtements ; dans le vingtième, du ménage.

A ce grand ouvrage de saint Isidore, il faut joindre ses trois opuscules *Des différences et des propriétés des mots*, comme qui dirait un dictionnaire de synonymes ; son livre *De la nature des choses*, traité d'astronomie et de cosmographie, adressé au roi Sisebut, qui le lui avait demandé ; sa *Chronique*, ou son abrégé d'histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 626 de Jésus-Christ ; son *Histoire des rois goths, vandales et suèves* ; son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, faisant suite à ceux de saint Jérôme et de Gennade de Marseille ; son livre *De la vie et de la mort des saints de l'un et de l'autre Testament* ; divers traités de morale, où règnent beaucoup d'onction et de piété ; des commentaires sur l'Écriture sainte ; trois livres de sentences, recueillies dans les écrits des anciens docteurs, et surtout de saint Grégoire le Grand ; deux livres contre les Juifs, adressés à sa sœur sainte Florentine ; sa règle pour les moines du monastère d'Honori, qu'il avait fondé ; ses deux livres des offices ecclésiastiques, adressés à son frère saint Fulgence, qui, pour avoir un ouvrage de sa main, l'avait prié de lui développer l'origine des divers offices et des diverses cérémonies de l'Église.

Saint Isidore y fait voir que tout cela est fondé ou sur les divines Écritures, ou sur la tradition des apôtres, ou sur la coutume de l'Église universelle. Il y avait des autels et des temples dans la loi ancienne. La foi en a établi dans tout le monde en l'honneur de Jésus-Christ. On chanta des cantiques à deux chœurs, après le passage de la mer Rouge. Nous en chantons dans l'Église, et, à l'imitation de David, nous chantons aussi des psaumes. Dans la primitive Église, on

psalmodiait avec une simple inflexion de voix, qui approchait plus de la prononciation que du chant. On les chanta ensuite à cause des hommes charnels, afin qu'ils fussent excités à la componction par la douceur du chant, s'ils ne l'étaient par la beauté des paroles. Il y a deux sortes d'hymnes : les unes sont tirées de l'Écriture, les autres ont été composées par des hommes. Saint Hilaire de Poitiers est le premier qui en ait fait. Saint Ambroise en fit ensuite, qui furent d'abord chantées dans l'église de Milan, de son vivant même, puis dans toutes les églises d'Occident. On doit aussi à saint Ambroise l'institution des antiennes pour l'Occident ; car déjà elles étaient en usage chez les Grecs. Avant son épiscopat, les répons avaient lieu dans les églises d'Italie. On les appelait répons parce qu'après qu'un chantre avait chanté, le chœur répondait. C'est Jésus-Christ qui apprit aux apôtres à prier, et qui leur fit un précepte de la prière. De là est venue la coutume de l'Église, d'adresser à Dieu des prières dans les besoins. Les Grecs ont les premiers composé des formules de prières. A l'imitation des saintes lectures qui se faisaient en certains jours dans les synagogues des Juifs, nous en faisons dans nos églises, surtout des livres de l'Écriture [1].

L'*Alleluia*, c'est-à-dire louanges de Dieu, était d'un ancien usage chez les Hébreux ; saint Jean l'entendit aussi chanter par les anges. En Afrique, on ne le chantait pas en tout temps, mais seulement les dimanches et pendant la cinquantaine de Pâques. Au contraire, les églises d'Espagne le chantent en tout temps, hors les jours de jeûne et du carême. Les antiennes, appelées offertoires, ne sont point d'institution nouvelle. Les Juifs en chantaient lorsqu'ils immolaient des victimes. Voici l'ordre des oraisons de la messe, établi, comme l'on croit, par saint Pierre. Les oraisons sont au nombre de sept. La première est pour avertir le peuple et l'exciter à prier. La deuxième est une invocation, afin que Dieu reçoive favorablement les prières et l'oblation des fidèles. La troisième est pour ceux qui offrent et pour les défunts, afin qu'ils obtiennent le pardon par ce sacrifice. La quatrième, pour le baiser de paix et de charité, afin que tous, étant réconciliés, s'unissent dignement par la participation du corps et du sang de Jésus-Christ. La cinquième nous prépare à sanctifier l'oblation, en invitant les créatures terrestres et les troupes célestes des anges à louer Dieu : c'est ce que nous appelons la préface. La sixième est la confirmation de l'oblation sanctifiée par le Saint-Esprit. La septième est l'Oraison Dominicale.

Après ces sept oraisons, saint Isidore met le symbole de Nicée,

[1] L. 1, c. 1-12.

puis la bénédiction du peuple, figurée par celle que Moïse donna aux Israélites par ordre de Dieu. Il remarque que, bien que les apôtres ne fussent pas à jeun quand ils communièrent, parce qu'il leur fallait manger l'agneau pascal avant que de recevoir le vrai sacrement dont cet agneau n'était que la figure, l'usage de l'Église universelle est que nous recevions à jeun le corps et le sang de Jésus-Christ ; car le pain que nous rompons est le corps de Jésus-Christ, qui a dit : Je suis le pain de vie ; et le vin est son sang. Le pain et le vin sont deux choses visibles ; mais, étant sanctifiés par le Saint-Esprit, ils deviennent le sacrement du corps divin. Saint Isidore cite le passage de saint Cyprien, où nous lisons qu'il est nécessaire de mêler l'eau avec le vin, pour marquer l'union du peuple avec Jésus-Christ ; puis il ajoute : Il y en a qui disent que l'on doit recevoir l'Eucharistie chaque jour, à moins qu'il n'intervienne quelque péché. Ils disent vrai s'ils la reçoivent avec dévotion et humilité, sans présumer orgueilleusement de leur justice ; mais s'il y en a qui aient commis des péchés qui les retranchent de l'autel, comme étant morts dans leur âme, il faut qu'ils fassent pénitence, avant toutes choses, pour recevoir ensuite le remède qui donne le salut et la vie ; car celui qui le mange et le boit indignement mange et boit sa propre condamnation. Or, c'est le recevoir indignement que de le recevoir dans le temps auquel on doit faire pénitence. Que si ses péchés ne sont pas tels qu'ils méritent l'excommunication, il ne doit pas se priver du remède qui se trouve dans la participation au corps du Seigneur. Saint Isidore donne pour maxime générale, que celui qui a cessé de pécher ne doit pas cesser de communier. Nous croyons, ajoute-t-il, que la coutume d'offrir le sacrifice pour le repos des fidèles défunts et de prier pour eux, étant observée par toute la terre, a été instituée par les apôtres. C'est ce que l'Église catholique observe partout ; et si elle ne croyait pas que les péchés peuvent être remis aux fidèles après leur mort, elle ne ferait point d'aumônes pour leurs âmes, ni n'offrirait point le sacrifice à Dieu ; car lorsque le Seigneur dit : Si quelqu'un pèche contre l'Esprit-Saint, son péché ne lui sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre, il fait voir qu'il y en a qui sont pardonnés en l'autre monde et qui sont purifiés par un certain feu purgatoire [1].

Saint Isidore trouve dans l'Ancien Testament l'institution des offices de tierce, de sexte, de none, de vêpres, des complies, des vigiles, des matines, et remarque en passant qu'il y a eu des hérétiques nommés nyctages ou dormeurs, parce qu'ils regardaient les veilles de l'Église comme inutiles et comme contraires à l'ordre de

[1] C. 13-18.

Dieu, qui a établi la nuit pour le repos et le sommeil. Il dit, d'après Cassien, que l'office de matines a été établi dans le monastère de Bethléhem, d'où il est passé dans toutes les églises du monde. Après quoi il parle des fêtes principales de l'Église, savoir : du dimanche, de Noël, de l'Épiphanie, du jour des palmes, de la Cène, jour auquel on lavait les autels, les murailles et le pavé de l'église, on purifiait les vases sacrés et on faisait le saint chrême ; du Vendredi-Saint, du Samedi-Saint, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, des Martyrs et de la Dédicace. Nous célébrons, ajoute-t-il, les fêtes des martyrs pour nous exciter à les imiter et nous recommander à leurs prières ; mais nous ne les honorons point du culte de latrie, qui ne convient qu'à Dieu. C'est pourquoi nous ne leur offrons point le sacrifice. Nous leur rendons des honneurs de charité, non de servitude. Les jeûnes en usage dans l'Église étaient celui du carême, dont Moïse, Élie et Jésus-Christ ont donné l'exemple ; ceux de la Pentecôte, de septembre, c'est-à-dire les Quatre-Temps. Il ne dit rien de ceux de décembre, qui étaient en usage dès le pontificat de saint Léon, mais il marque des jeûnes que nous ne pratiquons plus, celui du premier novembre et du premier janvier. Nous jeûnons quelquefois, ajoute-t-il, trois jours consécutifs, à l'imitation des Ninivites. On jeûnait universellement tous les vendredis de l'année ; plusieurs y ajoutaient les samedis. A l'égard des autres pratiques, elles n'étaient pas généralement observées. Dans certaines églises, on offrait le sacrifice tous les jours ; dans les autres, on ne l'offrait que le samedi et le dimanche, et dans quelques-unes, seulement le dimanche. Comme il n'y avait en cela rien contre la foi et les bonnes mœurs, chacun pouvait suivre en sûreté les usages de son église [1].

Dans le second livre, saint Isidore traite de tous les différents degrés du ministère ecclésiastique. Tous ceux qui en font quelque fonction sont appelés clercs, parce que le Seigneur est leur sort et leur héritage. Ils doivent mener une vie éloignée de celle des séculiers, s'abstenir des plaisirs du siècle, des spectacles, des festins publics, de l'usure, du commerce, de la fréquentation des veuves et des vierges, s'appliquer à la lecture, à la prière, à la psalmodie. Tous les clercs portaient une tonsure, ayant le haut de la tête rasé, et seulement une couronne de cheveux autour, à la façon du cercle d'or que les rois mettaient sur leur tête. Le sacerdoce, dans la loi ancienne, a commencé par Aaron ; dans la nouvelle, il a commencé par saint Pierre, le premier à qui le pontificat ait été accordé dans l'Église du Christ. Les apôtres reçurent depuis un degré pareil d'honneur et de pouvoir.

[1] C. 19-44.

Les évêques leur ont succédé. Ils sont ordonnés par l'imposition des mains, non par un seul évêque, mais par les évêques de la province. L'âge requis pour l'épiscopat est de trente ans. Il faut, pour être évêque, avoir vécu dans le célibat ou n'avoir été marié qu'une fois, encore avec une vierge. En ordonnant un évêque, on lui donnait un bâton et un anneau ; le bâton, pour marquer qu'il devait corriger son peuple et soutenir les faibles ; l'anneau, en signe de l'honneur pontifical. Lire l'Écriture sainte, étudier les canons, instruire les peuples, leur donner l'exemple d'une sainte vie, faire l'aumône, exercer l'hospitalité envers les étrangers, voilà les devoirs d'un évêque. Ils avaient des vicaires pour faire à leur place diverses fonctions dans les bourgs et les villages. On les nommait chorévêques. Ils avaient pouvoir d'ordonner des lecteurs, des sous-diacres, des exorcistes, mais non des prêtres, à moins que ce ne fût de l'agrément de l'évêque du diocèse. Les prêtres ont commencé dans les fils d'Aaron ; ils président aux églises, consacrent le corps et le sang de Jésus-Christ, et prêchent la parole de Dieu. L'ordination seule est réservée aux évêques [1].

L'ordre des diacres a commencé par la tribu de Lévi. Ils sont les dispensateurs des mystères consacrés par les prêtres. Figurés par les sept anges sonnant de la trompette et par les sept chandeliers d'or, ce sont eux qui avertissent du temps de fléchir les genoux, de chanter les psaumes, d'écouter les lectures. Les sous-diacres sont mentionnés dans Esdras, qui les appelle nathinéens. On ne leur imposait pas les mains, comme aux prêtres et aux diacres, mais ils recevaient des mains de l'évêque la patène et le calice, et de l'archidiacre un vase d'eau avec un linge pour essuyer les mains. On les obligeait toutefois à la continence, parce qu'ils touchaient les vases sacrés. L'ordre des lecteurs a commencé par les prophètes, dont ils proclament les paroles. Obligés de lire à haute voix dans l'Église, ils devaient prononcer exactement, mettre les accents sur les syllabes, lire d'une voix claire et grave, sans l'élever trop ni trop l'abaisser. Dans le choix des psalmistes, dont les premiers furent David et Asaph, et qui devaient chanter les psaumes, on faisait beaucoup d'attention à la mélodie, à la force et à la netteté de la voix, qui devait ressentir non l'art théâtral, mais la simplicité chrétienne. Ce choix était ordinairement confié aux prêtres. Les exorcistes, dont le nom et les fonctions sont également mentionnés dans l'Écriture, devant imposer les mains sur les énergumènes et les exorciser, reçoivent, à leur ordination, des mains de l'évêque, le livre des exorcismes. Les portiers, connus dès

[1] L. 2, c. 1-7.

l'Ancien Testament, ne doivent laisser entrer dans l'église que ceux qu'il était dans l'usage d'y laisser entrer.

Les moines ont eu pour instituteurs Élie, Élisée et les autres prophètes, ainsi que saint Jean-Baptiste. Les pénitents ont leurs modèles dans Job, David, les habitants de Ninive et autres. On leur coupait les cheveux, on les couvrait d'un cilice, on répandait des cendres sur leur tête. Les clercs faisaient leur pénitence devant Dieu ; les laïques, en présence de l'évêque, qui leur imposait solennellement les travaux et les marques de la pénitence. Les vierges ont pour modèles, dans l'Ancien Testament, Élie, Jérémie, Daniel, et, dans le Nouveau, Jésus-Christ même et Marie. Les veuves ont, dans l'ancienne loi, Noémi, la veuve de Sarepta, l'admirable Judith, et, dans la loi nouvelle, Anne la prophétesse, qui la première reconnut le Seigneur enfant. Les époux ont pour règle la loi originelle de la nature. Dieu, ayant créé Adam, lui donna Ève pour compagne ; un seul homme et une seule femme, comme il n'y a qu'un Christ et qu'une Église ; un homme et une femme qui ne peuvent être séparés l'un de l'autre, comme l'Église ne peut être séparée du Christ. Le prêtre bénit leur union, comme Dieu a béni la première [1].

Après avoir parlé des différents ordres de l'Église, saint Isidore explique ce qui regarde la foi et les sacrements. Il distingue trois sortes de baptême : le baptême d'eau, le baptême de sang et le baptême de larmes. Comme c'est Dieu qui baptise, il n'importe que ce soit un hérétique qui le confère, pourvu qu'il l'administre au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit [2]. Les prières et les cérémonies expliquées dans cet ouvrage se trouvent les mêmes dans la liturgie mozarabe ou mixtarabe, dont le principal auteur fut saint Isidore, qui y mit la dernière main après la mort de son frère saint Léandre.

Un ouvrage non moins précieux de saint Isidore de Séville, quoiqu'il ne soit point encore publié dans son entier, c'est une collection des anciens canons de l'Église, à l'usage des églises d'Espagne. Elle est plus connue sous le nom de *Collection espagnole*. Mais les meilleurs critiques ont trouvé qu'elle est de saint Isidore, en ce sens du moins qu'il la revit, l'augmenta et la mit dans un meilleur ordre. C'est ce livre de canons que le quatrième concile de Tolède ordonne de lire dans les conciles d'Espagne. Cette collection a deux parties : la première renferme les canons des conciles ; la seconde, les décrétales des Pontifes romains. On voit d'abord les conciles tenus en Grèce, savoir : les quatre premiers conciles généraux, avec les con-

[1] C. 8-19. — [2] C. 20-26.

ciles d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, de Sardique, d'Antioche, de Laodicée ; viennent ensuite les conciles d'Afrique, de Gaule, d'Espagne. Le dernier de ceux-ci est le deuxième concile de Séville, auquel nous avons vu présider saint Isidore. Les décrétales des Papes commencent à saint Damase et finissent à saint Grégoire le Grand, duquel la *Collection* ne cite que les lettres à saint Léandre et au roi Reccarède. Ce qui fait bien voir en quel temps et pour quel pays cette collection a été faite et terminée. Parmi les nombreuses pièces qu'elle contient, il n'y en a pas une qui ne soit authentique.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que, parmi le grand nombre d'exemplaires manuscrits conservés en Espagne, il n'y en a pas un qui contienne de pièces fausses. La collection interpolée sous le nom d'Isidore Mercator a été inconnue en Espagne jusqu'à l'invention de l'imprimerie. Ce qui ne mérite pas moins d'être remarqué, c'est ce qu'on lit dans la préface de cette antique collection : « Aux canons des conciles, nous ajoutons les décrets des Pontifes romains, attendu que leur autorité n'est pas moindre, à cause de la suprématie du Siége apostolique. Quant aux canons dits des apôtres, comme le Siége apostolique ne les reçoit point et que les saints Pères n'y ont point donné d'adhésion, encore que l'on y trouve quelques choses utiles, ils n'ont point d'autorité canonique et sont rangés parmi les apocryphes [1]. »

En France, les rois, encore barbares les uns envers les autres, apprenaient de l'Église à être plus humains envers les peuples. Le glaive avec lequel leur ancêtre Clovis avait fait mourir ses proches ne sortait point de sa maison. Ses descendants semblaient avoir reçu pour héritage de se détruire mutuellement. Au commencement du septième siècle, la France était partagée entre trois jeunes princes : dans la Neustrie, c'était Clotaire II, fils de Frédégonde ; dans l'Austrasie et dans la Bourgogne, Théodebert et Théodoric, petits-fils de Brunehaut. Frédégonde était morte l'an 597. Ce fut, dit un historien connu, la plus ambitieuse princesse, la plus vindicative, la plus cruelle qu'on eût vue de longtemps, et la plus digne de la haine de tout le genre humain ; mais la plus habile à s'attacher l'amitié, l'estime et le respect de ceux dont elle avait besoin pour se maintenir. Elle régna trente ans sous le nom de son mari et de son fils ; elle fit périr un roi, deux reines, deux fils de roi et une infinité de personnes de condition, dont elle crut la perte nécessaire à sa gran-

[1] Ballerini, *Opera S. Leon.*, t. 3, *pars* 3, *cap.* 4. *De Collect. hisp. Biogr. univ.*, art. S. Isidore. *Biogr.* de Feller, art. Buzriel et S. Isidore. Godescard, 4 avril. S. Isidore, note.

deur ou à sa sûreté. Deux batailles gagnées en personne, son fils élevé et affermi sur le trône, de grandes et promptes conquêtes avaient presque effacé l'idée de ses crimes, pour ne laisser plus penser qu'à sa gloire; digne en même temps et de l'exécration et de l'admiration de la postérité [1].

Brunehaut, de qui jusqu'alors aucun crime certain n'avait flétri la renommée, n'était pas moins capable que Frédégonde de gouverner un royaume, et elle en était peut-être aussi avide que capable. La jeunesse de ses deux petits-fils lui en offrait l'occasion. A Metz, elle voulut régner sous le nom de Théodebert, à qui elle fit épouser une esclave nommée Bilichilde. Mais les Austrasiens, bientôt las d'obéir à une femme, l'enlevèrent du palais et la transportèrent au delà des frontières. Retirée en Bourgogne, Brunehaut y régna sous le nom de Théodoric : elle y faisait et défaisait les maires du palais, dont elle est accusée d'avoir fait mourir quelques-uns. Pour retenir plus sûrement en tutelle son petit-fils, au lieu de lui faire épouser une reine, elle lui laissa prendre des concubines. Théodoric, à peine âgé de quinze ans, eut ainsi, l'an 602, un fils qui fut nommé Sigebert; un second en 603, un troisième en 604, auxquels on donna les noms de Childebert et de Corbus. Brunehaut est accusée, dans les chroniques, de n'avoir pas donné un exemple plus édifiant.

Cependant Théodoric avait un grand respect pour saint Colomban, dont les monastères étaient dans ses États ; il le visitait souvent et se recommandait humblement à ses prières. Mais le saint lui faisait des reproches de ce qu'il entretenait des concubines, au lieu d'épouser une reine qui lui donnât des enfants légitimes. Touché de ses remontrances, le roi promit de se retirer de ce désordre. Il envoya même, suivant Frédégaire, une ambassade à Vittéric, roi d'Espagne, pour lui demander sa fille Ermenberge. Elle lui fut accordée, sous la promesse qu'il renverrait ses concubines et qu'il ne dégraderait jamais sa nouvelle épouse. Mais Brunehaut, craignant que la jeune reine ne lui fît perdre son crédit, intrigua de telle sorte, que Théodoric ne consomma point son mariage, et qu'au bout d'un an il renvoya la princesse espagnole, sans même lui rendre sa dot [2].

Saint Colomban renouvela ses reproches de différentes manières. Un jour, Brunehaut lui ayant présenté à bénir les enfants du roi, il s'y refusa, et dit : Ils ne succéderont point au royaume, ce sont des fruits de la débauche. Une autre fois, étant venu pour parler à Théodoric, il refusa de loger dans son palais. Le prince lui envoya des mets les plus recherchés. Colomban les refusa, disant : Il est écrit

[1] Daniel, *Hist. de Fr.* — [2] Fredeg., c. 30 et 31.

que le Très-Haut rejette les présents des impies. Aussitôt les vases se cassèrent, le vin et la bière se répandirent par terre, les viandes se dispersèrent. Les officiers, épouvantés, en firent leur rapport au roi, qui vint le lendemain, avec son aïeule Brunehaut, demander pardon au saint abbé, lui promettant de se corriger. Mais, comme on ne lui tint pas parole, il écrivit au roi des lettres pleines de reproches, et le menaça d'excommunication s'il ne changeait de vie. Alors Brunehaut, rallumant sa colère, excita de nouveau le roi contre le saint. Elle sollicita tous les courtisans et des évêques même de trouver à reprendre dans sa règle. Les courtisans lui prêtèrent volontiers l'oreille. Le roi vint donc à Luxeuil, et se plaignit de ce que Colomban s'écartait de l'usage des moines de la province en ne donnant pas libre entrée à tous les chrétiens au dedans de son monastère. Il suffit, répondit le saint abbé, que j'aie des lieux disposés pour y recevoir tous les hôtes. Et, comme le roi était entré jusque dans le réfectoire, le saint ajouta : Si vous êtes venu ici pour renverser les communautés des serviteurs de Dieu et la discipline monastique, sachez que nous nous passerons de vos secours et de vos bienfaits, mais que votre royaume sera détruit avec toute votre race. Effrayé de ces paroles, le roi se retira bien vite

Comme saint Colomban continuait à lui faire des reproches : Vous prétendez, dit-il, que je vous donnerai la gloire du martyre. Je ne suis point assez insensé. Mais, puisque vous êtes si éloigné de notre manière de vivre, retournez d'où vous êtes venu. Saint Colomban dit qu'il ne sortirait point de son monastère s'il n'en était chassé par force. Le roi l'exila à Besançon, où, n'étant point gardé, à cause du grand respect qu'on lui portait, il en sortit et revint à son monastère. C'était vers l'an 609. Il n'y demeura pas longtemps en repos. Le roi Théodoric envoya plusieurs fois de ses gens pour l'obliger à sortir de son monastère de Luxeuil et à retourner en son pays. Le saint avait résolu de ne point obéir et de se faire plutôt tirer de force. Toutefois, voyant que sa résistance mettait les autres en péril, il sortit volontairement en 610. Ses frères l'accompagnaient en pleurant, comme s'ils eussent marché à ses funérailles. Encore les gardes que le roi lui avait donnés ne permirent-ils point à tous de le suivre, mais seulement à ceux qu'il avait amenés d'Irlande ou de Bretagne. Tous ceux qui étaient nés dans les Gaules furent contraints de demeurer. Le saint les recommanda à Dieu, et sentit cette séparation comme si on lui eût arraché les membres.

On menait saint Colomban à Nantes pour l'embarquer. Étant à Auxerre, il dit à Ragamond, que le roi avait chargé de sa conduite : Souvenez-vous que Clotaire, que vous méprisez maintenant, sera dans

trois ans votre maître. Sur cette route, il fit plusieurs miracles. Arrivé à Nevers, on l'embarqua sur la Loire. A Orléans, ses gardes ne lui permirent pas d'entrer dans la ville pour visiter les églises, et il campa sur le rivage. On refusa même dans la ville des vivres à ses disciples, tant on craignait les ordres du roi. Mais une femme syrienne en eut pitié, les mena chez elle et leur donna ce dont ils avaient besoin. En récompense, ils amenèrent son mari, aveugle depuis plusieurs années, à saint Colomban, qui le guérit. A Tours, le saint n'ayant pu obtenir la permission de descendre pour visiter l'église de Saint-Martin, le bateau s'arrêta devant le port, et il satisfit sa dévotion en passant la nuit en prières près des reliques du saint. Le lendemain, l'évêque de Tours, Léoparius, l'ayant prié à dîner, il s'y trouva un seigneur, allié du roi Théodoric, à qui saint Colomban déclara que, dans trois ans, ce roi et ses enfants périraient, et que toute sa race serait éteinte.

De Nantes, où les vents contraires et d'autres incidents ne permirent pas de l'embarquer pour l'Irlande, il alla trouver le roi Clotaire, qui était sur la côte de l'Océan et qui savait la persécution qu'il avait à souffrir de la part de Brunehaut et de Théodoric. Aussi le reçut-il comme un présent du ciel et lui offrit-il toute sorte de secours, s'il voulait demeurer dans son royaume. Colomban ne l'accepta pas, craignant d'augmenter l'inimitié entre les deux princes. Clotaire le retint tant qu'il put et en reçut plusieurs avis salutaires pour la correction de sa cour, dont il promit de profiter. Pendant son séjour, il s'éleva un différend entre les deux frères Théodebert et Théodoric, touchant les limites de leurs États, la même année 610, quinzième de leur règne. Ils envoyèrent l'un et l'autre des ambassadeurs à Clotaire pour lui demander du secours. Clotaire consulta saint Colomban, qui lui conseilla de ne point prendre parti, parce que, dans trois ans, leurs deux royaumes tomberaient sous sa puissance. C'est la troisième fois qu'il fit cette prédiction. Clotaire y ajouta foi et en attendit avec patience l'accomplissement.

Ensuite saint Colomban obtint de lui une escorte pour le conduire dans le royaume de Théodebert, d'où il voulait passer en Italie. Entrant à Paris, il trouva à la porte un possédé, qu'il délivra. A Meaux, il fut reçu par Chagneric, homme noble, en qui le roi Théodebert avait beaucoup de confiance, et qui se chargea de le faire conduire à la cour. Le saint bénit sa maison et consacra à Dieu sa fille encore fort jeune, nommée Fare, et depuis illustre par sa vertu. De là il passa à un village nommé Ulciac, où il fut reçu par un seigneur nommé Authaire, et sa femme Aiga, dont il bénit les enfants encore petits, nommés Adon et Dadon, qui devinrent fameux par leur sainteté.

Enfin saint Colomban arriva près du roi Théodebert, qui le reçut avec joie, et promit de lui trouver des lieux commodes pour ses disciples, non loin des nations auxquelles il pourrait prêcher la foi ; car c'était ce que le saint désirait le plus dans ses voyages. Il accepta donc cette offre, et, s'étant embarqué sur le Rhin, passa à Mayence, et, remontant toujours le fleuve, s'avança jusqu'à l'extrémité du lac de Zurich. Étant venu à Zug, il trouva cette solitude si agréable, qu'il résolut de s'y arrêter. Les habitants étaient cruels et impies ; ils adoraient des idoles, leur offraient des sacrifices et s'en rapportaient aux augures et aux divinations. Saint Colomban, ayant commencé à leur prêcher le vrai Dieu, les trouva un jour qui préparaient un sacrifice, et qui avaient dressé, au milieu du peuple assemblé, une grande cuve remplie de bière. Il leur demanda ce qu'ils en voulaient faire. Ils répondirent que c'était pour l'offrir à leur dieu Vodan, que les uns expliquent du latin Mercure, les autres de Mars. Saint Colomban souffla dessus, et aussitôt la cuve se rompit avec fracas, et toute la bière se répandit. Les Barbares, étonnés, disaient qu'il avait une puissante haleine. Il les exhorta à quitter ces superstitions et à se retirer chacun chez eux. Plusieurs se convertirent et reçurent le baptême ; d'autres, déjà baptisés, revinrent à la pratique de l'Évangile qu'ils avaient quitté. Saint Gal, disciple de saint Colomban, poussé par son zèle, brûla leurs temples et jeta dans le lac toutes les offrandes qu'il y trouva. Les Barbares, en colère, menacèrent de le tuer et de chasser son maître à coups de fouet.

Saint Colomban, en étant informé, quitta ces endurcis et passa avec les siens à un bourg nommé Arbon, sur le lac de Constance. Il y trouva un prêtre vertueux, nommé Villimar, qui lui indiqua un lieu fertile et agréable, environné de montagnes, où étaient les ruines d'une petite ville nommée Bregentz. Saint Colomban, y étant arrivé avec les siens, y trouva un oratoire dédié à sainte Aurélie, auprès duquel ils se disposèrent des logements. Dans cette église ils trouvèrent trois images dorées et attachées à la muraille, que le peuple adorait par des sacrifices, disant que c'étaient les anciens dieux tutélaires de l'endroit. Saint Colomban ordonna à saint Gal, qui savait la langue du pays, d'exhorter le peuple à quitter l'idolâtrie pour adorer le vrai Dieu. Le jour de la fête de cette église étant venu, il y eut un grand nombre de peuple, non-seulement pour la fête, mais par curiosité, pour voir ces étrangers. Alors saint Gal commença à leur prêcher la foi et à les exhorter à se convertir. Puis, prenant les idoles devant tout le monde, il les mit en pièces à coups de pierres, et les jeta dans le lac. Quelques-uns se convertirent, d'autres se retirèrent en colère. Saint Colomban fit apporter de l'eau, la bénit, en aspergea l'église,

et, tournant autour avec les siens en chantant des psaumes, il en fit la dédicace. Puis, ayant invoqué le nom de Dieu, il fit des onctions sur l'autel, y mit les reliques de sainte Aurélie, le revêtit d'ornements et y célébra la messe : ce qui étant fait, le peuple s'en retourna avec grande joie [1].

Saint Colomban demeura à Bregentz environ trois ans. Il y bâtit un petit monastère, où ses disciples travaillaient les uns au jardin potager, d'autres à cultiver des arbres fruitiers : saint Gal faisait des filets pour la pêche, et prenait une si grande quantité de poissons, qu'il en distribuait au peuple et aux voyageurs. Saint Colomban eut la pensée d'aller prêcher la foi aux Vénètes ou Sclaves, qui étaient dans le voisinage; mais un ange lui apparut et l'avertit qu'il n'y ferait aucun progrès. Il demeura donc en repos jusqu'à ce qu'il pût entrer en Italie.

Saint Colomban ne fut pas le seul que persécuta Brunehaut. Saint Didier, évêque de Vienne, qui la reprenait courageusement de ses désordres, avait été exilé par ses intrigues dès l'an 603. Mais Dieu ayant glorifié son exil par plusieurs miracles, elle le fit rappeler après quatre ans. Pourtant, le calme ne dura guère. Le saint ayant conseillé au roi Théodoric de renvoyer ses concubines et d'épouser une reine digne du trône, Brunehaut envoya trois comtes pour le mettre à mort, quelque part qu'ils le trouvassent. Ils l'atteignirent sur le bord de la Chaloronne, au territoire de Lyon. Didier, se voyant poursuivi par ces assassins, se mit à genoux pour recommander à Dieu son peuple et ses persécuteurs. On l'assomma dans cette posture d'une grosse pierre, et, pour l'achever, on lui cassa la tête d'un coup de levier. C'était le 23 mai 617, jour auquel l'Église honore sa mémoire, comme d'un martyr [2].

Cependant la justice du ciel allait frapper ses coups. La mésintelligence avait recommencé entre les deux frères, Théodoric et Théodebert. Saint Colomban alla trouver ce dernier, et lui conseilla de se faire clerc ou plutôt moine, de peur de perdre la vie éternelle avec son royaume. C'est qu'en 610 il avait fait tuer Bilichilde, sa femme, pour épouser une jeune fille nommée Théodechilde [3]. La proposition du saint abbé parut ridicule au roi et à tous les assistants, et ils dirent que jamais ils n'avaient ouï parler qu'un roi mérovingien eût été clerc volontairement. Si vous ne le faites de gré, répliqua saint Colomban, vous le ferez bientôt de force. Et il s'en retourna à son monastère. En effet, l'an 612, la dix-septième année

[1] *Vies de S. Colomban et de S. Gal. Acta SS., Ord. Bened.*, t. 2. — [2] *Acta SS.* 3 *maii*. — [3] Fredeg., c. 35, 37.

de leur règne, les deux frères se livrèrent une première bataille dans la plaine de Toul. Il y périt beaucoup de monde de part et d'autre. Théodebert, vaincu, s'enfuit par Metz à Cologne. Une seconde bataille, beaucoup plus acharnée et plus meurtrière, eut lieu dans la fameuse plaine de Tolbiac. Vaincu une seconde fois, Théodebert se sauve au delà du Rhin; mais bientôt il est pris et présenté à son frère Théodoric, qui l'envoie à sa grand'mère Brunehaut, qui le fait ordonner prêtre et ensuite mettre à mort. Il laissait un fils, nommé Mérovée, encore enfant. D'après l'ordre de son frère Théodoric, un soldat saisit l'enfant par le pied, et le frappa contre la pierre, jusqu'à ce que sa cervelle sortit de sa tête brisée [1].

Par ces deux victoires et ces deux meurtres, Théodoric de Bourgogne se voyait encore maître de l'immense royaume d'Austrasie. Il déclara la guerre à son cousin Clotaire. Mais au moment de se mettre à la tête de son armée, il meurt de dyssenterie à Metz, laissant quatre fils, Sigebert, Childebert, Corbus et Mérovée, âgés de onze, dix, neuf et six ans. Brunehaut s'efforce de faire proclamer roi l'aîné des quatre. Mais, et les grands de Bourgogne et les grands d'Austrasie, également las du gouvernement de cette femme, appellent Clotaire de leurs vœux. Une bataille se livre, où Clotaire a facilement le dessus. On lui amène successivement Brunehaut et ses arrière-petits-fils, Sigebert, Corbus et Mérovée. Childebert, le second, s'était enfui à cheval, sans qu'on pût jamais le découvrir. En voyant Brunehaut, Clotaire lui reprocha d'avoir causé la mort de dix rois de France; il comptait dans ce nombre, tant ceux que sa mère Frédégonde avait fait assassiner, que Théodoric et ses trois fils qu'il voulait faire périr lui-même. Pendant trois jours, il la livra à des tourments divers, la fit promener sur un chameau, à la vue de toute l'armée; puis la fit lier par les cheveux, par un pied et par un bras, à la queue d'un cheval indompté, qui l'eut bientôt mise en pièces. La populace brûla même son cadavre. Clotaire fit aussi tuer deux de ses petits-cousins, Sigebert et Corbus. Quant à Mérovée, comme il l'avait tenu sur les fonts de baptême, il le fit conduire en Neustrie et lui permit de vivre [2].

Ainsi périt Brunehaut, fille, femme, sœur, mère et aïeule de rois. L'estime que lui témoigna toute sa vie le pape saint Grégoire le Grand, la manière atroce dont elle fut mise à mort rendent fort douteux les crimes que lui reprochent les chroniqueurs venus plus tard. En tout cas, elle laissa dans le souvenir des peuples une telle impression de génie et de puissance, que tout ce qu'on rencontrait de [illegible]

[1] Fredeg., c. 38. *Chronic. Moissiac.* — [2] Fredeg., c. 42, etc.

grand, de fort, de durable, chaussées, tours, forteresses, prenait le nom de Brunehaut.

Saint Colomban, qui avait eu révélation de la bataille de Tolbiac au moment même où elle se donnait, voyant Théodoric maître de tout le pays, s'était retiré en Italie, et, par la libéralité du roi Agilulfe, bâtit dans le désert de l'Apennin, près de la Trébia, le monastère de Bobio, qui avec le temps devint une ville considérable. Il écrivit de là une lettre au pape Boniface IV sur l'affaire des trois chapitres; mais ce que l'on y voit de plus remarquable, c'est qu'il ignorait complétement l'état de la question. Clotaire, de son côté, se voyant, l'an 614, le seul roi des Francs, se souvint de la prédiction que saint Colomban lui en avait faite. Il lui envoya une ambassade pour l'engager à venir le trouver. Saint Colomban s'en excusa, mais lui écrivit une lettre pleine d'avis salutaires, et mourut fort âgé le 21 novembre 615, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Son disciple saint Gal ayant voulu le suivre en Italie, en fut empêché par une maladie dangereuse. Après le rétablissement de sa santé, il remonta le lac de Bregentz ou de Constance, et bâtit quelques cellules pour lui et pour ceux qui désiraient servir Dieu sous sa conduite. Ce sont ces cellules qui ont donné naissance au monastère et à la ville de Saint-Gal.

La vie de saint Gal, disciple de saint Colomban, a été écrite en prose et en vers. Il en existe même deux vies en prose : l'une de Walafride Strabon, publiée depuis longtemps; l'autre, plus ancienne, découverte récemment, mais connue des anciens. Dans la vie de saint Gal, comme dans la vie de saint Antoine et des autres solitaires, ainsi que dans les écrits de Tertullien, on voit la puissance des démons, leur retraite dans les déserts, les eaux et les forêts, mais la puissance plus grande des chrétiens qui viennent les chasser de ces lieux par le signe de la croix et la pratique des vertus chrétiennes.

Arrivé avec son maître d'Irlande en Austrasie ou France orientale, saint Gal apprit de bonne heure la langue du pays, celle des Francs ou le teutonique, afin d'instruire plus facilement les populations indigènes. Il prêcha sur le bord des lacs de Zurich et de Constance. Les nuits, il prenait du poisson dans les eaux pour la nourriture des frères. Une nuit, il entendit le démon de la montagne crier à celui du lac : Viens à mon secours, afin que nous chassions ces étrangers; car ils m'ont expulsé de mon temple, ont brisé mes simulacres et attiré après eux le peuple qui me suivait. Le démon du lac de Constance répondit : Ce que vous annoncez de votre infortune, je le ressens par la mienne; car l'un de ces étrangers me presse dans les eaux et dévaste mon domaine; je ne saurais ruiner ses filets ni le tromper lui-même:

car l'invocation du nom divin est toujours dans sa bouche, et veillant continuellement sur lui-même il se rit de nos piéges. L'homme de Dieu, quand il eut entendu ces choses, se fortifia de toutes parts du signe de la croix, et dit à ces démons : Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous adjure de quitter ce lieu et de n'y faire de mal à personne. Ensuite il s'empressa de raconter à son abbé ce qu'il venait d'entendre. Aussitôt Colomban donna le signal de se réunir à l'église. Mais, avant qu'on eût commencé le chant des psaumes, on entendit sur le sommet des montagnes les hurlements des démons et les gémissements de leur départ. Sur quoi, les serviteurs de Dieu se prosternèrent en oraison, et rendirent grâces au Seigneur, qui les avait délivrés de ces malins esprits.

Cependant, quelques païens opiniâtres, irrités de la destruction de leurs idoles, cherchaient à se venger des frères. Ils les accusèrent auprès du duc de la contrée, nommé Gunzon, de ruiner la chasse : ce qui mit le duc fort en colère. De plus, ils leur dérobèrent une vache et tuèrent deux des frères qui étaient à la chercher. On rapportait leurs cadavres, lorsque survint un officier du duc, ordonnant à Colomban et aux siens de quitter le pays. C'était une ruse du malin esprit, qui voulait ainsi conserver son antique domination qu'il avait commencé à perdre. Les frères avaient regret à quitter une demeure aussi agréable. Colomban leur dit : Il est vrai, nous avons trouvé en ces lieux une conque d'or, mais elle est remplie de serpents venimeux. Ils résolurent donc de se retirer en Italie, sous la protection d'Agilulfe, roi des Lombards.

Au moment de partir, saint Gal fut pris subitement de la fièvre, et fit entendre qu'il ne pourrait faire le voyage. Colomban était persuadé que le désir d'achever les travaux commencés y entrait pour quelque chose. Cependant il le laissa libre : Mais, ajouta-t-il, de mon vivant, vous ne vous permettrez pas de dire la messe. Après le départ de son maître et de ses compagnons, Gal s'embarqua sur le lac de Constance, et revint trouver le prêtre Villimar auquel il fit présent de ses filets et raconta son histoire. Le bon prêtre l'accueillit avec beaucoup de charité et le recommanda aux soins de ses deux clercs Magnoald et Théodore. Gal récupéra la santé au bout de quelque temps. C'est ainsi que la fièvre le retint au milieu de ces montagnes, pour qu'il continuât à en être l'apôtre.

Le prêtre Villimar avait un diacre nommé Hiltibold, qui connaissait tous les sentiers et tous les recoins de ces montagnes, où il allait souvent prendre du poisson et des faucons. Saint Gal lui demanda s'il n'y connaissait pas une solitude, abondante en eaux, avec une plaine propre à la culture. Le diacre lui répondit : Père, j'en connais une telle que



vous dites ; mais elle est habitée par des bêtes féroces, des ours, des sangliers et des loups sans nombre. Je crains donc de vous y conduire, de peur que vous ne soyez dévoré par ces ennemis. Gal répliqua : L'Apôtre a dit : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?* Et encore : *Nous savons qu'à ceux qui aiment Dieu toutes choses tournent en bien.* Celui qui a délivré Daniel de la fosse aux lions, peut aussi m'arracher de la griffe des bêtes. Ils convinrent tous deux de partir le lendemain. Saint Gal demeura à jeun tout le jour et passa toute la nuit en prières. Le lendemain ils marchèrent jusqu'à l'heure de none, où le diacre dit : C'est l'heure de la réfection ; prenons un peu de pain et d'eau, afin de faire mieux le reste du chemin. L'homme de Dieu répondit : Prenez, mon fils, ce qui est nécessaire à votre corps. Pour moi, je ne goûterai de rien, que le Seigneur ne m'ait montré le lieu de la demeure que je désire. Le diacre répliqua : Puisque nous devons partager la consolation, nous partagerons aussi la peine. Et ils marchèrent tous deux sans manger jusqu'au soir. Ils vinrent à une petite rivière, appelée Steinach, et la descendirent jusqu'à un rocher d'où elle se précipitait dans un gouffre, où ils aperçurent beaucoup de poissons. Ils y jetèrent leurs filets et les prirent. Le diacre, ayant fait du feu, les fit rôtir, et tira du pain de la panetière. Le bienheureux Gal, s'étant un peu écarté pour prier, s'embarrassa dans des ronces et tomba par terre. Le diacre accourut pour le relever. Mais l'homme de Dieu lui dit : Laissez-moi, c'est ici mon repos à jamais, c'est le lieu que j'habiterai parce que je l'ai choisi. Et se levant après sa prière, il prit une tige de cornouiller, en fit une croix et la fixa en terre. Or, il avait appendue à son cou une boîte où étaient des reliques de la sainte Vierge Marie, ainsi que de saint Maurice et de saint Didier. Il attacha le reliquaire à la croix, se prosterna devant avec le diacre, et dit : Seigneur Jésus-Christ, qui, pour le salut du genre humain, avez daigné naître de la Vierge et subir la mort, ne méprisez point mon désir à cause de mes péchés ; mais pour l'honneur de votre sainte Mère, ainsi que de vos martyrs et de vos confesseurs, préparez en ce lieu une habitation propre à vous servir.

Telle fut l'origine du monastère de Saint-Gal et de la ville qui s'est formée autour.

La prière finie, les deux pèlerins prirent leur nourriture avec action de grâces au soleil couchant, et puis, ayant prié de nouveau, ils se couchèrent par terre pour reposer quelque peu. Quand le saint homme crut son compagnon endormi, il se prosterna en forme de croix devant le reliquaire, et pria le Seigneur avec beaucoup de dévotion. Cependant un ours descendu de la montagne ramassait avec soin les miettes échappées aux deux convives. L'homme de Dieu voyant ce

que faisait la bête, lui dit : Je t'ordonne au nom du Seigneur, prends du bois et mets-le dans le feu. A ce commandement, la bête alla prendre un morceau de bois très-considérable et le jeta dans le feu. Sur quoi le saint homme tire de la panetière un pain tout entier, le donne au nouveau servant, et lui dit : Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, retire-toi de cette vallée, et aie en commun les montagnes et les collines environnantes, sous la condition que tu ne feras de mal ici à aucun homme ni à aucune bête. Cependant le diacre, qui faisait semblant de dormir, considérait avec étonnement ce qui se passait. Il se leva, vint se jeter aux pieds du saint homme, et dit : Maintenant je sais que le Seigneur est vraiment avec vous, puisque les bêtes de la solitude vous obéissent. Le saint lui répondit : Gardez-vous de dire ceci à personne, jusqu'à ce que vous voyiez la gloire de Dieu.

Au matin, le diacre s'en alla vers la fosse de la rivière pour y prendre du poisson et en faire cadeau au prêtre Villimar à leur retour. Il était sur le point d'y jeter ses filets, lorsqu'il aperçut sur les bords deux esprits immondes sous la forme de femmes nues, qui lui jetèrent des pierres et dirent : C'est toi qui as amené dans cette solitude cet homme méchant et plein d'envie, accoutumé à nous vaincre par ses maléfices. Le diacre retourne aussitôt vers l'homme de Dieu, et lui raconte ce qu'il vient de voir et d'entendre. Ils se mettent tous deux en prière, puis se rendent à la fosse. A leur vue, les démons s'enfuient vers la montagne prochaine, pendant que saint Gal leur dit : Fantômes impurs, je vous ordonne par la puissance de l'éternelle Trinité de quitter ce lieu, de vous en aller dans les montagnes désertes, et de n'oser plus jamais revenir ici. Ils jettent ensuite leurs filets dans la fosse, et prennent des poissons tant qu'ils veulent. Mais ils entendent sur le sommet de la montagne la voix comme de deux femmes en deuil se disant l'une à l'autre : Hélas ! que ferons-nous ? ou bien, où irons-nous ? Cet étranger ne nous laisse point habiter parmi les hommes, il ne nous permet pas même de demeurer dans la solitude. Ces voix, ces plaintes des démons contre saint Gal, furent encore entendues d'autres fois.

Les deux pèlerins, explorant alors la vallée, trouvèrent entre deux ruisseaux ce qu'ils souhaitaient : une belle forêt, des montagnes à l'entour, une plaine au milieu ; ils jugèrent ce lieu excellent pour y bâtir des cellules. Gal, se rappelant l'échelle de Jacob et les anges qui y montaient et descendaient, dit comme lui : *Le Seigneur est vraiment en ce lieu.* Jusqu'alors il y avait dans cette vallée une infinité de serpents. Dès ce jour ils disparurent tellement, qu'on n'y en voyait plus un seul au temps de Walafride Strabon. Ce miracle s'accorde avec les premiers, dit cet auteur : car, le diable étant chassé de là,

il était digne que l'animal par lequel il avait trompé l'homme, cédât la place à la sainteté.

Le diacre Hiltibold retourna aussitôt auprès de Villimar, prêtre ou curé d'Arbon, auquel il raconta tout ce qu'il avait vu ; mais saint Gal demeura encore trois jours à sa première station, au pied de sa petite croix, pour faire la dédicace de son ermitage par le jeûne et la prière. Les trois amis se retrouvaient ensemble, lorsque arriva la nouvelle que l'évêque de Constance, nommé Gaudence, venait de mourir : ils firent tous les trois, avec larmes, des prières ferventes pour le repos de leur pasteur. Sept jours après arriva au prêtre Villimar une lettre du duc Gunzon, lui ordonnant de venir au château d'Oberling le douzième jour et d'amener avec lui l'homme de Dieu. C'est que le duc avait une fille unique, nommée Frideburge, d'une beauté singulière, promise à Sigebert, fils de Théodoric, roi d'Austrasie; mais depuis quelque temps elle était possédée d'un démon qui la tourmentait horriblement, la jetait par terre, dans des convulsions et un délire si épouvantables qu'elle avait l'écume à la bouche et que quatre hommes pouvaient à peine la tenir. Le trentième jour l'esprit malin commença à faire entendre des voix sinistres. Le père envoya donc informer Sigebert de ce qui était arrivé à sa fiancée. Le roi d'Austrasie dépêcha sur-le-champ deux évêques, qui lui inspiraient le plus de confiance, pour guérir la fille par la vertu de leurs prières. Voilà pourquoi le prêtre Villimar tenait à mener avec lui saint Gal. Mais l'homme de Dieu lui dit : Ce voyage vous regarde, non pas moi. Qu'ai-je à faire avec les princes du siècle ? Comme Villimar insistait, craignant que le duc ne s'emportât à quelque violence, Gal lui répondit : J'irai auparavant à ma cellule, afin d'y préparer ce qu'il faut pour les frères qui viendront y servir le Seigneur. Et il y alla aussitôt avec ses disciples. Le lendemain, il leur défendit de faire connaître à personne où il irait. Puis, prenant avec lui deux d'entre eux, il s'avança du côté de Coire, vint dans la solitude de Sennwald, au bourg de Grabs. Il y trouva un pieux diacre nommé Jean, qui les reçut avec beaucoup de charité, comme des étrangers venus de bien loin. De son côté, le prêtre Villimar, ayant appris que le saint homme avait quitté sa cellule, alla en informer le duc. Celui-ci lui adjoignit aussitôt ses propres députés, pour courir après l'homme de Dieu, et le prier dévotement de revenir : Car, disait-il, si par ses prières le Seigneur délivre ma fille du démon, je lui donnerai l'évêché de Constance et le comblerai de présents.

Cependant les deux évêques, étant arrivés chez le duc, trouvèrent sa fille en proie à la frénésie et ses parents pleins de tristesse. Ils firent leur prière en présence de la fille; mais elle, s'arrachant aux

mains de ceux qui la tenaient, saisit un glaive pour tuer les évêques. N'y ayant pu réussir, l'esprit immonde dit à l'un d'eux : Si, comme tu l'as promis au roi, tu voulais me chasser du corps de cette fille, pourquoi n'as-tu pas amené avec toi celle que tu as eue d'une religieuse ? Et toi, dit-il à l'autre, n'as-tu pas péché avec trois femmes étrangères ? Certes, à votre commandement qui n'est soutenu d'aucune sainteté, je ne sortirai jamais. Mais il est un homme d'une grande vertu auprès du Dieu tout-puissant, nommé Gal, qui m'a chassé de Zug, où je demeurais en paix depuis longtemps, et il a audacieusement ruiné mes maisons : depuis, m'y ayant trouvé établi près de Bregentz, il m'a déshérité par la même vertu. Or, parce que le duc ici présent l'a expulsé du même lieu, je me suis, pour venger cette injure, emparé de cette fille. Et je ne me dessaisirai pas de cette possession, à moins qu'il n'arrive lui-même. A ces mots, l'un des évêques donna un soufflet à la frénétique, disant : Tais-toi, Satan, déserteur de la vérité, amateur et auteur de la fausseté. Comme le démon parlait de Gal, *gallus*, qui signifie aussi *coq*, le bon évêque s'imagina qu'il parlait d'un coq. Le malin esprit leur fit à tous deux plusieurs autres affronts, en sorte qu'ils s'en retournèrent chez eux après trois jours.

Cependant le prêtre Villimar découvrit saint Gal dans une grotte ou caverne, occupé de saintes lectures. Il le salua humblement, lui apprit les instances et les promesses du duc pour qu'il vînt délivrer sa fille. Ils s'entretenaient encore tous deux ensemble, lorsque survint le diacre Jean, apportant du pain azyme, une petite bouteille de vin, avec de l'huile, du beurre, du miel et du poisson frit. Les trois convives usèrent des dons de Dieu avec actions de grâces. Saint Gal pria Villimar d'attendre au lendemain pour partir. Le diacre Jean leur prêta sa mule, et promit d'avoir soin de la grotte.

Lorsque saint Gal entra dans la maison du prince, sa fille n'avait pris aucune nourriture depuis trois jours. Elle était étendue sur les genoux de sa mère, les yeux fermés, les membres épars, et comme morte. Une odeur de soufre sortait de sa bouche. Le saint se mit en prières, et dit avec larmes : Seigneur Jésus-Christ, qui venant en ce monde avez daigné naître d'une Vierge, et qui avez commandé aux vents et à la mer, et ordonné à Satan de retourner en arrière, qui enfin avez racheté le genre humain par votre passion, commandez que cet esprit immonde sorte de cette fille. Puis, il lui prit la main droite et la releva, car l'esprit malin l'avait comme écartelée. Enfin il lui posa la main sur la tête, et dit : Esprit immonde, je te commande, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sortir et de t'éloigner de cette créature de Dieu. A ces mots, elle ouvrit les yeux et le regarda,

et l'esprit malin dit : Est-ce toi, Gal, qui m'as expulsé de mes premières habitations ? C'est pour te venger que je suis entré dans cette fille, parce que son père t'a chassé toi-même. Si donc tu me chasses d'ici, où irai-je ? L'homme de Dieu répondit : Là où le Seigneur t'a précipité, dans l'abîme ! Aussitôt, à la vue de tous les assistants, il sortit de la bouche de la frénétique comme un oiseau noir et horrible. La fille se leva guérie, et l'homme de Dieu la rendit à sa mère.

Le duc, au comble de la joie, offrit au saint tous les présents que le roi Sigebert avait envoyés à sa fille. En même temps il le pria de vouloir bien accepter l'évêché de Constance. Le saint lui répondit : Du vivant de mon maître Colomban, je ne célébrerai point la messe ; si donc vous voulez m'élever à cette dignité, permettez que je lui écrive. S'il m'absout, je serai à vos ordres. Le duc y consentit. Après quoi le saint distribua tous les présents aux pauvres d'Arbon, et rentra dans sa chère solitude. Il y attira même le diacre Jean, et pendant trois ans l'instruisit à fond dans la philosophie et dans la science des divines Écritures.

Cependant le roi Sigebert, ayant appris la guérison de sa fiancée, pria son père de la lui envoyer, pour en faire son épouse. Elle fut reçue à Metz avec les plus grands honneurs, raconta au roi comment saint Gal l'avait guérie, et le pria de favoriser l'homme de Dieu et son nouvel établissement. Sigebert ayant trouvé que le monastère de saint Gal était situé sur le domaine public, lui accorda aussitôt une charte de donation et de protection royale.

Pendant ce temps on préparait les noces du roi et de la reine. Un grand nombre d'évêques et de seigneurs y furent convoqués. Le roi étant allé inviter la princesse à venir résider au palais, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, j'ai été épuisée par une longue et cruelle maladie, accordez-moi encore sept jours pour que je reprenne un peu de forces, et que je puisse vous être présentée convenablement. Le roi condescendit à la demande. Le septième jour, Frideburge, accompagnée de deux hommes et de deux filles, entra vers l'office du matin dans l'église cathédrale de Saint-Étienne, dépouilla derrière la porte ses vêtements de reine, prit un habit de religieuse, saisit une corne ou un coin du grand autel, et fit cette prière : Saint Étienne, qui avez répandu votre sang pour Jésus-Christ, intercédez aujourd'hui pour moi indigne, afin que le cœur du roi se tourne à ma volonté, et que ce voile ne soit point ôté de ma tête. Le roi, informé de ce qui se passait, assembla les évêques et les princes pour savoir que faire. Un des évêques dit : Cette fille, lorsqu'elle a été délivrée du démon, paraît s'être obligée par un vœu de garder la chasteté ; prenez donc garde de l'y faire manquer, de peur qu'il ne lui arrive

pis qu'auparavant, et que vous ne vous rendiez vous-même coupable d'un si grand crime. Le roi, de l'avis des princes, acquiesça au conseil de l'évêque. Il entra dans l'église, y fit apporter les vêtements et la couronne de reine, et dit à la princesse : Venez à moi. Elle, croyant qu'on voulait la tirer hors de l'église, tenait plus étroitement embrassée la corne de l'autel. Le roi lui dit plus clairement : Ne craignez point de venir à moi ; car tout se fera aujourd'hui suivant votre volonté. Mais elle, plaçant sa tête sur l'autel, dit : Me voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon sa volonté à lui. Le roi Sigebert ordonna aux prêtres de l'amener, la fit revêtir des habits de reine avec le voile et la couronne, et la recommanda au Seigneur en ces termes : Avec les mêmes ornements que vous avez été préparée pour moi, je vous donne pour épouse à mon Seigneur Jésus-Christ. En même temps il lui prit la main droite et la posa sur l'autel ; puis sortit de l'église pour pleurer, car il aimait tendrement la princesse. Plus tard il lui donna le gouvernement d'une communauté de religieuses.

Après cela, le duc Gunzon convoqua une assemblée d'évêques et de seigneurs à Constance, pour élire un pasteur à cette église. On y vit les évêques d'Augsbourg, de Verdun et de Spire, avec une multitude de clergé et de peuple. Le concile dura trois jours. Saint Gal s'y rendit avec les diacres Jean et Magnoald. Le duc, le voyant entrer, fit tout haut cette prière : Le Dieu tout-puissant, dont la providence augmente et régit tout le corps de l'Église, veuille, par l'intervention et les mérites de la sainte Vierge en l'honneur de qui cette église est consacrée, répandre aujourd'hui l'Esprit-Saint sur nous, pour choisir un Pontife capable de régir le peuple des fidèles et de gouverner l'Église de Dieu. Puis, il exhorta les évêques et le clergé à choisir, suivant les canons, celui qu'ils jugeraient à propos. Après quelques moments de délibération, le clergé s'écria tout d'une voix, avec le peuple : Gal que voici est un homme de Dieu, jouissant d'une bonne renommée dans tout le pays, instruit dans les Écritures et plein de sagesse, joignant la chasteté à la justice, à la fois doux et humble, charitable et patient, père des orphelins et des veuves : c'est lui qui convient pour évêque ! Le duc dit alors au saint : Entendez-vous ce qu'ils disent ? L'homme de Dieu répondit : Ils parlent bien ; si seulement ce qu'ils disent était vrai. Mais ils ne pensent pas que les canons défendent d'ordonner évêque un étranger. Cependant il y a ici avec moi le diacre Jean, de votre nation, à qui, par la grâce de Jésus-Christ, conviennent toutes les louanges que vous m'avez données, et qui est capable de porter le fardeau du gouvernement. Aussitôt le duc l'interrogea sur son nom, sa qualité, son origine et sa patrie. Quant à sa vertu et à sa capacité, saint Gal demanda à répondre pour son disciple. Pendant

qu'il parlait, Jean se déroba de l'assemblée et s'enfuit dans l'église de Saint-Étienne, hors de la ville. Mais le clergé et le peuple coururent après lui et le ramenèrent malgré ses pleurs, en s'écriant : C'est le Seigneur lui-même qui a élu Jean pour son pontife ! Jean fut donc consacré par les évêques, et officia pontificalement. Le peuple témoigna un grand désir d'entendre l'homme de Dieu. Saint Gal monta donc en chaire avec l'évêque, qui lui servait d'interprète. Il prêcha sur l'ensemble de la religion, depuis la création du monde jusqu'au jugement dernier. Le peuple fondait en larmes, et se disait : Le Saint-Esprit a vraiment parlé aujourd'hui par la bouche de cet homme !

Et nous pensons comme le bon peuple de Constance. Car le discours de saint Gal est venu jusqu'à nous, et nous ne sachions pas une exposition plus claire, plus courte, plus complète, et mieux concluante de la nature de Dieu et de ses œuvres. C'est un Dieu éternel, immuable, souverainement heureux, en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et de plus entouré d'une multitude innombrable de serviteurs, anges et hommes, qu'il voit toujours présents, même avant qu'il les ait appelés à l'existence : anges et hommes, que Dieu a créés de rien, pour vivre heureux de lui, en lui et par lui. Aux anges il a donné une demeure par-dessus les cieux, aux hommes la terre. Il est convenable, frères très-chrétiens, de connaître la cause de la création, de peur que, vous croyant vils et abjects, vous n'annuliez votre dignité par une vie de bêtes. Une partie des anges, au lieu de chercher leur félicité en Dieu, ont voulu être à eux-mêmes leur principe, leur chef, leur vie et leur bonheur ; aussitôt, entraînés par le poids de leur orgueil, ils sont tombés dans la turbulence tempêtueuse de cet air inférieur, jusqu'au jugement général et éternel. Leur chute ne dérange point le conseil de Dieu : il leur substitue le genre humain. Ces hommes, il les doue de raison, les instruit par des préceptes, les réprime par des menaces, mais les laisse à leur libre arbitre, afin qu'à l'imitation de Dieu, ils méprisent ce qui est mal et retiennent ce qui est bon. Mais l'impie Satan, qui n'a pas eu pitié de lui-même, furieux de voir Dieu accorder un si grand honneur à des créatures terrestres, persuade à leur inexpérience de ne point adorer comme Dieu leur éternel créateur, mais de se regarder eux-mêmes comme des dieux ; crime qui est suivi de tant d'autres crimes, que la justice de Dieu arrête de détruire le monde avec la race humaine ; et il l'eût fait, si sa bonté ne surpassait notre malice.

Il ne laissa donc point impunis des crimes si énormes, et cependant ne détruisit pas entièrement sa créature qu'il avait bien faite. De tous les hommes, il choisit un juste, pour construire une arche dans laquelle, avec sa famille et les créatures nécessaires pour leur

propre résurrection, il s'étonnât de survivre au monde défunt. Ce Noé ou consolateur, Dieu l'enrichit d'une bénédiction nouvelle. Mais avec l'humanité renaissante revécut aussi la superbe. Les enfants d'Adam bâtirent une tour, comme pour escalader le ciel, malgré son possesseur. La sagesse divine dissipa leur conspiration par la confusion des langues et les dispersa par toute la terre ; ils ne se divisèrent pas moins par la religion ou plutôt la fureur : ils commencèrent à adorer, ceux-ci les astres, ceux-là des hommes morts, d'autres les esprits malins. Cependant la miséricorde de Dieu n'abandonne pas tout à fait la créature que sa bonté a formée. Du milieu des nations idolâtres il appelle Abraham, père des fidèles futurs, lequel, pour obéir à Dieu, sort de son pays et de sa famille, sans savoir où il irait. En récompense de sa foi, il reçoit d'en haut la promesse : 1° que la terre de son pèlerinage deviendrait sa possession, ce qui a été fait dans les Juifs, ses descendants selon la chair ; 2° que dans sa race seraient bénies toutes les nations, ce que nous voyons avec joie accompli en nous-mêmes par le Christ, né de sa race suivant la chair, par la Vierge. Le sceau de cette promesse a été imprimé par la circoncision dans la chair d'Abraham et de sa race, mais pour être levé lors de l'accomplissement. Quand le peuple particulier du patriarche descendit de la terre de Canaan en Égypte à cause de la famine, Dieu suscita l'un de ses petits-fils pour sauver de la faim le monde presque tout entier. Et comme les Égyptiens opprimaient ce peuple et adoraient toutes sortes de monstres, Dieu envoya son serviteur Moïse pour dompter les Égyptiens par des prodiges et des plaies, délivrer son peuple et l'introduire dans la terre promise. Ce peuple traversa à pied sec la mer Rouge : les Égyptiens, déjà punis sur la terre par les créatures qu'ils adoraient, sont engloutis dans cette même mer, pour apprendre à ne plus l'invoquer, ni elle, ni ses monstres.

Quand les Hébreux eurent consommé les vivres apportés d'Égypte, Dieu les nourrit quarante ans dans le désert de la manne du ciel et de l'eau du rocher, jusqu'à ce qu'ils eussent désappris complétement l'idolâtrie, de laquelle ils avaient été tirés et qu'ils allaient trouver partout. Il les instruisit à cet égard du haut des cieux, ainsi que sur tout le mal qu'ils devaient éviter et le bien qu'ils devaient faire, et enfin les introduisit miséricordieusement dans la terre qu'il leur avait promise, leur faisant traverser le Jourdain à pied sec comme précédemment la mer Rouge. Tant que vécurent les témoins de ces merveilles, ils persévèrent dans le culte du vrai Dieu, ensuite ils adorent les idoles des nations qui les environnent, et Dieu les punit par la main de ces nations. Quand ils se repentent,

il leur suscite quelqu'un de leurs frères, pour être leur sauveur contre les ennemis du dehors et leur juge contre les discordes au dedans. Enfin il leur donne un roi, nommé David, qui les défendit contre les incursions des nations voisines, et d'une main ferme les conserva dans la crainte de Dieu dont il était lui-même rempli.

Ses fils, n'ayant pas imité sa fidélité, ne gardent que deux tribus, Benjamin et Juda, d'où le nom de Juifs. Les dix autres, perverties par leur roi et corrupteur Jéroboam et sa très-méchante postérité, se jettent dans l'idolâtrie la plus immonde, et s'éloignent de leur gloire, c'est-à-dire du Dieu éternel. Lui, les abandonne aux mains de leurs ennemis, qui contraignent d'adorer les idoles ceux-là mêmes qui ne le voulaient pas. La postérité du très-fidèle David tomba bientôt elle-même dans l'infidélité, à tel point que les rois et les prêtres, négligeant le culte du seul vrai Dieu, adoraient les Saturnes, les Junons et l'infâme Priape, jusque dans Jérusalem, cité qu'il avait choisie avec le temple pour son sanctuaire. Aussi Dieu leur rendit-il avec justice la pareille : abandonné par eux, il les abandonna au pouvoir des idolâtres, afin d'accomplir la menace qu'il leur avait faite : Comme vous avez servi des dieux étrangers dans votre pays, ainsi vous servirez des étrangers dans un pays non à vous [1]. Cependant même alors il n'oublia point la foi d'Abraham et de David, et conserva dans le pays quelques-uns d'entre eux avec le temple, jusqu'à ce que, leurs péchés se multipliant toujours, il fut juste de le brûler avec la ville et ses habitants. Mais alors même la divine clémence ne les délaissa pas complétement; car, du milieu des cendres et des ruines de la ville détruite, elle réserva quelques-uns, à qui s'appliquait très-bien cette parole du prophète : Vous êtes devenus comme un tison arraché de l'incendie, et dans cet état même vous n'êtes pas revenus à moi, dit le Seigneur [2]. Et de fait, après s'être maltraités les uns les autres, ils se retirèrent en Égypte contre la défense du Seigneur, et y furent massacrés. Ceux, au contraire, qui avaient été emmenés dans une captivité lointaine, s'y convertirent si bien au Dieu de leurs pères par le feu des tribulations, que le feu matériel ne put les détacher de son amour. Enfin le Dieu de miséricorde, prenant en pitié leurs souffrances, changea tellement le cœur des rois qui les tenaient captifs, qu'ils les renvoyèrent libres dans leur patrie, avec des secours pour rebâtir le temple.

Saint Gal rappelle ensuite en peu de mots la persécution d'Antiochus, le précurseur de l'Antechrist ; la vaillance des Machabées, la décadence des Juifs sous le gouvernement ou plutôt l'oppression

[1] Jerem., 5, 19. — [2] Zach., 3, 2.

des étrangers, Hérode et les Romains; décadence qui demandait que la divine Sagesse vînt elle-même réparer le monde qu'elle a créé.

Jésus-Christ, Dieu et homme, naquit donc de la Vierge Marie. Les anges l'annoncent aux bergers, une étoile aux mages, Siméon et la prophétesse Anne à ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. À douze ans il se manifeste dans le temple, en disant à ses parents : Ne faut-il pas que je sois dans ce qui est à mon Père? Insinuant que le temple ne lui appartenait pas moins qu'à Dieu le Père. A trente ans il reçoit le baptême de son serviteur, pour apprendre l'humilité à ses disciples. Dieu le Père lui rend du haut des cieux publiquement témoignage, ainsi que l'Esprit-Saint qui repose sur lui en forme de colombe. Il se retire dans le désert pour être tenté par le diable, et nous apprendre à le vaincre. Après son jeûne et sa victoire, il est servi par les anges.

Revenu parmi les hommes, il y opère leur salut, rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la santé à des malades de toute espèce. Il nourrit des milliers d'hommes avec quelques pains et quelques poissons, il marche sur les eaux, ressuscite les morts, et, appelé à un repas, y change l'eau en vin.

Quant à sa doctrine, elle est si relevée que, sans la grâce divine, l'homme ne saurait l'accomplir, et en même temps si facile à tout sexe et à toute condition que nul ne sera exclu du royaume céleste que par sa faute. Outre les préceptes qui obligent tous les fidèles, il a des conseils pour ceux qui aspirent à la perfection : la chasteté, l'obéissance, la pauvreté volontaire. Il parle avec force contre les hypocrites et ceux qui se glorifient de la noblesse de leur race. Les prêtres mêmes qui, sous une apparence de piété, cachaient la malice dans le cœur, il les appelle des aveugles et des conducteurs d'aveugles, et les compare à des sépulcres blanchis, magnifiques au dehors et remplis de pourriture au dedans. Également les pharisiens qui, se regardant comme justes et méprisant les autres, ne voulaient pas recevoir les pécheurs à pénitence, il les réfute jusqu'à dire que lui-même est venu pour appeler non pas les justes mais les pécheurs, non pour les perdre, mais pour les sauver; et il prouve qu'il est le vrai Fils de Dieu, non-seulement par le témoignage des miracles et par une incomparable sagesse, mais encore par les écrits et les oracles invincibles des prophètes.

Mais les Juifs incrédules, qui tant de fois avaient méprisé Dieu dans ses saints, n'épargnèrent pas son Fils unique, l'attaquant par des injures et des malédictions, le poursuivant même à coups de pierres. Les voyant donc incorrigibles, il se sépara d'eux avec ses disciples, annonça la ruine prochaine de ces malheureux, suivie de la fin du

monde. Il prédit de plus que dans peu il subirait lui-même le supplice de la croix pour le salut du genre humain, et qu'il ressusciterait le troisième jour.

Saint Gal montre l'accomplissement de ces prédictions par l'Évangile : Jésus-Christ vendu, trahi, frappé de verges, couronné d'épines, mourant sur une croix, mis dans un sépulcre, ressuscitant le troisième jour, se manifestant aux saintes femmes, à Pierre et autres apôtres, apparaissant pendant quarante jours à ses disciples, leur parlant du royaume de Dieu, leur donnant le Saint-Esprit avec pouvoir de remettre et de retenir les péchés, chargeant Pierre de paître ses agneaux et ses brebis, leur disant enfin à tous : Il m'a été donné toute puissance au ciel et sur la terre. Allez donc enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.

Et parce que les Juifs incrédules et les nations idolâtres devaient être amenés à la foi par des miracles, il donna à ses apôtres pouvoir sur les démons, ainsi que de guérir toute sorte de maladies. Et parce qu'il fallait annoncer cette nouvelle doctrine à toutes les nations et à toutes les langues, il leur donna la connaissance des langues diverses. A l'approche de son ascension, il les conduisit non loin du lieu où il avait subi l'ignominie de la croix. Là, interrogé si le jour du jugement et de la manifestation du royaume de Dieu était proche, il répondit : Que ce n'était pas à eux, ni à aucun mortel, ni même aux anges, de connaître les temps et les moments que le Père a mis en sa puissance ; mais il leur commanda de rester à Jérusalem et d'y attendre la venue de l'Esprit-Saint : afin que fortifiés de cet Esprit, ils lui servissent de témoins, d'abord dans la même ville, ensuite dans toute la Judée et la Samarie, et enfin jusqu'aux extrémités de la terre. Après quoi, levant les mains, il les bénit, et monta au ciel. Bientôt deux anges en rendirent témoignage, et leur dirent que, comme ils l'avaient vu s'élever d'auprès d'eux, ainsi viendrait-il juger les vivants et les morts.

Dix jours après, suivant sa promesse, ils reçurent le Saint-Esprit, avec le don des langues, prêchèrent hardiment la résurrection de Jésus-Christ, et convertirent plusieurs milliers de Juifs et même un bon nombre de leurs prêtres.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à travers les siècles, Dieu laissa toutes les nations aller dans leurs voies, et se remplir d'erreurs très-diverses ; en sorte que quelques-uns rendaient des honneurs divins au soleil, à la lune et aux étoiles, créés pour le service de l'homme ; d'autres, plus insensés, adoraient à la place du Créateur, non-seulement l'or et l'argent, mais le bois, les pierres, les qua-

drupèdes, les serpents et les oiseaux, et même les plantes. Enfin le Créateur de toutes choses, au temps que nous devions nous repentir et même nous ennuyer de si mauvaises actions, envoya vers nous ses apôtres, afin de nous convertir de ces vaines erreurs au Dieu vivant et véritable, nous faire attendre son Fils du haut des cieux, et espérer la rémission des péchés par l'Esprit-Saint que nous avons reçu, nous qui avons été régénérés en Jésus-Christ.

Nous donc, remplaçants quoique indignes de cette légation divine, nous vous conjurons, au nom de Jésus-Christ, de renoncer à Satan et à ses pompes, non-seulement comme vous avez fait au baptême, mais toujours; de reconnaître un seul vrai Dieu, le Père régnant éternellement dans le ciel, et son éternelle sagesse incarnée pour nous dans le temps, et le Saint-Esprit, gage du salut éternel qui vous a été accordé dans ce pèlerinage; de vivre comme il convient à des enfants de Dieu, évitant tel et tel péché, pratiquant telle et telle vertu; enfin de racheter les péchés passés par la pénitence et l'aumône, et de vous précautionner avec la grâce de Dieu contre ceux auxquels vous êtes exposés: sachant que le jour du jugement général approche de plus en plus et que l'heure de la mort de chacun est incertaine.

Que le Dieu tout-puissant, qui veut que tous les hommes se sauvent et arrivent à la connaissance de la vérité, et qui a fait couler ces choses dans les oreilles de Votre Fraternité par le ministère de notre langue, les fasse fructifier par sa grâce dans vos cœurs, Notre-Seigneur Jésus-Christ y coopérant avec l'Esprit consolateur. Béni soit Dieu dans tous les siècles. Amen [1].

Saint Gal demeura sept jours avec le nouvel évêque de Constance, puis, ayant reçu sa bénédiction, il s'en retourna dans sa chère solitude. Il acheva d'y bâtir son monastère, avec le secours de l'évêque, du duc de la province et du roi d'Austrasie.

Le diacre Magnoald s'était fait son disciple et l'avait suivi dans le monastère. Un jour le saint homme lui dit de grand matin de préparer l'autel, pour y célébrer la messe. Comme le diacre en témoignait de l'étonnement, saint Gal ajouta : Après les nocturnes de cette nuit, il m'a été révélé que mon maître Colomban vient de quitter ce monde, et je veux offrir le sacrifice pour son repos. La nouvelle se trouva exactement vraie. Et le diacre ayant fait peu après le voyage de Bobbio en Italie, en rapporta, avec une lettre des frères, le bâton pastoral que saint Colomban avait recommandé d'envoyer à Gal, son disciple, en signe d'absolution. Car, comme nous avons vu, il lui avait défendu de célébrer la messe de son vivant.

[1] Biblioth. Patrum Lugd., t. 11.

Saint Eustase, abbé de Luxeuil à la place de saint Colomban, étant mort l'an 625, les religieux de son monastère, qui étaient au nombre de six cents, élurent pour lui succéder saint Gal, et envoyèrent dans les Alpes plusieurs de ses anciens compagnons d'Irlande pour lui porter l'acte de son élection. Il les reçut avec beaucoup de charité, mais leur répondit humblement : J'ai quitté mon pays, ma famille, mes biens, refusé l'épiscopat pour vivre dans la solitude ; lorsque je vivais parmi vous, j'obéissais volontiers : dispensez-moi de commander à une communauté si nombreuse, et permettez-moi d'achever tranquillement mes jours dans cet ermitage. Quand il leur eut ainsi parlé, il demanda au frère économe ce qu'il avait à leur donner pour l'heure du repas. Le frère répondit qu'il ne restait qu'un setier de farine pour tout le monde. Le saint homme lui dit d'en faire des pains, ajoutant : Le Seigneur est assez puissant pour nous mettre la table dans la solitude. Il se rendit à la fosse de la rivière, y prit un poisson énorme, que deux loutres firent entrer comme exprès dans le filet. Il prit d'un second coup une quantité si considérable d'autres poissons, que le filet se rompit ; il rejeta les uns dans l'eau, et garda les autres pour la nourriture de ses hôtes, à la foi desquels il attribuait cette pêche merveilleuse. En revenant au monastère, ils rencontrèrent un homme qui y apportait par dévotion deux outres de vin et trois muids de farine. Ils mangèrent ainsi avec un redoublement d'actions de grâces.

Cependant le prêtre Villimar vint un jour trouver le saint homme dans sa cellule, et le pria, en considération de leur ancienne amitié, de vouloir bien, encore une fois, venir prêcher le peuple de sa paroisse, c'est-à-dire, lui donner une mission. Saint Gal s'en excusa sur son amour de la retraite et sur son grand âge. Toutefois, vaincu par l'amitié et la charité, il fit le voyage d'Arbon. Toute la population en fut dans la joie. Saint Gal la prêcha pendant deux jours, mais le troisième il fut pris de la fièvre, et mourut le quatorzième, 16 octobre 640, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Dieu honora ses funérailles et son tombeau d'un grand nombre de miracles [1].

Pour en revenir au roi Clotaire II, il s'était montré cruel à l'égard de Brunehaut, ce qui chez les peuples barbares n'était point extraordinaire. Encore ne le fut-il guère plus que l'empereur Héraclius, qui coupa la tête à son prédécesseur Phocas, et fit traîner son cadavre dans les rues de Constantinople ; qui ensuite fit couper le nez, le pied droit et la main droite à un de ses propres fils, soupçonné de conspiration. Sauf ce reste de barbarie dans un premier moment de

[1] *Acta SS. Ordin. Benedict.*, t. 2. *Monumenta Germaniæ*. Pertz, t. 2.

révolution politique, Clotaire se montra humain, religieux et accessible aux bons conseils.

Vers la mi-octobre 614 ou 615, la trente-unième année de son règne, il convoqua à Paris, dans l'église de Saint-Pierre, plus tard de Sainte-Geneviève, un concile de toutes les provinces de Gaule. Il y assista lui-même avec les grands du royaume et avec ses fidèles. Ce qui montre que c'était une espèce d'assemblée nationale ou d'états généraux. Les évêques, au nombre de soixante-dix-neuf, y firent quinze canons, dont le premier porte : Qu'à la place d'un évêque mort, on ordonnera celui qui sera choisi par le métropolitain avec ses comprovinciaux, le clergé et le peuple de la ville, et cela gratuitement. S'il arrive autrement par la puissance de quelqu'un ou par négligence, l'élection sera nulle. Ce canon tend principalement à réprimer l'autorité que les rois s'attribuaient dans l'élection des évêques. Aucun évêque n'élira son successeur, et personne ne cherchera à être mis ou ne sera ordonné à sa place de son vivant, si ce n'est dans le cas où il ne pourrait plus gouverner son église, comme s'il tombe dans une maladie incurable, ou s'il est déposé pour crime. Aucun clerc ne se retirera vers le prince ou une autre personne puissante, au mépris de son évêque. Aucun juge n'entreprendra de punir ou de condamner un clerc, sans la participation de l'évêque. Les évêques prendront la défense de tous les affranchis, et ne permettront pas qu'on les rappelle à des servitudes publiques. Si quelqu'un résiste en ceci au pontife, il sera privé de la communion. Défense, sous la même peine, de rien soustraire des legs faits pour l'entretien et la réparation des églises. Après la mort d'un évêque, d'un prêtre ou d'un autre clerc, personne ne touchera aux biens de l'Église, ou à leurs biens propres, ni par ordre du prince, ni par autorité du juge ; mais ils seront conservés par l'archidiacre et le clergé, jusqu'à ce que l'on connaisse comment il en a disposé. Si quelqu'un s'en empare, il sera excommunié comme meurtrier des pauvres. D'ailleurs, il est défendu à l'évêque et à l'archidiacre, après la mort d'un abbé, d'un prêtre ou d'un autre titulaire, d'enlever ce qu'ils ont laissé à leur église, sous prétexte d'augmenter le bien du diocèse ou de l'évêque. Toutes les donations faites à l'Église par les évêques et les clercs auront leur effet, quand même les formalités des lois séculières n'y seraient pas exactement observées. Les évêques n'usurperont pas les uns sur les autres, et encore moins les séculiers sur les clercs, sous prétexte de la défense ou de la division des royaumes. Depuis un siècle, la France avait presque toujours été divisée en plusieurs royaumes : comme elle était réunie sous Clotaire, on pourvoit à ces inconvénients pour l'avenir. Les différends qui surviennent entre des évêques

seront terminés par le métropolitain et non par le juge laïque.

Excommunication contre les religieux et les religieuses qui ne rentrent pas dans leurs monastères; contre les vierges et les veuves qui, après s'être consacrées à Dieu dans leur maison, viennent à se marier ; contre les mariages incestueux, savoir : avec la veuve de son frère, la sœur de sa femme, les filles des deux sœurs, la veuve de son oncle, tant du côté paternel que maternel. et avec une fille qui a pris l'habit de religion. Enfin, par le dernier canon, il est défendu aux Juifs d'exercer aucune charge ni fonction publique sur les chrétiens, à moins qu'ils ne reçoivent le baptême de l'évêque du pays, avec toute leur famille [1].

Clotaire publia le même jour un édit pour recommander l'observation des canons. Il est hors de doute, dit-il, que le moyen d'augmenter la félicité de notre règne, est d'apporter tous nos soins à faire observer ce qui a été bien défini et sagement ordonné, et à corriger, sous l'autorité du Christ, par cette présente constitution, les abus qui peuvent s'être introduits dans nos États. C'est pourquoi nous ordonnons que les canons, et ceux-là mêmes qui ont été négligés depuis longtemps, soient désormais exactement observés. Ainsi, après la mort d'un évêque, que le successeur, qui doit être consacré par le métropolitain assisté des comprovinciaux, soit premièrement élu par les suffrages du clergé et du peuple, puis, s'il est jugé digne, qu'il soit ordonné en vertu d'un ordre du prince ; que s'il est choisi d'entre les officiers du palais, son mérite et sa capacité seront une raison suffisante pour l'ordonner. On voit ici que Clotaire, en confirmant le premier canon du concile de Paris pour la liberté des élections. le modifie en exigeant un commandement du roi pour l'ordination. Les évêques n'en avaient pas fait mention ; mais c'était l'ancien usage, autorisé par le cinquième concile d'Orléans, qui requiert le consentement du roi.

Un clerc qui recourt au prince ou à des personnes puissantes avant de recourir à son évêque, ne sera point reçu, à moins que ce ne soit pour demander grâce. S'il revient avec une lettre du prince, l'evêque le recevra avec indulgence. Aucun juge laïque ne jugera les clercs en matière civile, mais seulement en matière criminelle, encore les prêtres et les diacres sont-ils exceptés. Les clercs qui sont convaincus de quelque crime capital, seront punis selon les canons et examinés de concert avec les evêques. Que si le différend est entre un laïque et un homme d'Église, le supérieur ecclésiastique et le juge laïque le jugeront ensemble dans une audience publique. Si quelqu'un meurt

[1] Labbe, t. 5, p. 1649.

sans laisser de testament, ses proches lui succéderont suivant la loi, et sans que les juges y mettent d'obstacle. Tous les affranchis seront défendus par les évêques, et on ne les jugera point hors de la présence de l'évêque ou d'un supérieur ecclésiastique. Les nouveaux impôts qu'on a établis d'une manière impie et contre lesquels le peuple réclame, seront modifiés avec une juste miséricorde. Les péages et autres droits sont réduits à ce qu'ils étaient sous les rois Gontram, Chilpéric et Sigebert. Les Juifs n'exerceront aucune action publique sur les chrétiens; s'ils l'osent, ils seront punis très-sévèrement. On réprimera avec la même sévérité la rébellion des méchants. On n'établira juge dans une province que celui qui est de la province même, afin que, s'il commet quelque injustice, ses biens soient là pour en répondre. Toutes les concessions des princes nos ancêtres demeureront fermes. Ceux de nos fidèles qui ont souffert sous l'interrègne, c'est-à-dire pendant la révolution, seront indemnisés. Défense, sous peine de mort, d'épouser des vierges ou des veuves consacrées à Dieu. Si le mariage s'est fait dans l'église, les parties seront seulement séparées, envoyées en exil, et leurs biens confisqués au profit de leurs proches. Les évêques et les seigneurs qui possèdent des terres dans d'autres provinces, n'y établiront pour juges que des personnes originaires de ces lieux. Défense de faire paître les pourceaux du fisc dans les forêts des églises ou des particuliers, sans la permission de ceux à qui ces forêts appartiennent, ou d'exiger du public de quoi les engraisser. Si quelqu'un a la hardiesse de violer cette ordonnance que nous dressons dans les conciles avec les pontifes, avec les grands et avec nos fidèles, il sera puni de la peine capitale, afin que les autres apprennent à ne pas faire de même. Et pour imprimer à cet édit une autorité perpétuelle, nous l'avons confirmé par la souscription de notre main. Clotaire, roi, au nom du Christ, j'ai souscrit cette définition. Donné à Paris le 15 des calendes de novembre, la trente-unième année de notre règne [1].

On le voit, cette ordonnance est une espèce de charte constitutionnelle, proposée par les évêques, consentie par les seigneurs et confirmée par le roi. Le peuple n'y intervient pas, mais on y parle de ses réclamations. D'ailleurs le peuple, tel que nous l'entendons au dix-neuvième siècle, c'est-à-dire la multitude des hommes libres, ne pouvait pas encore y intervenir. La raison en est fort simple : c'est que ce peuple n'existait pas encore. L'Église était encore occupée à le former; car ces affranchis, ces esclaves d'autrefois, dont les évêques sont les défenseurs constitutionnels, devaient composer avec le temps

[1] Labbe, t. 5, p. 1653.

la masse de ce que nous appelons peuple français. C'est l'Église, c'est l'épiscopat qui a fait ce peuple.

Le roi Clotaire, nommé aussi Lothaire, avait alors à sa cour plusieurs saints personnages, tels que saint Arnoulfe ou Arnoul, saint Romaric, saint Didier, saint Faron, saint Goéric. Le plus illustre de tous était saint Arnoulfe, qui fut la tige de la seconde race des rois francs, et arrière-trisaïeul de Charlemagne. Il était Franc d'origine, de parents très-nobles et très-riches. Plusieurs chroniques lui donnent pour aïeule une fille du roi Clotaire I[er]. Il naquit à Lay, près de Nancy. Ayant bien étudié dans sa première jeunesse, il fut mis à la cour du roi Théodebert, sous la conduite de Gondulfe, maire du palais, et devint si habile dans les affaires, qu'il eut la première place auprès du prince et gouverna seul six provinces. Il n'était pas moins homme de guerre. Mais il ne laissait pas de s'appliquer dès lors à la prière, aux jeûnes et au soulagement des pauvres. Pressé par ses amis, il épousa une fille très-noble nommée Dode, et en eut deux fils, saint Clodulfe, qui fut évêque de Metz, et Anchise ou Ansegise, qui fut le grand-père de Charles-Martel. Arnoulfe était lié d'amitié avec un autre seigneur, nommé Romaric, attaché au service du même roi Théodebert, et ils avaient résolu ensemble de quitter tout pour se retirer au monastère de Lérins. Mais Dieu ne permit pas qu'ils exécutassent ce dessein.

Vers l'an 611, le siége épiscopal de Metz étant venu à vaquer par la mort de Papoul, le peuple demanda tout d'une voix saint Arnoulfe, parce qu'il était agréable au prince et d'une fervente piété. Il fut donc contraint, malgré ses larmes, d'accepter l'épiscopat. Sa vertu parut encore plus admirable. Il se sépara aussitôt de sa femme, qui se retira dans un monastère de Trèves, et à laquelle quelques auteurs donnent la qualité de sainte. Il redoubla ses aumônes et ses austérités, prolongeant souvent son jeûne jusqu'au deuxième ou même jusqu'au troisième jour, ne mangeant que du pain d'orge, ne buvant que de l'eau, et portant continuellement un rude cilice sous sa tunique. Le don des miracles donna un nouvel éclat à ses vertus. Le saint évêque guérit un lépreux encore idolâtre, après l'avoir baptisé, et opéra plusieurs autres merveilles qui augmentèrent la grande autorité que sa naissance et ses emplois lui donnaient déjà. Le roi Clotaire, étant devenu maître de l'Austrasie, en 613, donna à saint Arnoulfe les marques les plus singulières de sa confiance et de son estime, jusque-là, qu'ayant cédé, l'an 622, le royaume d'Austrasie à son fils Dagobert, il nomma le saint évêque, avec un seigneur laïque nommé Pepin, pour apprendre au jeune roi l'art de gouverner, ou plutôt pour gouverner eux-mêmes sous son nom. Une ambition bien différente travaillait Arnoulfe. Il sollicita plusieurs fois du roi

Clotaire la permission de se retirer de la cour et d'abdiquer l'épiscopat et le ministère, pour vivre dans la solitude à l'exemple de son ami Romaric. Le roi, qui l'aimait tendrement, lui écrivit plusieurs lettres des plus affectueuses, où il l'appelait son seigneur et son frère, le priant de ne pas l'abandonner [1].

Lorsque saint Colomban eut quitté le monastère de Luxeuil, on y élut pour abbé saint Eustase, qui fut un des ambassadeurs que le roi Clotaire envoya l'an 613 à Colomban, pour le faire revenir d'Italie. En passant par le monastère d'Agaune, saint Eustase fit connaissance avec saint Amat ou Amé, religieux de cette communauté célèbre, à qui son père Héliodore, noble romain de Grenoble, l'avait offert dès son enfance. Depuis trois ans il menait la vie solitaire dans le creux d'un rocher. Eustase lui persuada de le suivre à Luxeuil. Bientôt, ayant connu le rare talent qu'il avait pour annoncer la parole de Dieu, il l'envoya prêcher la foi et la pénitence dans l'Austrasie. Dans le cours de ses missions, il logea chez le seigneur Romaric, qui venait de recouvrer, sous Clotaire, les grands biens qu'il avait perdus sous Théodoric, pour avoir été fidèle à Théodebert. Un jour qu'ils étaient à table, Romaric le pria de lui annoncer la parole du salut. Voyez-vous ce plat d'argent ? dit saint Amé. Combien a-t-il déjà eu de maîtres ou plutôt d'esclaves, et combien en aura-t-il dans la suite ? N'en êtes-vous pas vous-même plus l'esclave que le maître, puisque vous ne le possédez que pour le conserver ? Mais sachez qu'on vous en demandera compte un jour ; car il est écrit : Votre or et votre argent sont rouillés, et la rouille qui les consume servira de témoignage contre vous. C'est pourquoi le Seigneur dit : Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation ! Saint homme, répondit Romaric, je vous conjure de demeurer quelques jours chez moi et de m'apprendre ce que je dois faire ; car je vois s'accomplir en moi ce que j'ai souhaité depuis longtemps. Je suis surpris, reprit Amé, qu'étant aussi noble, aussi riche et aussi éclairé que vous l'êtes, vous ne connaissiez pas ce que le Sauveur répondit à un jeune homme qui voulait se faire son disciple : Allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres. Peu de jours après, Romaric donna la liberté à ses esclaves, une partie de ses biens aux pauvres, le reste au monastère de Luxeuil, où lui-même se fit moine, avec la plupart de ses anciens serviteurs. Romaric y devint leur serviteur à son tour. Les ministères les plus bas étaient ceux qu'il affectionnait le plus. Il cultivait en particulier le jardin, et sans cesse apprenait par cœur les psaumes.

[1] *Acta SS.*, 18 *jul.*

Par le conseil de saint Amé et de saint Eustase, il fit bâtir, dans une terre des Vosges, dont il n'avait pas encore disposé, un double monastère selon la règle de saint Colomban ; un de filles, plus considérable, dédié en l'honneur de saint Pierre, dont sainte Macteflède fut la première abbesse, et un autre pour les hommes gouverné par saint Amé, qui fut aussi chargé, avec saint Romaric, de la direction des religieuses. Comme le monastère de celles-ci devint en peu de temps fort nombreux, le saint abbé y établit la psalmodie perpétuelle ; pour cela, il les partagea en sept chœurs, de douze religieuses chacun, afin qu'elles pussent se succéder pour chanter les louanges de Dieu sans interruption. Ce monastère, qui s'appelait alors Habend, a pris dans la suite le nom de son fondateur, aussi bien que la ville qui s'y est formée. On l'appela Remiremont, en allemand Rombsberg, c'est-à-dire montagne de Romaric.

Nous avons vu qu'en passant à Meaux, saint Colomban bénit la maison d'un seigneur nommé Chagneric. Cette bénédiction porta bonheur à ses enfants, qui parvinrent tous à une grande sainteté. L'un d'eux, saint Faron, après s'être distingué par ses vertus à la cour de Théodebert et de Clotaire, devint évêque de Meaux, où il fonda le monastère de Sainte-Croix, pour servir d'hospice aux Anglais et aux Irlandais, qui dès lors aimaient fort à voyager. Il reçut entre autres l'Irlandais saint Fiacre, et lui donna un ermitage à deux lieues de la ville. Saint Chagnoald, frère de saint Faron, fut tiré du monastère de Luxeuil pour être fait évêque de Laon. Leur frère, saint Valdebert, fut le troisième abbé de Luxeuil. Leur sœur, sainte Fare, fonda un monastère dont elle fut la première abbesse, et qui subsista jusque dans ces derniers temps, sous le nom de Faremoutier ou monastère de Sainte-Fare. Les anciens la nommaient Burgondofare, comme qui dirait noble Burgonde.

Le monastère de Luxeuil fut un séminaire de saints évêques, de saints religieux, de saints missionnaires. Outre ceux que nous avons déjà nommés, on en tira saint Donat, évêque de Besançon, saint Ragnacaire, d'Augt et de Basle, saint Achar, de Noyon et de Tournai, saint Audomar ou Omer, de Boulogne et de Térouanne. Parmi les saints missionnaires fut saint Valéri. Il était né en Auvergne, de parents pauvres, et gardait les brebis de son père. Ayant appris que, dans le voisinage, les enfants des nobles apprenaient à lire dans les écoles, il se fabriqua lui-même des tablettes, et alla supplier le maître des enfants de lui écrire l'alphabet là-dessus et de lui enseigner les lettres. Par ce moyen, tout en gardant les brebis, il eut bientôt écrit tout le psautier. Au sortir de l'enfance, il entra dans un monastère du pays, et vint enfin dans celui de Luxeuil, avec un homme riche

qu'il avait converti. Saint Colomban l'envoya avec le moine Valdolen, pour aller prêcher la foi et la pénitence dans le diocèse d'Amiens, où il y avait encore des restes d'idolâtrie. Ses miracles et ses vertus convertirent un grand nombre. En passant à Wailli, au territoire d'Amiens, il ressuscita un malheureux que le comte Sigobard venait de faire pendre. Il menait une vie si austère, qu'il ne prenait quelquefois de réfection que le dimanche. Il ne buvait ni vin ni bière, et ne mangeait que du pain d'orge. Par les libéralités du roi Clotaire, et avec l'agrément de l'évêque d'Amiens, il bâtit, à l'embouchure de la Somme, le monastère de Leuconaüs, lequel prit dans la suite le nom de saint Valéri, ainsi que la ville qui s'y est formée [1].

Vers le même temps, saint Riquier fonda le fameux monastère de Centule, qui prit plus tard son nom. Il était natif de l'endroit même, dans le Ponthieu, d'une famille noble, et fut converti par deux prêtres irlandais, saint Caidoc et saint Fricor, qu'il reçut chez lui comme ils entraient en France. Il embrassa la pénitence si sérieusement, qu'il ne mangeait que deux fois la semaine, et encore du pain d'orge semé de cendre. Il donna la liberté à tous ses esclaves. Ayant été ordonné prêtre, il prêcha avec grand fruit, même dans la Grande-Bretagne. Le roi Dagobert vint le voir pour recevoir ses instructions, et le saint homme lui parla fortement de la vanité des grandeurs humaines et du compte terrible que rendront ceux qui gouvernent [2].

L'an 625, sous l'archevêque Sonnace, il y eut à Reims un concile où se trouvèrent plus de quarante évêques de toutes les provinces soumises au roi Clotaire. On y fit vingt-cinq canons, dont voici les plus remarquables. On observera ceux du concile général de Paris. Si l'on soupçonne qu'il y ait encore des hérétiques dans les Gaules, les pasteurs en feront une exacte perquisition, pour les ramener à la foi catholique. Le juge qui voudra procéder contre un clerc sans la permission de l'évêque, sera excommunié. Ceux qui sont employés au maniement des deniers publics, ne seront point admis en religion sans la permission du prince ou du juge. Défense, sous peine d'excommunication, de tirer des églises ceux qui s'y seront réfugiés, si ce n'est en leur promettant avec serment de les garantir de la mort, des tortures et de la mutilation. Mais aussi le réfugié que l'Église délivre ainsi de la mort, n'aura la permission de sortir qu'après avoir promis d'accomplir la pénitence canonique due à son crime. Ceux qui contractent des mariages incestueux avec des personnes que les canons ne leur permettent pas d'épouser, non-seulemen

[1] *Vita Wallar. Act. Bened.*, t. 2. — [2] *Acta SS.*, 26 *april.*

seront excommuniés, mais ils ne pourront gérer aucune charge dans le palais ni dans le barreau. De plus, les évêques et les clercs les dénonceront aux juges et au roi, afin que leurs biens soient confisqués au profit de leurs proches, sans qu'ils puissent en aucune manière les recouvrer, à moins qu'ils ne se séparent et ne fassent pénitence de leur crime. Celui qui a commis un homicide volontaire, et non en son corps défendant, sera excommunié toute sa vie ; s'il fait pénitence, il recevra le viatique à la mort. Défense, sous peine d'excommunication, de vendre des esclaves chrétiens à d'autres qu'à des chrétiens ; de plus, la vente sera nulle. Si un Juif maltraite ses esclaves chrétiens, pour leur faire embrasser le judaïsme, les esclaves seront confisqués au profit du roi. Défense d'observer les augures ou les cérémonies des païens, de manger avec eux des viandes superstitieuses, ou d'assister à leurs sacrifices. Ceux qui l'auront fait, après avoir été avertis, seront mis en pénitence. Défense, sous peine d'excommunication, de poursuivre les personnes libres, pour les réduire en servitude. Les juges qui violent l'ordonnance du roi, faite à Paris pour l'observation des canons, seront excommuniés. On n'ordonnera point d'évêque qui ne soit natif du lieu et choisi par tout le peuple du consentement des comprovinciaux. Celui qui s'empare de l'épiscopat d'une autre manière, sera déposé, et ceux qui l'auront ordonné seront suspendus trois ans des fonctions de leur ministère [1].

Plusieurs de ces canons, qui règlent des choses tout à fait civiles, font voir que le concile de Reims, aussi bien que celui de Paris, qu'il rappelle, était en même temps une assemblée nationale des Francs, où les évêques, comme la partie la plus intelligente, font les règlements nécessaires, y joignent de leur propre autorité la sanction spirituelle, et ensuite, avec le consentement du roi et des chefs de la nation, une sanction temporelle. C'est ainsi que le concile emploie l'excommunication religieuse pour garantir la liberté civile des individus ; et l'excommunication à la fois religieuse et civile, pour garantir la sainteté des mariages. Il y assista entre autre onze métropolitains, savoir : Sonnace de Reims, Théodoric de Lyon, successeur d'Arédius ; saint Sindulfe de Vienne, saint Sulpice de Bourges, surnommé le Débonnaire ; Modegisile de Tours, Senoch d'Eause, saint Modoald de Trèves, saint Cunibert de Cologne, Richer de Sens, successeur de saint Loup ; saint Donat de Besançon, et Lapoald de Mayence. Car à cette époque, la domination de Clotaire et des Francs s'étendait des Pyrénées jusqu'aux bords de l'Elbe, et de l'Océan oc-

[1] Labbe, t. 5, p. 1688.

cidental jusqu'à la Bohême et la Hongrie, occupées par les Vénèdes et les Avares.

Arédius de Lyon est honoré comme saint dans son église. Cependant un chroniqueur l'accuse d'avoir été complice de quelques violences de Brunehaut, auprès de laquelle il avait beaucoup de crédit. Mais comme ce chroniqueur, Frédégaire, écrivit un siècle après la révolution de 613, son témoignage isolé n'est pas péremptoire. Par suite de cette même révolution, saint Loup de Sens, plus connu sous le nom de saint Leu, fut exilé par le roi Clotaire, dans le pays d'Eu, sous la conduite d'un duc idolâtre, nommé Landégisile. Mais dans cet exil, le saint, par ses prédications et ses miracles, convertit ce duc même, avec beaucoup d'autres Francs. Le roi Clotaire, ayant découvert qu'on avait calomnié le saint homme, le rappela aussitôt, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon, le fit manger à sa table, et le renvoya à son église chargé de présents [1].

Saint Sulpice de Bourges, second du nom, surnommé le Débonnaire, pour le distinguer d'un autre saint Sulpice de Bourges, surnommé le Sévère, était issu d'une noble famille. Dès sa jeunesse, il montra une tendre affection pour la prière et un grand amour pour la chasteté. Saint Austrégisile de Bourges ne tarda pas de l'engager dans son clergé, avec la permission du roi Théodoric. Sur la renommée de ses vertus, Clotaire II lui donna la charge d'abbé dans ses armées. Car les rois des Francs menaient avec eux à la guerre des clercs ou des moines, pour faire l'office divin dans le camp. Ce prince eut personnellement à s'en féliciter. Car, étant tombé dangereusement malade, on eut recours aux prières de Sulpice, qui garda un jeûne rigoureux pour obtenir sa guérison. Cependant, au bout de cinq jours, comme le mal paraissait empirer et qu'il n'y avait presque plus d'espérance, on pressa Sulpice de prendre quelque nourriture. Il répondit : Je ne mangerai que le septième jour, et je le ferai avec le roi. En effet, Clotaire ayant été subitement guéri, fit appeler Sulpice et le fit manger à sa table, pour lui témoigner sa reconnaissance.

Saint Austrégisile étant mort le 20 mai 624, il y eut des brigues pour l'élection de son successeur. Un des principaux citoyens de Bourges, ayant gagné quelques voix à prix d'argent, se rendit à la cour, pour obtenir, par des présents considérables, le consentement du roi Clotaire. Le roi en fut d'abord ébloui. Mais la reine lui rappela le mérite et les services de Sulpice, en faveur duquel on présentait un acte d'élection d'autant plus canonique qu'il n'était pas accompagné

[1] *Acta SS.*, 1 *sept.*

de présents. Ordonné ainsi évêque de Bourges, Sulpice surpassa même la sainteté de ses plus illustres prédécesseurs. Aux travaux des fonctions épiscopales, il joignait les austérités des solitaires les plus mortifiés, ne couchant que sur un cilice, jeûnant continuellement, et donnant à l'instruction de son peuple le temps qu'il n'employait pas à la prière. Il prêchait souvent, ne cherchant que la conversion, et non les applaudissements de ses auditeurs. Ses discours, soutenus de ses exemples et de ses miracles, furent si efficaces, qu'ils convertirent les Juifs établis à Bourges ; et il eut la consolation de les baptiser presque tous. Ceux qui demeurèrent opiniâtres se retirèrent ailleurs.

La vertu principale de Sulpice était la charité. Dans un temps de famine et de froid extrêmes, un enfant exténué de faim se jeta à ses pieds, en le priant d'avoir pitié de lui. Le saint le recommande instamment à son maître d'hôtel, qui promet d'en avoir grand soin. Mais occupé de choses et d'autres, il le perd de vue quelques moments. Transi de froid, le pauvre enfant se traîne près du four aux bains et y expire. Le maître d'hôtel le cherche inutilement, et, quand Sulpice lui en demande des nouvelles, il avoue, à sa confusion, qu'il l'a perdu. Aussitôt le saint, entré dans sa cellule, se prosterne à terre, verse un torrent de larmes et implore la miséricorde de Dieu, comme s'il était lui-même coupable d'homicide. Dans l'intervalle, le domestique chargé de chauffer le four aux bains, ayant trouvé le cadavre de l'enfant, l'apporte aux pieds du pontife, qui redouble ses prières, ses larmes et ses gémissements, jusqu'à ce qu'il l'ait rendu à la vie. Cet enfant vécut ensuite plusieurs années avec l'auteur qui a écrit la vie de saint Sulpice.

Une autre fois, pendant la nuit, un voleur s'introduisit dans le garde-manger du saint homme. Mais au moment de sortir, il ne trouva plus d'issue. Sulpice envoya deux serviteurs pour le prendre et le lui amener. Mais il leur échappa des mains et se jeta dans un puits très-profond, pour se soustraire aux regards de la multitude qui était accourue. Toutefois, en tombant dans le gouffre, il implora le bienheureux évêque qui accourut aussitôt, fit descendre un domestique dans le puits. Le voleur, retiré de là, sain et sauf, se prosterna aux pieds du saint, implorant le pardon de son crime. Sulpice le lui accorda sur-le-champ, lui donna de plus ce dont il avait besoin, lui recommandant de demander à l'avenir, au lieu de prendre, et disant qu'il aimait mieux lui faire des présents que d'être volé par lui [1].

Saint Modoald de Trèves était issu d'une famille où la sainteté n'é-

[1] *Acta SS*, 17 *jun.*

tait pas moins héréditaire que la noblesse. Frère de sainte Itte et de saint Sévère, beau-frère de saint Pépin, oncle de sainte Gertrude et de sainte Bègue, il donna à sa famille des exemples de vertu aussi édifiants que ceux qu'il en recevait. Il fut élu évêque de Trèves après la mort de saint Sebaud. Il fit bâtir sur la Moselle un monastère de filles en l'honneur de saint Symphorien, et il y établit pour première abbesse sainte Sévère, sa sœur, honorée le 20 d'août. On fait la fête de saint Modoald le 12 de mai.

Parmi les évêques du concile de Reims, se distinguait particulièrement saint Arnoulfe de Metz. Il sollicitait toujours la permission de se retirer dans la solitude. Un jour le jeune roi Dagobert, croyant l'épouvanter par les menaces, lui dit : Si vous ne restez avec nous, je couperai la tête au plus cher de vos enfants. Le saint répondit : La vie de mon fils est en la main de Dieu ; mais vous qui prétendez l'ôter à des innocents, vous n'êtes pas seulement maître de la vôtre. Le roi, en colère, saisit l'épée d'un des assistants, et l'en menaça. L'évêque lui dit : Que faites-vous, malheureux ? Vous voulez rendre le mal pour le bien ? Me voici prêt; plongez votre arme dans mon sang ! Je ne crains pas de mourir pour celui qui m'a donné la vie et qui est mort pour moi. Un des seigneurs qui étaient là fit au roi des remontrances sur son emportement. La reine Gomatrude, survenue dans l'intervalle, lui en fit également des reproches, et tous deux, le roi et la reine, se jetèrent aux pieds du saint évêque pour lui demander pardon, disant : Allez, seigneur, dans telle solitude qu'il vous plaira, pourvu que vous nous rendiez votre bienveillance. Au sortir du palais, il trouva une multitude presque innombrable de boiteux, d'aveugles, d'orphelins, de veuves et d'autres pauvres, qui lui criaient en pleurant : Saint pasteur, pourquoi nous abandonnez-vous dans notre misère ? qui aura pitié de nous ? qui nous donnera la nourriture et le vêtement ? Arnoulfe pleura avec eux, et les consola par l'espoir qu'ils auraient bientôt un pasteur charitable. En effet, peu de jours après, on élut pour lui succéder son parent saint Goéric, surnommé Abbon.

Pendant une nuit, le feu prit aux magasins du prince et menaçait toutes les maisons du voisinage. Arnoulfe, qui était à matines, accourut au lieu de l'incendie, se prosterna contre terre, puis, étendant la main contre les flammes, il y jeta une croix. Aussitôt l'incendie se concentra en lui-même et s'éteignit ; et nous retournâmes achever matines et nous reposer, dit l'historien de sa vie, qui était présent. Ayant ainsi renoncé à toutes les choses du monde et distribué tous ses biens aux pauvres, Arnoulfe s'en alla pauvre lui-même dans la solitude que son ami Romaric lui avait préparée dans les Vosges, non

loin de son monastère. Là ce grand seigneur, cet ancêtre de tant de héros et de rois, servait de ses mains les moines et les lépreux, nettoyait leurs chaussures, leur lavait les pieds, faisait leurs lits et leur apprêtait à manger, pendant qu'il souffrait lui-même la faim. Il mourut dans ces exercices d'humilité et de charité, l'an 640, entre les mains de saint Romaric, qui l'enterra dans son monastère. Mais l'année suivante saint Goéric y vint, avec deux autres évêques, Paul de Verdun et Théofroi de Toul, le leva de terre et le transféra à Metz, le 18 juillet, jour auquel l'Église honore sa mémoire [1].

Les monastères de saint Colomban venaient d'essuyer une tempête causée par un moine brouillon nommé Agrestin. Il avait été secrétaire du roi Théodoric. Touché de la grâce, il se retira à Luxeuil. Mais s'ennuyant bientôt de la solitude, il sollicita la permission d'aller prêcher les idolâtres. Saint Eustase, ne pouvant le retenir par ses remontrances, le laissa aller. Il prêcha dans la Bavière, sans autre fruit que la satisfaction d'être hors de son monastère. Passant à Aquilée, il s'engagea dans le schisme des trois chapitres, qu'il avait condamné auparavant. Il voulut y entraîner l'abbé saint Attale, successeur de saint Colomban dans le monastère de Bobbio. N'y ayant pas réussi, il revint à Luxeuil pour séduire saint Eustase, qui, le voyant opiniâtre, le chassa de sa communauté. Alors il se mit à critiquer la règle de saint Colomban, au point d'en occuper les évêques et le roi Clotaire. Un concile fut assemblé pour ce sujet à Mâcon. Les plus grands griefs qu'Agrestin y produisit contre cette règle, étaient les signes de croix que les moines faisaient sur leur cuillères, les bénédictions qu'ils demandaient à l'abbé chaque fois qu'ils sortaient du monastère ou qu'ils y rentraient, le grand nombre d'oraisons que l'on disait dans les offices divins. Saint Eustase montra sans peine qu'il n'y avait que du bien dans ces pratiques. Alors Agrestin se jeta sur la forme de la tonsure irlandaise, qui était différente de la tonsure romaine. Pour toute réponse, saint Eustase lui dit d'un ton prophétique : Moi, le disciple et le successeur de celui dont vous blâmez la règle et l'institut, je vous cite, en présence des évêques, à comparaître dans l'espace d'un an au tribunal de Dieu, pour y soutenir vos accusations contre ce saint abbé, et connaître, par un juste jugement, combien est terrible le Dieu dont vous calomniez le serviteur.

Cette formidable sommation atterra Agrestin et ses partisans. Il fit sa soumission à saint Eustase ; mais elle ne dura guère. Il recommença bientôt à cabaler contre la règle parmi les moines ; il gagna même saint Amé et saint Romaric, qui dans ce moment étaient indis-

[1] *Acta SS.*, 18 *julii.*

posés contre saint Eustase, parce qu'il leur avait reproché de la négligence. Mais la terrible sommation eut son effet. Agrestin étant au monastère d'Habend ou de Remiremont, vingt moines de ses complices furent frappés de la foudre, qui éclata sur le monastère, quelques-uns furent dévorés par des loups enragés, le plus opiniâtre se pendit lui-même, en sorte que cinquante de ces malheureux périrent misérablement en peu de temps. Agrestin lui-même fut tué d'un coup de hache par son esclave, à cause qu'il abusait de sa femme. C'était un mois avant la fin de l'année dans laquelle saint Eustase l'avait cité au jugement de Dieu. Saint Eustase mourut lui-même dans les plus vifs sentiments de piété, l'an 625 ou 626, et eut pour successeur, comme abbé de Luxeuil, saint Valdebert, frère de saint Faron, évêque de Meaux.

Saint Amé et saint Romaric avaient humblement reconnu leur faute; et ayant obtenu le pardon de saint Eustase, ils s'appliquèrent à la réparer par une nouvelle ferveur. Saint Amé, un an avant sa mort, fit mettre dans son lit un sac plein de cendres, disant qu'il avait une grande pénitence à faire pour quelques fautes dont il se reconnaissait coupable. Puis s'étant étendu sur cette cendre et couvert d'un cilice, il confessa à haute voix tous ses péchés en présence de ses religieux. Il continua toute l'année ses austérités et plusieurs autres mortifications, qui l'exténuèrent tellement, que les os lui perçaient la peau. Il mourut vers l'an 627, et l'on grava sur son tombeau, à l'entrée de l'église de la Vierge, l'épitaphe suivante, qu'il avait dictée lui-même : Homme de Dieu qui entrez en ce lieu saint pour prier, implorez la miséricorde divine pour l'âme d'Amé, pénitent, qui est ici enterré, afin que si la tiédeur de ma pénitence m'a laissé quelques dettes de mes péchés, votre charité et vos prières m'en obtiennent l'entière rémission.

Saint Romaric, qui lui succéda dans la charge d'abbé, gouverna près de vingt-six ans les moines et les religieuses de Remiremont, selon la règle de Colomban, dont il avait repris les usages. D'un autre côté, les évêques qui s'étaient déclarés contre cet institut par les suggestions d'Agrestin, lui rendirent enfin justice, et travaillèrent à l'établir dans leurs diocèses. La tempête ne servit ainsi qu'à l'affermir de plus en plus [1].

Après la retraite de saint Arnoulfe, Dagobert eut pour principaux ministres Pépin de Landen et saint Cunibert, évêque de Cologne. Pépin, qui lui-même est honoré comme bienheureux, eut pour femme sainte Itte, pour fille sainte Gertrude, abbesse du monastère

[1] Voir les *Vies* des SS. Amé, Romaric et Eustase, *Acta SS. Benedict.*, t. 2.

de Nivelle, et sainte Bègue, qui épousa le fils aîné d'Arnoulfe, Anchise ou Ansegise, mariage d'où naquit Pépin d'Héristal, père de Charles Martel, aïeul de Pépin le Bref, et bisaïeul de Charlemagne. Avec les conseils de ces deux hommes d'Austrasie, Dagobert se conduisit avec sagesse, même quelque temps après la mort de son père Clotaire II, arrivée en 628, se faisant aimer de ses peuples d'Austrasie et de Bourgogne par sa vigueur constante à faire justice aux plus pauvres comme aux plus riches. Mais étant venu à résider dans la Neustrie, il écouta d'autres conseils, commença à s'éloigner de la justice qu'il avait observée jusqu'alors, prenant les biens de ses sujets, et même des églises, pour en remplir ses trésors. Il s'abandonna sans mesure à l'amour des femmes. Dès l'année 628 il quitta Gomatrude, qu'il avait épousée du vivant de son père, et prit à sa place Nantilde, une des filles qui servaient dans le palais. L'année suivante, huitième de son règne, il prit encore une autre fille nommée Ragnetrude. Enfin il avait trois femmes à titre de reines, Nantilde, Vulfegonde et Berthilde, et des concubines en si grand nombre, que le chroniqueur Frédégaire n'a pas daigné en mettre les noms.

Saint Amand, plus hardi que tous les autres évêques, reprocha ces crimes au roi Dagobert, qui le fit chasser de son royaume. Le saint évêque s'en alla dans les pays éloignés prêcher la foi aux infidèles. Cependant le roi n'avait point encore d'enfants de tant de femmes, et en demandait instamment à Dieu, quand il apprit avec une joie extrême qu'il lui était né un fils de Ragnetrude. Songeant en lui-même par qui il le ferait baptiser, il envoya chercher le même saint Amand. Dès qu'il le vit paraître il se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, le pria de baptiser l'enfant et de le prendre pour son fils spirituel. Amand refusa d'abord ; mais enfin il céda aux instances que le roi lui fit faire par Dadon et Éloi, deux seigneurs de sa cour d'une grande piété. Il représentèrent au saint évêque que cette affinité spirituelle avec le roi lui donnerait plus de liberté pour prêcher par tout son royaume et convertir plus d'infidèles. Le baptême se fit à Orléans, où se rendit Aribert ou Charibert, frère du roi, qui régnait sur une partie de l'Aquitaine, et qui fut le parrain de l'enfant. Saint Amand l'ayant pris entre ses mains et lui ayant donné la bénédiction pour le faire cathécumène, comme personne ne répondait, l'enfant, qui n'avait que quarante jours, répondit très-distinctement : Amen. Aussitôt il fut baptisé et nommé Sigebert, et devint ensuite plus illustre par sa sainteté que par sa naissance. C'était l'an 630.

Saint Amand était né à Herbauge, près de Nantes. Son père Sérénus et sa mère Amantia étaient d'une condition illustre. Mais Amand, renonçant à tous ces avantages, quitta la maison paternelle

dès sa jeunesse, et se retira dans une île près de la Rochelle, où il embrassa la vie religieuse dans un monastère qui y était alors. Son père, qui n'avait sur lui que des vues mondaines, l'y alla trouver et menaça de le déshériter, s'il ne reprenait l'habit du siècle. Il répondit: Mon père, je n'attends rien de votre succession; tout ce que je vous demande, c'est que vous me laissiez servir Jésus-Christ, qui est mon héritage. Dans un pèlerinage au tombeau de saint Martin de Tours, il pria Dieu avec larmes de ne jamais revoir sa patrie, mais de passer sa vie entière à changer de pays comme étranger. Il s'y coupa les cheveux et fut reçu dans le clergé de cette église. Puis, avec la bénédiction de l'abbé et des frères, il se rendit à Bourges, où saint Austregisile, qui en était évêque, et saint Sulpice, alors archidiacre, le reçuren favorablement et lui firent bâtir une cellule près de l'église. Il y demeura reclus environ quinze ans, couvert d'un cilice et de cendre, jeûnant et vivant seulement de pain d'orge et d'eau.

Au bout de ce temps, il se sentit inspiré de faire le pèlerinage de Rome, pour visiter les tombeaux des saints apôtres. Une nuit qu'il priait avec ferveur à la porte de la basilique de Saint-Pierre, parce qu'on ne lui avait pas permis de la passer dans l'église, le prince des apôtres lui apparut et lui ordonna de retourner incessamment dans les Gaules pour y annoncer aux peuples les vérités du salut. Il obéit; et quelque temps après, vers l'an 626, le roi Clotaire II et les évêques le contraignirent d'accepter l'épiscopat, mais sans résidence déterminée. Entre autres bonnes œuvres, il rachetait autant que possible de jeunes captifs, leur donnait le baptême, les faisait instruire dans les lettres; et, leur ayant accordé la liberté, il les distribuait en diverses églises, où plusieurs d'entre eux devinrent dans la suite abbés ou évêques.

Jusque-là, personne n'avait osé prêcher dans le pays de Gand, tant à cause de la stérilité de la terre que de la férocité des habitants. Le saint alla trouver Achaire, évêque de Noyon et de Tournay, dans le diocèse duquel Gand était alors, et il le pria d'obtenir du roi Dagobert des lettres, pour obliger ses sujets idolâtres à se faire instruire du christianisme. Malgré ces lettres du roi et la bénédiction de l'évêque, il ne laissa pas de souffrir à Gand des peines incroyables. Souvent il fut repoussé par les femmes ou les paysans; souvent battu ou jeté dans la rivière. Ceux mêmes qui l'avaient accompagné l'abandonnèrent à cause de la stérilité du lieu; mais lui continuait à prêcher, vivant du travail de ses mains. Un miracle rendit les barbares plus irritables.

Saint Amand, étant à Tournay, apprit qu'un comte des Francs, nommé Dotton, venait de condamner un voleur à mort. Il courut

aussitôt demander sa grâce; mais il ne put l'obtenir, et ce malheureux fut exécuté. Quand il fut mort, Amand alla détacher le corps du gibet, et, l'ayant fait porter chez lui, il passa la nuit en prières. Le lendemain, il appela ses clercs et leur ordonna de lui apporter de l'eau. Ils crurent que c'était pour laver le cadavre, selon la coutume, avant que de l'enterrer. Mais ils furent bien surpris lorsque, étant entrés dans sa chambre, ils y trouvèrent celui qu'ils avaient laissé mort, plein de vie et s'entretenant avec le saint évêque. Il portait encore les cicatrices des plaies qu'on lui avait faites; mais elles disparurent dès qu'Amand les eut lavées avec l'eau qu'il s'était fait apporter. L'historien qui rapporte ce fait, affirme qu'il l'a appris de la bouche d'un prêtre qui en fut témoin. Le bruit de ce miracle s'étant répandu, les habitants accoururent en foule, priant humblement le saint évêque de les faire chrétiens. Ils détruisirent leurs temples et leurs idoles de leurs propres mains; et, à la place, saint Amand bâtissait des églises et des monastères, avec les libéralités du roi et des personnes de piété.

Le saint évêque, voyant que la foi commençait à s'établir en ces quartiers, alla prêcher aux Sclaves, qui, nouvellement venus du Nord, faisaient de grands progrès en Germanie. Ayant donc passé le Danube, il annonça l'Évangile à ces Barbares, espérant même remporter la couronne du martyre. Mais, voyant qu'il y faisait peu de fruit, il revint à son troupeau. Ces Barbares firent souvent des incursions sur les terres des Francs; mais, dans la suite, ils furent presque tous réduits en servitude, en sorte que le nom de Sclave ou d'esclave et celui de serf devinrent des noms synonymes.

Des deux seigneurs, Éloi et Dadon, qui persuadèrent saint Amand de baptiser le fils de Dagobert, le premier, nommé en latin Eligius, était né à Cadaillac, à deux lieues de Limoges. Son père se nommait Eucher, et sa mère Terrigie. Il montra dès sa jeunesse une adresse singulière pour les ouvrages des mains. C'est ce qui engagea son père à le mettre auprès d'Abbon, préfet de la monnaie de Limoges et fort habile orfévre: cet art était alors beaucoup plus honorable qu'il ne l'est aujourd'hui. Éloi, s'y étant rendu habile en peu de temps, vint à la cour et s'attacha à Bobbon, qui était trésorier du roi Clotaire II. Il trouva bientôt une occasion favorable, qui le fit connaître et estimer de ce prince.

Clotaire, qui aimait la magnificence, souhaitait qu'on lui fît un siége orné de pierreries; mais on ne trouvait pas d'ouvrier assez habile pour exécuter le dessein tel qu'il l'avait conçu. Le trésorier en parla à Éloi, qui promit de faire l'ouvrage si on voulait l'en charger. Le roi y consentit avec plaisir, et lui donna une grande quantité d'or.

Éloi travailla si délicatement l'ouvrage, et sut si bien ménager la matière, que, sans rien dire à personne, il fit deux siéges au lieu d'un qu'on lui demandait. Il en présenta un au roi, qui admira la beauté de l'ouvrage et ordonna de récompenser dignement l'ouvrier. Mais il fut bien autrement surpris, lorsque Éloi fit paraître l'autre siége. On ne sut alors quels éloges donner à son adresse et à sa probité.

Éloi fut en effet le plus célèbre orfévre de son temps. Il exerça dans la suite, à Paris, la charge de monétaire ; et l'on voit encore, sur des monnaies de Dagobert et de Clovis II, son nom exprimé par ce mot abrégé *Eligi*. Mais Éloi se fit encore plus estimer par ses qualités personnelles que par la perfection où il porta son art. On voyait reluire sur son visage la beauté et la modestie d'un ange, et, dans toutes ses actions, une vertu aimable qui rehaussait le prix de tous ces avantages.

Il avait surtout un grand respect pour toutes les choses saintes. Un jour Clotaire voulut l'obliger à jurer sur les reliques des saints. Éloi s'y refusait avec beaucoup de modestie. Clotaire insista de plus en plus. Alors Éloi, tremblant, fondit en larmes, craignant de déplaire au roi, mais craignant plus encore de profaner les saintes reliques, en les touchant de ses mains. Le roi, voyant sa crainte et admirant sa religion, lui dit avec la plus douce bienveillance, que désormais il le croirait plus sur sa simple parole que sur tous les serments les plus solennels.

Quelque régulière qu'eût été la conduite qu'Éloi avait tenue à la cour dès sa jeunesse, il forma la résolution de mener une vie beaucoup plus parfaite. Il commença par faire à un prêtre une confession générale de tous les péchés de sa vie passée, dans la crainte qu'il ne lui eût échappé quelque faute. De plus, il se condamna lui-même à la plus sévère pénitence, s'appliquant à mortifier sa chair par les veilles, par les jeûnes et par plusieurs autres austérités qu'il avait soin de tenir secrètes, jusqu'à cacher un rude cilice sous l'éclat et la mollesse de ses habits. Car, avant sa conversion et quelque temps encore après, il porta de riches vêtements, des ceintures tissues d'or et de pierres précieuses, des bourses pendantes brodées d'or, des manteaux bordés d'or, du linge tissu d'or, et des étoffes de soie. Mais il renonça bientôt à toutes ces parures en faveur des pauvres, et se revêtit des plus vils habits, ne craignant pas même de paraître en public ceint d'une corde.

Il était pénétré de la plus vive crainte de Dieu. Il méditait souvent sur la mort et sur les peines de l'enfer ; il passait les nuits prosterné en prières, se frappant la poitrine et s'écriant de temps en temps avec larmes : Seigneur, ayez pitié de moi, selon votre grande miséricorde !

Inquiet sur son sort éternel, il demanda un jour à Dieu de lui faire connaître par quelque marque sensible que ses péchés étaient pardonnés. S'étant endormi après cette prière, il entendit une voix distincte qui lui dit : Éloi, vous êtes exaucé, et l'on vous donne le signe que vous demandez. S'étant éveillé en même temps, il sentit une odeur céleste répandue dans toute sa chambre. Une faveur si singulière le pénétra de la plus sensible consolation. Il en fit confidence au chancelier Dadon ou Ouen, son ami, pour qui il n'avait rien de caché, en lui recommandant cependant le secret, tant que lui, Éloi, vivrait. Cette bonté de Dieu envers son serviteur fit tant d'impression sur le cœur d'Ouen, qu'il résolut sur-le-champ, comme il le dit lui-même dans la vie qu'il a faite de saint Éloi, de suivre son exemple, ainsi que son frère Adon. Tous les trois n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.

Éloi se distingua surtout par une grande charité pour les pauvres. Ils affluaient autour de lui, comme les abeilles à un rayon de miel. C'est la comparaison de son ami et de son biographe. Aussi, quand des étrangers demandaient son domicile, on leur disait : Allez dans telle rue, là où vous trouverez une troupe de pauvres, c'est là sûrement qu'il est. Ses plus chères délices étaient d'avoir des pauvres à sa table, et il ne prenait presque jamais son repas qu'il n'y en eût plusieurs. Il les servait de ses propres mains, leur ôtant lui-même leur besace, leur donnant à laver, leur présentant à manger et à boire; et, par respect pour eux, il ne prenait que la dernière place et ne mangeait que de leurs restes.

Il avait une dévotion particulière pour racheter les captifs et les esclaves. Dès qu'il en savait quelqu'un exposé en vente, il y courait: il en achetait quelquefois des trente ou cinquante à la fois, ou même davantage, surtout des Saxons, qu'on vendait alors comme des troupeaux de moutons. Il allait les attendre à la descente du bateau qui les amenait à Paris ; et si l'argent lui manquait, il donnait ses meubles, sa ceinture, son manteau, et jusqu'à ses souliers. Ensuite il conduisait ces esclaves en présence du roi, et leur faisait jeter par terre chacun un denier pour les affranchir solennellement, et leur donnait à chacun une charte de liberté, suivant l'usage des Francs pour mettre en liberté un esclave. Quand Éloi les avait ainsi affranchis, il leur donnait le choix, ou de retourner dans leur pays, ou de demeurer à son service, ou bien d'entrer dans quelque monastère : il avait un soin spécial de ceux qui prenaient ce dernier parti.

Sa maison était comme un monastère, et sa chambre comme un oratoire. On y voyait un grand nombre de saintes reliques, devant lesquelles Éloi récitait tous les jours l'office divin avec ses domesti-

ques, qui étaient eux-mêmes d'une grande piété. Après quoi il s'appliquait à la lecture, qu'il interrompait souvent en levant les yeux e son cœur vers le ciel, et arrosant le livre de ses larmes. Souvent même, en travaillant de son art, il se faisait mettre devant lui un volume ouvert pour s'occuper utilement l'esprit. Il ne prenait que quelques heures de repos, couché sur un cilice, et rien n'était capable de lui faire omettre ses pratiques de piété. Quelquefois le roi l'envoyait querir dès le matin ; mais quoique ce prince envoyât message sur message, il ne sortait pas de sa chambre qu'il n'eût donné à la prière et à la lecture le temps qu'il s'était prescrit ; et le roi ne trouvait pas mauvais qu'il préférât le service de Dieu au sien.

Quelques courtisans ne pardonnèrent pas à Éloi la tendre affection que le roi Dagobert lui témoignait, parce qu'ils le regardaient non-seulement comme un concurrent, mais encore comme un censeur incommode de leurs vices. Mais Éloi méprisa l'amitié de ceux qui méprisent celle de Dieu ; et l'usage qu'il fit de la faveur du prince fit bientôt cesser les murmures de l'envie. Dagobert, qui savait qu'en lui donnant il donnait aux pauvres, ne pouvait rien lui refuser. Il le prévenait même souvent ; et quand Éloi, après avoir donné ses habits aux pauvres, paraissait à la cour mal vêtu et ceint d'une corde, le roi se dépouillait lui-même de ses habits et de sa ceinture pour l'en revêtir.

Un jour Éloi, abordant le roi Dagobert, lui dit : Mon prince, je viens vous demander une grâce. Donnez-moi la terre de Solignac, afin que j'en fasse une échelle par laquelle vous et moi nous méritions de monter au ciel. Le roi y consentit volontiers ; et Éloi y fit aussitôt bâtir un beau monastère, où il établit la règle de saint Colomban et de saint Benoît, sous la conduite de saint Remacle, qui en fut le premier abbé. L'acte de fondation est du 22 novembre 631. Cet établissement achevé, Éloi forma le projet de fonder à Paris un hôpital dans la maison que le roi lui avait donnée près de son palais. Mais il changea de résolution, et en fit un monastère de filles, où il assembla jusqu'à trois cents religieuses, auxquelles il donna sainte Aure pour première abbesse. Il fallait, pour achever le bâtiment, empiéter un peu sur une place qui appartenait au fisc. Il alla en demander la permission au roi, lui marquant la quantité de terrain dont il avait besoin ; mais, à son retour, il trouva qu'il en fallait un pied davantage. Aussitôt, très-affligé, il retourne au roi, se jette à ses pieds, et lui demande pardon de lui avoir dit un mensonge sans le vouloir. Le roi, fort surpris, eut compassion de sa tristesse ; et, se retournant vers ses courtisans, il leur dit : Voyez combien la foi de Jésus-Christ est belle et digne de nos respects ! mes ducs et mes

officiers me volent tous les jours de grands domaines, et ce serviteur de Dieu ne voudrait pas me prendre un pouce de terre.

Dadon et Adon, les deux amis de saint Éloi, l'imitèrent dans l'usage qu'il faisait de ses biens, et fondèrent l'un et l'autre des monastères selon la règle de saint Colomban. Adon, qui était l'aîné, en fit bâtir un de filles à Jouarre en Brie, lequel est devenu très-célèbre. Sainte Théodechilde en fut la première abbesse. Dadon, c'est-à-dire saint Ouen, fonda, dans la même province, le monastère de Rebais. Saint Faron, alors évêque de Meaux, et saint Amand firent la dédicace de l'église le 22 février 635. Saint Agile fut tiré de Luxeuil, par ordre du roi, pour gouverner le nouveau monastère. Saint Filibert, son disciple, y fut son successeur. Saint Ouen était référendaire ou chancelier du roi Dagobert, et l'on a encore plusieurs chartes signées de sa main.

Les Bretons de l'Armorique ayant fait quelques courses sur les terres des Francs, Dagobert envoya saint Éloi en ambassade vers Judicaël, leur roi ou leur comte, pour le porter à faire les satisfactions convenables. Éloi réussit si bien dans la négociation, que le prince breton vint trouver Dagobert avec un nombreux cortége, et promit que lui et ses États seraient toujours soumis au domaine de Dagobert et des rois de France. Ce sont les propres termes dont se sert Frédégaire. Content de sa soumission, Dagobert l'invita à manger à sa table. Saint Judicaël s'en excusa et alla prendre son repas chez le référendaire Dadon, autrement saint Ouen. De retour en Bretagne, il offrit la couronne à son frère saint Judoc ou Josse. Celui-ci, non-seulement refusa de l'accepter, mais s'enfuit secrètement et fonda plus tard, au diocèse d'Amiens, un monastère appelé de son nom. Le refus et la fuite de son frère n'empêchèrent point Judicaël de quitter le monde et de se retirer, sous la conduite de l'abbé saint Méen, dans le monastère de Saint-Jean-de-Gaël, nommé depuis Saint-Méen, ainsi que la ville qui s'y est formée.

Pour se précautionner contre l'air contagieux de la cour, saint Éloi allait de temps en temps respirer l'air de la piété à Luxeuil et s'y édifier de la régularité des moines ; car il n'y avait guère que cette communauté et quelques autres du même institut où la discipline fût bien en vigueur. Saint Ouen nous apprend que les autres monastères plus anciens étaient tombés dans un grand relâchement. Du reste, voici comment Éloi faisait tous ses voyages. Quand il pensait arriver pour le soir à un monastère, à une église, ou simplement chez un homme de piété, il marchait à pied environ une lieue, jeûnait ce jour-là et envoyait devant lui ses domestiques pour assembler les pauvres et les malades dans la maison où il devait loger. Aussitôt

qu'il était arrivé, il leur faisait préparer un bon repas, les servait à table, et s'asseyait ensuite avec eux pour prendre sa réfection, qui n'était souvent que de pain et d'eau tempérée d'un peu de vinaigre; car il passa huit ou dix ans sans boire de vin ni manger de chair, si ce n'est qu'un jour la charité et la compassion pour un de ses hôtes l'engagèrent à goûter d'une volaille. Après avoir servi les pauvres et leur avoir lavé les pieds, il faisait leurs lits; et quand tout le monde était retiré, au lieu de se coucher lui-même, il sortait secrètement pour aller visiter toutes les églises du lieu, ou, s'il n'y avait pas d'église, il priait dans sa chambre, prosterné contre terre, jusque vers la pointe du jour, qu'il prenait un peu de repos.

Rien n'échappait à la charité d'Éloi. Il vit avec compassion, dans ses voyages, que les corps de ceux qui avaient été condamnés à mort par la justice demeuraient sans sépulture, pendus à des arbres ou exposés sur la roue. Il obtint du roi la permission de les enterrer, et il députa deux de ses domestiques pour aller exercer cette bonne œuvre dans les diverses provinces. Éloi, étant lui-même un jour près de Strasbourg, fit ôter du gibet un homme qu'on venait de pendre, et il était sur le point de l'enterrer, lorsqu'il s'aperçut qu'il n'était pas mort. Il obtint sa grâce du roi et le garda quelque temps à son service pour le soustraire à la vengeance du peuple. Avec une vie aussi sainte, il n'est pas étonnant qu'Éloi, étant encore laïque, ait guéri un paralytique, un aveugle, et fait plusieurs autres miracles rapportés par saint Ouen, qui en fut témoin oculaire [1].

Un autre saint personnage, ami des saints dont nous venons de parler, et qui, comme eux, passa sa jeunesse à la cour des rois des Francs, fut saint Didier, vulgairement saint Géri. Il était trésorier du roi Dagobert lorsqu'il fut ordonné évêque de Cahors, après Rustique, son frère, tué par des citoyens impies. Nous avons les lettres que Dagobert écrivit, au sujet de son ordination, à saint Sulpice, archevêque de Bourges, et aux autres évêques de la province, où le roi marque le consentement du peuple. Elles sont de l'an 629. Saint Didier enrichit son église, lui laissant, par son testament, dix terres dans le Quercy et vingt-quatre dans l'Albigeois, outre une maison magnifique qu'il avait dans la ville d'Albi, sa patrie. Il donna plus de quarante terres à divers monastères dans ces deux provinces, et on tient que l'église cathédrale de Cahors est encore la même qu'il fit bâtir. Il reste plusieurs de ses lettres à différents personnages. Il y a deux lettres très-belles de sa mère à lui, avant qu'il fût évêque, pour l'engager de plus en plus à une vie sainte. Il mourut vers l'an 650.

[1] *Vita S. Elig.*, apud d'Acheri, t. 2, *inf.*

Environné de tant de saints, si le roi Dagobert n'eut pas la force de vaincre ses passions, il se montra du moins très-charitable envers les pauvres et libéral envers les églises. Son zèle pour la justice lui fit publier une nouvelle édition de la législation des Francs, tant Saliens que Ripuaires, des Allemans et des Bavarois, après avoir chargé quatre personnes habiles de revoir ces lois pour les corriger. Clotaire Ier et Childebert II avaient ôté de la loi salique plusieurs coutumes qui sentaient le paganisme. Le roi Théodoric Ier corrigea de la même manière la loi des Ripuaires, des Allemans et des Baravois, soumis à sa domination. Dagobert travailla de nouveau à corriger le tout. La législation entière n'est au fond qu'un code pénal, un tarif des amendes, ainsi que des dommages et intérêts pour avoir tué, estropié, blessé, frappé ou simplement injurié. Ainsi la loi salique, titre 33, condamne à une amende de cent vingt deniers, autrement trois sous d'or, celui qui appelle un autre renard, et au double celui qui l'appelle lièvre. Le caractère de ces lois nous montre des peuples ayant toujours la main à l'épée. L'article le plus célèbre de la loi des Saliens est conçu en ces termes : La femme n'héritera d'aucune portion de la terre salique ; mais tout l'héritage appartiendra aux mâles. Cette disposition s'explique par la nécessité de défendre cette terre de la conquête. Dans une société où la guerre était comme un devoir de tous les jours, il fallait en effet un guerrier pour défendre un bien conquis par l'épée. Plus tard on assimila le royaume de France à la terre salique et, en 1316, on déclara que les femmes ne pourraient succéder à la couronne. Ainsi doit être compris cet article dont tant de gens ont parlé et parlent encore sans le connaître. Ils y voient établi le principe de l'hérédité masculine à la couronne et ils outrent la pensée des premiers législateurs qui n'ont voulu en faire qu'une règle de droit applicable à la succession des particuliers [1].

[1] La loi salique a été rédigée deux fois, une première fois à la conquête de la Gaule par les Francs Saliens, une seconde sous Dagobert : c'est cette rédaction qui est parvenue jusqu'à nous. Cette loi n'est pas, à proprement parler, un code, mais, comme dit M. Guizot, « une série de coutumes et de décisions judiciaires. » Elle ne traite à fond aucune institution politique ; ce qui y domine, ce sont les sentences de pénalité : il y a 343 de ces articles et 143 seulement sur d'autres sujets. Voici le préambule de la loi salique : « La nation des Francs, illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte sous les armes, ferme dans les traités, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, libre d'hérésie ; lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu, recherchant la clef de la science, selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant la piété, la *loi salique* fut dictée par les chefs de cette nation, qui en ce moment commandaient chez elle. On choisit entre plusieurs quatre hommes

Quant à ce qui regarde la religion et l'Église, la loi salique réprime ainsi les sacriléges : Si quelqu'un brûle une église consacrée, ou dans laquelle reposent des reliques, ou s'il a dépouillé l'autel, ou emporté quelque chose de l'église, il payera deux cents sous d'or, outre la restitution du capital et de l'intérêt pour la demeure. Pour avoir tué un sous-diacre, trois cents sous d'or; pour un diacre, quatre cents; pour un prêtre, six cents; pour un évêque, neuf cents. La loi des Ripuaires ordonne à peu près les mêmes compositions pour le meurtre des clercs majeurs; mais pour les moindres clercs, la composition est réglée suivant leur naissance comme des autres, libres ou serfs. En cet article, les serfs de l'Église sont nommés ecclésiastiques, comme en plusieurs autres lieux dans ces lois barbares, qui les assimilent généralement aux serfs du roi. La même loi règle au long les droits des affranchis, nommés tabulaires, parce qu'en leur donnant la liberté dans l'Église, on en écrivait l'acte sur des tables, dont l'archidiacre était chargé. Ils étaient, eux et toute leur race, sous la protection de l'Église, qui leur succédait au défaut d'enfants.

La loi des Allemans et celle des Bavarois sont assez semblables. Il est permis à un homme libre de donner ses biens ou sa personne à l'Église, par un acte qu'il mettra sur l'autel, en présence de six ou sept témoins ; après quoi, ni lui, ni ses héritiers, ni qui que ce soit, ne pourra en reprendre quelque chose, à moins que le défenseur de l'Église ne l'accorde comme un bienfait. Le droit des asiles est donné aux églises en faveur des coupables ou des serfs, dont toutefois les prêtres seront responsables s'ils les laissent fuir. L'asile délivre de la peine de mort ; celui qui le viole est condamné à une amende envers l'Église, outre celle du prince. Les autres sacriléges sont aussi

savoir : le Gast de Wise, le Gast de Bade, le Gast de Sale, le Gast de Winde, dans les lieux appelés canton de Wise, canton de Bade, canton de Sale et canton de de Winde. Ces hommes se réunirent dans trois *mâls* (assemblées), discutèrent avec soin toutes les causes de procès, traitèrent de chacune en particulier et décrétèrent leur jugement en la manière qui suit. Puis, lorsque, avec l'aide de Dieu, Clovis le Chevelu, le beau, l'illustre roi des Francs, eut reçu, le premier, le baptême catholique, tout ce qui dans ce pacte était jugé peu convenable fut amendé avec clarté par les illustres rois Clovis, Childebert et Clotaire, et ainsi fut dressé le décret suivant :

« Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'il garde leur royaume et remplisse leurs chefs des lumières de sa grâce, qu'il protége l'armée, qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, les joies de la paix et de la félicité; que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans les voies de la piété les règnes de ceux qui gouvernent ; car cette nation est celle qui, brave et forte, secoua le joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierreries précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, mutilés par le fer ou fait déchirer par les bêtes féroces. »

punis par des amendes envers l'Église, outre le dédommagement de la partie lésée. Pour les meurtres des sous-diacres, des clercs inférieurs et des moines, la composition est double de celle de leurs parents. Pour un diacre, deux cents sous d'or ; pour un prêtre, trois cents, et soixante sous d'or d'amende envers le public. Mais si quelqu'un tue un évêque, on lui fera une tunique de plomb suivant sa taille, et il en payera le poids en or, ou la valeur sur ses biens ; s'ils ne suffisent pas, il se livrera, lui, sa femme et ses enfants, au service de l'Église. Cette peine est de la loi des Bavarois. Celle des Allemans punit le meurtre de l'évêque comme celui du duc ou gouverneur de la province, c'est-à-dire de mort ou de composition arbitraire. Celui qui entre armé dans la cour de l'évêque ou du curé, est condamné à dix-huit sous d'or, et au double s'il entre dans la maison. L'observation du dimanche est recommandée sous peine de punition corporelle pour les serfs, et pour les libres, sous peine, après trois corrections, d'être réduits en servitude. Les mariages entre parents sont défendus, jusqu'aux cousins germains, sous peine de confiscation des biens ; et pour les plus pauvres, de perte de la liberté. Les serfs de l'Église travailleront pour elle trois jours de la semaine, et trois jours pour eux. Outre les serfs, l'Église avait des sujets libres, nommés colons, qui devaient certain tribut ou certain travail, quand ils étaient commandés [1].

On voit par tout cela quels terribles hommes c'étaient que nos ancêtres, et combien il en a coûté à l'Église pour les adoucir. Comme la guerre était leur élément et qu'ils marchaient toujours en armes, les rixes, les batailles leur paraissaient un jeu, dont ils étaient quittes à payer l'amende. Le comte, le duc même, n'était pas à l'abri d'un coup d'épée. L'Église obtient d'abord que la maison de Dieu sera un asile inviolable, et qu'on n'y entrera jamais en armes. Elle obtient à peu près la même chose pour la maison de l'évêque et pour celle du curé de la paroisse. La charité, la douceur, descendues du ciel dans le temple, s'insinuent du temple dans le presbytère, pour de là s'insinuer dans tout le peuple. On aperçoit cette action de l'Église jusque dans ce titre de la loi : Ici commence la loi des Allemans, qui a été établie aux temps du roi Clotaire, de concert avec ses princes, c'est-à-dire trente-trois évêques, trente-quatre ducs, soixante-douze comtes, et le reste du peuple. On voit ici une assemblée nationale, le peuple y compris, mais dont les évêques sont l'âme.

Au dire de Frédégaire, l'empereur Héraclius, habile astrologue,

[1] *Capit. reg. Franc.*, t. 1.

ayant lu dans les astres que l'empire devait être ravagé par des peuples circoncis, envoya une ambassade au roi Dagobert, pour l'engager à obliger tous les Juifs de son royaume à recevoir le baptême. Dagobert l'exécuta aussitôt, et Héraclius résolut d'en faire autant par tout l'empire [1]. Quoi qu'il en soit de ce fait, sur lequel on ne trouve aucun renseignement ailleurs, le roi Dagobert mourut le 18 janvier 638, environ la trente-sixième année de son âge, et la seizième de son règne. Il fut enterré dans l'église de Saint-Denis, pour lequel il avait une dévotion particulière, au point qu'il s'y était fait transporter dans ses derniers moments. Il avait enrichi cette église et ce monastère avec une magnificence vraiment royale, lui donnant un grand nombre de métairies, en latin *villa*, dont un historien protestant, par une ignorance vraie ou affectée, a fait autant de villes [2]. Le monastère y étant devenu très-nombreux, Dagobert y avait établi la psalmodie perpétuelle, sur le modèle du monastère d'Agaune. Il est le premier roi de France enterré à Saint-Denis.

Deux ans avant sa mort, lorsqu'il était au plus haut point de sa gloire et de sa puissance, il avait convoqué dans un champ de mai ses deux fils, Sigebert, roi d'Austrasie, Clovis II, désigné roi de Neustrie, avec les évêques, les abbés et les seigneurs de deux royaumes. Là, assis sur un trône d'or, il dit : Écoutez-moi, ô vous rois et bien-aimés fils, et vous tous seigneurs et ducs de notre royaume. Avant que la mort nous surprenne, il faut que chacun veille au salut de son âme, de peur que la mort ne le trouve sans qu'il y soit préparé, qu'elle ne lui enlève sans aucun respect la lumière présente, pour le livrer à des ténèbres et à des tourments éternels. C'est pourquoi, discutant notre conscience et l'égarement de notre cœur, considérant l'examen du roi suprême, craignant son jugement, redoutant les peines des réprouvés, mais surtout désirant la gloire infinie des justes, et ne voulant pas que le jour du Seigneur nous trouve avoir été indifférent à la mémoire des saints et au soulagement des pauvres, nous avons cru sage, pour obtenir la récompense éternelle, de faire un testament par lequel nous instituons héritiers de nos donations propres, presque toutes les basiliques des saints de notre royaume, que nous y nommons ; et pour rendre la bonne œuvre plus immuable, nous voulons confirmer en votre présence quatre exemplaires de ce testament : un pour Lyon, l'autre pour Paris, le troisième pour Metz, et le quatrième, que nous tenons à la main, pour notre trésorier. Le roi ajouta qu'une partie de ces legs était destinée aux pauvres, l'autre aux évêques et aux prêtres,

[1] Fred., c. 65. — [2] Sismondi, *Hist. des Fr.*, t. 2, p. 52, 53.

pour qu'après sa mort et pendant trois ans ils célébrassent des messes pour la rémission de ses péchés. A la fin, il ordonna à tous les évêques, abbés et seigneurs présents, de confirmer, par leurs souscriptions et leurs sceaux, les quatre exemplaires du testament : ce qu'ils firent très-volontiers, en souhaitant tous au roi une longue vie [1].

Par cette action aussi remarquable qu'elle a été peu remarquée, on voit que si le roi Dagobert, du moins à une certaine époque de sa vie, n'a pas eu la force de vaincre toutes ses passions, il reconnaissait au moins sa faute, il en convenait devant les hommes, il en tremblait devant Dieu, et cherchait à la réparer par des œuvres de charité et de piété. On voit en particulier quelle impression salutaire les vérités de la religion faisaient sur les plus puissants des rois barbares, et combien elles ont contribué à les rendre plus humains.

Le moine de Saint-Denis, qui a écrit les gestes ou l'histoire de Dagobert, ajoute que, dans un ancien papier qu'on disait de saint Ouen, il avait trouvé l'anecdote suivante. Un défenseur de l'église de Poitiers, nommé Ansoald, revenant de la Sicile, où il avait rempli une ambassade, alla visiter, dans une petite île, un ancien solitaire nommé Jean. Ce vieillard, ayant su qu'il était des Gaules, lui demanda des renseignements sur les mœurs du roi Dagobert, et il lui raconta ce qui suit : Un jour que, fatigué par l'âge et par les veilles, je me livrais un peu au repos, je fus réveillé par un personnage vénérable, qui me recommanda de prier pour l'âme du roi Dagobert, attendu qu'il venait de mourir. Pendant que je me hâtais de le faire, je vis au loin sur la mer des esprits affreux, qui, à coups de fouet, traînaient le roi Dagobert dans une barque vers des volcans, tandis qu'il invoquait à son secours, par des cris continuels, saint Denis, saint Maurice et saint Martin. Aussitôt le ciel se mit à tonner, la foudre à éclater, et les trois saints parurent, vêtus de blanc, qui arrachèrent Dagobert à ses ennemis et le placèrent dans le sein d'Abraham [2]. Ce récit, conclut le moine, peut paraître plus vrai que vraisemblable. On voit qu'il ne le donne pas pour certain. L'empereur Louis le Débonnaire paraît y avoir cru. On l'a même représenté sur l'ancien tombeau de Dagobert, qui subsiste encore dans les caveaux de Saint-Denis. En tout cas, on y voit quel jugement les contemporains et la postérité ont porté de ce roi.

En Angleterre, après la mort de saint Augustin, premier archevêque de Cantorbéry, son successeur, saint Laurent, continua de travailler avec un grand zèle à l'accroissement de cette nouvelle église.

[1] *Gesta Dagoberti*, n. 40. — [2] *Ibid.*, n. 45.

Non content de procurer le salut des Anglais, il prit encore soin des Bretons, anciens habitants du pays, et des Écossais, habitants de l'Hibernie, nommés depuis Irlandais. Les uns et les autres avaient des usages particuliers, principalement touchant la Pâque. Pour les ramener à la pratique de l'Église universelle, il leur écrivit, avec ses collègues, saint Mellit, évêque de Londres, et saint Juste, évêque de Roff ou Rochester. La lettre était adressée aux évêques et aux abbés de toute l'Écosse, c'est-à-dire de toute l'Irlande, et commençait ainsi : Lorsque le Siége apostolique, comme il a coutume de faire pour tout l'univers, nous envoya dans ces régions occidentales pour prêcher les nations païennes, et que nous entrâmes en cette île de Bretagne, nous avions un grand respect pour les Bretons et les Écossais, croyant qu'ils suivaient l'usage de l'Église universelle. Après avoir connu les Bretons, nous pensions que les Écossais étaient meilleurs ; mais nous avons reconnu ensuite, par la manière de vivre de l'évêque Dagam, qui est venu en cette ville, et de l'abbé Colomban, qui a passé en Gaule, qu'ils ne sont pas différents des Bretons. Car l'évêque Dagam a refusé de manger non-seulement avec nous, mais dans le logis où nous mangions. Saint Laurent écrivit de même avec ses collègues aux évêques des Bretons, pour les inviter à l'unité. Mais l'entêtement de ces derniers retarda encore longtemps le parfait accord.

Saint Mellit de Londres fit ensuite le voyage de Rome, pour traiter avec le pape Boniface IV des affaires de l'église d'Angleterre. Le Pape assembla un concile le 27 février 610, huitième année de Phocas. Saint Mellit y prit place entre les évêques d'Italie, et on y régla ce qui regardait la vie et la tranquillité des moines. Mellit en rapporta les décrets en Angleterre, avec des lettres du Pape à l'archevêque saint Laurent, au clergé, au roi saint Édelbert et à toute la nation des Anglais. Saint Mellit fonda près de Londres, à l'ouest de la ville, le fameux monastère nommé depuis Westminster, c'est-à-dire monastère de l'Ouest, dont il dédia l'église en l'honneur de saint Pierre [1].

Cependant la nouvelle église d'Angleterre fut violemment ébranlée. Le roi saint Édelbert mourut l'an 616, la vingt-unième année depuis la mission de saint Augustin, après en avoir régné cinquante-six avec gloire. L'Église honore sa mémoire le 24 février, jour de sa mort. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à Cantorbéry, ainsi que la reine Berthe, sa première épouse. Entre les biens qu'il fit à son peuple, il publia, avec le conseil des sages et sur le modèle de la jurisprudence romaine, un code

[1] Bed., l. 2, c. 4.

de lois pour l'administration de la justice. Il y mit en premier lieu les amendes contre ceux qui avaient dérobé quelque chose à l'Église, à l'évêque ou à quelqu'un du clergé. Ayant reçu leur doctrine, il voulait leur assurer protection. Son fils Edbald lui succéda dans le royaume de Cant, mais non dans la suzeraineté nationale. De plus, il était encore païen et déréglé dans ses mœurs, au point d'épouser la seconde femme de son père. Son exemple fut une occasion d'apostasie à ceux qui n'avaient embrassé la religion chrétienne que par complaisance pour son père ou par crainte, et ils retournèrent à l'idolâtrie et à la débauche. En punition de ses crimes, le nouveau roi fut souvent aliéné d'esprit et tourmenté du démon.

Un autre malheur vint grossir la tempête. Sabereth ou Saba, roi des Saxons orientaux, mourut vers le même temps, laissant trois fils qui étaient demeurés païens. Ils commencèrent à exercer publiquement l'idolâtrie, qu'ils avaient un peu interrompue de son vivant, et donnèrent pleine liberté à leurs sujets de servir les idoles. Comme ils voyaient l'évêque de Londres, saint Mellit, distribuer l'eucharistie au peuple dans l'église, à la fin de la messe, ils lui disaient : Pourquoi ne nous donnez-vous pas aussi à nous ce pain blanc que vous donniez à notre père Saba, et que vous continuez encore de donner au peuple ? Il leur répondit : Si vous voulez être lavés dans cette fontaine, où votre père l'a été, vous pourrez, comme lui, participer à ce pain sacré ; autrement, c'est impossible. Nous ne voulons point, dirent-ils, entrer dans cette fontaine, nous n'en avons que faire ; mais nous voulons manger de ce pain. Et quoi que l'évêque leur pût dire pour leur faire entendre qu'il fallait être purifié avant que de participer au saint sacrifice, ils entrèrent en fureur, et lui dirent enfin : Si vous ne voulez pas nous contenter dans une chose si facile, vous ne demeurerez plus dans notre province. Et ils lui ordonnèrent de sortir du royaume avec les siens. L'évêque Mellit, ainsi chassé, passa dans le royaume de Cant, pour se consulter avec les évêques Laurent et Juste, sur ce qu'il avait à faire. Ils conclurent tous les trois, qu'il valait mieux retourner en leur pays, pour y servir Dieu en liberté, que de demeurer inutilement chez ces Barbares révoltés contre la foi. Mellit et Juste partirent les premiers, et se retirèrent en Gaule pour attendre l'événement. Quelque temps après, les rois qui avaient chassé saint Mellit périrent tous les trois dans une bataille contre la nation des Gevisses ; mais leur peuple ne laissa pas de persévérer dans l'idolâtrie [1].

Laurent, résolu de quitter l'Angleterre le lendemain et de suivre

[1] Bed., l. 2, c. 5.

Mellit et Juste, se fit préparer cette nuit-là même un lit dans l'église des apôtres Saint-Pierre-et-Saint-Paul, à Cantorbéry. Là, après avoir répandu beaucoup de larmes en priant pour l'état de cette église, il se coucha et s'endormit. Alors saint Pierre lui apparut; et, l'ayant frappé longuement et rudement à coups de fouet, lui dit d'un ton sévère : Pourquoi abandonnes-tu le troupeau que je t'ai confié ? à quel pasteur laisses-tu ces brebis exposées au milieu des loups ? As-tu oublié mon exemple, à moi, qui, pour les petits que le Christ avait recommandés à mon amour, ai souffert les chaînes, les coups, les prisons et enfin la mort, et la mort de la croix ? L'évêque Laurent, encouragé par cette correction de saint Pierre, alla trouver dès le matin le roi Edbald ; et, s'étant découvert, lui montra comme il était déchiré de coups. Le roi, fort étonné, lui demanda qui avait osé maltraiter ainsi un homme de sa sorte. Mais quand il eut appris que c'était pour son salut que l'apôtre du Christ avait infligé ces plaies à l'évêque, il fut saisi de frayeur, renonça à l'idolâtrie et à son mariage incestueux, reçut la foi de Jésus-Christ et le baptême, et procura tant qu'il put l'avantage de l'Église. Il envoya aussi dans les Gaules rappeler Juste et Mellit, et les renvoya dans leurs églises pour les rétablir en toute liberté. Ils revinrent donc un an après leur sortie. Saint Juste retourna dans la ville de Rochester, où avait été son siége ; mais les habitants de Londres ne voulurent point recevoir saint Mellit, aimant mieux obéir aux pontifes des idoles. Le roi Edbald, n'ayant pas la même puissance que son père, n'eut point assez d'autorité pour faire rentrer l'évêque dans son église malgré les païens. Mais quant à lui-même, depuis sa conversion, il continua de servir Dieu avec son peuple, et bâtit, dans le monastère de Saint-Pierre de Cantorbéry, une église de la Sainte-Vierge, qui fut consacrée par l'archevêque Mellit ; car saint Laurent mourut le 2 février 619, et Mellit lui succéda. Pendant qu'ils travaillaient tous les trois avec un nouveau zèle à gouverner et à étendre l'église des Anglais, le pape Boniface V, successeur de Deusdedit, leur adressa des lettres pour les y encourager de plus en plus [1].

Noble par sa naissance, Mellit l'était encore plus par l'élévation de son âme. La goutte dont il était tourmenté n'ôtait rien à son zèle et à sa ferveur. Un jour, que la ville de Cantorbéry était en proie à un incendie terrible, occasionné par la négligence, et qu'il n'y avait nul moyen humain pour l'éteindre, il se fit transporter, à l'endroit où les flammes étaient le plus menaçantes. Il s'y mit en prières, et aussitôt le vent prit une autre direction, et sauva ce qui restait encore de la

[1] Bed., l. 2, c. 6, 7.

ville. Après avoir ainsi rempli ce siége pendant cinq ans, il mourut l'an 624, le 24 avril. Il eut pour successeur saint Juste, auparavant évêque de Roff ou Rochester, où il mit à sa place Romain, suivant le pouvoir qu'il avait reçu du pape Boniface ; car ce Pape ayant reçu des lettres de Juste, ainsi que du roi Edbald, lui en écrivit une, par laquelle, après l'avoir félicité du succès de ses travaux apostoliques et exhorté à continuer, il déclare qu'il lui envoie le pallium, et lu accorde le pouvoir d'ordonner des évêques, pour faciliter la propagation de l'Évangile.

La sœur d'Edbald ou Édelbald, roi de Cant, épousa Edwin, cinquième roi de Northumbrie, et alors le plus puissant des Anglais. Cette princesse, nommée Édelburge, fut cause de la conversion de son époux et de ses sujets ; car, le roi Edwin l'ayant demandée en mariage, on lui répondit qu'il n'était pas permis de donner une vierge chrétienne à un païen. Edwin promit de lui laisser une pleine liberté de pratiquer sa religion, avec tous ceux de sa suite, même les prêtres et les clercs, et déclara que, pour lui-même, il ne refusait pas d'embrasser la religion chrétienne, si, après avoir été examinée par des hommes sages, elle se trouvait la plus sainte et la plus digne de Dieu. Sur cette réponse, on lui envoya la princesse, accompagnée de saint Paulin, qui fut ordonné évêque, pour cet effet, par l'archevêque saint Juste, le 21 janvier 625. Arrivé dans le pays des Northumbres, c'est-à-dire des Anglais fixés au nord de la rivière d'Humbre, il travailla à soutenir dans la foi ceux qui étaient avec lui, et essaya même de convertir des païens ; mais ce fut d'abord sans succès.

Cependant le pape Boniface, sachant les bonnes dispositions du roi Edwin, lui écrivit une lettre pour l'exhorter à se faire chrétien, par la considération de la grandeur du vrai Dieu, de la vanité des idoles et de l'exemple de tous les autres princes, de l'empereur même et du roi Edbald, son voisin. Il écrivit en même temps à la reine Édelburge pour la féliciter de sa conversion, qu'il avait apprise avec celle du roi, son frère, et pour l'exhorter à s'appliquer fortement à gagner à Dieu le roi, son époux, et à lui en faire savoir des nouvelles. Avec ces lettres, il leur envoie des présents de la part de saint Pierre, qu'il nomme leur protecteur, savoir : au roi, une tunique ornée d'or et un manteau d'Ancyre ; à la reine, un miroir d'argent et un peigne d'ivoire garni d'or. Mais le pape Boniface n'eut pas la joie d'apprendre l'effet de ces lettres, étant mort la même année 625, et ayant eu en 626 pour successeur Honorius, sous qui arriva la conversion du roi des Northumbres [1].

[1] Bed., l. 2, c. 9, 10, 11.

Le jour de Pâques 20 avril 626, un assassin, envoyé par le roi des Saxons occidentaux, attaqua le roi Edwin, tua deux de ses gens et le blessa lui-même. La nuit suivante, la reine, sa femme, accoucha d'une fille. Le roi rendait grâces à ses dieux de la naissance de l'enfant; mais l'évêque Paulin, qui était présent, se mit à en rendre grâces à Jésus-Christ, assurant qu'il en avait obtenu par ses prières l'heureuse délivrance de la reine. Le roi prit plaisir à ce discours, et promit de renoncer à ses idoles pour adorer Jésus-Christ, s'il lui donnait la victoire contre ce roi qui avait voulu le faire assassiner; et, pour gage de sa promesse, il permit à l'évêque saint Paulin de baptiser sa fille, ce qui fut exécuté le jour de la Pentecôte; et cette princesse, nommée Enflède, fut baptisée la première de la nation des Northumbres, avec douze personnes de sa famille.

Le roi Edwin, étant guéri de sa blessure, assembla son armée, marcha contre le roi des Saxons occidentaux, le vainquit et prit ou fit mourir tous ceux qui avaient conjuré sa mort. De retour chez lui, il ne voulut pas se faire baptiser sitôt, quoiqu'il eût quitté le culte des idoles dès qu'il eut promis de se faire chrétien; mais il se faisait instruire exactement par l'évêque Paulin, et consultait sur cette grande affaire ceux qu'il connaissait pour les plus sages entre les grands de son royaume. Lui-même méditait souvent seul sur ce choix de religion. Ce fut vers ce temps qu'il reçut les lettres du pape Boniface, mort dès l'année précédente. L'évêque Paulin ne se contentait pas d'exhorter le roi, il priait beaucoup pour lui, et l'on croit qu'il apprit, par révélation, une merveille qui lui était autrefois arrivée.

Edwin, étant jeune, avait été longtemps persécuté par Édelfrid, son prédécesseur, et s'était enfin réfugié chez un autre roi anglais, nommé Redwald. Celui-ci, après l'avoir reçu chez lui, se laissa ébranler par les menaces et les promesses d'Édelfrid, et promit de le livrer. Edwin, en étant averti la nuit par un ami fidèle, sortit du palais et s'assit à la porte, sur une pierre, fort embarrassé du parti qu'il devait prendre. Alors il vit un homme, dont le visage et l'habit lui étaient inconnus, qui lui demanda ce qu'il faisait là, seul, à une telle heure, et ajouta : Que donneriez-vous à celui qui vous délivrerait de cette inquiétude en persuadant à Redwald de ne point vous livrer et de ne vous faire aucun mal? Edwin promit de donner tout ce qui dépendrait de lui, et l'inconnu ajouta : Et si l'on vous promettait de vous délivrer de vos ennemis et de vous faire roi, et roi plus puissant que tous les rois anglais qui vous ont précédé? Enfin il ajouta pour la troisième fois : Et si celui qui vous aura prédit de si grands biens vous donne des conseils plus utiles pour votre salut et pour la

conduite de votre vie, qu'aucun de vos pères ou de vos parents n'en a jamais reçus, promettez-vous de les recevoir? Edwin le promit, et aussitôt l'inconnu lui mit la main sur la tête en disant : Quand la chose sera arrivée, souvenez-vous de ce que nous disons aujourd'hui, et ne manquez pas d'accomplir votre promesse. Il disparut aussitôt. Edwin demeura fort consolé, et son ami vint lui dire qu'il était en sûreté, et que le roi Redwald, à la persuasion de la reine, sa femme, avait résolu de le défendre. Il le fit en effet, attaqua même Edelfrid et le défit. Et Edwin parvint ainsi à la couronne.

Le saint évêque Paulin, sachant donc cette prédiction, entra chez le roi Edwin, comme il pensait au parti qu'il devait prendre sur la religion, lui mit la main sur la tête et lui demanda s'il reconnaissait ce signal. Le roi, tremblant, voulut se jeter aux pieds de l'évêque, qui le releva et lui dit doucement : Vous voyez que Dieu vous a délivré de vos ennemis, et qu'il vous a donné le royaume que vous désirez. Souvenez-vous d'accomplir la troisième chose que vous avez promise, qui est de recevoir la foi du Seigneur et de garder ses commandements. Le roi demanda encore du temps pour conférer avec ceux de son conseil, afin qu'ils fussent baptisés tous ensemble; et l'évêque y consentit. Le roi ayant donc assemblé son conseil et demandé les avis, Coiffi, le premier de ses pontifes, dit : C'est à vous, Seigneur, de voir quelle est cette doctrine qu'on nous prêche maintenant. Pour moi, je puis vous assurer très-certainement que la religion que nous avons suivie jusqu'ici, n'est d'aucune utilité. Car aucun des vôtres n'a servi nos dieux plus exactement que moi, et toutefois, il y en a plusieurs qui ont reçu de vous de plus grands bienfaits et de plus grandes dignités, et qui réussissent mieux en toutes leurs affaires. Un des seigneurs ajouta : La vie présente me paraît semblable au vol d'un passereau, qui passe en hiver dans une salle, où vous, ô roi ! vous faites bonne chère avec vos ducs et vos ministres près d'un grand feu. Cet oiseau, traversant d'une porte à l'autre, se sent un moment de la chaleur de la salle et disparaît à vos yeux. Il en est ainsi de la vie humaine, et nous ne savons ce qui la précède ni ce qui la suit. Si donc, cette nouvelle doctrine nous en apprend quelque chose de plus certain, il est raisonnable de la suivre.

Le pontife Coiffi dit qu'il voulait apprendre plus exactement de Paulin ce qu'il disait de son Dieu, et, après l'avoir entendu, il s'écria : Je voyais bien, depuis longtemps, que ce que nous adorions n'était rien; car, plus je cherchais la vérité dans notre culte, moins je la trouvais. Maintenant je la vois briller dans cette doctrine, qui peut nous donner la vie, le salut et la félicité éternelle. C'est pourquoi je suis d'avis, seigneur, que nous brûlions au plus tôt ces temples et

ces autels que nous avons consacrés sans utilité. Le roi déclara publiquement qu'il renonçait à l'idolâtrie pour embrasser la foi de Jésus-Christ. Et comme il demandait au pontife Coiffi, qui serait le premier à profaner les temples et les idoles avec leurs enceintes, Coiffi répondit : Moi-même ! Qui pourrait mieux que moi donner cet exemple aux autres? Aussitôt il pria le roi de lui donner des armes et un cheval entier; au lieu que, selon leur superstition, le pontife ne devait ni porter les armes ni monter qu'une cavale. Étant donc monté sur ce cheval, l'épée au côté, la lance à la main, il marchait vers les idoles. Le peuple, le voyant passer, croyait qu'il avait perdu le sens. Quand il fut arrivé au temple, il commença à le profaner en y jetant sa lance, et commanda à ceux qui l'accompagnaient de l'abattre et de le brûler avec toute son enceinte.

Le roi Edwin fut donc baptisé la onzième année de son règne, qui était l'an 627, avec toute sa noblesse et une grande quantité de peuple, à Eborac ou York, le jour de Pâques 12 d'avril, dans l'église de Saint-Pierre, qu'il avait fait bâtir de bois à la hâte, pendant qu'on le préparait au baptême. Mais sitôt qu'il fut baptisé, l'évêque Paulin lui persuada de bâtir au même lieu une église de pierre, plus grande et plus auguste, au milieu de laquelle était enfermé ce premier oratoire; mais elle ne fut achevée qu'après la mort d'Edwin, par Oswald, son successeur. L'évêque saint Paulin établit donc son siége dans la ville d'York, du consentement du roi Edwin, et continua de prêcher librement pendant les six années qu'il régna encore. Il baptisa entre autres les enfants du roi, savoir : quatre fils, une fille et un petit-fils. Il baptisa aussi beaucoup de nobles et de personnes considérables. La ferveur de ce peuple était si grande, que saint Paulin étant venu une fois avec le roi et la reine dans une terre nommée Adregin, il y demeura trente jours occupé à catéchiser et à baptiser, sans faire autre chose depuis le matin jusqu'au soir. En ces commencements, il baptisait dans les rivières, parce qu'on n'avait pas encore pu bâtir des oratoires et des baptistères. Ce qui montre que l'on baptisait par immersion.

Le pape Honorius ayant appris la conversion d'Edwin, par une ambassade de ce prince, lui écrivit pour l'exhorter à la persévérance. Votre foi est si ardente, lui dit-il, qu'elle resplendit au loin, et que, publiée par tout le monde, elle multiplie partout les fruits de vos bonnes œuvres. Car vous savez que vous êtes roi véritable, en ce que vous croyez, suivant la prédication orthodoxe, que Dieu est votre roi et votre créateur, et en ce que vous le servez avec toute la dévotion que comporte la condition humaine. Pour conserver cette grâce, il lui recommande la vigilance et la prière, en particulier la lecture

des œuvres de saint Grégoire. Il ajoute : Quant à ce que vous nous avez demandé pour l'ordination de vos évêques, nous vous l'accordons volontiers, et nous envoyons aux deux métropolitains, Honorius et Paulin, à chacun un pallium, afin que, quand Dieu retirera l'un des deux, l'autre puisse lui donner un successeur en vertu de cette lettre. Ce que nous accordons, tant à votre affection qu'à la distance des lieux, afin de seconder en tout vos désirs. Que la grâce d'en haut conserve votre excellence. La lettre est du 11 juin 634. Saint Juste, archevêque de Cantorbéry, étant mort, et saint Honorius ayant été élu à sa place, vint trouver saint Paulin d'York, qui le sacra cinquième évêque de Doroverne ou Cantorbéry, depuis saint Augustin. Le pape Honorius écrivit encore aux Écossais, c'est-à-dire aux Irlandais, pour les exhorter à quitter leur observance singulière touchant la Pâque. Sa lettre fut encore sans effet.

Le roi Edwin était si zélé pour la foi, qu'il persuada à Carpwald, roi des Estangles ou des Anglais orientaux, de l'embrasser avec tout son peuple. Redwald, père de ce roi, avait autrefois reçu le baptême dans le pays de Kent. Mais étant revenu chez lui, il fut séduit par sa femme et par quelques mauvais docteurs, en sorte qu'il joignait le culte de ses anciens dieux à celui de Jésus-Christ, et que, dans le même temple, il avait deux autels, un pour le sacrifice de Jésus-Christ, et un pour les victimes du démon. Son fils Carpwald fut tué peu de temps après sa conversion, et la province demeura trois ans dans l'erreur, jusqu'au règne de Sigebert, son frère, qui s'était fait chrétien dans les Gaules, y étant exilé. Sitôt qu'il fut roi, il travailla à convertir toute la province, en quoi il fut bien secondé par l'évêque saint Félix, né et ordonné en Bourgogne. Étant venu trouver saint Honorius, archevêque de Cantorbéry, et lui ayant découvert le dessein qu'il avait de prêcher aux infidèles, l'archevêque l'envoya aux Anglais orientaux, chez lesquels il travailla avec tant de succès, qu'il convertit toute la province, établit son siége épiscopal en la ville de Dummoc, et au bout de dix-sept ans y mourut en paix. L'Église honore sa mémoire le 8 mars.

Saint Paulin prêcha aussi dans la province de Lindisi, au midi de la rivière d'Humbre, sur la mer, et convertit le gouverneur de Lincoln, où il fit bâtir une église. La paix était si grande dans les États du saint roi Édwin, qu'elle passa en proverbe, et l'on disait qu'une femme, avec son enfant nouveau-né, aurait pu voyager avec sécurité d'une mer à l'autre. Auprès des fontaines qui se trouvaient sur les grands chemins, le roi avait fait attacher des coupes de cuivre qui servaient aux passants, et que personne n'osait ôter. Mais ce bon roi, dont l'Église honore la mémoire le 4 octobre, ne régna que

dix-sept ans et n'en vécut que quarante-sept; car, le 13 d'octobre 633, il fut tué en combattant contre Carduella, roi des Bretons, qui s'était révolté et joint à Penda, prince anglais de la nation des Merciens. Leur victoire fut la ruine de l'église naissante des Northumbres; car Penda était païen, comme tous les Merciens, et Carduella, quoique chrétien de profession, était plus barbare que les païens. Il faisait mourir dans les tourments jusqu'aux femmes et aux enfants, voulant exterminer de la Bretagne toute la nation des Anglais, sans aucun respect pour la religion chrétienne qu'ils avaient embrassée. Car les Bretons ne la comptaient pour rien, et n'avaient pas plus de commerce avec eux qu'avec des païens; ce qui durait encore au temps de l'historien Bède, c'est-à-dire cent ans après. La tête du roi Edwin fut apportée à York, et placée depuis dans l'église de Saint-Pierre qu'il avait commencée.

Dans cette désolation de l'église et du royaume des Northumbres, saint Paulin fut réduit à s'enfuir avec la reine Edelburge, qu'il avait autrefois amenée avec ses enfants. Ils retournèrent par mer dans le Kent, et furent reçus avec honneur par l'archevêque saint Honorius et par le roi Edbald. Ils invitèrent saint Paulin à se charger de l'église de Roff ou Rochester, qui se trouvait sans pasteur, l'évêque Romanus étant mort dans une ambassade vers le Pape : il l'accepta et la gouverna jusqu'à sa mort. Il avait laissé à York le diacre Jacques, qui instruisit et baptisa plusieurs personnes; puis, quand la paix fut rendue à cette église, il y enseigna le chant à la romaine [1], dont il était fort instruit, et vécut jusqu'au temps du vénérable Bède, l'estimable historien à qui nous devons tous ces précieux renseignements sur les églises naissantes d'Angleterre.

Le pape Honorius envoya en Angleterre saint Birin, qui promettait d'aller dans le fond du pays, où personne n'avait encore prêché l'Évangile. Pour cet effet, il fut ordonné évêque par Astérius, évêque de Gênes. Mais étant arrivé en Bretagne chez les Gevisses, autrement les Saxons occidentaux, et les trouvant tous païens, il crut inutile d'aller chercher plus loin d'autres infidèles. Il convertit le roi nommé Cinegisle, et, après l'avoir instruit, il le baptisa avec son peuple. Saint Oswald, roi des Northumbres, se trouva présent, et leva des fonts le roi, dont ensuite il épousa la fille. Les deux rois donnèrent à saint Birin la ville de Dorcinque, aujourd'hui Dorcester, pour y établir son siége épiscopal. Il y bâtit et y dédia plusieurs églises, et y mourut après avoir converti par ses travaux beaucoup de peuples. L'Église honore sa mémoire le 3 décembre. De son temps, un pieux

[1] Bed., l. 2, c. 12-20.

et savant solitaire, nommé Meidulfe, fonda le monastère fameux de Malmesbury [1].

Saint Oswald, roi des Northumbres, était neveu du saint roi Edwin. Mais il ne lui succéda pas immédiatement. D'abord, le royaume fut partagé entre deux rois, qui, après avoir reçu le baptême, retombèrent dans l'idolâtrie. Ils régnèrent peu ; car, dans l'année même de leur apostasie, année que les Anglais appelèrent, à cause de cela, l'année funeste, ils furent défaits et tués l'un et l'autre par Cedwalla, roi des Bretons. Saint Oswald, frère d'un de ces rois, vengea sa mort, et avec une petite armée, défit les troupes immenses de Cedwalla, qui fut tué lui-même. On attribua cette victoire à la piété du roi Oswald. Car, pour se préparer au combat, il planta une croix, et cria dans toute l'armée : Mettons-nous à genoux et prions Dieu tous ensemble qu'il nous défende contre ce superbe ennemi, puisqu'il sait que nous avons entrepris cette juste guerre pour le salut de notre nation. Ce lieu se nommait le Champ-Céleste : il s'y fit plusieurs miracles; et l'on coupait de petits brins de cette croix, que l'on mettait dans de l'eau, pour guérir et les hommes et les bestiaux [2].

Sitôt que saint Oswald fut établi dans son royaume, il songea à rendre chrétien tout son peuple. Pour cet effet, il envoya aux anciens des Écossais, c'est-à-dire des Irlandais, chez lesquels il avait reçu le baptême, demander un évêque pour instruire les Anglais, ses sujets. On lui envoya d'abord un homme austère, qui, ayant prêché quelque temps sans fruit, revint en son pays et dit dans l'assemblée des anciens qu'il n'avait pu rien faire, parce qu'on l'avait envoyé à des barbares, d'un esprit dur et indomptable. On tint conseil là-dessus, avec un grand désir de procurer le salut de cette nation. Un des assistants, nommé Aïdan, dit au prêtre qui avait été envoyé : Il me semble, mon frère, que vous avez été plus dur qu'il ne fallait avec ce peuple grossier, et que vous n'avez pas commencé, suivant la doctrine de l'Apôtre, par leur donner le lait d'une instruction douce, jusqu'à ce qu'ils fussent capables de préceptes plus parfaits. Tous les assistants tournèrent les yeux sur Aïdan, et, après avoir bien examiné ses paroles, ils résolurent de l'envoyer pour l'instruction de ces peuples, comme excellant en discrétion, qui est la mère des vertus.

Ces Écossais, à qui le roi Oswald s'adressa, étaient les moines de l'île de Hi et du monastère fondé par saint Colomb ou Colomban l'Ancien, dans le siècle précédent. Le prêtre Ségène en était alors abbé, et ce fut lui qui envoya saint Aïdan au roi Oswald avec quel-

[1] Bed., l. 3, c. 7. — [2] *Ibid.*, c. 2.

ques autres moines, après l'avoir fait ordonner évêque. Le saint évêque commença donc à prêcher et à établir cette nouvelle église. On vit alors bien des fois un spectacle admirable. Pendant que l'évêque prêchait, comme il ne savait pas bien l'anglais, le roi lui servait d'interprète auprès de ses ducs et de ses officiers, ayant appris parfaitement la langue irlandaise pendant son exil. Depuis ce temps, plusieurs Irlandais venaient de jour en jour prêcher la foi avec un grand zèle, dans les provinces soumises au roi Oswald, et ceux qui étaient prêtres administraient le baptême. On bâtissait des églises en divers lieux, et le roi donnait libéralement des terres pour fonder des monastères, où les jeunes Anglais apprenaient les lettres et la discipline régulière. Car, ces missionnaires irlandais étaient moines pour la plupart, aussi bien que saint Aïdan, leur évêque.

Il pratiquait le premier ce qu'il enseignait. Détaché de tous les biens de ce monde, sitôt que les rois ou les riches lui avaient donné quelque chose, il se plaisait à le distribuer aux pauvres qu'il rencontrait. Il allait ordinairement à pied, non-seulement dans les villes, mais par la campagne, et s'arrêtait chez ceux qu'il rencontrait, pauvres ou riches, pour les inviter à recevoir le baptême, s'ils étaient infidèles ou, s'ils étaient chrétiens, pour les fortifier dans la foi et les exciter à l'aumône et aux bonnes œuvres. Il voulait que tous ceux qui l'accompagnaient, clercs ou laïques, s'appliquassent tous les jours à lire l'Écriture et à apprendre les psaumes. Si le roi l'invitait à manger, ce qui était rare, il entrait avec un clerc ou deux ; et, après avoir pris un peu de nourriture, il se hâtait de sortir pour vaquer avec les siens à la lecture et à la prière. A son exemple, les personnes pieuses de l'un et de l'autre sexe prirent la coutume de jeûner toute l'année, hormis le temps pascal, les mercredis et les vendredis, jusqu'à l'heure de none. Ni le respect ni la crainte n'empêchaient saint Aïdan de reprendre avec vigueur les personnes puissantes ; et, quand il les recevait chez lui, il ne leur faisait point de présent en argent, mais seulement en vivres; si eux lui donnaient de l'argent, il en rachetait des captifs. Plusieurs de ceux qu'il avait ainsi délivrés furent ses disciples, et il en éleva quelques-uns jusqu'à l'épiscopat. Il n'y avait qu'un point dans lequel le zèle de saint Aïdan n'était point assez éclairé. C'est que, suivant la tradition des Irlandais septentrionaux, il célébrait la Pâque le 14e de la lune, pourvu que ce fût un dimanche. Cette tradition, observe le vénérable Bède, venait originairement de ce que, les Irlandais étant placés comme hors du monde, personne ne leur avait jamais envoyé de lettres pascales [1].

[1] Bed., l. 3, c. 4 et 5.

Saint Oswald était le plus puissant roi d'Angleterre, et commandait aux quatre nations qui habitaient cette île, et qui parlaient chacune leur langue, Bretons, Pictes, Écossais et Anglais. Toutefois, il profita si bien des instructions de saint Aïdan, qu'il devint humble, doux aux pauvres et aux étrangers, et très-libéral. Un jour de Pâques, comme il était à table avec le saint évêque et qu'ils allaient étendre la main pour bénir le pain, l'officier chargé de recevoir les pauvres, entra tout à coup et lui dit qu'il en était venu de tous côtés une grande multitude, qui étaient assis dans les rues, attendant son aumône. Oswald commanda aussitôt qu'on leur portât un plat d'argent qu'on avait servi devant lui, et qu'on le mît en pièces pour le leur distribuer. Ravi de cette charité débonnaire, l'évêque le prit par la main droite et dit : Que jamais cette main ne s'altère ! Et l'événement accomplit ce vœu. Car, quelques années après, le saint roi ayant succombé dans une bataille, on mit sa main dans une châsse, où elle se conservait encore sans corruption, au temps du vénérable Bède [1].

Le pape Honorius, par les soins duquel la nation anglaise continuait ainsi, malgré ses révolutions politiques, d'entrer dans l'Église de Dieu, mourut l'an 638, après avoir tenu le Saint-Siége douze ans onze mois seize jours, à compter du 27 octobre 625 jusqu'au 12 octobre 638, où il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre ; heureux, s'il n'eût eu affaire qu'aux Anglais, aux Francs, aux Goths et aux Lombards. Une fois enlacé dans les artifices des évêques grecs de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, tous les efforts qu'il put faire avant sa mort, pour les ramener à de meilleurs sentiments, furent inutiles. Car, qu'il ait fait des efforts pour cela, saint Maxime en est témoin, quand il dit : Quel moyen le divin Honorius a-t-il négligé pour les détacher de leur hérésie ? Après sa mort, le Saint-Siége vaqua un an sept mois et dix-sept jours, par les intrigues des Grecs.

L'an 639, l'évêque Sergius de Constantinople composa, sous le nom de l'empereur Héraclius, un édit nommé *Ecthèse* ou exposition, comme n'étant qu'une explication de la foi catholique, au sujet de la dispute sur une ou deux opérations en Jésus-Christ. Après avoir enlacé par ses artifices le pape Honorius, le perfide Sergius voulut profiter de la vacance du Siége apostolique, pour faire de l'hérésie monothélite une loi de l'État et obliger le nouveau Pape à y souscrire, s'il voulait obtenir le consentement de l'empereur à son ordination. Cette bulle impériale commence par une confession de

[1] Bed., l. 3, c. 6.

foi sur la Trinité, qui n'a rien que d'orthodoxe. Elle s'explique ensuite sur l'Incarnation, marquant nettement la distinction des deux natures, et insistant sur l'unité de personne, d'où elle conclut : Nous attribuons donc toutes les opérations divines et humaines au Verbe incarné, et ne permettons aucunement de dire ou d'enseigner une ou deux opérations; mais plutôt, suivant la doctrine des conciles œcuméniques, nous disons que c'est un seul et même Jésus-Christ qui opère les choses divines et les choses humaines, et que les unes et les autres opérations procèdent du même Verbe incarné, sans division et sans confusion. Car l'expression d'une seule opération, quoiqu'elle ait été employée par quelques-uns des Pères, paraît étrange à certaines personnes, qui craignent qu'on ne s'en serve pour détruire les deux natures en Jésus-Christ. De même le terme de deux opérations scandalise plusieurs personnes, comme n'ayant été employé par aucun des principaux docteurs de l'Église, et parce qu'il s'ensuit qu'il faut reconnaître en Jésus-Christ deux volontés contraires; comme si le Verbe avait voulu l'accomplissement de sa passion, et que son humanité s'y fût opposée, en sorte que l'on admît deux personnes voulant des choses contraires, ce qui est impie et éloigné de la doctrine chrétienne. Car, si l'infâme Nestorius, quoique divisant l'Incarnation et introduisant deux Fils, n'a pas osé dire qu'ils eussent deux volontés, et, au contraire, a reconnu une même volonté dans les deux personnes qu'il imaginait, comment les catholiques peuvent-ils admettre en lui deux volontés, et même contraires? C'est pourquoi, suivant en tout les saints Pères, nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, et croyons que sa chair intellectuellement animée, n'a jamais fait aucun mouvement naturel, séparément, d'elle-même, contrairement au désir du Verbe qui lui était uni selon l'hypostase, mais toujours un mouvement tel que le voulait le Dieu-Verbe. L'édit impérial finit par relever l'autorité des cinq conciles généraux, et par condamner, d'après eux, tous les hérétiques, au nombre desquels il met Eutychès, Dioscore et Sévère. Telle est la fameuse *Ecthèse* d'Héraclius ou plutôt de Sergius, où, quoiqu'il défende d'abord de dire une ni deux opérations, il soutient ensuite expressément une seule volonté : ce qui est l'hérésie formelle des monothélites [1].

Le patriarche Sergius, qui était le véritable auteur de l'*Ecthèse*, ne manqua pas de la confirmer dans un concile qu'il tint à Constantinople. L'y ayant fait lire, il demanda les avis. Les évêques répondirent en bons courtisans : L'*Ecthèse* de notre grand et tout

[1] Labbe, t. 6, p. 195, 198, etc.

sage empereur, qui vient d'être lue, est vraiment conforme à la prédication apostolique. Ce sont les dogmes des Pères, les remparts de l'Église, le soutien de la foi orthodoxe ! c'est ce que disent les symboles des cinq conciles ! Voilà qui consolide l'unité du peuple chrétien, raffermit la faiblesse des simples, soutient les parfaits et les doctes, opère le salut du genre humain ! C'est ainsi que nous croyons ! Nous le confirmons et y donnons notre assentiment [1]. Sergius, comme on pouvait s'y attendre, donna aussi son approbation solennelle, et ajouta : Si quelqu'un, au mépris des défenses de l'empereur et de ce saint concile, ose enseigner ou avancer une ou deux volontés en Jésus-Christ, s'il est évêque, prêtre ou clerc, nous ordonnons qu'il soit interdit de toutes fonctions du sacerdoce ou du ministère ; s'il est moine ou laïque, nous le séparerons de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il rentre dans son devoir [2].

Cyrus, patriarche d'Alexandrie, approuva pareillement l'*Ecthèse*, comme on le voit par sa lettre à Sergius de Constantinople, qui commençait ainsi : Comme j'étais près d'envoyer mes réponses à Constantinople, le maître de la milice est arrivé et m'a apporté vos lettres, contenant la copie de l'exposition de la foi, faite si à propos et si prudemment par notre très-pieux empereur, et envoyée à Isaac, très-excellent patrice et exarque d'Italie, comme devant être approuvée par notre très-saint frère Séverin, qui doit, Dieu aidant, être ordonné à Rome. Je l'ai lue avec soin, non pas une fois ou deux, mais plusieurs fois; et cette lecture m'a réjoui, ainsi que ceux qui étaient avec moi, voyant une explication resplendissante comme le soleil, et qui enseigne nettement la pureté de notre foi. J'ai rendu grâces à Dieu, de nous avoir donné un conducteur aussi sage. Plaise à celui qui l'a rendu tel dans les choses spirituelles, de lui donner la force contre ses ennemis, afin que nous puissions dire : Il nous a délivrés trois fois, savoir : de la puissance du tyran, c'est Phocas ; de l'orgueil des Perses et de l'insolence des Sarrasins. Au reste, vous savez que je tiens votre doctrine, que je m'y conforme entièrement, et, par conséquent, que j'embrasse avec joie l'exposition de l'empereur [3].

Ce qu'il y a de curieux dans cette machination, c'est que Sergius, en interdisant et en excommuniant celui qui disait une seule opération, comme celui qui en disait deux, ne s'apercevait pas qu'il s'interdisait et s'excommuniait lui-même, ainsi que Cyrus d'Alexandrie. Car ce dernier, dans l'acte même qui servit de base à la réunion des

[1] Labbe, t. 6, p. 202. — [2] *Ibid.*, p. 203. — [3] *Ibid.*, t. 6, p. 207.

schismatiques de son église, prononçait anathème contre quiconque ne reconnaîtrait pas en Jésus-Christ une seule opération déivirile ; et Sergius, dans l'approbation de cet acte, était même allé plus loin, en ne mentionnant, ainsi que nous l'avons vu, qu'une seule opération pure et simple. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est que cette même contradiction se trouve dans l'*Ecthèse* même de l'empereur. Il défend également de dire une opération ni deux : il ne veut pas qu'on dise deux opérations, parce qu'il s'ensuit, dit-il, qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés. Donc, qui dit une seule volonté en Jésus-Christ, dit une seule opération. Donc l'*Ecthèse*, qui le dit formellement, est contraire à l'*Ecthèse*. La cause réelle de cette incohérence, c'est que le but secret de l'*Ecthèse*, but inaperçu de l'empereur, était de faire prévaloir l'hérésie d'une seule volonté.

C'est dans le même dessein que l'*Ecthèse* fut envoyée à l'exarque de Ravenne, avec ordre de la faire souscrire au nouveau Pape avant son ordination. Le Pape élu était Séverin, fils d'Aviénus, et Romain de naissance. Les envoyés de l'Église romaine étaient depuis longtemps à Constantinople, pour obtenir l'autorisation impériale de l'ordonner. Le funeste Sergius y était mort, l'an 639, peu après la publication de son *Ecthèse*, et après avoir tenu le siége de Constantinople près de trente ans. L'empereur Héraclius lui fit donner pour successeur Pyrrhus, prêtre et moine de Chrysopolis près de Chalcédoine, déjà lié avec Sergius d'une étroite familiarité. L'empereur lui-même le nommait son frère, parce qu'il avait été parrain de sa sœur. Sitôt que Pyrrhus fut patriarche, il ne manqua pas d'approuver l'*Ecthèse* d'Héraclius. Il tint pour cet effet, à la hâte et sans observer les formalités nécessaires, un concile, où, après avoir donné de grandes louanges à l'empereur, il ordonna que l'*Ecthèse* serait souscrite par tous les évêques, tant présents qu'absents, sous peine d'excommunication [1].

Cependant les envoyés de Rome continuaient de solliciter à Constantinople la permission de l'empereur, pour consacrer le nouveau Pape. Après bien des discours à ce sujet, les principaux du clergé leur montrèrent un papier dogmatique, c'était la fameuse *Ecthèse*, et leur dirent : Nous ne vous seconderons dans votre demande, que si vous promettez de persuader au pontife élu de souscrire ce papier et d'approuver, sans réserve, les dogmes qu'il contient. Les envoyés, ayant compris où tendait cette pièce, et que c'était pour cela que la maîtresse des églises restait si longtemps veuve, répondirent avec beaucoup de calme et de prudence : Nous ne pouvons donner aucun

[1] Labbe, t. 5, p. 1754 et seqq., t. 6, p. 206.

acte à cet égard ; car, on nous a confié un ministère et non un ordre de faire une profession de foi. Nous vous assurons, néanmoins, que nous rapporterons à celui qui doit être consacré, tout ce que vous venez de dire, que nous lui montrerons ce papier, et, s'il l'approuve, nous le prierons d'y joindre sa souscription. En attendant, ne veuillez pas, pour cela, mettre obstacle au succès de notre mission, ni nous faire violence, en nous retenant ici outre mesure. Nul ne peut faire violence à un autre, surtout quand il s'agit de la foi ; car, dans ce cas, le plus faible devient très-fort, et le plus pacifique se trouve un héros invincible ; fortifiant son âme dans la parole de Dieu, les plus violentes attaques l'endurcissent, bien loin de l'amollir. Combien plus cela n'est-il pas vrai de l'Église et du clergé de Rome, Église qui, depuis toujours, étant la plus ancienne de toutes les églises qui sont sous le soleil, les préside toutes. Ayant reçu canoniquement cette pérogative et cet héritage, tant des conciles et des apôtres que de leur chef suprême, elle n'est aucunement soumise à aucun écrit, touchant l'élection au pontificat ni à aucune charte synodale ; au lieu qu'à cet égard, tous lui sont également assujettis, suivant le droit sacerdotal. Les envoyés de Rome ayant ainsi parlé sans respect humain et avec une fermeté digne du Siége apostolique, le clergé de Constantinople, admirant leur piété, cessa de leur parler du papier en question, et promit de leur obtenir l'autorisation impériale qu'ils sollicitaient. Les envoyés, l'ayant enfin reçue, revinrent avec empressement chez eux [1]. Tels sont les précieux renseignements que saint Maxime nous donne sur cette affaire. Nous ignorons pourquoi Fleury, qui ne pouvait les ignorer, n'en a fait aucun usage.

Pendant ce temps, l'exarque de Ravenne, Isaac, ayant reçu l'*Ecthèse* de l'empereur, avec ordre de la faire souscrire au nouveau Pape, chargea un officier, nommé Maurice, d'exécuter cet ordre. Maurice, n'ayant pu rien obtenir, excita ses troupes à piller le palais pontifical de Latran. Le trouvant mieux défendu qu'il ne pensait, il y mit les scellés et en avertit l'exarque. Sur quoi celui-ci vint lui-même à Rome. Et d'abord, afin de ne point trouver de résistance dans le clergé, il en éloigna les principaux, et les envoya en exil séparément, dans des villes différentes. Quelques jours après, il entra dans le palais de Latran, et y demeura huit jours, jusqu'à ce qu'il en eût enlevé tout le trésor, dont il envoya une partie à Constantinople à l'empereur. Ces persécutions et ces violences ne servirent qu'à montrer dans tout son jour la fermeté apostolique du nouveau Pape et du clergé romain. Car la trop fameuse *Ecthèse*, envoyée ex-

[1] Labbe, t. 5, p. 1755.

près pour l'y faire souscrire, ne fut jamais reçue ni admise à Rome, mais, au contraire, condamnée et anathématisée [1]. C'est ce qu'atteste le concile de Latran peu d'années après. Le pape Séverin, ordonné le 28 mai 640, n'eut rien de plus à cœur que de condamner le monothélisme, probablement dans un concile. Ce qui est certain, c'est que, jusqu'au sixième concile général, les nouveaux Papes, dans leur profession de foi, promettaient d'observer tous les décrets de leurs prédécesseurs contre le monothélisme, entre autres le décret du pape Séverin de sainte mémoire [2].

Le pape Séverin se fit aimer et estimer par sa vertu, sa douceur extrême, son amour pour les pauvres et le clergé. Mais il n'occupa le siége de saint Pierre que deux mois quatre jours, et mourut le 1er d'août de la même année 640. Après sa mort, le Saint-Siége ayant vaqué quatre mois et vingt-quatre jours, on ordonna pape Jean IV le 24e jour de décembre. Il était de Dalmatie, fils du scholastique ou de l'avocat Venance, et tint le Saint-Siége un an neuf mois et dix-huit jours. Comme la Dalmatie et l'Istrie avaient été ravagées par les Barbares, il y envoya de grandes sommes d'argent pour racheter les captifs, et en fit apporter les reliques d'un grand nombre de martyrs, qu'il déposa dans une église qu'il fit bâtir exprès à Rome [3].

Dans l'intervalle de son élection à son sacre, le clergé de Rome fit réponse à une lettre des Écossais d'Irlande, adressée au pape Séverin. Il reprend les Écossais, de ce que quelques-uns d'entre eux observaient la Pâque le 14e de la lune avec les Juifs, et de ce que l'hérésie de Pélage se renouvelait chez eux. Car, quelques-uns soutenaient que l'homme pouvait être sans péché par sa propre volonté et non par la grâce de Dieu [4].

Le pape Jean, ayant assemblé un concile, condamna, de même que son prédécesseur, l'hérésie des monothélites. Il condamna même l'*Ecthèse* dans une lettre à Pyrrhus, patriarche de Constantinople. Ce que voyant l'empereur Héraclius, il écrivit au Pape en ces termes: L'*Ecthèse* n'est point de moi ; je ne l'ai ni dictée ni commandée ; mais le patriarche Sergius l'ayant composée, il y a cinq ans, avant que je revinsse de l'Orient, il me pria, quand je fus à Constantinople, qu'elle fût publiée en mon nom et avec ma souscription, et je me rendis à sa prière. Maintenant donc, voyant que c'est un sujet de dispute, je déclare à tout le monde que je n'en suis pas l'auteur [5].

[1] Labbe, t. 6, p. 310. — [2] Pagi. *Ad ann.* 639, n. 4. — [3] Anast. *Cum notis var.* — [4] Labbe, t. 5, p. 1758. — [5] Pagi, *An.* 640.

L'empereur Héraclius mourut d'hydropisie le 11 février 641, après un règne de trente ans. Inactif pendant les dix premières années, victorieux contre les Perses pendant les dix autres, il perdit contre les mahométans, pendant les dix dernières, la Mésopotamie, la Syrie, l'Égypte. Avec lui parurent s'ensevelir dans la tombe le peu de gloire et de force qui restaient à l'empire.

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

DE LA MORT DE L'EMPEREUR HÉRACLIUS, 641, A LA MORT DE L'EMPEREUR CONSTANT II, 668.

L'Orient continue à dépérir, l'Occident à se sanctifier : l'un par son peu d'union, l'autre par son union plus intime avec l'Église romaine. — Fin du royaume de Perse. — Le christianisme à la Chine. — L'abbé saint Maxime de Constantinople. — L'hérésie grecque du monothélisme condamnée par les papes Théodore et saint Martin. — Le pape saint Martin martyrisé par l'empereur grec. — Saints évêques et conciles en Espagne. — Grand nombre de saints et de monastères en France. — Saints rois et saints évêques en Angleterre.

L'empereur Héraclius laissait une famille de deux empereurs, trois impératrices et deux césars. De son premier mariage avec Eudoxie, il laissait Constantin, alors âgé de vingt-huit ans, qui portait le titre d'empereur presque depuis sa naissance. De son mariage incestueux avec sa nièce Martine, il laissait Héracléonas, déclaré empereur depuis deux ans et âgé de dix-neuf ; David et Marin, nommés césars, et deux filles, Augustine et Martine, déclarées impératrices, ainsi que leur mère. Il ordonnait, par son testament, que Constantin et Héracléonas régneraient ensemble avec une égale autorité, et qu'ils honoreraient tous deux Martine comme leur mère et comme impératrice. Martine, qui avait dicté le testament, voulut aussi l'exécuter. Seule elle monta sur un tribunal élevé et en fit donner lecture. Le peuple, en ayant entendu les dispositions, cria de toutes parts : Où sont nos empereurs ? où sont Constantin et Héracléonas ? Martine fut obligée de les faire venir et de les présenter au peuple, qui les reçut avec de grandes acclamations. Martine cependant voulait faire la souveraine ; mais on lui cria du milieu de la foule : Madame, nous vous honorons comme la mère de nos empereurs, mais ce sont eux qui sont nos empereurs et nos maîtres. Prétendez-vous répondre aux ambassadeurs des puissances étrangères ? sera-ce une femme qui commandera nos armées ? A Dieu ne plaise que l'empire romain en vienne là ! Martine se retira dans son palais,

et le peuple fit des vœux pour les deux empereurs, en attribuant toutefois à Constantin l'autorité principale [1].

Le pape Jean IV, ayant appris l'élévation de Constantin à l'empire, lui écrivit une lettre où il le félicite de ce que Dieu venait de l'appeler à l'intégrité de la foi, et où il espère que, par son aide, la vérité triompherait de tous les nuages de l'erreur ; car, suivant les avis que nous recevons en foule de divers côtés, tout l'Occident est scandalisé par les lettres que répand notre frère le patriarche Pyrrhus, où il enseigne des choses nouvelles contre la foi, et prétend tirer à son sentiment notre prédécesseur le pape Honorius, de sainte mémoire : ce qui était entièrement éloigné de l'esprit du Père catholique. Afin donc que vous puissiez connaître toute l'affaire, je vous raconterai, dans la plus exacte vérité, ce qui s'est passé il n'y a pas longtemps.

Le patriarche Sergius, de vénérable mémoire, écrivit au susdit Pontife, de sainte mémoire, de la ville de Rome, que quelques-uns admettaient en Jésus-Christ deux volontés contraires. A quoi ledit Pape répondit : Que notre Sauveur, de même qu'il est une seule personne, de même il a été conçu et il est né d'une manière qui surpasse l'humanité : tout ensemble Dieu parfait et homme parfait, afin que, né sans péché, il renouvelât la noble origine de la première image, que le premier homme a perdue par sa prévarication. Le second Adam, né sans péché, a pris du premier, suivant la création primitive, la volonté une et naturelle de son humanité, mais non les deux volontés contraires, que l'on sait que nous avons, nous qui sommes engendrés du péché d'Adam ; en sorte qu'en nous la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair ; tandis qu'en lui la volonté de sa chair n'a jamais résisté à la volonté de son esprit. Nous disons donc et nous confessons en Jésus-Christ une seule volonté de son humanité sainte, et non les deux volontés contraires de l'esprit et de la chair, comme on sait que disent insensément quelques hérétiques. C'est donc ainsi que notre prédécesseur a répondu à la question du patriarche Sergius : qu'il n'y a pas dans notre Sauveur deux volontés contraires, parce qu'il n'a rien pris de vicieux de la prévarication du premier homme. Et si quelqu'un, peu instruit, voulait lui faire un reproche de n'avoir parlé que de la nature humaine, et non pas aussi de la nature divine, il doit savoir qu'on a fait la réponse suivant la demande. Nous donc, en conséquence du péché d'Adam, nous avons ces deux volontés contraires ; en sorte que l'aiguillon de la chair résiste quelquefois à l'esprit, et que quelquefois la volonté de l'esprit s'efforce de combattre celle de la chair. Mais Notre-Seigneur n'a pris

[1] Theophan., Cedr., Niceph., Zonar.

qu'une volonté naturelle de l'humanité, dont il était absolument le maître comme Dieu, à qui tout obéit. Mon prédécesseur a donc enseigné qu'il n'y a point en Jésus-Christ deux volontés contraires, comme en nous autres pécheurs ; ce que quelques-uns, tournant à leur sens propre, l'ont soupçonné d'avoir enseigné une seule volonté de sa divinité et de son humanité : ce qui est entièrement contraire à la vérité.

Je voudrais bien qu'ils me répondissent selon quelle nature ils disent que Jésus-Christ n'a qu'une volonté. Si c'est seulement selon la nature divine, que diront-ils de son humanité ? Car il faut reconnaître qu'il est homme parfait, pour n'être pas condamné avec Manès. Si c'est selon l'humanité de Jésus-Christ qu'ils lui attribuent cette unique volonté, qu'ils prennent garde d'être condamnés avec Photin et Ébion. Que s'ils disent que les deux natures n'ont qu'une volonté, ils confondent non-seulement les volontés naturelles, mais les natures. Car soutenir, comme ils font, une seule volonté et une seule opération de la divinité et de l'humanité de Jésus-Christ, n'est-ce pas lui attribuer une seule nature, comme les eutychiens et les sévériens ? Enfin, les Pères orthodoxes, qui ont brillé dans tout l'univers, enseignent d'un commun accord deux volontés et deux opérations en Jésus-Christ, aussi bien que deux natures.

Au reste, poursuit le Pape, nous avons appris que l'on a envoyé un écrit auquel on contraint les évêques de souscrire, contre la lettre de saint Léon et le concile de Chalcédoine. (Il parle de l'*Ecthèse* d'Héraclius). C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous souhaitons que Dieu vous inspire, comme au gardien de la foi, de faire ôter et déchirer cet écrit, qui a été affiché publiquement. Car tous les Occidentaux et le peuple même de votre capitale en ont été scandalisés. Que cet écrit soit donc mis à néant, et par votre autorité, et par la perfection apostolique. Comme chrétiens et comme gardiens de la foi du Christ, faites ce présent à l'Église, votre mère, au commencement de votre règne [1].

Cette lettre du pape Jean IV pour la défense du pape Honorius est d'autant plus remarquable, qu'elle fut écrite par le même secrétaire qui avait écrit celle d'Honorius, de laquelle, par conséquent, il connaissait le sens mieux que personne. C'est la réflexion de saint Maxime [2].

Le pape Jean pouvait espérer un résultat heureux de sa lettre. L'empereur Constantin était orthodoxe, et, s'il avait hérité de l'empire de son père, il n'avait pas hérité de ses erreurs. On sait qu'il révo-

[1] Labbe, t. 5, p. 1759-1762. — [2] *Ibid.*, p. 1813 et 1816.

qua l'*Ecthèse*[1]. Mais il mourut cent trois jours après son père, laissant deux fils, Constant et Théodose. Il mourut, disent les historiens grecs, empoisonné par sa cousine et sa marâtre, l'impératrice Martine, à laquelle quelques-uns donnent pour complice le patriarche monothélite Pyrrhus. Martine régna donc avec son fils Héracléonas ; mais ce triomphe ne dura guère. Bientôt la révolte de Valentin, commandant des troupes, obligea le fils de Martine à faire couronner par le patriarche, son neveu Constant, et à donner à Valentin même le titre de césar. La révolution ne finit pas là. Le sénat de Constantinople, ayant fait le procès à l'impératrice Martine et à l'empereur Héracléonas, fit couper la langue à l'impératrice et le nez à l'empereur, et les envoya tous deux en exil. Comme on le voit, en fait de barbarie, les Grecs n'ont rien à reprocher aux Barbares. Constant régna donc seul dès le mois d'août de la même année 641, et son règne, qui dura vingt-sept ans, fut digne en tout de ce commencement[2].

Dès le 22 décembre de l'année précédente 640, la ville d'Alexandrie, où était née la grande hérésie de l'arianisme, avait été prise par les Mahométans. Amrou les commandait. D'une profonde ignorance comme tous ses compatriotes, il avait toutefois de l'esprit et estimait les sciences et les savants. Il prit du goût pour un homme de lettres nommé Jean et surnommé Philoponus, dont il existe plusieurs ouvrages de philosophie, de théologie et de grammaire, ainsi que des commentaires sur plusieurs livres d'Aristote. Mais, comme nous l'avons déjà vu, plus versé dans les sciences profanes que dans la théologie, cet auteur est peu exact sur la foi. Profitant de la bienveillance d'Amrou, Jean lui demanda les livres qui étaient dans les bibliothèques d'Alexandrie, comme étant inutiles aux Musulmans. Amrou répondit qu'il ne pouvait en disposer, sans les ordres du calife, qui était Omar. Il lui écrivit donc ; et d'après les historiens musulmans eux-mêmes[3], il en reçut cette réponse : Si ce que ces livres contiennent s'accorde avec le livre de Dieu, il entendait l'Alcoran, le livre de Dieu nous suffit ; s'ils contiennent quelque chose qui y soit contraire, nous n'en avons pas besoin. Ainsi il faut s'en défaire. Amrou fit donc distribuer ces livres dans les bains d'Alexandrie, et, d'après quelques historiens, on les en chauffa pendant six mois, quoiqu'il y eût quatre mille bains. C'est ainsi que les disciples de Mahomet brûlaient les livres en Orient, tandis que les disciples de saint Benoît les transcrivaient et les multipliaient en Occident.

[1] Labbe, t. 5, p. 1778, B. — [2] Theoph., Cedr., Niceph., etc. — [3] *Hist. du Bas-Empire*, l. 59, n. 12, note de Saint-Martin.

Le calife Omar, ayant été poignardé dans la mosquée de Médine, au mois de décembre 644, par un esclave persan qui lui avait inutilement demandé justice contre son maître, eut pour successeur Othman, sous qui les Mahométans achevèrent la conquête de la Perse. Izdegerd III, autrement Hormisdas, dernier roi de cet empire, se sauvait après une dernière bataille qu'il venait de perdre, lorsqu'il arriva près d'un moulin. Il pria le meunier de le cacher, lui offrant en récompense tous ses bijoux. Le meunier, qui ne connaissait pas plus le prince que la valeur de ce qu'il lui offrait, lui répondit : Mon moulin me vaut quatre drachmes, environ un écu, par jour ; si vous me le donnez, j'arrêterai ma meule et je ne m'occuperai aujourd'hui que de votre sûreté. Tandis qu'ils étaient à faire ce marché, survint une troupe de cavaliers ennemis, qui égorgèrent Izdegerd sans le connaître. C'est ainsi que finit, en 651, l'ancien royaume de Perse.

Pour résister aux Mahométans, Izdegerd avait envoyé demander du secours jusque dans la Chine, dont l'empereur était son allié. Son fils Pérosès réussit à s'y sauver. Il y fut même reconnu roi de Perse, et fit hommage à l'empereur chinois de ses États, qu'il ne posséda jamais. L'empereur lui donna l'emploi de capitaine de ses gardes, et fit ensuite passer ce titre à son fils, que les Chinois feignirent de vouloir rétablir dans son royaume. Ils le firent partir avec une armée ; mais leur dessein était de surprendre les peuples du Thibet, chez lesquels il fallait passer. Cette ruse ayant réussi, leur général ramena ce prince, qui mourut à Siganfou, sans laisser de postérité. D'après les annales chinoises, l'empereur des Grecs envoya pareillement une ambassade à l'empereur de la Chine, pour l'exciter contre les Arabes, qui s'emparaient de plus en plus de tout l'Orient[1].

Un fait plus curieux encore et aussi certain qu'il est curieux, c'est qu'à la même époque le christianisme était florissant à la Chine. Voici de quelle manière inattendue la Providence en découvrit une preuve authentique. L'an 1625, dans une petite ville de la province du Chensi, appelée Siganfou, jadis capitale de l'empire, des ouvriers chinois, creusant les fondements d'une maison, trouvèrent une pierre de dix pieds de haut et cinq de large, sur laquelle étaient gravées une croix et une inscription en ancien chinois, où l'on voyait aussi d'autres caractères tout à fait étrangers à la Chine. La pierre, relevée par ordre du gouvernement, fut placée comme monument dans un temple d'idoles. En examinant cette pierre et en cherchant à expliquer l'inscription, on apprit avec surprise que la religion chré-

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 59, n. 25 et 18. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. 2, p. 17, notes. De Guignes, *Hist. des Huns*.

tienne avait été portée en Chine par un prêtre nommé Olopen, et qu'elle y avait été longtemps florissante. Les caractères étrangers se trouvèrent être des caractères estranghélos, dont se servaient les anciens Syriens.

Pour bien comprendre cette histoire ecclésiastique de la Chine, ainsi écrite sur la pierre, il est bon de savoir ce que les annales chinoises nous apprennent sur l'empereur de cette époque : Thaitsoung, à l'âge de vingt-trois ans, avait subjugué presque toute la Chine et fait son père empereur. Proclamé lui-même empereur de la Chine, l'an 627, il fut un des plus grands princes de cette époque. Il battit le souverain des Turcs, qui, accompagné de plus d'un million de cavaliers, était venu mettre le siége devant la ville impériale, et même le fit prisonnier. Après avoir détruit cet empire, toute la Tartarie passa sous sa domination, et il la réduisit en provinces. En 629, tous les rois tartares, d'un commun accord, lui déférèrent le titre d'empereur céleste. Il mourut, l'an 649, à l'âge de cinquante-cinq ans, après en avoir régné vingt-trois. On conçoit qu'un empereur pareil, toujours en communication avec les puissances étrangères, permît à la religion chrétienne, comme aux autres, de s'établir à la Chine. Voici donc ce que porte l'inscription :

« L'empereur Thaitsoung a illustré la Chine, y a fondé une nouvelle dynastie; il a gouverné les hommes sagement et saintement. Sous son règne arriva de Tathsin (nom chinois de l'empire romain), un homme d'une grande vertu, nommé Olopen. Contemplant le ciel pour diriger sa route (à travers les déserts de sable), il apporta avec lui les véritables Écritures. Ayant égard aux saisons des vents, il traversa d'une course rapide un chemin difficile et périlleux. La neuvième année de Chinikuan (635 de Jésus-Christ), il arriva à Chamgan, ville impériale, aujourd'hui nommée Siganfou. L'empereur envoya à sa rencontre, au faubourg oriental, Fambivenlim, ministre de l'empire, avec grand appareil. Il fit traduire en chinois les saintes Écritures dans la bibliothèque impériale. La cour de l'empereur le questionna beaucoup sur la religion, et comprit à fond qu'elle était véritable et bonne. L'empereur ordonna spécialement qu'elle fût publiée et divulguée. L'an douzième de Chimkuan (638 de Jésus-Christ), la septième lune, en automne, l'empereur fit cet édit :

« La doctrine n'a point de nom déterminé, le saint n'a point de substance déterminée. Il institue les religions, selon les pays, et passe en foule tous les hommes dans la barque. Un homme d'une grande vertu, nommé Olopen, originaire du Tathsin, a apporté de loin les Écritures et des images, et est venu les offrir dans ma suprême cour. Si l'on examine avec soin le but et l'esprit de cette religion, on la trou-

vera remplie de mystères excellents, et adonnée à la paix et à la tranquillité. Si l'on considère attentivement le premier souverain qu'elle propose d'adorer et de révérer, c'est l'auteur de tout bien et l'instituteur de tout ce qui est nécessaire pour obtenir la félicité. Cette religion bannit entièrement de ses discours tout ennuyeux verbiage et toute affectation de grands mots. Sa doctrine admet toute imperfection, pour la conduire à la perfection; mais la perfection étant acquise, l'imperfection est oubliée, comme un pêcheur oublie sa nasse après avoir pris le poisson. Elle est profitable aux affaires et utile aux hommes. Il est expédient qu'elle fleurisse dans tout le monde. Que les officiers que ceci regarde, construisent sans différer un temple à la religion du royaume de Tathsin, dans le quartier de la ville Ynimfam, et qu'ils y établissent vingt-un bonzes (ou prêtres). »

Après avoir rapporté cet édit, l'inscription ajoute : « Quand la vertu de la vénérable dynastie Cheu eut péri, Laokium (ou Laotseu) passa dans l'Occident. Quand la sagesse de la grande dynastie des Tham a brillé, les mœurs admirables de la religion chrétienne sont venues dans l'Orient. Dans le Tathsin, il ne se commet, par coutume, ni assassinats, ni vols. Les hommes y vivent dans la joie et dans la paix. Il n'y a point d'autre loi que la loi admirable. On n'y crée roi que celui qui en a les vertus. Les limites du pays sont amples et vastes. Les choses qui regardent l'ornement, y abondent.

« Kootsoung, grand empereur (qui succéda à son père l'an 650), imita respectueusement ses aïeux. Il illustra, par une nouvelle augmentation de lumière, la religion du vénérable et vrai Dieu, et fit élever dans toutes les provinces des temples admirables ou chrétiens. De plus, à l'exemple de son père, il éleva Olopen en dignité et l'honora du titre de pontife de la religion gardienne du royaume. La religion se répandit dans les dix provinces, c'est-à-dire dans toutes les provinces de l'empire. La prospérité de l'État fleurit merveilleusement. Les temples remplirent toutes les villes, et les familles furent comblées d'une félicité admirable ou chrétienne. »

L'inscription rapporte ensuite que, vers l'an 698, la religion chrétienne fut étrangement calomniée dans une province par les sectateurs de Fo, autrement Boudda, et l'an 712, par les lettrés inférieurs; mais que Lohan, chef des prêtres chrétiens, et quatre de ses collègues, relevèrent la religion abattue. Enfin Hiventsoung, empereur d'une haute sagesse, ordonna à Nimhue et à quatre autres rois d'aller, en personne, visiter l'église des chrétiens et d'avoir soin qu'on y fît le service divin. Alors la religion, qui avait été opprimée quelque temps, fut redressée comme auparavant.

Telle est l'histoire de la religion chrétienne en Chine, jusqu'au



commencement du huitième siècle. Voici le sommaire que cette même inscription nous donne de cette religion même; sommaire composé par Kimtsim, prêtre de l'église chrétienne.

« Cette substance qui est perpétuellement vraie et seule; qui de toute éternité existe par elle-même, et n'a point de commencement; qui est incompréhensiblement intelligente, et exempte de toute erreur et de tout vice; qui subsiste éternellement par excellence; qui, par sa puissance ineffable, a créé et fait de rien toutes choses; qui, par la communication de sa gloire primordiale, confère l'excellence à tous les saints, n'est-ce pas la substance excellente de notre seule unité trine, le véritable Seigneur, sans commencement, Éloha? Par quatre bandes en forme de croix, il a affermi les quatre parties du monde, et, par là, le monde entier. Il a décomposé l'air primordial, et a engendré deux éléments. Le vide ténébreux a été changé, et le ciel et la terre ont paru à découvert. Le soleil et la lune ont fait leurs révolutions, et le jour et la nuit ont été faits. Comme un ouvrier, il a fait toutes choses; mais, quand il forma les premiers hommes, il les gratifia d'une concorde intérieure et intime, et les commit à la garde d'une mer de conversions, c'est-à-dire à tourner leur postérité à toute sorte de vertus. Leur nature parfaite et primitive était vide (de toute erreur et de tout vice) et non pleine (de soi-même ni enflée d'orgueil). Leur cœur simple et pur était originellement sans désirs et sans convoitise. Mais, après que Satan eut semé les mensonges, il souilla par sa malice leur pureté et leur innocence.

« Il introduisit comme véritable l'opinion qui identifie toutes choses et qui les ramène toutes à une seule. Il voulut qu'on tînt pour fausse la ressemblance cachée. De là trois cent soixante-cinq sectes, s'épaulant et s'enchaînant les unes les autres, commencèrent à se répandre. Toutes, à l'envi, tissèrent des filets de lois ou de religions pour surprendre les hommes. Les unes mirent les créatures à la place du souverain Dieu; les autres nièrent qu'il y eût quelque chose d'existant, et anéantirent même les deux matières. D'autres instituèrent toute sorte de sacrifices pour révoquer la félicité. D'autres firent parade du bien pour tromper les hommes. Ils tourmentèrent l'esprit de soins et d'inquiétudes. Ils tinrent toujours captives les affections qui se tournaient aux premiers biens. Toujours flottants, ils n'atteignirent rien. Le mal alla en empirant. Ils augmentèrent les ténèbres, ils perdirent la voie : longtemps égarés, ils ne revenaient point. Alors notre unité trine communiqua sa substance à l'admirable et honorable Messie.

« Or, le Messie cacha profondément sa véritable majesté : il se présenta aux hommes semblable à l'homme. Le ciel, joyeux de sa naissance, publia des concerts de félicitation. Une femme vierge enfanta

le Saint dans le Tathsin. Une constellation admirable annonça le Fortuné. La Perse, contemplant sa splendeur, vint payer le tribut. Le Messie a entièrement accompli les lois anciennes des vingt-quatre livres de l'Ancien Testament, écrits par les saints. Il a réglé par de grands avis les familles et les royaumes. Il a institué, suivant l'esprit pur de l'unité trine, une nouvelle religion qui ne se répand point en paroles. Il a réglé l'exercice de toutes les vertus sur la vraie foi. Il a donné à tout le monde les règles qu'il doit suivre. Il a affiné le monde corrompu et l'a purgé de toute écume. Il a ouvert la porte des trois principaux devoirs, et de tous les devoirs de la vie humaine, pour en laisser l'entrée aux hommes. Il a ouvert le chemin de la vie, et il a éteint la mort. Il a suspendu le soleil admirable de l'intelligence, pour briser la maison de ténèbres. Alors les mensonges des démons furent entièrement détruits. Il a mené, à force de rames, la barque de la miséricorde pour monter au palais de la lumière. Alors seulement le genre humain y fut transporté. Cette grande affaire étant achevée, il monta au ciel en plein midi. Il nous a laissé vingt-sept livres d'écritures de l'Évangile. Il a développé la force de sa grâce dans les conversions, afin d'encourager les hommes. Cette religion use du baptême de l'eau et de l'esprit, par lequel toute vanité est effacée, les cœurs sont purifiés et deviennent nets de tous vices et blanchis de vertus. Le sceau est une croix, afin de lier ensemble tous les hommes de la terre, et les unir entre eux sans aucun empêchement. Frappant sur un bois (pour appeler à l'église), elle fait retentir une voix de charité et de bonté. Elle adore Dieu, la face tournée vers l'orient, pour envisager le chemin de la vie et de la gloire. Ses prêtres conservent des cheveux autour de la tête, pour donner à connaître qu'ils s'emploient aux devoirs extérieurs ; mais ils en rasent le sommet, pour reconnaître eux-mêmes qu'ils doivent retrancher toute mauvaise affection. Elle n'entretient point d'esclaves ; elle s'égale en honneur et en bassesse aux hommes. Elle n'accumule ni biens ni richesses ; elle nous les abandonne. Le jeûne est parfait, lorsqu'il soumet l'esprit ; sa vertu principale consiste en ce qu'il apporte le repos et la vigilance. Ils adorent sept fois par jour, et récitent dévotement des prières, qui sont d'un grand secours aux vivants et aux morts. Chaque septième jour ils offrent une seule fois (le sacrifice), et s'étant ainsi purifié le cœur, ils retournent à la simplicité première. On ne peut donner de nom à la véritable et éternelle sagesse, à cause de son excellence. Cependant, eu égard à son mérite et à son usage merveilleusement éclatant, on la nomme, par force, la religion admirable. Certes, la véritable sagesse ne s'étend pas bien loin, sans le secours du saint, et le saint, sans la véritable sagesse, n'est pas grand.

Mais, quand la véritable doctrine et le saint s'unissent ensemble, toute la terre brille d'un très-grand éclat [1]. »

Tel est l'abrégé de la doctrine chrétienne, que contient l'inscription de Siganfou. C'est, sans doute, une chose curieuse de voir la pierre, le marbre, sortir de terre à la Chine, pour rendre témoignage à l'antique foi du catholique, à sa croyance de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la grâce, du péché originel, du baptême, du sacrifice de la messe, de la prière pour les morts; enfin, jusqu'à la tonsure de ses prêtres.

L'an 643, un officier impérial nommé Maurice, le même qui, par les ordres d'Isaac, exarque de Ravenne, avait pillé le palais pontifical de Latran, prit le titre d'empereur en Italie. Mais son complot ne réussit pas. Ayant été pris, Isaac lui fit couper la tête, et mourut lui-même peu après. Vers l'an 647, le patrice Grégoire, gouverneur impérial d'Afrique, s'était pareillement déclaré empereur. Les Mahométans, déjà maîtres de l'Égypte et de la Libye, entrèrent en Afrique jusqu'à Suffétula, dans la Byzacène. Grégoire, qui leur livra plusieurs batailles, fut enfin défait et tué. Les Sarrasins cessèrent pendant quelques années de pousser leurs conquêtes plus loin dans cette partie du monde. D'un autre côté, ils envahirent et pillèrent l'Arménie, que l'hérésie d'Eutychès avait infectée et qu'elle détachait de plus en plus de l'Église universelle. Ils ravagèrent l'île de Chypre et ruinèrent son antique capitale, Salamine. Ils saccagèrent l'île d'Arad, en brûlèrent la ville, et firent de tout un désert. C'était en 648. L'an 651, ils subjuguèrent la Nubie, ravagèrent de nouveau l'Arménie, envahirent les îles de Cos, de Crète, de Rhodes, firent des courses jusque dans la Sicile, emmenant de partout une multitude innombrable de dépouilles et de captifs.

Et pendant ce temps, que faisait donc l'empereur de Constantinople? Pendant ce temps, l'empereur de Constantinople, au lieu de faire la guerre à l'empire antichrétien de Mahomet, la faisait à l'Église et au Pape, qui soutenait la foi orthodoxe avec une vigilance et une fermeté d'apôtre.

Le monothélite Pyrrhus, patriarche de Constantinople, se voyant lui-même en péril par la chute de l'impératrice Martine et de l'empereur Héracléonas, en 641, entra de nuit dans l'église et déposa son pallium sur l'autel, en disant : Je renonce à un peuple indocile, sans renoncer au sacerdoce. Puis, s'étant caché quelques jours, il

[1] *Annales de Philosophie chrétienne*, t. 12. — *V.* sur l'inscription de Si-ngan-fou le curieux travail de M. l'abbé Huc, dans son ouvrage intitulé : *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, t. 1, p. 48, 94. A. M.

passa secrètement à Chalcédoine et de là en Afrique. A sa place, on fit patriarche de Constantinople, l'économe de la grande église, le prêtre Paul, infecté de la même hérésie. Ordonné au mois d'octobre de la même année 641, il tint le siége treize ans. Un de ses premiers soins fut d'envoyer ses lettres synodales au Pape. Elles arrivèrent à Rome sous le pape Théodore, qui succéda, le 24 novembre 642, au pape Jean IV, mort le 12 octobre de la même année. Théodore était Grec de nation, natif de Jérusalem et fils d'un évêque de même nom. Il tint le Saint-Siége six ans cinq mois et dix-huit jours. Il était très-doux, très-charitable et très-libéral envers les pauvres.

Le pape Théodore ayant reçu les lettres synodales du nouveau patriarche de Constantinople et des évêques qui l'avaient ordonné, écrivit à Paul que ses lettres l'avaient placé entre l'espérance et la crainte. D'un côté, elles nous font connaître que votre foi est pure et conforme à la nôtre. Mais cela étant, comme les attentats de Pyrrhus contre notre foi ont été anéantis, tant par le décret du Siége apostolique, rendu par notre prédécesseur, que par l'ordre du prince notre fils, d'où vient que vous n'avez point ôté des lieux publics l'écrit qui y était affiché, et qui a été cassé depuis longtemps? écrit qui a si fort scandalisé les églises de Dieu. Si vous l'approuvez, ce qu'à Dieu ne plaise, pourquoi ne nous l'avez-vous pas déclaré par vos lettres synodales? Car, si la foi confirmée par tant de conciles est corrigée par Pyrrhus, c'est en vain que les Pères l'ont examinée avec tant de soin, et les morts ont été frustrés de la béatitude qu'ils espéraient. On voit dans ces paroles qu'il est question de l'*Ecthèse* d'Héraclius, révoquée par son fils Constantin. Le Pape continue.

Au reste, nous sommes étonné que les évêques qui vous ont consacré, aient donné à Pyrrhus le titre de très-saint, déclarant qu'il avait renoncé à l'église de Constantinople, à cause du trouble et de la haine populaire. Ce qui nous faisait douter si nous ne devions point différer de recevoir vos lettres, jusqu'à ce que Pyrrhus fût déposé. Car le tumulte et la haine du peuple n'ôtent point l'épiscopat. Tant que Pyrrhus est vivant et n'est point condamné, on doit craindre un schisme, et pour affermir votre ordination, il faut assembler contre lui un concile des évêques les plus proches. Nous avons donné nos ordres pour cet effet à l'archidiacre Séricus et à Martin, diacre et apocrisiaire, que nous avons délégués pour tenir notre place et examiner canoniquement avec vous la cause de Pyrrhus; car sa présence n'est pas nécessaire, puisqu'on a ses écrits et que ses excès sont notoires. Premièrement, il a donné de grandes louanges à Héraclius, qui a condamné la foi des Pères; il a approuvé par sa souscription la lettre sophistique, qui contient un prétendu symbole (c'est l'*Ecthèse*); il

l'a fait souscrire séparément chez lui par quelques évêques qu'il a surpris ; il l'a fait insolemment afficher en public, et n'a tenu compte de l'admonition de notre prédécesseur pour réparer ce scandale. Tout cela étant examiné dans votre concile, vous devez le dépouiller du sacerdoce, non-seulement pour la conservation de la foi, mais pour la sûreté de votre ordination. Que si les partisans de Pyrrhus apportent du retardement à cette affaire et veulent exciter un schisme, on peut rendre vains leurs artifices, en obtenant un ordre de l'empereur, pour envoyer Pyrrhus à Rome, comme nous l'en avons déjà prié, afin qu'il y soit jugé par notre concile.

Le Pape écrivit en substance les mêmes choses aux évêques qui avaient ordonné Paul, et envoya à Constantinople un décret, pour être affiché publiquement, par lequel il rejette toutes les nouveautés que Pyrrhus avait avancées contre la foi, et anathématise l'écrit affiché en public, c'est-à-dire l'*Ecthèse*, que, cependant, il évite de nommer [1]. Le diacre Martin, son apocrisiaire à Constantinople, est le même qui fut depuis le pape saint Martin.

Le patriarche Paul ne profita guère de ces avis. Sergius, métropolitain de l'île de Chypre, en porta des plaintes. Voici en quels termes ce métropolitain grec parlait au pape Théodore vers le milieu du septième siècle : « A mon très-saint et bienheureux seigneur, que Dieu même a rendu ferme, au Père des pères, l'archevêque et Pape universel, le seigneur Théodore, Sergius, le dernier des évêques, salut dans le Seigneur. Une base immuable et affermie de Dieu même, une colonne que le Christ, notre Dieu, lui-même a dressée avec une inscription lumineuse de la foi, c'est votre chaire apostolique, ô chef sacré ! Car, ainsi que l'affirme la parole divine, c'est vous, Pierre ; c'est sur votre fondement qu'ont été affermies les colonnes de l'Église. C'est à vous qu'il a commis les clefs du royaume des cieux ; à vous qu'il a donné la puissance de lier et de délier, et ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre. C'est vous le destructeur des profanes hérésies, comme étant le prince et le docteur de la foi orthodoxe et immaculée. Ne négligez donc point, ô père des pères ! la tempête qu'éprouve la foi de la part de quelques hérétiques ; dissipez leurs ténèbres par la lumière de votre science divine. » Après cet exorde, il proteste qu'il confesse et prêche, comme toujours, avec le pape saint Léon, que chaque nature opère avec la communion de l'autre. Si les opposants veulent détruire les écrits qu'ils ont affichés dans la capitale contre cette doctrine, à la bonne heure ; sinon, suivant l'exemple du Pape, il les anathématise de vive voix et par écrit. Jusqu'ici nous

[1] Labbe, t. 5, p. 1777-1782.

avons usé de ménagement et gardé le silence, espérant toujours qu'ils reviendraient à de meilleurs sentiments. Mais nous voulons, de tout notre pouvoir, suivre les traces d'Arcade, notre saint oncle, en nous conformant à la doctrine orthodoxe de Votre Sainteté. Ce sont les sentiments de toute notre province [1].

Étienne, évêque de Dore et premier suffragant de Jérusalem, qui avait été envoyé à Rome par saint Sophrone, se plaignit aussi au pape Théodore, du désordre que causait en Palestine le parti de Paul de Constantinople. Car, disait-il, Sergius, évêque de Joppé, après la retraite des Perses, s'est emparé du vicariat de Jérusalem, sans aucune forme ecclésiastique, mais uniquement par la puissance séculière, et il a ordonné contre les canons quelques évêques de la dépendance de Jérusalem, avant d'avoir été lui-même confirmé. Ceux-ci, connaissant bien l'invalidité de leur ordination, se sont attachés à Paul de Constantinople et ont approuvé, par écrit, la nouvelle doctrine qu'il soutient, afin d'être irrégulièrement confirmés par lui : ce qui est impossible. Sur cette remontrance d'Étienne de Dore, le Pape le fit lui-même son vicaire en Palestine et lui en donna ses lettres, portant pouvoir de régler les affaires ecclésiastiques et de déposer les évêques que Sergius de Joppé avait irrégulièrement ordonnés, s'ils ne se corrigeaient. Étienne exécuta sa commission et ne reçut que ceux qui renonçaient à l'erreur. Mais des gens malintentionnés lui cachèrent le pouvoir que le Pape lui donnait de faire élire des évêques à la place de ceux qu'il avait déposés. En sorte que plusieurs églises demeurèrent vacantes [2].

Les évêques d'Afrique se déclarèrent également contre les monothélites, et ils en condamnèrent l'erreur dans quatre conciles qu'ils assemblèrent l'an 646, en Numidie, en Mauritanie, dans la Byzacène et dans la province proconsulaire. Les trois primats, Colomb de Numidie, Réparat de Mauritanie et Étienne de Byzacène, écrivirent conjointement, au nom de tous les évêques de leurs provinces, une lettre synodale au pape Théodore, conçue en ces termes :

« Au bienheureux seigneur, élevé sur le sommet apostolique, au Père des pères, le très-saint pape Théodore, Pontife suprême de tous les pontifes : Colomb, évêque du premier siége du concile de Numidie, Étienne, évêque du premier siége du concile de la Byzacène, Réparat, évêque du premier siége du concile de Mauritanie, et tous les évêques des trois susdits conciles d'Afrique. Personne ne peut mettre en doute que le Siége apostolique ne soit une source grande

[1] Labbe, t. 6, 121-126. *Conc. lat.*, *act.* 2. — [2] *Ibid.*, p. 109, B; p. 21, C, p. 35, B.

et inépuisable, d'où coulent de nombreux ruisseaux qui arrosent abondamment tout l'univers chrétien. Aussi, en l'honneur de saint Pierre, les Pères ont-ils décrété que toutes les questions religieuses fussent portées, avant tout, à l'examen de la Chaire apostolique, dont l'ancienne coutume est de condamner ce qui est mal, comme d'approuver ce qui est louable. Car il a été établi par les règles anciennes, que quelque affaire qui se présente, fût-ce dans les provinces les plus éloignées, on ne la traite ni ne la reçoive avant qu'elle ait été portée à la connaissance de votre Siége suprême, afin que son autorité affermisse la sentence à intervenir, et que toutes les églises puisent de là, comme de leur source natale, les mystères du salut, pour les conserver dans leur pureté parmi toutes les régions du monde. » Si Fleury avait jugé à propos de citer ces paroles et de se les rappeler toujours, il aurait pu, et dans son Histoire et dans ses discours en particulier, s'épargner bien des réflexions et des lamentations inutiles sur l'extension de la puissance papale et la concentration des affaires ecclésiastiques à Rome pendant le moyen âge. Il aurait pu judicieusement remarquer que tout cela datait de bien plus haut.

Les évêques se plaignent ensuite de la nouveauté qui a paru à Constantinople, c'est-à-dire de la publication de l'*Ecthèse*. Nous pensions, ajoutent-ils, que vous l'aviez abolie ; mais nous avons connu qu'on la soutenait opiniâtrément, en lisant la requête que vous a présentée notre frère Pyrrhus. C'est pourquoi nous avons écrit à Paul, qui occupe maintenant le siége de Constantinople, le priant instamment de rejeter cette nouveauté. Et parce que quelques malicieux ont voulu rendre suspecte à Constantinople notre province d'Afrique, nous vous envoyons notre lettre à Paul, et nous vous prions de l'envoyer par vos légats, afin que nous puissions voir s'il reviendra à la foi orthodoxe. Que s'il use de dissimulation, ce sera à votre Siége apostolique de le retrancher d'autorité du corps de l'Église. Au reste, nous sommes obligés de vous représenter, qu'après avoir assemblé nos conciles en chaque province, nous voulions vous envoyer une pleine députation d'évêques ; mais il est arrivé des accidents qui nous en ont empêchés, et nous avons été contraints de vous envoyer cette lettre générale, vous priant d'excuser ce que nous faisons par nécessité. Ces accidents dont parlent les évêques d'Afrique, sont apparemment la révolte et l'usurpation du patrice Grégoire[1].

Dans la province proconsulaire, Victor, ayant été ordonné évêque

[1] Labbe, t. 6, p. 128-129.

de Carthage, le 16 de juillet de la même année 646, en donna aussitôt avis au pape Théodore, par sa lettre synodique, dont il chargea un évêque, un diacre et un notaire. Il s'y déclare, comme les autres, contre les monothélites; il prie le Pape de remédier à ces maux, protestant d'être toujours uni à lui. Il ajoute : Nous aurions pu écrire la même chose à notre frère Paul de Constantinople, si nous ne savions que des gens malintentionnés ont calomnié notre province d'Afrique. Nous vous prions d'envoyer à Paul, par vos légats, ce que les évêques de notre province lui ont écrit [1].

Dans leur lettre à Paul, les évêques de la province proconsulaire condamnent, en général, toutes les nouveautés qu'on affichait à Constantinople, et font une profession de foi abrégée sur la Trinité et l'Incarnation, qu'ils concluent ainsi : Nous confessons donc que Notre-Seigneur Jésus-Christ est en même temps Dieu et homme ; qu'étant Dieu parfait, il a la nature, la volonté et l'opération divines; qu'étant aussi homme, il a la nature, la volonté et l'opération humaines dans sa plénitude ; qu'enfin il est en lui deux natures et deux volontés naturelles, comme l'Église catholique l'enseigne et l'a toujours enseigné. Pour prouver cette doctrine, ils ajoutent plusieurs passages de saint Ambroise et de saint Augustin. Cette lettre est souscrite par soixante-huit évêques, entre lesquels on ne voit point l'évêque de Carthage [2]. Ce qui fait croire que le siége était encore vacant, et que Victor n'était pas encore ordonné. Nous n'avons point la lettre que les évêques des trois autres provinces écrivirent au patriarche de Constantinople; mais nous avons celle que les évêques de la Byzacène adressèrent à l'empereur, par laquelle il est prié de contraindre Paul à se conformer à la foi de toute l'Église. Cette lettre est souscrite par le primat Étienne et quarante-deux autres évêques [3].

Un illustre défenseur de la foi orthodoxe contre l'hérésie de ce temps, fut le saint abbé Maxime. Il naquit à Constantinople, vers l'an 580, d'une ancienne noblesse, et ses parents avaient peu de personnes au-dessus d'eux. Ils le firent baptiser dès l'enfance, et l'élevèrent si bien, qu'il devint un des plus savants hommes de son siècle. Sa capacité était d'autant plus remarquable, qu'il la couvrait d'une grande modestie. L'empereur Héraclius l'engagea, malgré lui, à son service, et le fit le premier de ses secrétaires. Mais l'amour de la retraite et aussi les commencements de la nouvelle hérésie l'obligèrent à quitter la cour et à se renfermer dans le monastère de Chrysopolis, près de Chalcédoine. Après y avoir pratiqué exactement

[1] Labbe, t. 6, p. 152. — [2] *Ibid.*, p. 137. — [3] *Ibid.*, p. 138.

les observances régulières, il en fut élu abbé. La crainte des Barbares, c'est-à-dire des Perses et des Arabes, qui tenaient l'Orient en des alarmes continuelles, le fit passer en Occident, et il s'arrêta en Afrique.

Il écrivit un grand nombre de lettres, d'opuscules et de traités sur les principaux articles de la foi et de la piété chrétiennes; cinq dialogues, longtemps attribués à saint Athanase : les deux premiers, entre un orthodoxe et un anoméen, sur la divinité consubstantielle du Fils; le troisième, entre un orthodoxe et un macédonien, sur la divinité du Saint-Esprit; le quatrième et le cinquième, entre un orthodoxe et un apollinariste, sur ce que le Fils de Dieu s'est réellement fait homme, en prenant une âme raisonnable et un corps humain comme les nôtres.

Quant à la morale et à la piété chrétiennes, voici comment il en expose le fond mystérieux, dans une lettre au prêtre Thalassius, supérieur de moines. Il y a trois choses qui attirent l'homme, ou plutôt vers lesquelles il se porte librement : Dieu, la nature, le monde. Chacune, en l'attirant, le détache des deux autres, le transforme en soi et le fait devenir, par inclination, ce qu'elle-même est par nature. Si c'est Dieu qui le mène, il le fait devenir dieu par participation, lui accorde par sa grâce une déification surnaturelle, et le détache ainsi parfaitement de la nature et du monde. Si c'est la nature qui le conduit, il ne montre que l'homme de la nature, un certain milieu entre Dieu et le monde, qui ne participe volontairement ni de l'un ni de l'autre. Si c'est le monde qui l'entraîne, il en fait une brute, c'est-à-dire de la chair seule, lui inspirant des convoitises qui l'éloignent de la nature et de Dieu, et lui apprennent à faire des choses contre nature. Les deux extrêmes, savoir Dieu et le monde, détachent donc l'un de l'autre, comme aussi du milieu ou de la nature. Si le milieu ou la nature seule l'emporte, elle éloigne l'homme également des deux extrêmes, ne lui permettant ni de s'élever jusqu'à Dieu, ni de se ravaler jusqu'au monde. Dès que l'homme s'attache volontairement à une de ces trois choses, son action change aussitôt avec lui, et lui-même s'appelle différemment, ou charnel, ou animal, ou spirituel. Le caractère distinctif de l'homme charnel, est de ne savoir faire que le mal; de l'homme animal, de ne vouloir ni faire de mal ni en souffrir; de l'homme spirituel, de ne vouloir faire que le bien et de souffrir courageusement pour la vertu toutes sortes de maux. C'est à quoi saint Maxime engage l'hégumène Thalassius [1].

[1] *Opera S. Maximi*, edit. Combef., in-fol., t. 2, p. 251.

Tous ses ouvrages de piété et de morale ont pour but d'élever ainsi l'homme de la vie charnelle et brutale à la vie humainement raisonnable, et de la vie purement humaine à la vie surnaturelle et divine. Tels sont les soixante-onze chapitres ou extraits dans lesquels, sur divers sujets de théologie, de philosophie, de morale, de littérature, il réunit les sentences les plus remarquables de l'Écriture sainte, des Pères de l'Église, et même des personnages les plus illustres de la gentilité. La sagesse païenne y sert comme d'introduction à la sagesse chrétienne [1].

Dans sa *Mystagogie* ou explication symbolique des cérémonies de la messe, telle qu'on la célèbre encore chez les Grecs, il s'élève continuellement de la cérémonie extérieure à la signification mystérieuse et spirituelle. D'abord l'Église elle-même est une image de Dieu. De même que Dieu renferme suréminemment en soi toutes les créatures, qu'il leur a donné l'être à toutes, qu'il les embrasse toutes dans sa providence, et que, par sa puissance, il les ramène toutes à l'unité, sans détruire aucunement leur distinction ; de même l'Église de Dieu renferme dans son sein une multitude innombrable de fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute langue, à qui elle a donné naissance, à qui elle conserve la vie, et qu'elle ramène sans cesse à l'unité de la foi et de l'amour en Jésus-Christ, sans jamais détruire leurs différences personnelles. L'Église matérielle est une image de l'univers. L'univers a deux parties : le monde des corps, et le monde des intelligences, qui est comme le sanctuaire. Une église a deux parties : la nef, où se tient la foule du peuple, et le sanctuaire, où sont les ministres choisis d'entre les plus spirituels, et qui doivent l'être. L'univers visible est à lui seul comme une église, où la terre est comme la nef, et le ciel le sanctuaire. Il en est de même de l'homme : le corps est le temple, l'âme le sanctuaire, l'esprit l'autel du sacrifice. L'Église est l'homme spirituel, et l'homme une église mystique. On en peut dire autant de l'Écriture sainte : l'Ancien Testament est le corps, le Nouveau l'âme ; ou bien, le corps c'est la lettre, l'âme c'est le sens. Le Pontife, qui entre par la nef dans le sanctuaire pour s'asseoir sur le trône, est l'image de Jésus-Christ, Pontife éternel, qui entre dans ce monde, se charge de tous ses crimes, les expie par son sacrifice, et ensuite remonte au ciel et s'assied sur le trône de sa gloire [2].

C'est avec cette intelligence profonde de la foi et de la piété chrétiennes, que saint Maxime spiritualise toutes les cérémonies de la messe. C'est pour la même cause, qu'il écrivit des commentaires sur

[1] *Opera S. Maximi, edit. Combef., in-fol.*, t. 2, p. 528. — [2] *Ibid.*, p. 489.

les œuvres de saint Denys l'Aréopagite, que nous croyons, comme lui, être réellement du saint évêque d'Athènes. De nos jours, et depuis plusieurs siècles, par la faute de ceux qui devaient les instruire, beaucoup de chrétiens ont perdu le sens de cette antique spiritualité. Docteurs et disciples ne voient souvent dans les églises que des murailles, ou tout au plus un ordre d'architecture. Un sens plus élevé leur paraît pour le moins étrange. Ils oublient que nos églises, avec leur nef et leur sanctuaire, sont bâties sur le modèle du tabernacle de Moïse, qui avait sa nef et son sanctuaire. Ils oublient que ce tabernacle fut dressé sur le modèle que Dieu lui-même fit voir à Moïse : Fais le tout, suivant le modèle qui t'a été montré sur la montagne, et qu'ainsi le modèle primitif de nos églises est dans le ciel et de Dieu. Ils oublient que, longtemps avant saint Maxime et même avant saint Denys de l'Aréopage, saint Paul, dans son épître aux Hébreux, emploie tout un chapitre pour expliquer le mystère de ces deux parties du tabernacle, et, par là même, de nos églises, et qu'il fait un grand reproche aux fidèles de Palestine, de n'être pas plus avancés dans l'intelligence spirituelle de ces choses [1].

Les nombreux opuscules de saint Maxime ont pour but de réfuter l'hérésie du monothélisme. Il y traite à fond la question des deux natures, des deux volontés, des deux opérations, définissant exactement les termes, distinguant les divers sens des mots, à peu près synonymes, et répondant aux plus subtiles objections des adversaires. Plusieurs de ces opuscules ou lettres sont adressés à Marin, prêtre de l'île de Chypre; quelques-uns, à un chambellan de l'empereur, nommé Jean. Il écrivit, entre autres, à Étienne, évêque de Dore, premier suffragant de Jérusalem, une réfutation dogmatique de l'*Ecthèse* d'Héraclius, où il fait voir qu'elle est contraire à l'Écriture et aux Pères, tandis qu'elle s'accorde et avec les hérétiques qui confondent les deux natures en Jésus-Christ, et avec ceux qui le divisent en deux personnes [2].

Dans une lettre au prêtre Marin, où il fait voir que les Pères reconnaissent en Jésus-Christ deux volontés, saint Maxime dit : Je suis même persuadé que le pape Honorius, en parlant dans sa lettre à Sergius d'une volonté, n'a pas nié les deux volontés naturelles, mais qu'au contraire, il les a établies. Car il a seulement nié la volonté charnelle et vicieuse. La raison qu'il en donne le prouve, savoir : que la Divinité a pris notre nature, et non pas notre péché. Saint Maxime cite à l'appui, un passage où saint Athanase parle d'une seule volonté d'une manière bien plus formelle, mis dans le même sens.

[1] Hebr., 9 et 15. — [2] T. 2, p. 81.

Que tel fût le sens d'Honorius, son secrétaire encore vivant l'attestait. L'abbé Anastase étant allé à Rome, et s'informant pourquoi et comment il se trouvait dans la lettre à Sergius, l'expression d'une volonté, les principaux personnages le déploraient et l'excusaient; mais le saint abbé Jean, qui avait dicté la lettre en latin, assura qu'il n'avait aucunement fait mention d'une volonté numériquement une, quoique la chose y ait été interpolée par ceux qui ont rendu la lettre en grec, et qu'enfin on n'avait aucunement pensé exclure la volonté naturelle du Sauveur, en tant qu'homme, mais seulement la volonté vicieuse qui est en nous. Sur quoi saint Maxime admire l'audace et la fourberie des sectaires [1]. Ces faits sont d'une haute importance pour juger équitablement le pape Honorius.

La science et les vertus de saint Maxime lui donnèrent une si grande autorité, qu'un personnage du rang des illustres, nommé Pierre, crut devoir lui écrire, pour lui recommander le patriarche Pyrrhus, quand il se fut sauvé de Constantinople. Maxime répondit qu'il avait été sur le point de venir lui-même, pour lui montrer que Pyrrhus et ses partisans joignaient l'impiété à l'ignorance; mais il avait craint d'agir contre les canons, en faisant cette démarche sans la volonté des hommes apostoliques du très-Saint-Siége, qui dirigent, suivant la loi de Dieu, toute la plénitude de l'Église catholique. L'*Ecthèse* d'Héraclius est pire que tout ce qui l'a précédée; Sergius l'a conçue, Pyrrhus l'a enfantée, les autres l'élèvent. Ils osent répandre que le divin Sophrone pensait comme eux, lui qui a prêché avec tant d'exactitude les dogmes de l'Église. Ils ont mis l'*Ecthèse* sous le nom de l'empereur, comme, depuis, il le déclara lui-même. Pour la soutenir, ils ont composé des pièces, tenu des assemblées illégitimes d'évêques, venus non pas de gré, mais de force; d'évêques fuyant le glaive des Barbares. Ils ont envoyé de côté et d'autre des ordres et des menaces contre les pieux fidèles. On doit rire, ajoute-t-il, ou, pour mieux dire, on doit pleurer à la vue de ces malheureux, qui osent citer de prétendues décisions du Siége apostolique, favorables à l'impie *Ecthèse*, essayer de placer dans leurs rangs le grand Honorius, et se parer, aux yeux du monde, de l'autorité d'un homme éminent dans la cause de la religion. Qui donc a pu inspirer tant d'audace à ces faussaires? Est-ce l'illustre Sophrone? Quel homme pieux et orthodoxe, quel évêque, quelle église ne les a pas conjurés d'abandonner l'hérésie? mais, surtout, que n'a pas fait le divin Honorius? ensuite son successeur, le vieillard Séverin, et après lui le vénérable Jean? Que n'a pas fait le bienheureux Pape qui pré-

[1] *Op. S. Maxim.*, t. 2, p. 129. Labbe, t. 5, p. 1763.

side à cette heure? Et l'Orient tout entier, et l'Occident ont-ils épargné les larmes et les prières, soit pour fléchir Dieu, soit pour les fléchir eux-mêmes?

Saint Maxime conclut sa lettre par ces réflexions: Si la Chaire romaine n'ignore pas que Pyrrhus est à rejeter, qu'il a de mauvais sentiments et une mauvaise croyance, il est évident que quiconque anathématise ceux qui ont rejeté Pyrrhus, anathématise la Chaire romaine, c'est-à-dire l'Église catholique. J'omets de dire qu'il s'anathématise lui-même, si toutefois il est en communion avec le Siége de Rome et avec l'Église catholique de Dieu. Je vous prie donc, Seigneur, de défendre à tout le monde d'appeler Pyrrhus très-saint; car la sainte règle ne le permet pas. Il est déchu de toute sainteté, celui qui est sorti volontairement de l'Église catholique. On ne doit louer d'aucune manière celui qui est condamné et rejeté par le Siége apostolique de Rome, jusqu'à ce qu'il en soit reçu par une conversion sincère et par une confession orthodoxe de la foi. Si donc il ne veut ni être hérétique ni être appelé tel, qu'il satisfasse non à celui-ci ou à celui-là, ce serait superflu et déraisonnable. Il en est un qui une fois scandalisé, tous l'ont été, et qui une fois satisfait, tous le seront indubitablement. Qu'il s'empresse donc de satisfaire à tous, en satisfaisant au Siége de Rome. Ce Siége satisfait, tout le monde l'appellera pieux et orthodoxe. Vouloir persuader et surprendre mes pareils, c'est perdre son temps, s'il ne satisfait et n'implore le bienheureux Pape de la très-sainte Église de Rome, c'est-à-dire le Siége apostolique, qui a reçu du Verbe incarné et de tous les saints conciles, suivant les sacrés canons, l'empire absolu (*in omnibus et per omnia imperium*) de toutes les églises de l'univers, ainsi que l'autorité et le pouvoir de lier et de délier. Car, avec lui, le Verbe qui commande aux vertus célestes, lie et délie dans le ciel. Si donc il croit devoir satisfaire les autres, et n'implore pas le bienheureux Pape de Rome, il agit comme un individu accusé d'homicide ou d'un autre crime, qui s'efforcerait de prouver son innocence, non pas à celui qui a reçu le pouvoir légitime de juger, mais à des particuliers qui n'ont aucun pouvoir de l'absoudre [1].

Telles sont les paroles de saint Maxime; paroles d'autant plus remarquables, qu'elles sont d'un saint, et d'un saint de Constantinople. Fleury, qui ne pouvait les ignorer, aurait bien pu en dire un mot.

Saint Maxime eut bientôt une occasion solennelle de déployer la merveilleuse connaissance qu'il avait des dogmes chrétiens. Le pa-

[1] *Op. S. Maxim*, t. 2, p. 74-76. Labbe, t. 5, p. 1765-1768.

triarche Pyrrhus, sorti de Constantinople, étant venu en Afrique, le patrice Grégoire, gouverneur de la province, les engagea tous deux à une conférence publique. Elle se tint au mois de juillet 645, en présence du gouverneur, des évêques et de plusieurs personnes considérables. Pyrrhus commença en ces termes : Quel mal vous avons-nous fait, seigneur abbé Maxime, mon prédécesseur et moi, pour nous décrier partout, en nous rendant suspects d'hérésie ? Et qui vous a plus honoré et plus respecté que nous, même sans vous connaître de visage ? Maxime répondit : Puisque Dieu nous entend, j'avoue, pour me servir de vos paroles, que personne ne m'a plus honoré ni plus respecté que vous ; mais, voyant à cette heure que vous avez rejeté la foi chrétienne, il m'a paru terrible de préférer vos bonnes grâces à la vérité. Et en quoi, dit Pyrrhus, avons-nous rejeté la foi chrétienne ? C'est, dit saint Maxime, que vous croyez une seule volonté de la divinité du Christ et de son humanité, et, non contents de la croire, vous l'avez proposée publiquement par une nouvelle *Ecthèse*, au préjudice de toute l'Église. Pyrrhus reprit : Quoi donc ! en croyant une volonté, trouvez-vous qu'on s'écarte de la doctrine des chrétiens ? Sans doute, dit saint Maxime ; car y a-t-il une plus grande impiété que de dire : C'est par une seule et même volonté que le même, avant l'incarnation, a tout fait de rien, le conserve et le gouverne, et qu'après l'incarnation, il a désiré de boire et de manger, de passer d'un lieu à un autre, et de faire toutes les autres actions innocentes qui prouvaient la réalité de son incarnation.

Pyrrhus demanda : Le Christ est-il un, ou non ? Un, sans doute, répondit saint Maxime. Si donc il est un, ajouta Pyrrhus, il voulait comme une seule personne, et par conséquent il n'avait qu'une seule volonté. Saint Maxime répondit : Quand on avance une proposition sans en distinguer le sens, on ne fait que confondre et embrouiller la question : ce qui est indigne d'un homme instruit. Dites-moi donc, le Christ, qui est un, est-il seulement Dieu ou seulement homme, ou Dieu et homme tout ensemble ? Assurément, dit Pyrrhus, il est Dieu et homme. Saint Maxime ajouta : Étant donc par nature Dieu et homme, voulait-il comme Dieu et comme homme, ou seulement comme Christ ? S'il voulait comme Dieu et comme homme, il est clair qu'il voulait en deux manières et non pas en une seule, quoiqu'il ne fût qu'un ; car, si le Christ est autre chose que les deux natures dont il est composé, il est évident qu'il voulait et qu'il opérait conformément à ses natures, puisque aucune n'était sans volonté ou sans opération. Or, si le Christ voulait et opérait conformément à ses natures, comme elles sont deux, il faut absolument qu'il ait

aussi deux volontés naturelles et autant d'opérations essentielles; car, comme le nombre de ses natures, bien entendu, ne le divise point, ainsi le nombre des volontés et des opérations qui conviennent essentiellement à ses natures, n'induit point de division, mais ait voir seulement qu'elles subsistent en leur entier, même étant unies.

Pyrrhus dit : Il est impossible qu'il n'y ait autant de personnes qui veulent que de volontés. Saint Maxime dit : Vous avez mis cette absurdité dans vos écrits, et vous l'avez fait dire à Héraclius. Mais si l'on accorde qu'il y a autant de personnes qui veulent que de volontés, réciproquement il y aura autant de volontés que de personnes. Ainsi, selon vous, il n'y aura en Dieu qu'une personne, suivant Sabellius, puisqu'il n'y a qu'une volonté; ou bien, puisqu'il y a trois personnes, il y aura trois volontés, et par conséquent trois natures, suivant Arius, puisque, selon les règles des Pères, la différence de volontés emporte aussi la différence des natures. Pyrrhus ajouta : Il est impossible que deux volontés subsistent ensemble en une même personne sans contrariété. Saint Maxime répondit : Elles peuvent donc y être avec contrariété, et nous sommes d'accord sur le nombre des volontés. Il reste à chercher quelle est la cause du combat. Direz-vous que c'est la volonté ou le péché ? Mais nous ne connaissons point d'autre auteur de la volonté naturelle que Dieu ; il sera donc, selon vous, l'auteur de ce combat. Si vous dites que c'est le péché, le Christ n'en a point fait. Il n'a donc eu aucune contrariété en ses volontés naturelles ; car, ôtant la cause, on ôte l'effet.

Pyrrhus dit : Puisque la volonté appartient à la nature, et que les Pères les plus célèbres ont dit que les saints n'ont d'autre volonté que Dieu, ils n'auront donc point non plus d'autre nature. J'ai déjà dit, reprit saint Maxime, que, quand on cherche la vérité, il faut distinguer les significations des mots, afin d'éviter les équivoques. Je vous demande, à mon tour : Quand les Pères ont dit que les saints avaient la même volonté que Dieu, avaient-ils en vue la volonté substantielle et toute-puissante de Dieu, ou l'objet de sa volonté ? Car il y a grande différence : l'une est au dedans, l'autre au dehors. S'ils ont eu égard à la volonté substantielle, ils auront fait les saints de même nature que Dieu et créateurs comme lui, et se seront contredits eux-mêmes, puisqu'ils ont dit que les choses de diverse nature ne peuvent avoir une volonté commune ; mais, s'ils ont parlé de l'objet de la volonté, ils l'ont nommé volonté improprement, comme on donne à l'effet le nom de sa cause.

Après que saint Maxime eut réfuté ces objections et d'autres avec cette admirable justesse, Pyrrhus reprit : Laissons ces subtilités que

le commun n'entend point, et disons que le Christ est Dieu parfait et tout ensemble homme parfait, sans nous embarrasser de tout le reste. S'il en est ainsi, dit saint Maxime, il faut anathématiser les conciles et les Pères, qui nous ont ordonné de confesser, non-seulement les natures, mais les propriétés de chacune : comme d'être visible et invisible, mortel et immortel, créé et incréé. Ils nous ont enseigné de même qu'il y a deux volontés et qu'elles sont différentes, l'une divine et l'autre humaine. Contentons-nous, dit Pyrrhus, de ce qu'ont dit les conciles, et ne parlons ni d'une ni de deux volontés. Saint Maxime répondit, entre autres choses : Les conciles ont condamné Apollinaire et Arius à cause du terme d'une volonté, dont chacun se servait pour établir son hérésie : Apollinaire, pour montrer que la chair était consubstantielle au Verbe ; Arius, pour montrer que le Fils était d'une autre substance que le Père. Comment donc pouvons-nous être catholiques, si nous ne confessons le contraire de ce qu'ont dit les hérétiques ?

Dans le cours de la conférence, Pyrrhus témoigna plusieurs fois que les réponses étaient justes. Ainsi, saint Maxime ayant prouvé, par l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il y a deux volontés naturelles en Jésus-Christ, Pyrrhus avoua que rien n'était plus clair. Mais comment alors, ajouta-t-il, le pape Vigile reçut-il l'écrit qui lui fut présenté par Mennas, évêque de Constantinople, contenant « une volonté ; » et cela dans la salle secrète de l'empereur, et en présence du sénat ? Saint Maxime répondit : J'admire comment vous osez dire des mensonges, vous qui êtes des patriarches. Votre prédécesseur, écrivant à Honorius, a dit que ce mémoire fut adressé à l'empereur, mais non pas présenté ni publié. Et vous, dans votre lettre au pape Jean, vous avez dit qu'il fut présenté et publié, après avoir été lu par le questeur Constantin. A qui croirons-nous donc ? A vous ou à votre prédécesseur ? Car vous ne pouvez avoir dit vrai tous deux. Mon prédécesseur l'a-t-il écrit ? demanda Pyrrhus. Il l'a écrit, répondit Maxime.

Pyrrhus reprit : Soit pour Vigile ! Qu'avez-vous à dire pour Honorius, qui, en écrivant à mon prédécesseur, a enseigné clairement une volonté en Jésus-Christ ? Saint Maxime répondit : A qui faut-il plutôt croire, touchant l'explication de cette lettre ? à celui qui l'a composée sous le nom d'Honorius, à lui, dis-je, qui vit encore et qui éclaire tout l'Occident par sa sainte doctrine ; ou à ceux qui parlent comme il leur plaît à Constantinople ? Pyrrhus dit : Il faut en croire celui qui a composé la lettre. Saint Maxime reprit : Le même donc a écrit à l'empereur Constantin, d'heureuse mémoire, au nom du pape Jean : Nous avons dit qu'il y a une volonté du Seigneur, non de sa divinité

et de son humanité, mais de son humanité seule. Car, Sergius ayant écrit que quelques-uns admettaient dans le Christ deux volontés contraires, nous avons répondu : Que le Christ n'a point eu deux volontés contraires de la chair et de l'esprit, comme nous les avons depuis le péché, mais une seule volonté, qui caractérisait son humanité. Et ce qui le prouve clairement, c'est qu'il parle de membres et de chair, ce qui ne convient point à la divinité. Puis, prévenant l'objection, il dit : Si quelqu'un demande pourquoi, en parlant de l'humanité du Christ, nous n'avons point fait mention de la divinité, nous disons premièrement, que nous avons fait la réponse suivant la question ; ensuite, que nous avons suivi la coutume de l'Écriture, qui parle tantôt de sa divinité et tantôt de son humanité.

Pyrrhus dit : Mon prédécesseur a pris cela trop simplement, en s'attachant aux paroles. Je vous le dis en vérité, reprit saint Maxime, rien ne m'a tant aliéné de votre prédécesseur que ses variations. Tantôt il approuvait que l'on nommât divine cette unique volonté, et faisait ainsi le Verbe incarné seulement Dieu. Tantôt il disait que c'était une volonté consultative, et supposait un pur homme, qui délibérait comme nous, et ne différait en rien de vous et de moi. Tantôt il disait que cette volonté était hypostatique ; ainsi, suivant la différence des hypostases, il introduisait différentes volontés entre les personnes consubstantielles. Tantôt, approuvant que l'on nommât cette volonté potestative, il introduisait une union d'habitude. Car la puissance, l'autorité, la liberté viennent du choix, et non pas de la nature. Quelquefois, se joignant à ceux qui disaient que cette volonté est non-seulement libre, mais arbitraire, il faisait du Christ un pur homme, et même un homme changeant et pécheur, puisque le libre arbitre fait juger des contraires, chercher ce que l'on ignore, et délibérer sur ce qui est certain. D'autres fois, trouvant bon que l'on nommât cette volonté économique, il donnait lieu de dire qu'avant l'économie, c'est-à-dire avant l'Incarnation, le Verbe n'avait point de volonté ; et d'autres absurdités semblables. Pyrrhus voulut rejeter la faute de ces divisions sur saint Sophrone de Jérusalem. Mais il fut aisé à saint Maxime de faire voir que, bien avant que Sophrone prît aucune part à ces questions, Sergius avait déjà infecté ou troublé bien des églises par ses erreurs.

Pyrrhus reconnut que la question des volontés était suffisamment éclaircie ; et qu'ensuite, il était inutile d'examiner celle des opérations, qui se trouvait résolue par la première. Mais saint Maxime lui représenta que la charité demandait qu'on examinât quelques passages qui pouvaient tromper les simples. Il commença par les écrits de Pyrrhus lui-même, et montra qu'il ne devait pas dire que Jésus-

Christ, considéré comme un tout, n'a qu'une seule opération. Pour rendre cette vérité sensible, il employa la comparaison d'un couteau rougi au feu, qui coupe et brûle tout ensemble ; ainsi ce sont dans un même sujet deux opérations distinctes, quoique inséparables. Il expliqua ensuite un passage de saint Cyrille, où il dit que Jésus-Christ montrait une seule opération par ses deux natures. Car il fit voir que saint Cyrille ne parle que des opérations divines, comme les miracles, auxquelles la nature humaine concourait, puisqu'il parlait, ou touchait les malades, ou faisait quelque mouvement du corps. Venant, enfin, au fameux passage de saint Denys l'Aréopagite, touchant l'opération nouvelle et théandrique, il montre que le mot *nouvelle* signifie seulement que la manière dont Jésus-Christ opérait était extraordinaire et au-dessus du cours de la nature; et que le mot *théandrique*, enfermant les deux natures, enferme aussi les deux opérations réunies en Jésus-Christ. Autrement, dit-il, si cette opération est unique, Jésus-Christ, comme Dieu, aura une opération différente de celle du Père, qui n'est pas théandrique, et, par conséquent, il sera d'une autre nature.

Enfin Pyrrhus se rendit, et parla ainsi : En vérité, il paraît absurde de n'admettre dans le Christ qu'une opération. Mais je demande grâce, et pour moi et pour ceux qui m'ont précédé. C'est par ignorance que nous sommes tombés dans ces sentiments et ces argumentations absurdes : je prie donc qu'on abolisse cette absurdité, sans flétrir la mémoire de mes prédécesseurs. Il n'y a qu'un moyen, dit saint Maxime, c'est d'anathématiser l'erreur sans parler des personnes. Mais par là, dit Pyrrhus, on condamnera Sergius et mon concile. J'admire, dit saint Maxime, comment vous appelez concile une assemblée faite contre toutes les règles. Car la lettre circulaire n'a point été écrite du consentement des patriarches : ni le jour ni le lieu n'ont été marqués. Il n'y a eu ni promoteur, ni accusateur. Les évêques qui composaient cette assemblée n'avaient point de pouvoirs de leurs métropolitains, ni les métropolitains de leurs patriarches, qui n'avaient envoyé ni lettres ni députés. Pyrrhus dit : S'il n'y a point d'autre moyen, je suis prêt à vous donner là-dessus toute satisfaction ; car rien ne m'est plus cher que mon salut. Je vous demande seulement une grâce : premièrement, que j'aille adorer les saints apôtres ; ensuite, que je voie le visage du très-saint Pape, et que je lui présente le formulaire de ma rétractation. Saint Maxime et le patrice Grégoire lui accordèrent ce qu'il désirait. Ainsi se termina heureusement la conférence [1].

[1] *Op. S. Maxim.*, t. 2, p. 159-199. Labbe, t. 5, p. 1783-1833.

Pyrrhus tint parole, et, accompagné de saint Maxime, il passa d'Afrique à Rome, où il alla faire sa prière aux églises des apôtres, et présenta au pape Théodore, en présence du clergé et du peuple, un formulaire souscrit de sa main. Il y condamnait, avec l'*Ecthèse*, tout ce que lui ou ses prédécesseurs avaient écrit ou fait contre la foi. Aussitôt le Pape lui donna de quoi faire des largesses au peuple, plaça son siége près de l'autel, et l'honora comme patriarche de Constantinople. Car il n'avait pas été légitimement déposé. Il lui fournit également avec générosité, aux dépens de l'Église romaine, tout ce qui était nécessaire pour son entretien.

Ce fut en partie cette rétractation de Pyrrhus qui donna occasion aux divers conciles d'Afrique, dont les évêques écrivirent à Paul de Constantinople, successeur de Pyrrhus. D'un autre côté, Paul se voyait continuellement pressé par les instances de Séricus et de Martin, légats du pape Théodore. Ils eurent avec lui plusieurs conférences, et ne cessaient de l'exhorter à expliquer dans quel sens il entendait qu'il n'y a dans Jésus-Christ qu'une volonté. Enfin il écrivit au Pape une lettre dogmatique, où il se vante longuement de garder toujours la charité et de souffrir patiemment les injures et les calomnies. Car il traite ainsi les reproches des catholiques; et c'est le prétexte dont il se sert pour excuser son silence. Mais enfin il s'explique, et au nom, dit-il, de toutes les églises de sa dépendance, il déclare sa foi sur l'Incarnation, et ajoute à la fin :

C'est pourquoi nous croyons qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une volonté, de peur d'attribuer à sa personne unique une contrariété ou différence de volontés ; ou enseigner qu'il se combat lui-même, et introduire deux personnes. Non que nous voulions effacer ou confondre ses deux natures, ou en établir une au préjudice de l'autre; mais nous disons seulement que sa chair, raisonnablement et intellectuellement animée [1] et enrichie des dons divins par l'étroite union, avait une volonté divine et inséparable du Verbe, qui la conduisait et la mouvait absolument ; en sorte que la chair ne faisait jamais aucun mouvement naturel, séparément et par sa propre impulsion, contre ce signal (νεύματι) du Verbe, mais quand, autant et en la manière que le Verbe voulait. Car nous ne voulons pas proférer cet horrible blasphème, que l'humanité du Christ fût violentée par la nécessité de la nature, et qu'elle méritât la même réprimande que saint Pierre, en rejetant la passion comme lui. Voici comment nous entendons cette parole de l'Évangile : Je suis descendu du ciel, non pour faire ma

[1] Il ne dit point : *animée d'une âme raisonnable*, comme le lui fait dire Fleury, qui n'a point remarqué toute la subtilité sophistique des monothélites.

volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé, ainsi que le refus de la passion. Nous n'admettons point dans le Christ, qui est un, des volontés différentes et opposées ; mais nous prenons ces mots négativement, et nous croyons qu'il dit seulement ce qui n'est pas, comme en ce passage du psaume : Je n'ai commis ni péché ni iniquité.

Paul allègue pour garants de cette explication, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase et saint Cyrille. Il soutient impudemment que tous les Pères enseignent une volonté, et ajoute : Du même sentiment étaient les évêques, d'heureuse mémoire, Sergius et Honorius, l'un de la nouvelle et l'autre de l'ancienne Rome [1].

Le pape Théodore pressa de nouveau Paul de Constantinople, et par ses lettres et par ses légats, de corriger sa faute et de revenir à la foi orthodoxe. Paul y ajouta bientôt une faute plus grave. Voyant qu'il avait contre lui le Pape et les évêques, il eut recours au jeune empereur Constant. Il lui persuada de supprimer l'*Ecthèse* qui, toujours affichée à la porte de la grande église, faisait toujours crier les catholiques ; et ensuite de publier un décret pour imposer silence aux deux partis. On le nomma *Type*, c'est-à-dire forme ou formulaire, et il fut publié l'an 648. Le jeune empereur, ou plutôt le patriarche Paul, y expose d'abord l'état de la question, et rapporte sommairement les raisons des deux partis, puis il ajoute : C'est pourquoi nous défendons à tous nos sujets catholiques de disputer à l'avenir, en quelque manière que ce soit, touchant une volonté ou une opération, deux opérations ou deux volontés, sans préjudice de ce qui a été une fois décidé par les Pères approuvés, touchant l'Incarnation du Verbe. Nous voulons que l'on s'en tienne aux saintes Écritures, aux cinq conciles œcuméniques et aux simples passages des Pères, dont la doctrine est la règle de l'Église, sans y ajouter, en ôter ni les expliquer selon des sentiments particuliers ; mais que l'on demeure dans l'état où l'on était avant ces disputes, comme si elles ne s'étaient point émues. Enfin, pour procurer l'union des églises et ne laisser aucun prétexte à ceux qui veulent disputer sans fin, nous avons ordonné d'ôter les papiers affichés au vestibule de la grande église de cette ville impériale, touchant cette question. Ceux qui oseront contrevenir à cette ordonnance seront premièrement soumis au jugement terrible de Dieu, ensuite à notre indignation. En sorte que, s'ils sont évêques ou clercs, ils seront déposés; les moines, excommuniés et chassés de leurs demeures. Les gens constitués en dignité ou en charge en seront privés; les particuliers notables, dépouillés de leurs biens, les autres punis corporellement ou bannis.

[1] Labbe, t. 6, p. 222-230.

Tel est le *Type* de l'empereur Constant, ou plutôt de l'évêque Paul de Constantinople [1].

Que dans les commencements de la dispute, le pape Honorius témoignât un extrême désir que l'on gardât le silence, non pas sur la chose même, mais sur certaines expressions, cela se conçoit. Chef de l'Église universelle, il en avait le droit, se trompât-il dans l'application. Mais quand la dispute a occupé depuis des années et l'Orient et l'Occident; quand il est intervenu deux décrets du Siége apostolique, qu'un empereur de Byzance s'avise de défendre aux catholiques, sous les peines les plus sévères, d'obéir aux décrets du chef de l'Église et de soutenir la foi contre l'hérésie, cela est tout à fait différent. Outre que l'empereur byzantin n'y avait aucun droit, l'état des choses n'était plus le même.

Le patriarche Pyrrhus, qui était venu à Rome abjurer ses erreurs, et que le pape Théodore avait traité d'une manière si généreuse, ne persévéra point. Étant allé de Rome à Ravenne, il retourna à son vomissement, professa de nouveau le monothélisme, gagné apparemment par l'exarque Platon. Cette rechute si prompte fait douter que sa rétractation eût été bien sincère. Le pape Théodore, l'ayant appris, assembla dans l'église de Saint-Pierre les évêques et le clergé, et prononça contre Pyrrhus la déposition avec anathème. Il se fit même apporter le calice sacré, et, ayant trempé sa plume dans le précieux sang, il en souscrivit la sentence [2].

Quelque temps, après le même Pape, voyant que ni ses lettres ni les avertissements canoniques de ses légats n'avaient pu ramener à la foi catholique le patriarche Paul, prononça également contre lui la sentence de déposition. Pour s'en venger, Paul renversa l'autel que le Pape avait à Constantinople dans le palais de Placidie, et défendit aux légats qui y demeuraient d'y célébrer le saint sacrifice. Il les persécuta même, ainsi que plusieurs évêques et d'autres catholiques. Les uns furent mis en prison, d'autres bannis, d'autres déchirés de coups [3].

Peu après avoir déployé cette vigueur apostolique contre les deux patriarches coupables, le pape Théodore mourut le 13 mai 649, ayant tenu le Saint-Siége six ans et près de six mois. Le 5 juillet suivant, on élut à sa place saint Martin, qui avait été légat à Constantinople. Il était de Tudertum ou Todi en Toscane, et gouverna l'Église plus de six ans.

Les difficultés étaient grandes. Les chrétiens de Syrie, de Palestine et d'Égypte, soumis à la domination des Mahométans, voyaient

[1] Labbe, t. 6, p. 231. — [2] Theophan., Anast. *In Theod.* — [3] Labbe, t. 6, p. 91.

la plupart de leurs églises sans pasteurs légitimes. A Constantinople, une nouvelle hérésie, enfantée par les patriarches et soutenue par la puissance impériale, menaçait de pervertir de plus en plus l'Orient. La condamner sans retour, c'était s'attirer la vengeance d'un prince qui ne connaissait de loi que son caprice, de politique que la ruse et la violence ; c'était s'attirer des persécutions, des outrages, l'exil, peut-être la mort. L'âme du nouveau Pape sera plus grande que les difficultés. Pour sauver les églises désolées de l'Orient, il y établira des vicaires apostoliques, avec ordre de les pourvoir d'évêques et de prêtres, en attendant qu'il puisse leur donner un patriarche. Il foudroiera d'un éternel anathème l'hérésie triomphante à Constantinople ; il souffrira avec une héroïque patience les persécutions, les outrages, l'exil, et terminera sa pénible mais glorieuse carrière par le martyre.

Aussitôt après son ordination, son zèle pour la foi étant encore excité par saint Maxime, qui était à Rome, le saint pape Martin assembla un concile dans l'église du palais de Latran. Avec le Pape, il y assista cent cinq évêques. De ce nombre était Étienne, évêque de Dore, premier suffragant de Jérusalem et vicaire apostolique du pape Théodore dans cette partie de l'Orient. Les autres évêques étaient d'Italie, de Sicile, de Sardaigne et de Corse. L'archevêque de Ravenne n'assista point en personne, mais il députa Maur, évêque de Césène, et un prêtre nommé Deusdedit. Le concile eut cinq sessions.

La première fut tenue le 5 d'octobre 649. Le Pape y résuma l'histoire du monothélisme, la part qu'y avaient prise Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople et ses successeurs Pyrrhus et Paul ; l'*Ecthèse* d'Héraclius, ouvrage de Sergius ; le *Type* de Constant, ouvrage de Paul. Il finit par les violences de ce dernier, l'autel renversé au palais de Placidie, les légats persécutés, et conclut ainsi : Tout le monde sait ce que lui et ses prédécesseurs ont fait contre la foi catholique. Aussi les orthodoxes en ont-ils porté leurs plaintes, de divers lieux, au Siége apostolique, et par écrit et de vive voix. Nos prédécesseurs n'ont point cessé d'écrire en divers temps à ces évêques de Constantinople, usant de prières et de reproches, et les faisant avertir par leurs légats envoyés exprès, mais ils n'ont voulu rien écouter. C'est pourquoi j'ai cru nécessaire de vous réunir, afin que tous ensemble, en la présence de Dieu qui nous voit et qui nous juge, nous examinions ce qui regarde ces personnes et leurs erreurs, considérant principalement le précepte de l'Apôtre, de prendre garde à nous et au troupeau sur lequel le Saint-Esprit nous a établis évêques, et de nous garder des loups et des mauvais ouvriers, puisque nous en rendrons

compte à Dieu. Que chacun dise donc, avec le secours de Dieu et pour sa gloire, ce qu'il lui inspirera.

Après que le pape saint Martin eut ainsi parlé, les députés de l'évêque de Ravenne présentèrent de sa part une lettre, avec cette inscription : Au saint et bienheureux seigneur, pontife apostolique et universel dans toute la terre, le pape Martin, Maur, évêque et serviteur des serviteurs de Dieu. Maur s'y excuse de n'être point venu au concile, tant sur les incursions des Barbaresque sur l'absence de l'exarque, déclarant au surplus qu'il avait une même foi avec le Saint-Siége, qu'il condamnait l'*Ecthèse*, et reconnaissait en Jésus-Christ deux opérations et deux volontés. Maxime d'Aquilée dit qu'il pensait de même, et demanda que, pour éviter la confusion, on se contentât qu'une ou deux personnes accusassent les coupables, savoir : Cyrus, Sergius, Pyrrhus et Paul, dont les écrits suffisaient pour les convaincre. Deusdedit, évêque de Cagliari en Sardaigne, fut du même avis, et tous les évêques ayant témoigné que c'était aussi leur sentiment, on finit la première session [1].

La seconde se tint trois jours après, c'est-à-dire le 8 octobre. Le Pape ayant ordonné que la dénonciation contre les accusés serait proposée par les parties intéressées, ou par le primicier et les notaires de l'Église romaine, Étienne, évêque de Dore, présenta une requête adressée au concile, où il exposait que Sophrone, patriarche de Jérusalem, s'était opposé aux erreurs publiées par Cyrus, Sergius, Pyrrhus et Paul ; qu'il avait fait un écrit pour les réfuter, et, qu'avant de mourir, il lui avait fait promettre sur le Calvaire d'aller à Rome, où sont les fondements de la foi orthodoxe, pour solliciter la condamnation de la nouvelle hérésie ; qu'il avait exécuté l'ordre de Sophrone ; que déjà il avait demandé au pape Théodore de la condamner, ainsi qu'au pape Martin, et qu'il réitérait sa demande au concile. Sa requête, qui était datée du 6 octobre, fut insérée aux actes. On fit ensuite entrer plusieurs abbés, prêtres et moines grecs, qui, dans une requête où ils appellent le Pape Père des pères, et Rome le Siége apostolique et suprême, demandèrent la condamnation, non-seulement des dogmes, mais des personnes, disant que telle était la loi de l'Église, quand il y avait une accusation par écrit et personnelle. Ils demandèrent aussi que l'on anathématisât le *Type*, que l'on confirmât la doctrine catholique, et que, pour leur consolation, l'on fît traduire en grec, avec toute l'exactitude possible, la décision du concile, afin qu'ils pussent y donner leur consentement. Leur requête était souscrite de cinq abbés et de trente-deux moines, parmi lesquels il y a

[1] Labbe, t. 6, p. 75-100.

plusieurs prêtres et plusieurs diacres. Le premier est Jean, prêtre et abbé du monastère de Saint-Sabas en Palestine ; le second, Thalassius, abbé de Saint-André des Arméniens à Rome. Cette requête contenait une accusation formelle contre Cyrus, Sergius, Pyrrhus et Paul, et une profession de foi orthodoxe sur les deux opérations et les deux volontés. Il fut ordonné qu'elle serait insérée aux actes. Après quoi le primicier Théophylacte ayant représenté qu'il y avait dans les archives de l'Église romaine plusieurs requêtes données au Saint-Siége contre Cyrus, Sergius, Pyrrhus et Paul, le Pape en ordonna la lecture, et premièrement de Sergius, archevêque de Chypre, présentée, en 643, au pape Théodore, qu'il appelle son très-saint et bienheureux seigneur, archevêque et Pape universel; puis des plaintes portées au même Pape, en 646, par les évêques d'Afrique, qui l'appellent Père des pères et Souverain Pontife de tous les pontifes. On inséra toutes ces pièces aux actes. Ensuite le pape saint Martin, trouvant qu'il y en avait assez de produites contre les personnes des accusés, ordonna que l'on examinerait canoniquement les écrits de chacun [1].

Cela se fit dans la troisième session, que l'on tint le 17 octobre. On commença par ceux de Théodore, évêque de Pharan, comme ayant été le premier auteur de cette nouvelle hérésie. Par la lecture que l'on fit de plusieurs passages tirés de ses divers écrits, il fut prouvé clairement qu'il ne reconnaissait en Jésus-Christ qu'une seule opération, dont le Verbe divin était la source, et l'humanité seulement l'organe ou l'instrument. Le Pape réfuta cette erreur, en lui opposant l'autorité des Pères, dont il rapporte les passages, savoir : de saint Cyrille, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Denys, de saint Basile et du concile de Chalcédoine. Ensuite on lut les neuf articles de Cyrus d'Alexandrie, et on s'arrêta au septième, qui porte anathème à quiconque ne reconnaît pas en Jésus-Christ une seule opération théandrique, selon saint Denys. Sergius de Constantinople, dont on lut aussi la lettre, alléguait, de même, l'autorité de saint Denys, pour établir l'unité d'opération. Ce qui donna occasion à Sergius, évêque de Tempse, de demander qu'on fît lecture du passage de saint Denys d'Athènes, cité par Cyrus, comme étant de la lettre à Gaïus. On le lut en ces termes : Il n'a fait ni les actions divines en Dieu, ni les actions humaines en homme ; mais il nous a fait voir une nouvelle espèce d'opération d'un Dieu incarné, que l'on peut nommer théandrique. Le Pape expliqua ces paroles. Il commença par montrer que Cyrus, à l'exemple des anciens hérétiques, avait abusé des passages

[1] Labbe, t. 6, p. 100-159.



des Pères, en les falsifiant ; qu'au lieu de dire, comme saint Denys, *une nouvelle opération*, Cyrus avait mis dans son septième article, *une seule opération théandrique* ; et que Sergius avait supprimé le terme *théandrique*, en disant *une seule opération*. Ensuite, il fit lire cinq passages de Thémistius, hérétique sévérien, où il disait qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule opération, et que c'était pour cela que saint Denys l'avait nommée théandrique. Le Pape en inféra que Cyrus et Sergius étaient disciples de Thémistius, puisqu'ils pensaient et parlaient de même que cet hérétique. Puis, venant à l'explication des paroles de saint Denys, il prouva, par divers raisonnements, que le terme de théandrique enferme nécessairement deux opérations, et que ce père ne s'en est servi que pour marquer l'union des deux opérations, comme des deux natures, en une seule personne ; qu'ainsi il a dit sagement que Jésus-Christ ne faisait ni les actions divines en Dieu, ni les actions humaines en homme, parce que le propre de l'union personnelle des deux natures était de faire humainement les actions divines, et divinement les actions humaines. Jésus-Christ faisait des miracles par sa chair, animée d'une âme raisonnable et unie à lui ; et, par sa vertu toute-puissante, il se soumettait volontairement aux souffrances qui nous ont procuré la vie.[1]

Cette explication fut approuvée de Deusdedit, évêque de Cagliari, qui ajouta que Pyrrhus lui-même avait reconnu la falsification du texte de saint Denys par Cyrus. Il est vrai, dit Pyrrhus dans sa réponse à Sophrone, que Cyrus a mis *une seule* au lieu de *une nouvelle* ; mais il l'a fait sans malice, croyant qu'on ne pouvait donner un autre sens au mot *nouvelle*. Le même évêque demanda la lecture de l'*Ecthèse* d'Héraclius. On la lut, et de suite les extraits des deux conciles tenus à Constantinople par Sergius et par Pyrrhus, ainsi que la lettre de Cyrus à Sergius. Il était dit, dans cette lettre, que l'*Ecthèse* avait été envoyée à l'exarque Isaac, pour la faire souscrire au pape Séverin ; sur quoi le pape saint Martin dit : Ils ont été trompés dans leur espérance ; jamais leur *Ecthèse* n'a été ni approuvée ni reçue par l'autorité apostolique. Au contraire, elle l'a condamnée et anathématisée.

La quatrième session se tint le 19 octobre. Après avoir fait une récapitulation des écrits que Cyrus, Sergius et Pyrrhus avaient composés contre la foi orthodoxe, le saint pape Martin releva les contradictions où ils étaient tombés, en soutenant d'un côté, tous les trois, qu'il n'y avait dans le Christ qu'une seule opération, et en approuvant de l'autre, tous les trois, l'*Ecthèse* d'Hé-

[1] Labbe, t. 6, p. 159-210.

raclius, qui défend de dire une opération ni deux. Il montra la nullité de leurs procédures contre les défenseurs de la vérité, qu'ils avaient condamnés sans faire comparaître ni accusateur ni accusé, et proposa la lecture des décrets des cinq conciles œcuméniques. Mais Benoît, évêque d'Ajaccio en Corse, ainsi que tous les autres évêques, représentèrent qu'il fallait encore discuter ce qui regardait Paul de Constantinople, attendu qu'il ne s'était pas moins déclaré pour l'hérésie que ses prédécesseurs, par les persécutions qu'il avait faites aux catholiques. On lut donc sa lettre au pape Théodore, et le *Type*, dont on savait qu'il était l'auteur. Deusdedit, évêque de Cagliari, observa que cette lettre confirmait les accusations formées contre Paul, et qu'au lieu de profiter des avertissements du Siége apostolique, il avait approuvé l'*Ecthèse*, jusqu'à en insérer les paroles dans ses propres écrits. A l'égard du *Type*, le concile prit en bonne part le motif qui l'avait fait dicter à l'empereur, savoir : de faire cesser les disputes sur la foi. Mais parce qu'on y menaçait également d'anathème et de peines corporelles ceux qui confessaient la vérité comme ceux qui soutenaient l'erreur, le concile trouva que cette manière de procéder était contraire aux règles de l'Église, qui ne condamne au silence que ce qui est opposé à sa doctrine. Ensuite, on fit lire les symboles de Nicée et de Constantinople, la définition de foi du concile d'Éphèse ou les douze anathèmes de saint Cyrille, celle de Chalcédoine, enfin les quatorze anathèmes du second de Constantinople, cinquième général. Sur quoi Maxime d'Aquilée dit et montra que la calomnie des hérétiques contre ces cinq conciles était évidente, puisque, bien loin d'avoir enseigné les mêmes erreurs qu'eux, ces conciles les avaient au contraire condamnées par avance [1].

Pour achever de convaincre les nouveaux hérétiques, il restait à produire les écrits des Pères grecs et latins, qui ont enseigné qu'il est en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations, et les livres des hérétiques qui, avant la naissance du monothélisme, ont soutenu qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération. C'est à quoi le concile s'occupa dans la cinquième et dernière session, qui se tint le 31 octobre. Mais avant de procéder à la lecture des Pères, Léonce, évêque de Naples, demanda qu'on relût l'endroit du cinquième concile qui établissait leur autorité. Il est conçu en ces termes : Outre les quatre conciles, nous suivons en tout les saints Pères et docteurs de l'Église, Athanase, Hilaire, Basile, Grégoire de Nysse, Ambroise, Augustin, Théophile, Jean de Constantinople, Cy-

[1] Labbe, t. 6, p. 210-267.

rille, Léon et Proclus, qui ont enseigné dans l'Église, sans reproche, jusqu'à la fin. Le premier Père dont on rapporta des passages, fut saint Ambroise, puis saint Augustin, saint Grégoire de Nysse, saint Cyrille, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Amphiloque. Il fut démontré, par toutes ces autorités, que la volonté du Fils de Dieu est la même que celle du Père ; et de l'unité de volonté et d'opération, on conclut l'unité de nature. Puis on cita d'autres passages pour montrer qu'outre la volonté divine, Jésus-Christ avait une volonté humaine : ils étaient tirés des écrits de saint Hippolyte, de saint Léon, de saint Athanase, de saint Chrysostôme, de Théophile d'Alexandrie, de Sévérien de Gabale, de saint Denys l'Aréopagite, de saint Éphrem d'Antioche et de plusieurs autres anciens Pères.

Le concile déclara qu'il s'en tenait à la doctrine de ces Pères, qui avaient non-seulement reconnu, mais prouvé, par divers raisonnements, qu'il est en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations. Il ordonna ensuite de lire les passages des hérétiques qui avaient enseigné une seule opération avant Cyrus, Sergius et leurs adhérents. On lut d'abord un endroit d'un discours sur la Pâque, par Lucius, évêque arien d'Alexandrie, puis d'autres passages d'Apollinaire, de Polémon, son disciple, de Sévère, de Thémistius, de Colluthe, de Théodore de Mopsueste, de Nestorius, de Julien d'Halicarnasse et de quelques autres, qui ont enseigné qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une opération et qu'une volonté.

Le pape saint Martin fit observer au concile que les monothélites étaient plus coupables que tous ces anciens hérétiques, en ce qu'ils voulaient persuader aux simples qu'ils suivaient la doctrine des Pères, au lieu que les autres hérétiques avaient fait profession de les combattre. Les monothélites objectaient qu'en admettant deux volontés, on les supposait contraires. Maxime d'Aquilée, pour répondre à cette objection, fit voir que Jésus-Christ, étant Dieu parfait et homme parfait, il devait vouloir et agir et comme Dieu et comme homme, et, qu'étant sans péché, il n'y avait pas en lui, comme en nous, deux volontés contraires. Deusdedit de Cagliari ajouta que, Jésus-Christ ayant agi et comme Dieu et comme homme, c'était à tort que les monothélites rapportaient toutes ses actions et toutes ses volontés à la nature divine. Enfin, le pape saint Martin montra, par deux passages, l'un de saint Cyrille, l'autre de saint Grégoire de Nazianze, que, Jésus-Christ ayant pris la nature humaine tout entière, il avait pris conséquemment la volonté qui est essentielle à l'âme raisonnable.

L'erreur des monothélites, ainsi examinée à fond, avec un calme, mais surtout avec une netteté remarquable dans une matière aussi abstruse, le concile rendit son jugement en vingt canons, qui établis-

sent la foi de l'Église sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. On y condamne tous ceux qui ne confessent pas que les trois personnes de la Trinité sont d'une même nature ; que le Verbe s'est fait homme ; que Marie, toujours vierge, est véritablement mère de Dieu ; que Jésus-Christ est consubstantiel à Dieu selon la divinité, et consubstantiel à l'homme et à sa mère selon l'humanité ; que c'est proprement et véritablement une nature du Verbe incarné ; que les deux natures subsistent en Jésus-Christ, distinctes, mais unies substantiellement, sans confusion et indivisiblement ; en sorte qu'il n'y a qu'un et même Seigneur et Dieu, Jésus-Christ ; qu'en lui les deux natures conservent leur différence et leurs propriétés, sans aucune diminution ; qu'il est en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations, la divine et l'humaine, unies indivisiblement, Jésus-Christ ayant, par chacune des deux natures, opéré notre salut.

En conséquence, le concile condamne les hérétiques qui ne reconnaissent en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération ; ceux qui rejettent les deux volontés, qui ne veulent dire ni une volonté ni deux ; qui expliquent l'opération théandrique, d'une seule opération, contrairement aux sentiments des Pères, qui en reconnaissaient deux, la divine et l'humaine ; qui soutiennent que les deux volontés induisent de la contrariété et de la division en Jésus-Christ, et qui, en conséquence, n'attribuent pas à la même personne de Notre-Seigneur tout ce qui en est dit dans les Évangiles et dans les apôtres. Le concile condamne encore ceux qui ne reçoivent pas tout ce qui a été enseigné et transmis à l'Église catholique par les saints Pères et par les cinq conciles œcuméniques, jusqu'à la moindre syllabe ; ceux qui n'anathématisent pas tous les hérétiques qui ont combattu les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, savoir : Sabellius, Arius, Macédonius, Apollinaire, Eutychès, Nestorius, Paul de Samosate, Origène, Didyme, Évagre et autres, rejetés et condamnés par l'Église, de même que Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople, Pyrrhus et Paul, ses successeurs, avec tous leurs écrits ; quiconque reçoit l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant ; quiconque tient pour légitimes les procédures faites par les hérétiques contre les catholiques ; enfin ceux qui osent dire que la doctrine des hérétiques est celle des Pères et des conciles, et ceux qui font de nouvelles professions de foi ou forment de nouvelles questions pour séduire les simples.

Le Pape souscrivit en ces termes : Martin, par la grâce de Dieu, évêque de la sainte Église catholique et apostolique de la ville de Rome, j'ai souscrit, comme juge, à cette définition qui confirme la foi orthodoxe, et à la condamnation de Théodore, jadis évêque de Pharan, de

Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus et de Paul, ses successeurs, avec leurs écrits hérétiques, et de l'impie *Ecthèse* et du *Type* impie qu'ils ont publiés. Tous les autres évêques souscrivirent de même, au nombre de cinq cents en tout. Jean, évêque de Milan, et quelques autres, qui n'avaient pas assisté au concile, y souscrivirent ensuite, exprimant dans leurs souscriptions la condamnation des cinq personnes, ainsi que de l'*Ecthèse* et du *Type*[1].

Les actes du concile ayant été aussitôt traduits de latin en grec, le Pape les envoya de tous côtés, en Occident et en Orient, avec une lettre encyclique à tous les fidèles, évêques, prêtres, diacres, abbés, moines, et à toute l'Église catholique, pour les instruire de l'erreur des monothélites, de la nécessité qu'il y avait eu d'assembler ce concile, et de ce qui s'y était passé, et pour les exhorter à ne point écouter les novateurs, non plus à craindre les hommes, dont la vie passe comme l'herbe qui se fane, et dont aucun n'a été crucifié pour nous. Cette lettre, où règne une certaine majesté digne du chef de l'Église, est tant au nom du Pape qu'au nom du concile.

Comme les évêques d'Afrique avaient envoyé au Saint-Siége leur confession de foi, où ils approuvaient la doctrine des deux volontés, et des deux opérations, saint Martin leur fit réponse, et leur envoya, par Théodore et Léonce, moines de la Sainte-Laure, les actes du concile de Latran, avec sa lettre circulaire. Il approuve leur confession de foi, les exhorte à y persévérer, et leur explique en peu de mots ce qui s'était passé contre les monothélites. Cette lettre, où respire un profond sentiment de l'union de l'Église et du courage nécessaire pour confesser la foi orthodoxe, est tissue presque tout entière, aussi bien que les autres, des paroles mêmes de l'Écriture sainte.

Le Pape avait reçu de saint Amand, évêque de Maëstricht, une lettre où il le consultait sur ce qu'il avait à faire pour réprimer le désordre de quelques-uns de ses clercs, qui étaient tombés dans des péchés d'impureté depuis leur ordination. Il en était si affligé, qu'il pensait à quitter son évêché pour vivre dans la retraite et le silence. Le saint Pape, dans sa réponse, déplore avec lui le déréglement de son clergé, le détourne du dessein où il était de quitter les fonctions pastorales, et lui conseille de traiter avec toute la rigueur des canons les prêtres, les diacres et les autres clercs qui tombaient dans des péchés honteux. Celui, dit-il, qui est une fois tombé de la sorte après son ordination, doit être déposé sans espérance de promotion aucune, et passer le reste de ses jours en pénitence, puisque nous cherchons pour les ordres des personnes dont la vie a toujours été pure. Le Pape lui marque

[1] Labbe, t. 6, p. 267-367.

ensuite de quelle manière l'hérésie des monothélites s'était établie, ce qu'il avait fait pour en arrêter les progrès, et le charge de faire connaître les actes du concile de Latran et sa lettre encyclique aux peuples et aux évêques des Gaules, afin que ces derniers, s'étant réunis en concile, confirment par leur consentement ce que nous avons fait pour la foi, et nous envoient leurs souscriptions. Il ajoute : Priez notre très-excellent fils Sigebert, roi des Francs, de nous envoyer quelques-uns de nos frères les évêques, pour se charger de la légation du Siége apostolique et porter à notre très-clément prince les actes de notre concile et ceux du vôtre. Nous avons fait donner au porteur les reliques des saints qu'il a demandées; mais à l'égard des livres, il ne nous a pas été possible de lui en donner, parce que notre bibliothèque est vide, et qu'il était si pressé de s'en retourner, qu'il n'a pu en transcrire [1].

Cette lettre était sans doute accompagnée d'une autre au roi saint Sigebert; car, pour son frère le roi Clovis II, il est certain que le Pape lui écrivit, et le pria de lui envoyer quelques évêques pour travailler avec lui à étouffer l'hérésie. Saint Éloi et saint Ouen, élevés dès lors à l'épiscopat, y seraient allés volontiers, mais ils furent retenus dans les Gaules [2].

Le Pape demandait aux rois francs des évêques gaulois pour les envoyer en ambassade à Constantinople. C'est que les Francs n'étant pas soumis aux Grecs et pouvant au besoin leur tenir tête, les évêques des Gaules n'étaient pas autant exposés que ceux d'Italie aux violences et aux séductions de la cour de Byzance. Il s'agissait d'ailleurs d'une affaire assez délicate. Le Pape et le concile de Latran venaient de condamner comme impie le *Type* de l'empereur Constant ; il fallait, non-seulement annoncer cette condamnation à l'empereur, mais la lui faire agréer. A la vérité, l'empereur Héraclius, son aïeul, voyant son *Ecthèse* condamnée par le pape Jean, répondit avec une généreuse franchise que l'*Ecthèse* n'étant pas son œuvre, mais celle du patriarche Sergius, il l'abandonnait de grand cœur. On pouvait toujours demander si le petit-fils serait aussi généreux et aussi franc que l'aïeul. Sans doute, en condamnant le *Type* impérial en lui-même, le Pape et le concile avaient loué l'intention de l'empereur, et rejeté la faute sur le patriarche Paul, qui de fait était le vrai coupable. Mais enfin, comment le jeune prince, une fois entraîné par le patriarche, recevra-t-il cette communication de soi peu flatteuse? Le pape saint Martin, qui avait été nonce à Constantinople, qui connaissait ainsi mieux que personne l'état des hommes et des choses, savait aussi

[1] Labbe, t. 6, p. 383. — [2] *Vit. S. Elig.*, n. 33.

mieux que personne ce qu'il y avait à espérer ou à craindre. Mais, on le voit par ses lettres et par toute sa conduite, un sentiment dominait chez lui tous les autres : la crainte de Dieu et le sentiment de son devoir. Il envoya donc les actes du concile à l'empereur même, et lui écrivit, en son nom et au nom du concile, une lettre respectueuse, mais qui n'avait rien de l'adulation byzantine.

Comme les mages offrirent au Christ, Dieu-Homme, de mystérieux présents, ainsi les évêques offrent à l'empereur, qui règne par le Christ et y aspire, de précieux dons, tels qu'il convient à des pontifes, savoir : l'or d'une confession sincère et ferme, l'encens d'une théologie pure, la myrrhe d'une doctrine qui conserve le bien et repousse le contraire. Voilà ce qui sera pour Sa Majesté une couronne de gloire; car la gloire de l'empire, c'est la connaissance de la vérité. Le concile assemblé à Rome a donc confirmé la foi orthodoxe et infirmé les discours des hérétiques, qui nient que le Christ ait, en tant qu'homme, une volonté et une opération naturelle. Avertis par les évêques de presque toutes les provinces et par les Pontifes romains, ils ne se sont pas corrigés, mais ont fait pire encore. Ce sont Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de la capitale, et leurs successeurs Pyrrhus et Paul, qui, non contents de soutenir l'erreur eux-mêmes, l'ont fait approuver insidieusement à Sa Majesté et à son aïeul, de bienheureuse mémoire, en leur surprenant l'*Ecthèse* et le *Type*, pour faire tomber sur autrui leur propre faute. Ce qui les rend doublement coupables; car ils ont par là non-seulement scandalisé les peuples fidèles, mais donné sujet aux Barbares de tourner en dérision le mystère de notre foi. Le concile les a donc condamnés, avec l'*Ecthèse* et le *Type*, leur ouvrage, afin de justifier Votre Majesté de leurs inculpations. Car ils ont osé écrire aux évêques d'Afrique que vous avez publié le *Type* de votre propre mouvement, pour ordonner de se relâcher un peu de la rigueur excessive, sans préjudice de la vérité. Eh quoi ! ils n'ont pas écouté les Pères, qui disent qu'à l'égard des vérités divines, le moindre changement est important. Mais surtout, pour imprimer à Votre Majesté leur propre tache, ils conviennent et écrivent eux-mêmes que le *Type* n'est point exact. Nous donc, détestant une pareille malice, nous avons condamné leur hérésie, et nous vous envoyons les actes de notre concile, avec leur traduction en grec, vous priant de les lire attentivement, et, par vos pieuses lois, de condamner les hérétiques, et de maintenir la doctrine des Pères et des conciles pour la prospérité de votre empire. Tous les évêques du concile souscrivirent la lettre [1].

[1] Labbe, t. 6, p. 5.

Dans le même temps, pour sauver les églises désolées de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, le pape saint Martin, en vertu du pouvoir que le Seigneur lui en avait donné par saint Pierre, établit Jean, évêque de Philadelphie, l'ancienne Rabbat-Ammon, capitale des Ammonites, son vicaire par tout l'Orient, avec ordre de remplir incessamment les églises catholiques d'évêques, de prêtres et de diacres; de recevoir ceux des hérétiques qui voudraient se convertir, en leur faisant donner auparavant leur confession de foi par écrit, et de les rétablir chacun dans leur ordre, pourvu qu'il ne se trouvât point d'autre empêchement canonique. Car nous sommes, dit-il, les défenseurs et les gardiens, non les prévaricateurs des canons. En conséquence, il défend à Jean de Philadelphie de confirmer ceux qui s'étaient choisis eux-mêmes, ou ceux dont l'élection n'était point canonique. Il met dans ce nombre Macédonius d'Antioche, dont l'élection avait été faite dans un pays étranger, sans consentement du peuple et sans décret d'élection, et parce qu'il était uni aux hérétiques, qui l'avaient élu pour récompense de ses crimes, et Pierre, qu'ils n'avaient fait évêque d'Alexandrie que pour fortifier leur parti par le grand nombre. Il veut que ceux qui seront reçus dans l'Église catholique condamnent non-seulement l'hérésie des monothélites, mais encore Théodore de Pharan, Cyrus, Sergius et tous ceux qui sont de leur sentiment; qu'ils rejettent le *Type*, fait à l'instigation de Paul de Constantinople, et qu'ils confessent clairement deux volontés en Jésus-Christ. Il marque qu'il leur envoie les actes du concile de Latran et la lettre encyclique par l'abbé Théodore, son apocrisiaire ou nonce, et par les moines Jean, Étienne et Léonce, et qu'il lui donne Théodore, évêque d'Esbunte, l'ancienne Ésébon, capitale des Moabites, et Antoine de Bacate, pour l'aider dans l'exécution de sa commission [1].

Saint Martin écrivit en particulier à chacun de ces deux évêques pour les exhorter à s'unir à Jean de Philadelphie. Il loue Théodore d'Esbunte de s'être déclaré hautement contre les monothélites en publiant sa confession de foi par écrit, et Antoine de Bacate d'avoir quitté leur parti et envoyé au Saint-Siége sa rétractation. Se tromper, dit-il, est de la faiblesse humaine; mais changer en mieux est l'œuvre de la grâce seule. Il ajoute qu'en récompense il lui rend, par l'autorité apostolique, la dignité épiscopale. Sa lettre à Georges, abbé de Saint-Théodose, est pour le remercier d'avoir pris, avec ses moines, la défense d'Étienne, évêque de Dore, légat du Siége apostolique sous le pape Théodore, et pour l'exhorter à se soumettre à Jean de Phila-

[1] Labbe, t. 6, p. 20.

delphie. Ceux qui avaient supprimé les ordres que le Saint-Siége adressait à l'évêque de Dore, pour instituer canoniquement des évêques, des prêtres et des diacres, avaient envoyé à Rome des plaintes contre lui. Après y avoir été examinées, elles se trouvèrent sans fondement. C'est ce que le Pape déclare dans sa lettre à Pantaléon, qui lui en avait envoyé une relation. Il dit que ces ordres avaient été donnés à Étienne, à cause que, au milieu de ces temps déplorables, le Siége apostolique n'avait pu *promouvoir* un patriarche pour Jérusalem.

Cette parole est remarquable ; elle nous montre que, suivant la règle, les patriarches étaient promus ou confirmés par le Pape. Il ajoute que ses calomniateurs étaient cause qu'il n'y avait plus en ces quartiers-là d'évêques ni de prêtres qui offrissent continuellement des sacrifices pour le peuple : ce qui faisait pleurer nuit et jour le saint Pape. Dans une lettre à Pierre, qui avait le titre d'illustre et qui paraît avoir eu l'autorité temporelle dans le pays, il recommande l'évêque de Philadelphie, son vicaire. Comme son pouvoir s'étendait particulièrement sur les patriarcats de Jérusalem et d'Antioche, le saint Pape écrivit une lettre encyclique à tous les évêques, prêtres, diacres, abbés, moines, ascètes et peuples orthodoxes, soumis sacerdotalement à ces deux métropoles, pour leur déclarer qu'en vertu du pouvoir que le Seigneur lui en a donné par saint Pierre, il avait nommé son vicaire en Orient Jean de Philadelphie, et pour les exhorter à lui obéir. Il les conjura en même temps de demeurer fermes dans la foi de l'Église romaine, et d'éviter les hérétiques, nommément Macédonius et Pierre : l'un, usurpateur du siége d'Antioche ; l'autre, d'Alexandrie. Il leur notifia aussi la condamnation du monothélisme dans le concile de Latran, dont il dit qu'il avait envoyé les actes à Jean de Philadelphie, afin qu'il leur en fît part [1].

Voilà comme le pape saint Martin sauva d'une ruine entière les églises d'Orient. Ces faits méritent une religieuse attention. Le Pontife chrétien de la cité de Romulus, ordonnant à son lieutenant, le pontife de la cité des Ammonites, assisté du pontife des Moabites, d'établir en son nom des pontifes et des prêtres du vrai Dieu dans les antiques régions de Mizraïm, de Canaan, d'Ammon, de Moab, de Madian, d'Édom, d'Émath, d'Aram, d'Assur ; dans les vieilles conquêtes d'Alexandre, de Cyrus, de Nabuchodonosor, de Sésostris, de Nemrod, certes, voilà un fait capital de l'histoire humaine. De plus, ces faits nous montrent de quelle manière la juridiction sacerdotale se communiquait selon les temps, et quelle en est la source unique. En vertu de leur primauté, les Pontifes romains instituaient immédia-

[1] Labbe, t. 6, p. 29-40.

tement les patriarches, et en même temps ils leur conféraient le pouvoir de confirmer leurs suffragants, discipline que le concile de Nicée reconnut expressément et consacra par ses canons. Mais lorsque des événements malheureux venaient bouleverser cet ordre si sage; lorsqu'il s'élevait des dissensions; lorsqu'une église patriarcale se trouvait privée de pasteur, et que des motifs graves ne permettaient pas de faire cesser promptement sa viduité, alors il était du devoir, autant que de la prérogative du Saint-Siége, de se ressaisir des droits qu'il n'avait pas perdus en les cédant, et d'exercer par lui-même, pour le bien des églises, l'autorité que dans les temps ordinaires il confiait à ses délégués.

C'est ainsi que le pape saint Martin ordonne à son vicaire, l'évêque de Philadelphie, l'ancienne Rabbat-Ammon, d'instituer des évêques dans les patriarcats d'Antioche et de Jérusalem. Hâtez-vous, dit-il, de corriger ce qui a besoin de correction, et d'établir dans toutes les villes dépendantes des siéges de Jérusalem et d'Antioche des évêques, des prêtres et des diacres. Nous vous l'ordonnons par l'autorité apostolique que Dieu nous a conférée par Pierre, le prince des apôtres [1]. On remarquera sans doute qu'en déployant une puissance si étendue, le Pape ne s'appuie d'aucune loi, d'aucune concession ecclésiastique. Une si éminente autorité a sa source unique dans la primauté de saint Pierre; c'est un don fait par Dieu même au prince des apôtres, et par celui-ci à ses successeurs, et avec eux et en eux à l'Église entière, dont l'unité n'a point de garant plus certain, ni de plus invincible boulevard [2].

Paul, nouvellement ordonné évêque de Thessalonique, envoya, selon la coutume, au pape saint Martin, par un évêque et un diacre, ses lettres synodales. Elles contenaient sa profession de foi, mais qui favorisait le monothélisme. Le Pape s'en plaignit aux députés de Paul, qui l'assurèrent que l'erreur qui paraissait dans ses lettres s'y était glissée par inadvertance, et que Paul la corrigerait sitôt qu'il en serait averti charitablement. Saint Martin se laissa fléchir et n'usa pas même de son droit, suivant lequel il pouvait obliger Paul, comme particulièrement soumis au Saint-Siége, de venir à Rome se justifier canoniquement. Il se contenta donc de lui faire voir par les légats du Saint-Siége, qui étaient sur les lieux, en quoi il avait failli, lui donnant par écrit la profession de foi qu'il devait suivre. Mais Paul trompa les légats, et leur donna une profession de foi où, en parlant de la volonté et de l'opération de Jésus-Christ, il avait omis le

[1] Labbe, t. 6, p. 20. — [2] *Trad. de l'Égl. sur l'institution des évêques*, t. 1. p. 212 et 213.

mot de *naturelle*, ainsi que l'anathème contre les monothélites. Les légats, séduits par ses artifices et ses flatteries, se contentèrent de cet écrit; mais le Pape, l'ayant reçu, leur ordonna de faire pénitence dans le sac et la cendre, et prononça anathème contre Paul de Thessalonique.

Il le lui déclara par une lettre du mois de novembre 649, dans laquelle, après lui avoir reproché tous ses mauvais artifices, il dit : Sachez que vous êtes déposé de toute dignité sacerdotale et de tout ministère dans l'Église, jusqu'à ce que vous confirmiez par écrit, sans aucune omission, tout ce que nous avons ici décidé en concile, et que vous anathématisiez tout ce que nous anathématisons, particulièrement les nouveaux hérétiques, avec leur *Ecthèse* et leur *Type*. Vous devez encore réparer la faute que vous avez faite contre les canons en ne vous reconnaissant pas dans vos lettres pour sujet et vicaire du Siége apostolique. Fleury aurait pu remarquer ici que le Pape anathématise un métropolitain jusqu'à ce qu'il confirme ce qui a été décidé par le concile; car cela fait voir de quelle nature était la confirmation ou le consentement que le Pape demandait aux évêques. Saint Martin écrivit en même temps à l'église de Thessalonique de n'avoir plus de communion avec Paul, et de faire célébrer l'office par les prêtres et les diacres catholiques, jusqu'à ce qu'il fût rentré en son devoir ou qu'on eût fait un autre évêque à sa place [1].

Le concile de Latran n'était pas encore terminé, que déjà le pape saint Martin se vit exposé aux embûches et aux poignards des Grecs. Dès le commencement, l'empereur Constant avait employé les lettres et les menaces pour lui faire souscrire son *Type*. N'y ayant pas réussi, il envoya pour exarque en Italie son chambellan Olympius, avec ordre de faire souscrire ce *Type* à tous les évêques et à tous les propriétaires des terres. D'après le conseil du patriarche Paul, il ajouta : Si vous pouvez vous assurer de l'armée d'Italie, vous arrêterez Martin, qui a été légat ici, à Constantinople. Que si vous trouvez de la résistance dans l'armée, tenez-vous en repos jusqu'à ce que vous soyez maître de la province, et que vous ayez gagné les troupes de Rome et de Ravenne pour exécuter nos ordres.

Olympius, arrivé à Rome, trouva le concile assemblé. Il voulut d'abord exciter un schisme dans l'Église par le moyen des troupes qu'il amenait. Il y travailla longtemps, mais en vain. Ne pouvant réussir par la violence, il eut recours à la trahison. Comme le Pape lui présentait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, il voulut le faire tuer par son écuyer. Ce qui était d'autant plus facile

[1] Labbe, t. 6, p. 46-60.

que, suivant la coutume d'alors, le Pape allait communier tout le monde à sa place. Dieu ne permit point l'exécution de cet exécrable dessein. L'écuyer se tenait prêt; mais, comme il l'assura depuis avec serment à plusieurs personnes, il fut frappé d'aveuglement et ne vit point le Pape quand il vint donner la communion à l'exarque. Celui-ci, voyant la protection de Dieu sur le saint Pontife, lui déclara les ordres qu'il avait reçus, fit la paix avec lui, et passa en Sicile avec son armée, pour combattre les Sarrasins qui s'y étaient déjà établis. Mais il y vit périr la plus grande partie de ses troupes, et mourut enfin lui-même.

L'empereur envoya, pour lui succéder, Théodore, surnommé Calliopas, avec ordre d'enlever le Pape, l'accusant d'hérésie, pour avoir condamné le *Type*. On l'accusait encore de ne pas honorer la sainte Vierge comme mère de Dieu, et enfin d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins. Le saint Pontife, averti des desseins qu'on avait sur lui, s'était retiré avec son clergé dans l'église de Latran. L'exarque vint à Rome le 15 juin 653. Le Pape, qui était grièvement malade depuis le mois d'octobre, envoya au-devant quelques personnes de son clergé. L'exarque les reçut dans son palais, croyant que le Pape était avec eux. Mais, voyant qu'il n'y était pas, il dit aux principaux : Nous voulions l'adorer; mais demain, qui est dimanche, nous irons le trouver et le saluer; car aujourd'hui il ne nous a pas été possible. On voit ici les mots d'adorer et de saluer employés indifféremment l'un pour l'autre; et il y avait longtemps que l'on disait adorer l'empereur.

Le lendemain dimanche, 16 juin, la messe fut célébrée dans la même église de Latran. Mais l'exarque, craignant la multitude du peuple, envoya dire au Pape : Je suis si fatigué du voyage, que je ne puis vous aller voir aujourd'hui; mais j'irai demain sans faute me jeter aux pieds de Votre Sainteté. Le lundi matin il envoya un de ses officiers, accompagné de quelques personnes, lui dire : Vous avez préparé des armes et amassé des pierres pour vous défendre, et vous avez des gens armés là dedans. Le Pape, pour toute réponse, les envoya visiter toute la maison épiscopale, afin de rendre eux-mêmes témoignage s'ils y auraient vu des armes ou des pierres. Ils revinrent sans avoir rien trouvé, et il leur dit : Voilà comme on a toujours agi contre nous, par des faussetés et des calomnies. Quand Olympius vint, il y avait aussi des menteurs qui disaient que je pouvais le repousser à main armée.

Ils s'en allèrent avec cette réponse. Mais une demi-heure n'était pas encore passée quand ils revinrent avec des troupes. Le Pape, malade, était couché sur son lit à la porte de l'église. Les soldats

entrèrent, armés de boucliers, de lances et d'épées, et ayant leurs arcs bandés. Ils brisèrent les cierges de l'église, commirent d'autres excès. En même temps Calliopas présenta aux prêtres et aux diacres un ordre de l'empereur pour déposer le saint Pontife, comme indigne et intrus, et pour l'envoyer à Constantinople, après avoir subrogé un autre évêque à sa place. Tel était l'ordre de l'empereur. Mais la dernière partie, concernant l'élection d'un autre Pontife, ne fut point exécutée ; car plus d'un an après, le saint Pape écrivit de Constantinople à un de ses amis : Cela ne s'est jamais fait, et j'espère que cela ne se fera jamais ; car en l'absence du Pontife, c'est l'archidiacre, l'archiprêtre et le primicier qui le représentent[1].

Alors le saint pape Martin sortit de l'église, ou plutôt il en fut tiré. Le clergé s'écria en présence de l'exarque : Anathème à qui dira ou croira que le pape Martin a changé un seul point dans la foi ! Anathème à qui ne persévère pas jusqu'à la mort dans la foi catholique ! Calliopas, voulant se justifier devant les assistants, commença à dire : Il n'y a point d'autre foi que la vôtre, et je n'en ai pas d'autre moi-même. Le saint Pape se livra donc sans résistance, pour être mené à l'empereur. Quelques-uns du clergé lui criaient de n'en rien faire. Mais il ne les écouta pas, aimant mieux mourir dix fois, comme il dit lui-même, que d'être cause qu'on répandît le sang de qui que ce fût. Il dit seulement à l'exarque : Laissez venir avec moi ceux du clergé qui me sont nécessaires, savoir : les évêques, les prêtres et les diacres que je jugerai à propos. Calliopas répondit : Tous ceux qui voudront, qu'ils viennent, à la bonne heure ; nous ne contraignons personne. Le clergé est en ma puissance, dit le Pape. Quelques-uns des évêques s'écrièrent : Nous vivrons et nous mourrons avec lui ! Alors Calliopas et ceux qui l'accompagnaient commencèrent à dire au Pape : Venez avec nous au palais. Le saint ne s'y refusa point, mais y alla avec eux le jour même. Le lendemain, 18 juin, tout le clergé vint le trouver. Il y avait un grand nombre, tant clercs que laïques, qui s'étaient préparés à s'embarquer avec lui, et qui même avaient déjà fait embarquer leurs effets. Mais la nuit suivante, vers minuit, on tira le Pape du palais, et l'on renferma tous ceux de sa suite, ainsi que diverses choses qui lui étaient nécessaires pour son voyage. On lui laissa seulement six jeunes domestiques et un vase à boire.

On le fit ainsi sortir de Rome, dont on ferma aussitôt les portes, de peur que quelqu'un ne le suivît, et on l'emmena dans une barque sur le Tibre. Ils arrivèrent à Porto le mercred 19 juin, vers dix

[1] Labbe, t. 6, p. 65, *epist.* 15.

heures du matin. Ils en partirent le même jour, et arrivèrent à Misène le 1[er] de juillet. De là ils passèrent en Calabre, ensuite en plusieurs îles, où ils séjournèrent pendant trois mois. Enfin ils arrivèrent à l'île de Naxe, où ils demeurèrent un an. Pendant tout ce voyage, le Pape fut travaillé d'une maladie qui ne lui laissait de repos ni nuit ni jour; toutefois on ne lui accorda aucun soulagement, excepté à Naxe, où on lui permit de prendre un bain deux ou trois fois, et de loger dans une maison de la ville. Hors de là il ne sortit point du navire, qui était sa prison, quoique ceux qui le conduisaient prissent terre à toute occasion pour se reposer [1].

Cependant les évêques et les fidèles de l'île de Naxe lui envoyaient souvent, et en grande quantité, tout ce qui pouvait lui être nécessaire. Mais aussitôt ses gardes pillaient tout en sa présence, le chargeant lui-même de reproches injurieux. Ils maltraitaient même de paroles et de coups ceux qui apportaient des présents, et les chassaient en disant : Quiconque aime cet homme est ennemi de la république. Le saint Pape sentait plus vivement les injures de ses bienfaiteurs que les douleurs de sa goutte et ses autres incommodités. Étant partis de Naxe et arrivés à Abydos, ses gardes envoyèrent à Constantinople donner avis de son arrivée, le traitant d'hérétique, d'ennemi de Dieu et de rebelle qui soulevait tout l'empire. Enfin le saint Pontife arriva à Constantinople le 17 septembre 654. On le laissa au port depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi, couché dans le navire sur un grabat, exposé en spectacle à tout le monde. Plusieurs insolents, et même des païens, s'approchaient et lui disaient des paroles outrageantes. Vers le coucher du soleil, vint un scribe, nommé Sagolève, avec plusieurs gardes. On tira le saint Pape du navire, on l'emporta sur un brancard, on le mena dans la prison nommée Prandearia, et Sagolève défendit que personne de la ville ne sût qu'il y était. Le saint demeura donc enfermé dans cette prison, sans parler à personne, pendant quatre-vingt-treize jours, qui font trois mois, c'est-à-dire depuis le 17 septembre jusqu'au 15 décembre.

Ce fut apparemment de là qu'il écrivit deux lettres à son ami Théodore. Dans la première il se justifie contre les calomnies dont on le chargeait ; d'abord, par le témoignage que le clergé de Rome avait rendu de sa foi en présence de l'exarque Calliopas, ensuite par la protestation qu'il fait lui-même de la défendre jusqu'à la mort. Puis il ajoute : Je n'ai jamais envoyé aux Sarrasins ni argent, ni lettres, ni l'écrit que l'on dit pour leur marquer ce qu'ils doivent croire. J'ai seulement donné quelque peu de chose à des serviteurs de Dieu, qui

[1] Labbe, t. 6, p. 64, *épist.* 15.

venaient chercher des aumônes ; mais ce n'était pas pour les Sarrasins. Quant à la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, ils ont porté faux témoignage contre moi ; car je déclare anathème, et en ce monde et en l'autre, quiconque ne l'honore pas au-dessus de toutes les créatures, excepté son Fils, Notre-Seigneur [1].

Dans la seconde lettre, il raconte comment il fut enlevé de Rome, et comment l'exarque Calliopas présenta un ordre de l'empereur pour subroger un autre évêque à sa place. Sur quoi il dit : On ne l'a encore jamais fait, et j'espère qu'on ne le fera jamais ; car en l'absence de l'évêque, c'est l'archidiacre, l'archiprêtre et le primicier qui le représentent. Ayant raconté ce qu'il avait souffert dans le voyage, il ajoute à la fin : Voilà quarante-sept jours que je n'ai pu obtenir de me laver ni avec de l'eau chaude ni avec de l'eau froide. Je suis tout fondu et tout refroidi ; j'ai le corps tout brisé ; et quand je veux prendre de la nourriture, je manque de celle qui pourrait me fortifier, et je suis entièrement dégoûté de celle que j'ai. Mais j'espère en Dieu, qui voit tout, que, quand il m'aura tiré de cette vie, il recherchera ceux qui me persécutent pour les amener à pénitence [2].

Le vendredi 15 décembre 654, le saint Pape fut tiré de sa prison dès le matin, et amené dans la chambre de Boucoléon, sacellaire, autrement grand trésorier. Tout le sénat s'y trouvait réuni d'après un ordre de la veille. Saint Martin, le vicaire du Christ, y fut apporté dans une chaise ; car la navigation et la prison avaient augmenté ses maladies. Le sacellaire, le regardant de loin, lui commanda de se lever de la chaise et de se tenir debout. Quelques officiers représentèrent qu'il ne le pouvait. Alors le sacellaire cria, en colère, qu'on le fît lever et se tenir debout, dût-on le soutenir des deux côtés : ce qui fut fait.

Alors le sacellaire, qui présidait l'assemblée ou le tribunal, lui parla ainsi : Dis, misérable, quel mal t'a fait l'empereur? T'a-t-il ôté quelque chose? T'a-t-il opprimé par violence? Le vicaire du Christ ne répondit rien. Le sacellaire lui dit d'un ton d'autorité : Tu ne réponds pas? Tes accusateurs vont entrer. Aussitôt, comme au tribunal de Caïphe, entra une troupe de faux témoins. Leurs paroles étaient concertées d'avance. Cependant quelques-uns, au moment de la déposition, voulurent dire la vérité ; mais on les contraignit, par des menaces, à dire ce qu'il fallait pour condamner à mort l'homme juste. Ils étaient au nombre de vingt, la plupart soldats et gens brutaux ; quelques-uns avaient été avec l'exarque Olympius, entre autres André, son secrétaire. Le saint Pontife, les voyant entrer,

[1] Labbe, t. 6, p. 73, *epist.* 14. — [2] *Ibid.*, p. 65, *epist.* 15.

dit en souriant : Sont-ce là vos témoins ? est-ce là votre procédure ? Puis, comme on les faisait jurer sur les Évangiles, l'homme juste, touché de compassion, dit aux magistrats : Je vous supplie au nom de Dieu, ne les faites point jurer ! Qu'ils disent sans serment ce qu'ils voudront ! et faites vous-mêmes ce que vous voudrez ! Qu'est-il besoin qu'ils perdent leurs âmes ?

Le premier de ses accusateurs fut Dorothée, patrice de Cilicie, qui dit avec serment, parlant du Pape : S'il avait cinquante têtes, il mérite de les perdre pour avoir seul renversé et perdu tout l'Occident. Il était de concert avec Olympius, et ennemi mortel de l'empereur et de l'empire. Un autre témoin dit également que le Pape avait conjuré avec Olympius et pris le serment des soldats. On demanda à l'homme de Dieu s'il en était ainsi. Il répondit : Si vous voulez entendre la vérité, je vous la dirai. Quand le *Type* fut fait et envoyé à Rome par l'empereur..... Mais aussitôt le préfet Troïle l'interrompit en criant : Ne nous parlez point ici de la foi ; il est question du crime d'État. Nous sommes tous chrétiens et orthodoxes, les Romains et nous. Plût à Dieu ! dit l'homme juste. Toutefois, au jour terrible du jugement, je rendrai témoignage contre vous sur cet article même.

Au milieu des accusations des témoins, le préfet Troïle lui dit : Quel homme es-tu donc pour n'avoir pas empêché, au lieu d'encourager l'exécrable Olympius, le voyant ainsi conspirer contre l'empereur ? Le saint Pontife lui répondit aussitôt : Dites-moi, seigneur Troïle, quand Georges, d'abord moine et ensuite magistrat, vint ici du camp, et fit ce que vous savez et que nous avons entendu dire, où étiez-vous et ceux qui sont avec vous ? Non-seulement vous ne résistâtes point, mais il vous harangua et chassa du palais qui il voulut. Et quand Valentin se revêtit de la pourpre, avec un ordre de l'empereur, et s'assit avec lui, où étiez-vous ? N'étiez-vous point ici ? Pourquoi ne l'empêchâtes-vous point ? Pourquoi, au contraire, prîtes-vous tous son parti ? Et moi, comment pouvais-je résister à Olympius, qui avait toutes les forces de l'Italie ? Est-ce moi qui l'ai fait exarque ? Mais je vous conjure au nom de Dieu, faites au plus tôt ce que vous avez résolu de moi ; car Dieu sait que vous me procurez une grande récompense, de quelque mort que vous me fassiez périr. Il y avait encore plusieurs témoins à entendre ; mais les juges, voyant les réponses du Pape, dirent qu'il y en avait assez. Ce que le Pape disait en latin était interprété en grec par le consul Innocentius. Des réponses si justes, mais si foudroyantes pour les juges, contrariaient tellement le sacellaire, qu'il dit en fureur à Innocentius même : Pourquoi nous interprétez-vous ce qu'il dit ? Ne nous dites pas ce qu'il dit !

Telle était la justice du tribunal de Byzance. Il en agissait avec le vicaire du Christ comme le tribunal de Caïphe en avait agi avec le Christ même. C'est la réflexion du témoin oculaire qui nous a laissé le récit de cette étrange procédure.

Aussitôt après avoir réprimandé l'interprète de sa fidélité, le sacellaire se leva, entra au palais et rapporta à l'empereur ce qu'il voulut. On fit sortir le saint Pontife de la salle du conseil, toujours porté sur une chaise, et on le mit dans la cour qui était devant, près de l'écurie de l'empereur, où tout le peuple s'assemblait pour attendre l'entrée du sacellaire. L'homme de Dieu était entouré de gardes, et c'était un spectacle formidable à toute la multitude. Peu après, on le fit apporter sur une terrasse, afin que l'empereur pût le voir par les jalousies de sa salle à manger. On leva donc le saint vieillard, en présence de tout le sénat, en le soutenant des deux côtés; et il s'amassa autour de lui une si grande foule, qu'elle se prolongeait jusqu'à l'hippodrome. Alors le sacellaire sortit de la chambre de l'empereur, et, fendant la presse, vint dire au saint Pontife : Regarde comme Dieu t'a livré entre nos mains. Tu faisais des efforts contre l'empereur : avec quelle espérance ? Tu as abandonné Dieu, et Dieu t'a abandonné. Aussitôt il commanda à un des gardes de lui déchirer son manteau et la courroie de sa chaussure ; puis il le mit entre les mains du préfet de Constantinople, en lui disant : Prenez-le, seigneur préfet, et, dans le moment même, coupez-le en morceaux. En même temps il commanda à tous les assistants de l'anathématiser. Mais, sur cette multitude immense, il n'y eut pas vingt personnes qui crièrent anathème. Tous les autres, sachant qu'il est au ciel un Dieu qui voit tout, baissaient les yeux et se retiraient accablés de tristesse.

Quant au saint Pontife, les bourreaux le prirent, lui ôtèrent son pallium sacerdotal et le dépouillèrent de tous ses habits, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture, encore la déchirèrent-ils des deux côtés, depuis le haut jusqu'en bas; en sorte que l'on voyait son corps à nu. Ils lui mirent au cou un carcan de fer et le traînèrent ainsi depuis le palais, par le milieu de la ville, enchaîné avec le geôlier, pour montrer qu'il était condamné à mort. On portait devant lui le glaive avec lequel il devait être exécuté. Au milieu de tant de souffrances, il conservait un visage serein. La multitude des peuples gémissait et versait des larmes. Quelques ministres de Satan se réjouissaient et lui insultaient en hochant la tête: Où est son Dieu, disaient-ils en ricanant ? où est sa foi ? où est sa doctrine ? Étant arrivé au prétoire, il fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot avec des meurtriers; mais environ une heure après, on le transféra dans

une autre prison appelée de Diomède. On le traînait si violemment, qu'en montant les degrés, qui étaient hauts et rudes, il s'écorcha les jambes et les jarrets, et ensanglanta l'escalier. Il semblait près de rendre l'âme, tant il était épuisé, et, en entrant dans la prison, il tomba plusieurs fois. On le mit sur un banc, enchaîné et chargé de fers comme il était, et mourant de froid; car c'était le 15 décembre, et l'hiver était intolérable. Il n'avait personne des siens, sinon un jeune clerc qui l'avait suivi jusque dans la prison et qui se lamentait auprès de lui.

Deux femmes qui gardaient les clefs de la prison, la mère et la fille, touchées de compassion, auraient bien voulu loger le saint Pontife; mais elles n'osaient, à cause du geôlier, qui était attaché avec lui. De plus, elles croyaient que d'un instant à l'autre allait arriver l'ordre de le mettre à mort. Quelques heures après, un officier appela d'en bas le geôlier. Quand il fut descendu, une de ces femmes emporta le Pontife mourant, le mit dans son propre lit et le couvrit de son mieux pour le réchauffer. Mais il resta jusqu'au soir sans pouvoir proférer une parole. Alors l'eunuque Grégoire, qui, de chambellan, était devenu préfet de Constantinople, lui envoya son majordome avec quelque peu de vivres. Lui en ayant fait prendre, il lui dit : Ne succombez pas à vos peines ; nous espérons de Dieu que vous n'en mourrez pas. Le saint Pape, qui désirait le martyre, n'en fut que plus affligé. On lui ôta sur-le-champ ses fers.

Le lendemain, l'empereur alla voir le patriarche Paul, qui était malade à la mort, et lui conta tout ce que l'on avait fait au Pape. Paul, le premier auteur de tout cela, se mit à gémir, et, se tournant vers la muraille, il dit : Malheur à moi ! c'est encore pour augmenter ma condamnation ! L'empereur lui ayant demandé pourquoi il parlait de la sorte, il répondit : Seigneur, n'est-ce pas une chose déplorable de traiter ainsi des pontifes ? Ensuite il conjura instamment l'empereur de se contenter de ce que le Pape avait souffert. Ce que saint Martin ayant appris, il s'en affligea beaucoup ; car il souhaitait ardemment de consommer son combat par le martyre.

Paul mourut, en effet, après avoir tenu le siége de Constantinople treize ans. Pyrrhus, qui était présent, voulut y rentrer ; mais plusieurs s'y opposaient et publiaient dans le palais le libelle de rétractation qu'il avait donné au pape Théodore, soutenant que, par là, il s'était rendu indigne du sacerdoce, et que le patriarche Paul l'avait anathématisé.

Comme le trouble était grand à cette occasion, l'empereur voulut être éclairci de ce que Pyrrhus avait fait à Rome. A cet effet, il envoya Démosthène, commis du sacellaire, avec un greffier, pour in-

terroger l'héroïque Pontife dans sa prison. Quand ils furent entrés, ils lui parlèrent en ces termes : Le sublime empereur, notre maître, nous envoie vous dire : Voyez en quelle gloire vous avez été et en quel état vous êtes réduit ! ce n'est pas un autre qui vous y a mis, mais vous-même. Le Pape ne répondit que ces mots : Gloire et actions de grâces pour toutes choses au seul roi immortel ! Démosthène dit : Notre maître veut savoir de vous ce qui s'est passé ici et à Rome à l'égard de Pyrrhus, ci-devant patriarche. Pourquoi alla-t-il à Rome ? fut-ce par ordre de quelqu'un ou de son propre mouvement ? De son propre mouvement, répondit le Pape. Démosthène demanda : Comment fit-il ce libelle ? y fut-il contraint ? Non, répondit le Pape, il le fit de lui-même. Mais, reprit Démosthène, quand Pyrrhus vint à Rome, comment le pape Théodore, votre prédécesseur, le reçut-il ? est-ce comme évêque ? Et comment non ? répondit le Pape, puisque, avant que Pyrrhus vînt à Rome, le bienheureux Théodore avait écrit nettement à Paul qu'il n'avait pas bien fait d'usurper le siége d'un autre. Pyrrhus venant ensuite de lui-même aux pieds de saint Pierre, comment pouvait-il s'empêcher de le recevoir et de l'honorer comme évêque ? C'est parfaitement vrai, dit Démosthène. Mais d'où tirait-il sa subsistance ? Le Pape répondit : Sans aucun doute, du palais patriarcal de Rome. Mais, demanda Démosthène, quel pain lui donnait-on ? Messieurs, répondit le saint Pontife, est-ce que vous ne connaissez donc pas l'Église romaine ? Car je vous le dis, quiconque y vient demander l'hospitalité, quelque misérable qu'il soit, on lui donne toutes les choses nécessaires. Saint Pierre ne refuse personne. On lui donne du pain très-blanc et des vins de diverses sortes, non-seulement à lui, mais aux siens. Jugez par là comme on doit traiter un évêque.

Mais, reprit Démosthène, on nous a dit que Pyrrhus a fait ce libelle par force, qu'on lui a mis des entraves et fait souffrir beaucoup de maux. On n'a fait rien de semblable, répondit le Pape. Vous avez à Constantinople plusieurs personnes qui étaient alors à Rome, et qui savent ce qui s'y est passé, si pourtant la crainte ne les empêche pas de dire la vérité. Vous avez entre autres le patrice Platon, qui était exarque, et qui envoya de ses gens à Pyrrhus. Mais à quoi bon tant de questions ? Me voici entre vos mains, faites de moi ce qu'il vous plaira. Quand vous me feriez hacher en pièces, comme vous l'avez ordonné au préfet, je ne communique point à l'église de Constantinople. Est-il encore question de Pyrrhus, tant de fois déposé et anathématisé ? Démosthène et ceux qui l'accompagnaient, étonnés de la constance du Pape, se retirèrent, après avoir mis par écrit toutes ses réponses.

Le pape saint Martin demeura donc dans la prison de Diomède quatre-vingt-cinq jours, qui font près de trois mois, et, avec les trois mois de la première prison, près de six, c'est-à-dire depuis le dix-septième de septembre 654 jusqu'au dixième de mars 655. Alors le scribe Sagolève vint lui dire : J'ai ordre de vous transférer chez moi et de vous envoyer dans deux jours où le sacellaire commandera. Le Pape demanda où on voulait le mener ; mais Sagolève ne voulut pas le lui dire, ni lui permettre de demeurer dans la même prison jusqu'à son exil. Vers le soir, le saint Pontife dit à ceux qui étaient auprès de lui : Venez, mes frères, disons-nous adieu ; on va m'enlever d'ici. Alors ils burent chacun un coup. Après quoi, le Pape, se levant avec une grande constance, dit à un des assistants qu'il aimait : Venez, seigneur mon frère, et donnez-moi la paix. Celui-ci, qui avait déjà le cœur gros, ne put retenir sa douleur, et éclata en cris lamentables ; les autres en firent tous autant. Le saint Pape, les regardant d'un visage serein, leur en fit une réprimande, et, mettant les mains sur la tête du premier, il dit en souriant : Seigneur mon frère, tout ceci est bon, tout ceci est avantageux. Faut-il en user comme vous faites? Vous devriez plutôt vous réjouir de ma position. Celui-ci répondit : Dieu le sait, serviteur du Christ, je me réjouis de la gloire qu'il vous prépare par ses souffrances ; mais je m'afflige de la perte de tant d'autres. Après l'avoir embrassé tous, ils se retirèrent. Aussitôt vint le scribe, qui l'emmena dans sa maison ; et il fut dit qu'on l'envoyait en exil dans la Chersonèse Taurique, la Crimée actuelle [1].

En effet, on le fit embarquer secrètement le Jeudi-Saint, 26 mars 655 ; et après avoir passé en divers lieux, il arriva à Chersone le 15 de mai. C'est lui-même qui le dit ainsi dans une lettre qu'il écrivit à un de ses plus chers amis de Constantinople. Il y ajoute : Le porteur de cette lettre est arrivé un mois après nous de Byzance à Chersone. Je me suis réjoui de son arrivée, croyant que l'on m'aurait envoyé d'Italie quelque secours pour ma subsistance. Je le lui ai demandé ; et ayant appris qu'il n'apportait rien, je m'en suis étonné, mais j'en ai loué Dieu, qui mesure nos souffrances comme il lui plaît ; vu principalement que la famine et la disette sont telles en ce pays que l'on y parle seulement de pain sans jamais en voir. Si on ne nous envoie du secours d'Italie ou du Pont, nous ne pouvons absolument vivre ici ; car, comme vous le savez, l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il est impossible de rien trouver dans ce pays : si donc il nous vient de là du blé, du vin, de l'huile ou quelque autre chose, envoyez-les-nous promptement, comme vous pourrez. Je ne

[1] Labbe, t. 6, p. 66-74.

crois pas avoir tant maltraité les saints qui sont à Rome ou les ecclésiastiques, qu'ils doivent ainsi mépriser à mon égard le commandement du Seigneur. Si saint Pierre y nourrit si bien les étrangers, que dirai-je de nous qui sommes ses serviteurs propres, qui l'avons servi, du moins quelque peu de temps, et qui sommes dans un tel exil et une telle affliction ? Je vous ai spécifié certaines choses que l'on peut acheter par delà, et que je vous prie de m'envoyer avec votre soin ordinaire, à cause de mes grands besoins et de mes fréquentes maladies [1].

Il écrivit encore au même une lettre au mois de septembre. Je voudrais bien, dit-il, vous consoler par nos lettres, vous et tous nos saints frères qui s'intéressent à nous pour l'amour du Seigneur. Mais voici la vérité : nous sommes non-seulement séparés de tout le reste du monde, mais privés même de la vie. Les habitants du pays sont tous païens ; et ceux qui y viennent d'ailleurs en prennent les mœurs, n'ayant aucune charité, pas même la compassion naturelle qui se trouve entre les Barbares. Il ne nous vient rien que de dehors, par les barques qui arrivent pour charger du sel ; et je n'ai pu acheter autre chose qu'un boisseau de blé pour quatre sous d'or. J'admire le peu de sensibilité de tous ceux qui m'appartenaient autrefois, ainsi que celle de mes amis et de mes proches. Ils m'ont tellement oublié, qu'ils ne veulent pas seulement savoir, comme il paraît, si je suis encore au monde. J'admire encore plus ceux qui appartiennent à l'Église de saint Pierre, du peu de soin qu'ils ont d'un homme qui est de leur corps. Si cette Église n'a point d'argent, elle ne manque pas, Dieu merci, de blé, de vin et d'autres provisions, pour nous donner au moins quelque petit secours. Avec quelle conscience paraîtrons-nous au tribunal du Christ, nous qui sommes tous formés de la même terre ? Quelle crainte a saisi tous les hommes, pour les empêcher d'accomplir les commandements de Dieu ? Ai-je paru si ennemi de toute l'Église, et d'eux en particulier ? Je prie Dieu, toutefois, par l'intercession de saint Pierre, de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe, principalement le pasteur qui les gouverne à présent, afin qu'ils ne s'écartent en rien de ce qu'ils ont professé par écrit, en présence du Seigneur et de ses anges. Pour ce misérable corps, le Seigneur en aura soin. Il est proche : de quoi suis-je en peine ? Car j'espère de sa miséricorde qu'il ne tardera pas à terminer ma carrière [2].

Les vœux du saint Pape furent exaucés. Il mourut le 16 de septembre de la même année 655, après avoir siégé six ans un mois et vingt-deux jours. On l'enterra dans une église de la sainte Vierge,

[1] Labbe, t. 6, p. 74, *epist.* 16. — [2] *Ibid.*, t, 6, p. 75, *epist.* 17.

près de la ville de Chersone. Il y eut depuis un grand concours de peuple à son tombeau. On porta dans la suite ses reliques à Rome, et on les y déposa dans l'église de Saint-Martin de Tours. Les Grecs l'honorent comme confesseur, le 14 avril; les Latins, comme martyr, le 12 novembre, jour de sa translation. Pontife d'une âme grande et supérieure à tous les coups de l'adversité, ses lettres sont bien écrites, pleines de force et de sagesse, aussi bien que ses réponses devant le tribunal de Byzance; le style en est noble, sublime, digne, en un mot, de la majesté du Siége apostolique.

Par les deux lettres qu'il écrivit de la Chersonèse, du mois de juin au mois de septembre 655, on voit que cet admirable Pontife ne se regardait plus alors comme Pontife romain, et que, par conséquent, il avait abdiqué en faveur d'un autre, pour lequel il fait des vœux. Dans la première, il dit, en parlant de saint Pierre : *Que dirons-nous de nous-même, qui sommes ses serviteurs propres et qui l'avons servi, du moins pour un moment?* D'où il est naturel de conclure : Donc alors il ne le servait plus. Et dans la seconde : *J'admire l'insensibilité de tous ceux qui m'appartenaient autrefois*. Donc ils ne lui appartenaient plus. Enfin, dans cette même lettre : *Je prie Dieu de les rendre inébranlables dans la foi orthodoxe, principalement le pasteur qui les gouverne à présent*. Ce pasteur, dont le saint martyr ratifie ainsi l'élection, était saint Eugène, natif de Rome, engagé dans le clergé depuis son enfance, et qui se montra digne de son prédécesseur par sa douceur, sa libéralité et son zèle pour la foi. Comme l'année précédente 654, après le 18 septembre, saint Martin écrivait de Constantinople qu'on n'avait point encore élu de Pontife romain jusqu'alors, quoique l'empereur eût ordonné de le faire, avant même de l'enlever de Rome, on voit que l'élection d'Eugène n'eut lieu que la dernière année de son prédécesseur. Le clergé romain éluda les ordres de l'empereur tant qu'il put; mais enfin, craignant de se voir imposer quelque candidat suspect, il élut Eugène, dont saint Martin agréa l'élection dès qu'il en eut connaissance. Quant à la date précise de ces événements, il n'y a rien d'absolument certain. On place communément l'élection de saint Eugène au 8 septembre 654.

Le pape saint Martin étant mort l'an 655 dans la Chersonèse, saint Maxime fut arrêté à Rome, par ordre de l'empereur, et conduit à Constantinople avec Anastase, son disciple, et un autre Anastase qui avait été apocrisiaire ou nonce de l'Église romaine. Sur le soir du jour qu'ils arrivèrent, il vint deux officiers, avec dix gardes, qui les tirèrent presque nus du vaisseau et les conduisirent en différentes prisons, où ils furent étroitement gardés. Quelques jours après, on les mena au palais, et on les fit entrer dans une salle où se trouvait le sé-

nat avec une grande multitude de peuple. Saint Maxime ayant été placé au milieu de l'assemblée, le sacellaire lui dit avec emportement : Êtes-vous chrétien ? Saint Maxime répondit : Par la grâce de Jésus-Christ, notre Dieu, je le suis. Et comment, si vous êtes chrétien, reprit le sacellaire, haïssez-vous l'empereur ? Mais, répondit le saint, d'où le savez-vous ? car la haine est une disposition cachée de l'âme, aussi bien que l'amour. Tout le monde voit par vos actions, dit le sacellaire, que vous haïssez l'empereur et son empire ; car c'est vous seul qui avez livré aux Sarrasins l'Égypte, Alexandrie, la Pentapole, Tripoli et l'Afrique.

Pour prouver cette accusation absurde, on produisit des témoins dont les dépositions furent plus absurdes les unes que les autres. Le premier accusa le saint d'avoir écrit vingt ans auparavant une lettre au gouverneur de Numidie, pour le détourner d'envoyer des troupes en Égypte. Sommé par le saint de produire la lettre, le témoin dit qu'il n'en avait point, qu'il ne savait pas même s'il y en avait une d'écrite, mais que tout le monde le disait alors dans le camp. Mais, reprit le saint, si toute l'armée le disait, pourquoi êtes-vous le seul à me calomnier ? M'avez-vous jamais vu ? Non, répondit l'autre. Alors saint Maxime se tourna vers le sénat, et dit : Jugez s'il est juste de produire de tels accusateurs ou de tels témoins. Car le Seigneur dit : Vous serez jugés comme vous aurez jugé. La seconde déposition était encore plus absurde. Elle accusait le saint, et encore sans aucune preuve, d'avoir raconté au pape Théodore un songe qui n'était pas favorable à l'empereur. Sur quoi le sacellaire s'écria, comme s'il eût été convaincu du crime de lèse-majesté : Dieu t'a envoyé ici pour être livré aux flammes ! Un dernier témoin accusa le saint de n'avoir pas voulu convenir que l'empereur possédât le sacerdoce. Maxime avoua le fait et en donna les motifs, savoir : que l'empereur ne disait pas la messe, ne conférait pas les sacrements, n'ordonnait ni évêques, ni prêtres, ni diacres. Pendant qu'il rapportait un discours aussi simple, un certain abbé Mennas l'interrompit, en criant : Mais en parlant ainsi, vous avez déchiré l'Église ! Le sacellaire cria encore plus fort : Pourquoi a-t-on laissé vivre un pareil homme ? On examina ensuite Anastase, disciple du saint. Mais comme il ne pouvait parler assez haut pour être entendu de tout le monde, les gardes le souffletèrent si cruellement, qu'ils le laissèrent à demi mort. Les deux confesseurs furent ensuite ramenés en prison.

Le soir même, le patrice Troïle, accompagné de deux officiers du palais, vint voir Maxime, pour lui persuader de communiquer avec l'église de Constantinople. Le saint demanda qu'ils condamnassent auparavant l'hérésie des monothélites condamnés par Rome et par le

concile de Latran, et il leur fit voir qu'en approuvant successivement et l'*Ecthèse* et le *Type*, ils avaient changé de doctrine et s'étaient condamnés eux-mêmes. C'est-à-dire, concluent les officiers, que vous seul serez sauvé, et que les autres se damnent. Il dit : Les trois jeunes hommes ne damnèrent personne, en refusant d'adorer la statue que tous adoraient. Je ne condamne personne non plus, Dieu m'en garde ; mais j'aime mieux mourir que de m'écarter de la foi dans la moindre chose. Les officiers le pressant de recevoir le *Type* par complaisance pour l'empereur et par amour pour la paix, reconnaissant eux-mêmes deux volontés en Jésus-Christ, il se prosterna par terre, les larmes aux yeux, et dit : L'empereur ne devait pas se fâcher contre moi ; car je ne puis me résoudre à offenser Dieu, en ne disant pas ce qu'il a ordonné de dire. Comme on l'accusait de détourner les autres de communiquer avec l'église de Constantinople, il demanda : Mais y a-t-il quelqu'un qui soutienne que je lui aie dit de ne pas communiquer avec elle ? Dès là que vous n'y communiquez point vous-même, dit un des officiers, vous dites bien haut à tout le monde de ne point le faire. Saint Maxime répondit : Il n'y a ni accusation ni consolation aussi forte que celle de la conscience. Cependant, sur ce qui avait été dit que tout l'Occident anathématisait le *Type*, Troïle dit : Est-il beau de noircir la réputation de l'empereur ? Maxime répondit : Dieu veuille pardonner à ceux qui ont poussé l'empereur à faire le *Type*, et à ceux qui y ont consenti ! Qui sont-ils, reprit Troïle ? Ce sont les hommes d'Église qui l'y ont poussé, dit Maxime, et les magistrats y ont consenti, et la honte en rejaillit sur l'empereur, qui est innocent de toute hérésie. Mais conseillez-lui de faire comme son aïeul, d'heureuse mémoire. Là-dessus, il leur raconta comment Héraclius avait désavoué l'*Ecthèse*. Ils branlèrent la tête, et, ayant quelque temps gardé le silence, ils dirent : Tout est plein de difficultés insurmontables. Enfin, après s'être salués de part et d'autre, ils se séparèrent honnêtement.

Maxime et son disciple subirent un second interrogatoire dans la chambre du conseil, au palais, en présence du sénat, de Pierre, patriarche de Constantinople, et de Macaire, patriarche d'Antioche, tous deux monothélites. Ils y déclarèrent qu'ils resteraient inviolablement attachés à la foi de leurs pères et aux définitions du concile de Rome. Après plusieurs débats, on les remit en prison. Le jour de la Pentecôte, on vint voir Maxime de la part du patriarche de Constantinople, pour l'engager à obéir. Comme on le menaçait de l'excommunication et d'une mort cruelle, il répondit que tout son désir était que la volonté de Dieu s'accomplît à son égard. Le lendemain de cette conférence, on l'exila en Thrace avec les deux Anastases. Maxime fut en-

voyé à la forteresse de Bizye, Anastase l'apocrisiaire à Sélymbrie, et l'autre Anastase à Perbère, qui était à l'extrémité de la province et de l'empire. On les emmena tous trois sans aucune provision pour leur subsistance, et sans autres vêtements que quelques haillons qui couvraient à peine leur nudité [1].

Dans la dernière conférence, celle du jour de la Pentecôte, le patriarche avait fait dire à saint Maxime que les apocrisiaires de Rome venaient de s'accorder avec lui, et qu'ainsi toutes les églises étaient d'accord. Saint Maxime ayant demandé les termes de cette union, on lui dit : Nous reconnaissons deux opérations à cause de la différence des natures, et une à cause de l'union. Ce qui en faisait trois. Telle est en effet la nouvelle et singulière variation des monothélites. Dans les commencements, ils ordonnèrent, sous peine d'anathème, de dire une seule volonté. Bientôt ils défendirent, sous peine d'anathème, de dire ni une volonté ni deux. Et maintenant les voilà qui ordonnent, sous peine d'anathème, d'en dire trois. Saint Maxime informa son disciple Anastase de cet étrange accord, et lui recommanda de redoubler ses prières et d'en instruire les autres. Nous avons la lettre qu'Anastase en écrivit aux moines de Cagliari en Sardaigne, où il dit : Nos adversaires, ayant résolu de ne pas suivre la doctrine des Pères, sont agités de diverses opinions, et, après avoir soutenu qu'il ne fallait dire ni une ni deux opérations, ils en reconnaissent deux et une, c'est-à-dire trois. Ce que ni les Pères ni les conciles n'ont dit, ce que la raison naturelle ne souffre pas, et qu'aucun des anciens ou nouveaux hérétiques n'a avoué. Il montre ensuite l'absurdité de ce système, et ajoute : Ils y ont fait consentir les apocrisiaires de l'ancienne Rome, et, après les avoir séduits, ils les renvoient à celui qui les a envoyés, c'est-à-dire au pape Eugène. Anastase continue : L'Église catholique et apostolique étant donc presque tout entière dans un tel péril, nous vous prions de la secourir. S'il est possible, il faut que vous passiez au plus tôt à Rome, sous quelque autre prétexte, pour vous joindre aux hommes pieux et fermes qui y sont et qui soutiennent vigoureusement avec nous la vérité, les priant avec larmes de conserver la foi orthodoxe sans aucune nouveauté, et de ne rien approuver que ce qui a été défini par les Pères et les conciles. C'est ainsi qu'Anastase, suivant ses propres expressions, espérait, en vertu de la promesse infaillible faite à saint Pierre, que la semence de piété demeurerait au moins dans l'Église romaine. Son attente ne fut point trompée [2].

[1] Labbe, t. 6, p. 433-441. *Op. S. Maxim.*, t. 2, p. XXIX-XLII. *Acta SS.*, 13 *aug.* — [2] *Op. S. Maxim.*, t. 1, part. XLII-XLIV.

Pierre, le nouveau patriarche de Constantinople, envoya, suivant la coutume, au Siége apostolique sa lettre synodale, portant sa confession de foi. Mais cette confession était très-obscure et ne déclarait point les deux opérations et les deux volontés en Jésus-Christ. Le peuple et le clergé de Rome en furent irrités, et la rejetèrent avec grand bruit dans l'église de Sainte-Marie-Majeure; jusque-là, qu'ils ne permirent point au pape Eugène de célébrer la messe, qu'il n'eût promis de ne jamais recevoir cette lettre [1]. Nous verrons que le Pape se montra fidèle à sa parole et à son devoir.

Cependant l'on envoya de Constantinople des commissaires pour interroger saint Maxime dans son exil, savoir : Théodose, évêque de Césarée en Bithynie, de la part du patriarche, et de la part de l'empereur, Paul et Théodose, tous deux consuls, c'est-à-dire consuls honoraires. Ils arrivèrent à Bizye le 24 août 656, et s'associèrent l'évêque de la ville. Après quelques discours de piété, l'évêque Théodose demanda à saint Maxime, au nom de l'empereur et du patriarche, pourquoi il ne communiquait point avec l'église de Constantinople. Le saint expliqua ses raisons, savoir : le fond même de l'hérésie monothélite, et puis ses variations continuelles, à finir par le *Type*. A propos de ce dernier décret, l'évêque Théodose lui dit : Ne prenez pas comme une décision certaine ce qui a été fait par ménagement. Mais, répliqua saint Maxime, si le *Type*, qui défend d'attribuer à Notre-Seigneur aucune volonté ou opération, n'est pas une décision certaine, pourquoi donc m'avez-vous livré honteusement à des nations barbares et infidèles? Pourquoi m'a-t-on condamné à demeurer à Bizye, et mes compagnons, l'un à Perbère et l'autre à Sélymbrie? L'évêque Théodose répondit : Par le Dieu qui doit me juger, j'ai dit, quand on fit le *Type*, et je le dis encore, qu'on l'a mal fait et pour la perte d'un grand nombre. Mais le prétexte a été d'apaiser les disputes des catholiques, touchant les volontés et les opérations. Mais, reprit saint Maxime, quel fidèle peut recevoir un ménagement qui supprime les paroles des apôtres, des prophètes et des docteurs que Dieu même a établis, et auxquels il a dit : Qui vous reçoit me reçoit, et qui vous rejette me rejette! Prenons-y garde. Comme Dieu a suscité des apôtres, des prophètes et des docteurs pour la perfection des saints; de même le diable a ses faux apôtres, ses faux prophètes et ses faux docteurs, pour pervertir l'Ancien et le Nouveau Testament, et ce sont les hérétiques. De même donc que celui qui reçoit les vrais, reçoit Dieu; de même aussi quiconque reçoit les faux, reçoit le diable. Celui donc qui rejette les saints avec les héré-

[1] Anast. *In Eug.*

tiques, souffrez que je dise la vérité, il rejette Dieu avec le diable. Ainsi prenez garde que, sous prétexte de paix, nous ne tombions dans l'apostasie, qui, selon l'Apôtre, doit précéder l'Antechrist. Je vous parle sans réserve, seigneurs, afin que vous ayez pitié de vous et de nous. Voulez-vous qu'ayant de tels sentiments gravés dans le cœur, je communique à une église où l'on enseigne le contraire ? M'en préserve mon Sauveur ! Puis, se jetant à genoux, il dit : Pour moi, faites de moi ce qu'il vous plaira, je ne communiquerai jamais avec ceux qui reçoivent de telles doctrines.

Les commissaires, consternés de ce discours, baissèrent la tête et gardèrent longtemps le silence. Enfin l'évêque Théodose, se relevant et regardant saint Maxime, lui dit : Nous vous répondons au nom de l'empereur, que si vous communiquez avec nous, il abolira le *Type*. Saint Maxime répliqua : Nous sommes encore bien éloignés les uns des autres. Que deviendra le terme d'une volonté, établi en concile par Sergius et par Pyrrhus, pour bannir toute opération ? Théodose répondit : On a ôté et rejeté ce papier. Oui, dit saint Maxime, on l'a ôté des murailles de pierres, mais non pas des cœurs. Qu'on reçoive la condamnation qui en a été faite canoniquement au concile de Rome, et le mur de séparation sera abattu, et il ne sera plus besoin de nous exhorter. L'évêque Théodose répondit : Le concile de Rome n'est pas valable, puisqu'il a été fait sans ordre de l'empereur. Mais, répliqua saint Maxime, si ce sont les ordres des empereurs qui donnent l'autorité aux conciles, il faut donc recevoir ceux que les empereurs ont fait tenir contre le consubstantiel; je veux dire ceux de Tyr, d'Antioche, de Séleucie, de Constantinople sous l'arien Eudoxe, de Nice en Thrace, de Sirmium, et, longtemps après, le second d'Éphèse, où présidait Dioscore. Tous ces conciles ont été assemblés par ordre des empereurs; et toutefois on les a tous condamnés, pour l'impiété des dogmes qu'ils autorisaient. Que ne rejetez-vous aussi le concile qui a déposé Paul de Samosate, sous le pape Denys et sous Denys d'Alexandrie, et où présidait Grégoire le Thaumaturge ? car il n'a pas été tenu par ordre de l'empereur. Où est le canon qui défend d'approuver les conciles tenus sans ordre de l'empereur, ou qui ordonne qu'ils soient assemblés par son ordre ? Vous savez que la règle ordonne de tenir deux fois par an le concile en chaque province, sans faire aucune mention de l'ordre de l'empereur.

Il est vrai, dit l'évêque Théodose, que c'est la saine doctrine qui fait approuver les conciles. Mais ne recevez-vous pas l'écrit de Mennas, où il enseigne une volonté et une opération en Jésus-Christ? A Dieu ne plaise ! répondit saint Maxime. Vous rejetez tous les docteurs qui ont été depuis le concile de Chalcédoine et qui ont écrit contre l'erreur

de Sévère; et je recevrais le libelle de Mennas, qui est postérieur au concile, et qui défend ouvertement Sévère, Apollinaire, Macédonius, Arius, tous les hérétiques, et rejette le concile? Quoi donc, reprit Théodose, vous n'admettez point une seule opération? Saint Maxime répondit : Et quel est celui des docteurs approuvés qui la soutient? Alors Théodose rapporta de faux passages du pape Jules, de saint Grégoire Thaumaturge, de saint Athanase, et en fit la lecture. Saint Maxime dit : Craignons Dieu et n'attirons pas sa colère, en reproduisant des passages hérétiques. Personne n'ignore que ceux-ci sont d'Apollinaire. Si vous en avez d'autres, montrez-les. Théodose produisit deux autres passages, sous le nom de saint Chrysostôme; mais saint Maxime, les ayant lus, dit qu'ils étaient de Nestorius. Aussitôt l'évêque Théodose, emporté par la colère, lui dit : Seigneur moine, c'est Satan qui parle par ta bouche. Seigneur, répondit saint Maxime, ne vous fâchez pas contre votre serviteur. Et il lui montra les mêmes paroles dans Nestorius.

Théodose, radouci, dit alors : Dieu sait, mon frère, que c'est le patriarche qui m'a donné ces passages; et voilà que vous dites que les uns sont d'Apollinaire, les autres de Nestorius. Puis il en produisit un de saint Cyrille, qui semblait dire une opération. Sur quoi saint Maxime dit : Quelques-uns montrent que c'est une addition de Timothée Élure. Mais qu'il soit de saint Cyrille, examinons-en le sens. C'est ce que je ne vous permets pas, dit Théodose; il faut que vous receviez le texte tout pur. Vous nous donnez là de nouvelles règles, reprit saint Maxime, s'il n'est pas permis d'examiner les paroles de l'Écriture et des Pères. Puis il lui montra, par l'Écriture même, qu'il faut l'examiner pour en pénétrer le sens, et ne pas s'arrêter à la simple lettre, comme les Juifs.

Ils disputèrent encore sur les deux volontés et les deux opérations, et l'évêque Théodose fut réduit à soutenir que les Pères avaient dit : Une volonté et une autre, la divine et l'humaine, double volonté, mais non pas deux volontés. Sur quoi saint Maxime dit : Au nom de Dieu, quand on dit une et une autre, divine et humaine, ou double, combien en comprenez-vous? L'évêque Théodose répondit : Je sais ce que je comprends, mais je ne dis pas deux. Saint Maxime se tourna vers les consuls, disant : Au nom de Dieu, quand vous entendez dire une et une, ou l'une et l'autre, ou deux fois deux, ou deux fois cinq, quelle pensée répond en vous à ces paroles? Ils répondirent : Puisque vous nous avez pris à serment, nous entendons deux par une et une, ainsi que par l'une et l'autre, quatre par deux fois deux, et dix par deux fois cinq. L'évêque Théodose, confus de cette réponse, dit: Je ne dis point ce que les Pères n'ont point dit. Alors saint Maxime

prit le livre des actes du concile de Rome, et montra que les Pères disent formellement deux volontés et deux opérations. Le consul Théodose prit le livre et lut lui-même les passages. Sur quoi l'évêque Théodose dit : Dieu le sait; si ce concile n'avait pas condamné les personnes, j'aurais été le premier à le recevoir. Mais pour ne pas perdre ici le temps, je dis ce que les Pères ont dit, et je reconnais à l'instant même par écrit deux natures, deux volontés, deux opérations. Venez communiquer avec nous, et faisons l'union.

Saint Maxime dit alors : Seigneur, je n'ose recevoir votre consentement par écrit sur une affaire de cette importance, moi qui ne suis qu'un simple moine. Mais si Dieu vous a touchés de manière à recevoir les paroles des saints Pères, envoyez là-dessus un écrit au Pontife de Rome, comme l'exigent les canons; je veux dire que l'empereur y envoie, ainsi que le patriarche, avec son concile. En attendant, je ne puis communiquer avec une église où l'on prononce au saint sacrifice les noms de personnes condamnées; car je crains la condamnation de l'anathème. Dieu le sait, dit l'évêque Théodose, je ne blâme pas votre crainte. Mais pour l'amour du Seigneur, donnez-nous un conseil, pour que tout cela puisse se faire. Quel conseil puis-je vous donner, répondit saint Maxime, sinon que l'empereur et le patriarche, imitant la condescendance de Dieu à notre égard, adressent au Pape de Rome, l'un une lettre d'exhortation, l'autre une supplique synodale. Et certainement, si la règle de l'Église le rend possible, il y donnera les mains et s'accordera avec vous. On le fera, dit l'évêque Théodose; mais donnez-moi parole, que, si on m'envoie, vous viendrez avec moi. Saint Maxime répondit : Seigneur, il vous est plus avantageux de prendre mon compagnon qui est à Sélymbrie : c'était Anastase l'apocrisiaire; car il sait la langue, et il est respecté à Rome, à cause de ce qu'il souffre depuis si longtemps pour la foi orthodoxe qui règne dans ce Siége. Théodose dit : Nous avons quelques différends ensemble, et je n'irai pas volontiers avec lui. Seigneur, reprit saint Maxime, puisque vous le voulez, je vous suivrai partout où il vous plaira. Là-dessus ils se levèrent tous, pleurant de joie. Ils se mirent à genoux ; on fit une prière, puis chacun baisa l'Évangile, la croix, l'image de Jésus-Christ et celle de la Vierge; et ils les touchèrent de leurs mains pour confirmer ce qui venait de se dire. Ensuite l'évêque Théodose demanda encore quelques éclaircissements à saint Maxime, qui lui montra à fond les conséquences absurdes d'une seule volonté et d'une seule opération, lui expliquant d'une manière très-théologique l'union des deux natures dans l'incarnation. En se séparant, l'évêque Théodose lui donna quelque peu d'ar-

gent qu'on lui envoyait, et deux habits, dont l'évêque de Bizye prit aussitôt une tunique.

Cette réconciliation ne produisit aucun effet. La même année 656, l'empereur envoya le consul Paul à Bizye, avec ordre d'amener Maxime au monastère de Saint-Théodore de Rège, près de Constantinople. Quoique cet ordre portât qu'il serait amené avec beaucoup d'honneur et de soin, tant à cause de sa vieillesse et de ses infirmités, que du rang qu'il avait tenu à la cour, toutefois on lui ôta, à Rège, le peu d'argent qu'on lui avait donné, ses habits et le reste de ses pauvres meubles. Le 13 de septembre, veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, les patrices Épiphane et Troïle vinrent en grand cortége, et l'évêque Théodose avec eux. Ils demandèrent à saint Maxime, s'il voulait exécuter les ordres de l'empereur. Avant de répondre, il demanda à connaître ces ordres. Ils insistèrent pour qu'il s'y soumît avant de les connaître. Alors il leur dit : Je vous déclare, en présence de Dieu et de ses anges, que, si l'empereur m'ordonne quelque chose que ce soit, touchant les affaires de ce monde et ce qui doit périr avec lui, je l'exécuterai volontiers. Alors le patrice Troïle se leva, et dit : Priez pour moi, je m'en vais; cet homme ne veut rien faire. Il s'éleva un grand bruit et un grand tumulte, et l'évêque Théodose dit : Mais dites-lui la réponse de l'empereur, et voyez ce qu'il dira; car, de s'en aller ainsi, sans avoir rien dit ni rien entendu, il n'y a pas de raison. Le patrice Épiphane dit alors : Voici ce que vous mande l'empereur : Puisque tout l'Occident, ainsi que tous ceux qui sont pervertis en Orient, ont les yeux sur vous, je souhaite que vous communiquiez avec nous, suivant le *Type*, et nous irons en personne vous saluer, vous donner la main et vous amener dans la grande église, pour recevoir avec vous le corps et le sang de Jésus-Christ et vous proclamer notre père; car nous savons certainement que, si vous communiquez avec le saint siége de Constantinople, tous ceux qui s'en sont séparés se réuniront.

Alors saint Maxime se tourna vers l'évêque Théodose, et lui dit avec larmes : Seigneur, nous attendons tous le jour du jugement. Vous savez ce dont on est convenu sur les saints Évangiles, la sainte croix, l'image de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. L'évêque, baissant les yeux, dit d'une voix troublée : Et que puis-je faire, quand l'empereur est d'un autre avis? Saint Maxime reprit : Pourquoi donc alors avez-vous touché les saints Évangiles, vous et ceux qui vous accompagnaient, si vous n'aviez pas le pouvoir d'exécuter vos promesses? En vérité, toutes les puissances, même du ciel, ne me persuaderaient pas de faire ce que vous désirez; car que répondrai-je, je ne dis pas à Dieu, mais à ma conscience, si j'abjure la foi pour

une chose aussi vaine que la gloire des hommes. A ces mots, les deux patrices, avec les généraux et les magistrats qui les accompagnaient, se levèrent transportés de fureur, et se mirent à le tirer de côté et d'autre, à lui arracher la barbe, à lui donner des coups de poing et à le couvrir de crachats depuis les pieds jusqu'à la tête ; en sorte qu'on en sentit l'infection jusqu'à ce que ses habits eussent été lavés. L'évêque se leva aussi, et dit : Il ne fallait pas en user de cette façon ; il fallait écouter sa réponse et la rapporter à l'empereur. Les affaires ecclésiastiques ne se traitent pas de la sorte. A peine put-il, avec ses remontrances, les arrêter et les faire rasseoir ; mais ils continuèrent à charger le saint abbé d'injures et de malédictions inouïes.

Le patrice Épiphane lui dit en fureur : Dis, misérable et vieux gourmand, prétends-tu que nous soyons des hérétiques, nous, la ville de Constantinople et l'empereur ? Nous sommes meilleurs chrétiens et meilleurs catholiques que toi ! Nous confessons que Notre-Seigneur a une volonté divine et une volonté humaine, et que toute nature intelligente a naturellement une volonté et une opération ; enfin nous ne nions pas les deux volontés et les deux opérations. Saint Maxime répondit : Si vous croyez comme l'Église de Dieu, pourquoi voulez-vous me contraindre à recevoir le *Type*, qui ne tend qu'à détruire cette créance ? On l'a fait par condescendance, dit le patrice Épiphane, pour ne pas troubler le peuple par ces subtilités. Au contraire, dit saint Maxime, tout le monde est édifié de la confession exacte de la foi. Le patrice Troïle dit alors : Ayez dans le cœur ce que vous voudrez, personne ne vous en empêche. Saint Maxime répondit : Dieu n'a pas renfermé dans le cœur tout ce qui est nécessaire pour le salut. Il a dit : Quiconque me confesse devant les hommes, je le confesserai devant mon Père ; et l'Apôtre : On croit du cœur pour la justice, et on confesse de la bouche pour le salut.

Alors le patrice Épiphane lui demanda d'un ton très-aigre : Avez-vous souscrit au libelle ? Il voulait dire le décret du concile de Rome. Oui, répondit saint Maxime, j'y ai souscrit. Et comment, reprit Épiphane, avez-vous osé anathématiser ceux qui croient comme toute l'Église ? Assurément, si l'on m'en croit, on vous mènera dans la ville, on vous attachera au milieu de la place et on fera venir les comédiens, les comédiennes et les principales courtisanes, avec tout le peuple, afin que chacun vous donne des soufflets et vous crache au visage. J'y consens, dit saint Maxime, s'il est vrai que nous ayons anathématisé ceux qui confessent deux volontés et deux opérations naturelles. Lisez les actes, seigneur, et le décret, et si vous trouvez ce que vous dites, faites ce qu'il vous plaira. Ils dirent : Si nous nous amusons à l'écouter, nous ne boirons ni ne mangerons. Allons dîner,

et puis nous irons au palais pour rapporter ce que nous avons entendu. Cet homme s'est vendu à Satan. Au reste, ajoutèrent les deux patrices, sachez, seigneur abbé, que si les infidèles nous donnent un peu de relâche, par la sainte Trinité, nous vous mettrons avec le Pape qui s'élève maintenant, et tous ceux qui discourent en ce pays-là, et tous vos disciples, et nous vous traiterons tous, chacun à votre place, comme Martin a été traité.

Le lendemain 14 de septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le consul Théodose vint dès le matin trouver saint Maxime, lui ôta tout ce qu'il avait, et lui dit de la part de l'empereur : Puisque vous n'avez pas voulu d'honneur, vous en serez privé. Allez au lieu dont vous vous êtes jugé digne, avec vos deux compagnons. Le consul Théodose prit donc saint Maxime et le mit entre les mains des soldats, qui le conduisirent à Sélymbrie. Ils y demeurèrent deux jours, jusqu'à ce qu'un des soldats eût été au camp dire à toute l'armée, pour l'exciter contre saint Maxime : Le moine qui blasphème contre la Mère de Dieu vient ici. Mais le commandant, touché de Dieu, envoya au-devant de lui les chefs des compagnies, les enseignes, les prêtres et les diacres. Saint Maxime, les voyant, se mit à genoux. Eux en firent autant ; ensuite ils s'assirent et le firent asseoir. Alors un vénérable vieillard lui dit avec grand respect : Mon Père, on nous a scandalisés, en disant que vous ne nommez pas Mère de Dieu la sainte Vierge. C'est pourquoi je vous conjure, par la sainte Trinité, de nous dire la vérité, de peur que nous ne soyons scandalisés injustement. Saint Maxime se mit à genoux, se releva, et, étendant les mains au ciel, il dit avec larmes : Quiconque ne dit pas que notre Dame, la très-sainte Vierge, a été véritablement la Mère de Dieu, Créateur du ciel et de la terre, qu'il soit anathème, de par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et de par toutes les vertus célestes, et les apôtres, et les prophètes, et les martyrs, et tous les saints, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles ; amen ! Alors les assistants dirent en pleurant : Mon père, Dieu veuille vous donner la force d'achever dignement votre course ! Ensuite ils tinrent plusieurs discours si édifiants, que les soldats s'assemblaient en foule pour les entendre. Mais un des gardes du général, voyant que leur nombre croissait toujours et qu'ils blâmaient la manière dont on traitait le saint vieillard, le fit enlever et mettre à deux milles du camp, jusqu'à ce qu'on l'emmenât à Perbère. Les clercs de l'armée le suivirent à pied pendant ces deux milles, et, ayant pris congé de lui, ils le mirent à cheval de leurs propres mains. On le mena à Perbère, où on le mit en prison.

Quelque temps après, on le ramena à Constantinople, avec son

disciple, le moine Anastase, et on tint contre eux un concile, où ils furent anathématisés tous les deux, avec le pape saint Martin, saint Sophrone de Jérusalem, et tous leurs adhérents, c'est-à-dire tous les catholiques. On amena ensuite l'autre Anastase, que l'on anathématisa de même. Et le concile, de concert avec le sénat, prononça contre tous les trois une sentence, où il disait : Après avoir porté contre vous le jugement canonique, il restait que vous fussiez soumis à la sévérité des lois pour vos impiétés, quoiqu'il n'y ait point de peine proportionnée à de tels crimes. Toutefois, laissant au juste Juge la plus grande punition, nous vous donnons la vie, en nous relâchant de l'exactitude des lois ; et nous ordonnons que le préfet ici présent, vous emmène sur l'heure même dans son prétoire ; qu'il vous fasse battre le dos avec des nerfs de bœuf, et couper jusqu'à la racine la langue qui a été l'instrument de vos blasphèmes, et la main droite qui a servi à les écrire. Ensuite vous serez promenés par les douze quartiers de cette ville, et condamnés au bannissement et à la prison perpétuelle, pour y pleurer vos péchés le reste de vos jours. Cette sentence fut aussitôt exécutée : le préfet se saisit de saint Maxime et des deux Anastases, les fit battre de verges, leur fit couper la langue à chacun et la main droite, les promena par toute la ville de Constantinople, et les envoya en exil dans le pays des Lazes [1].

Ils y arrivèrent le huitième jour de juin, l'an 662, et furent aussitôt séparés. On leur ôta même le peu qu'ils avaient, jusqu'à du fil et une aiguille. Comme saint Maxime ne pouvait se tenir à cheval ni souffrir les voitures ordinaires, il fallut faire un brancard d'osier pour le porter, comme dans un lit ; et on le conduisit dans une forteresse, nommée Schemari, près le pays des Alains. Les deux Anastases furent enfermés dans deux autres forteresses, d'où peu de jours après on les tira, et on mena le moine Anastase à Sumas. Mais il était si affaibli par les tourments qu'il avait soufferts à Constantinople et par les fatigues du voyage, qu'il mourut le 24 de juillet de la même année 652. Saint Maxime, étant arrivé à Schemari, prédit le jour de sa mort, qui fut le samedi 13 août 662, jour auquel l'Église honore sa mémoire [2].

C'est ainsi que finirent glorieusement, à sept ans l'un de l'autre, les deux illustres défenseurs de la foi contre l'hérésie : le pape saint Martin en 655, le saint abbé Maxime en 662. Dans leurs actes originaux, écrits par des contemporains, le plus souvent témoins oculaires, on voit au naturel ce qu'étaient l'empereur, la cour et le sénat de Byzance. Au lieu de gouverner l'empire et de le défendre contre

[1] *Op. S. Maxim.* — [2] *Op. S. Maxim.*, t. 1, p. LIX-LXVI. *Acta SS.*, 13 *aug.* Sismondi *Op.*, t. 3.

les Mahométans, empereurs et consuls, commandants d'armée et magistrats se font les geôliers et les bourreaux de deux vieillards infirmes. Au lieu des chefs de Sarrasins vaincus, traînés après le char du triomphateur, on traîne dans les rues de Constantinople, chargé de fers et un carcan au cou, un Pontife cassé de vieillesse et d'infirmités, le vicaire du Christ; puis un moine, autrefois grand seigneur, à qui l'on arrache la langue et l'on coupe la main, pour le donner ainsi en spectacle aux courtisans et à la populace. Et pourquoi? Parce que ces deux hommes ont une conscience, et qu'ils ne veulent pas faire de la religion une comédie. Nous croyons la même chose que vous, disent les consuls byzantins à saint Maxime, nous reconnaissons, comme vous, deux volontés et deux opérations dans le Christ. Mais pour complaire à l'empereur, ayez comme nous, une chose dans le cœur, une autre chose sur les lèvres. Et parce que le vieillard se refuse à cette lâche hypocrisie, patrices et sénateurs, militaires et magistrats le frappent, lui crachent au visage, lui coupent la main et la langue! En vérité, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus ignoble. En vérité, si un pareil gouvernement avait jamais prévalu dans l'univers, l'humanité eût été bien plus dégradée que sous le mahométisme.

Ce qui la sauve après Dieu, c'est l'Église romaine, ce sont les Pontifes romains. A la cour avilie de Byzance, le pape saint Martin, vieux, cassé, infirme, montre, surtout dans les fers, la constance du héros, le calme du sage, la majesté du Pontife, la sérénité du martyr. Pour sortir de cette confusion, dit et répète saint Maxime, empereur et patriarche doivent s'adresser au Pontife de Rome : telle est la règle ; il n'y en a point d'autre. Que lui répondirent les courtisans byzantins? Si nous n'avions les Sarrasins sur les bras, nous traiterions le Pape comme toi. Ces paroles sont l'éloge du pape saint Eugène, qui mourut le 2 juin 658, et eut pour successeur saint Vitalien, ordonné le 30 juillet suivant.

Saint Anastase l'apocrisiaire, disciple de saint Maxime, ayant été séparé de son maître et de l'autre saint Anastase, fut conduit en diverses forteresses et promené pendant sept mois par tous les pays des Lazes, où il marchait à pied et demi-nu, mourant de faim et de froid. Enfin, celui qui commandait dans le pays ayant été chassé, son successeur, nommé Grégoire, le traita mieux et le mit dans un monastère, où il lui donnait abondamment toutes les choses nécessaires. Saint Anastase y fut visité par Étienne, trésorier de l'église de Jérusalem, qui parcourut tout le pays des Lazes, des Apsiles et des Abasges, publiant partout quelle était la doctrine catholique et quelle est l'hérésie des monothélites, et dissipant les calomnies répandues contre

saint Anastase. Étienne mourut dans ces courses apostoliques, le 1er janvier 665, chez le prince des Abasges.

De ce troisième exil, saint Anastase écrivit l'année suivante à Théodose, prêtre de Gangre et moine à Jérusalem, lui racontant ce qui lui était arrivé jusqu'alors, et le priant de lui envoyer les actes du concile tenu à Rome par le pape saint Martin ; car il voulait profiter de son exil pour faire connaître la doctrine catholique. Avec cette lettre, il lui envoie, de son côté, des passages de saint Hippolyte, évêque de Porto, près de Rome, et martyr, pour établir les deux volontés et les deux opérations en Jésus-Christ. Saint Anastase écrivit lui-même cette lettre, d'une manière qui fut tenue pour miraculeuse. Car, comme on lui avait coupé la main, il fit attacher au bout de son bras deux petits bâtons, dont il tenait la plume, et il fit de la même manière plusieurs autres écrits. Ce qui était plus merveilleux encore, c'est que, quoiqu'on lui eût coupé la langue jusqu'à la racine, il parlait distinctement. Enfin, il mourut dans la forteresse de Thusume, au pied du mont Caucase, le dimanche 11 octobre 666, après avoir fait un grand nombre de miracles et de conversions.

Il laissa deux disciples, Théodore et Euprépius, frères fils du grand panetier de l'empereur, qui, après le premier exil de saint Anastase à Trébizonde, voulurent se réfugier à Rome ; mais ils furent arrêtés près d'Abydos. Et comme ils refusaient de souscrire au *Type* de Constant, ils furent dépouillés de leurs biens et de leurs dignités, battus de verges et envoyés en exil dans la Chersonèse. Euprépius, qui était le plus jeune, y mourut le 20 octobre 670. Théodore lui survécut plusieurs années, et le prêtre Théodose de Gangre étant venu le voir, il lui donna des reliques du pape saint Martin, mort au même lieu, savoir: un morceau de son étole et une de ses sandales. Il lui raconta aussi les miracles qui se faisaient à son tombeau. Le prêtre Théodose, à qui nous devons ces détails, observe encore que les sandales du Pape étaient d'une forme particulière, et que nul homme n'en portait, hormis le Pontife romain [1].

Tandis que les empereurs de Byzance fatiguaient toute l'Église par de continuelles controverses et se faisaient les persécuteurs des saints, les rois naguère barbares des Goths, des Francs, des Saxons, contents de l'autorité de la commune croyance et des précédentes décisions de l'Église, faisaient entrer le christianisme dans les lois et les mœurs, secondaient les saints et leurs pieuses entreprises, voyaient souvent des saints dans leurs propres familles et quelquefois s'élevaient eux-mêmes jusqu'à la sainteté. En Espagne, les rois des Goths admiraient

[1] *Op. S. Maxim.*, t. 1, p. LXVII-LXXXIV.

parmi les leurs un illustre exemple de sainteté dans saint Fructueux; car il était de race royale et fils d'un général d'armée. Jeune encore, son père l'emmena un jour dans ses terres. Pendant que le général faisait la revue de ses domaines et de ses troupeaux, son jeune fils considérait les lieux les plus sauvages, et pensait à y fonder des monastères. Ses parents étant morts, il reçut la tonsure de Conantius, évêque de Palencia, qui le forma dans la piété. Fructueux donna ses biens aux églises, aux pauvres, à ses esclaves, qu'il mit en liberté; mais il en employa la meilleure partie à fonder le monastère de Complute, où il assembla une communauté nombreuse. Fatigué des visites que lui attirait sa réputation, il y établit un abbé et alla se cacher dans la solitude. Ses disciples l'en tirèrent par une sainte violence. Mais il les quitta quelque temps après pour aller fonder de nouveaux monastères, un entre autres dans l'île de Cadix. Il y avait tant de moines, que le gouverneur de la province s'en plaignit au roi, craignant qu'il ne restât personne pour les armées et le service de l'État. Les familles entières se donnaient à Dieu; les pères avec leurs fils entraient dans les monastères d'hommes; les mères avec leurs filles dans les monastères de femmes. Voici comment il fonda le premier de ceux-ci.

Un jour qu'il était dans une de ses communautés d'hommes, il reçut du désert voisin une lettre par laquelle une fille le priait d'avoir pitié d'elle, comme d'une brebis errante, et de la diriger dans les voies du salut. Elle se nommait Bénédicte, était de race noble et venait d'être fiancée à un grand seigneur de la cour. Mais, brûlant de se consacrer à Dieu seul, elle s'enfuit à l'insu de ses parents, erra longtemps dans le désert, et arriva enfin près du monastère de saint Fructueux. N'osant y entrer, elle lui fit dire sa position. Le saint, bénissant Dieu, fit bâtir dans le désert une petite cellule, pour la noble vierge, dont l'héroïque détermination retentit au loin : plusieurs autres suivirent son exemple; bientôt il y en eut jusqu'à quatre-vingts réunies autour d'elle. Alors le saint abbé leur bâtit un monastère dans une autre solitude.

Au milieu de tant de bonnes œuvres, saint Fructueux conçut un grand désir de faire le pèlerinage d'Orient. Il en délibéra secrètement avec quelques-uns de ses disciples. Déjà le navire était prêt pour le transporter, lorsqu'il fut inopinément arrêté par ordre du roi. Le secret avait transpiré. Le roi, craignant, ainsi que son conseil, de priver l'Espagne d'un tel personnage, le fit arrêter avec tout le respect possible, et amener à sa cour, où il fut gardé à vue quelque temps, de peur qu'il ne vînt à s'enfuir. On voit combien la cour des Goths différait de la cour de Byzance. Plus tard, saint Fructueux fut or-

donné évêque de Dume, et ensuite archevêque de Brague; mais il ne cessa de pratiquer la vie monastique. Il bâtit, entre autres, l'abbaye de Montel, entre Dume et Brague, et y choisit sa sépulture. Le visage du saint respirait une si grande douceur, qu'il faisait impression sur les animaux mêmes. Un jour qu'il traversait des forêts, un chevreuil, poursuivi par des chasseurs, vint se réfugier sous son manteau. Le saint prit l'animal sous sa protection et le conduisit au monastère. L'animal reconnaissant ne quitta plus son libérateur : il le suivait pendant le jour et dormait la nuit à ses pieds [1].

Nous avons la règle que le saint donna à son monastère de Complute. Elle approche beaucoup de celle de saint Benoît. Il y nomme convers ou convertis, tous ceux qui entrent pour s'engager dans le monastère. Mais il y a une autre règle de saint Fructueux, nommée la règle commune, apparemment parce qu'elle servait à tous ses monastères. Elle contient des particularités remarquables. Il y condamne d'abord deux espèces de faux monastères : ceux que des particuliers érigeaient de leur propre autorité, se renfermant dans leurs maisons de campagne, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs serfs et leurs voisins, et s'engageant par serment à vivre en commun, mais sans règle et sans supérieur. C'étaient des gens intéressés, qui, loin de donner aux pauvres, pillaient les autres, sous prétexte de pauvreté. Ils étaient querelleurs, et souvent appelaient leurs parents et leurs amis pour les secourir à main armée. Il y avait aussi des prêtres qui, pour s'attirer la réputation de piété ou pour conserver leurs dîmes et leurs autres profits, s'érigeaient en supérieurs de monastères, sans avoir pratiqué la vie monastique, et recevaient à bras ouverts tous ceux qui sortaient des vrais monastères, dont ils décriaient la discipline.

La règle commune de saint Fructueux montre la manière de gouverner les différentes sortes de personnes qui composaient ses monastères. Si un homme y venait avec sa femme et de petits enfants au-dessous de sept ans, on les recevait tous, à la charge d'être soumis à l'obéissance. On permettait aux enfants, tant qu'ils étaient petits, d'être, quand ils voulaient, auprès du père ou de la mère; mais quand ils avaient atteint l'âge de raison, on leur apprenait la règle et on les menait au monastère, où ils devaient demeurer, comme offerts par leurs parents. On leur choisissait un maître, que l'on déchargeait de tout autre emploi, pour avoir soin de leur nourriture et de leur instruction. On avait une attention particulière à ceux qui entraient vieux dans le monastère, afin de leur procurer les soula-

[1] *Acta SS.*, 16 *april. Acta ord. Bened.*, t. 2.

gements nécessaires, sans entretenir leurs mauvaises habitudes, et afin de les aider à faire une sérieuse pénitence. La pénitence était rigoureuse pour ceux qui avaient commis de grands crimes avant leur conversion. Ils commençaient par une confession générale de tous leurs péchés; puis on leur faisait observer la pénitence canonique et mener une vie plus austère que la communauté. On recommande avec grand soin la séparation des monastères des filles d'avec ceux des hommes, et il y a de sévères précautions pour les visites et pour les occasions qu'ils pouvaient avoir de se rencontrer ensemble. Tous les frères doivent s'assembler le dimanche pour la messe, avec une grande attention à se réconcilier et à se corriger chacun de ses défauts. Ces monastères avaient des troupeaux de brebis, pour fournir de quoi soulager les enfants et les vieillards, racheter les captifs et exercer l'hospitalité. Un moine était chargé du soin des pâtres. A la fin de la règle est la formule de la profession des moines, conçue au pluriel et commençant par la profession de foi [1]. Quand on pense que c'est un prince goth qui fondait et qui dirigeait par son exemple ces asiles de l'humanité et de la piété chrétienne, on ne peut qu'admirer le merveilleux changement opéré par le christianisme chez les nations barbares. Saint Fructueux mourut l'an 665, dans l'église où il s'était fait transporter pendant sa dernière maladie, pour y recevoir l'habit de pénitence au pied des autels. Il fut d'abord enterré dans un de ses monastères; mais, depuis, ses reliques ont été transférées à Compostelle, en Galice.

Un contemporain de saint Fructueux de Brague, fut saint Eugène de Tolède. Il était d'abord clerc de l'église royale. Par amour de la vie monastique, il s'enfuit à Saragosse, où il s'attacha aux sépulcres des martyrs, et se fit moine dans l'abbaye de Sainte-Engracia. Le roi Chindasvinthe lui fit violence pour l'en tirer et le faire ordonner archevêque de Tolède, après un autre Eugène, l'an 646. Il était petit et d'une faible complexion, mais d'un grand zèle. Il corrigea le chant et les offices ecclésiastiques. Il écrivit un *Traité de la Trinité*, apparemment à cause des restes d'arianisme en Espagne, et deux petits livres, l'un en vers de différentes mesures, l'autre en prose. Il corrigea et augmenta l'ouvrage en vers de Draconce sur la création du monde. Il tint le siége de Tolède environ douze ans, et fut enterré à Sainte-Léocadie. L'Église honore sa mémoire le 13 novembre.

Il eut pour successeur saint Ildefonse, né à Tolède. Ses parents l'avaient mis de bonne heure sous la discipline de saint Isidore de Séville. Il y apprit à mépriser les vanités du siècle, qu'il quitta en

[1] *Codex regul.*, t. 2.

effet pour s'enfermer dans le monastère d'Agali, aux faubourgs de Tolède. Il en fut depuis élu abbé, et nous le verrons assister au huitième concile de Tolède en 653. Saint Eugène étant mort sur la fin de l'an 657, on mit à sa place saint Ildefonse, qui gouverna cette église neuf ans et deux mois. Sa vie fut écrite par Zixilane et par Julien, qui furent l'un et l'autre ses successeurs. Le dernier remarque que saint Ildefonse avait lui-même divisé ses écrits en quatre parties, dont la première contenait un livre en forme de prosopopée sur sa propre faiblesse, un traité de la virginité perpétuelle de la sainte Vierge contre les trois infidèles, un opuscule sur les propriétés des trois personnes divines, un autre qui contenait des remarques sur les actions de chaque jour, un sur les sacrements, un sur le baptême en particulier, un sur les progrès dans le désert spirituel. La seconde partie contenait ses lettres, avec les réponses qu'on y avait faites. Les siennes ne portaient pas toujours son nom; quelquefois il en empruntait d'étrangers, ou il enveloppait le sien de diverses énigmes. Il avait composé la troisième partie, de messes, d'hymnes et de sermons, et la quatrième, de plusieurs petits ouvrages en vers et en prose, parmi lesquels il y avait des épitaphes et des épigrammes. Outre les ouvrages renfermés dans ces quatre parties, il en avait commencé d'autres, que ses occupations ne lui permirent pas d'achever.

De tous ces écrits, il ne nous en reste que trois. Le principal est le livre *de la Virginité perpétuelle de la sainte Vierge*. Saint Ildefonse le composa à la prière de Quiricius, évêque de Barcelone, comme on le voit par les lettres que ces deux évêques s'écrivirent mutuellement. Dans l'une, Quiricius admire la clarté avec laquelle saint Ildefonse avait développé les mystères de l'Incarnation et de la naissance du Seigneur, en mettant dans un plein jour les endroits où l'Écriture parle avec quelque obscurité sur ce sujet; de sorte qu'il ne craint point de dire qu'il avait confondu Jovinien, Helvidius et le Juif perfide et incrédule. C'étaient les trois infidèles contre lesquels Julien de Tolède dit que saint Ildefonse avait entrepris son ouvrage. Il le commence par une prière fervente à la sainte Vierge, où il lui donne toutes les louanges que l'on peut donner à la Mère de Dieu. Ensuite il prouve par plusieurs passages de l'Écriture, qu'il était nécessaire que sa virginité fût parfaite, étant la maison de Dieu, et Celui qui devait naître de son sein ayant été engendré de Dieu dès avant l'aurore, c'est-à-dire de toute éternité; qu'attaquer sa virginité, c'est attaquer Celui qui est né d'elle; que son Fils est Dieu parfait comme il est homme parfait; qu'il a été aussi facile à Jésus-Christ de conserver la virginité de sa Mère que de naître miraculeusement d'elle

et de faire tant d'autres miracles; que les anges ont rendu témoignage à la virginité de Marie, en lui disant, lorsqu'elle eut répondu qu'elle ne connaissait point d'homme : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi la chose sainte qui naîtra de vous sera appelée le Fils de Dieu. Il invoque enfin la très-sainte Vierge, pour qu'elle lui obtienne la grâce de bien servir son Fils et elle : lui, comme son Créateur, elle, comme la Mère de son Créateur; lui, comme le Seigneur des armées, elle, comme la servante du Seigneur de tous. L'honneur qu'il rend à la Mère se rapporte au Fils, sans se terminer à elle; s'il sert Marie, c'est pour mieux servir Jésus et lui être uni d'une manière plus intime. C'est ainsi, conclut-il, que l'honneur qu'on rend à la reine tourne à l'honneur du roi [1]. Tout ce traité, d'un style coupé et sentencieux, respire la dévotion la plus tendre.

Dans son livre de la *Connaissance du baptême*, il réunit ce que les anciens ont dit de meilleur sur les instructions qui préparent à ce sacrement, sur les cérémonies qui l'accompagnent, sur les obligations que l'on y contracte. Par les renoncements que l'on y fait au démon, à ses pompes et à ses œuvres, on s'engage à vivre dans le monde comme dans un désert; c'est le sujet de son livre du *Désert spirituel* [2]. Saint Ildefonse continua aussi le catalogue des écrivains illustres, commencé par saint Jérôme et continué par Gennade de Marseille et par saint Isidore de Séville. Il commence par saint Grégoire le Grand, ne trouvant pas que saint Isidore en eût dit assez, et finit à saint Eugène, son prédécesseur, qui avait lui-même succédé à un autre Eugène. Saint Ildefonse mourut l'an 667, le 23 de janvier, jour auquel l'Église honore sa mémoire. S'il avait vécu plus longtemps, il aurait pu ajouter à son catalogue un de ses contemporains, Taïus ou Taïon, évêque de Saragosse, qui composa cinq livres de sentences tirées des morales de saint Grégoire et des écrits de saint Augustin. Il fit à cet effet le voyage de Rome, par ordre du roi Chindasvinthe, parce qu'on ne trouvait pas en Espagne tous les livres des morales de ce Pape. Dans ces cinq livres de sentences, qui n'ont pas encore été imprimés, Taïon traite de l'incommutabilité de Dieu, de sa toute-puissance et de son éternité; de l'origine du monde, de la formation de l'homme, du jugement de Dieu, de la gloire des saints, des supplices éternels des méchants [3].

Par la vie de saint Fructueux de Brague, de saint Eugène et de saint Ildefonse de Tolède, on voit que les rapports des évêques d'Es-

[1] *Biblioth. max. PP.*, t. 12. — [2] Baluz., *Miscell.*, t. 6. — [3] Ceillier, t. 17. Mabill., in *Analect.*

pagne avec les rois des Visigoths avaient quelque chose de cordial, de bienveillant et même d'intime. On le voit encore mieux par les conciles qui furent tenus à Tolède vers ces temps. La royauté étant élective, la mort de chaque roi devenait comme une révolution politique. Pour en prévenir les inconvénients et avoir un point d'appui au milieu de ces vicissitudes, les Visigoths mirent sous la protection de l'Église les lois fondamentales et constitutives de leur royaume. Nous l'avons déjà vu par le quatrième, le cinquième et le sixième concile de Tolède. On le voit également par le septième, tenu l'an 646, sous le roi Chindasvinthe, et où assista saint Eugène, avec vingt-sept autres évêques et onze députés d'absents. Il excommunie pour toute leur vie, ceux qui conspirent contre la patrie ou le roi, sans compter la privation de leurs biens, s'ils sont laïques [1].

Le huitième, en 653, sur la demande du roi Recesvinthe et des seigneurs qui étaient présents, relève la nation du serment qu'elle avait fait au quatrième, de condamner, sans espérance de pardon, ceux qui avaient conspiré contre le roi ou la patrie ; ce qui devenait la source d'un grand nombre de parjures. Puis, en son dixième canon, il dit : Le roi sera élu dans la capitale, c'est-à-dire à Tolède, ou dans le lieu où son prédécesseur sera mort, et l'élection se fera du consentement des évêques et des grands du palais. Le roi protégera la foi catholique contre les Juifs et les hérétiques, et ne fera point d'exaction sur ses sujets. Tous ses acquêts passeront à son successeur, et il ne laissera à ses héritiers que les biens qu'il avait avant d'être roi. Il fera serment de tout cela avant de prendre possession du royaume. Quiconque, soit clerc, soit laïque, au lieu de respecter cette loi et ordonnance épiscopale, se permettra de la critiquer, qu'il soit non-seulement frappé de l'excommunication ecclésiastique, mais encore privé de la dignité de son ordre. Ce concile fut souscrit par cinquante-deux évêques, parmi lesquels saint Eugène de Tolède, et par dix abbés, entre lesquels était saint Ildefonse ; enfin par seize comtes d'entre les principaux officiers du roi [2].

Le septième concile de Tolède fit encore les règlements qui suivent : Si le célébrant tombe malade en consacrant les saints mystères, un autre évêque ou un prêtre pourra continuer et suppléer à son défaut. L'évêque qui, étant averti, aura tardé à venir faire les funérailles de son confrère, sera privé de la communion pour un an, et les clercs qui auront négligé de l'avertir seront renfermés un an dans des monastères pour faire pénitence. Sur la plainte des prêtres de Galice, il est défendu aux évêques de prendre plus de deux sous

[1] Labbe, t. 5, p. 1836. — [2] *Ibid.*, t. 6, p. 394.

d'or de chaque église et rien des monastères; de mener avec eux plus de cinquante, ou, suivant d'autres exemplaires, plus de cinq chevaux quand ils vont en visite, et de séjourner en chaque église plus d'un jour. On ne souffrira point d'ermites vagabonds ni de reclus ignorants, mais on les enfermera dans les monastères voisins, et à l'avenir on ne permettra de vivre en solitude qu'à ceux qui auront passé du temps dans des monastères pour s'instruire. Par égard pour le roi et pour la consolation du métropolitain, les évêques du voisinage de Tolède viendront y passer un mois chaque année, quand il les en priera [1].

Le huitième concile fit encore quelques règlements contre la simonie et contre l'incontinence des clercs. Il défend d'ordonner ceux qui ne savent pas le psautier tout entier, avec les cantiques et les hymnes d'usage, ainsi que la forme du baptême. Ceux qui, sans une évidente nécessité, auront mangé de la chair pendant le carême, n'en mangeront point pendant toute l'année et ne communieront point à Pâques. Ceux que le grand âge ou la maladie oblige à en manger, ne le feront qu'avec la permission de l'évêque. A l'égard des Juifs, on observera les décrets du concile de Tolède sous le roi Sisenand; c'est le quatrième. Deux mois après le huitième, savoir le 18 février 654, les Juifs convertis de toute l'Espagne donnèrent au roi Recesvinthe une déclaration, par laquelle ils promirent de vivre en vrais chrétiens et de renoncer à leurs anciennes superstitions; de brûler eux-mêmes ou de lapider les contrevenants, ou de les abandonner avec leurs biens à la discrétion du roi [2].

Le neuvième concile de Tolède, l'an 655, où il n'assista que seize évêques, fit dix-sept canons, la plupart pour réprimer les abus que les évêques commettaient dans l'administration des biens ecclésiastiques. Aussi disent-ils d'abord, qu'ils doivent commencer par se juger eux-mêmes, afin de donner plus d'autorité à leurs jugements. Ils ordonnent donc que, si les évêques ou les autres ecclésiastiques veulent s'approprier les biens des églises, ceux qui les ont fondées ou enrichies pourront s'en plaindre à l'évêque, au métropolitain, ou au roi. Ils veilleront aussi aux réparations, afin que les églises et les monastères de leur fondation ne tombent pas en ruine; et ils auront le droit de présenter à l'évêque des prêtres pour les desservir, sans qu'il puisse y en mettre d'autres à leur préjudice. Voilà le patronage bien établi.

L'évêque qui fonde un monastère ne pourra lui donner plus de la cinquantième partie du bien de son église, ou la centième, s'il fonde

[1] Labbe, t. 5, p. 1836. — [2] *Ibid.*, t. 6, p. 394-417.

une église sans monastère. Si l'évêque avait peu de bien, ce qu'il a acquis depuis son épiscopat appartiendra à l'église ; s'il en avait autant ou plus que son église, ses héritiers partageront avec l'église à proportion. L'évêque pourra disposer de ce qui lui aura été donné personnellement ; s'il n'en dispose, le bien appartiendra à l'église. Les parents de l'évêque ou du prêtre ne pourront se mettre en possession de sa succession, sans la participation du métropolitain ou de l'évêque. La prescription de trente ans ne courra contre l'église que du jour de la mort de l'évêque qui a aliéné, et non du jour de l'aliénation. L'évêque qui a pris soin des funérailles de son collègue et de l'inventaire des biens de l'église, ne pourra prendre plus d'une livre d'or, si elle est riche, et une demi-livre si elle est pauvre.

Les enfants illégitimes des clercs obligés à la continence seront esclaves de l'église que les pères servaient. Les évêques ne peuvent appeler dans le clergé des serfs de l'église sans les affranchir. Les affranchis de l'église ne peuvent épouser des personnes libres de naissance ; autrement ils seront tous traités comme affranchis, et par conséquent engagés, eux et toute leur race, à rendre à l'église les mêmes devoirs que les affranchis doivent à leurs patrons, sans pouvoir disposer de leurs biens, si ce n'est en faveur de leurs enfants ou de leurs parents de même condition. Les Juifs baptisés se rendront aux principales fêtes dans la cité, pour assister à l'office solennel avec l'évêque, afin qu'il puisse juger de la sincérité de leur conversion. Le concile fut souscrit par seize évêques que présidait saint Eugène ; par six abbés, entre lesquels saint Ildefonse, et par quatre comtes du palais [1].

Le dixième concile de Tolède, tenu l'an 656, fit sept canons qui portent en substance : que la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, qui se célébrait en différents jours dans les églises d'Espagne, serait fixée au 18 décembre, huit jours avant Noël ; que les clercs qui auront violé les serments faits pour la sûreté du roi et de la patrie, seront privés de leur dignité, avec pouvoir, néanmoins, au prince de la leur rendre ; que les évêques ne pourront, sous peine d'un an d'excommunication, donner à leurs parents ou à leurs amis les paroisses ou les monastères, pour en tirer les revenus ; que les femmes qui embrassent l'état de viduité, feront leur profession par écrit devant l'évêque ou son ministre, qui leur donnera l'habit avec le voile noir ou violet qu'elles seront obligées de porter sur leur tête ; que celles qui quitteront l'habit de veuve après l'avoir porté, seront excommuniées et renfermées dans des monastères pour le

[1] Labbe, t. 6, p. 451.

reste de leur vie; que les enfants offerts par leurs parents, ou à qui ils auront fait donner la tonsure, ne pourront plus retourner dans le siècle, mais que les parents n'useront de ce droit envers leurs enfants que jusqu'à l'âge de dix ans; que les Chrétiens ne pourront vendre leurs esclaves à des Juifs, principalement les clercs, qui doivent plutôt les racheter. Ce dernier canon contient une longue sortie contre cette vente d'esclaves et même contre la vente des esclaves en général, et menace d'excommunication ceux qui s'en rendraient encore coupables.

Les évêques étaient encore assemblés quand on leur présenta un écrit de Potamius, archevêque de Brague, dans lequel il se reconnaissait coupable d'un péché d'incontinence. On le fit entrer et reconnaître son écrit : on lui demanda si sa confession était libre et contenait la vérité. Il en fit serment, et déclara, fondant en larmes, que depuis environ neuf mois il avait quitté le gouvernement de son église, pour se renfermer dans une prison et faire pénitence. Suivant les anciennes règles ecclésiastiques, il devait être déposé de l'épiscopat; mais le concile, touché de compassion, lui laissa le nom d'évêque, le condamna à une pénitence de toute la vie, et choisit saint Fructueux, évêque de Dume, pour gouverner l'église de Brague. C'était l'évêque le plus voisin, Dume n'étant qu'à une lieue de cette ville. Le même concile annula les dispositions testamentaires de Ricimer, évêque de Dume avant saint Fructueux, comme contraires à celles de saint Martin, son prédécesseur, et préjudiciables à son église. Saint Eugène de Tolède, qui présidait ce concile, mourut peu après, en l'an 657, et eut pour successeur saint Ildefonse, que nous avons déjà appris à connaître [1].

Cependant la France, divisée en deux royaumes, l'Austrasie et la Neustrie, se peuplait de saints et de monastères. Le roi d'Austrasie, Sigebert III, sans être un grand prince, était lui-même un saint homme. Ses deux premiers ministres étaient le bienheureux Pepin de Landen, et saint Cunibert, évêque de Cologne. Son frère Clovis II, roi de Neustrie, avait pour femme sainte Bathilde, pour chancelier saint Ouen, et pour chef de la monnaie saint Éloi. Partout se fondaient des monastères, gouvernés par des saints, et où les Barbares venaient apprendre en même temps les lettres humaines et la douceur et la perfection de l'Évangile. L'épiscopat présentait également de saints personnages. A Metz, capitale de l'Austrasie, saint Goëric, successeur de saint Arnoulfe, eut lui-même pour successeur saint Godon, et celui-ci saint Clodulfe. Saint Amand venait de reprendre ses courses

[1] Labbe, t. 6, p. 459-470.

apostoliques. Le roi saint Sigebert ou Sigisbert d'Austrasie, qui l'aimait comme son père, l'avait obligé, l'an 647, d'accepter l'évêché de Maestricht, après la mort de saint Jean, surnommé l'Agneau, évêque de cette ville, où le siége de Tongres avait été transféré. Voyant que le succès ne répondait point à son zèle, saint Amand sollicita près du pape saint Martin, ainsi que nous l'avons vu, la permission de quitter son diocèse pour reprendre le cours de ses missions apostoliques, et pour établir de nouveaux monastères. Le Pape l'en dissuada d'abord; mais, vers l'an 650, saint Amand étant lui-même allé à Rome, c'était son troisième pèlerinage dans cette ville sainte, le pape saint Martin approuva ses raisons. Il quitta donc le siége de Maestricht, après l'avoir occupé environ trois ans. Saint Rémacle, alors abbé de Stavelo, fut son successeur. Amand visita ses monastères de la Belgique, et puis alla prêcher la foi aux Basques ou Gascons, établis dans la Novempopulanie, qui étaient encore la plupart idolâtres. De là il revint dans la Flandre, où il fit, vers l'an 652, avec saint Aubert, évêque de Cambrai, la dédicace de l'église du monastère de Saint-Guislain.

Guislain était un saint abbé qui édifiait, en ce temps-là, toute la Gaule-Belgique par ses vertus. Il se fit d'abord une cellule sur les bords de la rivière de Haine, qui donne son nom au Hainaut. Il s'y associa quelques disciples et y bâtit une église dédiée à saint Pierre, et un monastère qui fut nommé la Celle-des-Apôtres, et qui depuis a pris le nom de Saint-Guislain, avec la ville qui s'y est formée. Ce saint abbé y vivait avec ses religieux dans une si grande pauvreté, que saint Amand y étant venu les voir, ils ne trouvèrent rien pour lui donner à dîner et le laissèrent aller à jeun. Mais comme ils le reconduisaient, tristes et confus, ils prirent dans la rivière de Haine un gros poisson qui se présenta. Ils le regardèrent comme un don du ciel, et ils engagèrent le saint évêque à retourner au monastère pour le manger. Saint Guislain est honoré le 9 d'octobre. Saint Amand se retira, les dernières années de sa vie, dans le monastère d'Elnon, et y mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, vers l'an 679. Quelques années auparavant, il avait fait, avec une grande solennité, la dédicace de l'église qu'il avait bâtie à Elnon en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul. Saint Réole de Reims, successeur de saint Nivard, saint Mommolin de Noyon, saint Vindicien d'Arras et de Cambrai, successeur de saint Aubert, y assistèrent avec trois abbés, saint Bertin de Sithiu, Adalbert de Saint-Bavon, et Jean de Blandin. Sa vie fut écrite par Baudemond, un de ses disciples [1].

Saint Amand laissa comme une postérité de saints dans ses diffé-

[1] *Hist. de l'Église gall.*, l. 10. *Acta SS.*, 6 *febr.*

rents monastères. Il en avait fondé deux dans le territoire de Gand, dédiés en l'honneur de saint Pierre : l'un dans la ville, lequel a pris le nom de Saint-Bavon; l'autre proche de la ville, sur la montagne Blandin, nommé pour ce sujet Blandinberg. Il en avait bâti un troisième à trois lieues de Tournay, sur la petite rivière d'Elnon, où il mourut. Ce dernier prit plus tard le nom de Saint-Amand.

Saint Bavon était un homme de qualité, qui, dans sa jeunesse, avait mené une vie licencieuse. Après la mort de sa femme, il fut touché des prédications de saint Amand, se jeta à ses pieds, et lui confessa tous ses péchés avec larmes. Après quoi, ayant distribué ses biens aux pauvres, il reçut du saint la tonsure cléricale, et le suivit quelque temps dans ses missions pour s'affermir dans le bien et réparer les scandales qu'il avait donnés. Il se retira ensuite à Gand, dans le monastère que le saint évêque y avait établi, et que gouvernait saint Florbert. Pendant qu'il s'y livrait aux austérités de la pénitence, il vit un jour venir à lui un homme qui autrefois avait été son esclave, et qu'il avait lui-même vendu. A son aspect, il se livra à des gémissements lamentables regrettant d'avoir commis envers lui un si grand crime, et se jeta à ses genoux, disant : C'est moi qui vous ai vendu, lié de courroies; ne vous souvenez pas du mal que je vous ai fait, et accordez-moi une prière. Frappez mon corps de verges, rasez-moi la tête, comme on fait aux voleurs, et jetez-moi en prison, les pieds et les mains liés, comme je le mérite; peut-être, si vous faites cela, la clémence divine m'accordera mon pardon. L'homme, tombé lui-même à ses pieds, dit qu'il n'oserait jamais faire une telle chose à son maître. Mais l'homme de Dieu, qui parlait éloquemment, s'efforça de l'engager à faire ce qu'il demandait. Contraint enfin et malgré lui, l'autre, vaincu par ses prières, fit ce qui lui était ordonné : il lia les mains à l'homme de Dieu, lui rasa la tête, lui attacha les pieds à des entraves, le conduisit à la prison publique, et le saint pénitent y resta plusieurs jours, déplorant jour et nuit ces actes d'une vie mondaine qu'il avait toujours devant les yeux comme un lourd fardeau. Ce fait, ainsi raconté par l'auteur contemporain de la vie de saint Bavon, nous montre jusqu'à quel point la piété chrétienne, la profession monastique, changeait les mœurs des Barbares.

Dans le monastère même, le saint, couvert d'un cilice, couchait sur la terre, n'avait pour siége et pour oreiller qu'une pierre, et tenait ses pieds dans des entraves. Sa nourriture n'était que du pain d'orge et de l'eau. Avec ces austérités, la vie cénobitique lui parut encore trop douce. Il s'enfonça dans la forêt voisine, et vécut quelque temps dans le creux d'un gros arbre. Là il pleurait sans cesse. Il ne rentra dans le monastère qu'à condition qu'on lui bâtirait une cellule pour

y vivre en reclus. On voit, par la règle de Grimalaïe, qu'il fallait pour cela la permission de l'évêque ; que celui qui voulait être reclus, promettait la stabilité en présence de l'évêque et du clergé assemblés ; que la cellule devait être petite, avoir un petit jardin et un oratoire, si le reclus était prêtre, ou, sinon, être attenante à quelque église, d'où, par une fenêtre, le reclus pût entendre la messe et recevoir la communion. On murait la porte de la cellule, et l'évêque, pour plus grande précaution, y apposait son sceau. Saint Bavon ayant donc demandé cette grâce à saint Amand et à saint Florbert, ils se rendirent à la nouvelle cellule avec le clergé et le peuple, administrèrent l'eucharistie à Bavon, l'enfermèrent, ou plutôt l'ensevelirent ; car la cellule était un vrai tombeau. Peu de temps après, sentant sa fin approcher, saint Bavon manda un de ses amis, reçut le corps et le sang du Seigneur, et mourut le 1er d'octobre 650, après trois ans de pénitence. Il fut enterré dans l'église du monastère de Saint-Pierre de Gand, qui prit dans la suite le nom de Saint-Bavon. C'est aujourd'hui l'église cathédrale.

Un saint évêque irlandais, nommé Livin, qui était passé dans le Brabant pour y prêcher la foi, fit en vers latins une belle épitaphe de saint Bavon, à la prière de l'abbé Florbert, auquel il écrivit aussi une lettre en vers, en la lui adressant. On y voit que Livin était assez bon poëte. Il y remercie le saint abbé des rafraîchissements qu'il lui envoyait dans sa mission, et il se plaint éloquemment des persécutions qu'on lui suscitait dans son ministère apostolique. Peuple ingrat, dit-il aux habitants du Brabant, que vous ai-je fait ? Je vous porte des paroles de paix, et vous me déclarez la guerre ! Mais la palme du martyre me fera triompher de votre férocité. Je ne serai pas trompé dans mon espérance. C'est Dieu même qui m'en assure : qui oserait en douter ? Saint Livin obtint en effet la couronne qu'il se promettait avec tant d'assurance. En haine des vérités qu'il prêchait, il fut cruellement mis à mort à Hauthem, dans le territoire d'Alost, avec une sainte femme nommée Craphaïlde, son hôtesse, et un jeune enfant qu'il venait de baptiser. Ils sont honorés le 12 de novembre, et saint Bavon le 1er d'octobre [1].

Saint Rémacle, qui succéda à saint Amand dans le siége de Maestricht, était né en Aquitaine, de parents nobles, et avait été quelque temps à la cour avec saint Éloi, qui le fit abbé de son monastère de Solignac. Le roi saint Sigebert, connaissant son mérite, l'appela auprès de lui et fonda, par son conseil, deux monastères dans les forêts d'Ardennes, savoir : Stavelo et Malmédi. Pendant qu'on les bâtissait,

[1] *Acta SS.*, 1 oct.

saint Rémacle fut élevé sur le siége de Maestricht. Il prêchait avec beaucoup de zèle ; se montra le père des pauvres, des orphelins, des veuves, le consolateur de tous les affligés, conservant toujours une humilité profonde. Il donna le gouvernement des deux monastères à saint Théodard. Mais au bout de dix ans il quitta l'épiscopat et se retira dans Stavelo, où il finit saintement sa vie, après avoir fait ordonner à sa place saint Théodard dans le siége de Maestricht.

Vers l'an 646, saint Amand avait encore fondé le monastère de Marchiennes, par les libéralités de saint Adalbald et de sainte Rictrude, son épouse. C'était une famille toute sainte, et en qui la piété n'était pas moins héréditaire que la noblesse. Adalbald était petit-fils d'une pieuse dame nommée Gertrude, qui fut la fondatrice du monastère d'Hamai, et qui est honorée comme sainte le 6 de décembre. Il épousa Rictrude, originaire d'Aquitaine, également riche et noble. De ce mariage naquirent quatre enfants, que l'Église a mis tous au nombre des saints, aussi bien que le père et la mère. Ces enfants sont saint Mauronte, fondateur et premier abbé du monastère de Breul, au diocèse de Térouanne ; sainte Eusébie, qui devint abbesse d'Hamai ; sainte Clothesende, qui le fut de Marchiennes, et sainte Aldesende, morte dans son enfance. Leur père, saint Adalbald, qui était un des principaux seigneurs de la cour de Clovis II, ayant été assassiné dans un voyage, sainte Rictrude se refusa aux instances du roi, qui voulait lui faire épouser un de ses favoris, et se retira à Marchiennes, où saint Amand avait établi saint Jonas pour premier abbé. C'était un monastère d'hommes ; mais en considération de la fondatrice, Jonas y joignit une communauté de religieuses ; et, après la mort de cet abbé, elles occupèrent seules le monastère de Marchiennes pendant plus de trois cents ans [1].

Saint Amand avait encore conseillé de fonder le monastère de Nivelle, en faveur de sainte Gertrude, fille de l'illustre Pepin, maire du palais, mort en 640, qui lui-même est honoré comme saint dans le Brabant, le 21 février. A la mort de son père, Gertrude était âgée de quatorze ans, et avait déjà déclaré qu'elle ne voulait point d'autre époux que Jésus-Christ. Comme elle demeurait chez sa mère, sainte Itte ou Ittuberge, saint Amand y vint dans le cours de ses prédications, et l'exhorta à faire un monastère pour elle et pour sa fille. Quoique cette manière de servir Dieu fût inconnue à cette sainte veuve, elle s'y résolut aussitôt et se consacra à Dieu avec tous ses biens, nonobstant de très-grandes oppositions. Craignant même qu'on ne lui enlevât sa fille, elle lui coupa elle-même les cheveux en forme

[1] *Acta SS.*, 12 *maii.*

de couronne, et lui fit donner le voile par les évêques, avec plusieurs autres filles. Sa mère la fit aussitôt déclarer abbesse de Nivelle, quoiqu'elle n'eût guère que vingt ans. Elle s'acquitta parfaitement de cette charge, par ses soins et ses bons exemples. Elle fit venir de Rome des reliques et des livres saints, et attira d'outre-mer de savants hommes, pour instruire la communauté dans le chant des psaumes et la méditation des choses saintes. C'étaient des Irlandais, entre autres saint Foillan et saint Ultan frères, et sainte Gertrude leur bâtit un monastère à Fosse, près de Nivelle. Après la mort de sa mère, elle se déchargea du soin des affaires extérieures sur les moines, et des affaires du dedans sur les religieuses, afin de se donner tout entière à la contemplation. Puis, se sentant épuisée par ses abstinences et ses veilles, elle fit élire à sa place sa nièce Vulfetrude, fille de Grimoald, maire du palais d'Austrasie, à la place de Pepin, son père. Vulfetrude n'avait que vingt ans, mais elle avait été élevée depuis son enfance près de sa tante.

Sainte Gertrude, ainsi dégagée de tout autre soin, ne songea plus qu'à se préparer à une sainte mort. Dès qu'elle sentit sa fin approcher, elle appela un des moines qui servaient le monastère, et lui dit : Allez vite trouver Ultain au monastère de Fosse, et dites-lui : Gertrude m'envoie vous demander quel jour elle mourra ; car elle dit qu'elle craint beaucoup à l'approche de son dernier terme, et que cependant elle ressent une joie sensible. Ultain répondit : C'est aujourd'hui le 16 de mars ; Gertrude, la servante du Seigneur, mourra demain pendant la messe. Dites-lui qu'elle ne craigne pas : saint Patrice et les anges sont prêts à la recevoir dans la gloire. Cette nouvelle remplit sainte Gertrude de la plus douce consolation. Elle passa toute la nuit en prières avec ses sœurs. Le lendemain, qui était un dimanche, elle reçut, vers la sixième heure, le viatique du corps et du sang de Jésus-Christ ; et, au milieu de son action de grâces, elle rendit son âme à Dieu, au moment que le prêtre venait de prononcer les paroles de la consécration. L'auteur qui rapporte les circonstances de cette sainte mort, est bien digne de foi, puisqu'il était présent [1].

Dans le royaume de Neustrie, saint Éloi et saint Ouen, encore laïques, avaient le zèle et l'autorité d'évêques. Un hérétique chassé d'outre-mer, on croit que c'était un monothélite, vint en Gaule, et, s'étant arrêté à Autun, commença d'y semer artificieusement ses erreurs. La nouvelle en étant venue à la cour, saint Éloi, toujours vigilant dans les causes de cette nature, se concerta aussitôt avec saint Ouen et d'autres personnages catholiques, pour dévoiler à tout le

[1] *Acta SS.*, 17 *mart. Act. ord. Bened.*, t. 2.

monde cette peste. Il ne cessa donc d'exhorter les évêques et les seigneurs, jusqu'à ce que, par ordre du roi, il s'assembla un concile à Orléans, où cet hérétique fut amené. Il fut interrogé par plusieurs hommes doctes. Mais il répondait avec tant d'artifice, que, lorsqu'on pensait le serrer de plus près, il s'échappait comme un serpent et revenait à la charge avec une nouvelle audace. Enfin, un savant évêque du concile, nommé Salvius, confondit le novateur, et, malgré tous ses artifices, le convainquit d'hérésie en présence de toute l'assemblée. L'hérétique, ainsi convaincu, fut condamné par tous les évêques, et chassé de Gaule honteusement. Saint Éloi fit pareillement chasser de Paris un apostat qui séduisait le peuple, et bannir du royaume, après une longue prison, un autre qui feignait d'être évêque. Il poursuivit avec grande autorité plusieurs autres imposteurs semblables. Car il avait une si grande horreur des hérétiques et des schismatiques, qu'il les poursuivait partout, et ne cessait par ses discours de précautionner les fidèles contre la contagion de la nouveauté.

Il étendait son zèle plus loin et plus haut. La simonie infectait une partie des pasteurs et désolait l'église des Gaules, surtout depuis le règne de Brunehaut. Saint Éloi et saint Ouen, de concert avec les autres personnages catholiques, pour effacer du corps mystique de Jésus-Christ cette tache honteuse, firent encore assembler à ce sujet un concile, qui, appuyé de l'autorité du roi, renouvela les défenses tant de fois réitérées d'acheter ou de vendre l'épiscopat. Les Pères du concile ne s'en tinrent pas là. Pour donner un modèle de sainte élection, ils nommèrent Éloi évêque de Noyon, vacant par la mort de saint Achair, et Ouen ou Dadon, son ami, évêque de Rouen, vacant par la mort de saint Romain. Les diocèses de Noyon et de Tournay étaient unis depuis saint Médard, c'est-à-dire depuis plus de cent ans. La Flandre, avec le pays d'Anvers, de Gand et de Courtray, en dépendait. Or, une partie de ces peuples étaient encore païens et si farouches, qu'ils ne voulaient point écouter la prédication de l'Évangile. C'était la principale raison de leur donner un pasteur aussi zélé que saint Éloi.

Quand il vit qu'il ne pouvait en aucune manière échapper à l'épiscopat, il voulut au moins observer les règles, et ne se laissa point consacrer qu'il n'eût passé quelque temps à mener la vie cléricale. Saint Ouen en usa de même : il fit un voyage au delà de la Loire, et fut ordonné prêtre par Déodat, évêque de Mâcon. Les deux amis convinrent de recevoir tous deux la bénédiction épiscopale le même jour. En effet, ils furent ordonnés ensemble à Rouen, le dimanche d'avant les Rogations, la troisième année du règne de Clovis II, c'est-à-dire le 21 mai 640. Devenu évêque, saint Éloi ne

relâcha rien de ses pratiques de vertu. C'était la même charité : il aimait toujours la compagnie des pauvres, et quittait quelquefois ses clercs et ses domestiques pour s'enfermer avec eux. Il avait un lieu séparé où il les faisait entrer à certains jours les uns après les autres, pour les laver et leur raser la tête de ses propres mains, les revêtir et leur donner à manger. A certains jours, il en avait douze à sa table. Telle était sa tendresse pour les pauvres et les malades, que les riches et les bien portants leur portaient envie. C'est la réflexion de son ami et de son biographe saint Ouen. Modeste devant les princes, empressé à leur obéir quand ils commandaient quelque chose de bon, il méprisait leurs ordres injustes et les reprenait librement, même avant d'être évêque.

Son zèle éclata principalement dans la conversion des infidèles. Il visitait avec grand soin les villes de son vaste diocèse, et tant de peuples qui n'avaient point encore reçu l'Évangile : les Flamands, ceux d'Anvers, les Frisons, les Suèves qui demeuraient près de Courtray, et les autres jusqu'à la mer, qui semblaient être à l'extrémité du monde. D'abord c'étaient comme des bêtes féroces, qui voulaient le mettre en pièces ; mais lui ne souhaitait rien tant que le martyre. Ensuite ces Barbares, considérant sa bonté, sa douceur, sa vie frugale, commencèrent à l'admirer et désiraient même l'imiter. Plusieurs se convertissaient, on abattait les temples, on détruisait l'idolâtrie. Le saint évêque excitait par ses discours les esprits paresseux de ces Barbares pour les porter à l'amour des choses célestes et leur inspirer la paix et la douceur. Tous les ans il en baptisait à Pâques un grand nombre, qu'il avait gagnés à Dieu pendant toute l'année. On y voyait, avec une foule d'enfants, des hommes et des femmes dans la dernière vieillesse, la tête blanche, le corps tremblant, renaître dans les sacrés fonts, et recevoir l'habit blanc de néophytes. Le saint évêque exhortait, tant les anciens que les nouveaux chrétiens, à fréquenter les églises, à donner l'aumône, à mettre leurs esclaves en liberté, et à faire toutes sortes de bonnes œuvres. Il persuada à une multitude de personnes, de l'un et de l'autre sexe, d'embrasser la vie monastique.

Saint Éloi, surnaturellement inspiré, comme autrefois saint Ambroise, découvrit les corps des martyrs saint Quentin et saint Piaton, et les enferma dans des châsses magnifiques, ainsi que les corps des martyrs saint Lucien de Beauvais, saint Crépin et saint Crépinien de Soissons, que l'on découvrit vers le même temps. Pour former d'autres saints, il bâtit à Tournay un monastère en l'honneur de saint Martin, et deux autres à Noyon.

Saint Ouen, de son côté, attira près de lui les plus saints abbés de

son temps, comme saint Germer, saint Vandrille, saint Filibert et quelques autres, qui, par son secours et ses conseils, établirent dans cette partie de la Neustrie plusieurs monastères célèbres. Saint Germer, né près de Beauvais, de parents nobles et riches, servit quelque temps de ses conseils le roi Dagobert, qui l'avait appelé auprès de lui pour sa vertu et sa sagesse. Étant à la cour, il se maria et eut un fils, à qui, par le conseil de saint Ouen, il donna tout son bien pour se retirer dans un monastère. Ayant perdu ce fils unique et étant rentré dans ses biens, il en distribua une partie aux pauvres et employa le reste à fonder un monastère, qui, plus tard, prit de lui le nom de Saint-Germer. Il en fut le premier abbé et y mourut le 24 de septembre vers l'an 658[1].

Saint Vandregisile ou Vandrille était originaire du territoire de Verdun, et parent de Pépin, maire du palais. Une si puissante protection lui fraya une route aisée aux honneurs. Le roi Dagobert voulut se l'attacher, et lui donna une charge importante à sa cour. Mais sous le vain éclat des dignités mondaines, Vandrille ne découvrait que péril et que misère, et soupirait après la retraite. Les liens du mariage que ses parents l'avaient obligé de contracter, ne l'arrêtèrent point. Il entretint son épouse du mérite de la continence, et lui découvrit le dessein qu'il avait de renoncer au monde. Seigneur, lui répondit-elle, que ne parliez-vous plus tôt ? Sachez que je ne désire rien tant que de me donner à Dieu : je vous prie seulement de ne pas différer ce que vous avez résolu. Vandrille aussitôt se coupa les cheveux, donna le voile à sa femme, la mit dans un monastère, distribua une partie de ses biens aux pauvres, l'autre à diverses communautés, et se retira dans le monastère de Montfaucon, au diocèse de Reims. Mais le roi Dagobert, sans la permission duquel il avait embrassé la vie monastique, lui envoya ordre de revenir à la cour et d'y remplir les fonctions de sa charge. Vandrille obéit ; et le roi, touché de sa vertu, lui permit de suivre sa vocation. Vandrille fonda un monastère au diocèse de Bâle, fit le pèlerinage de Rome, demeura deux ans dans le monastère de Saint-Romain, sur le mont Jura, revint en Neustrie, où saint Ouen le fit sous-diacre, malgré sa répugnance, puis diacre et enfin prêtre. Vandrille cherchait dans ces cantons un lieu de retraite, lorsque Erchinoald, maire du palais de Neustrie, lui donna dans le pays de Caux la terre de Fontenelle, ainsi nommée à cause d'une fontaine abondante qui donne naissance à un petit ruisseau. Saint Vandrille, aidé de son neveu, saint Godon, y bâtit un des plus fameux monastères qu'on eût encore vu dans les Gaules. Il ren-

[1] *Acta SS.*, 24 *sept.*

fermait trois belles églises : la première, de Saint-Pierre, était longue de deux cent quatre-vingt-dix pieds et large de trente-sept ; la seconde, de Saint-Paul, était d'une architecture admirable ; la troisième était dédiée en l'honneur de saint Laurent. Il y avait de plus dans ce monastère trois oratoires : un de saint Pancrace, un autre de saint Saturnin, et un troisième de saint Amant de Rhodez. Saint Vandrille envoya à Rome, pour obtenir des reliques de ces saints, son neveu Godon, qui en rapporta aussi plusieurs exemplaires des saintes Écritures et des écrits de saint Grégoire le Grand. Le monastère de Saint-Vandrille, comme celui de Sainte-Gertrude, à Nivelle, devint ainsi une école des saintes lettres. Rome leur fournissait des livres. L'Église romaine était alors la librairie commune et unique de tout l'Occident. Saint Ouen fit la dédicace de ces églises, et y plaça les reliques. Saint Vandrille avait tant de respect pour ce saint évêque, qu'il ne sortait pas de son monastère sans lui en avoir fait demander la permission. L'humilité du saint abbé attira la bénédiction du ciel sur sa communauté, qui devint bientôt si nombreuse, qu'on y vit jusqu'à trois cents moines. Saint Vandrille la gouverna près de vingt ans. Il mourut âgé de quatre-vingt-seize ans, le 2 de juillet 667, jour auquel l'Église honore sa mémoire [1].

Entre les disciples les plus illustres de saint Vandrille, sont saint Lambert et saint Ansbert, qui furent tous deux abbés de Fontenelle, et ensuite archevêques, le premier de Lyon, le second de Rouen ; et saint Erembert, qui, ayant été fait évêque de Toulouse, revint douze ans après, cassé de vieillesse, mourir en son monastère, vers l'an 671. Quant à saint Godon, vulgairement saint Gond ou saint Gand, il bâtit lui-même, au diocèse de Troyes, un monastère dont il fut abbé. Il est honoré le 26 de mai.

Le monastère de Jumiéges, près de Caudebec, au même diocèse de Rouen, fut bâti par saint Filibert quelques années après celui de Fontenelle ; et il devint encore plus célèbre, puisqu'on assure qu'on y compta jusqu'à neuf cents moines. Filibert était natif du territoire d'Eause, et il fut élevé à Aire, dont son père Filobaude était devenu évêque. Les talents de Filibert engagèrent ses parents à le produire à la cour de Dagobert, où il ne tarda pas de lier une étroite amitié avec saint Ouen, alors référendaire. Il fut bientôt détrompé des vanités du monde par les exemples et les leçons de ce pieux courtisan, qui venait de fonder le monastère de Rebais. Filibert s'y retira, et il en fut élu abbé après la mort de saint Aile, vers l'an 650. Mais il se forma bientôt contre lui une faction de moines mécontents, que le

[1] *Acta SS.*, 2 *julii*.

ciel punit la plupart avec éclat. Cependant, comme ces troubles domestiques avaient rendu au saint abbé sa charge plus pesante, il résolut d'y renoncer. Il quitta même Rebais, et, après avoir visité les plus célèbres monastères de la Gaule et de l'Italie, il vint à Rouen, dont saint Ouen, son ami, était alors évêque. Il espéra être plus heureux dans un nouvel établissement. Ayant obtenu du roi Clovis II la terre de Jumiéges, il y bâtit le fameux monastère de ce nom en l'honneur de la sainte Vierge.

Ce zèle admirable pour fonder partout des monastères, où la piété et les saintes lettres puissent trouver un asile au milieu des révolutions politiques, était commun à toutes les provinces des Gaules. Le monastère de Montfaucon, où saint Vandrille se retira d'abord, fut fondé dans le diocèse de Reims par un saint prêtre nommé Balderic ou Baudri. Il avait une sœur nommée Bove ou Beuve, qui voulut aussi se consacrer à Dieu. Son frère lui fit bâtir à Reims un monastère de filles en l'honneur de saint Pierre. Sainte Beuve en fut la première abbesse, et sainte Dode, sa nièce, la seconde. Elles sont honorées le 24 d'avril, et saint Baudri le 16 d'octobre.

Saint Frodebert établit dans la même province un monastère prè de Troyes, sa patrie. Ragnégisile, évêque de cette ville, qui l'avait élevé, ayant connu son attrait pour la vie monastique, l'envoya à Luxeuil, afin qu'il s'y perfectionnât dans la pratique des vertus religieuses. Il y passa plusieurs années, revint en son pays, et, dans une terre qu'il obtint du roi Clovis II, bâtit un monastère qui a subsisté jusqu'au dix-neuvième siècle, sous le nom de Moutier-la-Celle [1].

Saint Ciran ou Sigiran fonda deux monastères dans le Berri. Il était né en cette province d'une illustre famille. Ses parents lui ayant donné une éducation convenable à sa naissance, le mirent auprès d'un seigneur nommé Flaocate, qui le produisit à la cour. Ciran s'y fit estimer par sa modestie et par sa sagesse ; et il y exerça la charge d'échanson du roi. Pendant ce temps-là, Sigilaïc, son père, étant devenu évêque de Tours, voulut le marier avec la fille d'un riche seigneur nommé Adoald ; mais le jeune courtisan parut plus détrompé du monde qu'un évêque déjà avancé en âge. Il avait résolu de garder la continence, et il vivait à la cour sans autre ambition que d'en sortir pour se consacrer à Dieu quand la volonté de ses parents ne l'y retiendrait plus. Dès que son père fut mort, il alla à Tours, moins pour en recueillir la succession que pour se donner lui-même à Dieu sous les auspices de saint Martin. Modégisile, qui avait succédé à Sigilaïc dans le siége de Tours, l'adopta dans son clergé et lui donna la charge

[1] *Acta SS.*, 8 *jan.*

d'archidiacre. Ciran l'exerça avec une fermeté et une vigilance qui lui attirèrent peut-être les mauvais traitements qu'il eut à souffrir, quoiqu'on le colorât d'un autre prétexte. Étienne, comte de Tours, le fit mettre en prison, l'accusant de folie à cause des saintes profusions qu'il faisait de ses biens en faveur des pauvres. La patience et les autres vertus de Ciran furent sa justification. Ayant été bientôt mis en liberté, il donna le reste de son patrimoine aux pauvres, et fit le pèlerinage de Rome avec un saint évêque irlandais, nommé Flavius. A son retour, il alla trouver Flaocate, son ancien protecteur, qui était devenu maire du palais pour le royaume de Bourgogne, l'an 641, et qui lui donna deux terres dans le diocèse de Bourges. Ciran y bâtit deux monastères, savoir : celui de Maubec et celui de Lonrei, qui a pris le nom de Saint-Ciran.

Landelin, né d'une famille noble de Francs, dans le pays de Cambrai, fut d'abord recommandé par ses parents à saint Aubert, son évêque et son parrain, pour l'instruire des lettres. Quand il fut en âge, le saint prélat voulut lui donner la tonsure cléricale ; mais le jeune homme en fut détourné par quelques-uns de ses proches. Il quitta le saint, rentra dans le siècle et s'abandonna à ses passions, jusqu'à commettre des meurtres et des brigandages. La mort subite d'un de ses compagnons l'ayant touché, il se convertit, alla trouver saint Aubert, se jeta à ses pieds, lui demandant la pénitence. Le saint évêque le mit dans son monastère, où il demeura en habit séculier. Après avoir travaillé longtemps à expier ses crimes, il résolut de quitter le siècle. Il reçut même la tonsure, fit plusieurs pèlerinages à Rome, et fut enfin promu au diaconat et à la prêtrise. Après quoi, ayant reçu la bénédiction de saint Aubert, il se retira à Lobes sur la Sambre, et il y bâtit le monastère de Lobes en l'honneur de saint Pierre, celui d'Aume et celui de Vaslers. Il laissa saint Ursmar à Lobes et saint Dadon à Vaslers ; et s'étant retiré dans une forêt du Hainaut avec deux de ses disciples, saint Adelin et saint Domitien, il y fonda le monastère de Crépin, où il mourut, vers l'an 696, dans les pratiques de la plus austère pénitence. Il est honoré le 15 de juin [1].

La plupart des monastères dont nous venons de parler suivaient la règle de saint Colomban. Cet institut était plus florissant que jamais sous le gouvernement de saint Valdebert, abbé de Luxeuil, qui eut la consolation de le voir s'étendre dans presque toutes les provinces des Gaules. Saint Théodulfe, surnommé Babolin, établit dans le Berri quatre monastères suivant cette règle : deux d'hommes et deux de femmes. Saint Léobard fonda près de Saverne, en Alsace, un monas-

[1] *Acta SS.*, 15 *junii.*

tère qui fut d'abord appelé la Celle-de-Léobard, et quelque temps après Maur-Munster, du nom de Maur et qui en fut le cinquième abbé.

Cet ordre, qui avait déjà donné à l'Église tant de saints confesseurs, eut la gloire de lui donner des martyrs dans la personne de saint Germain et de saint Randan. Germain était originaire de Trèves, où il fut élevé dans la piété et les lettres par saint Modoald, évêque de cette ville. Le grand exemple de saint Arnoulfe l'attira auprès de lui dans sa solitude. Après s'y être édifié quelque temps, il passa au monastère de saint Romaric, et de là à celui de Luxeuil, où il fut bientôt jugé digne de gouverner les autres. Le duc Gondoin ayant fait bâtir le monastère de Grandfel, au territoire de Bâle, saint Valdebert y envoya de Luxeuil une colonie de moines, auxquels il donna Germain pour abbé. Il le chargea aussi du gouvernement du monastère de Werd et de celui de Saint-Ursitz. Le saint abbé jouit d'une paix tranquille et la procura à ses inférieurs pendant la vie de Gondoin. Mais, après la mort de ce duc, son successeur Cathicus persécuta les moines de Grandfel et les vassaux du monastère. Il fit même marcher contre eux des soldats. Germain, l'ayant appris, prit en main des reliques et les saints Évangiles, et alla ainsi trouver Cathicus avec Randan, prévôt de son monastère. Armé de la sorte, il se fit craindre et respecter du duc, qui parut avoir honte de ses violences. Mais comme le saint abbé s'en retournait à son monastère, il fut attaqué par une troupe de scélérats, qui le percèrent à coups de lance avec son compagnon, le 21 de février, jour auquel il est honoré comme martyr avec saint Randoald ou Randan [1].

Le duc Gondoin, dont nous venons de parler, était père de sainte Salaberge, qui fut successivement le modèle d'une pieuse mère de famille et d'une sainte abbesse. Elle avait été guérie en son enfance par saint Eustase, après qu'elle lui eut promis de se consacrer à Dieu. On la contraignit néanmoins de se marier à un jeune seigneur, qui mourut deux mois après. Se voyant ainsi dégagée des liens du monde, elle ne songeait qu'à se retirer au monastère de Remiremont. On eut recours à l'autorité du roi Dagobert, qui lui fit épouser en secondes noces un seigneur de sa cour, nommé Blandin et surnommé Bason. Jamais alliance ne fut plus heureuse, parce que jamais alliance ne fut plus sainte. Les deux époux n'étaient pas moins unis par la vertu que par la tendresse conjugale. Ils obtinrent de Dieu cinq enfants, trois filles et deux fils, qu'ils offrirent avec joie à Celui qui les leur avait donnés. Après quoi, comme Salaberge avait toujours quelque scrupule de n'avoir pas suivi sa première vocation, elle obtint le consentement

[1] *Acta SS.*, 21 *febr.*

de son mari pour se faire religieuse, et l'engagea lui-même à renoncer au monde. Elle fit d'abord bâtir, sous la direction de saint Valdebert, un monastère au territoire de Langres, où elle se retira, et où plus de cent filles, la plupart nobles, vinrent se ranger sous sa conduite. Mais réfléchissant que, sur les frontières des royaumes d'Austrasie et de Bourgogne, son monastère serait bien exposé aux ravages des guerres civiles, si fréquentes alors, elle transféra sa communauté dans la forte ville de Laon, où elle fut reçue processionnellement par l'évêque et son clergé, comme une troupe d'anges tutélaires. On travailla en diligence à leur bâtir un monastère, que la réputation de l'abbesse rendit bientôt très-florissant. On y comptait sept églises et environ trois cents religieuses, qui se relevaient par troupe pour la psalmodie perpétuelle, sur le modèle des monastères d'Agaune et de Remiremont. Salaberge gouverna cette nombreuse communauté avec douceur et fermeté, donnant, par son humilité et sa ferveur, l'exemple de ce qu'elle commandait de plus difficile. Elle mourut saintement le 22 septembre, vers l'an 656, après avoir eu révélation du jour de sa mort.

Elle eut la consolation d'avoir sanctifié presque toute sa famille par ses exemples et ses prières. Gondoin, son père, Bodon, son frère, Blandin, son mari, Austrude, sa fille, et ses deux fils Eustase et Baudouin, sont honorés comme saints. Austrude embrassa la vie religieuse, et succéda à sa mère dans le gouvernement du monastère. Eustase, l'aîné, mourut en bas âge ; mais Baudouin ou Balduin devint archidiacre, et fut assassiné par des scélérats comme il allait plaider pour sa sœur Austrude. Il est révéré comme martyr le 8 de janvier.

Bodon, autrement Leudvin, frère de sainte Salaberge, était un des plus puissants seigneurs de ce temps-là, et il en devint un des plus saints évêques. Ayant renoncé généreusement au monde avec sa femme Odila, qui se fit religieuse dans le monastère de sainte Salaberge, il fut élevé sur le siége de Toul, qu'il illustra par ses vertus. Il fonda pour des religieuses, dans le pays des Vosges, le monastère appelé de son nom Bon-Moustier, *Bodonis-Monasterium*, et il établit abbesse sa fille Tiethberge. On lui attribue encore la fondation du monastère d'Étival.

La fondation de tant de monastères en France, dont nous n'avons encore mentionné qu'une partie, fait juger combien l'état monastique était florissant dans le septième siècle. On le connaîtra encore mieux par ce que nous apprend un ancien auteur du nombre de religieux et de religieuses qui étaient dans les monastères de Vienne et des environs. Il y avait, dit-il, trente religieuses dans le monastère de Sainte-

Colombe, quatre cents moines dans les monastères de Grigni ; près de cinq cents dans celui de Saint-Pierre, situé au midi de la ville ; cinquante dans celui des saints Gervais et Protais; cinquante dans celui de Saint Jean-Baptiste, et un pareil nombre dans celui de Saint-Vincent; trente dans celui de Saint-Marcel; vingt-cinq veuves religieuses dans le monastère de Sainte-Blandine ; cent religieuses dans celui de Saint-André, hors l'enceinte de la ville ; cent dans un autre monastère de Saint-André; quarante dans celui de Saint-Nicet, et dans le monastère de Saint-Martin, cent cinquante moines. C'est-à-dire, qu'il y avait à Vienne et dans les environs plus de douze cents moines et près de trois cents religieuses, sans parler de plusieurs autres communautés de clercs et de personnes de piété qui vivaient ensemble. Ces communautés étaient au nombre de soixante dans le seul diocèse de Vienne. C'est l'auteur de la *Vie de saint Clair* qui nous apprend ce détail.

Clair était un saint abbé de Vienne, qui florissait en ce temps-là. Saint Caldéold, évêque de cette ville, lui donna le gouvernement du monastère de Saint-Marcel; il s'acquitta de cette charge avec édification, et fut renommé pour le don de prophétie dont il fut doué. Se sentant attaqué de la maladie dont il mourut, il alla se promener au jardin, y fit assembler ses moines, et leur dit : Mes frères, je ne vous cacherai point ce que le Seigneur m'a révélé. Cette église aura six évêques qui la gouverneront en paix ; mais, après leur mort, sous l'épiscopat du septième, il y aura une cruelle persécution de la part des païens, à qui cette ville sera livrée par un juste jugement de Dieu. Les moines et les autres habitants du pays seront partie massacrés, partie mis en fuite ; les saints lieux seront brûlés ou réduits en une affreuse solitude. Les ravages que firent les Sarrasins dans le territoire de Vienne et dans plusieurs provinces de la Gaule ne vérifièrent que trop cette prédiction. Saint Clair est honoré le 1er de janvier, et saint Caldéold le 14 du même mois [1].

Nous avons vu que le pape saint Martin envoya dans les Gaules les actes du concile de Rome, afin que les évêques y condamnassent pareillement l'hérésie du monothélisme. Il avait même demandé aux rois des Francs quelques évêques, pour les envoyer comme légats à Constantinople. Saint Éloi et saint Ouen étaient disposés à ce voyage. On ignore ce qui l'empêcha. On n'a non plus aucun détail de ce qui se passa dans les conciles tenus à cette occasion ; seulement Flodoard nous apprend que, vers la même époque, il s'en tint un national, à Nantes, de tous les évêques des Gaules, par ordre du Pontife romain :

[1] *Acta SR.*, 1er *jan. Act. ord. Bened.*, t. 2.

ce sont les termes exprès de cet auteur, dans son *Histoire de l'église de Reims.* Mais on n'en a point les actes [1].

Saint Nivard, évêque de Reims, du royaume d'Austrasie, assista au concile national de Nantes. Après s'être distingué à la cour par sa naissance et par ses talents, il fut élevé sur le siége de Reims après la mort de Landon, successeur d'Anglebert et de Leudégisile, qui le fut de Sonnace. Leudégisile fit de riches présents à diverses églises de son diocèse. Saint Nivard, qui était encore plus riche, le surpassa en libéralité. Il sembla n'avoir accepté l'épiscopat que pour enrichir son église et devenir pauvre lui-même. Il rebâtit entre autres le monastère de Haut-Villiers, et y établit pour abbé saint Bercaire. Le saint évêque avait un frère nommé Gombert, qui, quoique engagé dans le mariage, fit le même usage de ses biens. Il avait épousé en secondes noces une pieuse dame nommée Berthe. Ils se séparèrent bientôt d'un commun consentement, pour garder la continence et pour s'adonner plus librement aux bonnes œuvres. Saint Gombert fonda un monastère de religieuses à Reims, et sainte Berthe un autre à Avenai.

Vers l'an 650, le 24 d'octobre, le roi Clovis II fit assembler un concile particulier des évêques de son royaume à Châlon-sur-Saône. On y fit vingt canons. Le premier ordonne de s'en tenir à la foi de Nicée, confirmée à Chalcédoine : ce qui semble être une précaution contre les nouveautés des monothélites. Il est défendu aux séculiers de se charger du gouvernement des biens des églises, et à toute personne de s'en mettre en possession, avant un jugement légitime. Après la mort d'un prêtre ou d'un abbé, ni l'évêque ni l'archidiacre ne prendront quoi que ce soit des biens de la paroisse, de l'hôpital ou du monastère. L'élection d'un évêque sera faite par les comprovinciaux, le clergé et les citoyens, sous peine de nullité. Il n'y aura ni deux évêques dans une cité, ni deux abbés dans un monastère. Personne ne recevra les ordres pour de l'argent, sous peine de déposition. Défense de vendre des esclaves hors du royaume de Clovis, de peur qu'ils ne demeurent toujours en servitude, ou qu'étant chrétiens, ils ne viennent au pouvoir des Juifs.

On se plaignit au concile de ce que les juges laïques allaient faire des visites dans les paroisses et dans les monastères comme les évêques, et contraignaient les clercs et les abbés de leur préparer des repas ou des logements. On interdit aux magistrats ces sortes de visites, sous peine d'excommunication, à moins qu'ils ne soient invités par l'archiprêtre du lieu, ou par l'abbé. On porta aussi des plaintes au concile contre les seigneurs laïques, lesquels ayant des oratoires

[1] L. 2, c. 1.

dans leurs maisons, trouvaient mauvais que l'évêque eût l'inspection sur la conduite des clercs et sur les revenus de ces oratoires, et qui ne souffraient pas que les clercs en fussent corrigés par l'archidiacre. Le concile déclare que c'est à l'évêque d'ordonner ces clercs et de veiller à ce que les revenus soient employés à desservir ces oratoires et à y faire l'office. Défense, sous peine d'excommunication, aux abbés, aux moines et aux procureurs des monastères, de se faire protéger par des laïques et d'aller à la cour sans la permission de leur évêque. Défense aux laïques d'exciter des scandales et des querelles, ou de tirer l'épée dans l'église ou dans le parvis de l'église. Défense aux femmes qui se trouvent à la dédicace des églises ou aux fêtes des martyrs, de danser dans l'enceinte de l'église et dans le parvis, ou d'y chanter des chansons déshonnêtes, au lieu de prier et d'écouter le clergé chantant les psaumes. Le dernier canon regarde Agapius et Bobon, qui se portaient l'un et l'autre pour évêques de Digne. Le concile les déclare l'un et l'autre déchus de l'épiscopat, comme coupables de plusieurs fautes contre les canons. C'est sans doute à leur occasion que le concile défendit qu'il y eût deux évêques d'une même ville [1].

Théodose, évêque d'Arles, était aussi accusé de plusieurs crimes, et l'on s'attendait qu'il viendrait s'en justifier au concile. Il se rendit en effet à Châlon ; mais il n'osa comparaître, et, pour éluder le jugement, il s'avisa d'un nouveau stratagème. Il donna un écrit signé de sa main et de celle de ses comprovinciaux, par lequel il déclarait qu'il embrassait la pénitence. Mais il ne put parer le coup qu'il craignait. Les Pères du concile, ayant vu son écrit, lui répondirent de même, par un autre, que les canons ne permettant pas à ceux qui ont embrassé la pénitence publique de faire les fonctions épiscopales, ils lui ordonnaient de s'en abstenir jusqu'au prochain concile, et de ne rien s'arroger des biens de l'église, jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée par les évêques.

Trente-huit évêques des États de Clovis assistèrent en personne à ce concile, et six par députés. Il s'y trouva six métropolitains : Candéric de Lyon, Landolen de Vienne, saint Ouen de Rouen, Armentaire de Sens, saint Vulfolède ou Florent de Bourges, et saint Donat de Besançon. Latinus de Tours y envoya un député. Les plus remarquables des autres évêques sont : saint Éloi de Noyon, saint Malard de Chartres, saint Chadoind du Mans, saint Gratus de Châlon-sur-Saône, saint Magnus d'Avignon, père et prédécesseur de saint Agricole, alors moine de Lérins.

[1] Labbe, t. 6, p. 387.

Saint Vulfolède de Bourges succéda à saint Sulpice le Débonnaire, qui, de son vivant, le choisit pour son coadjuteur, avec l'agrément du roi. Sulpice, ayant gouverné l'église de Bourges treize ans, fut enterré dans le monastère qui prit de lui son nom, et où son tombeau devint célèbre. Saint Éloi, déjà évêque, le visita en allant à Solignac. Et comme il y faisait sa prière, on vint exciter sa compassion envers plusieurs criminels condamnés à mort, qui étaient dans les prisons de Bourges. Il s'y fit conduire aussitôt pour les consoler; mais on lui refusa la porte. A son retour il passa par Bourges. Affligé de n'avoir pu soulager les prisonniers, il se transporta à la prison tout en arrivant, à la faveur d'un brouillard fort épais qui empêcha qu'on ne le reconnût. Au premier coup qu'il donna à la porte, elle se rompit et les chaînes des prisonniers se brisèrent. Il leur conseilla de se réfugier dans l'église. Éloi étant ensuite allé visiter les églises de la ville, les trouva dans celle de Saint-Sulpice, aux prises avec les soldats qui voulaient les remener en prison. Il eut beau représenter que la maison de Dieu était un asile inviolable pour tous ceux qui s'y réfugiaient, on ne l'écouta point. Il se prosterna donc en prières devant le tombeau de saint Sulpice, et à l'instant les nouvelles chaînes dont on avait chargé ces malheureux se rompirent; les soldats, épouvantés, se jetèrent aux pieds de saint Éloi et lui demandèrent pardon. Il leur pardonna volontiers, fournit des vêtements aux prisonniers, et leur recommanda de mener désormais une autre vie. C'est saint Ouen qui rapporte ce miracle également glorieux à saint Éloi et à saint Sulpice.

Candéric de Lyon était successeur de Thierri, qui assista au concile de Reims. Il ordonna sous-diacre saint Valdomer, vulgairement saint Garmier, qui fit voir que la vertu peut briller dans les conditions les plus humbles. C'était un simple artisan, serrurier de son métier, qui donnait aux pauvres tout ce qu'il pouvait gagner à la sueur de son front. Viventius, abbé de Saint-Just, et depuis évêque de Lyon, charmé de sa vertu, lui offrit une cellule dans son monastère. Garmier acheva de s'y perfectionner dans les exercices de l'humilité et de la prière. Son oraison était simple, mais continuelle; il avait sans cesse dans la bouche ces mots : Au nom du Seigneur, ou ces autres : Grâces à Dieu toujours. L'Église honore sa mémoire le 27 de février.

Saint Vulfolède, métropolitain de Bourges, qui était du royaume de Clovis, indiqua un concile de sa province dans le royaume d'Austrasie, sans avoir demandé l'agrément du roi Sigebert. A la suggestion des grands de son royaume, ce prince, tout saint homme qu'il était, défendit aux évêques de s'y rendre, et il écrivit à saint Didier

de Cahors, qui vivait encore, la lettre suivante, et qui était apparemment circulaire pour les autres évêques de la province. Nous avons appris par le bruit public et par la relation de plusieurs de nos sujets, que vous avez été convoqué par l'évêque Vulfolède, notre père, pour tenir un concile dans notre royaume, le 1er de septembre, avec les autres évêques de la province, mais nous ne savons en quel lieu. Quoique nous désirions de maintenir l'observation des canons, à l'exemple de nos prédécesseurs, cependant, comme on ne nous a pas donné auparavant connaissance de cette assemblée, nous sommes convenus avec nos grands qu'il ne se tiendra point de concile dans notre royaume, à notre insu, et qu'aucun évêque de notre royaume ne se rendra à celui qui est indiqué pour le 1er de septembre. Dans la suite, si l'on nous avertit à temps du sujet du concile, que ce soit pour régler la discipline de l'Église, ou pour le bien du royaume, ou pour quelque autre affaire, nous ne refuserons pas qu'on en tienne, mais à condition qu'on nous en donne auparavant connaissance. C'est pourquoi nous vous écrivons cette lettre, pour nous recommander à vos prières, et vous défendre de vous trouver à cette assemblée avant que vous sachiez notre volonté, et, afin que vous n'en puissiez prétendre cause d'ignorance, nous avons souscrit de notre main. Sigebert, roi [1].

Cette lettre mérite quelques réflexions. En principe, les souverains de la terre n'ont aucune autorité sur le royaume du ciel, la religion et l'Église véritable. Cette religion et cette Église, royaume du Christ, n'étant pas de ce monde, n'en tirant ni son origine ni son autorité, les princes de ce monde n'ont rien à y voir. Et de fait, le Christ l'a établie dans ce monde, sans les princes et malgré les princes de ce monde. Pendant les trois premiers siècles, l'Église tenait ses conciles sans en avertir les empereurs. Quand elle ordonna de tenir les conciles provinciaux deux fois par an, elle ne fit aucune mention des empereurs : nous avons vu saint Maxime en faire la remarque. En devenant chrétiens, les empereurs et les rois n'acquirent pas plus de droits sur la religion et l'Église de Dieu qu'ils n'en avaient étant païens. Ainsi, de soi, nul empereur, nul roi, nul prince, nul magistrat, soit-il chrétien ou païen, catholique ou hérétique, n'a le droit d'ordonner ou d'empêcher un concile. Seulement le prince chrétien a le droit et le devoir de faire exécuter ce que le concile a réglé conformément aux règles de l'Église universelle. Les faits contraires prouvent bien le fait, mais non pas le droit. Toutefois, dans un royaume chrétien, où les évêques tiennent un rang consi-

[1] *Apud Duchesn.*, t. 1, p. 887.

dérable, il convient que l'Église agisse de concert avec le prince, comme il est du devoir du prince de seconder l'Église.

Quant à la lettre du roi Sigebert, lui-même nous en indique la vraie cause : les suggestions des grands de sa cour. A cette époque, les grands du royaume, surtout le maire, le *major*, c'est-à-dire le plus grand du palais, étaient un peu plus rois que le roi même. En Neustrie, sous Clovis II, le maire du palais était Erchinoald; en Bourgogne, Flaochat; car les grands du palais de Bourgogne exigèrent de Clovis un maire pour leur pays; en Austrasie, c'était Grimoald, fils et successeur de Pépin. Grimoald songeait à faire monter sur le trône son propre fils nommé Childebert. Dans le temps que Sigebert n'avait point encore d'enfant, il le lui fit adopter. Sigebert eut ensuite lui-même un fils nommé Dagobert. Ce contre-temps n'arrêta pas les desseins de Grimoald. Sigebert étant mort après lui avoir recommandé son fils Dagobert en bas âge, Grimoald le fit tonsurer par Didon, évêque de Poitiers, et, l'ayant fait conduire en Écosse ou en Irlande, il proclama roi d'Austrasie son propre fils Childebert. Si les évêques avaient pu s'assembler de toutes les parties de la France, ils auraient pu empêcher cette révolution. C'est peut-être pour cela qu'on le leur fit défendre.

Le roi saint Sigebert ou Sigisbert mourut vers l'an 656, le 1er de février, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Il fut enterré dans le monastère de Saint-Martin, près de Metz, un des douze qu'il fonda pendant sa vie. Quand ce monastère fut démoli, l'an 1552, par ordre du duc de Guise, qui se préparait à soutenir le siége dans Metz contre l'armée de l'empereur Charles-Quint, les reliques de saint Sigisbert furent transférées dans l'église primatiale, actuellement cathédrale de Nancy, où elles sont encore révérées de nos jours.

Le fils de Grimoald ne fut pas longtemps roi d'Austrasie; une nouvelle révolution le détrôna. Les grands du royaume se saisirent de Grimoald lui-même et le conduisirent dans les prisons de Paris, où il mourut l'an 659. Cependant le jeune Dagobert ne fut point rappelé. Clovis II, qui était déjà roi de Bourgogne et de Neustrie, fut reconnu roi d'Austrasie; mais il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle puissance, car il mourut au mois de novembre 656, après dix-huit ans de règne.

Saint Éloi eut, un mois auparavant, une vision qui lui fit prédire la mort de ce prince, ainsi que l'histoire de sa famille. Je voyais, dit-il, le soleil s'avancer vers la troisième heure du jour et briller d'une grande clarté, lorsqu'il disparut tout à coup. Je vis en sa place une lune, entourée de trois étoiles, tenir la même route; elle disparut aussi avant le midi. J'aperçus alors les trois étoiles darder leurs

rayons; mais bientôt la plus brillante ne parut plus. Les deux autres continuèrent quelque temps leur route, mais une d'elles s'éclipsa encore, et celle qui resta devint si lumineuse, qu'elle égalait la clarté du soleil. Tel est donc l'ordre de la vision. Après la mort du roi Clovis, car il mourra sans aucun doute bientôt, la reine, sa veuve, gouvernera quelque temps le royaume des Francs, avec ses trois fils encore jeunes; puis elle-même étant retirée du royaume, en y laissant ses trois fils, un des trois succombera; après un intervalle qui ne sera pas long, un des deux sera privé de sa royauté, et le troisième, obtenant seul la monarchie, s'élèvera au-dessus de tous ses parents et sera maître des trois royaumes. Et ainsi sera consommée la vision. Voilà ce que dit Éloi. Quant à nous, ajoute son historien saint Ouen, nous ne devons pas douter de ses paroles; car ce que nous en voyons déjà accompli nous assure l'accomplissement à venir du reste. En effet, le roi Clovis est mort tranquillement trente jours après; la reine, sa veuve, après avoir occupé quelques années le trône, y a laissé ses trois fils; l'aîné, qui paraissait avoir le droit principal, est mort peu de temps après, laissant ses deux frères. Voilà ce que dit saint Ouen. La reine, veuve de Clovis II, est sainte Bathilde; leurs trois fils en bas âge étaient Clothaire ou Lothaire, Childéric et Théodoric ou Thierri. L'aîné était déjà mort, lorsque saint Ouen écrivit la vie de saint Éloi. La suite nous montrera Théodoric seul roi des Francs, et accomplissant ainsi le reste de la prédiction.

Sainte Bathilde était née d'une illustre famille d'Anglo-Saxons. Elle fut prise durant les guerres alors si fréquentes dans la Grande-Bretagne, et conduite en France, où, toute jeune encore, elle fut vendue comme esclave à Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Sa conduite sage et modeste lui concilia bientôt l'estime et l'affection de son maître ainsi que de toute sa famille. Il lui donna pour office de lui verser à boire. Cette distinction la rendait encore plus humble envers ses compagnes, à qui elle rendit, surtout aux plus avancées en âge, tous les services d'une domestique, comme d'ôter et de nettoyer leurs chaussures, de leur donner à laver, de préparer leurs vêtements. Erchinoald, ayant perdu sa première femme, résolut de l'épouser. Mais Bathilde, qui souhaitait de demeurer vierge, trouva moyen de se cacher jusqu'à ce qu'il en eût épousé une autre. La Providence la réservait à une position plus élevée; car elle épousa bientôt après le roi Clovis II. Devenue reine, elle n'usa de son pouvoir que pour faire le bien. Elle chérissait les évêques comme ses pères, les religieux comme ses frères, les pauvres comme ses enfants. Pour lui aider dans la distribution de ses aumônes, le roi lui donna pour

aumônier saint Genès, alors abbé et depuis archevêque de Lyon. Après la mort du roi, son époux, elle s'appliqua, par le conseil de quelques évêques, entre autres saint Éloi, saint Ouen, saint Léger d'Autun et Chrodebert de Paris, à bannir la simonie, qui faisait toujours de grands progrès, et à combattre des exactions qui réduisaient les particuliers à laisser périr leurs enfants.

Elle avait une singulière vénération pour saint Éloi. Pendant sa première grossesse, elle était dans de cruelles inquiétudes, parce qu'elle craignait d'avoir une fille. Saint Éloi consola la reine, en l'assurant qu'elle aurait un fils, qu'il serait son parrain, et il le nomma par avance Clotaire ou plutôt Lothaire, comme il est dit dans la vie de saint Éloi. L'événement justifia la prédiction.

Ce ne fut pas la seule fois que l'évêque prédit l'avenir. Le maire du palais Erchinoald le manda un jour pour l'accompagner dans un voyage. Comme le saint ne paraissait point disposé à quitter son troupeau pour aller faire sa cour au ministre, les abbés et d'autres personnages de Noyon le pressèrent de s'y rendre, de peur qu'il n'encourût l'indignation d'Erchinoald. Eh ! mes frères, leur répondit-il, pourquoi voulez-vous que je me donne cette fatigue ? Cet homme va là, mais il n'en reviendra pas en vie. En effet, peu de jours après qu'ils furent arrivés ensemble à une terre qui était le terme du voyage, la prédiction se vérifia. Le saint évêque étant sorti un soir pour se promener dans la cour en récitant quelques psaumes, il vit une colonne de feu tomber du ciel sur la maison et pénétrer dans la chambre d'Erchinoald. Ayant réfléchi un moment sur ce phénomène, il dit à son diacre que c'était un présage de la mort prochaine de ce ministre. Erchinoald fut effectivement frappé à l'instant d'un mal inconnu qui lui brûlait les entrailles. Saint Éloi, qu'il fit appeler aussitôt, lui conseilla de profiter du peu de temps qu'il lui restait pour faire donner aux pauvres des sacs pleins d'or qu'il avait fait apporter avec lui. Mais aussi avare qu'il avait été rapace, ce mauvais riche différa jusqu'à la mort. Saint Éloi, par pitié, prit soin de sa sépulture. Flaochat ou Flavade, maire du palais de Bourgogne, fit une mort pareille. Il avait fait mourir injustement un homme très-chrétien, le patrice Willebad. Saint Éloi, apprenant cette nouvelle, dit aux assistants : Vous dites que Willebad est mort et que Flavade est vivant. Moi, je vous dis que celui qui a été tué vit maintenant d'une vie éternelle, et que Flavade, qui paraît avoir longtemps à vivre, périra misérablement, comme il le mérite, avant ces dix jours. En effet, le huitième jour il fut frappé soudain et expira misérablement [1].

[1] *Vit. S. Elig.*, l. 2, c. 26 et 27.

Comme saint Éloi prêchait souvent à ses peuples, il se trouve seize homélies qui portent son nom, mais dont quelques-unes sont révoquées en doute par les critiques, quoiqu'elles ne soient pas méprisables. Mais on ne saurait douter de l'abrégé de sa doctrine, que saint Ouen nous a conservé dans sa vie. On y voit les plus beaux traits de la morale chrétienne, exposés dans un style simple, mais vif, tendre et paternel. Il insiste particulièrement sur les obligations du baptême; il recommande de donner l'aumône, chacun selon son pouvoir, de payer la dîme aux églises, d'apprendre par cœur et de faire apprendre à leurs enfants le Symbole et l'Oraison dominicale, de veiller à l'instruction et à la conduite des enfants dont ils sont les parrains, et de pratiquer les autres devoirs du christianisme. Il ajoute : Si vous observez ces choses, quand, au jour du jugement vous comparaîtrez devant le Juge éternel, vous direz avec confiance : Donnez-nous, Seigneur, parce que nous avons donné ; faites-nous miséricorde, parce que nous l'avons faite. Nous avons accompli ce que vous nous avez recommandé; donnez-nous ce que vous nous avez promis.

Le saint évêque combat souvent les restes du paganisme. Ainsi il défend de consulter les devins et les sorciers, d'observer les augures, les éternuments, les jours de la semaine ou de la lune pour se mettre en chemin ou pour commencer quelque ouvrage; de se déguiser le premier jour de janvier en vache ou en cerf, ou de prendre d'autres figures infâmes et ridicules; de donner en ce jour-là des étrennes superstitieuses; de faire des danses et des bals à la fête de saint Jean ou des autres saints; d'invoquer Neptune, Pluton, Minerve et Diane ou les génies; de chômer le jeudi en l'honneur de Jupiter; d'allumer des bougies devant des temples ou devant des pierres, devant des fontaines ou des arbres ; de pendre au cou d'un homme ou de quelque animal ce qu'on nomme des amulettes, quand même ils auraient été faits par des clercs, et quoiqu'on prétendît qu'ils ne renfermassent que des choses saintes, même des paroles de l'Écriture, parce que ces prétendus préservatifs sont moins un remède de Jésus-Christ qu'un poison du diable.

Saint Éloi défend pareillement de faire des enchantements sur des herbes, de faire passer des bestiaux par un arbre creux ou par un trou fait dans la terre, de crier pendant l'éclipse de lune, de donner au soleil le nom de seigneur, et à la lune celui de dame; de dire que l'on sera tel que le destin et l'horoscope l'auront marqué, parce que, dit-il, Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. Il défend aussi d'avoir recours aux sorciers dans les maladies, d'attacher des bandelettes diaboliques aux arbres et aux fontaines pour recevoir la guérison. Mais si quelqu'un est malade, continue saint Éloi, qu'il ne

mette sa confiance que dans la miséricorde de Dieu; qu'il reçoive avec foi le corps et le sang de Jésus-Christ; qu'il demande à l'Église l'huile sainte, pour en oindre son corps, et la prière de la foi, comme dit l'Apôtre, sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera; et il recevra non-seulement la santé du corps, mais encore celle de l'âme. Saint Éloi exhortait ses auditeurs à ne pas laisser pourrir les plaies de leurs péchés, mais à recourir sans délai au remède de la confession, dont il parle souvent. Ce qu'il dit des anges gardiens mérite d'être remarqué. Sachez, dit-il, que chacun de vous a un ange gardien, qui observe continuellement ses actions. S'il fait le bien, il donne de la joie au saint ange à la garde duquel il est confié; s'il fait le mal, il chasse ce bon ange et s'attache au démon.

Quand on lit les discours de saint Éloi, l'on voit qu'il possédait bien l'Écriture sainte et qu'il avait bien lu les écrits de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Césaire d'Arles et de quelques autres Pères latins; qu'il s'était formé sur les grands modèles, qu'il aimait et entendait parfaitement la discipline de l'Église, qu'il s'attachait à la tradition, qu'il s'était élevé au-dessus de son siècle, tant pour le goût des choses que pour le style même. Et ce qui est vrai de saint Éloi, l'est de saint Ouen. Sa vie du saint évêque de Noyon, et généralement toutes les vies de saints écrites dans le septième siècle, l'emportent de beaucoup, pour l'ordre, le naturel et le style, sur les biographies des empereurs romains écrites par des auteurs profanes trois ou quatre siècles auparavant.

Ce qui conservait et propageait en France et ailleurs le goût des bonnes lettres, c'étaient les monastères que l'on fondait de toutes parts. Ainsi le monastère de Corbie, fondé par la reine sainte Bathilde, fut un des plus renommés de toute la France, tant par ses richesses que par les études monastiques qui y fleurirent sous d'habiles maîtres. Corbie est un ruisseau qui tombe dans la Somme au lieu où furent bâtis le monastère et la ville. Le monastère renfermait trois églises et trois oratoires. Nous avons encore l'acte de sa fondation, signé du roi Clotaire III et de la reine Bathilde, sa mère. On y assigne, pour la subsistance des moines, dix belles terres. On y accorde l'exemption au monastère et aux terres qui en dépendent, avec défense aux juges royaux d'y exercer leur juridiction. Par un autre acte, du 23 décembre 660, le roi exempte de tous droits de douane les moines de Corbie, en quelques lieux du royaume qu'ils aillent pour acheter et faire conduire au monastère les provisions nécessaires [1].

[1] *Conc. gall.*, t. 1, p. 500.

Une autre fondation de sainte Bathilde, le monastère de Chelles, ne fut pas moins célèbre. Chelles était une maison royale à quatre lieues de Paris, où sainte Clotilde avait autrefois établi un monastère de filles en l'honneur de saint Georges. Apparemment qu'il était alors ruiné. Sainte Bathilde le fit rebâtir, ou plutôt en fonda un nouveau dans le dessein de s'y retirer dès que son fils serait en âge de gouverner par lui-même. Elle y donna un calice d'or fait par saint Eloi, que l'on y a conservé jusqu'à la destruction du monastère à la révolution française. Dès que les bâtiments furent achevés, Bathilde fit prier sainte Théléchilde, abbesse de Jouarre, de lui donner quelques-unes de ses religieuses d'une grande vertu, pour y établir la règle, et elle demanda nommément sainte Bertile, qui fut conduite à Chelles par saint Genès, à la tête de la nouvelle colonie.

Bertile était née d'une famille noble du Soissonnais. Saint Ouen lui ayant demandé un jour si elle ne voulait pas servir le Seigneur, elle répondit que dès son enfance elle avait formé le dessein de lui consacrer sa virginité. Ses parents permirent qu'elle l'exécutât, et ils la conduisirent eux-mêmes au monastère de Jouarre, dont elle ne fut tirée que pour être la première abbesse de celui de Chelles. Sainte Théléchilde, qui mourut peu de temps après, est honorée le 10 d'octobre; sainte Agliberte, qui lui succéda, l'est le 11 d'août. Sainte Balde fut la troisième abbesse de Jouarre.

Nous avons vu que le langage de saint Éloi était tendre et paternel. Ceci ne l'empêchait pas de déployer, dans l'occasion, un courage et une puissance d'apôtre. Un jour que dans une bourgade près de Noyon, on célébrait la fête de saint Pierre, il s'y rendit et prêcha fortement contre les superstitions païennes que l'on y pratiquait encore. Les principaux du lieu, dont plusieurs tenaient à la maison d'Erchinoald, irrités de ce que l'évêque venait ainsi troubler leurs fêtes et leurs coutumes, convinrent de le tuer, s'il s'y opposait davantage. Saint Éloi, l'ayant appris, défendit à tous les siens de le suivre, hormis deux clercs et un diacre; puis, fendant la presse, il monta sur une éminence devant l'église, et prêcha avec plus de force que jamais contre leurs superstitions diaboliques. La multitude en fureur lui dit des injures, lui fit des menaces, protestant que jamais il ne l'empêcherait de s'amuser comme elle avait toujours fait. Effectivement, les jeux commencèrent de plus belle. Alors le saint pontife, élevant la voix, dit devant tout le monde : Seigneur, je vous en conjure, ces audacieux qui osent résister à vos saints avertissements, livrez-les aux démons dont ils préfèrent les séductions à vos préceptes ! Qu'ils apprennent par leurs tourments à connaître ceux dont ils font les œuvres, afin que vos fidèles serviteurs glorifient d'autant plus votre

saint nom ! Aussitôt plus de cinquante des plus insolents, parmi lesquels plusieurs de la maison d'Erchinoald, furent saisis du démon, et s'agitaient comme des énergumènes. La multitude effrayée, craignant le même sort, se jeta tout entière aux pieds du saint, lui promettant de faire sans le moindre retard tout ce qu'il commanderait. Éloi rassura la multitude; mais il ne voulut point aussitôt prier pour les cinquante possédés. Laissez-les, en attendant, disait-il, qu'ils apprennent à craindre ceux dont ils suivaient jusqu'alors les volontés. Ce ne fut qu'au bout de l'année, à l'anniversaire de la même fête, qu'il les fit venir devant tout le peuple, pria sur eux, leur donna pour remède de l'eau exorcisée, qui les délivra aussitôt. Saint Ouen rapporte encore plusieurs faits de ce genre.

Une des dernières actions de saint Eloi, fut de donner le voile de religieuse à sainte Godeberte. C'était une fille noble, du territoire d'Amiens. Ses parents ne voulurent pas la marier sans avoir l'agrément du roi Clotaire III. Comme on s'était assemblé pour traiter de cette affaire, saint Eloi, qui était présent, ayant pressenti les desseins de la jeune vierge, lui mit un anneau au doigt, comme pour l'épouser au nom de Jésus-Christ. Godeberte protesta en même temps qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que celui des vierges : ce qui détermina le saint évêque à lui donner le voile, et le roi à lui donner le palais qu'il avait à Noyon, avec l'oratoire de saint Georges, pour y établir une communauté de douze religieuses. Godeberte s'y sanctifia par toutes les vertus propres de son état, et Dieu manifesta sa sainteté par plusieurs miracles. Elle est honorée comme patronne de Noyon, le onzième d'avril.

Sainte Godeberte n'eut pas longtemps la consolation de profiter des instructions de saint Éloi, qui l'avait consacrée au Seigneur. Ce saint évêque mourut quelque temps après, sur la fin de l'an 659, dans la vingtième année de son épiscopat, et la soixante-onzième de son âge. Le Seigneur, qui lui avait révélé la mort de tant de personnes, ne lui laissa pas ignorer l'heure de la sienne. Se promenant un jour par la ville de Noyon, il remarqua une muraille de l'église de Saint-Médard qui menaçait ruine. Il fit aussitôt appeler l'architecte, et dit que si on n'y remédiait pas incessamment, on ne le ferait pas de son vivant. Quelques jours après, étant tombé malade d'une fièvre lente, il fit assembler ses disciples et ses domestiques, c'était le dernier jour de novembre, et leur dit : Mes chers enfants, recevez les derniers avertissements de votre père. Si vous m'aimez comme je vous aime, efforcez-vous de garder les commandements de Dieu. Que le Seigneur Jésus soit continuellement l'objet de vos désirs ; ne soupirez que pour lui ; craignez surtout ses terribles ju-

gements. Pour moi, je vais vous quitter ; le Seigneur m'appelle à lui.

Comme ils ne purent répondre à ces tendres paroles que par leurs larmes, il fit approcher ses domestiques, et leur marqua divers monastères où ils devaient se retirer après sa mort pour y travailler à leur salut. Sur le soir du même jour, il se mit à genoux malgré sa faiblesse, et pria affectueusement le Seigneur de donner un bon pasteur à son troupeau. Étant à l'agonie, il recueillit ses forces, dit un dernier adieu à ses amis et à ses disciples, les embrassant l'un après l'autre, et, après avoir prié quelque temps à voix basse, il s'écria : C'est maintenant, Seigneur, que vous laissez aller en paix votre serviteur. Souvenez-vous que vous m'avez formé comme un vase d'argile ; n'entrez pas en jugement avec votre serviteur. O Christ, rédempteur du monde, souvenez-vous de moi, vous qui seul êtes sans péché. Je remets mon âme entre vos mains, recevez-la selon votre grande miséricorde. En disant ces paroles, il expira à la première heure de la nuit, le 1er de décembre, jour auquel on célèbre sa fête.

On mit aussitôt son corps dans un cercueil ouvert et on le porta à l'église, où les clercs passèrent le reste de la nuit à chanter des hymnes, et le peuple à pleurer et à gémir. Le lendemain, il s'y fit un concours prodigieux. La reine Bathilde arriva à Noyon avec les princes, ses fils, et avec une nombreuse cour. Elle s'était mise en chemin à la première nouvelle de la maladie du saint évêque, et elle fut sensiblement affligée de ne plus le trouver en vie. Pour s'en consoler, elle ordonna qu'on transportât son corps à son monastère de Chelles. D'autres étaient d'avis qu'on devait enrichir de ce trésor la capitale du royaume. Mais le clergé et le peuple de Noyon s'opposaient avec courage à ces prétentions, et le Ciel se déclara pour eux ; car, comme on se fut mis en devoir de leur enlever le corps de leur pasteur par ordre du roi, on ne put jamais remuer le cercueil.

La reine Bathilde, qui mit elle-même la main à l'œuvre pour s'assurer du miracle, ne se rebuta pas : on ordonna un jeûne de trois jours, après lequel on fit des efforts aussi inutiles que les premiers. La reine, pour soulager sa douleur, découvrit la face du saint évêque et la baisa avec une tendre piété. Alors, quoiqu'il fût mort depuis plusieurs jours et que ce fût en hiver, il coula du sang en abondance de ses narines. La reine et les évêques qui étaient présents en trempèrent des mouchoirs pour les conserver comme des reliques. Il fut enterré à Noyon dans son monastère de Saint-Loup, qui, dans la suite, prit son nom. La reine voulut suivre le convoi à pied, et, malgré le mauvais chemin, on ne put lui persuader de monter à cheval.

La vie de saint Éloi fut écrite, environ treize ans après sa mort, par saint Ouen, le plus intime de ses amis, et qui avait été témoin de la plupart des faits qu'il raconte. Un écrivain qui faisait lui-même des miracles est bien croyable lorsqu'il rapporte ceux d'un ami qu'il avait connu si particulièrement. Il adressa cet ouvrage à un évêque nommé Chrodobert ou Rodobert, et le pria de le corriger. L'évêque lui répondit qu'il n'y avait rien trouvé à retrancher ni à ajouter, et que l'auteur, en peignant les vertus de saint Éloi, avait fait un portrait naturel des siennes propres. La prière que saint Éloi avait faite au lit de la mort pour obtenir un bon pasteur à son peuple, fut exaucée. Saint Mommolin, premier abbé de Sithiu, fut élu son successeur dans les siéges de Noyon et de Tournai ; et il gouverna vingt-six ans ce vaste diocèse.

Saint Éloi, pour qui la reine Bathilde avait témoigné une si tendre dévotion, ne tarda pas à l'en récompenser. Il y avait peu de temps qu'il était mort, lorsqu'il apparut trois nuits consécutives à un courtisan, et lui commanda d'aller, de sa part, avertir la reine de quitter l'or et les pierreries qu'elle portait encore sur ses vêtements. Le courtisan, qui craignait pour sa fortune s'il s'acquittait d'une commission qui pouvait déplaire à la régente, différa d'obéir. Il fut aussitôt saisi d'une fièvre ardente, qu'il regarda comme une punition de sa faute, et il eut bientôt occasion de la réparer ; car la reine étant venue le visiter dans sa maladie, il lui déclara ce qu'il avait reçu ordre de lui dire, et il recouvra aussitôt la santé.

Bathilde se dépouilla incontinent des pierreries et des autres ornements de prix qu'elle portait, et ne garda que des bracelets d'or. Elle envoya sa ceinture tissue de pierres précieuses aux moines de Corbion, et distribua le reste en aumônes. Mais elle réserva les plus beaux de ses joyaux pour une croix qui serait placée sur le chef de saint Éloi. Elle fit aussi faire un couronnement d'or et d'argent sur son tombeau, disant qu'il était juste d'orner le tombeau de celui qui avait orné ceux de tant de saints. En effet, un an après la mort de saint Éloi, saint Mommolin, de l'avis de la reine, en ayant transféré le corps dans une espèce de chapelle derrière l'autel, il fut trouvé sans aucune corruption. On le revêtit d'habits de soie que donna la reine, et on lui dressa un mausolée magnifique.

Saint Ouen remarque que pendant le carême on mettait un voile sur le tombeau de ce saint évêque pour cacher l'éclat de l'or et des pierreries. On s'aperçut qu'il découlait une liqueur de ce voile, et l'on s'en servit comme d'un antidote contre une maladie contagieuse qui ravageait alors plusieurs villes des Gaules. Ingomare, comte de Térouanne, ayant obtenu de cette liqueur, en appliqua à tous ses vas-

saux, et promit de donner à l'église de saint Éloi la dîme de tous ses biens avec la plus belle de ses terres, si nul de ceux qui lui appartenaient n'était atteint de cette espèce de peste. Ils en furent tous préservés, et il accomplit son vœu avec joie.

Cette maladie fit de grands ravages à Paris. Saint Éloi n'en délivra pas ses propres religieuses, mais il les avertit de se tenir prêtes. Il apparut à un jeune homme dans leur église, et lui commanda de dire à Aure, leur abbesse, qu'Éloi l'attendait avec une grande partie de ses sœurs. Sainte Aure comprit ce que signifiait la vision : elle mourut en effet de cette contagion, avec cent soixante de ses religieuses.

Entre ses autres vertus, sainte Bathilde avait une grande compassion pour les captifs, ayant été captive elle-même. Elle défendit par toute la France d'en envoyer au dehors. Elle en racheta un grand nombre dont elle y fit entrer plusieurs dans des monastères, principalement de sa nation. Elle envoya souvent des aumônes jusques à Rome, pour les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et pour les pauvres romains. Childéric, son second fils, fut déclaré roi d'Austrasie par les Francs en 660, et Clothaire, roi de Neustrie et de Bourgogne, se trouva peu après en âge de gouverner. Bathilde exécuta alors le dessein qu'elle avait formé depuis longtemps de se retirer dans le monastère de Chelles. L'ingratitude de quelques seigneurs, qu'elle avait élevés avec une tendresse de mère, augmenta son désir de la retraite. Ils avaient fait mourir, bien malgré elle, l'évêque de Paris, Sigebrand, qui s'était attiré leur haine par sa hauteur. Craignant alors qu'elle n'en tirât un jour vengeance, ils donnèrent volontiers à sa retraite le consentement qu'ils avaient refusé jusque-là. Elle se retira donc à Chelles, et afin que rien ne manquât à son sacrifice, elle pardonna, par le conseil des évêques, aux seigneurs qui l'avaient offensée, et les pria aussi de lui pardonner. Elle passa ainsi le reste de ses années dans tous les exercices de la vie monastique, soumise à la règle et à l'abbesse comme la dernière des religieuses. Elle mourut à Chelles vers l'an 680, le 26 de janvier, jour auquel l'Église honore sa mémoire [1].

Il est impossible de dire en détail tous les saints et toutes les saintes qui illustraient à cette époque la France, ni tous les monastères que l'on y fonda, et dont plusieurs ont donné naissance à autant de villes. Ainsi deux sœurs, sainte Valdetrude et sainte Aldegonde, fondèrent deux monastères de filles qui devinrent les commencements des villes de Mons et de Maubeuge. Elles étaient filles de saint Valbert et de sainte Bertile, l'un et l'autre d'illustre naissance. Sainte Valdetrude fut mariée fort jeune au comte Maldegaire. L'époux et l'épouse, et

[1] *Acta SS.*, 26 *jan. Act. Bened.*, *sæc.* 2.

quatre enfants qui leur naquirent, Landric, Aldetrude, Maldeberte et Dentelin, qui mourut fort jeune, sont tous honorés comme saints. Maldegaire, s'étant consacré à Dieu par les conseils de son épouse sainte Valdetrude, fonda le monastère de Soignies ; Valdetrude fonda celui de Mons, et Aldegonde celui de Maubeuge.

La France était alors si renommée pour ses monastères et pour ses saints, qu'on y venait d'Angleterre pour apprendre la sainteté et la vie monastique. Un des premiers qui donna l'exemple de cette pieuse émigration, fut saint Furseus, vulgairement saint Fursi. Il était né en Irlande, d'une famille très-noble, et avait été instruit par des évêques dans les saintes lettres et la discipline monastique. Le désir de la perfection lui fit quitter son pays et passer dans un autre quartier d'Irlande, où il bâtit un monastère et attira plusieurs disciples. Étant retourné chez lui pour convertir ses parents, il tomba malade et fut réduit à un tel état qu'on le crut mort : ce qui arriva plusieurs fois. Il eut dans ces moments des visions merveilleuses, touchant l'état de l'autre vie, et reçut d'excellentes instructions par des anges et de saints évêques qui lui apparurent. Outre sa vie par un contemporain qui rapporte ces visions, le vénérable Bède, dans son *Histoire des Anglais*, dit les avoir apprises d'un ancien moine de son monastère, qui les tenait d'un homme pieux et digne de foi, à qui saint Fursi les avait racontées de sa propre bouche. Il lui fut dit entre autres, que plusieurs s'attachaient trop au jeûne et aux autres mortifications, et ne faisaient point assez d'attention aux péchés spirituels, comme l'orgueil, l'avarice, l'envie, la médisance. On lui donna pour règle que ceux qui ne font pénitence qu'à la mort, doivent toujours être reçus à pénitence, mais qu'il ne faut pas les inhumer en terre sainte ni rien accepter de leurs biens pour l'Église, mais les distribuer aux pauvres.

L'événement montra que ces visions n'étaient pas vaines; car saint Fursi en fut tellement éclairé et fortifié, qu'il prêcha avec grand fruit la pénitence pendant dix ans. Enfin, ne pouvant plus souffrir la foule du peuple qui l'accablait, et voyant même que quelques-uns, par envie, étaient aigris contre lui, il se retira dans une petite île de la mer, d'où quelque temps après il passa dans la Grande-Bretagne. Sigebert, roi des Saxons orientaux, le reçut avec beaucoup d'honneur et lui donna une terre où il bâtit un monastère. Après l'avoir gouverné quelque temps, il en laissa la conduite à saint Foillan, son frère, et se retira dans le désert avec son autre frère, saint Ultan. Il passa ensuite par la Gaule pour aller à Rome. Les miracles qu'il opéra sur sa route ne tardèrent pas à le faire connaître. Il ressuscita, dans le diocèse d'Amiens, le fils du duc Aimon, et, sur le bruit de ce

miracle, il fut reçu avec honneur par le roi Clovis II et par Erchinoald, maire de son palais, qui le retinrent dans les Gaules. Ce ministre lui donna le choix de celle de ses terres qui lui agréerait le plus, pour y fonder un monastère. Fursi choisit Lagny sur la Marne, et il y bâtit un monastère où il y avait trois églises. A peine cet établissement fut-il achevé, que Fursi se mit en chemin pour retourner en Angleterre. Il tomba malade dans un village nommé Mazeroëlles, près de Dourlens, et y mourut le 16 de janvier, vers l'an 650. Le duc Aimon, à qui cette terre appartenait, voulut avoir son corps; mais Erchinoald le fit porter à Péronne, qui était sa dépendance, et où il faisait actuellement bâtir une église [1]. On peut compter au nombre des disciples du saint ses deux frères, saint Foillan et saint Ultan, qui passèrent dans la Gaule; saint Emmien, qu'il établit abbé de Lagny, et les saints Éloquius et Mumbole, abbés du même lieu; saint Etton et saint Madelgisile, dont l'histoire est peu connue.

Des princesses anglaises donnaient le même exemple que saint Fursi. Comme il y avait alors peu de monastères de religieuses en Angleterre, les filles nobles qui voulaient se consacrer au Seigneur passaient dans les Gaules et se partageaient surtout entre les monastères de Jouarre, de Chelles, de Faremoutier et celui d'Andeli fondé par sainte Clotilde. Ertongothe, fille d'Ercombert, roi de Cant, avec Édilburge, sa tante maternelle, et Sedfride, sa belle-sœur, embrassèrent la vie monastique à Faremoutier, sous la conduite de sainte Fare. Ces religieuses étrangères firent paraître tant de piété et de sagesse, que Sedfride mérita de succéder à sainte Fare dans le gouvernement du monastère, et Édilburge à Sedfride. Sainte Ertongothe fut aussi fort célèbre par ses vertus et ses miracles. Ayant eu révélation de sa mort, elle alla de cellule en cellule se recommander aux prières de ses sœurs; et elle fut enterrée dans l'église de Saint-Étienne [2].

La célébrité de ces monastères de filles fit naître à quelques seigneurs le dessein d'en établir d'autres. Saint Vaningue, qui avait été comte du palais sous le roi Clovis II, étant dangereusement malade, eut une vision dans laquelle sainte Eulalie, pour qui il avait une dévotion particulière, lui promit encore vingt années de vie, s'il faisait bâtir un monastère dans sa terre de Fécamp, sous les ordres de saint Ouen. Vaningue ne balança pas à le promettre, et recouvra aussitôt la santé. Il fit prier saint Ouen et saint Vandrille de venir le trouver à Fécamp pour prendre les mesures convenables. Le roi, qui était alors Clothaire III, s'y rendit aussi pour se convaincre par ses yeux de cette

[1] *Acta SS.*, 16 *jan.* — [2] Bed., l. 3, c. 8.

guérison miraculeuse. Vaningue, en exécution de sa promesse, donna la terre de Fécamp, dans le pays de Caux, à saint Ouen, qui y établit un monastère, où il assembla plus de trois cents religieuses. Il leur donna pour abbesse une sainte fille nommée Childemarche, et soumit ce monastère à la conduite de saint Vandrille, abbé de Fontenelle. Vaningue est honoré comme saint le 9 de janvier. Un autre seigneur, nommé Amalbert, donna à saint Filibert, abbé de Jumiéges, la terre de Pavilli, dans le même pays de Caux, pour y ériger aussi un monastère de religieuses. Saint Filibert leur donna pour abbesse sainte Austreberte, née au territoire de Térouanne, d'une sainte famille; car on donna la qualité de saints à son père Bathefrède et à sa mère Framechilde.

L'Angleterre, divisée en une dizaine de royaumes anglais, saxons, bretons, écossais, était sujette à de fréquentes révolutions politiques, comme la mer qui l'entoure est sujette à de fréquentes tempêtes. L'Église naissante d'Angleterre se ressentait de ces commotions; toutefois elle se maintenait, elle faisait même de temps à autre quelque progrès, et préparait ainsi lentement la civilisation, l'unité et la force du peuple anglais. Les révolutions mêmes y servaient quelquefois. Ainsi Sigebert, roi des Estangles ou Anglais orientaux, ayant été obligé de se réfugier dans les Gaules, y apprit à connaître le christianisme et reçut le baptême. Devenu roi, il voulut imiter le bon ordre qu'il avait admiré dans les Gaules, et établit une école pour instruire les enfants. L'évêque Félix, qu'on lui avait envoyé du pays de Cant, l'aidait en cette bonne œuvre, et lui procurait des maîtres comme il y en avait à Cantorbéry. L'exemple que le roi donna bientôt lui-même, dut étonner ses sujets barbares et ne pas médiocrement contribuer à les humaniser. Épris du royaume céleste, il laissa son royaume terrestre à son cousin Égeric, entra dans un monastère qu'il avait fait bâtir, reçut la tonsure et s'engagea ainsi à servir pour le royaume éternel. Il le faisait depuis longtemps, lorsque Penda, roi des Merciens, fit la guerre aux Estangles. Ceux-ci, se voyant les plus faibles, prièrent leur ancien roi Sigebert de venir au combat encourager les soldats par sa présence et par le souvenir de son antique valeur. Comme il ne voulait pas, ils le tirèrent malgré lui de sa retraite. Mais pour montrer qu'il ne renonçait point à la profession de religieux, il ne voulut porter au milieu de l'armée qu'une baguette à la main. Les païens eurent l'avantage : Sigebert et Égeric furent tués, et leur armée défaite et mise en déroute. Ils eurent pour successeur sur le trône, Anna, de race royale et très-homme de bien.

Félix, évêque des Estangles, étant mort après dix-sept ans d'épiscopat, Honorius de Cantorbéry ordonna à sa place le diacre Thomas,

auquel il donna ensuite pour successeur Boniface, du pays de Cant. Saint Honorius mourut lui-même l'an 653, le dernier de septembre, jour auquel l'Église célèbre sa mémoire. Il avait tenu le siége de Cantorbéry dix-neuf ans. Après dix-huit mois de vacance, Deusdedit fut le sixième évêque de cette métropole. Ithamar, évêque de Rochester, vint l'ordonner le sixième de mars 655; il gouverna ce diocèse neuf ans quatre mois et deux jours. Il était de la nation des Saxons occidentaux; les cinq archevêques, ses prédécesseurs, étaient étrangers et apparemment Italiens [1].

Le royaume des Northumbres avait déjà eu deux saints rois, saint Edwin et saint Oswald; ils avaient succombé l'un et l'autre en défendant leur royaume contre le redoutable Penda, roi des Merciens. Après la mort de saint Oswald, son frère Oswi, qui avait épousé Enflède, fille de saint Edwin, gouverna cette partie du royaume qu'on appelait Bernicie, tandis que saint Oswin, parent de sa femme, gouvernait l'autre partie qu'on appelait Déir. Oswin, de la famille royale de saint Edwin, était d'une grande taille, d'une physionomie prévenante, d'une affabilité gracieuse, d'une tendre piété; il régna neuf ans, chéri de tout le monde. Les étrangers affluaient à sa cour pour se mettre à son service. Il était singulièrement affectionné à saint Aïdan, évêque de Lindisfarne.

Comme l'évêque était vieux et qu'il lui fallait souvent traverser des rivières pour visiter son diocèse, le roi lui donna un beau cheval, avec un harnais magnifique. Peu de temps après, l'évêque, qui était extrêmement charitable, rencontra un pauvre qui lui demanda l'aumône; n'ayant pas autre chose sous la main, il lui donna le cheval avec le harnais. Le roi, l'ayant appris, lui dit un jour qu'ils allaient dîner ensemble : A quoi pensiez-vous, seigneur évêque, d'avoir donné à un pauvre un cheval de roi, que j'avais choisi exprès pour vous? n'avions-nous pas pour les pauvres des chevaux plus communs ou d'autres choses? Que dites-vous, prince, reprit aussitôt l'évêque? est-ce que vous aimez plus l'enfant d'une cavale qu'un enfant de Dieu? En disant ces mots, ils entrèrent tous deux dans la salle. L'évêque se mit à sa place ordinaire ; le roi, qui revenait de la chasse, se chauffait avec ses ministres. Tout à coup, se rappelant le mot de l'évêque, il ôte son épée, se jette à ses pieds et lui demande pardon, disant : Jamais je ne vous dirai plus à cet égard une parole, ni n'examinerai combien vous prendrez de notre argent pour donner aux enfants de Dieu ! L'évêque, saisi de crainte, le releva aussitôt et l'assura de toute son affection, pourvu qu'il bannît de son cœur la tristesse. Le roi se mit

[1] Bed., l. 3, c. 19 et 20.

donc à table de bonne humeur; mais le saint évêque, à son tour, devint triste jusqu'à verser des larmes. Le prêtre qui l'accompagnait lui en ayant demandé la cause, il lui dit en sa langue maternelle, pour n'être pas compris du roi et de ses ministres : Je sais que le roi ne vivra pas longtemps, car jamais je n'ai vu un roi aussi humble. Il sera enlevé bientôt de cette vie, car cette nation n'est pas digne d'avoir un roi pareil. La prédiction ne tarda point à s'accomplir.

La neuvième année, Oswi, qui régnait dans la Bernicie, lui déclara la guerre. Les deux armées s'approchèrent de part et d'autre. Saint Oswin, voyant les siens, quoique beaucoup moins nombreux, prêts à mourir pour sa cause, les remercia de leur dévouement; mais, ajouta-t-il, je ne veux pas que pour moi seul vous couriez les hasards de la guerre, j'aime mieux aller en exil et même mourir. Il congédia donc son armée, et, accompagné d'un seul soldat, il se retira dans la maison du comte Hunwald, qu'il avait comblé de bienfaits et qu'il croyait son ami. Mais le comte le livra à Oswi, qui eut la lâcheté de le faire mourir, le 20 août 651, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Saint Aïdan ne survécut à son bien-aimé roi que douze jours. Oswi ne fut pas longtemps sans éprouver des remords. Pour expier perpétuellement son crime, à la persuasion de sa femme, il fonda un monastère dans le lieu où Oswin avait été tué, le mit sous la conduite de l'abbé Trumhère, parent d'Oswin, et ordonna que les moines prieraient tous les jours pour les âmes des deux rois, le mort et le meurtrier [1].

Au reste, le roi Oswi témoigna toujours beaucoup de zèle pour la religion. Vers l'an 652, il contribua puissamment à la conversion des Middelangles ou des Anglais du milieu des terres, et des Merciens. Le vieux et redoutable Penda avait donné une partie de son royaume à son fils, nommé Penda comme son père. Le jeune prince vint trouver Oswi et lui demanda sa fille Alfrède en mariage. Oswi ne la lui accorda qu'à condition qu'il se ferait chrétien avec tout son peuple. Penda s'étant fait instruire et ayant conçu l'espérance de la résurrection et de l'immortalité, déclara qu'il voulait être chrétien, quand même on ne lui donnerait pas la princesse. Il fut principalement persuadé par Alfrid, fils du roi Oswi, qui avait épousé sa sœur Cyneburge. Le prince Penda se fit donc baptiser par Finan, évêque de Lindisfarne, successeur de saint Aïdan, avec tous les seigneurs et soldats qui l'avaient accompagné et tous leurs domestiques. Ils furent baptisés dans la maison royale, qui était près de la grande muraille bâtie autrefois par les Romains. Le prince Penda s'en retourna avec

[1] Bed., l. 3, c. 14. *Acta SS.*, 20 *aug.*

grande joie, menant avec lui, pour instruire et baptiser ses sujets, trois prêtres anglais et un quatrième écossais, c'est-à-dire irlandais.

Ces quatre prêtres étant arrivés avec le prince dans la province de Middelangles, furent si bien écoutés, que tous les jours un grand nombre, tant de nobles que du petit peuple, renonçaient à l'idolâtrie et recevaient le baptême. Ce qu'il y eut de plus surprenant, le vieux Penda, quoiqu'il restât païen, n'empêchait pas que l'on ne prêchât l'Évangile, même à sa nation des Merciens. Au contraire, il méprisait ceux qui, après avoir reçu la foi de Jésus-Christ, n'en pratiquaient pas les œuvres, disant que c'étaient des misérables de ne pas obéir à leur Dieu, auquel ils croyaient.

Malgré toutes ces alliances de famille, le terrible Penda, qui avait déjà tué cinq rois, ne laissait point Oswi en repos. Fréquemment il envahissait et désolait ses provinces. Pour avoir la paix, Oswi s'offrit à lui donner des présents les plus considérables. Penda, qui avait résolu d'exterminer la nation des Northumbres, ne voulut entendre à rien. Oswi implora alors le secours du ciel. Puisque ce païen, disait-il, ne sait pas recevoir nos présents, offrons-les au Seigneur notre Dieu, qui sera plus traitable. Il fit donc vœu, s'il remportait la victoire, de consacrer à Dieu sa fille qui n'avait qu'un an, et de donner douze terres pour bâtir des monastères. Ayant fait ce vœu, il marcha avec très-peu de troupes contre Penda, qui en avait trente fois autant, et toutefois il défit l'armée des païens et remporta une pleine victoire le 19 de novembre 655. Penda fut tué, et le royaume de Northumbre non-seulement mis en sûreté, mais encore augmenté par celui des Merciens, dont Oswi devint le maître. Il accomplit fidèlement son vœu et donna douze terres dont chacune comprenait dix familles. Sa fille Elfléda fut mise sous la conduite de la sainte abbesse Hilde, et, en sa faveur, le roi donna une terre de dix familles au lieu nommé Streneshal, et y fonda un monastère avec une église de Saint-Pierre, qui fut le lieu de sa sépulture, de la reine sa femme et de plusieurs autres princes. Ce monastère était double ; et de celui des hommes sortirent plusieurs saints prêtres et plusieurs saints évêques.

Le roi Oswi, après sa victoire, s'appliqua à la conversion des Merciens, ses nouveaux sujets. Leur premier évêque fut Diuma, l'un des quatre prêtres que le prince Penda avait amenés. Finan, évêque de Lindisfarne, l'ordonna évêque des Middelangles et des Merciens; car la rareté des évêques obligeait de donner le même à deux peuples. Le roi Oswi procura aussi la conversion des Saxons orientaux, dont la capitale était Londres, et qui avaient autrefois chassé saint Mellit, leur évêque, et renoncé à la foi. Leur roi était alors Sigebert, ami du roi Oswi, qu'il venait souvent voir au pays des Northumbres. Oswi

l'exhortait à quitter l'idolâtrie, en lui disant : On ne peut faire un dieu avec la pierre et le bois dont on fait des ustensiles pour l'usage de la vie et dont on brûle les restes. Il faut plutôt croire que Dieu est d'une majesté incompréhensible, tout-puissant, éternel ; qu'il jugera tous les hommes et donnera des récompenses éternelles à ceux qui feront sa volonté. Ces discours persuadèrent Sigebert, roi d'Essex, et il fut baptisé par l'évêque Finan dans la maison royale, près de la grande muraille. En retournant chez lui, il pria le roi Oswi de lui donner des docteurs capables de convertir et de baptiser sa nation. Oswi fit venir de Middelangle un saint prêtre nommé Cedde, avec un autre, et les envoya prêcher en Essex. Après avoir parcouru tout le pays et formé une grande église, Cedde retourna chez lui et vint à Lindisfarne voir l'évêque Finan, qui, ayant appris le progrès de l'Évangile chez les Saxons orientaux, l'en ordonna évêque, assisté de deux autres.

Saint Cedde, étant évêque, retourna en Essex travailler avec plus d'autorité. Il fonda des églises en divers lieux et ordonna des prêtres et des diacres, pour les aider à prêcher et à baptiser. Il assembla même à Tilabourg, sur la Tamise, une communauté, où il faisait pratiquer la vie religieuse, autant que ces nouveaux chrétiens en étaient capables. Il était d'une fermeté apostolique. Un des parents du roi ayant contracté un mariage illicite, l'évêque mit tout en œuvre pour réparer ce scandale ; n'ayant pu y réussir, il excommunia le coupable et défendit à qui que ce fût d'entrer dans sa maison, ni de manger avec lui. Le roi Sigebert, prié à manger chez cet excommunié, qui avait rang de comte, ne laissa pas d'y aller. Comme il en sortait, il rencontra le saint évêque. Il fut épouvanté, descendit de son cheval, se jeta à ses pieds et lui demanda pardon. L'évêque, qui était aussi à cheval, mit également pied à terre ; mais il toucha le roi d'une baguette qu'il tenait à la main, et lui dit avec l'autorité pontificale : Parce que vous n'avez pas voulu vous abstenir d'entrer dans la maison de cet homme perdu, vous y mourrez. En effet, ce même homme et son frère, quoique parents du roi, le tuèrent. Et quand on leur en demanda la cause, ils ne purent en dire d'autre, sinon qu'ils ne pouvaient souffrir que le roi pardonnât si facilement. Car sitôt qu'ils lui demandaient grâce, il la leur accordait, suivant le précepte de l'Évangile [1].

Quoique Cedde fût évêque d'Essex, il ne laissait pas de retourner quelquefois en son pays des Northumbres, pour y exhorter les fidèles. Édilward, fils du roi saint Oswald, qui régnait dans la province de

[1] Bed., l. 3, c. 22.

Déir après le saint roi Oswin, avait auprès de lui un frère du saint évêque, nommé Célin, qui était prêtre, l'instruisait lui et sa famille, et leur administrait les sacrements. Le roi, par le moyen de ce frère, connaissant la vertu de l'évêque, l'engagea à lui demander quelque terre pour bâtir un monastère, où le roi lui-même pût venir faire ses prières et entendre ses instructions, et où l'on enterrât les morts. Car il croyait, dit le vénérable Bède, qu'ils y seraient puissamment aidés par les prières des moines. L'évêque choisit un lieu dans les montagnes rudes et écartées, et demanda permission au roi d'y demeurer en prière durant le carême qui était proche. Pendant tout ce temps, il jeûnait jusqu'au soir, hors les dimanches, et ne prenait qu'un peu de pain avec un œuf, et un peu de lait mêlé d'eau. C'était l'usage des moines, chez qui le saint évêque avait été élevé, de consacrer par des prières et des jeûnes le lieu où ils devaient bâtir un monastère ou une église. Comme il restait encore dix jours de carême, le roi le fit appeler, et l'évêque pria le prêtre Cymbelle, son frère, d'achever cette préparation du lieu. Car ils étaient quatre frères tous prêtres, Cedde, Cymbelle, Celin et Ceadda, dont le premier et le dernier furent évêques. Ainsi fut fondé le monastère de Lestington, suivant la règle de Lindisfarne, où l'évêque Cedde avait été élevé. Il y mit pour abbé après lui, son frère Ceadda [1].

Cependant les chrétiens d'Angleterre, d'accord sur la foi et sur la morale, étaient divisés sur la célébration de la Pâque. La question s'agita plus fortement que jamais sous le roi Oswi. Ceux qui venaient du royaume de Cant et des Gaules, soutenaient que les Irlandais la célébraient contre l'usage de l'Église universelle. Un nommé Rouan se distinguait entre les autres pour la défense de la vraie Pâque ; car, bien qu'il fût Irlandais, il avait appris les règles de l'Église en Gaule et en Italie. En disputant contre Finan, évêque de Lindisfarne, il persuada plusieurs autres, ou du moins les excita à chercher la vérité, mais il ne put ramener Finan, qui était d'un esprit farouche; au contraire, il ne fit que l'aigrir et l'engager à se déclarer ouvertement contre la bonne cause. Jacques, diacre de saint Paulin, archevêque d'York, observait la Pâque suivant l'Église catholique, avec ceux qu'il avait pu ramener. La reine de Northumbrie suivait la même observance, ayant avec elle un prêtre nommé Romain, venu de Cant. D'où il arrivait quelquefois qu'on célébrait deux Pâques dans une année, et que, quand le roi faisait la sienne, la reine n'était qu'au dimanche des Rameaux. Tant que saint Aïdan vécut, sa charité et ses autres vertus firent tolérer cette diversité d'usages ; mais après la mort

[1] Bed., l. 3, c. 23.

de Finan, qui lui avait succédé, Colman fut évêque de Lindisfarne, et comme il avait été aussi envoyé d'Irlande, la question de la Pâque et des autres points de discipline se réchauffa. Plusieurs en furent alarmés et craignirent de porter en vain le nom de chrétiens. Le roi Oswi lui-même était divisé, non-seulement d'avec sa femme Enflède, mais d'avec son fils Alfrid ; car le roi, instruit et baptisé par les Irlandais, dont il avait même appris la langue, n'estimait rien de meilleur que ce qu'ils enseignaient. Le prince, son fils, avait été instruit par saint Wilfrid, homme très-docte, qui avait étudié à Rome et en Gaule, et le prince était persuadé que sa doctrine était préférable à toutes les traditions des Irlandais.

Saint Wilfrid était né dans le pays même des Northumbres, d'une noble famille, vers l'an 634. A l'âge de quatorze ans, il se retira au monastère de Lindisfarne, sans toutefois s'y engager ; et dès lors il reconnut que la discipline des Irlandais, qui occupaient le monastère, était imparfaite. Il en sortit donc de leur consentement pour aller en France et en Italie s'instruire de l'observance des plus célèbres monastères. Il eut la dévotion d'aller à Rome visiter le Siége de saint Pierre, espérant y obtenir la rémission de ses péchés, et il fut un des premiers Anglais qui entreprit ce pèlerinage. D'abord il passa dans le royaume de Cant, et commença à s'y instruire des usages de l'Église romaine, en apprenant le psautier suivant l'ancienne version; au lieu qu'il l'avait appris suivant celle de saint Jérôme. Là, Wilfrid s'associa avec un jeune homme noble de son pays, nommé Biscop, et depuis surnommé Benoît, un peu plus âgé que lui, qui allait aussi à Rome.

Étant passés en France, ils arrivèrent à Lyon, où l'archevêque saint Delphin, autrement nommé Annemond, prit Wilfrid tellement en affection, qu'il lui proposa de lui faire épouser sa nièce et de lui procurer un gouvernement considérable ; mais Wilfrid demeura ferme dans le dessein de se donner à Dieu, et continua son voyage. A Rome, il fit connaissance avec l'archidiacre Boniface, homme très-pieux et très-savant, qui, du conseil du Pape, prit plaisir à instruire le jeune Wilfrid comme son enfant, lui expliquant avec soin les quatre Évangiles et le calcul de la Pâque, contre l'erreur des Bretons et des Irlandais, ainsi que plusieurs autres règles de la discipline ecclésiastique. Enfin, il le présenta au Pape, qui lui donna sa bénédiction par l'imposition des mains et la prière. Wilfrid sortit de Rome, dont il emporta des reliques, et revint à Lyon trouver l'archevêque, qu'il regardait comme son père.

Il y demeura trois ans et y apprit beaucoup de plusieurs savants hommes. Il reçut de saint Delphin la tonsure à la romaine en forme

de couronne, et le saint évêque voulait le faire son héritier ; mais il fut tué quelque temps après à Châlons-sur-Saône, par les ordres d'Ébroïn, comme l'on croit, l'an 657. Wilfrid l'accompagna jusqu'au lieu de son supplice, résolu de mourir avec lui ; mais il fut épargné. Et, après avoir enterré son père spirituel, il retourna en Angleterre, chargé d'un grand nombre de reliques. Saint Delphin est honoré à Lyon comme martyr, le 29 septembre, sous le nom plus connu de saint Chaumond.

Saint Wilfrid étant de retour en Angleterre, le prince Alfrid, qui régnait dans la Northumbrie avec le roi Oswi, son père, entendit dire qu'il était venu de Rome un serviteur de Dieu qui enseignait la vraie Pâque et était instruit dans la doctrine de l'Église de saint Pierre. Il le fit donc venir, le reçut comme un ange, se jeta à ses pieds et lui demanda sa bénédiction ; puis, l'ayant entretenu sur les divers usages de l'Église romaine, il le conjura, au nom de Dieu et de saint Pierre, de demeurer avec lui pour l'instruire, lui et son peuple. Saint Wilfrid y consentit, et il se forma entre le prince et lui une amitié très-étroite. Le prince lui donna un monastère nommé Ripon, d'où il chassa des moines opiniâtres, qui aimèrent mieux en sortir que de renoncer aux coutumes des Irlandais. Wilfrid se servait des libéralités du prince pour répandre de grandes aumônes : ses vertus le faisaient aimer de tout le monde, et on le regardait comme un prophète.

En ce temps-là Agilbert, évêque des Saxons occidentaux, vint voir le roi Oswi et le prince Alfrid. Cet évêque était Gaulois de naissance ; mais étant passé en Irlande pour étudier l'Écriture, il y demeura longtemps. Ensuite il vint en Wessex, où il s'appliqua à la prédication ; et le roi goûta tellement sa doctrine et son esprit, qu'il l'engagea à prendre un siége épiscopal dans ce pays. Ainsi Agilbert y fit un long séjour. Étant donc venu en Northumbrie, le prince lui parla de l'abbé Wilfrid, le priant de l'ordonner prêtre, afin de l'avoir toujours avec soi. Agilbert répondit qu'un homme d'un tel mérite devait être évêque ; mais suivant le désir du prince Alfrid, il l'ordonna prêtre dans le monastère de Ripon. Tel était donc l'abbé Wilfrid, dont l'autorité engageait principalement le prince à soutenir la discipline romaine contre les usages des Irlandais.

Pour terminer cette dispute, on convient de tenir une conférence au monastère de Streneshall, dont sainte Hilde était abbesse. Le roi y vint avec le prince son fils ; trois évêques s'y trouvèrent : Colman, Agilbert et Cedde. Colman avait avec lui ses clercs irlandais ; Agilbert avait les prêtres Agathon, Romain et Wilfrid, et le diacre Jacques. L'évêque Cedde, ordonné par les Irlandais, était pour eux et leur ser-

vait d'interprète. Sainte Hilde, avec sa communauté, était du même parti. Le roi Oswi ouvrit la conférence, et dit : Que comme ils servaient tous le même Dieu et attendaient le même royaume céleste, ils devaient suivre la même règle de vie et les mêmes cérémonies ; qu'il n'était question que d'examiner quelle était la tradition la plus véritable ; enfin il commanda à son évêque Colman de parler le premier. L'usage que j'observe, dit Colman, je l'ai reçu des anciens qui m'ont envoyé ici. Tous nos pères l'ont observé de même. Et afin qu'on ne méprise pas cet usage, nous lisons qu'il a été observé par saint Jean l'Évangéliste, le disciple bien-aimé du Seigneur, avec toutes les églises qu'il gouvernait. Le roi commanda aussitôt à l'évêque Agilbert de parler ; mais il dit : Je vous prie que mon disciple, le prêtre Wilfrid, parle pour moi ; il expliquera mieux nos sentiments dans la langue même des Anglais, que je ne pourrais le faire par interprète. Alors Wilfrid commença ainsi par ordre du roi : Nous faisons la Pâque, comme nous l'avons vu observer à Rome, où les apôtres saint Pierre et saint Paul ont vécu, ont enseigné, ont souffert le martyre et sont enterrés. Nous l'avons vu observer de même en Gaule, où nous avons passé pour nous instruire. Nous savons que l'Afrique, l'Asie, l'Égypte, la Grèce et tout l'univers où l'Église s'étend l'observent de même, nonobstant la diversité des nations et des langues. Il n'y a que les Pictes et les Bretons, dans une partie des deux dernières îles de l'Océan, qui s'obstinent au contraire.

Colman opposait toujours l'autorité de saint Jean. A quoi Wilfrid répondit : Il observait à la lettre la loi de Moïse, parce que l'Église judaïsait encore en plusieurs points ; et les apôtres ne pouvaient rejeter tout d'un coup toutes les observances de la loi que Dieu même avait instituée. Mais à présent que la lumière de l'Évangile éclate par tout le monde, il n'est plus nécessaire ni même permis aux fidèles de se circoncire ou d'offrir à Dieu des sacrifices charnels. Donc saint Jean, suivant la loi, commençait à célébrer la Pâque le soir du quatorzième jour du premier mois, sans se mettre en peine si c'était un samedi ou un autre jour de la semaine. Mais saint Pierre, prêchant à Rome et se souvenant que Notre-Seigneur est ressuscité le dimanche, comprit que l'on devait célébrer la Pâque de telle sorte, que l'on attendît toujours, suivant la loi, la quatorzième lune du premier mois, commençant au soir, comme faisait saint Jean. Alors, si le jour suivant était un dimanche, il commençait à célébrer la Pâque ce soir même, comme nous faisons encore ; mais si le jour qui suivait immédiatement la quatorzième lune n'était pas un dimanche, il l'attendait jusqu'à la vingt-unième, et commençait la Pâque le soir du samedi précédent. En sorte que le dimanche de Pâque arrivait

toujours de la quinzième à la vingt-unième lune du premier mois. Cette observance a été suivie en Asie, après la mort de saint Jean, par tous ses successeurs et par toute l'Église universelle, et l'histoire ecclésiastique nous apprend que le concile de Nicée a déclaré que c'était la vraie Pâque et la seule que les fidèles devaient célébrer, non que ce concile l'ait ordonné de nouveau, mais parce qu'il a confirmé l'ancien usage. Ainsi, il est constant que vous ne suivez ni saint Jean ni saint Pierre, ni la loi ni l'Évangile. Car saint Jean, s'attachant à la loi, ne s'arrêtait pas au dimanche comme vous faites; et saint Pierre célébrait la Pâque depuis la quinzième lune jusqu'à la vingt-unième, au lieu que vous la faites depuis la quatorzième jusqu'à la vingtième, la commençant souvent au soir de la treizième lune, qui n'est marquée ni dans la loi ni dans l'Évangile ; et vous excluez entièrement la vingtième lune, tant recommandée par la loi

Colman objecta l'autorité du savant Anatolius, de saint Colomban et de ses successeurs, qui avaient fait des miracles. Wilfrid répondit : Qu'avez-vous de commun avec Anatolius, dont vous ne suivez pas les règles et dont vous n'avez point adopté le cycle de dix-neuf ans? Quant à votre père Colomban et à ses sectateurs, je pourrais répondre qu'au jour du jugement plusieurs diront à Notre-Seigneur qu'ils ont fait des miracles en son nom ; et il leur répondra qu'il ne les a jamais connus. Mais Dieu me garde de parler ainsi de vos pères ! Il vaut mieux, dans ce que l'on ignore, croire le bien que le mal. Je ne nie donc pas que c'étaient des serviteurs de Dieu, qu'ils lui étaient agréables, et qu'ils l'ont aimé dans leur simplicité rustique, accompagnée de bonne intention. Je ne crois pas que cette observance de la Pâque leur ait beaucoup nui tant que personne ne leur a montré les règles plus parfaites ; et je crois qu'ils les auraient suivies comme ils ont suivi les commandements de Dieu, qu'ils connaissaient. Mais pour vous, vous péchez sans aucun doute, si, après avoir entendu les décrets du Siége apostolique ou plutôt de l'Église universelle, confirmés par les Écritures, vous les méprisez. Quelque saints qu'aient été vos pères, sont-ils préférables à l'Église universelle répandue par tout le monde, eux qui étaient en si petit nombre dans un coin d'une île écartée. Quelque saint que fût votre Colomban, ou plutôt le nôtre, s'il est au Christ, pouvait-il être préféré au bienheureux prince des apôtres, à qui le Seigneur a dit : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ?

Wilfrid ayant prononcé ce discours, le roi dit : Est-il vrai, Colman, que le Seigneur ait ainsi parlé à Pierre ? Oui, seigneur, répondit-il. Et le roi : Pouvez-vous montrer que votre Colomban ait reçu une

pareille puissance ? Non, dit Colman. Et le roi continua : Convenez-vous de part et d'autre que cela ait été dit principalement à Pierre, et que c'est à lui que le Seigneur ait donné les clefs du royaume des cieux ? Oui, répondirent-ils, nous en convenons. Alors il conclut ainsi : Et moi, je vous dis que je ne veux point contredire ce portier du ciel, mais que je souhaite lui obéir en tout et de tout mon pouvoir, de peur que, quand j'arriverai à la porte du royaume des cieux, je ne trouve personne pour me l'ouvrir, si celui qui en tient les clefs m'est contraire. Ce discours du roi fut approuvé de tous les assistants, et ils se rangèrent tous à la meilleure observance. En vérité, si les empereurs de Byzance, si les souverains plus modernes de la Russie, de l'Allemagne et de l'Angleterre, avaient toujours eu autant de christianisme et de bon sens que ce roi demi-barbare des Northumbres ; en vérité, ils auraient épargné à l'Église et à l'humanité bien des déchirements et des révolutions, et à la raison humaine bien des égarements.

La dispute étant finie, l'assemblée se sépara. Agilbert se retira chez lui ; Colman, voyant son parti méprisé, se retira en Irlande avec ceux qui voulurent le suivre, résolu de consulter avec les siens ce qu'il devait faire. On fit à sa place évêque de Northumbre, Tuda, qui avait été instruit et ordonné chez les Irlandais méridionaux, et portait la tonsure comme eux ; mais il observait la Pâque comme les catholiques. Quant au saint évêque des Saxons orientaux, Cedde, il quitta le parti des Irlandais et retourna à son diocèse, convaincu qu'il fallait suivre les observances de l'Église romaine. Cette conférence, si utile pour l'Angleterre, eut lieu l'an 664 [1].

En Espagne, en France, en Angleterre, la religion, l'Église, pénétrant ainsi de plus en plus les lois et les mœurs, tendaient de plus en plus à faire des populations diverses de chaque pays un seul et même peuple : en Espagne, des Goths, des Suèves et des anciens Celtibères, le peuple espagnol ; en France, des Gaulois, des Francs, des Burgondes, des Armoricains, le peuple français ; en Angleterre, des Angles, des Saxons, des Bretons, des Scots, des Pictes, le peuple anglais, et de ces trois peuples, par leur union avec l'Église romaine, une seule et même humanité européenne, joignant à l'unité dans la foi la diversité dans le caractère. Dans l'Italie, que se disputent les Lombards et les Grecs, et dont les anciens habitants n'aimaient pas plus les uns que les autres, il n'y aura pas un peuple, mais plusieurs peuples italiens, quoique tous pénétrés de christianisme. Dans l'Italie septentrionale, les Lombards, qui avaient tantôt des rois ariens,

[1] Bed., l. 3, c. 25, 26. *Acta SS.*, 24 *april.*

tantôt des rois catholiques, s'identifiaient trop lentement et trop peu avec les indigènes, catholiques depuis toujours. Ainsi, le roi Rotharis, qui régna de 636 à 652, était brave et justicier, mais arien; presque toutes les villes de son royaume avaient deux évêques, un catholique et un hérétique. A Pavie, qui était la capitale, l'évêque arien, nommé Anastase, résidait à l'église de Sainte-Eusèbe et y avait un baptistère; mais il se convertit enfin au catholicisme et gouverna seul toute l'église de Pavie : sa conversion fut si parfaite, qu'il est honoré comme saint.

Jusques en l'an 643, huitième de Rotharis, les Lombards n'avaient point de lois écrites : ce qui donnait lieu à beaucoup d'arbitraire. Rotharis les fit écrire, après les avoir modifiées et complétées, du consentement des grands, des juges et de l'armée. Il y était peut-être excité par l'exemple récent de Dagobert, qui avait fait rédiger par écrit les lois des Francs, des Allemands et des Bavarois. Les lois lombardes, ainsi que généralement toutes les lois des Barbares, ne sont en grande partie qu'un tarif de peines ou de compensations pour la diversité des blessures, des coups et des offenses. On y sent un peuple qui marche toujours l'épée au côté. L'article 176 est singulier. Il porte qu'un lépreux, connu pour tel par le juge ou par le peuple, et qui a été expulsé de la ville et de sa maison pour demeurer à part, ne peut plus aliéner son bien ni en faire donation à personne; car du jour qu'il a été expulsé de sa demeure, il est tenu pour mort. Seulement on le nourrira, par pitié, sur les choses qu'il a laissées. Certes, il fallait que les lépreux fussent bien communs parmi les Lombards, pour qu'on fît contre eux une loi pareille; loi bien dure, qu'on ne trouve point chez les Goths, les Francs, les Anglais, et qu'on ne trouverait pas non plus chez les Lombards, si les évêques y avaient eu autant d'influence sur la législation que chez ces trois peuples [1].

Le roi Rotharis recommença la guerre contre les Grecs, et mit fin à la trêve qui s'était prolongée, d'une année à l'autre, depuis trente ans. Il leur prit plusieurs villes. Les Grecs de Naples ayant voulu surprendre et piller l'église de Saint-Michel, sur le mont Gargan, les Lombards de Bénévent les en empêchèrent. Rotharis étant mort en 652, eut pour successeur son fils Rodoald, qui fut tué après quelques mois, et eut pour successeur Aribert, neveu de la bonne reine Théodelinde, et, comme elle, bon catholique. Il mourut l'an 661, neuvième année de son règne, après avoir partagé le royaume entre ses deux fils encore jeunes, Bertharide, qui régnait à Milan, et Gondebert, qui régnait à Pavie. La guerre éclata bientôt entre les deux

[1] Muratori, *Script. rer. ital.*

rois. Gondebert envoya prier Grimoald, duc de Bénévent, de venir à son secours, lui promettant sa sœur en mariage. L'envoyé pria Grimoald de s'emparer lui-même du royaume sur les deux frères qui le perdaient. Sa proposition fut bien reçue. Pour l'exécuter, il revint dire à Gondebert que Grimoald approchait, mais qu'il devait être sur ses gardes et mettre une cuirasse sous ses habits, attendu que Grimoald avait dessein de le tuer. En même temps il retourna dire à Grimoald que Gondebert avec dessein de le percer de son épée, et que, pour preuve, il aurait une cuirasse sous ses habits. A la première entrevue, Grimoald, en embrassant Gondebert, ayant senti la cuirasse, tira aussitôt son épée, le perça d'outre en outre, et s'empara ainsi de son royaume. Le perfide envoyé, le duc Garibald, fut tué quelque temps après par un serviteur de Gondebert. Bertharide, ayant appris à Milan la mort de son frère, eut peur et s'enfuit près du khan des Avares, qui lui promit sûreté, et, malgré les sollicitations de Grimoald, lui tint parole.

Cependant Bertharide prit une résolution étrange. Apprenant que Grimoald, qui avait épousé sa sœur, se montrait généreux et clément, il vint se donner à lui. Flatté de cette confiance, Grimoald l'embrassa, lui jura sûreté entière et lui donna un état de maison convenable. Mais comme l'affection du peuple se portait vers Bertharide, des adulateurs représentèrent bientôt à Grimoald qu'il périrait lui-même s'il ne le faisait périr. Oubliant son serment, Grimoald résolut de le tuer le jour même. Pour mieux cacher son dessein, il lui envoya le soir un grand nombre de mets et de vins exquis, le priant de bien boire à sa santé. Mais un des domestiques qui apportaient les plats se glissa sous la table et dit secrètement à Bertharide que le roi avait tout disposé pour le tuer. Bertharide ne se déconcerta point. Il continua de boire à la santé du roi dans une coupe d'argent, mais où son échanson ne versait qu'un peu d'eau. Après le festin, Bertharide découvrit le mystère à deux fidèles serviteurs, dont l'un était un personnage considérable, nommé Hunulfe, l'autre un valet de chambre. Le sauver n'était pas chose facile : la maison était cernée de tous côtés par des soldats. Hunulfe déguise Bertharide en domestique de campagne, le charge de matelas et de couvertures, le pousse hors de la porte, l'accable d'injures et de coups de bâton à le faire tomber par terre. Les gardes lui demandant ce que c'était : Cet imbécile de domestique, s'écria-t-il, ne m'avait-il pas dressé mon lit dans la chambre même de cet ivrogne de Bertharide qui ronfle là ivre-mort? Mais, par la vie du roi, je n'y serai plus pris. Les gardes, ravis de l'entendre, les laissèrent passer tous deux. Hunulfe le descendit hors de la ville par une corde le long

de la muraille; et, avec le secours d'autres amis, Bertharide se sauva en France.

Cependant le valet de chambre, qui était resté dans la maison, empêcha les soldats d'y entrer le plus longtemps qu'il put, en leur disant que Bertharide dormait, qu'il était fatigué. A la fin ils rompirent les portes et le cherchèrent vainement de toutes parts. Alors ils saisirent le valet de chambre et le conduisirent au roi Grimoald. Le domestique ayant raconté ingénument ce qui s'était passé, Grimoald demanda ce que méritait cet homme. Tous les assistants répondirent qu'il méritait les plus cruels supplices. Eh bien ! s'écria le roi, par celui qui m'a fait naître, cet homme mérite des récompenses, lui qui s'est livré à la mort pour rester fidèle à son maître. Et il le mit au nombre de ses valets de chambre, en lui recommandant à son égard la même fidélité qu'il avait eue pour Bertharide. Ayant su qu'Hunulfe s'était réfugié dans l'église de Saint-Michel, il le fit venir, lui demanda comment il avait sauvé son maître, loua sa fidélité et sa prudence, et lui accorda tous ses biens. Quelque temps après, il leur demanda à tous deux s'ils aimaient mieux vivre avec lui que de rejoindre Bertharide exilé. Ils protestèrent avec serment qu'ils aimaient mieux mourir avec Bertharide que de vivre ailleurs dans les délices. Grimoald loua leur affection héroïque pour leur maître, et leur permit de le rejoindre avec tout ce qu'ils voudraient emporter. Nous verrons Bertharide remonter sur le trône des Lombards en 671 [1].

Au milieu de ces révolutions, l'Église n'eut pas peu à souffrir sous les Lombards, d'autant plus que Grimoald était arien. Deux saints évêques la soutenaient par leur zèle et leur courage. L'un était Jean, surnommé Bon, archevêque de Milan. Né dans le pays de Gênes, le pape saint Grégoire l'avait envoyé autrefois auprès de la reine Théodelinde. Devenu archevêque, il quitta la ville de Gênes, où ses prédécesseurs s'étaient retirés depuis l'invasion des Lombards, et revint à Milan, pour être plus en état d'empêcher le mal et de faire le bien. Il fut secondé par l'autre saint, également nommé Jean, évêque de Bergame. Par leurs efforts réunis, ils amenèrent à la foi catholique des bourgades entières de Lombards ariens. Le premier est honoré le 10 janvier, et le second le 11 juillet [2].

Un autre saint travaillait à la conversion des Lombards de Bénévent, où commandait le duc Romuald, fils du roi. C'était le saint prêtre Barbat, qui fut ensuite évêque. Les Lombards de cette ville

[1] Paul. diac., l. 4, c. 50 et seqq.; l. 5, c. 2 et seqq. — [2] *Acta SS.*, 10 *jan. et* 11 *julii.*

étaient baptisés ; mais ils avaient bien de la peine à se défaire de leurs coutumes barbares et païennes. Car ils adoraient une vipère d'or et un arbre. Le saint prêtre travailla longtemps, et par ses prédications, et par ses miracles, mais sans beaucoup de fruit, à extirper ces superstitions. Un événement imprévu rendit les Lombards plus dociles : ce fut l'arrivée de l'empereur Constant en Italie et le siége qu'il mit devant Bénévent [1].

L'empereur Constant était devenu odieux à Constantinople, et Constantinople lui était devenu odieux. L'empereur y était haï comme monothélite; il y était haï surtout pour avoir fait mourir le pape saint Martin et saint Maxime, le docteur de l'Orient, et pour avoir persécuté les deux Anastase, ses disciples, ainsi qu'un grand nombre de catholiques. Un nouveau crime vint ajouter à la haine antérieure. L'empereur avait un frère nommé Théodose, contre lequel étant irrité, il le fit tonsurer et ordonner diacre par le patriarche Paul. Depuis, il reçut de sa main la communion du calice dans les saints mystères. En 659, la dix-huitième année de son règne, il le fit mourir. Mais ensuite il le vit bien des fois en songe, avec son habit de diacre, qui lui présentait un calice plein de sang, en disant : Bois, mon frère ! Épouvanté de cette vision, il résolut de chercher ailleurs le repos de la conscience. Il annonça qu'il voulait reconquérir l'Italie entière, en expulser les Lombards et rétablir le siége de l'empire à Rome. Il équipa donc une flotte, y rassembla ce qu'il avait de soldats, et, s'étant embarqué vers la fin de l'année 662 avec ses trésors, il envoya ordre à l'impératrice et à ses trois fils, Constantin, Tibère et Héraclius, de venir le joindre dans le port. Mais le peuple de Constantinople se souleva et les retint par force. Le refus qu'on lui faisait de sa famille ne retarda pas d'un instant l'empereur. Monté sur le tillac de son navire, il cracha contre la ville de Constantinople pour lui témoigner son aversion, et donna aussitôt le signal du départ. Il alla passer dans Athènes le reste de l'hiver, et, dès les premiers jours du printemps, il partit pour l'Italie [2].

Débarqué à Tarente, qui appartenait encore à l'empire, il prit, pilla et détruisit de fond en comble les villes de Lucérie et d'Éclane. Ce n'était guère le moyen de se faire désirer. Il vint camper devant Bénévent, que défendait le duc Romuald avec un petit nombre de braves. Le siége fut long, les attaques fréquentes, la défense opiniâtre. A la fin, les assiégés, se voyant serrés toujours de plus près et craignant le sort d'Éclane et de Lucérie, résolurent de sortir à la fois par toutes les portes, hommes et femmes, et de mourir tous les

[1] *Acta SS.*, 19 *febr.* — [2] Theoph. Ced., *Hist. miscel.*

armes à la main, plutôt que de devenir les esclaves de Grecs. Le saint prêtre Barbat les détourna de cette résolution désespérée et leur promit que, s'ils voulaient sincèrement se convertir et renoncer à leurs superstitions, ils ne tomberaient point aux mains de leurs ennemis. Le duc Romuald s'y engagea le premier, et tous les autres après lui. Dès le jour suivant on vit l'effet des promesses du saint. L'empereur, qui avait refusé jusqu'alors des sommes immenses qu'on lui offrait pour lever le siége, se contenta de prendre pour otage la sœur de Romuald. Au même temps, un homme de confiance que le duc avait dépêché au roi Grimoald, son père, revenait lui annoncer que son père arrivait à son secours. Cet homme (il se nommait Sewald et avait été gouverneur du jeune duc), fut pris par les Grecs. L'empereur le fit conduire au pied du mur, avec ordre de dire à Romuald que son père, ne pouvant le secourir, lui ordonnait de se rendre. Le prisonnier promit tout ce qu'on voulut; mais lorsqu'il vit le duc paraître sur la muraille : Seigneur Romuald, lui cria-t-il, ayez bon courage, votre père est sur le point d'arriver avec une puissante armée : je vous recommande seulement ma femme et mes enfants, car cette nation perfide va m'ôter la vie. A peine eut-il achevé, que l'empereur lui fit abattre la tête, qui fut jetée dans la ville et vint tomber aux pieds de Romuald. Après cet acte si peu honorable, l'empereur Constant leva le siége et se retira à Naples. Le duc Romuald, dégagé par son père, battit complétement une armée de vingt mille Grecs. Le saint prêtre Barbat fut établi évêque de Bénévent, et acheva, par son zèle et sa persévérance, la conversion de Romuald et de ses Lombards. Le roi Grimoald lui-même fut amené à la foi catholique par saint Jean, évêque de Bergame [1].

Pour l'empereur Constant, il marcha de Naples vers Rome, où il arriva le 5 juillet 663. Le pape saint Vitalien, à la tête du clergé romain, alla le recevoir à deux lieues de la ville et le conduisit à l'église de Saint-Pierre, où l'empereur laissa un riche présent. Le samedi suivant, il visita l'église de Sainte-Marie-Majeure et y fit encore une offrande. Le lendemain, il se rendit une seconde fois à Saint-Pierre avec toute son armée. Le clergé vint processionnellement au-devant de lui. Il y entendit la messe et mit sur l'autel une pièce d'étoffe d'or. Le samedi, il alla faire sa station dans l'église de Saint-Jean deLatran. Il dîna dans la basilique de Jules. Le dimanche, il entendit la messe à Saint-Pierre, et, après le saint sacrifice, il fit au Pape les plus tendres adieux. C'était le douzième jour depuis son arrivée à Rome. Le reste de la journée et le lendemain avant son départ, il

[1] Paul, diacre, l. 5, c. 6-10. *Vita S. Barbati*, 19 *febr.*

pilla les églises, en enleva tous les ornements et les vases précieux qui avaient échappé aux Goths et aux Vandales. Il enleva jusqu'aux carreaux de bronze dont était couvert le Panthéon, nommé dès lors Notre-Dame de la Rotonde. De retour à Naples, après un pareil exploit, il s'avança jusqu'à Reggio, où, ayant été battu une seconde fois par les Lombards, il passa en Sicile et choisit Syracuse pour sa demeure [1].

Pour témoigner encore mieux son affection et sa reconnaissance à l'Église romaine, l'empereur Constant lui suscita un schisme. Maur, archevêque de Ravenne, fier de ce que sa ville était la résidence de l'exarque impérial, eut l'ambition de vouloir se rendre indépendant du Pontife romain, du moins en tant que son patriarche. Le Pape le cita à Rome, et, sur son refus de venir, le frappa d'excommunication. Maur s'emporta jusqu'à excommunier le Pape, et en appela à l'empereur, auquel il fit écrire en même temps par l'exarque Grégoire, successeur de Calliopas, le persécuteur du pape saint Martin. L'empereur Constant, par un diplôme daté de Syracuse, le 1er mars 666, ordonna, *en vertu de notre divinité* [2], ce sont ses paroles, que les archevêques de Ravenne seraient pour toujours exempts de la dépendance de tout supérieur ecclésiastique, même de celle du patriarche de l'ancienne Rome [3]. L'ambitieux Maur, auteur de tout le scandale, mourut dans l'excommunication et dans le schisme, qui ne finit que sous son successeur Réparat.

Les Siciliens furent d'abord comblés de joie de voir l'empereur Constant fixer dans leur île le siége de l'empire ; mais cette joie ne fut pas longue. Ils éprouvèrent bientôt l'insatiable avidité de ce prince, qui ne cessait de multiplier les impôts et les exigeait avec la dernière inhumanité. On séparait les femmes de leurs maris, les enfants de leurs pères. On dépouillait les églises, on enlevait les vases sacrés. Cette île, souvent ravagée par les Barbares, plus souvent encore par l'avarice de ses maîtres, n'avait jamais été si cruellement pillée. Le désespoir des Siciliens fut porté à un tel point, qu'un grand nombre d'entre eux préférèrent de vivre sous la domination des Musulmans, et allèrent en Syrie s'établir à Damas.

L'empereur, non content d'épuiser par ses vexations la Sicile, la Calabre et la Sardaigne, porta ses mains avides sur l'Afrique. Les Africains avaient besoin de secours, bien loin d'être en état de supporter de nouvelles charges. Cependant il leur envoya ordre de lui payer une somme pareille à celle qu'ils payaient tous les ans aux

[1] Anast. *in Vital.* — [2] *Nostræ divinitatis sanctione.* — [3] Muratori. *Rerum italic. Script.*, t. 2, p. 146.

Sarrasins. C'était, disait-il, pour les punir d'avoir, sans son consentement, traité dix-sept ans auparavant avec Abdalla ; engagement forcé dont il était lui-même la cause, n'ayant alors envoyé aucun secours pour opposer aux armes des Musulmans. Les Africains, révoltés d'une pareille tyrannie, appelèrent les Sarrasins pour les en délivrer.

Telles étaient les occupations de l'empereur Constant à Syracuse, lorsqu'il fut tué dans le bain par un de ses officiers, le 15 juillet 668, la vingt-septième année de son règne, et la trente-huitième de son âge [1].

[1] Theoph., Ced., Niceph.

LIVRE CINQUANTIÈME.

DE LA MORT DE L'EMPEREUR CONSTANT II, 668, A LA FIN DU SEPTIÈME SIÈCLE, 698.

L'Angleterre, catholique par son union avec l'Église romaine, devient un asile des lettres et des arts, et une pépinière de saints et d'apôtres pour l'Allemagne. — Grand nombre de saints en France, particulièrement dans l'Austrasie. — Saint Léger mis à mort par Ebroïn, et horriblement calomnié par un écrivain moderne. — Élection et règne de Wamba; conciles et saints d'Espagne. — Formation de la nation des Maronites. — Le monothélisme condamné par le pape saint Agathon et par le sixième concile œcuménique. — Servilité sophistique du concile grec IN TRULLO.

En Orient, il se faisait nuit; en Occident, il se faisait jour. Les principales provinces de l'Orient et de l'Afrique, divisées contre elles-mêmes par tant de schismes et d'hérésies, subissent la domination du mahométisme, comme une longue nuit de servitude, où, après douze siècles, nous les voyons plongées encore. Constantinople, cause principale de tant d'hérésies et de schismes, ne profitera guère des calamités qu'ils entraînent. Aujourd'hui orthodoxe, demain hérétique; aujourd'hui soumise à l'Église romaine, centre de l'unité, demain rompant avec elle, la ville de Constantin ne cessera de passer ainsi de la vérité à l'erreur, de l'unité au schisme, jusqu'à ce qu'elle tombe, elle aussi, sous le joug abrutissant de Mahomet, et devienne la capitale de son empire antichrétien.

En Occident, les nations barbares, une fois chrétiennes et catholiques, le seront avec plus de simplicité et avec plus de constance que les peuples de l'Orient. Malgré les guerres et les invasions, elles se civiliseront les unes les autres; malgré la corruption inhérente à la nature humaine, elles produiront dans chaque siècle une foule de saints personnages; malgré leurs diversités d'origine et de gouvernement, elles formeront une république chrétienne, sous la direction spirituelle du Pontife romain; malgré leur originelle barbarie, elles cultiveront les lettres, les sciences et les arts que Rome leur communique avec la foi, et elles leur feront produire avec le temps les

plus étonnantes merveilles; arrivées les dernières dans la région des sciences, elles finiront par y être les premières; attaquées à leur tour par le mahométisme, elles le repousseront de leur sol, elles iront l'attaquer chez lui-même, et quand il s'en ira mourant, elles lui offriront de le ressusciter à une vie meilleure, le christianisme total. Tel est le spectacle grandiose que nous offre l'histoire encore vivante des nations de l'Occident.

Le rôle que la Providence y assigne à l'Angleterre, n'est pas des derniers. C'est de chez elle et par ses enfants que les lettres, les sciences et les arts, venus de Rome, iront s'implanter en Allemagne avec la foi et l'unité catholique. Voici le commencement de cette œuvre.

Vers l'an 655, les deux principaux rois des Anglais, Oswi des Northumbres et Egbert des Cantuariens, se consultèrent ensemble sur le meilleur parti à prendre pour l'église d'Angleterre. Par la conférence de Streneshall, le roi des Northumbres, quoiqu'il eût été élevé par les Irlandais, avait bien compris que l'Église catholique et apostolique était l'Église romaine. Avec l'élection et le consentement de la sainte église de la nation anglaise, dit l'historien contemporain de cette église, les deux rois envoyèrent donc à Rome, pour y être ordonné évêque, un vertueux prêtre nommé Vigard, Anglais de nation, du clergé de Deusdedit de Cantorbéri, qui venait de mourir, mais bien instruit dans les sciences ecclésiastiques par les Romains, disciples du pape saint Grégoire. Ils demandaient que Vigard ayant été ordonné archevêque de Cantorbéri à Rome, il pût ordonner lui-même des évêques aux églises catholiques des Anglais par toute la Bretagne. Arrivé à Rome, Vigard remit au pape saint Vitalien les lettres des deux rois ainsi que leurs présents, savoir : des vases d'or et d'argent qui n'étaient pas en petit nombre. Mais, avant qu'il pût être sacré évêque, il mourut de la peste, lui et presque tous ceux qu'il avait amenés. Très-affligé de ce contre-temps, le pape saint Vitalien écrivit à Oswi la lettre suivante :

Au seigneur très-excellent fils Oswi, roi des Saxons, Vitalien, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. Nous avons reçu les lettres désirables de Votre Excellence, et nous y avons vu sa pieuse dévotion, son fervent amour pour la vie bienheureuse, et comment, par la grâce de Dieu, elle a été amenée à la vraie foi des apôtres, espérant de régner éternellement avec le Christ, après avoir régné sur sa nation. Nation bénie, puisqu'elle a mérité d'avoir un roi aussi sage et fidèle adorateur de Dieu; car, non content de l'adorer lui-même, il cherche nuit et jour à convertir tous ses sujets à la foi catholique pour le salut de leur âme. A ces heureuses nouvelles, qui ne tressaillerait de joie? Car votre nation en croyant au Christ, Dieu

tout-puissant, accomplit ce qui est écrit dans le prophète Isaïe : En ce jour-là, le rejeton de Jessé sera exposé devant les peuples comme un étendard ; les nations viendront lui offrir leurs prières [1]. Et encore : Écoutez, îles, et vous, peuples lointains, prêtez l'oreille. Le Seigneur m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour ressusciter les tribus de Jacob et pour convertir à moi les restes d'Israël. Voici que je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre. Les rois vous verront, les princes se lèveront et ils vous adoreront. Je vous ai établi pour être l'alliance du peuple, pour ressusciter la terre et posséder les héritages dissipés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez, et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Paraissez au grand jour [2]. Et encore : Moi, le Seigneur, je vous ai appelé dans la justice, je vous ai pris par la main et vous ai conservé, je vous ai établi pour être l'alliance du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, tirer des fers ceux qui étaient enchaînés et pour faire sortir de prison ceux qui étaient assis dans les ténèbres.

Voilà, très-excellent fils, des prophéties plus claires que le jour, non-seulement sur vous, mais encore sur toutes les nations qui croiront au Christ, le créateur de l'univers. Étant donc un de ses membres, Votre Altesse doit suivre en tout et toujours la règle du prince des apôtres, non-seulement pour la célébration de la Pâque, mais encore pour le reste. Quant à un homme docte, un pontife orné de toutes les vertus, suivant la teneur de vos écrits, nous n'avons pas encore pu le trouver, à cause de la distance des lieux. Sitôt que nous aurons trouvé une personne capable, nous l'enverrons à votre patrie, afin que, Dieu aidant, il déracine de votre île, soit de vive voix, soit par les oracles divins, toute l'ivraie de l'ennemi. Nous avons reçu, comme éternel souvenir, les présents de Votre Altesse pour le Prince des apôtres, nous vous en rendons grâces, et ne cessons avec le clergé du Christ de prier pour votre prospérité. Celui qui les a offerts est passé à une autre vie, ce qui nous a profondément affligés. Nous avons fait donner aux porteurs des présentes, des reliques des saints apôtres Pierre et Paul, des saints martyrs Laurent, Jean et Paul, Grégoire et Pancrace, pour les remettre à Votre Altesse. Nous envoyons aussi à votre épouse, notre fille spirituelle, une croix contenant une clef d'or des chaînes de saint Pierre et de saint Paul ; ayant appris quelle est sa piété fervente, toute la Chaire apostolique s'en réjouit avec nous. Puisse Votre Altesse consacrer bientôt toute son île au Christ-Dieu [3] !

[1] Is., 11, 10. — [2] *Ibid.*, c. 49. — [3] Bed., l. 3, c. 29.

Le vœu du saint Pape s'accomplira, mais avec le temps. Le grand nombre de petits royaumes, leurs fréquentes révolutions y mettaient quelquefois obstacle. Après la retraite de Colman, on avait fait évêque des Northumbres, Tuda, qui avait été instruit et ordonné évêque chez les Irlandais méridionaux, et portait la tonsure comme eux, mais il observait la Pâque comme les catholiques. Sa vertu le fit bientôt regretter ; car il mourut de la peste en la même année 664. Le roi Alfrid, fils d'Oswi, qui régnait sur une partie des Northumbres, voulant fairé ordonner à la place de Tuda le prêtre saint Wilfrid, l'envoya au roi de France, qui l'adressa à saint Agilbert, évêque de Paris, le même qui, étant en Angleterre, l'avait déjà ordonné prêtre. Car, après la conférence de Streneshall, Agilbert quitta l'Angleterre à cette occasion. Le roi de Wessex, qui l'avait retenu, voulut avoir un autre évêque de sa langue, qui était la saxonne, et en fit venir un, nommé Wini, qui avait aussi été ordonné en Gaule. Il divisa donc sa province de Wessex en deux diocèses, et mit le nouvel évêque dans la ville de Venta, à présent Winchester. Agilbert trouva fort mauvais que le roi eût fait ce changement sans sa participation ; c'est pourquoi il revint en Gaule, où on lui donna l'évêché de Paris, vraisemblablement après la mort de Sigobrand. Agilbert reçut avec joie le prêtre Wilfrid, et, accompagné de douze autres évêques, il fit à Compiègne la cérémonie de son ordination avec grande solennité. Il fut porté dans un siége d'or par les mains des évêques, suivant l'usage alors pratiqué en Gaule. Wilfrid était âgé de trente ans, et c'était en 664. Mais comme il était encore en France, le roi Oswi, qui avait consenti à son élection, changea de sentiment et voulut prévenir son fils, en faisant ordonner un autre évêque d'York, qui fût Irlandais et de leur rite. Il choisit pour cet effet Ceadda, frère du saint évêque Cedde, prêtre et abbé de Lestinghen, savant dans les Écritures et de mœurs exemplaires, et il l'envoya dans le royaume de Cant, pour être ordonné par Deusdedit, archevêque de Cantorbéri. Mais il le trouva mort, et on ne lui avait pas encore donné de successeur. C'est pourquoi Ceadda passa en Wessex, et fut ordonné par Wini, évêque de Winchester, qui se trouvait alors le seul évêque de la Grande-Bretagne canoniquement ordonné. Ceadda était disciple de saint Aïdan et imitateur de ses vertus.

Saint Wilfrid revenait en Angleterre accompagné de cent vingt personnes, que les rois Oswi et Alfrid lui avaient données pour escorte. Le navire fut poussé par la tempête sur les côtes de Sussex ou des Saxons méridionaux, où, la mer s'étant retirée, il resta échoué sur le rivage. Aussitôt les habitants du pays, qui étaient encore idolâtres, arrivèrent en foule pour le piller, réduire en esclavage les

passagers et tuer ceux qui feraient résistance. Saint Wilfrid leur offrit de grandes sommes d'argent pour leur commune rançon. Les Barbares ne voulurent entendre à rien, disant que tout ce que rejetait la mer était à eux. Le pontife de leurs idoles monta sur une éminence pour maudire le navire échoué, et par ses enchantements lier les bras de ceux qui le montaient. Mais à l'instant même, une pierre lancée du navire lui fracassa la tête et le renversa mort. Trois fois les Barbares attaquèrent les naufragés, trois fois ils furent repoussés avec perte. Ils allaient revenir une quatrième fois en plus grand nombre avec le roi à leur tête, lorsque la mer, montant plus tôt qu'à l'ordinaire, remit le navire à flot et le fit aborder heureusement au port de Sandwich [1].

Ainsi de retour, saint Wilfrid ne voulut point disputer l'ordination de Ceadda, tout irrégulière qu'elle était. Il aima mieux retourner à son monastère de Ripon, et y demeura pendant trois ans. Son repos n'y fut pas oisif. Le roi des Merciens l'invitait souvent à venir chez lui pour exercer diverses fonctions épiscopales, et lui donna des terres où il fonda des monastères. Egbert, roi de Cant, le faisait également venir chez lui, où il ordonna plusieurs prêtres et diacres pendant la vacance du siége de Cantorbéry. Ainsi Wilfrid, quoique privé de son siége, ne laissait pas de travailler utilement à rétablir la discipline en Angleterre; en sorte que tout ce qui s'y trouvait d'Irlandais embrassèrent les usages de l'Église catholique ou retournèrent en leur pays. Wilfrid avait apporté avec lui la règle de saint Benoît, pour mettre l'uniformité dans tous les monastères. Il avait une autre chose à cœur, c'était la beauté du chant, comme moyen d'adoucir la rudesse de ses compatriotes. Dans cette vue, il amena de Gaule deux chantres distingués, Eddi et Eona, dont le premier a écrit sa vie d'un style qui n'est pas méprisable. Jusqu'alors les églises des Irlandais étaient en planches de chêne, celles des anciens habitants en pierres brutes, et couvertes de chaume les unes et les autres. Saint Wilfrid, qui avait vu les belles églises de Rome, entreprit d'en élever de pareilles en Angleterre, et ramena également des Gaules, à cet effet, des maçons et d'autres ouvriers de toute espèce. C'est ainsi que les arts s'introduisirent dans la Grande-Bretagne [2].

Céollach, qui avait succédé à Diuma, premier évêque des Merciens, n'y resta pas longtemps; il retourna à l'île de Hi, chef des monastères irlandais, et eut pour successeur Trumhère, Anglais de naissance, mais ordonné par les Irlandais. Les Saxons orientaux étaient alors sujets du roi des Merciens, quoiqu'ils eussent deux petits

[1] Eddi, c. 13. *Vita S. Wilf., act. Bened.* — [2] *Ibid.*, c. 14.

rois. Mais la grande mortalité de l'an 664 servit de prétexte à l'un d'eux de renoncer au christianisme, avec la partie du peuple qui lui obéissait. Ils commencèrent à réparer les temples abandonnés et à adorer les idoles, comme s'ils en pouvaient tirer du secours contre cette maladie. L'autre petit roi, qui se nommait Sebbi ou Sebba et qui est honoré comme saint, demeura toujours fidèle avec tout son peuple. Le roi des Merciens, leur suzerain, apprenant la défection de l'autre, envoya l'évêque Jaruman, successeur de Trumhère, pour ramener les apostats ; et il y travailla si efficacement, qu'il fit rentrer le roi et son peuple dans le bon chemin. Ils ruinèrent leurs temples et leurs autels, rouvrirent les églises et confessèrent tout de nouveau la foi de Jésus-Christ. Après quoi l'évêque et les prêtres qu'il avait amenés retournèrent chez eux avec joie. Quant au saint roi Sebbi, dont la capitale était Londres, c'était un homme d'une grande piété envers Dieu, fervent dans les actes de religion, assidu à la prière, rempli de charité pour les pauvres. Il régna trente ans. A toutes les richesses et à tous les honneurs de la royauté il préférait la vie privée et monastique. Son grand désir était d'en prendre l'habit et de renoncer au trône. Mais sa femme n'y consentit que deux ans avant qu'il mourût. Ayant alors abdiqué en faveur de ses deux fils, il reçut l'habit religieux des mains de l'évêque de Londres, auquel il remit pour les pauvres tout ce qui lui restait d'argent [1].

Cependant le pape saint Vitalien cherchait toujours un homme digne d'être archevêque des Anglais. Il fit venir du monastère de Niridan, près de Naples, l'abbé Adrien, Africain de nation, bien instruit dans les saintes lettres, ainsi que dans la discipline tant ecclésiastique que monastique, et qui savait parfaitement le grec et le latin. Adrien dit qu'il était indigne de cette dignité, mais qu'il pouvait indiquer un homme dont la doctrine et l'âge convenaient mieux à l'épiscopat. C'était un moine nommé André, qui effectivement en fut jugé digne par tous ceux qui le connaissaient ; mais ses infirmités corporelles empêchèrent qu'on ne l'en chargeât. On recommença de presser Adrien de l'accepter. Il demanda du temps, espérant trouver encore un autre sujet.

Il y avait alors à Rome un nommé Théodore, né à Tarse en Cilicie, d'abord philosophe à Athènes, et ensuite moine. Il était très-instruit des lettres divines et humaines, en grec et en latin, de bonnes mœurs et vénérable par son âge ; car il avait soixante-six ans. Adrien, qui le connaissait, le présenta au Pape et obtint qu'il serait ordonné évêque, mais à condition qu'Adrien lui-même le conduirait en An-

[1] Bed., l. 3, c. 30 ; l. 4, c. 11.

gleterre ; car il savait comment il fallait faire ce voyage, ayant déjà deux fois été en Gaule. Le Pape voulait de plus qu'il travaillât avec Théodore à l'instruction des Anglais, et prit garde qu'il n'introduisît rien dans cette église de contraire à la foi, comme faisaient quelquefois les Grecs. Saint Théodore étant ordonné sous-diacre, attendit quatre mois pour laisser croître ses cheveux, afin qu'on pût lui faire la couronne. Car les moines grecs se rasaient entièrement la tête, prétendant imiter en cela les apôtres saint Jacques et saint Paul. Enfin le pape saint Vitalien ordonna Théodore évêque le dimanche 26 mars 668.

Saint Benoît Biscop se trouvait alors à Rome, où il venait d'arriver pour la troisième fois ; car, outre le premier voyage qu'il avait fait avec saint Wilfrid, il en fit un second dans lequel le prince Alfrid voulait l'accompagner, quand il en fut empêché par le roi Oswi, son père. Au retour de ce second voyage, Biscop vint à l'île de Lérins, reçut la tonsure et embrassa la discipline monastique. Après y avoir demeuré deux ans, il retourna à Rome, et ce fut alors que le pape Vitalien, connaissant à la fois sa noblesse, sa piété et son savoir, lui recommanda le nouvel évêque Théodore, et lui ordonna de quitter, par la considération d'un plus grand bien, le pèlerinage qu'il avait entrepris et de retourner en son pays, d'y conduire Théodore, de lui servir de guide et d'interprète. Biscop obéit à l'ordre du Pape et partit de Rome pour l'Angleterre, avec l'évêque Théodore et le saint abbé Adrien, le 27 mai 668.

Étant arrivés par mer à Marseille, et de là par terre à Arles, ils rendirent les lettres du Pape à l'archevêque Jean, qui les retint chez lui jusqu'à ce qu'Ébroïn, maire du palais, leur eût donné la permission de continuer leur voyage. Quand ils l'eurent reçue, saint Théodore vint à Paris trouver l'évêque saint Agilbert, qui, ayant été longtemps en Angleterre, pouvait lui donner de bons renseignements. Il en fut très-bien reçu et demeura longtemps chez lui. Saint Adrien alla d'abord chez Emmon, archevêque de Sens, puis à Meaux chez saint Faron, et séjourna longtemps auprès d'eux ; car l'hiver qui approchait les obligeait à se tenir en repos. Egbert, roi de Cant, ayant appris que l'évêque qu'il avait demandé au Pape était en France, envoya au-devant de lui un seigneur de sa cour, qui, ayant obtenu la permission d'Ébroïn, l'emmena au port de Quentavic, plus tard Saint-Josse sur Mer. Théodore, étant tombé malade, y demeura quelque temps ; et, quand il commença de se porter mieux, il passa en Angleterre avec Benoît Biscop, et prit possession de son siége de Cantorbéry la seconde année après son ordination, le dimanche 27 mai 669. Il gouverna cette église vingt-un ans trois mois et vingt-

six jours, et donna d'abord à Benoît le gouvernement du monastère de Saint-Pierre.

Adrien fut retenu quelque temps en France par Ébroïn, qui le soupçonnait d'être chargé de quelque commission de l'empereur pour les rois d'Angleterre contre le royaume des Francs. Mais ayant bien vérifié qu'il n'était chargé de rien de semblable, il lui permit de suivre Théodore, qui, quand il fut arrivé, lui donna le monastère de Saint-Pierre, après que Benoît l'eut gouverné deux ans. Car quand ils partirent de Rome, le Pape avait ordonné à Théodore de donner dans son diocèse, à Adrien, un lieu où il pût demeurer commodément avec les siens.

L'archevêque Théodore ayant pris possession de son église, parcourut toutes les provinces anglaises, accompagné de l'abbé Adrien. Il fut très-bien reçu et favorablement écouté, et établit partout un bon ordre de vie et l'usage de l'Église catholique dans la célébration de la Pâque. Ce fut le premier archevêque à qui toute l'église des Anglais se soumit et le principal auteur de cette école célèbre, d'où sortirent depuis tant de grands hommes. Car comme Théodore et Adrien étaient instruits, non-seulement de la science ecclésiastique, mais encore des lettres humaines, ils assemblèrent un grand nombre de disciples qu'ils instruisaient tous les jours. Ils leur expliquaient l'Écriture sainte, et en même temps leur enseignaient l'astronomie, l'arithmétique ecclésiastique, c'est-à-dire le calcul pour trouver la Pâque, et la composition des vers latins. Plusieurs apprirent le latin et le grec aussi parfaitement que leur langue maternelle. Jamais la Bretagne n'avait vu de temps plus heureux depuis l'entrée des Anglais. Leurs rois étaient si braves qu'ils faisaient trembler toutes les nations barbares, et si chrétiens que tous leurs vœux étaient pour la joie céleste qui venait de leur être annoncée. Ceux qui voulaient s'instruire trouvaient facilement de savants maîtres, et le chant ecclésiastique, connu jusque-là dans le seul pays de Cant, commença à être enseigné dans toutes les églises des Anglais.

Théodore, dans ses visites, ordonnait des évêques aux lieux convenables, et avec leur secours corrigeait les imperfections. Comme il trouva le siége de Rochester vacant depuis longtemps, il y établit Putta, ordonné prêtre par saint Wilfrid. C'était un homme simple, mais bien instruit de la discipline de l'Église, et du chant romain qu'il avait appris des disciples de saint Grégoire [1].

Saint Théodore rétablit Wilfrid lui-même dans son siége d'York,

[1] Voir Beda, l. 4, ainsi que les *Vies* de S. Wilfrid, *Act. Bened.*, t. 4, de S. Benoît Biscop, de S. Adrien, de S. Théod., *ibid.*, t. 2, ainsi que les *Acta SS.*

et cassa l'ordination de Ceadda, son compétiteur, comme doublement irrégulière : car il avait été intrus en ce siége au préjudice de Wilfrid, et ordonné par des Anglais schismatiques. Ceadda lui dit : Si mon épiscopat n'est pas légitime, j'y renonce ; je n'ai jamais cru en être digne, et ne l'ai accepté que par obéissance. Ainsi il se retira dans son monastère de Lestinghen. Mais Théodore et Wilfrid, touchés de son humilité, lui donnèrent l'évêché des Merciens, vacant par la mort de Jaruman. Saint Wilfrid lui donna même une terre nommée Leichfeld, c'est-à-dire champ des corps, à cause de la multitude des martyrs qui y avaient souffert du temps de Dioclétien. Le roi Wulfère avait donné cette terre à saint Wilfrid, pour y établir un siége épiscopal, soit pour lui, soit pour un autre. Saint Wilfrid la donna à saint Ceadda, et saint Théodore et lui l'ordonnèrent évêque régulièrement par tous les degrés ecclésiastiques.

Saint Wilfrid, étant rétabli dans son siége d'York, répara l'église que saint Paulin y avait autrefois bâtie, et qu'il trouva fort en désordre. Il la fit couvrir de plomb, blanchir les murailles, fermer de vitres les fenêtres, chose nouvelle en ce pays. Il bâtit aussi l'église de son monastère de Ripon, et la dédia solennellement en présence des deux rois Egfrid et Elwin, qui étaient frères. En cette cérémonie, il se tourna vers le peuple devant l'autel, et fit publiquement l'énumération des terres que les rois avaient données à ce monastère. On regarda comme une merveille un présent qu'il fit à cette église, d'un livre des Évangiles, écrit en lettres d'or, sur du parchemin de pourpre, et couvert de lames d'or avec des pierreries.

Cependant saint Ceadda fut bien reçu par le roi Wulfère, et gouverna tout ensemble les églises de Mercie et de Lindisfarne, vivant dans une grande perfection. Il avait coutume de faire ses voyages à pied ; mais saint Théodore l'obligea de prendre un cheval quand le chemin serait long ; et, pour vaincre sa résistance, il le mit à cheval lui-même. Ceadda s'était fait une demeure près de l'église, où il se tenait avec sept ou huit moines, quand ses fonctions le lui permettaient, pour s'appliquer à la prière et à la lecture. La crainte de Dieu était si vive en lui, que si, pendant qu'il lisait, il s'élevait un coup de vent, il avait recours à la prière. Si le vent redoublait, il fermait le livre et se prosternait sur le visage. Si la tempête était plus forte ou qu'il vînt des éclairs et des tonnerres, il allait à l'église et disait des psaumes ou d'autres prières, jusqu'à ce que l'orage fût passé. Quand on lui en demandait la raison, il disait : Ces mouvements de l'air sont des avertissements que Dieu nous donne pour nous faire souvenir de son terrible jugement, comme s'il levait la

main avant de frapper. Le saint évêque ne gouverna cette église que deux ans, et mourut l'an 672, le second jour de mars, auquel l'Église honore sa mémoire. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau. Winfrid, qui avait longtemps exercé sous lui la fonction de diacre, fut ordonné à sa place par Théodore pour gouverner les deux églises de Mercie et de Lindisfarne [1].

Le roi des Northumbres, Oswi, était mort deux ans auparavant, savoir l'an 670, le 15 de février, à l'âge de cinquante-huit ans. Il aimait tellement la discipline de l'Église romaine, qu'il avait résolu, s'il eût relevé de la maladie dont il mourut, d'aller à Rome visiter les saints lieux et d'y finir ses jours. Il avait même prié saint Wilfrid, évêque d'York, de vouloir bien le conduire en ce voyage. Il laissa pour successeur son fils Egfrid. Trois ans après mourut Egbert, roi de Cant, qui eut pour successeur son frère Lothaire.

La première année de son règne et la troisième d'Egfrid, 673 de Jésus-Christ, le 24 de septembre, saint Théodore tint à Hereford un concile général de toute l'Angleterre, où toutefois il ne se trouva que quatre évêques avec lui, savoir : Bisi, évêque des Anglais orientaux; Putta, de Rochester; Leuther, des Saxons occidentaux; Winfrid, des Merciens. Saint Wilfrid, évêque d'York ou des Northumbres, y envoya ses députés. Théodore exhorta ces évêques à maintenir entre eux la charité et l'union; puis il leur demanda l'un après l'autre s'ils consentaient à observer les anciens canons. Tous répondirent qu'ils y consentaient très-volontiers. Aussitôt Théodore tira le livre des canons et leur montra dix articles qu'il en avait extraits, comme plus nécessaires pour eux. Ils contenaient ce qui suit.

Nous observerons tous la Pâque au même jour, le dimanche après le quatorzième de la lune du premier mois. Les évêques n'entreprendront point sur les diocèses l'un de l'autre. Ils garderont le rang de leur ordination. On en augmentera le nombre, à mesure que celui des fidèles croîtra. On tiendra le concile tous les ans, le 1er d'août, au lieu nommé Cloveshoe. Les clercs ne seront point vagabonds, et on ne les recevra nulle part sans les lettres de recommandation de leur évêque. Les évêques et les clercs étrangers se contenteront de l'hospitalité, et ne s'ingéreront à faire aucune fonction sans la permission de l'évêque diocésain. Les évêques ne troubleront point le repos des monastères, et ne leur ôteront rien de leurs biens par violence. Les moines ne passeront point d'un monastère à l'autre sans la permission de leur abbé. On ne contractera que des mariages légitimes; il ne sera permis de quitter sa femme que pour cause d'adul-

[1] *Acta SS.*, 2 *mart.*

tère; et en ce cas, celui qui est véritablement chrétien ne doit pas en épouser d'autre. Le concile prononça la peine de déposition et d'excommunication contre les contrevenants, et tous les évêques y souscrivirent [1].

Quant à saint Benoît Biscop, qui avait accompagné saint Théodore en Angleterre, il contribua plus puissamment que personne à y implanter les lettres, les sciences et les arts. Après avoir cédé au saint abbé Adrien le monastère de Saint-Pierre de Cantorbéri, il fit, vers l'an 670, un quatrième pèlerinage à Rome, et en rapporta un grand nombre de livres ecclésiastiques, qui lui avaient été partie vendus, partie donnés. En repassant à Vienne, il en retira encore plusieurs qu'il avait achetés et laissés chez ses amis.

Revenu en Angleterre, il raconta au roi Egfrid, des Northumbres, tout ce qu'il avait fait dans ses voyages pour le service de la religion, tout ce qu'il avait appris à Rome et ailleurs touchant la discipline ecclésiastique et monastique, et lui montra les livres et les reliques qu'il avait apportés. Le roi le prit en telle affection, qu'il lui donna une terre de soixante-dix familles, c'est-à-dire de soixante-dix charrues, afin d'y bâtir un monastère en l'honneur de saint Pierre. Il le bâtit à l'embouchure de la rivière de Vire, d'où lui vint le nom de Viremouth, autrement bouche de la Vire. C'était l'an 674.

Un an après, Benoît passa en Gaule et en emmena des maçons pour bâtir son église en pierre et la voûter à la romaine. Et comme il n'y avait pas encore en Bretagne d'ouvriers sachant fabriquer le verre, il en fit également venir de Gaule, et mit des vitres aux fenêtres de l'église et des autres bâtiments. C'est ainsi que les Anglais apprirent l'art de la verrerie. Il fit venir aussi d'outre-mer tout ce qui était nécessaire pour le service de l'autel et de l'église, et qu'il ne pouvait trouver dans le pays, soit vases, soit ornements. Enfin, pour avoir ce qui ne se trouvait pas même en Gaule, il retourna une cinquième fois à Rome. Mais, avant ce dernier voyage, il fonda un autre monastère; car le roi Egfrid, voyant le bon usage qu'il avait fait de la première terre, lui en donna une de quarante familles, en un lieu nommé Jarou, à deux lieues de Viremouth, pour y fonder un monastère en l'honneur de saint Paul. Le saint prêtre Ceolfrid en fut le premier abbé, et ces deux monastères de Saint-Pierre et de Saint-Paul étaient tellement unis, que c'était comme une seule communauté. Benoît Biscop mit aussi un abbé à Saint-Pierre, à cause de ses fréquents voyages, et ce fut saint Esterwin, son parent. Étant donc allé à Rome pour la cinquième fois, il en rapporta une multitude innombrable de

[1] Labbe, t. 6, p. 539.

livres de toutes sortes, et quantité de reliques. Il en apporta aussi plusieurs images des saints pour orner son église de Saint-Pierre. Il obtint du Pape (c'était saint Agathon, troisième successeur de saint Vitalien) un privilége, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du roi Egfrid, pour conserver la liberté de son monastère. Enfin, pour y établir le chant et les cérémonies romaines, il pria le Pape d'envoyer avec lui Jean, abbé de Saint-Martin de Rome et chantre de l'église de Saint-Pierre : ce que le Pape lui accorda [1].

Le pape Agathon chargea l'abbé Jean d'une commission plus importante, qui était de s'informer exactement quelle était la foi de l'église d'Angleterre, et d'en faire son rapport à Rome; car le Pape voulait connaître l'état de cette province, aussi bien que celui des autres, principalement par rapport à l'hérésie des monothélites. L'abbé Jean emporta avec lui les actes du concile tenu à Rome sous le pape saint Martin. Quand il fut arrivé en Angleterre, il assista à un concile que l'évêque Théodore assembla au sujet de cette même hérésie, le 17 de septembre 680. Le lieu de ce concile se nommait Hertfeld. L'église d'Angleterre y fit une profession de foi, et déclara qu'elle recevait les cinq conciles généraux et le concile du pape saint Martin, anathématisant ceux qu'ils condamnaient, et recevant ceux qu'ils recevaient. On donna à l'abbé Jean un exemplaire de ce concile pour le porter à Rome. Lui, de son côté, donna à transcrire, dans le monastère de saint Benoît Biscop, le concile du pape saint Martin [2].

Il y laissa également par écrit l'ordre de la célébration des fêtes pour toute l'année, dont plusieurs prirent des copies, et y enseigna de vive voix le chant romain. Les plus habiles chantres venaient l'entendre de tous les monastères du pays, et plusieurs l'invitaient à venir chez eux. Enfin l'abbé Jean s'embarqua pour retourner à Rome; mais peu de temps après qu'il eut passé la mer, il tomba malade et mourut. Ses amis firent porter son corps à Saint-Martin de Tours, où il fut enterré honorablement. Il y avait passé en venant; car il avait une dévotion particulière à ce saint, dont son monastère de Rome portait le nom. Les moines l'y avaient reçu avec beaucoup de charité; ils l'avaient prié d'y repasser à son retour, et lui avaient même donné des personnes pour l'aider dans son voyage. Sa mort n'empêcha pas que la confession de foi des Anglais ne fût portée à Rome, et reçue avec grande satisfaction du Pape et de tous ceux qui la virent.

Saint Benoît de Biscop orna ses deux monastères des images qu'il avait apportées de Rome. Au fond de l'église de Saint-Pierre, il mit

[1] *Act. Bened.*, t. 2, p. 104. — [2] Beda, l. 4, c. 18.

celle de la Vierge et les douze apôtres ; à la muraille méridionale, les histoires de l'Évangile ; au côté septentrional, les visions de l'Apocalypse. De sorte qu'en entrant dans cette église, ceux-là mêmes qui ne savaient pas lire, trouvaient de tous côtés des objets agréables et utiles, voyant Jésus-Christ et ses saints, et rappelant en leur mémoire la grâce de son incarnation ou la terreur de son dernier jugement. C'est ainsi qu'en parle un saint, le vénérable Bède, qui avait ces peintures devant les yeux. Benoît Biscop mit dans le monastère de Saint-Paul des images qui marquaient la concorde de l'ancien et du nouveau Testament. Par exemple, Isaac portant le bois de son sacrifice, et Jésus-Christ portant sa croix ; le serpent d'airain, et Jésus-Christ crucifié.

C'est ainsi que les trois apôtres de la foi divine et de la civilisation humaine, saint Théodore, saint Adrien et saint Benoît Biscop, popularisaient l'une et l'autre parmi la nation anglaise. Le pape saint Vitalien, qui les y envoya, ne cessa point de les soutenir. Car Théodore lui ayant demandé la confirmation des priviléges de son église, le Pape lui adressa une lettre où, par l'autorité de saint Pierre, il lui reconnaît et lui confirme à perpétuité, sur toutes les églises dans l'île de Bretagne, tous les droits que son prédécesseur, saint Grégoire, avait accordés à saint Augustin, avec l'usage du pallium. Et, par la même autorité apostolique, il prononce contre les contrevenants la peine de déposition, s'ils sont évêques, prêtres ou clercs, et l'excommunication, s'ils sont laïques, fussent-ils rois ou princes, petits ou grands [1].

Tandis que le pape saint Vitalien établissait ainsi la discipline en Angleterre, il la maintenait en Orient. L'an 667, le 19 décembre, Jean, évêque de Lappe, en l'île de Crète, lui présenta, à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, une requête par laquelle il le conjurait de lui rendre justice, en réformant une sentence rendue contre lui par son métropolitain, l'archevêque Paul, et les autres évêques de Crète. Quelques jours après, le Pape assembla un concile pour examiner cette affaire. Les actes du concile de Crète, que Paul avait envoyés, y furent lus et trouvés conformes à la requête de Jean. Le Pape et les évêques ne trouvèrent pas que la sentence rendue contre lui fût selon la crainte de Dieu et les canons. Ils furent surtout indignés de ce qu'on l'avait tenu dans une prison, d'où on l'amenait dans la salle de l'archevêque pour lui faire dire ce que l'archevêque voulait ; après quoi on le remettait en prison. De plus, on voulait l'obliger à donner

[1] *Acta SS.*, 19 *sept. Vit. S. Theod.*, p. 59. Malmesb. *De gest. pontif. angl.*, 1, p. 209.

caution contre les canons et les lois. Enfin l'évêque Jean avait demandé son renvoi au Pape. D'après les canons, l'archevêque devait le lui adresser avec ses lettres. Non-seulement il s'y refusa, mais il répondit impertinemment que la demande n'était pas raisonnable. Sur quoi le Pape s'écrie dans sa lettre : Quoi donc ! ce que les saints Pères ont ordonné est-il déraisonnable ? N'y a-t-il de raisonnable que ce qui vous plaît ?

Saint Vitalien, avec son concile, cassa donc la procédure et la sentence du concile de Crète contre Jean de Lappe, le déclara innocent, et ordonna la réparation de tous les dommages que lui et son église en avaient soufferts. Étant ainsi justifié, le Pape le fit assister avec lui à la messe, comme les autres évêques ; puis il écrivit à l'archevêque Paul, pour lui notifier le jugement du Siége apostolique, et lui en ordonner l'exécution. Nous voulons bien croire, dit le saint Pape, que ces choses ont été faites par ignorance plutôt que par ruse. C'est pourquoi, appliquez-vous à exécuter sur-le-champ ce que nous vous ordonnons selon Dieu, à vous et à votre concile, de peur que nous ne soyons contraints d'agir, non plus avec miséricorde, mais selon la rigueur des canons. Car il est écrit : Le Seigneur a dit : Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; toi donc, quand tu seras converti, affermis tes frères. Et encore : Tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel. Lors donc que votre charité aura lu notre ordonnance, elle la rendra au présent porteur de l'évêque Jean, pour sa sûreté et celle de son église.

Cette lettre est du 27 décembre 667. Le 27 janvier de l'année suivante 668, le Pape écrivit encore à Vaane, chambellan de l'empereur, et à Georges, évêque de Syracuse, pour leur recommander l'évêque Jean et le faire rétablir dans son église. A la même date, il écrivit une seconde lettre à l'archevêque Paul, où il lui ordonne de restituer à l'église de Lappe deux monastères dont il s'était emparé. Il le réprimande d'avoir souffert qu'un diacre se mariât et qu'il servît en même temps dans deux églises, et il lui enjoint de corriger et de prévenir de pareils abus. Il lui recommande enfin d'éloigner de ses conseils un certain magistrat, nommé Eulampius, qui abusait de sa confiance pour semer la discorde parmi les frères et amasser ainsi de l'argent [1].

Le pape saint Vitalien mourut le 27 ou 29 janvier 672, après avoir occupé le Siége de saint Pierre quatorze ans et six mois. Il eut pour successeur Adéodat, Romain de naissance, élevé dans le mo-

[1] Labbe, t. 6, p. 445-449.

nastère de Saint-Érasme, au mont Cœlius. Il fut ordonné le 11 avril de la même année 672. Il était si bon et si doux, qu'il recevait avec joie quiconque se présentait, qu'il avait une tendre compassion pour les étrangers, et qu'il ne refusait rien à personne. A sa mort, qui arriva le 17 juin 676, après un pontificat de quatre ans deux mois et cinq jours, il y eut des orages et des pluies si considérables, qu'on ne se souvenait pas d'en avoir vu de pareils, et qu'il périt des hommes et des bestiaux par la foudre. Pour apaiser Dieu, on fit chaque jour des litanies ou des prières publiques. On obtint de pouvoir ramasser les récoltes. Il se trouva même que les grandes pluies produisirent une grande abondance de bons légumes: de quoi tout le monde fut émerveillé. Adéodat eut pour successeur Donus, né comme lui à Rome, qui fut ordonné le 2 novembre 676, et occupa le Siége apostolique deux ans cinq mois et dix jours. Il découvrit à Rome, dans le monastère de Boèce, des moines syriens et nestoriens; il les distribua en divers monastères, et mit à leur place des moines romains. L'occupation de la Syrie et de l'Égypte par les Mahométans faisait affluer à Rome un grand nombre de laïques, de moines et de clercs de ces pays. Du temps du pape Donus, l'église de Ravenne, qui depuis quelques années se prétendait indépendante, en vertu d'un diplôme impérial, revint à l'obéissance immédiate du Saint-Siége. Donus étant mort le 11 avril 679, eut pour successeur saint Agathon, Sicilien de naissance, qui fut ordonné le 26 juin de la même année, et tint le Saint-Siége deux ans six mois et quatorze jours. Il charmait tout le monde par sa douceur et sa bonté [1].

Sous ces divers Papes, dont il est à regretter que nous ne connaissions pas plus en détail les actions, la nation des Francs entrait dans une de ces crises que, dans le langage moderne, on appelle révolutions politiques. Son ancienne dynastie s'en allant mourante d'inertie et de mollesse, il lui fallait enfanter une dynastie nouvelle: enfantement long et pénible. Les descendants de Clovis, connus sous le nom de rois fainéants, s'annulaient de plus en plus. Or, quand le chef s'annule, il est naturel que le plus grand après lui se mette à sa place. C'était donc à qui serait le plus grand du palais, en latin *major palatii*. En 664, sous le roi nominal de Neustrie, Clotaire III, le maire du palais était Ébroïn; celui d'Austrasie, sous le roi nominal Childéric II, s'appelait Wulfoald. Clotaire III étant mort en 670, âgé tout au plus de dix-neuf ans, Ébroïn plaça aussitôt sur le trône le troisième fils de Clovis II, Théodoric ou Thierri III, tandis que le second, Childéric II, continuait à régner en Austrasie.

[1] Anast. *Cum notis Varior.*

Mais les grands de Neustrie et de Bourgogne, qui n'avaient pas été consultés par Ébroïn, se donnent à Childéric et mettent une armée en campagne. Théodoric III et Ébroïn sont réduits à chercher un asile dans les églises, puis à recevoir la tonsure monastique, pour être enfermés, le premier dans le monastère de Saint-Denis, le second dans celui de Luxeuil. En 673, Childéric II, qui s'était rendu odieux aux grands, est massacré avec sa femme et un de ses fils en bas âge. Son frère Théodoric III est élevé sur le trône par ceux-là mêmes qui l'avaient détrôné et enfermé au monastère de Saint-Denis. L'Austrasie rappelle d'Angleterre Dagobert II, fils de saint Sigisbert, auquel saint Wilfrid avait accordé une généreuse hospitalité. En 674, Ébroïn, sorti du monastère de Luxeuil, proclame roi un prétendu fils de Clotaire III, qu'il nomma Clovis. A la fin de l'année, il fait disparaître ce fantôme de roi, se réconcilie avec Théodoric, qu'il fait reconnaître dans la Neustrie et la Bourgogne, en réservant pour lui-même la souveraineté. En 679, Dagobert II est mis à mort par la faction d'Ébroïn, qui lui-même est assassiné l'an 681 par un seigneur franc dont il avait résolu la perte. En 687, le duc Pépin d'Austrasie, petit-fils de saint Arnoulfe et père de Charles-Martel, remporte une grande victoire sur l'armée de Neustrie, fait prisonnier Théodoric III, le reconnaît pour son souverain, prend pour lui-même le titre de maire du palais, avec la souveraineté réelle dont Théodoric était incapable.

Ces révolutions n'empêchaient point un grand nombre d'évêques de se sanctifier et de sanctifier les autres. Les principaux étaient saint Léger d'Autun, saint Préject d'Auvergne, saint Lambert de Mastricht. Léger ou Léodegaire était de la première noblesse ; et dès son enfance, ses parents le mirent à la cour de Clotaire II, qui, peu de temps après, l'envoya à Didon, évêque de Poitiers, son oncle, pour l'instruire dans les lettres. L'évêque lui donna pour maître un prêtre très-habile, et, quelques années après, il le retint auprès de sa personne, pour le conserver dans la pureté des mœurs, par son exemple et ses exhortations ; car il souhaitait l'avoir pour successeur. A l'âge de vingt ans, il l'ordonna diacre, et peu de temps après, il le fit archidiacre, lui donnant sous lui tout le gouvernement du diocèse. Léger était de belle taille, bien fait, prudent, éloquent, et s'attirait l'amitié de tout le monde. L'abbé de Saint-Maixent étant mort, l'évêque, son oncle, lui donna le gouvernement de cette abbaye, qu'il conduisit avec beaucoup de sagesse pendant six ans, et à laquelle il donna de grands biens.

Sa réputation étant venue à la cour du roi Clotaire III et de sainte Bathilde, sa mère, ils le demandèrent à l'évêque de Poitiers, son oncle.

En peu de temps il gagna les bonnes grâces du roi, de la reine, des évêques et des grands; et tous le jugeaient digne de l'épiscopat. Saint Ferréol, évêque d'Autun, étant mort, il y eut des prétendants qui se disputèrent ce siége jusqu'à répandre le sang. L'un fut tué, l'autre banni comme auteur de ce crime; et l'église d'Autun demeura vacante près de deux ans. Pour finir ce scandale, la reine Bathilde en fit ordonner évêque saint Léger, vers l'an 659. Il apaisa le trouble par sa présence et réunit les esprits, en persuadant les uns et en intimidant les autres. Il prit grand soin de la nourriture des pauvres et de l'ornement des églises. Il y mit des vases précieux et des lambris dorés; il orna magnifiquement le baptistère et transféra le corps de saint Symphorien; il fit même réparer les murs de la ville. En même temps il instruisait soigneusement son clergé et prêchait assidûment son peuple. Pour rétablir la discipline cléricale et monastique, il assembla un synode à Autun, où il fit divers règlements. Il n'en reste que les suivants, qui regardent les monastères. Défense aux abbés et aux moines d'avoir quelque chose en particulier. Défense aux mêmes d'avoir des compères, c'est-à-dire d'être parrains. Défense aux moines de voyager en quelque ville sans des lettres de leur abbé, adressées à l'archidiacre du lieu. Défense d'avoir quelque familiarité avec les femmes étrangères, et de permettre aux personnes du sexe l'entrée de leur monastère. On recommande aux abbés et aux moines d'observer dans leur conduite ce que prescrit l'ordre canonique ou la règle de saint Benoît. L'abbé qui violera ces règlements sera excommunié un an, le prévôt deux ans, et le simple moine sera fustigé ou excommunié trois ans [1].

A la révolution qui suivit la mort de Clotaire III, Childéric II confina au monastère de Saint-Denis son second frère Théodoric, et soumit toute la France; le maire du palais, Ébroïn, qui s'était rendu odieux par son avarice et sa cruauté, courut grand risque d'être mis à mort. Quelques évêques intercédèrent pour lui, principalement saint Léger, quoique Ébroïn se fût déclaré son ennemi, parce qu'il s'opposait à ses injustices. Le ministre déchu obtint donc de se retirer dans le monastère de Luxeuil. Dans ces commencements, Childéric II retint saint Léger à la cour et lui témoigna beaucoup de confiance ; mais cela ne dura guère.

D'après les conseils du saint et le vœu général des Francs, Childéric ordonna que les juges garderaient les anciennes lois de chaque province; que les gouverneurs de l'une n'entreraient point dans l'autre, et qu'ils ne seraient point perpétuels, de peur que quelqu'un

[1] Labbe, t. 6, p. 535. *Vitæ S. Leod. Act. SS.*, 2 *oct.*

d'eux n'usurpât la tyrannie comme Ébroïn. Tant que Childéric écouta saint Léger, son gouvernement fut béni des peuples ; mais la plupart des seigneurs, dont l'ambition ne s'accommodait pas de ces règles, travaillèrent à le rendre suspect à Wulfoald, maire du palais, et au roi même, qui, étant jeune et emporté, croyait aisément ceux qui favorisaient ses plaisirs. Il souffrit que l'on donnât atteinte aux lois qu'il venait de faire, et lui-même épousa la fille de son oncle. Comme on croyait toujours Léger en faveur, on l'accusait de la mauvaise conduite du roi. Le saint évêque avertissait souvent Childéric en secret ; il fut enfin obligé de lui faire publiquement des reproches et de le menacer de la vengeance divine, s'il ne se corrigeait promptement. Le roi l'écouta favorablement d'abord ; mais les courtisans, qui craignaient la droiture et la fermeté de Léger, aigrirent tellement le jeune prince contre lui, qu'il résolut de le perdre.

Il y avait trois ans qu'il régnait sur toute la France, quand saint Léger l'invita à venir passer chez lui, à Autun, les fêtes de Pâques. En même temps Hector, patrice de Marseille, ami de saint Léger, vint demander au roi la restitution des biens de Claudia, sa belle-mère. C'était une femme pieuse d'Auvergne, qui, s'étant consacrée à Dieu, avait donné une partie de ses biens à saint Préject, évêque de Clermont et aux pauvres de son église. Elle mourut et laissa une fille qu'Hector enleva et ensuite épousa, ce qui lui donna sujet de revendiquer ces biens donnés à l'église de Clermont, au préjudice de sa femme. Il obtint du roi de faire venir devant lui l'évêque Préject, qui fut obligé de donner caution de se trouver à Autun, quelque répugnance qu'il eût de passer la fête hors de son église. Hector logea chez saint Léger, qui s'était déclaré pour lui, et cette union donna prétexte aux ennemis du saint de persuader au maire du palais Wulfoald et au roi Childéric, qu'Hector et Léger conspiraient ensemble pour s'attribuer la souveraine puissance. Dès le Jeudi-Saint, un moine nommé Bercaire avertit saint Léger que le roi voulait le faire mourir ; mais il ne laissa pas le lendemain d'aller au palais, voulant bien donner son sang le jour que le Sauveur a donné le sien, et dès lors le roi l'aurait tué de sa main, si quelques seigneurs ne l'en avaient détourné par le respect du jour [1].

Saint Préject étant arrivé à Autun, il entra avec Hector dans la salle d'audience, où leur cause devait être examinée ; mais il remontra qu'il ne devait point être obligé à répondre ce jour-là, qui était le Samedi-Saint, parce que les canons et la loi du royaume défendaient de juger des affaires en ces saints jours. Toutefois, étant pressé de

[1] *Vitæ S. Leod.*

répondre, il dit que les affaires de son église étaient sous la protection de la reine Imnichilde, veuve de saint Sigebert et mère de la reine Blichilde. On ne passa pas plus avant ; au contraire, le roi Childéric et la reine Blichilde, son épouse, firent publiquement des excuses à saint Préject de la peine qu'on lui avait donnée de venir à Autun. Et comme le roi, irrité contre saint Léger, ne voulait point assister à son office, il pria saint Préject de le célébrer pour lui dans l'église de Saint-Symphorien. Car on était déjà après midi, et l'heure approchait où on devait commencer la solennité de la veille de Pâque. Tous les grands et les évêques qui étaient présents joignirent leurs instances à celles du roi, et saint Préject célébra devant lui l'office de la messe de cette sainte nuit [1].

Saint Léger la célébra de son côté dans la cathédrale. Comme il allait à l'office, on l'avertit encore de prendre garde à lui, et que le roi avait résolu de le faire tuer après la messe. Il ne laissa pas de passer outre. Il était encore dans le baptistère, quand le roi vint l'appeler à haute voix. L'office que saint Préject avait célébré était déjà fini, et le roi avait mangé et pris beaucoup de vin, tandis que les autres étaient encore à jeun. Il vint donc à l'église, appelant Léger par son nom. Et comme on lui dit qu'il était dans le baptistère, il y entra, et fut si étonné de la grande lumière qu'il y vit et de la bonne odeur du saint chrême que l'on y apportait pour les néophytes, qu'encore que saint Léger répondit : Me voici ! il passa sans le reconnaître et se retira à la maison de l'église, où il logeait. Les autres évêques, qui avaient célébré la sainte nuit avec saint Léger, retournèrent à leurs logis. Pour lui, sans rien craindre, il alla trouver le roi, et lui demanda doucement pourquoi il n'était pas venu avant l'office, et pourquoi il gardait sa colère dans une si sainte nuit ? Le roi, ne sachant que répondre, dit : J'ai quelque raison de me défier de vous.

Alors saint Léger, voyant le roi déterminé à le perdre avec le patrice Hector, résolut de se retirer secrètement. Il craignait moins pour lui-même que pour ce seigneur qui était venu sous sa protection, et il ne voulait pas que le jour de Pâques fût profané par sa mort et son église pillée. Hector s'enfuit dès la nuit même ; saint Léger le suivit de près. Mais le roi fit courir après. Hector fut rencontré et tué avec tous les siens après une vigoureuse résistance. Saint Léger fut aussi arrêté et ramené. Le roi, par le conseil des évêques et des seigneurs, l'envoya au monastère de Luxeuil, jusqu'à ce qu'ils délibérassent tous ensemble sur ce que l'on ferait de lui. Quelques évêques, craignant que le roi ne poussât trop loin son indignation, conseillèrent à saint Léger

[1] *Vit. S. Preject. Acta SS.*, 25 *jan.*

qu'il demandât en grâce de demeurer pour toujours dans ce monastère : ce qui lui fut accordé. Ébroïn y était encore. Saint Léger lui demanda pardon de l'avoir offensé en quelque chose ; Ébroïn en fit autant de son côté. Ils se pardonnèrent l'un à l'autre, et vécurent ensemble comme s'ils n'avaient jamais rien eu à démêler, et qu'ils eussent dû passer le reste de leur vie dans ce monastère. Le roi, toutefois, poussé par de mauvais conseils, avait ordonné que saint Léger en fût tiré pour être déposé et mis à mort. Ermenaire l'en empêcha. Il était abbé de Saint-Symphorien d'Autun, et le roi, à la prière du peuple, lui avait recommandé la ville après la retraite de saint Léger. Il se jeta aux pieds du roi et le pria tant, qu'il permit au saint évêque de demeurer à Luxeuil. Ceux qui voyaient Ermenaire aller souvent chez le roi à cette occasion le soupçonnaient de solliciter contre saint Léger pour avoir son évêché, qu'il obtint effectivement ensuite. Il était très-éloigné de ce dessein, et, tant que saint Léger vécut, il l'assista avec une grande affection.

Le roi Childéric, continuant de s'abandonner à ses passions, fit attacher à un poteau et battre de verges un seigneur nommé Bodilon ; de quoi les autres furent tellement irrités, qu'ils conspirèrent contre lui. Bodilon le tua dans la forêt de Livri, avec la reine Blichilde, qui était enceinte, et leur fils Dagobert, encore enfant. Ils furent tous trois enterrés dans l'église de Saint-Germain des Prés. Mais il resta un autre fils de Childéric, nommé Daniel. Ce roi mourut donc en 673, âgé de vingt-trois ans, après en avoir régné onze. A sa mort, la France fut agitée de nouveaux troubles. Théodoric, son frère, fut tiré du monastère de Saint-Denis et reconnu roi de Neustrie et de Bourgogne ; l'Austrasie reconnut Dagobert II, fils de saint Sigisbert, que l'on rappela d'Irlande [1].

Pendant ce désordre, un nommé Agricius, regardant saint Préject comme auteur de la mort du patrice Hector, excita contre lui les seigneurs d'Auvergne, et ceux-ci s'armèrent pour le perdre. Le saint évêque était parti d'Autun avec les ordres du roi Childéric, pour lui confirmer la possession des terres contestées, et il était en paix chez lui avec l'abbé saint Amarin, qu'il avait autrefois amené du pays des Vosges. Agricius, sachant qu'il était à Volvic, y vint avec une troupe de gens armés. Au son de la trompette, saint Préject et saint Amarin se mirent en prière ; mais tous les officiers de l'évêque s'enfuirent dans les bois. Les ennemis entrèrent au nombre de vingt. Ils égorgèrent d'abord le saint abbé, qu'ils prirent pour l'évêque. Ils se retiraient, lorsque saint Préject leur dit : Voici celui que vous cherchez.

[1] *Cont. Fredeg.*, n. 95.

Aussitôt un d'eux le perça d'un coup de poignard, pendant qu'il priait pour ses persécuteurs. Un de ses serviteurs, nommé Élidius, fut aussi tué avec lui. Ces trois saints sont honorés comme martyrs le 25 de janvier. Il se fit plusieurs miracles à leurs tombeaux, et saint Avite, qui succéda à saint Préject, fit bâtir un monastère à Volvic, dans le lieu de leur martyre.

Saint Préject, plus connu sous le nom de saint Prix, ou Priest, était originaire d'Auvergne. Saint Genès, évêque de cette province, lui donna le soin de la paroisse d'Yssoire, et Félix, son successeur, le chargea du gouvernement d'un monastère. Après la mort de Félix, la plus saine partie du clergé et du peuple souhaitait Préject pour évêque ; mais l'archidiacre Carivalde acheta l'épiscopat à prix d'argent, et mourut quarante jours après. Ensuite on voulut élire un sénateur nommé Genès ; celui-ci, se croyant indigne de l'épiscopat, fit réunir tous les suffrages en faveur de Préject, et le roi agréa ce choix.

Il n'y avait pas encore de monastère de filles dans la province d'Auvergne : saint Préject engagea Genès, qui n'avait point d'enfants, d'en fonder un près de la ville, pour lequel il fit une règle composée de celles de saint Benoît, de saint Césaire et de saint Colomban. Il fit bâtir, près de la même ville d'Auvergne, un second monastère et un hôpital, où il mit des médecins et assigna des revenus pour l'entretien des malades. Saint Préject avait composé l'histoire du martyre des saints Cassi, Victorin, Antholien, et des autres qui souffrirent en grand nombre avec eux dans l'Auvergne, sous Chrocus ; mais on n'a pas encore recouvré cet ouvrage.

Saint Théodard, successeur de saint Remacle dans le siége de Maëstricht, eut une mort semblable à celle de saint Préject. Il venait trouver le roi Childéric, qui était encore en Austrasie pour lui demanda la restitution des biens de son église, que quelques particuliers avaient usurpés, quand ces mêmes usurpateurs le tuèrent dans une forêt près de Spire, et mirent son corps en pièces. Toutefois il fut recueilli et reporté à Tongres par saint Lambert, son successeur.

Saint Lambert ou Landebert était natif de Maëstricht même, de parents nobles et riches, et d'une famille chrétienne depuis longtemps. Son père le fit instruire dès l'enfance dans les saintes lettres, puis le recommanda à saint Théodard pour le faire élever avec plus de soin ; et ce saint évêque le prit tellement en affection qu'il l'aurait fait élire pour son successeur, si les canons l'eussent permis. Après sa mort, il fut élu, suivant le désir du peuple, avec l'agrément du roi Childéric et de ceux qui gouvernaient à sa cour. Il y fut lui-même en grande considération. Aussi, après la mort de ce roi, il fut chassé de son

siége par la faction d'Ébroïn, qui mit à sa place un nommé Pharamond. Le saint évêque se retira au monastère de Stavelo, où il vécut comme un simple religieux. Il ne se distinguait des autres que par sa ferveur et son humilité. Il avait coutume de se lever avant les moines pour aller prier dans l'église ; mais de peur de les éveiller, il marchait nu-pieds dans le dortoir, portant ses sandales dans ses mains. En ayant un jour laissé tomber une, l'abbé, qui entendit le bruit, ordonna à celui qui l'avait fait et qu'il croyait être un de ses moines, d'aller prier à la croix dans le préau du cloître. C'était une pénitence usitée dans les monastères. Ce saint évêque y alla aussitôt, et, malgré le froid et la neige qui tombait, il y demeura jusqu'au matin. L'abbé, l'ayant reconnu, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon. Lambert passa sept ans dans cette retraite, après quoi il fut rétabli dans son siége par le duc d'Austrasie, Pépin d'Héristal [1].

Saint Léger, au contraire, rentra glorieusement dans le sien dès l'an 674. Le roi Childéric avait envoyé deux ducs pour l'amener de Luxeuil. Un de leurs domestiques résolut de le tuer sitôt qu'il serait hors du monastère ; mais quand ce vint à l'exécution, il fut saisi de crainte, se jeta aux pieds du saint évêque et lui demanda pardon. La nouvelle étant venue que Childéric avait été tué, les ducs qui conduisaient saint Léger devinrent ses gardes et lui attirèrent plusieurs personnes pour le défendre pendant les troubles du nouveau règne. Ils le ramenaient ainsi vers Autun avec une grande escorte, quand ils rencontrèrent Ébroïn, qui, étant sorti de Luxeuil sans quitter l'habit de moine, marchait de son côté, bien accompagné. Il fut tenté de prendre saint Léger, nonobstant l'amitié qu'il lui avait promise dans le monastère ; mais il en fut empêché par saint Genès, archevêque de Lyon, qui survint avec une grosse troupe. Ébroïn, ne se trouvant pas le plus fort, dissimula son mauvais dessein et accompagna saint Léger jusqu'à Autun. Le saint évêque y fut reçu avec une extrême joie. On orna les rues, le clergé vint au-devant, portant des flambeaux et chantant des hymnes ; toute la ville était en fête pour le retour de son pasteur. Le jour suivant, saint Léger et Ébroïn sortirent d'Autun pour aller rendre hommage au roi Théodoric. Mais Ébroïn, qui voulait vendre ses services et tâcher de recouvrer la charge de maire du palais, le quitta en route pour aller nouer de nouvelles intrigues avec les siens. Il ne fut pas longtemps sans apprendre que les Francs, par le conseil de saint Léger, avaient choisi pour maire du palais Leudésius, fils d'Erchinoald.

De ce moment, Ébroïn ne garda plus de mesure. Il quitta l'habit

[1] *Acta SS.*, 17 *septemb.*

monastique, reprit sa femme, amassa des troupes et marcha contre le roi Théodoric. Il surprit Leudésius, sous prétexte d'une conférence, et le fit tuer; puis il s'associa avec deux évêques déposés pour leurs crimes, Désiré, surnommé Didon, de Châlon-sur-Saône, et Abbon ou Bodon, de Valence. Ils firent paraître, de concert, un prétendu fils de Clothaire III, qu'ils nommèrent Clovis, publiant que Théodoric était mort. Et sous prétexte de faire reconnaître le nouveau roi, Ébroïn marcha en Neustrie et envoya en Bourgogne les deux évêques déposés, avec Vaimer, duc de Champagne. Ils marchèrent sur Autun pour prendre saint Léger, qui y travaillait à réformer son peuple, après les désordres que son absence avait causés. Ses amis et son clergé lui conseillèrent de se retirer et d'emporter avec lui ses trésors, pour détourner les ennemis en leur faisant perdre l'espérance d'en profiter. Mais il leur dit : A quoi bon traîner avec moi honteusement ce que je n'emporterai pas au ciel? Il vaut mieux le donner aux pauvres. Il tira donc sa vaisselle d'argent, qui était nombreuse, et la fit mettre en pièces à coups de marteau, pour la distribuer par les mains de personnes fidèles, réservant seulement les vases qui pouvaient servir aux autels, qu'il envoya sur-le-champ à diverses églises. L'argent servit principalement au soulagement de plusieurs monastères d'hommes et de femmes. Ensuite il ordonna un jeûne de trois jours et une procession générale, où l'on portait la croix et les reliques des saints autour des murailles de la ville. A chaque porte, il se prosternait et demandait à Dieu avec larmes, que s'il l'appelait au martyre, il ne permît pas que son troupeau fût réduit en captivité. La crainte des ennemis avait fait accourir le peuple de toutes parts dans la ville, où l'on avait tout mis en état de défense. Alors le saint évêque convoqua tout le monde à l'église, et demanda pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés par des réprimandes trop vives.

Peu de temps après les ennemis approchèrent. Ceux de la ville firent une vigoureuse défense, et l'on combattit jusqu'au soir. Mais saint Léger, voyant le péril où ils s'exposaient, leur dit : De grâce, ne combattez pas davantage. Si c'est pour moi qu'ils sont venus, je suis prêt à les satisfaire; envoyons un de nos frères savoir ce qu'ils demandent. Un abbé, nommé Méroald, sortit et s'adressa à l'évêque déposé, Didon, le conjurant de se souvenir de cette parole de l'Évangile : Si vous ne pardonnez pas aux autres, votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus. Comme vous aurez jugé les autres, ainsi vous serez jugés. Il offrit en même temps telle rançon qu'il voudrait. Didon répondit qu'ils ne cesseraient d'attaquer la ville, si on ne leur livrait Léger, et si celui-ci ne promettait fidélité au roi Clovis, assurant tous avec serment que Théodoric était mort. Saint Léger,

ayant appris cette réponse, déclara publiquement qu'il aimerait mieux mourir que de manquer à la foi qu'il avait promise devant le Seigneur à Théodoric. Et comme les ennemis pressaient la ville par le fer et par le feu, il dit adieu à tous les frères, et, après avoir pris la sainte communion, il marcha hardiment vers la porte, la fit ouvrir et se livra aux ennemis. Ils lui firent arracher les yeux. Ce qu'il souffrit sans se laisser lier les mains et sans pousser aucun gémissement, mais en bénissant Dieu et en chantant des psaumes. Vaimer et Didon donnèrent à Bodon l'évêché d'Autun, pour le dédommager de Valence, dont il avait été chassé ; et le peuple le reçut, pour éviter la captivité. Ainsi on n'emmena personne ; mais on prit cinq mille sous d'or de l'argent de l'église, outre ce que donnèrent les citoyens.

Vaimer emmena saint Léger chez lui en Champagne. Didon et Bodon, marchèrent avec Adalric, qu'ils voulaient établir patrice en Provence. Ils croyaient enlever en passant saint Genès, archevêque de Lyon ; mais le peuple, rassemblé de toutes parts, défendit si bien cette grande ville, qu'ils furent obligés de se retirer. L'archevêque mourut quelque temps après, le 1er jour de novembre 677, et eut pour successeur saint Lambert, abbé de Fontenelle, après saint Vandrille. Avant que d'embrasser la vie monastique, il avait été en grande considération à la cour de Clotaire III. Saint Ansbert lui succéda à Fontenelle, et en fut le troisième abbé, suivant la prophétie de saint Vandrille, qui avait marqué ses deux premiers successeurs.

Ébroïn avait ordonné au duc Vaimer de conduire saint Léger dans le fond d'une forêt, et après qu'il l'y aurait laissé mourir de faim, de faire courir le bruit qu'il s'était noyé. Vaimer le laissa donc plusieurs jours sans manger ; mais ensuite, considérant que ses souffrances étaient au-dessus de la nature humaine, il en eut compassion et le fit amener chez lui. Il fut même si frappé, lui et sa femme, des vertus et des discours de Léger, qu'il lui rendit la somme dont il avait rançonné la ville d'Autun ; et le saint évêque l'y renvoya pour être distribuée aux pauvres. Vaimer fut fait ensuite évêque de Troyes par l'artifice d'Ébroïn, qui craignait apparemment sa puissance ; et saint Léger fut mis dans un monastère où il demeura deux ans.

Ébroïn, ayant trouvé moyen, en faisant disparaître son prétendu Clovis, de devenir maire du palais de Théodoric et maire absolu en Neustrie et en Bourgogne, feignit de vouloir venger la mort du roi Childéric, et en accusa saint Léger et son frère le comte Guérin. On les amena en la présence du roi et des seigneurs. Ébroïn les chargea de reproches ; mais saint Léger lui répondit : Tu veux te mettre en France au-dessus de tous ; mais tu perdras bientôt cette dignité que tu mérites si peu. Ébroïn fit séparer les deux frères. Comme on em-

menait Guérin, Léger lui cria : Courage, mon cher frère, il faut que nous souffrions tout ceci, parce que les maux de cette vie n'ont aucune proportion avec la gloire future. Nos péchés sont grands, il est vrai; mais la miséricorde de Dieu, toujours prête à pardonner, est encore plus grande. Le temps de nos souffrances sera court, celui de notre récompense sera éternel. Guérin, sans autre forme de procès, fut attaché à un poteau et lapidé. Pendant ce cruel supplice, il disait : Seigneur Jésus, qui n'êtes pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, recevez l'âme de votre serviteur; et puisque vous daignez m'accorder une mort semblable à celle des martyrs, ô Dieu de bonté, couronnez cette grâce par le pardon entier de mes péchés.

Léger désirait ardemment de mourir avec son frère, et il regardait une prompte mort comme un bienfait; mais la cruauté de ses ennemis le réservait à de plus longs supplices. Ébroïn le fit d'abord marcher nu-pieds dans une pièce d'eau pleine de cailloux aigus, qui lui ensanglantèrent la plante des pieds. Ensuite il lui fit cruellement déchiqueter le visage, couper les lèvres et la langue, pour lui ôter la consolation de chanter les louanges de Dieu. Enfin il le fit dépouiller honteusement, et conduire ainsi par les rues, pour le couvrir de confusion. Après quoi il le donna en garde au comte Vaningue, dont nous avons déjà parlé. Vaningue le mit sur un méchant cheval pour le conduire en sa maison, éloignée de la cour de plusieurs journées.

A la première couchée, l'abbé Winobert, qui avait suivi le saint évêque pour l'assister, fut sensiblement affligé de le trouver étendu sur la paille et couvert de méchants haillons; mais il fut également surpris et consolé de l'entendre parler, quoiqu'on lui eût coupé la langue. Il en versa des larmes de joie, et courut annoncer cette merveille à Ermenaire, abbé de Saint-Symphorien, et depuis évêque d'Autun. Ermenaire obtint de Vaningue la permission de voir Léger; et, s'étant convaincu du miracle, il lui rendit des honneurs comme à un martyr, s'estimant heureux de pouvoir lui procurer quelque soulagement dans l'état malheureux où il était réduit. Il pansa ses plaies et lui fit donner des rafraichissements et des habits, sans craindre de s'exposer au ressentiment d'Ébroïn. Léger, qui avait quelque mécontentement d'Ermenaire, qu'on accusait de briguer son siége, lui pardonna le passé et lui donna sa bénédiction.

Vaningue, qui avait une grande piété et qui voyait les miracles que Dieu opérait par son prisonnier, ne put se résoudre à exécuter les ordres qu'il avait de le maltraiter. Au contraire, il n'omit rien pour adoucir sa prison. Ce fut dans ce dessein qu'il le fit conduire au monastère qu'il avait fondé à Fécamp. Léger s'y attira la vénération des religieuses. Elles ne pouvaient se lasser de l'entendre, parce qu'elles

trouvaient toujours dans ses discours de quoi admirer et de quoi s'édifier. Quoique aveugle, il avait la consolation d'offrir tous les jours le saint sacrifice.

Sigrade, mère de saint Léger, vivait encore, et elle avait part à ses souffrances. Ébroïn, qui persécutait cette famille, ayant confisqué les biens de cette dame, lui ordonna, pour mieux s'assurer d'elle, de se retirer au monastère qu'il avait fondé à Soissons. Sigrade y embrassa la vie religieuse avec une ferveur qui lui laissa moins sentir ses disgrâces que celles de ses enfants. Saint Léger lui écrivit une lettre de consolation, où surabonde cette foi vive que tous les siècles ont admirée dans les lettres de saint Ignace, martyr. En voici quelques traits.

A ma dame et très-sainte mère Sigrade, qui était ma mère autrefois selon la chair, mais qui l'est devenue bien plus véritablement selon l'esprit; Léodegaire, serviteur des serviteurs de Jésus-Christ, notre Sauveur : la grâce et la paix de la part de Dieu, notre père, et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je rends grâces à mon Dieu, qui ne m'a point privé de sa miséricorde, mais qui m'a fait entendre la joie et l'allégresse pour la foi et la patience avec laquelle vous avez supporté toutes les tribulations, à l'exemple de celui-là même qui doit nous juger. Nulle langue, madame, nul discours ne peut exprimer la joie que vous devez ressentir dans le Seigneur. Vous avez quitté ce qu'il fallait abandonner, vous avez obtenu ce que désirait votre âme; le Seigneur a exaucé vos prières, il a vu vos larmes. Il vous a retranché ce qui paraissait vous retarder dans la voie du salut, afin que, dégagée des liens qui vous attachaient au monde, vous viviez à Dieu et vous goûtiez combien le Seigneur est doux. O heureuse mort, qui donne la vie! heureuse perte des biens, qui mérite des richesses éternelles! heureuse tristesse, qui procure la joie des anges! Déjà vous avez éprouvé les miséricordes du Seigneur Jésus; il vous a inspiré le mépris du monde, pour vous faire pratiquer les observances d'une sainte règle. Il a délivré vos enfants des misères du siècle, et leur a donné l'espérance d'une vie éternelle, au lieu que vous auriez dû les pleurer comme morts, si, en mourant, vous les eussiez laissés sur la terre. Suivant ainsi notre roi comme ses soldats, prenons garde qu'il ne trouve rien en nous du vieil homme; si peu qu'il en restât, cela nous causerait un détriment considérable, surtout, s'il y avait dans le cœur quelque haine contre les ennemis, de quoi Dieu préserve l'esprit des chrétiens fidèles! Y a-t-il une vertu plus parfaite que d'aimer ses ennemis pour devenir enfant de Dieu? et en pardonnant, d'obtenir le pardon de tous ses péchés? Et si l'auteur de la vie, qui a pris une chair sans tache, a prié pour ses ennemis, combien

plus, nous qui sommes remplis de péchés, ne devons-nous pas aimer nos ennemis et prier pour eux! Et s'il en est quelques-uns que leur perversité sépare de notre communion, nous ne devons pas les haïr pour cela, mais encore les aimer, suivant le précepte du Seigneur, en tant qu'ils sont ses créatures [1].

Voilà comme un grand seigneur des Francs, à qui l'on a ravi ses biens et ses dignités, arraché les yeux et la langue, et qui s'attend à périr d'une mort cruelle, écrit à sa vieille mère, également dépouillée de ses biens et emprisonnée comme lui dans un monastère. « Telle est cette lettre, s'écrie dom Pitra, cher et inestimable trésor qui nous fait regretter davantage que ce grand saint n'ait pas plus souvent consigné ses éloquentes inspirations ou que le temps ne les ait pas plus religieusement conservées. Cette page au besoin suffit pour nous révéler Léodegaire. Son âme s'y peint avec cette sérénité du juste, cette délicate sollicitude d'un fils et d'un père, cette joyeuse et triomphante assurance du martyr qui touche à la palme, toutes choses qui en un moment aussi suprême supposent ou une étonnante force d'âme, ou des communications surhumaines [2]. » Sigrade, mère de saint Léger, fut honorée comme sainte au monastère de Notre-Dame de Soissons, où l'on conserva ses reliques avec celles de saint Guérin, son fils.

Pendant les deux années que saint Léger passa dans le monastère de Fécamp, uniquement occupé de la prière, il apprit la punition de la plupart de ses persécuteurs, les uns ayant été mis à mort, les autres ayant été condamnés à l'exil pour n'avoir pas été fidèles. Bien loin de s'en réjouir, il pleura de ce qu'ils étaient morts sans pénitence. Le roi Théodoric et Ébroïn convoquèrent entre autres une assemblée générale où plusieurs évêques furent condamnés. Dans ces assemblées générales de la nation, les évêques traitaient à part les affaires de l'Église, et en commun avec les seigneurs les affaires du royaume. C'était à la fois un concile ecclésiastique et une assemblée nationale. Dans l'assemblée dont il s'agit, Didon, qui avait été évêque de Châlon, eut la tête rasée, ce qui était un signe de dégradation; ensuite il fut banni et mis à mort. Vaimer, duc de Champagne et puis évêque de Troyes, étant tombé dans la disgrâce d'Ébroïn, fut déposé, frappé de verges et pendu.

Ébroïn restait seul des persécuteurs de saint Léger : c'en était assez pour achever la couronne de son martyre. Il le fit amener au palais pour le faire dégrader dans le concile des évêques, afin qu'il n'eût plus la liberté d'offrir le saint sacrifice. On le pressa de s'avouer

[1] Labbe, *Biblioth. nov.*, t. 1, p. 777. — [2] *Hist. de saint Léger*, p. 250.

complice de la mort du roi Childéric. Il répondit qu'il était pécheur comme tous les hommes, mais que, pour ce crime, il n'en était nullement coupable, et que Dieu le savait encore mieux que les hommes. Alors on le fit venir à l'assemblée générale; mais il n'y entra point, car le roi et Ébroïn le prirent à part et eurent avec lui une conférence dans laquelle il leur prédit beaucoup de choses qui arrivèrent dans la suite. Comme on l'eut pressé longtemps, sans pouvoir tirer de lui autre chose, on lui déchira sa tunique du haut en bas, ce qui était encore une cérémonie de dégradation, et Ébroïn le mit entre les mains de Robert, comte du palais, avec ordre de le faire mourir. Ainsi le saint évêque fut déposé, non dans l'assemblée générale de la nation, ni dans le concile régulier des évêques, mais dans la réunion particulière du roi et d'Ébroïn [1]. On peut remarquer ici combien le roi Théodoric était nul, puisque c'était pour lui demeurer fidèle que saint Léger s'était exposé volontairement au ressentiment d'Ébroïn, alors ennemi de Théodoric et ministre du prétendu Clovis.

Saint Léger et saint Guérin, son frère, ont trouvé, de nos jours, un ennemi plus cruel que le cruel Ébroïn; c'est un protestant de Genève, qui, dans une *Histoire des Français*, recommandée officiellement à la jeunesse française, les représente l'un et l'autre comme deux régicides. Il nous faut entrer ici dans quelques détails, afin qu'on voie clairement, par un nouvel exemple, avec quelle légèreté ou quelle mauvaise foi, aujourd'hui encore, certains écrivains se permettent de fausser l'histoire, quand il est question de calomnier l'Église ou les saints de Dieu.

Le Genevois Simonde de Sismondi dit donc, à l'occasion des événements que nous venons de décrire :

« Childéric s'abandonnait toujours plus à ses passions impétueuses, et il s'attirait la haine et le mépris de tous ceux qui avaient auparavant contribué à son élévation. Un des seigneurs de Neustrie, nommé Bodilon, éprouva, par ordre du roi, un outrage que tous les Francs ressentirent comme lui. Pour une offense qui ne nous est pas connue, Childéric le fit attacher à un poteau et fustiger comme un esclave. Tous les grands frémirent de l'indignité d'un traitement semblable. Leurs émissaires consultèrent le saint évêque d'Autun, Léger, qui, dans sa captivité, n'avait point perdu son influence sur son parti. Léger ne pouvant marcher avec eux, leur donna du moins son frère Guérin pour partager les dangers de l'entreprise; les ducs Ingobert et Amalbert se chargèrent avec lui de venger l'outrage fait à tout leur corps dans la personne de Bodilon; ils surprirent Chil-

[1] *Acta SS.*, 2 *oct. Vit. Leod.*, n. 45 et 46.

déric II, tandis qu'il chassait dans la forêt de Livry, auprès de Chelles, à peu de distance de Paris, et ils le massacrèrent : ils tuèrent également sa femme Bilichilde, qui était enceinte, et l'un de ses fils en bas âge [1]. »

Ainsi, d'après Simonde de Sismondi, c'est saint Léger qui conseille, et son frère qui exécute le meurtre d'un roi, de sa femme et de son enfant. L'accusation est grave. Les preuves doivent être aussi graves que l'accusation. Sismondi indique quatre témoignages : deux *Vies de saint Léger*, le continuateur de Frédégaire et les *Gesta regum Francorum*. Mais aucun de ces monuments ne parle de saint Léger ni de son frère dans l'affaire du régicide. Les deux vies ne nomment que Bodilon; les deux autres pièces ne nomment que les ducs Ingobert et Amalbert. Seulement, après que Théodoric III eut été reconnu roi à la place de Childéric, le continuateur de Frédégaire dit que les Francs élurent pour maire du palais Leudésius, fils d'Erchinoald, par le conseil du bienheureux Léodegaire et de ses amis [2]. De même les *Gesta regum Francorum*, après avoir relaté cette élection de Leudésius, ajoutent : Le bienheureux Léodegaire, évêque d'Autun, et son frère Guérin étaient consentants à ce conseil, du côté de la Bourgogne [3]. Lors donc que Sismondi écrit que les émissaires des grands consultèrent le saint évêque d'Autun, et que celui-ci, ne pouvant y aller en personne, leur donna du moins son frère pour partager les dangers du régicide, tout cela est une invention.

Cet écrivain reproduit la même accusation quelques pages plus loin. Voici dans quelles circonstances.

Ébroïn, voyant qu'on lui avait préféré Leudésius pour maire du palais, quitte son habit de moine, rassemble une armée, proclame roi un prétendu fils de Clotaire, qu'il nomme Clovis, répand le bruit que Théodoric est mort, fait assiéger Autun, jusqu'à ce qu'on lui livre l'évêque, ou que celui-ci reconnaisse le prétendu Clovis III. Saint Léger répond qu'il aime mieux mourir que de manquer à la fidélité qu'il a promise à Théodoric, et pour épargner à sa ville de plus grands maux, il se livre volontairement aux ennemis, qui lui crèvent les yeux. Dans le même temps, Ébroïn fait assassiner par trahison le maire du palais Leudésius. Aussitôt il fait disparaître le

[1] *Hist. des Français*, t. 2, p. 68. — [2] Franci vero Leudesium filium Erchinualdi nobilem in majoresdomus dignitatem statuunt per consilium beati Leodegarii et sociorum ejus. Andr. Duchesne, *Hist. franc. Script.*, t. 1. Fredeg., n. 95, p. 768. — [3] Franci autem Leudesium filium Erchinualdi nobilem in majoremdomus palatii eligunt. Francque ex Burgundia in hoc consilio beatus Leodegarius augustodunensis episcopus, et Gerinus frater, consentientes. *Ibid. Gesta reg. Franc.*, n. 45, p. 717.

prétendu Clovis, se réconcilie avec Théodoric qu'il avait dit mort, et qui fut bien obligé de l'accepter pour son maire, ou plutôt pour son maître. C'est dans cet état des choses qu'arriva ce que Sismondi raconte dans l'alinéa suivant.

« Ébroïn, pour avoir un prétexte de persécuter les grands, annonça l'intention de punir les meurtriers de Childéric II, quoique lui-même n'eût jamais été serviteur de ce prince. Saint Léger, évêque d'Autun, et son frère Guérin furent traduits en justice comme ayant conjuré contre ce roi. Guérin, convaincu de complicité, fut immédiatement lapidé; saint Léger, exposé à des tourments cruels, fut cependant réservé en vie, et ses biographes assurent que toutes ses blessures se refermaient aussitôt miraculeusement, et qu'après qu'on lui eut coupé les lèvres et la langue, il n'en parlait qu'avec plus d'éloquence. Privé de ses yeux et mutilé de tous ses membres, saint Léger était déjà vénéré par les peuples comme un martyr. Ébroïn sentait sa colère s'accroître, lorsqu'il voyait tout le mal qu'il avait fait à son ennemi tourner à sa gloire. Il voulait faire dégrader saint Léger par les évêques de France, qu'il assembla en concile en 678, et il somma le saint de confesser, au milieu des prélats, qu'il était complice du meurtre de Childéric II. Le bienheureux Léger ne voulut ni souiller la fin de sa vie par un parjure en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant. Il se contenta donc de répondre à toutes les questions qui lui furent faites, que Dieu seul, et non les hommes, pouvaient lire dans le secret de son cœur. Les évêques, n'en pouvant tirer d'autre réponse, regardèrent ces paroles comme un aveu; ils déchirèrent sa tunique du haut jusqu'en bas en signe de dégradation, et le livrèrent au comte du palais, qui lui fit trancher la tête. C'est un des martyrs que vénère aujourd'hui l'Église [1]. »

D'après ces paroles de Sismondi, saint Léger et son frère Guérin sont incontestablement deux régicides, ni plus ni moins. L'un est *convaincu de complicité*, l'autre *ne veut pas souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant*. Et avec cela, l'Église honore non-seulement saint Léger, mais encore son frère : autre accusation des plus graves, et contre les deux personnages et contre l'Église catholique. Pour soutenir cette accusation, il faut avoir des preuves bien péremptoires. Pour ces preuves, le Genevois Sismondi renvoie le lecteur aux deux vies de saint Léger, qui se trouvent, entre autres, dans le premier tome des *Historiens de France*, par

[1] P. 75-77.

André Duchesne. Or, ces deux vies ne disent pas ce que Sismondi leur fait dire, et même elles disent le contraire.

D'abord, pour commencer par les circonstances moins importantes :

1° *Les biographes de saint Léger assurent*, dit Sismondi, *que toutes ses blessures se refermaient aussitôt miraculeusement.* Ces biographes disent, au contraire, que telle et telle personne pénétra dans sa prison pour panser ses plaies [1].

2° Sismondi fait dire à ces biographes que, quand on eut coupé les lèvres et la langue à saint Léger, il n'en parlait qu'avec plus d'éloquence. Ces biographes se bornent à dire qu'il parlait aussi bien qu'auparavant [2].

3° Sismondi suppose que la cérémonie de la dégradation se fit dans le concile. Les biographes disent formellement que ce ne fut pas dans le concile, mais dans une conférence particulière avec le roi et Ébroïn [3].

Mais venons au point capital, la conviction juridique du régicide. Sismondi cite donc en preuve les deux vies de saint Léger. Or, ces deux vies disent qu'Ébroïn, qui avait souhaité la mort de Childéric plus que personne, en accusa les deux frères ; que saint Léger lui ayant reproché son ambition, il les sépara l'un de l'autre ; que saint Léger cria aussitôt à son frère de souffrir la mort chrétiennement, et qu'à l'instant Guérin fut attaché à un poteau et lapidé [4]. Voilà tout ce que les deux vies disent de la procédure à l'égard du frère. Aucune ne dit qu'il fut *convaincu de complicité.* Ceci est encore une addition bénévole de l'historien protestant.

Quant à saint Léger, celle des deux vies qui rapporte les détails de son interrogatoire, dit bien qu'on le pressa de s'avouer complice du régicide ; mais, ajoute-t-elle, *il protesta que, sans nier qu'il eût fait des fautes comme tout homme, il n'était aucunement coupable de ce crime-là, et que Dieu le savait mieux que les hommes* [5]. Voilà ce que rapporte son biographe contemporain. Or, Sismondi fait dire équivalemment à ce biographe : *Le bienheureux Léger ne voulut ni souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant. Il se*

[1] Ipse (Hermenarius) vulnera ejus studuit diligenter curare. *Prima vita S. Leod.* apud Duchesne, t. 1, p. 610, n. 13. — [2] Nam inter sputamina sanguinum incisa lingua sine labiis solitum reddere cœpit eloquium. *Ibid.*, p. 609. — [3] Nec tamen intra concilium confirmatur fuisse, sed seorsùm. *Ibid.*, p. 611, n. 14. — [4] *Ibid.*, n. 12, p. 609. — [5] ... Ut de humano se non excusaret delicto, ità de hoc facinore nullatenùs dixit fuisse se conscium, sed potiùs Deum quàm homines hoc est scire professus. *Ibid.*, n. 14, p. 610 et 611.

contenta donc de répondre à toutes les questions qui lui furent faites, que Dieu seul, et non les hommes, pouvait lire dans le secret de son cœur. Que dirait-on d'un témoin, d'un juré, d'un juge qui se permettrait de travestir ainsi le procès-verbal d'un interrogatoire, pour faire dire à un accusé qu'il est coupable, quand il proteste qu'il est innocent ?

L'historien est à la fois témoin, juré et juge ; son devoir est d'être témoin fidèle, juré consciencieux, juge intègre. Nous demanderions volontiers à Simonde de Sismondi, si, la main sur la conscience, il croit pouvoir dire qu'il a rempli ce triple devoir à l'égard de saint Léger et de son frère, et s'il lui sied bien d'en triompher par ce sarcasme : *C'est un des martyrs que vénère aujourd'hui l'Église !*

Finalement, en deux alinéa, voilà sept ou huit altérations ou falsifications des faits et des paroles, et cela pour transformer en régicides deux saints que l'Église honore. Sismondi l'a-t-il fait par ignorance? C'est très-fâcheux. L'a-t-il fait sciemment? C'est plus fâcheux encore.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que, dans son *Histoire de la civilisation française*, le protestant Guizot, alors professeur d'histoire, depuis grand maître de l'université, ministre du roi des Français, ait cru devoir recommander cet ouvrage à la jeunesse française, surtout à la jeunesse universitaire. Voici ses paroles : *De toutes les Histoires de France que je pourrais vous indiquer, la meilleure est, sans contredit, celle de M. de Sismondi* [1]. Nous disons que cela est fâcheux ; car, après une recommandation pareille, comment veut-on que la jeunesse discerne la vérité dans une histoire qui travestit à ce point les paroles et les faits ? Ce que nous en avons cité n'est pas une exception. C'est le ton général de l'ouvrage. On trouve à peu près partout la même exactitude ou la même bonne foi. Sous ce rapport, Sismondi c'est Voltaire, moins son esprit et son style.

Mais revenons à saint Léger, remis par Ébroïn entre les mains de Robert, comte du palais, afin de le faire mourir.

Robert partit aussitôt avec son prisonnier pour le conduire chez lui. Le voyant extrêmement fatigué pendant son voyage, il lui fit apporter à boire. Pendant qu'on était allé en chercher, Dieu, qui prenait plaisir à glorifier son serviteur à proportion de ses outrages, fit paraître autour de sa tête un cercle éclatant de lumière. Ses gardes, qui le virent, furent saisis d'une frayeur respectueuse, et lui demandèrent ce que c'était. Le saint évêque se prosterna aussitôt en prières, pour remercier Dieu de ce qu'il daignait le consoler et l'a-

[1] *Cours d'Histoire moderne*, t. 1, p. 40.

nimer par ce miracle. Les assistants étaient hors d'eux-mêmes, et, s'exhortant à mieux servir le Seigneur dans la suite, ils se disaient les uns aux autres : Cet homme est un véritable serviteur de Dieu. Il sembla que la bénédiction du ciel fût entrée avec Léger dans la maison de Robert, tant on y vit de changement pour les mœurs. Les serviteurs et les maîtres, touchés de la plus vive componction, demandaient avec empressement la pénitence, et confessaient humblement leurs péchés. La seule présence du saint évêque inspirait l'amour de la vertu, qui paraissait d'autant plus respectable, qu'on la voyait en lui plus indignement outragée.

Bientôt arrivèrent des ordres du palais pour le faire mourir sans délai. Le cruel Ébroïn, prévoyant qu'il serait honoré comme martyr, ordonna que l'on cherchât un puits au fond d'un bois, pour y jeter son corps et le couvrir de manière qu'on ne pût le retrouver. Le comte Robert avait déjà commencé à se convertir par les prédications du saint. Ne pouvant donc se résoudre à le voir mourir, il commanda à quatre de ses domestiques d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu. La femme du comte en pleura amèrement ; mais saint Léger la consola et lui dit qu'elle s'attirerait la bénédiction de Dieu, si elle prenait soin de sa sépulture.

Les exécuteurs menèrent donc le saint dans une forêt, où ils avaient remarqué un puits; mais ils ne purent le retrouver. Après qu'ils eurent marché longtemps par des routes écartées, saint Léger s'arrêta et leur dit : Mes enfants, qu'est-il nécessaire de vous fatiguer en allant plus loin ? Faites ici ce que vous avez ordre de faire. Des quatre bourreaux, trois se jetèrent à ses pieds, le conjurant de leur donner sa bénédiction et de leur pardonner sa mort. Il leur accorda leur demande, et, s'étant mis à genoux, il dit : Seigneur Dieu, Père de Jésus-Christ, soyez béni de m'avoir conduit à ce dernier combat. Je vous conjure, ô mon Dieu, de me faire part de votre miséricorde, et de me rendre digne de participer aux mérites des saints dans la vie éternelle. Mais, Seigneur, pardonnez à mes persécuteurs; car j'espère que vous me glorifierez par eux. Après cette prière, il se leva et tendit le cou. Le quatrième bourreau lui coupa aussitôt la tête. Ce malheureux périt misérablement peu de temps après. L'Église honore la mémoire de saint Léger et celle de son frère Guérin, le 2 octobre. La mort du saint évêque eut lieu, comme l'on croit, en 678.

La femme du comte Robert le fit enterrer secrètement dans l'oratoire de sa maison de campagne, nommée alors Sarcin, aujourd'hui Saint-Léger, ainsi que la forêt où il fut mis à mort. Le corps du saint demeura trois ans et demi dans cet oratoire. Il s'y fit un si grand

nombre de miracles, qu'on y affluait continuellement de toutes parts. Ébroïn en fut confondu et alarmé. Il dépêcha à son tombeau un de ses affidés, pour s'éclaircir sur les lieux de la vérité des prodiges qu'on publiait. Cet envoyé y vit un homme qui avait été aveugle et qui affirma y avoir recouvré la vue. Il n'en voulut rien croire, et frappant du pied avec mépris la tombe du saint martyr : Non, dit-il, ce mort ne saurait faire de miracles. Il fut bientôt puni de son insolence, et il mourut malheureusement avant d'avoir pu raconter ce qu'il avait vu à celui qui l'avait envoyé. Cet événement ne servit qu'à endurcir le cœur d'Ébroïn. Il défendit, sous de rigoureuses peines, qu'on publiât les vertus et les miracles de saint Léger. Mais s'il put obscurcir pendant quelque temps la gloire du saint évêque, il ne put arrêter le bras de la justice divine qui était levé pour venger tant de sang innocent. Un seigneur nommé Hermenfroi, ayant su qu'il avait résolu sa perte, le prévint et l'assassina un dimanche, l'an 681, comme il sortait de sa maison pour aller à matines. Car Ébroïn n'était pas un homme sans religion ; il avait même fondé un monastère à Soissons : il était réellement capable de gouverner un royaume. L'ambition le rendit cruel et tyran, tyran du royaume et du roi même.

Après la mort d'Ébroïn, saint Léger sembla revivre, et ceux que la crainte ou la complaisance avait retenus dans le silence, devinrent les plus éloquents à publier ses louanges. Le roi Théodoric reconnut lui-même son injustice et l'innocence du saint évêque, et, après avoir fait vérifier juridiquement les miracles qu'on publiait, il honora comme martyr celui que, sur l'accusation d'Ébroïn, il avait cru coupable. Un jour qu'il tenait dans son palais l'assemblée des évêques et des seigneurs, le discours étant tombé sur les vertus et les miracles de saint Léger, Ansoald, évêque de Poitiers, pria le roi de lui permettre d'en transférer les reliques dans son diocèse, disant qu'il était juste de lui donner le corps d'un saint évêque, qui était son parent, et qui avait été élevé dans l'église de Poitiers. Ermenaire d'Autun soutint qu'il était plus conforme à la justice de le donner à l'église et au peuple dont il avait été le pasteur. Saint Vindicien, évêque d'Arras et de Cambrai, qui était présent, prétendit que le saint martyr ayant souffert la mort dans son diocèse, on ne devait pas transférer ses reliques d'un lieu où le Seigneur le glorifiait par tant de prodiges.

Le roi et les autres évêques, ne voulant pas décider ce différend, prirent le parti de consulter Dieu. On ordonna un jeûne et des prières. Ensuite on écrivit les noms des trois évêques sur trois billets, qu'on mit sous la nappe qui couvrait l'autel, et l'on convint que celui des prétendants dont on tirerait le billet le premier, aurait les re-

liques de saint Léger. Le lendemain, après une messe célébrée à cette intention, les évêques ordonnèrent à l'un des officiants de tirer un des billets de dessous la nappe de l'autel. Il tira celui de l'évêque de Poitiers.

Aussitôt ce prélat envoya en Artois Audulfe, abbé de Saint-Maixent et ancien disciple de saint Léger, pour lever le saint corps avec le respect convenable. Dès que le sujet de son arrivée à Sarcin fut connu, il s'y fit un concours prodigieux, aussi bien que pendant toute la marche. Le clergé et les moines venaient de toutes parts en procession pour faire honneur aux saintes reliques. Le nombre des miracles qui s'opérèrent à cette translation fut si grand, que l'abbé Audulfe dit que, s'il avait voulu les écrire tous, son ouvrage aurait surpassé en grosseur un psautier. Il se contenta d'en faire une relation abrégée qu'il envoya dans le Querci, à la prière de l'abbesse Ermenane. Voici quelques-uns de ces miracles attestés par les deux auteurs contemporains de la vie de saint Léger.

Au territoire de Chartres, une fille, nommée Radingue, qui depuis sept ans était sourde, muette et paralytique, recouvra la santé en touchant le cercueil du saint. On conduisait au supplice, par les rues de Tours, une femme accusée de la mort de son mari ; comme les reliques y passaient, elle s'écria : Bienheureux Léger, secourez-moi, parce que je meurs innocente ! Aussitôt la chaîne qui lui serrait le cou et les mains, se brisa, et elle la jeta sur le cercueil du saint évêque. On ne chercha point d'autres preuves de son innocence. Robert, évêque de Tours, accompagna par honneur les saintes reliques jusqu'à Ingrande, où un boiteux fut guéri. Ansoald de Poitiers, qui s'était rendu à son église, alla en procession avec son clergé audevant jusqu'à Gilnac. Il les déposa d'abord dans l'église de Sainte-Radegonde, où un paralytique fut guéri, et ensuite dans celle de Saint-Hilaire, où une fille aveugle recouvra la vue.

Après que la dévotion du peuple de Poitiers eut été satisfaite, Ansoald porta ce saint dépôt sur ses épaules avec ses clercs jusque hors de la ville, et il le suivit ensuite jusqu'à un village voisin, où il le remit entre les mains des moines de Saint-Maixent, qui reçurent avec les plus grands honneurs et la plus vive reconnaissance, le corps de leur ancien abbé. Une mère éplorée apporta en ce lieu son fils qui était à l'extrémité; on crut même qu'il était mort en chemin. Elle le mit devant le corps du saint, en criant : Seigneur, rendez-moi mon fils ! Trois heures après, l'enfant, s'éveillant comme d'un profond sommeil, s'écria : Ma mère, où êtes-vous ? et se trouva entièrement guéri. Comme les moines de Saint-Maixent emportaient les reliques à leur monastère, une pauvre femme aveugle, conduite par

son mari, qui était borgne, alla sur le chemin invoquer saint Léger. La femme recouvra la vue ; mais le mari, qui fut incrédule, la perdit entièrement, et sa femme, qu'il conduisait en venant, lui servit de guide à son retour. Cette translation se fit au mois de mars de l'an 682.

Ansoald de Poitiers, qui était parent de saint Léger, n'épargna rien pour orner son tombeau. Il commença par faire bâtir à Saint-Maixent une fort belle église d'une structure toute différente des autres ; et quand elle fut achevée, il s'y rendit avec son clergé pour y placer le corps du saint martyr dans le mausolée qu'il lui avait fait préparer. Le même prélat et l'abbé Audulfe chargèrent le moine Ursin d'écrire la vie de saint Léger. Ermenaire, évêque d'Autun, et l'abbesse Ermenane la firent pareillement écrire par un autre moine, qui avait été témoin d'une partie de ce qu'il rapporte. Ainsi la vie de saint Léger, écrite par deux auteurs contemporains et dans un temps où les témoins vivaient encore, est aussi authentique qu'on peut le désirer [1].

Saint Filibert, abbé de Jumiéges, ne craignit pas non plus de s'exposer par son zèle au ressentiment d'Ébroïn. Il reprenait avec une généreuse liberté ses violences, et il l'exhortait à rentrer, pour en faire pénitence, dans le monastère d'où il était sorti. Ébroïn, peu accoutumé à recevoir de tels avis, ne les lui pardonna pas ; mais pour mieux s'en venger, il eut recours à l'artifice. Il suborna quelques personnes du clergé de Rouen, qui entreprirent, par des calomnies artificieuses, de perdre le saint abbé dans l'esprit de saint Ouen, son évêque. Ce saint prélat s'y laissa surprendre et fit emprisonner Filibert. Mais il reconnut bientôt son innocence et le fit élargir. Filibert, pour ne pas aigrir ses ennemis par sa présence, se retira dans le Poitou, près de l'évêque Ansoald, et il bâtit par ses libéralités le monastère de Noirmoutier. Pendant son absence, saint Ouen donna le gouvernement de Jumiéges à Chrodobert, et ensuite à l'archidiacre Ragentrain, qui fut depuis évêque d'Avranches. Mais comme cette nombreuse communauté, où l'on assure qu'il y avait jusqu'à neuf cents moines, obéissait avec répugnance à cet abbé et regrettait toujours son père, saint Ouen le fit prier d'y revenir. Filibert y retourna après huit ans d'absence ; et l'on vit alors que, si les saints font quelquefois des fautes, ils savent les réparer. L'évêque et l'abbé se demandèrent mutuellement pardon et s'embrassèrent avec une tendresse que la grâce et leur ancienne amitié firent aisément renaître dans leurs cœurs.

Pendant les troubles qui suivirent la mort d'Ébroïn, saint Ouen

[1] *Acta SS.*, 2 oct.

s'employa utilement à réunir les esprits des seigneurs. Il fit même le voyage de Cologne pour procurer la paix entre les Francs de Neustrie et ceux d'Austrasie, qui, après la mort de Dagobert II, étaient gouvernés par le duc Pépin. A son retour, il se rendit à Clichy, près de Paris, où se tenait l'assemblée des prélats et des seigneurs, pour instruire le roi Théodoric de l'heureux succès de sa négociation. Il y mourut le 24 août l'an 683, selon l'opinion la plus probable, après quarante-trois ans trois mois et quelques jours d'épiscopat. Toute la cour lui donna des larmes sincères ; et comme on jugea à propos de rendre son corps à son église, le roi Théodoric, la reine Crothilde, Varatton, maire du palais, et les autres seigneurs accompagnèrent le convoi jusqu'à Pontoise. Un grand nombre d'évêques, d'abbés, de clercs, de moines le suivirent même jusqu'à Rouen. Dans sa dernière maladie, le saint avait prié le roi de lui donner pour successeur Ansbert, abbé de Fontenelle, souhaité par son clergé et son peuple. Sitôt qu'il fut mort, Théodoric manda saint Ansbert, sous prétexte de le consulter sur quelques affaires, comme il avait accoutumé ; car il était même son confesseur. Saint Ansbert, se doutant de la chose, refusa d'abord d'aller à Clichy ; mais les ordres ayant été réitérés, il obéit et fut ordonné archevêque de Rouen par saint Lambert, archevêque de Lyon et prédécesseur d'Ansbert dans le gouvernement de Fontenelle.

Saint Ansbert était né dans le Vexin, d'une famille noble ; son père lui avait fait promettre d'épouser Angadrême, fille de Robert, chancelier du roi Clothaire III. Mais la fille, voulant se consacrer à Dieu, obtint par ses prières d'avoir le visage couvert de lèpre. Quand elle fut guérie, ses parents et son fiancé consentirent qu'elle suivît sa vocation. Elle reçut le voile des mains de saint Ouen, fut depuis abbesse de Loroer, près de Beauvais, et elle est honorée le 14 d'octobre comme patronne de cette ville. Saint Ansbert succéda à Robert en la charge de chancelier, et avança toujours dans la piété au milieu de la cour. Enfin il la quitta secrètement et s'en alla seul à Fontenelle, où saint Vandrille le reçut à la profession, après l'avoir éprouvé selon la règle. Il se distingua tellement par sa vertu, que le saint abbé le prit en affection et le fit ordonner prêtre par saint Ouen, ce qui n'empêcha pas Ansbert de pratiquer le travail des mains comme auparavant. Saint Lambert, second abbé de Fontenelle, ayant été ordonné archevêque de Lyon en 678, saint Ansbert, dont il prenait souvent les conseils, fut élu abbé à sa place d'une voix unanime, et instruisit sa communauté par ses exemples encore plus que par ses discours. Sa charité se répandit même au dehors. Il bâtit dans le monastère trois hôpitaux, où il recueillait les pauvres. Plu-

sieurs séculiers venaient le consulter sur leurs besoins spirituels, et lui confesser leurs péchés. Plusieurs se firent moines, plusieurs donnèrent de leurs biens au monastère.

Étant archevêque de Rouen, il prêchait assidûment, il soulageait les pauvres, il se mettait à table avec eux et les servait de ses mains; il réparait les églises, et abandonna pour cet effet les droits qu'il pouvait prétendre sur les cures. L'année 689, cinquième de son pontificat, il tint un concile où assistèrent quinze autres évêques, parmi lesquels étaient les archevêques de Tours et de Reims. Il accorda un privilége à l'abbaye de Fontenelle, portant, entre autres choses, que les moines y observeraient la règle de saint Benoît, et que, s'ils y manquaient, ils seraient réformés par les évêques assemblés [1].

Un autre saint du même monastère était saint Hermeland. Il était né à Noyon, d'une illustre famille, et fut élevé à la cour de Clothaire III, qui le fit son échanson. Ses parents le fiancèrent, comme malgré lui, à une fille de qualité; et le jour était arrivé pour son mariage, lorsque, prenant une généreuse résolution de renoncer aux honneurs et aux plaisirs du monde, il demanda au roi la permission de se retirer. Le prince, qui l'aimait, eut de la peine à la lui accorder, mais il céda à ses instances. Hermeland se rendit aussitôt au monastère de Fontenelle, où saint Lambert, après les épreuves ordinaires, le reçut au nombre de ses religieux, et saint Ouen lui conféra quelque temps après l'ordre de la prêtrise. Le nouveau religieux ne pensait qu'à pratiquer l'humilité et l'obéissance dans la solitude, lorsque saint Pàquier, évêque de Nantes, envoya prier saint Lambert de lui donner de ses disciples pour fonder un monastère dans son diocèse. Lambert destina pour cette colonie douze moines, à la tête desquels il mit Hermeland. En arrivant à Nantes, ils allèrent faire leur prière dans l'église cathédrale. L'évêque les reçut avec une bonté paternelle, et leur donna le choix du lieu qu'ils trouveraient le plus propre pour le monastère. Saint Hermeland choisit une île de la Loire nommée l'Aindre, et y assembla en peu de temps une florissante communauté, où il y avait deux églises, l'une de saint Pierre et l'autre de saint Paul [2].

A une autre extrémité de la France, en Austrasie, d'autres saints fondaient d'autres monastères. La solitude des Vosges y était comparable à l'ancienne Thébaïde. Trois saints évêques des Gaules se retirèrent presque en même temps dans ces déserts et y bâtirent chacun un monastère. Saint Gondelbert ou Gombert, de Sens, quitta son

[1] *Acta SS*, 9 *feb. Act. ord. Bened.*, t. 2. — [2] *Acta SS.*, 25 *mart.*

siége et alla se cacher au monde dans cette retraite. Y ayant obtenu une terre du roi Childéric II, qui régnait alors en Austrasie, il y bâtit un monastère en l'honneur de saint Pierre, et le nomma *Senones*, du nom de son église de Sens. Il est honoré le 21 de février.

Saint Déodat ou saint Dié, évêque de Nevers, imita son exemple, et, après avoir essuyé bien des contradictions en divers endroits où il voulait s'établir, il mena quelque temps la vie solitaire dans une caverne des montagnes des Vosges. Ensuite il se bâtit une cellule et un oratoire en l'honneur de saint Martin. Enfin, Childéric lui ayant donné dans ces montagnes un lieu nommé le val Galilée, il y bâtit un monastère, depuis nommé Saint-Dié, et alors *Jointure*, à cause de la jonction du ruisseau de Rothbach avec la rivière de la Meurthe. Saint Dié eut plusieurs disciples célèbres par leur sainteté, entre autres saint Arbogaste et saint Florent, Irlandais, qui furent successivement évêques de Strasbourg, après avoir mené la vie érémitique. Saint Dié mourut un dimanche, 19 juin, l'an 679. Son monastère a donné naissance à la ville épiscopale de Saint-Dié.

Saint Hidulfe, évêque de Trèves, abdiqua aussi l'épiscopat et alla se consacrer à Dieu dans la même solitude, où il lia une amitié étroite avec saint Dié. Ayant obtenu des abbés d'Étival et de Senones un terrain entre leurs monastères, il en bâtit un nouveau, qui fut nommé *Moyen-Moutier*, parce qu'il était situé entre les monastères de Senones, d'Étival, de Jointure et celui de Bon-Moutier, bâti par saint Bodon, évêque de Toul, et nommé dans la suite *Saint-Sauveur*. Hidulfe gouverna jusqu'à trois cents moines. On peut comprendre dans ce nombre les religieux de Jointure, que saint Dié lui recommanda en mourant. Saint Dié est honoré le 19 de juin, saint Hidulfe le 11 de juillet.

Le royaume d'Austrasie vit encore d'autres saints. Son roi Dagobert II, fils de saint Sigebert, assassiné par les intrigues d'Ébroïn le 23 décembre 679, est lui-même honoré dans plusieurs endroits comme saint et martyr. Ce fut lui qui plaça successivement sur le siége de Strasbourg saint Arbogaste et saint Florent. Dans le peu de temps qu'il régna, il fonda plusieurs monastères. Deux de ses filles, Irmine et Adèle, s'illustrèrent par leur sainteté. Sainte Irmine avait été fiancée à un seigneur nommé Herman; mais la mort de celui qu'on lui destinait pour époux la porta à en choisir un immortel. Elle consacra sa virginité à Jésus-Christ, et le roi, son père, lui fit bâtir le monastère d'Oëren, au diocèse de Trèves, dont elle fut abbesse. Elle est honorée le 24 de décembre. Sa sœur Adèle s'engagea dans le mariage; mais après la mort de son mari, elle se retira dans un monastère qu'elle avait fait bâtir sur la Moselle, et dont elle de-

vint pareillement abbesse. Elle fut aïeule de saint Grégoire d'Utrecht [1].

Le duc Pépin, qui gouvernait le royaume d'Austrasie depuis la mort de Dagobert II, en 679, gouverna tous les royaumes des Francs, depuis l'an 687, comme maire du palais de Théodoric III, qu'il avait fait prisonnier après une grande victoire remportée sur les Neustriens, à Textri, entre Saint-Quentin et Péronne. Il était fils du duc Anségise et de sainte Beggue, petit-fils de saint Arnoulfe par son père, et du bienheureux Pépin de Landen par sa mère. Il se montra modéré et clément dans la victoire. Un grand nombre de fuyards s'étaient réfugiés dans l'église de Saint-Quentin et dans celle de Saint-Fursi de Péronne. Les abbés de ces deux églises intercédèrent pour eux, et Pépin leur accorda volontiers la vie et la liberté avec leurs biens. Cependant il se laissa surprendre à des délations contre saint Ansbert de Rouen, et le relégua dans le monastère d'Hautmont en Hainaut. Le saint évêque y reprit sans peine les observances de la vie monastique, qu'il avait quittées malgré lui. Il sanctifia le loisir de la retraite par la composition de quelques ouvrages, et nommément d'un livre de questions adressées à un reclus nommé Silvain. Il s'attira bientôt, par son humilité et sa ferveur, la vénération des moines et des peuples des environs. C'en fut assez pour réveiller la haine de ses envieux, qui tâchèrent de persuader à Pépin de l'envoyer dans un exil plus incommode. Ansbert, l'ayant appris, députa l'abbé d'Hautmont avec quelques autres personnes de distinction vers le duc, pour détruire les calomnies dont on l'avait noirci dans son esprit, et pour lui faire connaître que, bien loin d'intriguer pour recouvrer son siége, il avait accepté l'épiscopat malgré lui, par ordre du roi et par l'élection des citoyens. Pépin, qui avait de la droiture, reconnut qu'on l'avait surpris, et, se souvenant de saint Vandrille, son parent, dont Ansbert avait été disciple, il ordonna que le saint évêque fût rétabli avec honneur dans son siége. Mais il tomba malade en apprenant la nouvelle de son rappel, et mourut le 9 février l'an 695 [1].

Pépin gouvernait ainsi toute la France avec une sagesse qui le faisait juger digne de sa haute fortune, lorsque sainte Beggue, sa mère, alla à Nivelle, la trente-troisième année après la mort de sainte Gertrude, sa sœur, c'est-à-dire l'an 692, et pria l'abbesse et sa communauté de l'aider dans le dessein qu'elle avait de fonder un monastère. L'abbesse lui donna des reliques et des exemplaires des saintes Écritures, avec une partie du lit où était morte sainte Gertrude. Elle joignit à ces présents quelques religieuses des plus ferventes et des plus anciennes de Nivelle, pour établir la règle dans le

[1] *Acta SS.*, t. 3, *april. Diatrib. Dagobert.* — [2] *Acta SS.* 9 *feb. Act. Bened.*

monastère que Beggue faisait bâtir à Andenne. Sainte Beggue s'y fit religieuse et y mourut deux ans après que les bâtiments furent achevés. Elle est honorée le 17 de décembre.

La princesse Adèle, fille de Dagobert II, de laquelle nous avons parlé, vint quelques années après à Nivelle pour s'éclaircir de la vérité des miracles qu'on publiait de sainte Gertrude. Elle demanda à une religieuse quel jour venait cette année la fête de cette sainte. On lui répondit que c'était le vendredi de la cinquième semaine de carême ; ce qui se rapporte à l'an 696. C'était la coutume, quand il arrivait une fête solennelle pendant le carême, de faire après la messe le repas qu'on ne faisait les autres jours de jeûne qu'après vêpres. Mais Adèle, qui doutait un peu du pouvoir et des miracles de sainte Gertrude, dit : A Dieu ne plaise que pour cette solennité je prenne quelque réfection extraordinaire ! La religieuse répondit : Si sainte Gertrude a quelque puissance auprès de Dieu, elle saura bien vous y obliger. Le jour de la fête étant venu, les moines, les religieuses et les séculiers qui s'y étaient rendus firent un bon repas aussitôt après la messe, et mangèrent de tous les mets dont on peut user en carême. Adèle fut la seule qui ne voulut pas prendre sa réfection, dans la crainte de rompre son jeûne.

Elle avait avec elle un fils encore enfant, qui, pendant le dîner de la communauté, étant allé jouer autour d'une fontaine qui était dans l'enceinte du monastère, s'y laissa tomber et s'y noya. Les religieuses, sortant du réfectoire, l'y trouvèrent mort, et leurs cris apprirent bientôt à la mère ce funeste accident. Celle qui avait disputé avec cette princesse sur le pouvoir de sainte Gertrude, prit cet enfant, et, après avoir recommandé à la mère d'avoir une foi vive, elle le porta auprès du lit de la sainte ; il ressuscita aussitôt en présence des assistants. Alors Adèle, confuse de son incrédulité, reconnut avec joie le pouvoir de sainte Gertrude, et ne se fit plus un scrupule de manger avant l'heure le jour de sa fête. Elle prit aussitôt son repas avec toute sa maison, et le lendemain elle fit chanter une messe d'actions de grâces en l'honneur de sainte Gertrude. Afin que personne ne révoque en doute ce miracle, dit l'auteur qui le rapporte, je prends Dieu à témoin que j'ai vu de mes yeux ce que j'ai écrit, et que les circonstances dont je n'ai pas été témoin oculaire, je les ai apprises de personnes dignes de foi [1].

Le roi Théodoric ou Thierri III mourut vers l'an 692, et fut enterré à Saint-Vaast d'Arras, qu'il avait fondé. Ses deux fils, Clovis III et Childebert III, régnèrent successivement après lui et comme lui,

[1] *Acta S. Gertrud. in fine*, 17 *mart.*

c'est-à-dire qu'ils portèrent la couronne et le titre de roi; car c'était toujours Pépin qui régnait en effet. Il fit assembler, l'an 692, un concile où l'on dressa plusieurs règlements fort utiles à l'Église et pour la défense des pauvres et des veuves. C'est ce que d'anciens écrivains nous apprennent de ce concile en termes généraux, sans marquer aucun détail des affaires qu'on y traita [1].

En Espagne, le roi Recesvinthe, étant mort, l'an 672, dans une maison de campagne près de Salamanque, on célébrait ses funérailles. C'était le 1er septembre. Dans le convoi, on remarquait particulièrement un chef des Goths qui versait des larmes sincères. Son nom était Wamba. Tout à coup les assistants l'entourent, le proclament roi d'une voix unanime, protestent qu'ils n'en auront point d'autre, et se jettent à ses pieds pour obtenir son consentement. Touché jusqu'aux pleurs et aux sanglots, Wamba résiste à toutes les prières, criant qu'il était cassé de vieillesse, qu'il ne suffirait jamais à tant de ruines qui étaient imminentes. Comme il refusait opiniâtrément, un des ducs se lève comme au nom des autres, et lui dit en face : Si tu ne promets à l'instant de consentir à nos vœux, sache qu'à l'instant tu seras percé de nos épées, et que tu ne sortiras d'ici que roi ou mort. Ainsi vaincu, non pas tant par leurs prières que par leurs menaces, il céda enfin. Toutefois, il ne voulut accepter définitivement la royauté et recevoir l'onction royale qu'à Tolède, et lorsque le consentement de toute la nation y serait parvenu. En conséquence, ce ne fut que dix-neuf jours après qu'il fut sacré dans cette capitale, avec l'huile bénite répandue sur sa tête par l'archevêque Quirice. C'est le premier exemple que l'on trouve expressément de l'onction des rois chrétiens; mais la manière dont l'historien de Wamba en parle, non comme d'une chose nouvelle, montre bien que ce n'était pas le premier. A peine sacré, le nouveau roi apprit la révolte des Basques et des Cantabres, qui habitaient la Biscaye et la Navarre. Il se forma aussi dans la Gaule narbonnaise, à l'instigation des Juifs bannis de l'Espagne, un parti dont le chef fut Ildéric, comte de Nîmes, avec Gumilde, évêque de Maguelonne, et un abbé nommé Ranimir ou Ramir. Ildéric, ne pouvant attirer à sa révolte Arégius, évêque de Nîmes, le chargea de chaînes et l'envoya chez les Francs, puis il mit à sa place l'abbé Ramir. Mais son élection ne fut confirmée ni par l'autorité du prince ni par celle du métropolitain, et il fut ordonné par deux évêques seulement, encore étaient-ils étrangers. Wamba, averti de cette révolte, envoya pour la réprimer le duc Paul, Grec d'une illustre origine, mais qui, sui-

[1] *Annat. met. ad an.* 692.

vant la remarque d'un ancien historien d'Espagne, n'ayant pas oublié la fourberie naturelle à ses compatriotes, se révolta lui-même. Argebade, archevêque de Narbonne, voulut lui en fermer les portes; mais Paul le prévint, se rendit maître de la ville, prit le titre de roi et se déclara chef de tout le parti [1].

Dans un danger aussi pressant, Wamba déploie une activité, une présence d'esprit, un courage qu'on n'attendait pas de son âge avancé. Sept jours lui suffisent pour réduire les Basques et les Cantabres. Il entre dans la Catalogne et la soumet sans éprouver de résistance, tandis qu'une partie de ses troupes, embarquée sur la flotte, en parcourt les côtes. Le reste de son armée, divisé en deux corps, pénètre par deux défilés dans la Septimanie. Wamba arrive devant Narbonne, que Paul avait abandonné pour se retirer à Nîmes. La place est emportée d'assaut en trois heures. Le gouverneur et les principaux officiers sont dépouillés et battus de verges. Béziers, Agde et Maguelonne se soumettent au vainqueur. Nîmes, après un siége sanglant, implore la clémence du roi. L'archevêque de Narbonne, après avoir offert le saint sacrifice, se présente à lui avec ses habits pontificaux, et se prosterne à ses pieds. Wamba, touché jusqu'aux larmes, le relève, lui accorde la vie des coupables, mais veut que du reste on en fasse justice. Peu après, deux Goths à cheval lui amènent par les cheveux l'usurpateur Paul. A cette vue, Wamba lève les mains au ciel et s'écrie en sanglotant : Mon Dieu, Roi des rois, je vous rends grâces d'avoir ainsi humilié le superbe et brisé par la force de votre bras mes adversaires! D'autres chefs rebelles ayant été amenés, Wamba leur reprocha leur perfidie et leur ingratitude, et dit : Allez, jusqu'à ce qu'on fasse justice de vous. Je vous fais grâce de la vie, quoique vous ne le méritiez pas. Quant aux étrangers, les Francs et les Saxons, il les renvoya libres. Il fit rendre aux églises tous les vases sacrés que Paul en avait enlevés pour soutenir les frais de la guerre, entre autres une couronne d'or que le roi Reccarède avait offerte au tombeau de saint Félix de Girone, et que Paul avait mise sur sa tête.

Le troisième jour après la prise de Nîmes, Paul et ses complices furent jugés. D'après les lois, ils avaient mérité la mort. Aucun n'y fut condamné. Après quoi Wamba retourna en Espagne et fit une entrée triomphante dans Tolède, précédé de Paul et de ses principaux complices, qui, la tête et le menton rasés, les pieds nus et le corps couvert de vêtements grossiers, étaient traînés dans des tombereaux, et furent enfin renfermés dans les prisons qui leur étaient destinées. Wamba fit fortifier Tolède d'une nouvelle enceinte de murailles,

[1] Roderic. Tolet. *De reb. hisp.*, l. 3, c. 2.

avec des tours où l'on plaça les statues des saints protecteurs de la ville [1].

Le roi Wamba fit aussi tenir un concile de la province carthaginoise d'Espagne, que l'on compte pour le onzième de Tolède. Il s'assembla dans l'église de la Vierge, le 7 novembre 675. Les évêques s'y plaignirent d'abord de la rareté des conciles, interrompus pendant dix-huit ans; car le dixième concile de Tolède avait été tenu l'an 656. Ensuite ils rapportent leur confession de foi, qu'ils avaient examinée durant trois jours, pendant lesquels ils jeûnaient. Ils y professent, comme dans toutes les autres, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Suivent seize canons de discipline. Le premier recommande la modestie et la gravité dans les conciles. On blâme la négligence des évêques à s'instruire et à instruire les autres; et l'on ordonne que le métropolitain instruira les évêques, et ceux-ci le peuple qui leur est soumis. En chaque province, l'office divin sera conforme à celui de la métropole. Quelques évêques gardaient de l'animosité les uns contre les autres, même pendant plusieurs années. On leur défend d'approcher de l'autel qu'ils ne soient réconciliés, et on veut qu'ils demeurent en pénitence le double du temps qu'a duré leur division.

On avait commencé depuis quelque temps à ordonner des évêques d'entre les Barbares, en Espagne aussi bien que dans les Gaules, comme on le voit par leurs noms. Mais avec leurs noms, plusieurs retenaient encore les mœurs barbares. On se plaint en ce concile que quelques-uns jugeaient par passion et avec emportement; qu'ils usurpaient le bien d'autrui ou commettaient des meurtres et d'autres violences. Et comme, suivant les lois barbares, la plupart des crimes se rachetaient par des compositions pécuniaires, on les exigeait des évêques aux dépens de leurs églises. Il est donc ordonné que les restitutions ou compositions ne seront point exigées des évêques, s'ils n'ont des biens propres ou s'ils ne les ont auparavant donnés à l'Église. Quant à ceux qui n'ont rien, leur dignité ne permettant pas qu'ils soient réduits en servitude, comme seraient des laïques en cas pareils, la satisfaction sera convertie en pénitence, dont on comptera vingt jours pour dix sous d'or, et ainsi à proportion. Que si un évêque a abusé de la femme, de la fille ou de la parente d'un grand; s'il a commis un homicide volontaire, ou fait injure à une personne noble de l'un ou de l'autre sexe; en tous ces cas, il sera déposé et banni, et ne recevra la communion qu'à la fin de sa vie. On condamne aux mêmes peines les évêques qui exercent des jugements de sang, c'est-à-dire qui jugent par eux-mêmes les crimes dignes de mort, et or-

[1] Duchesne, t. 1, p. 821.

donnent des mutilations de membres, soit aux serfs de leurs églises, soit à d'autres. Quelques évêques suivaient leur ressentiment jusqu'à faire mourir secrètement ceux qu'ils haïssaient, sous prétexte de les mettre en pénitence. C'est pourquoi le concile ordonne de corriger les pécheurs publiquement, ou du moins en présence de deux ou trois témoins; que si on condamne à l'exil ou à la prison, la sentence soit prononcée devant trois témoins, et souscrite de la main de l'évêque. Les évêques condamnaient donc dès lors à ces sortes de peines.

On défend, sous peine d'excommunication, de rien prendre, même de ce qu'on offre volontairement (une autre leçon dit, si ce n'est ce qu'on offre volontairement, pour le baptême, pour le saint chrême ou pour les ordres. Celui qui sera ordonné évêque prêtera serment devant l'autel, avant son ordination, qu'il n'a rien donné et qu'il ne donnera rien pour être élu évêque. Ceux que l'on aura convaincus d'être parvenus à l'épiscopat par simonie, seront mis en pénitence sans pouvoir faire les fonctions de leur ordre jusqu'à une entière satisfaction. Ceux qui reçoivent les ordres promettront, par écrit, de rester inviolablement attachés à la foi catholique, de ne rien faire contre ses lois et d'obéir à leurs supérieurs. Ce concile fut souscrit par dix-sept évêques, dont le premier est Quirice de Tolède [1].

La même année 675, on tint un concile à Brague, qui est compté pour le quatrième, où il assista huit évêques. Ce concile remédia à divers abus par les décrets suivants : Défense d'offrir au sacrifice du lait au lieu de vin, ou une grappe de raisin, ou de donner l'eucharistie trempée dans du vin; ce qui est contre l'institution, où Notre-Seigneur a donné séparément le pain et le calice. On n'offrira donc autre chose au saint sacrifice que du pain et du vin mêlé d'eau, suivant la décision des anciens canons. Il ne sera pas permis non plus de boire ni de manger aux repas ordinaires dans les vases sacrés, ni d'employer à des usages profanes, vendre ou donner les voiles et les ornements de l'Église. Défense aux prêtres de célébrer la messe sans avoir l'étole sur les deux épaules et croisée sur la poitrine, en la manière qu'ils l'on portée au jour de leur ordination, afin de porter sur leur poitrine le signe de la croix. Il est également défendu aux ecclésiastiques, de quelque rang qu'ils soient, de demeurer avec des femmes sans témoins de probité, si ce n'est avec leur mère seule. Il est ordonné que les diacres porteront sur leurs épaules les reliques des martyrs enfermées dans une châsse, et que si l'évêque veut les porter lui-même, il marchera de son pied avec le peuple, sans se faire porter par des diacres. Défense aux évêques de faire frapper à coups de

[1] Labbe, t. 6, p. 539.

fouet les prêtres, les abbés, les diacres, sous peine d'excommunication et d'exil : ces sortes de châtiments ne devant avoir lieu que pour des fautes mortelles. La simonie est défendue sous peine de déposition, tant à l'égard de celui qui a donné les ordres, que de celui qu les a reçus, ainsi qu'il a été ordonné par le deuxième canon de Chalcédoine. Défense aux évêques d'avoir plus de soin de leur patrimoine que de celui de l'Église ; et s'il arrive qu'ils augmentent leurs propres revenus, soit aux dépens de ceux de l'Église, soit en les négligeant, ils seront obligés de l'indemniser à leurs frais. Les deux conciles terminent par des actions de grâces au roi Wamba, qui les avait convoqués, et par des vœux pour la prospérité de son règne [1].

L'histoire de l'élection royale de Wamba et de ses victoires sur les rebelles fut écrite par saint Julien, qui succéda, l'an 680, à Quirice, dans l'archevêché de Tolède. Il était né dans cette ville même. Il y reçut le baptême et les premiers principes de la religion sous les yeux de l'archevêque saint Eugène. L'amitié qu'il lia dès sa jeunesse avec Gudila, diacre de cette église, fut si intime, qu'ils n'étaient tous deux qu'un cœur et qu'une âme. Ils avaient conçu le dessein de passer leur vie ensemble dans la retraite et la contemplation. Y ayant trouvé des obstacles, ils s'employèrent à procurer le salut du prochain. Gudila mourut l'année 680, huitième de Wamba. Saint Julien, après avoir passé par les degrés du diaconat et de la prêtrise, fut élu évêque de Tolède à la place de Quirice, mort la même année. Rempli de la crainte du Seigneur, il était d'une prudence et d'une discrétion consommées, d'une éloquence admirable, habile à débrouiller les affaires, ferme à réprimer les superbes, prompt à relever les humbles, enfin d'une charité sans bornes pour les malheureux. Tel est le portrait que nous en trace l'évêque Félix, qui lui succéda l'an 690.

Outre son histoire de Wamba, saint Julien composa plusieurs autres ouvrages, dont son biographe nous a conservé le catalogue, mais parmi lesquels il n'y a que trois ou quatre qui soient venus jusqu'à nous. Le premier a pour titre : *Des pronostics*, autrement, *De l'avenir*. Il l'adressa à son ami Idalius, évêque de Barcelone. auquel il en rappelle ainsi l'occasion : Comme nous étions ensemble à Tolède, le jour de la passion de Notre-Seigneur, nous entrâmes dans un lieu retiré, cherchant le silence convenable à cette fête. Assis chacun sur un lit, nous primes en main l'Écriture sainte, et nous lisions la passion en comparant les Évangiles. Quand nous fûmes arrivés à un certain passage, dont il ne me souvient pas maintenant, nous nous sentimes touchés; nous soupirâmes, nous fûmes remplis

[1] Labbe, t. 6, p. 561.

d'une consolation céleste et élevés à une haute contemplation. Nos larmes interrompirent la lecture; nous ne pûmes que nous entretenir. Quelle saveur divine atteignit alors nos âmes, de quelle douceur ineffable la charité d'en haut inonda nos cœurs, qui pourrait jamais le dire ? Je crois que vous oubliâtes alors la goutte dont vous étiez tourmenté. Nous cherchâmes ce que nous serons après la mort, afin que la pensée vive et sérieuse des choses futures nous éloignât plus sûrement des choses présentes. Il ajoute qu'ils se proposèrent mutuellement des questions sur l'autre vie; qu'il fut convenu entre eux qu'on mettrait par écrit ce que leur mémoire leur rappelait; qu'à cet effet on fit venir un sténographe; mais qu'enfin Idalius chargea son ami de traiter à loisir ce qu'ils n'avaient fait qu'ébaucher dans leur conférence.

Son ouvrage est divisé en trois livres. Le premier est : *De l'origine de la mort des hommes*. On ne peut douter qu'elle ne vienne du péché du premier homme, puisque saint Paul dit : *Le péché est entré dans ce monde par un seul homme, et la mort par le péché*. Il est vrai que le péché originel est effacé par le baptême, mais il ne l'est que quant à la faute, et non quant à la peine temporelle, qui consiste dans la séparation de l'âme d'avec le corps. S'il en était autrement, beaucoup de personnes recevraient le baptême plutôt pour s'exempter de mourir que pour obtenir le salut de leur âme. L'espérance que nous avons dans ce sacrement n'a point pour objet la vie présente, mais la vie future, qui est éternelle. C'est ce qui fait que la mort corporelle n'est point à craindre pour le juste, parce qu'il vit de la foi, qui lui fait envisager la félicité comme le terme où il atteint en quittant cette vie. Quoique les devoirs funèbres que l'on rend aux morts soient plus pour la consolation des vivants que pour l'utilité des défunts, il est de la piété de ne pas les négliger. C'est même un témoignage qu'on rend à la foi de la résurrection. Il est utile aux morts d'être enterrés dans les églises et auprès des tombeaux des martyrs, parce que les fidèles, venant y faire leurs prières, ne se contentent pas de demander à Dieu le repos de l'âme des défunts, ils emploient encore pour eux le crédit des martyrs auprès de Dieu. D'ailleurs les sacrifices et les oblations que l'on fait dans les églises pour les morts leur sont profitables. Saint Julien cite souvent saint Augustin dans ce livre comme dans les suivants. Il cite aussi Julien Pomère. Il dit que quand même on ne trouverait rien dans les Écritures saintes touchant l'utilité de la prière pour les morts, l'usage de l'Église universelle suffirait pour l'autoriser.

Il traite, dans le second livre, de l'état des âmes avant la résurrection, ce qui lui donne lieu d'examiner ce que c'est que le paradis,

ce que c'est que l'enfer, ce que c'est que le purgatoire. Il ne doute point que les âmes, après leur séparation d'avec le corps, ne soient reçues dans l'un de ces trois endroits; que les âmes des justes n'aillent en paradis, celles des méchants en enfer, et qu'il n'y ait un feu purifiant pour celles qui quittent ce monde avec des fautes légères. Sur tous ces points, il examine une foule de questions intéressantes, qu'il résout bien des fois d'une manière plus intéressante encore. Ainsi, les âmes des morts se reconnaissent-elles les unes les autres, même ceux qu'elles n'ont jamais vus? Oui, et l'Évangile en est témoin. Le riche en enfer reconnaît Lazare qu'il a vu en ce monde, et Abraham qu'il n'y a pas vu, et qui le reconnaît de son côté. Les âmes des défunts prient-elles pour le salut de leurs amis qui vivent encore? Sans doute. Car si le riche enseveli dans les enfers prie Abraham pour ses frères vivants, comment les âmes des chrétiens pieux pourraient-elles oublier les leurs? De là l'usage général des bons fidèles, de se recommander au souvenir des âmes d'élite qui partent de ce monde. Comme tous les saints ne forment qu'un corps mystique en Jésus-Christ, et qu'ils sont membres les uns à l'égard des autres, les patriarches, les prophètes, les apôtres et tous les bienheureux attendent avec empressement que nous venions nous réjouir avec eux, parce que leur joie n'est point parfaite, tant qu'ils compatissent à nos égarements. Mais les morts peuvent-ils apparaître aux yeux des vivants? Oui. Car le livre de l'Ecclésiastique nous atteste que Samuel mort prédit l'avenir à Saül en vie. Moïse, qui meurt dans le Deutéronome, apparaît dans l'Évangile à des vivants, avec Élie qui n'est pas mort.

La résurrection des morts et l'état des bienheureux sont la matière du troisième livre. Il n'y a aucun doute que Dieu ne doive juger tous les hommes; mais personne n'en sait ni le temps ni le lieu, moins encore combien de jours ce jugement durera. Quoiqu'il soit réservé au Fils de Dieu, le Père n'en sera pas exclu; mais il jugera par le Fils. Le jugement sera précédé de la résurrection générale. Les bons et les méchants ressusciteront, avec cette différence que les méchants ne seront pas changés, et que les bons le seront, parce qu'eux seuls seront glorifiés. Leurs corps seront spirituels, mais sans devenir esprit. Saint Julien imite la modestie de saint Augustin, qui ne voulut point décider si l'état des corps sera le même, quant à la forme et à la hauteur, qu'ils étaient lors de leur séparation d'avec l'âme; seulement il soutient que les corps des bienheureux seront sans aucune difformité; que si ceux des martyrs conservent les cicatrices de leurs plaies, elles ne feront aucune peine à voir, et que la différence des sexes aura lieu, mais sans aucune convoitise. Au jugement dernier, les méchants et les bons verront le

Christ : les méchants ne verront que son humanité; les justes seuls verront sa divinité. Après le jugement, il la leur dévoilera tout entière dans la gloire du Père et du Saint-Esprit. Alors cet univers passera; il passera, non par anéantissement, mais par transformation; il passera par le feu, où ses éléments seront dissous, comme l'univers primitif a passé par les eaux du déluge; il prendra des qualités analogues aux corps immortels; il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Alors les saints, semblables à Dieu, le verront tel qu'il est; ils le verront en lui-même, ils le verront en eux, ils le verront dans les autres, ils le verront dans le nouveau ciel, ils le verront dans la nouvelle terre, ils le verront dans toutes les créatures, ils le verront par les yeux du corps dans les corps mêmes. Alors ce sera vraiment pour nous le septième jour, le jour du repos dont la fin ne sera pas le soir, mais le jour du Seigneur préparé par la résurrection du Christ. Là, nous nous reposerons et nous verrons, nous verrons et nous aimerons, nous aimerons et nous louerons. Voilà ce qu'il y aura à la fin sans fin. Notre fin peut-elle être autre que de parvenir au royaume qui n'a point de fin [1]? C'est ainsi que saint Julien de Tolède conclut son troisième et dernier livre, où l'on respire déjà comme un avant-goût des choses du ciel.

Le second ouvrage de saint Julien est un *Traité du sixième âge du monde*. Il le commence par une prière à Dieu pour obtenir la grâce de traiter cette matière d'une façon convenable, puis il s'adresse au roi Ervige, successeur de Wamba. C'est dans cette lettre que nous apprenons quelle fut l'occasion de cet écrit. Les Juifs, qui, malgré toutes leurs expulsions, étaient fort nombreux en Espagne, s'efforçaient de montrer que le Messie n'était pas encore venu, disant qu'il ne devait venir qu'au sixième âge. Ils comptaient pour chaque âge mille ans, et on n'était alors qu'au cinquième millénaire, suivant leur calcul. Le roi Ervige, voyant qu'ils avaient séduit plusieurs des fidèles, ordonna à saint Julien de leur répondre. Il le fit en trois livres, montrant, dans le premier, qu'il n'est dit ni dans la loi ni dans les prophètes que le Messie doive venir dans le sixième millénaire; qu'il n'y a dans l'Écriture aucune supputation qui fixe la naissance temporelle du Messie, en remontant à la création du monde, mais que toutes se prolongent dans l'avenir; que, lorsque les prophètes annoncent sa venue, c'est en disant indéfiniment qu'il naîtra dans les derniers temps, ce que nous prenons pour le sixième âge du monde; que nous avons en cela d'autant plus de raison, que les signes de son avénement, marqués dans l'Ancien Testament, sont arrivés comme on peut s'en

[1] *Biblioth. max. PP.*, t. 12.

convaincre en faisant le parallèle des prophéties d'Isaïe, de Michée, de Malachie, de Sophonie, des psaumes et des autres prophètes, avec ce que les évangélistes racontent de la naissance de Jésus-Christ, de sa passion, de sa mort; que le temps marqué par Daniel a été accompli sous le règne d'Auguste; que ce que ce même prophète a prédit de la ruine de Jérusalem, étant aussi arrivé sous Vespasien, c'est un aveuglement aux Juifs d'attendre encore le Messie.

Il traite la même matière dans le second livre, mais par des peuves et des témoignages tirés du Nouveau Testament. Le même ange qui avait appris à Daniel la venue du Messie, annonce à Marie qu'elle le concevra dans son sein. A peine est-il né, que les bergers viennent l'adorer dans la ville de Bethléhem, où, de l'aveu des pontifes, il devait naître. Hérode, apprenant sa naissance, en est troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. Des mages conduits par une étoile viennent aussi l'adorer. Saint Jean-Baptiste annonce sa venue aux Juifs; et, dans le temps qu'il le baptise dans le Jourdain, une voix du ciel se fait entendre : Celui-ci est mon Fils bien-aimé. Saint Julien remarque en passant que, quand Hérode assembla les princes des prêtres et les scribes du peuple pour savoir où devait naître le Christ, ils ne s'avisèrent pas de faire un calcul des années ou des âges auxquels sa venue était fixée; qu'ils s'en tinrent au lieu de sa naissance, qui avait été désigné par le prophète Michée. En général, jamais les Juifs, dans leurs disputes contre Jésus-Christ ou à son sujet, ne s'avisèrent d'opposer les années de la création ou les âges du monde.

Après avoir fait remarquer, dans le troisième livre, que les Hébreux ne distinguaient pas les âges du monde par le nombre des années, mais par les diverses générations, saint Julien fait voir que nous sommes au sixième âge et même au sixième millénaire, suivant le calcul des Septante. Par là il trouvait cinq mille ans passés depuis le commencement du monde jusqu'à la venue du Messie; à quoi ajoutant 686 ans jusqu'au temps où il écrivait, il était alors au delà de la moitié du sixième millénaire. Voici comme il distingue les six âges du monde : Le premier, depuis Adam jusqu'au déluge ; le second, depuis le déluge jusqu'à Abraham; le troisième, depuis Abraham jusqu'à David; le quatrième, depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone; le cinquième, depuis la transmigration de Babylone jusqu'à la venue du Christ; le sixième, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde, laquelle, dit-il, n'est connue que de Dieu seul [1].

Les autres ouvrages que Félix de Tolède attribue à son prédé-

[1] *Biblioth. max. PP.*, t. 12.

cesseur saint Julien, sont : 1° Un livre des *Antilogies*, ou contrariétés apparentes de l'Écriture. Il y en a un sous ce titre dans la bibliothèque des Pères; mais il paraît qu'il est plutôt de Berthaire, abbé du mont Cassin, qui écrivait sur la fin du neuvième siècle; 2° un livre de réponses, adressé à Idalius, évêque de Barcelone, dans lequel il justifie les canons et les lois qui défendent aux esclaves chrétiens de servir les infidèles; 3° un apologétique de la foi des évêques d'Espagne adressé au pape Benoît; 4° un autre apologétique qui concernait trois articles, sur lesquels le Pape semblait avoir eu quelque doute; 5° un écrit des remèdes contre les blasphèmes, avec une lettre à l'abbé Adrien; 6° un recueil de poésies qui contenait des hymnes, des épitaphes et des épigrammes en grand nombre; 7° un livre de lettres; 8° un recueil de sermons, parmi lesquels il y avait un petit écrit, de la protection de la maison de Dieu et de ceux qui s'y retirent; 9° un recueil de sentences tirées des commentaires de saint Augustin sur les psaumes; 10° des extraits des livres du même Père contre Julien d'Éclane; 11° un traité des jugements de Dieu, tiré de l'Écriture sainte, avec une lettre au roi Ervige; 12° un traité contre ceux qui persécutent les personnes qui se retirent dans les églises; 13° un livre des messes pour toute l'année, divisé en quatre parties, dans lequel il en corrigeait quelques-unes, qui étaient ou altérées ou imparfaites, et en faisait de nouvelles; 14° un livre d'oraisons pour les fêtes de l'église de Tolède. Ces oraisons n'étaient pas toutes de lui; il en avait réformé quelques-unes et composé d'autres [1].

Le roi Wamba, dont saint Julien a écrit l'intronisation et les victoires, s'était vu trahi par un Grec, le duc Paul, au commencement de son règne. Un autre Grec, par une autre trahison, mettra fin à son règne, l'an 680, peu après une grande victoire sur les Mahométans. Au temps du roi Chindasvinthe, il arriva un Grec d'une naissance distinguée, nommé Ardabaste, exilé par l'empereur de Constantinople. Chindasvinthe le reçut avec beaucoup de générosité. Son successeur Recesvinthe lui donna même sa cousine en mariage, dont il eut un fils nommé Ervige, qui fut élevé à la dignité de comte. Jaloux de Wamba, le Grec Ardabaste lui fait donner secrètement un breuvage empoisonné pour attirer la couronne à son fils. Wamba en tombe malade et perd la mémoire. L'archevêque Quirice de Tolède, qui ignorait la cause du mal, aussi bien que les grands du palais, lui administre les derniers sacrements, et, suivant la dévotion du temps, lui donne l'habit monastique, comme une marque de

[1] *Concil. hisp. d'Aguirre*, t. 4, p. 84.

pénitence publique. Nous avons vu saint Fructueux pratiquer cette dévotion peu avant sa mort. Wamba, revenu à lui-même, ratifia ce qu'on avait fait, renonça au royaume, déclara Ervige son successeur, entra dans un monastère et y vécut encore sept ans, après en avoir régné neuf. Tel est le récit de deux historiens espagnols du treizième siècle, Rodéric, archevêque de Tolède, et Luc, évêque de Tuy.

Ervige, voulant s'assurer le royaume par la confirmation des évêques et des seigneurs, les assembla à Tolède la première année de son règne, qui était l'an 681. A ce concile, qui commença le 9 de janvier et finit le 25, assistèrent trente-cinq évêques, ayant à leur tête saint Julien de Tolède, successeur de Quirice, et les métropolitains de Séville, de Brague et de Mérida; il s'y trouva aussi quatre abbés et quinze seigneurs. Le roi Ervige en commença les séances par une courte harangue aux évêques, auxquels il présenta un écrit par lequel il les priait de lui assurer le royaume qu'il tenait de leurs suffrages, de rétablir la discipline, de renouveler les lois faites contre les Juifs, d'abroger celles qui privaient de leur dignité et même de leurs droits civils ceux qui avaient refusé de se trouver à l'armée, ou qui avaient quitté les armes, en sorte que, dans bien des campagnes, la moitié des habitants ne pouvaient plus témoigner en justice.

Le concile fit treize canons, dont le premier renferme une protestation de recevoir les définitions de foi des quatre premiers conciles généraux. Les évêques y approuvent aussi l'élection d'Ervige et la renonciation de Wamba, sur le vu des pièces qui leur avaient été présentées, savoir : l'acte souscrit par les seigneurs du palais, en présence desquels Wamba avait reçu l'habit de religion et la tonsure; son décret par lequel il déclare Ervige son successeur; une instruction à Julien de Tolède, auquel il marquait comment devait se faire l'onction d'Ervige, et le procès-verbal du sacre de ce nouveau roi. Ayant lu toutes ces pièces, concluent les évêques, nous avons cru devoir y donner notre confirmation. C'est pourquoi nous déclarons que la main du peuple est délivrée de toute obligation du serment par lequel il était engagé à Wamba, et qu'il doit reconnaître pour seul maître le sérénissime prince Ervige, que son prédécesseur a institué, et, ce qui est plus, que tout le peuple a désiré. Quiconque s'élèvera contre lui sera frappé d'anathème.

Le second canon dit en substance : Souvent ceux qui, étant en santé, ont désiré la pénitence, se trouvent hors d'état de la demander dans la maladie, ayant perdu la parole et la connaissance. On ne laisse pas, toutefois, de leur donner le dernier viatique, et on ne croit pas leur pénitence infructueuse. Il y en a qui, étant revenus en

santé, prétendent quitter la tonsure et l'habit de religion, assurant impudemment qu'ils ne sont point tenus de ce vœu, parce qu'ils n'ont point demandé la pénitence. Mais comme le baptême que les enfants ont reçu sans connaissance ne laisse pas de les engager, ainsi ceux qui ont reçu la pénitence sans le savoir, l'observeront inviolablement, et nous leur interdisons le retour à toute fonction militaire. Nous n'approuvons pas, toutefois, que les évêques donnent la pénitence à ceux qui ne la demandent pas, et nous le leur défendons, sous peine d'être excommuniés une année durant. On voit bien qu'il est ici question de la pénitence publique. Quoi qu'il en soit de l'application que les évêques semblent en faire à Wamba, il est certain que, d'après l'ancienne discipline de l'Occident, la pénitence publique emportait les effets qu'ils lui attribuent. Nous avons vu le pape saint Léon écrire à Rustique de Narbonne : Il est tout à fait contraire aux règles de l'Église de retourner à la milice séculière, après avoir fait la pénitence, et le troisième concile d'Orléans faire ce canon, l'an 535 : Si quelqu'un, après avoir reçu la bénédiction de la pénitence, ne craint pas de retourner à l'habit séculier et à la milice, qu'il soit excommunié jusqu'à la mort, et qu'il ne reçoive la communion qu'à ce dernier moment.

Dans le troisième canon, il fut ordonné que la communion ecclésiastique serait rendue à ceux des réfractaires ou des rebelles que le roi aurait reçus en grâce, ou qui auraient eu l'honneur de manger à sa table. Wamba avait contraint l'évêque de Mérida d'établir un évêque dans un village où il n'y en avait jamais eu. On cassa cette érection comme contraire aux canons ; et, sans déposer le nouvel évêque, on lui destina par grâce le premier évêché vacant, avec défense d'ordonner à l'avenir des évêques où il n'y en avait point eu. C'est la disposition du quatrième canon. Le cinquième condamne l'usage de quelques prêtres qui, offrant plusieurs fois le sacrifice en un même jour, ne communiaient qu'à leur dernière messe. Il est ordonné que toutes les fois qu'ils immoleront le corps et le sang de Jésus-Christ sur l'autel, autant de fois ils y participeront. Pour empêcher que les églises ne soient trop longtemps sans pasteur, le sixième canon permet à l'évêque de Tolède d'ordonner tous les évêques d'Espagne, suivant le choix du roi, sans préjudice néanmoins aux droits des provinces, et à la charge que l'évêque de Tolède jugera digne de l'épiscopat le nouvel élu, et que celui-ci se présentera dans trois mois à son métropolitain pour recevoir ses instructions. Le septième canon relève de l'infamie et réintègre dans le droit de témoigner en justice ceux que Wamba en avait dépouillés pour avoir refusé de prendre les armes, ou pour les avoir quittées. Le huitième défend

aux maris de quitter leurs femmes, excepté le cas de fornication, avec menace de les séparer de la communion de l'Église, s'ils ne retournent avec elles. On renouvelle dans le neuvième les lois faites contre les Juifs. Le dixième accorde le droit d'asile à ceux qui se réfugient dans les églises et à trente pas alentour, à condition toutefois de les rendre à ceux qui jureront de ne les point maltraiter. Le onzième défend, sous de grièves peines, diverses superstitions païennes qui avaient encore lieu en Espagne. Le douzième ordonne que l'on tiendra chaque année un concile dans chaque province le 1er de novembre. Le treizième contient des vœux pour la prospérité du règne d'Ervige, et des actions de grâces de ce qu'il avait assemblé le concile. Ce prince donna un édit pour en confirmer les décrets : il est daté du 25 de janvier 681 [1].

Environ trois ans après, c'est-à-dire en 683, eut lieu le treizième concile de Tolède, où assistèrent quarante-huit évêques, avec vingt-sept députés d'évêques absents, cinq abbés et vingt-sept seigneurs. On voit que ces conciles de l'église d'Espagne étaient en même temps les conseils généraux de la nation. Saint Julien y présidait. Le roi Ervige y parut à l'ouverture, fit une allocution fort modeste aux évêques, leur remit un mémoire sur lequel il souhaitait qu'ils fissent des règlements, et puis se retira. Ce mémoire ayant été lu, le concile commença, comme le précédent, par la confession de foi, c'est-à-dire par la récitation du symbole de Nicée, que dès lors tout le monde chantait pendant la messe dans les églises d'Espagne, avec l'addition du *Filioque*. Ensuite on dressa divers canons relatifs au mémoire du roi. On rétablit dans leurs droits, leurs biens et leurs dignités tous ceux qui avaient été condamnés comme complices de la révolte de Paul contre le roi Wamba, que, dans son allocution, le roi Ervige appelle de sainte mémoire. On défend de mettre aux fers ou à la question les officiers du palais et les clercs, quand ils sont accusés, ni de procéder contre eux avec trop de rigueur. On remet tous les arrérages des tributs jusqu'à la première année du roi Ervige. On défend, sous peine d'anathème, de faire aucun mal à la postérité du roi et de la reine, son épouse. On défend aux veuves des rois de se remarier, ni à personne, même à un roi, de les épouser. Comme la royauté était élective, on voulait en prévenir les inconvénients Ni les serfs, ni les affranchis, excepté ceux du fisc, ne pourront exercer aucune charge dans le palais ou dans les domaines du roi. Dans le deuxième canon, après avoir réglé que les officiers du palais, les clercs, et en général les hommes libres ne doivent être jugés pour délits politi-

[1] Labbe, t. 6, p. 1221.

ques que dans une assemblée publique d'évêques et de seigneurs, le concile prononce anathème contre tout roi qui violerait ce décret synodal, et déclare nul tout ce qui s'y ferait de contraire.

Les canons suivants ont plus de rapport à la discipline de l'Église. Ils défendent aux évêques de dépouiller les autels, de les couvrir de cilice, d'éteindre les luminaires, ou de mettre dans l'Église d'autres marques de deuil, pour satisfaire leurs ressentiments particuliers, ou de cesser d'offrir le sacrifice par pure malice et sans nécessité. Ils ordonnent aux évêques de se rendre chez leur métropolitain quand il les mandera, soit pour quelques solennités, comme la Pâque, la Pentecôte et Noël, soit pour des affaires, soit pour la consécration de quelque évêque ou pour l'exécution des ordres du roi. Ils confirment tous les décrets du concile précédent. L'évêque de Valérie fit demander au concile, par son député, si, après s'être soumis aux lois de la pénitence publique pendant une maladie dangereuse, comme c'était alors la dévotion, il lui était permis de reprendre ses fonctions depuis que sa santé était rétablie. La réponse du concile fut qu'il pouvait les reprendre après avoir été réconcilié. A cette occasion, on fit une loi générale portant que les évêques qui, dans une maladie grave, auraient reçu la pénitence par l'imposition des mains, sans avoir confessé de péchés mortels, pourraient, étant réconciliés par leur métropolitain, rentrer dans leurs fonctions; mais que, s'ils avaient été convaincus de crime avant de recevoir la pénitence, ou qu'ils en eussent confessé en la recevant, ils s'abstiendraient de leurs fonctions jusqu'à ce que le métropolitain en disposât autrement. Il fut défendu de retenir ni de recevoir le clerc d'un autre évêque, ni de favoriser sa fuite, ou de lui donner le moyen de se cacher. Ce qui s'entend non-seulement des prêtres, des diacres et autres clercs, mais aussi des abbés et des moines. Mais on distingue des fugitifs ceux qui vont trouver leur métropolitain pour leurs affaires. Le roi Ervige confirma tous ces décrets par deux édits [1].

Mais à peine ce concile était-il terminé et les évêques rentrés dans leurs églises, qu'un envoyé de Rome apporta en Espagne les lettres du pape Léon II, successeur de saint Agathon, avec les actes du sixième concile général. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les affaires de Constantinople.

L'empereur Constant II ayant été tué à Syracuse, l'an 668, par un de ses officiers, les autres proclamèrent empereur, à cause de sa bonne mine, un Arménien nommé Mizize, qui n'y consentit qu'à regret. Constantin, fils aîné de Constant et déjà associé à l'empire,

[1] Labbe, t. 6, p. 1253.

assembla d'Italie, de Sardaigne et d'Afrique, tout ce qu'il put de troupes, et, l'année suivante 669, il débarqua en Sicile, où tout plia devant lui. On lui livra les meurtriers de son père ainsi que Mizize, dont il envoya les têtes à Constantinople. Il fut singulièrement secondé dans cette expédition par le pape saint Vitalien. De retour à Constantinople, il reçut le surnom de Pogonat ou de Barbu, parce qu'étant parti sans barbe quelques mois auparavant, il revint avec une barbe longue et épaisse. Il faisait hautement profession de la foi catholique.

De 672 à 679, c'est-à-dire pendant l'espace de sept ans, sous le calife Moavia, les Musulmans assiégèrent Constantinople sans interruption, si ce n'est qu'ils se retiraient à l'approche de l'hiver. Ils perdirent à ce siége un nombre incalculable d'hommes et de navires. On leur lançait du haut des murs des fusées incendiaires, qui s'attachaient aux navires, aux hommes, aux animaux, aux armes, aux pierres même, et les consumaient jusque dans les eaux, sans qu'on pût les éteindre. C'est ce qu'on appelle communément le feu grégeois ou grec, inventé depuis peu par un Syrien nommé Callinique [1]. A ce fléau destructeur se joignait plus d'une fois la peste. Enfin, l'an 679, les Sarrasins se rebutèrent et s'éloignèrent de Constantinople. De nouveaux désastres les attendaient. Leur flotte fut brisée et abîmée par une tempête ; leurs troupes de terre, épuisées de fatigues et de maladies, furent exterminées par une armée que Constantin envoya à leur poursuite. Le calife Moavia demanda la paix. Elle lui fut accordée pour trente ans, à condition qu'il payerait à l'empire un tribut annuel de trois mille livres d'or, cinquante prisonniers et cinquante chevaux de la plus belle race. Les habitants de Constantinople attribuèrent à la protection de la sainte Vierge l'heureux succès de leur courageuse défense [2].

Une cause trop peu remarquée qui réduisit le fier calife à demander la paix, fut un petit peuple chrétien et catholique, qui venait de se former dans les cavernes du mont Liban, pour y maintenir sa foi contre la puissance des Perses et des Musulmans. Ce petit peuple subsiste encore le même. Il se glorifie, non sans quelque raison, d'avoir toujours conservé depuis son origine, du moins pour le corps de

[1] Les Arabes prirent aux Grecs cette invention et en firent un terrible usage contre les croisés. On pense que c'était un composé de soufre, de naphte et de bitume : la vérité est que cette composition grégeoise avait la propriété de brûler dans l'eau, où elle acquérait même une force nouvelle. Ce fut surtout, comme nous le verrons, l'armée de saint Louis qui eut à souffrir du feu grégeois. Les Sarrasins l'envoyaient à l'aide de machines assez semblables à des mortiers. Voir dans les *Observations sur Joinville*, un intéressant travail de Du Cange sur ce sujet. — [2] Theoph., Cedr. *Hist. du Bas-Empire*, l. 61.

la nation, et la croyance orthodoxe et l'union avec l'Église romaine. C'est la nation des Maronites. Ce nom leur vient d'un saint personnage. La Syrie étant divisée en un grand nombre de sectes, macédoniens, apollinaristes, nestoriens, eutychiens, jacobites, ces hérétiques donnèrent le nom de maronites aux catholiques qui suivaient la doctrine de saint Maron, et les catholiques l'adoptèrent comme un titre d'honneur. Maron avait été un des plus grands adversaires des hérétiques; et l'on croit que c'est le moine nommé Maron, auquel est adressée une lettre de saint Jean Chrysostome. Ses reliques furent déposées dans une grande église, dédiée sous son invocation, et les Grecs célèbrent sa fête le 14 février. Ses disciples bâtirent sous son nom, entre Apamée et Émèse, au bord de l'Oronte, un célèbre monastère, où se rassemblèrent jusqu'à huit cents moines. Les trois cent cinquante moines qui furent massacrés par les hérétiques au temps de Pierre le Foulon, étaient de ce monastère.

Lorsque la puissance des Grecs allait s'éteignant en Syrie, par les invasions des Perses et des Musulmans, en particulier par la retraite de l'empereur Héraclius, quelques chefs chrétiens se maintinrent dans les montagnes du Liban, ainsi que dans les villes de Byblos et de Césarée de Philippe. D'autres chrétiens, qui fuyaient le glaive des Musulmans, vinrent augmenter leur nombre et leur force. Il arriva ainsi plus de quarante mille hommes des territoires d'Antioche, d'Apamée et d'Emèse. Telle fut l'origine de la nation des Maronites. Jean, évêque de Philadelphie, que le pape saint Martin avait établi vicaire du Saint-Siége en Orient, apprit avec joie qu'ils avaient secoué le joug des Sarrasins, et qu'ils étaient maîtres du Liban depuis ses prolongements vers Antioche jusque vers Jérusalem. Afin qu'ils ne fussent pas privés de secours spirituels, il leur donna pour évêque Jean Maron, moine dans le monastère de Saint-Maron, sur l'Oronte. C'était un homme savant, qui avait déjà servi l'Église par des écrits contre les sectateurs de Nestorius et d'Eutychès. Il fut sacré évêque de Botrys, avec le titre de patriarche des Maronites et le pouvoir de sacrer des évêques dans tout le pays de leur dépendance. Il ramena au sein de l'Église grand nombre d'hérétiques. Ses missionnaires se répandirent, d'un côté, jusqu'à Jérusalem, de l'autre, jusque dans la petite Arménie ; et, par ses soins charitables, non-seulement il accrut le nombre des fidèles, mais augmenta même considérablement les forces du petit État dont il était le pasteur. Quantité de nouveaux convertis, voisins, éloignés, libres, esclaves, vinrent peupler les retraites du Liban et grossir le nombre des Maronites. Ce nom leur devint d'autant plus cher, qu'ils le voyaient revivre dans leur nouveau pasteur avec les vertus du saint personnage dont ils honoraient la

mémoire. Jean et ses successeurs choisirent pour leur résidence le monastère de Canobin, fondé par le grand Théodose dans la vallée de Tripoli, sur les bords du Nahr-Kadès ou fleuve saint. Depuis Innocent III, ces prélats ont joint à leur titre celui de patriarche d'Antioche pour les Maronites, et ils sont ainsi nommés dans les bulles des Papes.

Le nouveau patriarche n'était pas moins propre à la conduite des affaires séculières qu'au gouvernement ecclésiastique. Il sut allumer dans le cœur des Maronites ces sentiments de courage qui les rendirent le fléau des Sarrasins en Syrie. Ils devinrent soldats intrépides, aussi adroits à tirer de l'arc qu'à manier leurs chevaux, les meilleurs fantassins et les meilleurs cavaliers de tout l'Orient. Ils poussèrent leurs courses, d'un côté, jusqu'à Jérusalem, de l'autre, au delà de Damas jusqu'aux frontières de l'Arabie Déserte. Les cavernes du Liban leur servaient de retraite, et les sommets de ces hautes montagnes, de forteresses inaccessibles. Ils bâtirent trois grandes villes : Basconta, dans la vallée d'Aulon ; Haddeth, dans la vallée du *Fleuve-Saint*, et Besciarraï, au pied du Liban. Les Maronites étaient dès lors si zélés pour la foi, qu'un de leurs princes, nommé Salem, ayant été excommunié par le patriarche pour avoir permis aux hérétiques de s'établir parmi eux sur le Liban, ils cessèrent de le reconnaître pour leur chef. Les Sarrasins en profitèrent pour assiéger les villes de Tripoli, de Byblos et de Besciarraï, et pour les attaquer jusque dans leurs montagnes. Mais les Maronites, sans être commandés par Salem, leur firent lever le siége de ces trois villes, les battirent et les mirent en fuite. De son côté, pour être relevé de l'excommunication et regagner la confiance du peuple, Salem chassa du Liban, non-seulement ce qu'il y restait de Sarrasins, mais encore tous les hérétiques auxquels il avait permis auparavant de s'y établir. Ce furent ces attaques et ces courses continuelles des Maronites qui forcèrent le calife Moavia de demander la paix à l'empereur de Constantinople [1].

En procurant à son empire la paix au dehors, Constantin travaillait aussi à lui procurer la paix au dedans, en le mettant d'accord avec l'Église romaine sur la question du monothélisme. En Occident, cette question n'en était plus une : tout le monde était d'accord. A Constantinople, il n'en était pas de même. Le patriarche Pierre y était mort dans l'hérésie, l'an 666. Son successeur Thomas II paraît avoir été bon catholique. Il voulait envoyer ses lettres synodales au pape saint Vitalien, mais les courses des Musulmans l'en empêchèrent pen-

[1] Asseman, *Biblioth. orient.*, t. 1, p. 501. *Item. Acta MM. orient.*, t. 2, p. 405. Lequien *Oriens Christ.*, t. 3, c. 1 seq. *Hist. du Bas-Empire*, l. 61.

dant les deux années que dura son épiscopat. Il mourut l'an 669, et eut pour successeur Jean V, et celui-ci Constantin I[er], qui mourut ou fut chassé l'an 676. Ces trois patriarches seront proclamés orthodoxes dans le sixième concile général. Cependant, si l'on peut en croire leur successeur Théodore, leurs lettres synodales n'avaient point été reçues à Rome, peut-être parce qu'elles ne contenaient point la condamnation expresse de leurs prédécesseurs hérétiques Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre.

Théodore, ayant donc été nommé patriarche l'an 678, dit à l'empereur qu'il n'osait envoyer sa lettre synodique à Rome, de peur qu'elle n'y fût pas plus reçue que celles de ses prédécesseurs; il y envoya seulement une lettre d'exhortation à la paix. L'empereur lui demanda, ainsi qu'à Macaire d'Antioche, quelle était donc la difficulté entre le Pape ou le Siége apostolique et eux. Ils répondirent qu'on avait introduit de nouvelles expressions sur les mystères, soit par ignorance, soit par une curiosité excessive ; et que, depuis ces disputes, il n'y avait pas eu d'assemblée de la part des deux siéges pour éclaircir la vérité. En même temps, comme ils étaient monothélites tous deux, ils pressèrent l'empereur de faire ôter des diptyques le nom du pape Vitalien, et ceux de ses prédécesseurs, jusqu'au pape Honorius exclusivement. Mais l'empereur ne voulut point y consentir : premièrement, pour garder l'égalité et montrer qu'il tenait les uns et les autres pour orthodoxes ; ensuite par reconnaissance de l'amitié que Vitalien lui avait témoignée de son vivant. Il fit quelque chose de plus digne d'un empereur chrétien. Jusqu'alors il n'avait pas voulu permettre les discussions particulières, persuadé qu'au lieu d'éteindre la division, elles ne feraient que l'augmenter. Le 10 d'août 678, il écrivit au pape Donus, qu'il appelle Pape œcuméniqne, le priant d'envoyer, pour conférer avec les deux patriarches, des hommes sages et instruits, avec les livres et les pouvoirs nécessaires, savoir : de la part du Pape, trois hommes ou plus ; de la part de son concile, douze métropolitains ou évêques ; enfin, quatre religieux de chacun des quatre monastères grecs de Rome. Il leur promettait à tous une entière sûreté pour aller et pour revenir, lors même qu'ils viendraient à ne point tomber d'accord. Après cela, ajoute-t-il, nous serons justifiés au tribunal de Dieu. Car nous pouvons bien exhorter tous les chrétiens à l'union, mais nous ne voulons contraindre personne. Il chargeait l'exarque Théodore de fournir aux envoyés du Pape des vaisseaux et tous les frais du voyage, et même de les faire escorter par des vaisseaux de guerre s'il en était besoin [1].

[1] Labbe, t. 6, p. 594.

La lettre n'arriva que l'année suivante 679, après la mort de Donus, lorsque saint Agathon occupait déjà le Siége apostolique. Le nouveau Pape fit savoir aux évêques d'Occident les pieuses intentions de l'empereur. Aussitôt il se tint des conciles dans plusieurs provinces. Ceux d'Italie et des Gaules envoyèrent des députés à Rome, où le Pape assembla, le 27 mars 680, un concile de cent vingt-cinq évêques pour nommer les légats qui devaient aller à Constantinople et pour préparer les matières qui seraient agitées devant l'empereur. On remarque dans ce concile les évêques de la domination des Lombards, saint Mansuet de Milan, saint Jean de Bergame, saint Anastase de Pavie, les évêques d'Istrie avec leur métropolitain Agathon d'Aquilée, ceux de la Pentapole et de la Toscane ; ensuite Théodore, archevêque de Ravenne, avec les autres évêques de l'exarchat encore soumis aux Grecs. Il y avait longtemps que les archevêques de Ravenne refusaient au Pape l'obéissance qu'ils lui devaient. Mais Théodore y satisfit et se présenta personnellement à saint Agathon. Après les évêques immédiatement soumis au Pape, on voit dans les souscriptions du concile de Rome celles d'Adéodat, évêque de Toul, de Wilfrid d'York, de Félix d'Arles et de Taurin de Toulon. Adéodat, Félix et Taurin se disent tous les trois légats du concile des Gaules, et saint Wilfrid se dit légat du concile de Bretagne. Nous verrons plus tard quelle affaire avait amené ce saint à Rome.

Dans ce concile, le saint Pape écrivit deux lettres à l'empereur, ou plutôt aux empereurs Constantin, Héraclius et Tibère ; car les trois frères avaient le titre d'augustes. La première est en son nom seul ; la seconde est en son nom et au nom de toutes les églises d'Occident. Celle qu'il écrit en son propre nom est un traité complet et détaillé de la question, et par là mêm eun peu longue. D'une douceur et d'une modestie qui charmaient tout le monde, saint Agathon se montre tel dans sa lettre. Il parle de lui avec beaucoup d'humilité, des empereurs avec beaucoup d'affection, les appelant ses bien-aimés seigneurs et fils. Il les remercie avec effusion de cœur de la consolation qu'ils lui ont fait éprouver dans ses afflictions et ses maladies presque continuelles. Il s'est empressé de satisfaire à leurs pieux désirs. Il leur envoie trois évêques, deux prêtres, un diacre et un sous-diacre de l'Église romaine, avec un prêtre de l'église de Ravenne et plusieurs moines. Il les envoie, non pour la confiance qu'il a en leur savoir, mais pour obéir aux ordres de l'empereur. Car, dit-il, chez des hommes qui vivent au milieu des nations barbares, et qui gagnent à grand'peine leur nourriture de chaque jour par leur travail corporel, comment pourrait-on trouver la science parfaite des Écritures ? Seulement nous gardons avec simplicité de cœur

la foi que nos Pères nous ont laissée, demandant à Dieu, comme notre plus grand bien, de conserver et le sens et les paroles de leurs décisions, sans rien ajouter, ni diminuer, ni changer. Nous avons donné à ces députés quelques passages des saints Pères que cette Église reçoit, avec leurs livres mêmes, pour vous les présenter quand vous l'ordonnerez, et vous expliquer la foi de cette Église apostolique, votre mère spirituelle, non par l'éloquence séculière dont ils sont dépourvus, mais par la sincérité de la foi que nous avons apprise dès le berceau. En conséquence, nous les autorisons à satisfaire Votre Majesté, mais seulement d'après ce qui leur est enjoint, sans entreprendre de rien ajouter, diminuer ni changer, exposant avec sincérité la tradition de ce Siége apostolique, telle qu'elle a été définie par nos prédécesseurs. Nous supplions Votre Mansuétude de les écouter favorablement, suivant sa bienveillante promesse.

Quand l'excellent pape Agathon parle si humblement du savoir de ses légats, il ne faut pas oublier qu'à cette époque-là même les Papes envoyaient jusqu'en Angleterre des hommes d'un profond savoir, avec des livres et tout ce qu'il fallait pour exciter, chez les peuples naguère barbares, le goût des lettres, des arts et des sciences. Si les saints Papes de cette époque n'en parlent pas, c'est à l'histoire, c'est à l'Europe reconnaissante d'en parler. La lettre même de saint Agathon, quoique longue, est bien écrite. Les choses se suivent avec ordre, les raisonnements sont justes, les expressions claires, quoique nous n'en ayons peut-être point le texte original. Il règne partout une modestie, une candeur qui disposent à la persuasion. Il fallait peut-être tout cela pour désarmer la fausse science, la science sophistique et prétentieuse des Grecs, surtout dans un moment où ils allaient voir condamner cinq ou six de leurs patriarches.

Ensuite le saint Pape, suivant la tradition des apôtres, des Pontifes apostoliques et des conciles généraux, expose la foi sur la Trinité et sur l'Incarnation, principalement par rapport à la question des deux volontés, sur laquelle il dit nettement que les trois personnes divines n'ayant qu'une nature, n'ont aussi qu'une volonté; mais qu'en Jésus-Christ, comme il y a deux natures, il y a deux volontés et deux opérations. Telle est la doctrine apostolique que notre protecteur le bienheureux Pierre nous a transmise, non pour qu'elle soit renfermée sous le boisseau, mais pour qu'elle retentisse dans tout l'univers avec plus d'éclat qu'une trompette ; car la confession que Pierre a faite de la vérité lui a été révélée du Père, et, en récompense, il a été déclaré bienheureux par le Seigneur. Ce même Pierre a reçu du Sauveur de tous, et par une triple recommandation,

les brebis spirituelles de l'Église à paître ; et par l'assistance de ce même Pierre, cette Église apostolique, qui est la sienne, ne s'est jamais détournée de la voie de la vérité dans quelque partie d'erreur que ce soit. Aussi toute l'Église catholique et les conciles généraux ont toujours embrassé fidèlement et suivi en tout l'autorité de cette Église apostolique, comme étant l'autorité du prince même des apôtres. Nous vous envoyons donc la règle de la vraie foi, qui, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité, a été conservée et défendue courageusement par la mère spirituelle de votre empire, l'Église apostolique du Christ, laquelle, par la grâce du Dieu tout-puissant, ne sera jamais convaincue de s'être écartée du sentier de la tradition apostolique, ni n'a jamais succombé à la dépravation des nouveautés hérétiques ; mais telle qu'elle a reçu la foi de ses fondateurs, les princes des apôtres, telle elle l'a conservée sans tache, selon la promesse que le Sauveur a faite au prince de ses disciples dans les sacrés Évangiles : Pierre, Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne vienne point à défaillir ; lors donc que tu seras converti, affermis tes frères. Que Votre Majesté considère donc que c'est le Seigneur et le Sauveur, dont la foi est un don, qui a promis que la foi de Pierre ne défaillira point, et qui lui a recommandé d'y affermir ses frères. C'est ce que tous les Pontifes apostoliques, prédécesseurs de ma faible personne, ont toujours fait courageusement, comme tout le monde sait. Quelque minime que je sois, je veux les imiter pour accomplir mon ministère ; car malheur à moi, si je viens à taire la vérité qu'ils ont prêchée ! Que dirais-je au tribunal du Christ ? que dirais-je pour moi ? que dirais-je pour les âmes qui me sont confiées et dont je dois rendre compte ? Aussi, du moment que les évêques de Constantinople s'efforcèrent d'introduire la nouveauté hérétique dans l'Église immaculée du Christ, mes prédécesseurs, d'apostolique mémoire, n'ont point cessé de les exhorter, de les avertir, de les conjurer de se désister de ce dogme hérétique, du moins en se taisant.

Saint Agathon prouve la distinction des deux volontés par les passages de l'Écriture expliqués par les Pères. Il y joint la définition du concile de Chalcédoine et celle du cinquième concile. Il continue sa preuve par la tradition, cite plusieurs passages des Pères grecs en original, et des Pères latins traduits en grec ; de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Jean Chrysostome, de saint Cyrille d'Alexandrie, de saint Hilaire, de saint Athanase, de saint Denys l'Aréopagite, de saint Ambroise, de saint Léon. Il fait l'application de tous ces passages et ajoute : On pourrait y joindre ceux qui ont combattu pour le concile de Chalcédoine, savoir : Jean, évêque de Scythopolis, Euloge d'Alexandrie, Éphrem et Anastase d'Antioche.

Pour compléter la réfutation de l'erreur, il rapporte les passages des anciens hérétiques, qui ont soutenu qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une opération et une volonté : d'Apollinaire, de Sévère, chef des acéphales, de Nestorius, de Théodose d'Alexandrie ; ensuite ceux des nouveaux hérétiques, c'est-à-dire des monothélites, Cyrus, Théodore de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople, et relève leurs contradictions. Il faut donc, conclut-il, employer toutes les forces pour délivrer la sainte Église de Dieu, la mère de votre empire, des égarements de pareils docteurs, et faire en sorte que tous les pontifes, tous les prêtres, tous les clercs et tous les peuples confessent unanimement avec nous la foi orthodoxe, fondée sur la pierre ferme de cette Église du bienheureux Pierre, Église qui, par la grâce et le secours du même prince des apôtres, demeure pure de toute erreur [1].

Telle est la première lettre, la lettre propre du pape saint Agathon. La seconde, qui est beaucoup moins longue, porte cette inscription : Aux très-pieux seigneurs et sérénissimes vainqueurs et triomphateurs, les bien-aimés enfants de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Constantin, le grand empereur, Héraclius et Tibère, augustes ; Agathon, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, avec tous les conciles soumis au concile du Siége apostolique. On peut espérer tous les biens, quand l'empereur cherche sincèrement à connaître et à confesser la vraie foi de qui lui a donné l'empire. Les trois princes ayant manifesté de pareils désirs, tous les évêques de l'Occident et du Septentrion, quoique petits et simples, quant à la science, cependant fermes dans la foi, par la grâce de Dieu, en ont béni le roi suprême avec des larmes de joie. Ils espèrent que Dieu accordera la gloire à l'empereur de faire briller dans toutes les intelligences la lumière de la foi catholique ; lumière puisée à sa source vivifiante et transmise, sans tache jusqu'à eux, par les princes des apôtres, Pierre et Paul, par leurs disciples et apostoliques successeurs. Car c'est à la conserver dans sa pureté que les prédécesseurs du Siége apostolique, ainsi que ceux de notre exiguïté, ont travaillé jusqu'à présent, non sans péril. Vous avez ordonné qu'on vous envoie des évêques d'une vie sainte et bien instruits dans toutes les Écritures. Quant à la pureté de la vie, si purement qu'ait vécu quelqu'un, il n'ose pas s'y fier. Quant à la science parfaite, si on la réduit à celle de la vraie piété, elle n'est autre que la connaissance de la vérité. S'il s'agit de l'éloquence séculière, nous ne croyons pas que personne de notre temps puisse se vanter de la posséder parfaitement. Nos pays

[1] Labbe, t. 6, p. 630-677.

sont continuellement agités par la fureur de diverses nations ; ce ne sont que combats, courses, brigandages. Au milieu de ces peuples, notre vie est pleine d'inquiétudes, et nous subsistons du travail de nos mains, parce que l'ancien patrimoine des églises a été consumé peu à peu par diverses calamités. Il ne nous reste pour tout bien que la foi ; vivre avec elle est notre gloire, mourir pour elle, notre bonheur. Notre science parfaite, c'est de conserver inviolablement les bornes de la foi catholique, que le siége apostolique garde avec nous.

Suit une profession de foi sur les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation, finissant par la doctrine des deux opérations et des deux volontés. Telle est la règle de la foi apostolique, que nos prédécesseurs assemblés en concile à Rome, sous le pape Martin d'apostolique mémoire, ont proclamée synodiquement et avec constance. C'est maintenant à votre piété impériale à la faire resplendir d'un plus grand éclat, afin de retrancher de l'Église les semences de la zizanie, dont les auteurs ont été Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople. Nous devons nous excuser d'envoyer si tard les députés de notre concile, sur la longueur du chemin et sur ce qu'un grand nombre d'entre nous s'étendent jusque sur les bords de l'Océan. Nous espérions que Théodore le Philosophe, archevêque de la grande île de Bretagne, viendrait avec des évêques du pays, aussi bien que plusieurs autres de divers lieux, afin de vous écrire au nom de tout notre concile, et que les uns et les autres eussent connaissance de ce qui se passerait. Vu principalement que plusieurs de nos collègues sont au milieu des nations, savoir : des Lombards, des Slaves, des Francs, des Goths et des Bretons. Ils sont tous fort curieux de ce qui se fait touchant la foi ; et autant qu'ils peuvent nous aider, étant d'accord avec nous, autant nous seraient-ils contraires, s'ils étaient scandalisés sur cet article. Nous vous envoyons des personnes qui vous présenteront la confession de foi de tout ce que nous sommes d'évêques du Septentrion et de l'Occident, non pas pour en disputer comme de choses incertaines, mais pour les proposer comme des vérités certaines et immuables. Ils prient l'empereur de suivre l'exemple de Constantin, de Théodose, de Marcien, de Justinien, et de ramener tout le monde à l'unité et à la foi de l'Église romaine. Quant à nous, encore que nous ignorions complétement la sagesse du siècle et la vaine tromperie, comme parle le bienheureux Paul, nous enseignons toutefois et nous défendons avec sincérité la règle de la vraie prédication. Nous recevons donc comme nos frères tous les évêques qui veulent enseigner avec nous tout ce qui est contenu dans cette confession de foi ; mais nous condamnons tous ceux qui la rejettent, et ne les souf-

frirons jamais en notre compagnie, qu'ils ne soient corrigés. Cette seconde lettre, dont nous n'avons pas plus le texte original que de la première, est souscrite par le Pape et par tous les évêques qui assistèrent au concile de Rome [1].

Saint Mansuet, archevêque de Milan, écrivit en outre à l'empereur une lettre particulière au nom du concile de sa province. Il l'exhorte pareillement, par l'exemple de Constantin, de Théodose, de Marcien et de Justinien, à maintenir inviolables les décisions des Pères et des conciles. S'il est des hommes enflés de dialectique, qui, par l'artifice des sophismes ou par la pompe des paroles, voudraient altérer la simplicité de la foi, que Votre Majesté ne les écoute point. Mais souvenez-vous de ce que dit le prophète : Le Seigneur fera une parole abrégée sur la terre [2] ; ce que nous voyons accompli par les saints apôtres. Car, qu'y a-t-il de plus abrégé que leur symbole de foi, qui renferme cependant tous les mystères ? D'ailleurs, si le Seigneur a établi les règles de la foi, non avec des dialecticiens, non avec des rhéteurs, non avec des grammairiens, mais avec des campagnards et des pêcheurs ; si ce sont ces derniers qu'il a faits ses confidents et ses princes, avec pouvoir de lier et de délier, n'est-ce pas le comble de la folie de vouloir pervertir les traditions des apôtres ? Pour nous, qui vivons sous les heureux et très-chrétiens rois Pertharit et Cunibert, nous embrassons tous avec amour les traditions des apôtres, les décisions des cinq conciles œcuméniques, la lettre du pape saint Léon et la doctrine des autres Pères orthodoxes. La lettre du concile de Milan finit par une exposition de foi qui reconnaît expressément en Jésus-Christ deux volontés et deux opérations [3]. Le rédacteur de la lettre fut saint Damien, alors prêtre, et depuis évêque de Pavie. Le roi Pertharit, dont il est ici parlé, est le même que Paul, diacre, nomme Bertharide. A la mort de Grimoald, arrivée en 671, il revint de son exil remonta sur le trône, régna paisiblement dix-huit ans, et s'associa son fils Cunibert la septième année de son règne.

Les légats du pape saint Agathon arrivèrent à Constantinople le 10 septembre 680. L'empereur Constantin, auquel ils présentèrent les lettres du Pape, les exhorta à traiter l'affaire de la foi sans contention et sans aigreur, non par des propositions philosophiques, mais par l'Écriture, les Pères et les conciles. Il leur donna du temps pour repasser leurs instructions, et en attendant les fit loger dans le palais de Placidie, avec ordre de leur fournir toutes les choses nécessaires. Le même jour, 10 septembre, il écrivit à Georges, nouveau patriarche de Constantinople ; car Théodore ne l'était plus,

[1] Labbe, t. 6, p. 677-692. — [2] Isaïe, 10. — [3] Labbe, t. 6, p. 601.

on ne sait pourquoi. On avait mis à sa place le prêtre Georges, qui tint ce siége six ans, après lesquels Théodore y remonta sans qu'on en sache davantage la raison. L'empereur ordonnait donc au nouveau patriarche, attendu que les légats du Pape étaient arrivés, d'assembler à Constantinople tous les métropolitains et les évêques dépendants de son siége, et d'avertir Macaire, patriarche d'Antioche, qui était à Constantinople, d'en faire autant, pour examiner la question de la foi. Le dimanche, les légats du Pape furent invités à venir en procession à l'église de Notre-Dame de Blaquernes ; et, pour leur faire plus d'honneur, l'empereur leur envoya du palais des chevaux avec un cortége [1].

Enfin le concile s'assembla pour la première fois le 7 novembre 680, dans la salle du palais nommée en latin *Trullus*, c'est-à-dire Dôme. Il n'y avait à cette première séance qu'environ quarante évêques. Les légats, savoir : les prêtres Théodore et Georges, et le diacre Jean, sont nommés les premiers. Les légats du concile de Rome, savoir : Jean, évêque de Porto, Abundantius, évêque de Paterne, et Jean de Reggio, sont nommés après les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ou de leurs députés ; car le patriarche d'Alexandrie et celui de Jérusalem ou son vicaire n'avaient pu venir au concile, non plus que les évêques d'Afrique, à cause qu'ils étaient sous la domination des Mahométans. Après les quarante évêques ou leurs députés, sont nommés six prêtres, tant abbés que moines. L'empereur était placé au milieu, ayant ses officiers à ses côtés. Les légats du Pape et de son concile, avec celui de Jérusalem, étaient à sa gauche, comme à la place la plus honorable. Les deux patriarches de Constantinople et d'Antioche, avec le député d'Alexandrie, étaient à sa droite. Au milieu de l'assemblée étaient placés les livres des Évangiles.

Tout étant ainsi disposé, les légats du Pape, adressant la parole à l'empereur Constantin, dirent : Il y a quarante-six ans, plus ou moins, que les prélats de votre capitale, savoir : Sergius, Paul, Pyrrhus, Pierre, ainsi que Cyrus d'Alexandrie, Théodore de Pharan et quelques autres, ont introduit de nouvelles expressions contraires à la foi, enseignant qu'il n'est en Jésus-Christ qu'une volonté et qu'une opération. Le Siége apostolique a rejeté cette erreur et les a exhortés bien des fois à la quitter, mais jusqu'ici inutilement. C'est pourquoi nous demandons à Votre Majesté, que ceux qui sont du côté de l'église de Constantinople disent d'où est venue cette nouveauté. L'empereur ordonna à Georges de Constantinople et à Macaire d'Antioche

[1] Anast. *In Agath.* Labbe, t. 6, p. 599.

de s'expliquer sur cette proposition. Macaire d'Antioche, avec son disciple Étienne et deux évêques, au nom du siége de Constantinople, Pierre de Nicomédie et Salomon de Clanée, répondirent : Nous n'avons point proposé d'expressions nouvelles ; mais ce que nous avons appris des conciles œcuméniques et des Pères approuvés, ainsi que de ceux qui ont rempli ce siége de Constantinople, Sergius, Paul, Pyrrhus et Pierre ; d'Honorius, pape de l'ancienne Rome, et de Cyrus, pape d'Alexandrie. Nous croyons et enseignons comme eux, touchant la volonté et l'opération, et nous sommes prêts à en donner les preuves. L'empereur le leur permit, à condition de n'apporter d'autres preuves que des conciles généraux et des Pères approuvés.

Sur cela, Macaire et ceux qui étaient avec lui prièrent le prince d'ordonner que le garde des chartes de l'église de Constantinople apportât de la maison patriarcale les livres des conciles. Constantin l'ordonna. Et Macaire, ayant pris le premier volume ou rouleau du concile d'Éphèse, lut le discours de saint Cyrille à l'empereur Théodose ; et s'arrêtant sur cette parole : *L'appui de votre empire est le même Jésus-Christ par qui les rois règnent et les princes rendent la justice ; car sa volonté est toute-puissante*, il s'écria : Le voilà, seigneur, j'ai prouvé une volonté en Jésus-Christ ! Mais les légats de Rome se levèrent avec quelques évêques de la dépendance de Constantinople, et les magistrats, et ils s'écrièrent : Macaire abuse de ce passage ! Saint Cyrille parle de la volonté divine de Jésus-Christ, puisqu'il la nomme toute-puissante, et d'ailleurs il ne dit point une volonté avec la marque du nombre. Après qu'on eut achevé la lecture du premier volume du concile d'Éphèse, l'empereur fit lire aussi le second, puis il leva la séance, disant qu'à la suivante on lirait les actes du concile de Chalcédoine [1].

Elle se tint le 10 novembre. Antiochus, lecteur et notaire du patriarche de Constantinople, la commença en lisant, par ordre de l'empereur, les actes du concile de Chalcédoine. Il en vint bientôt à cet endroit de la lettre de saint Léon à Flavien : Chaque nature fait ce qui lui est propre, avec la participation de l'autre. Le Verbe opère ce qui convient au Verbe, et la chair ce qui convient à la chair ; l'un brille par ses miracles, l'autre succombe aux mauvais traitements. Alors les légats de Rome se levèrent et s'écrièrent : Vous voyez, seigneur, que ce très-saint Père enseigne clairement deux opérations naturelles en Jésus-Christ, sans confusion et sans division, et il l'enseigne dans ce même discours que le concile a dit être la colonne de la foi orthodoxe et la condamnation de toutes les

[1] Labbe, t. 6, p. 606.

hérésies. Que disent à cela le vénérable Macaire et ceux de son parti ? Pour moi, seigneur, dit Macaire, je ne dis point deux opérations, et je ne vois point que Léon, d'heureuse mémoire, l'ait dit en ce passage. Croyez-vous donc, dit l'empereur, qu'il ait dit une opération ? Macaire répondit : Je ne parle point de nombre, je dis seulement l'opération théandrique, suivant saint Denys. L'empereur reprit : Et comment entendez-vous cette opération théandrique? Macaire n'ayant pas voulu s'expliquer, on acheva de lire les actes du concile de Chalcédoine, et l'on remit à la session suivante la lecture du cinquième concile, c'est-à-dire du second de Constantinople [1].

La troisième session se tint le 13 de novembre. La première pièce qu'on y lut était intitulée : *Discours de Mennas, archevêque de Constantinople, à Vigile, pape de Rome, sur ce qu'il n'y a qu'une volonté en Jésus-Christ.* A ces mots, les légats du Siége apostolique se levèrent et s'écrièrent : Seigneur, ce livre est falsifié. Qu'on ne lise point ce prétendu discours de Mennas à Vigile ; il est supposé ! Mais faites examiner ce volume du cinquième concile, et vous serez convaincu que ce discours n'y a été mis que depuis peu ; car Mennas mourut la vingt-unième année de Justinien, et le cinquième concile fut assemblé la vingt-septième, lorsque Eutychius était évêque de cette ville. L'empereur et les magistrats, avec quelques évêques, examinèrent le livre et remarquèrent que l'on avait ajouté au commencement trois cahiers qui n'avaient point le chiffre ou la signature que l'on avait accoutumé d'y mettre; mais le premier chiffre était au quatrième cahier, le second au suivant, et ainsi du reste. D'ailleurs, l'écriture des trois cahiers ajoutés était différente de l'ancienne écriture du même volume. Alors l'empereur dit : Qu'on ne lise point ce discours, mais qu'on lise la préface du cinquième concile. Il est bon de se ressouvenir que ce prétendu discours de Mennas à Vigile était la principale autorité dont s'appuyait Sergius de Constantinople pour accréditer son hérésie.

Ce ne fut pas la seule fraude qu'on découvrit dans les actes du cinquième concile. Quand on fut à la lecture de la septième session, on trouva encore deux prétendus écrits du pape Vigile, l'un adressé à l'empereur Justinien, l'autre à l'impératrice Théodora, où étaient ces paroles : Nous anathématisons aussi Théodore de Mopsueste, qui ne confesse pas que Jésus-Christ soit une hypostase, une personne, une opération. Les légats de Rome se levèrent encore et s'écrièrent : A Dieu ne plaise, seigneur ! Vigile n'a point dit une opération. Ces écrits ne sont pas de lui : on a aussi falsifié ce volume ! Car si Vigile

[1] Labbe, t. 6, p. 614.

avait enseigné une seule volonté et que le concile l'eût approuvé, on aurait employé ce terme d'une opération dans la définition du concile. En la lisant, vous verrez la vérité. On lut dans son ordre la définition de foi tout entière, et il ne s'y trouva rien touchant une opération. Les légats demandèrent que ce livre fût examiné, pour découvrir la supposition; ce que l'empereur remit à une autre fois, ordonnant de continuer la lecture. Quand on l'eut finie, il demanda au concile et aux magistrats s'il leur paraissait que Macaire d'Antioche eût bien prouvé, comme il l'avait promis, qu'il n'y a qu'une volonté et qu'une opération en Jésus-Christ. Ils répondirent que non, et l'empereur ordonna que Macaire et ceux de son parti prouveraient leur doctrine par les passages des Pères, suivant leur promesse. Macaire et les siens demandèrent du temps pour apporter les passages, et l'empereur ordonna que ce serait à la prochaine session. Mais Georges de Constantinople et les évêques de sa dépendance demandèrent qu'on lût les lettres du pape Agathon et de son concile : ce que l'empereur remit également à la session suivante [1].

Ce fut la quatrième, tenue deux jours après, savoir, le 15 de novembre. On y lut les deux lettres du Pape et de son concile, traduites en grec par Diogène, secrétaire de l'empereur. Cette lecture remplit la séance tout entière. Dans la cinquième, tenue trois semaines après, savoir, le 7 décembre, Macaire d'Antioche, suivant l'ordre de l'empereur, produisit deux volumes qui contenaient des passages extraits des Pères. Le premier avait pour titre : *Passages des saints Pères,* qui enseignent que Jésus-Christ n'a qu'une volonté, qui est celle du Père et du Saint-Esprit. Après que tous les deux volumes eurent été lus, l'empereur dit : Si Macaire et les siens ont d'autres passages, ils les produiront dans la prochaine session. Il le fit dans la sixième, tenue seulement deux mois après, le 12 février 681. Ce jour-là il produisit un autre recueil de passages, qui fut aussi lu. Et après que Macaire eut déclaré qu'il n'avait point d'autres passages à produire, l'empereur ordonna que ces trois volumes seraient scellés par les magistrats, les légats de Rome et le siége de Constantinople. Ce qui fut exécuté [2].

Alors les légats du Pape dirent : Seigneur, par tous ces passages, Macaire d'Antioche, Étienne, son disciple, Pierre, évêque de Nicomédie, et Salomon de Clanée n'ont encore rien montré touchant l'unique volonté et l'unique opération. Ils ont même tronqué les passages qu'ils ont produits. Ceux qui se rapportent à la volonté unique de la Trinité, ils les appliquent à l'incarnation de Jésus-Christ, et

[1] Labbe, t. 6, p. 619. — [2] *Ibid.*, p. 627, 709, 713.

ceux qui se rapportent proprement à l'incarnation, ils les tronquent et pour le sens et pour les paroles. C'est pourquoi nous supplions Votre Majesté que l'on apporte du palais patriarcal de cette ville les livres originaux d'où sont tirés les passages qu'ils ont produits, pour les collationner, et nous prouverons la falsification. De plus, nous avons en main un volume contenant plusieurs passages des Pères, qui prouvent clairement les deux volontés et les deux opérations, et plusieurs passages des hérétiques qui soutiennent une volonté, comme Macaire et les siens. Nous vous demandons qu'ils soient lus. L'empereur remit le tout à la session suivante.

Ce fut la septième, tenue le lendemain 13 février. On y lut tout entier le volume que les légats avaient présenté la veille. La lecture achevée, l'empereur leur demanda s'ils avaient encore d'autres passages à produire. Ils répondirent qu'ils pourraient en produire encore beaucoup d'autres, mais qu'ils se contentaient de ceux-ci pour ne point l'ennuyer. Ils le supplièrent en même temps de demander aux patriarches de Constantinople et d'Antioche, s'ils convenaient de tout ce qui était contenu dans les deux lettres du pape Agathon et de son concile. Georges et Macaire demandèrent qu'on leur délivrât copie de ces lettres pour en vérifier les passages avant que de faire réponse : ce qui leur fut accordé; et par ordre de l'empereur, on scella le recueil des passages produits par les légats, en la même manière qu'on avait scellé ceux de Macaire [1].

La huitième session fut tenue trois semaines après, savoir, le 7 mars. L'empereur demanda à Georges de Constantinople, à Macaire d'Antioche et aux évêques de leur dépendance, s'ils s'accordaient au sens des deux lettres du pape Agathon et de son concile. Le patriarche Georges répondit : Seigneur, les ayant lues et ayant examiné les livres qui sont chez moi dans la bibliothèque patriarcale, j'ai trouvé tous les passages des Pères conformes aux originaux, sans différence aucune. Je m'y accorde ; je le confesse et je le crois ainsi. Théodore, évêque d'Éphèse, dit : Seigneur, je confesse et je crois, suivant les lettres du très-saint pape Agathon, qu'il est en Jésus-Christ deux natures, deux volontés et deux opérations. Sinnius d'Héraclée et plusieurs autres évêques en dirent autant ; Domitius de Prusiade s'exprima en ces termes : Les lettres adressées à notre seigneur l'empereur, par notre père Agathon, le très-saint archevêque du Siége apostolique et suprême de l'ancienne Rome, je les reçois et je les embrasse comme dictées de l'Esprit-Saint, par la bouche du bienheureux Pierre, prince des

[1] Labbe, t. 6, p. 724.

apôtres, et écrites par le doigt du trois fois bienheureux pape Agathon.

Mais Théodore, évêque de Mélitine en Arménie, présenta un mémoire, tant en son nom qu'en celui de trois autres évêques et de quelques clercs de l'église de Constantinople, par lequel il demandait que l'on ne condamnât ni ceux qui avaient enseigné une opération et une volonté, ni ceux qui avaient reconnu deux volontés et deux opérations, attendu que les conciles généraux n'avaient rien ordonné là-dessus. Son mémoire fut désavoué par les trois évêques au nom desquels il l'avait présenté ; et il n'y eut que l'abbé Étienne, disciple du patriarche Macaire, qui ne le désavoua point. Le concile ordonna que les trois évêques, qui étaient ceux de Nicomédie, de Clanée, d'Hypède, pour effacer le soupçon qui venait de s'élever contre eux, donneraient en une autre session leur confession de foi par écrit, en présence des saints Évangiles.

On continua de recevoir les suffrages des évêques dépendants de Constantinople et d'Antioche. Parmi eux, Théodore de Vérisse en Arménie dit : Ayant entendu les lettres adressées à notre seigneur l'empereur par notre père Agathon de Rome, et ayant pris connaissance des témoignages qu'elles contiennent, je crois comme notre père Agathon de l'ancienne Rome. Alors tous les évêques de la dépendance de Constantinople se levèrent et crièrent : Qu'ils étaient du même sentiment, qu'ils croyaient deux volontés et deux opérations, et qu'ils anathématisaient ceux qui n'en admettaient qu'une. Ensuite le patriarche Georges, s'approchant de l'empereur, le pria de faire remettre dans les diptyques le nom du pape Vitalien, qui en avait été ôté depuis peu, sur une requête de Macaire et de quelques autres, à cause du retardement des légats envoyés de Rome. L'empereur l'ordonna aussitôt, et le concile s'écria : Longues années au grand empereur Constantin ! Longues années à l'empereur catholique, au conservateur de la foi, à l'empereur pacifique, au nouveau Constantin, au nouveau Théodose, au nouveau Marcien, au nouveau Justinien ! Longues années au pape orthodoxe Agathon ! au patriarche Georges, au sénat !

Après ces acclamations et à la prière du concile, l'empereur obligea Macaire d'Antioche de déclarer sa foi sur les deux volontés, et s'il souscrivait aux lettres du pape Agathon. Il répondit : Qu'il ne disait ni deux volontés ni deux opérations, mais une volonté et une opération théandriques. Sur cette déclaration et sur son refus d'adhérer aux lettres du Pape, on lui ordonna de se lever de sa place pour répondre. Au même temps, cinq évêques de la dépendance d'Antioche l'abandonnèrent, déclarant qu'ils recevaient les lettres

d'Agathon et sa doctrine. Ensuite l'empereur, ayant fait venir les trois volumes produits par Macaire, lui demanda à quel dessein il avait extrait les passages contenus dans ces volumes. Macaire avoua que c'était pour prouver la volonté unique, qui est celle du Père, et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et du Saint-Esprit. Ce prince l'ayant pressé de s'expliquer sur l'Incarnation, il mentionna une profession de foi qu'il avait donnée à l'empereur. On en fit la lecture, et on y remarqua qu'il soutenait en termes formels qu'il n'est en Jésus-Christ qu'une opération; qu'il y condamnait saint Maxime entre les hérétiques; qu'il y comptait, entre les docteurs dont il s'appuyait, le pape Honorius, avec Sergius et Cyrus. On le pressa de s'expliquer de vive voix sur les deux volontés; il répondit qu'il ne dirait point deux volontés ni deux opérations, dût-on lui couper tous les membres.

On collationna ensuite un volume de saint Athanase, avec le premier des extraits de Macaire, et il se trouva qu'il avait retranché la suite de ce passage qui, dans la réalité, faisait foi contre lui. On en collationna un second, qui se trouva pareillement tronqué. Sur quoi le concile, le voyant opiniâtre, lui dit anathème, et demanda qu'il fût privé de l'épiscopat et dépouillé de son pallium. On le lui ôta en effet. Après quoi, comme il était debout au milieu de l'assemblée, avec Étienne, son disciple, l'abbé Théophane leur demanda si Jésus-Christ avait une volonté humaine. Ils répondirent qu'ils ne lui en connaissaient point, et s'autorisèrent d'un passage de saint Athanase, qui toutefois ne faisait rien pour eux, parce que ce Père n'exclut de Jésus-Christ que les volontés charnelles et les pensées humaines et voluptueuses, qui viennent de la suggestion du démon. Théophane les pressa de dire si Adam avait une volonté naturelle. Ils ne voulurent ni en convenir ni le nier, prévoyant bien la conséquence que l'on tirerait de leur réponse. C'est pourquoi cet abbé, à la demande du concile, apporta deux passages, l'un de saint Athanase, l'autre de saint Augustin, qui disaient nettement qu'Adam avait eu une volonté naturelle; d'où les évêques de l'assemblée inférèrent que, le premier Adam ayant une volonté naturelle, le second Adam devait aussi en avoir une dans sa nature humaine. Le reste de la huitième session fut employé à vérifier quelques autres passages du premier volume de Macaire, un de saint Ambroise, un de saint Denys l'Aréopagite, et un de saint Jean Chrysostome. On trouva qu'il les avait tous tronqués[1].

Macaire n'assista point à la neuvième session, qui eut lieu le 8 mars. On ne voit même personne de sa part dans les sui-

[1] Labbe, t. 6, p. 725.

vantes, jusqu'à la quatorzième. On admit dans la neuvième les trois évêques qui, dans la précédente, étaient devenus suspects par suite du mémoire de Théodore de Mélitine. Ils étaient accompagnés de Théodore même et de sept clercs, du nombre desquels était Étienne, disciple de Macaire d'Antioche. On continua l'examen des passages allégués par ce dernier dans son premier volume, et on trouva, ou qu'il les avait tronqués, ou que ceux qu'il n'avait point altérés prouvaient clairement deux volontés en Jésus-Christ. Basile, évêque de Gortyne, le fit remarquer à l'empereur, quand on vint à un passage de saint Athanase sur ces paroles de Jésus-Christ : Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Car ce Père y dit : Jésus-Christ montre ici deux volontés, l'une humaine, qui est de la chair, et l'autre divine. Macaire, convaincu d'avoir corrompu la doctrine des Pères, fut déclaré déchu de toute dignité et de toute fonction sacerdotale. Il fut, au contraire, ordonné que Théodore de Mélitine et les trois autres évêques, qui s'étaient repentis et avaient confessé la foi orthodoxe, reprendraient leurs places, à la charge de donner leur confession de foi par écrit à la session suivante. Mais Étienne, disciple de Macaire, s'opiniâtrant dans l'erreur de son maître, fut chassé de l'assemblée. On ne jugea pas à propos de vérifier les passages des deux autres volumes de Macaire, parce qu'ils ne faisaient rien à la question présente [1].

Douze évêques, qui n'avaient pu arriver à Constantinople pour les sessions précédentes, s'y rendirent pour la dixième, qui fut tenue le 18 mars. On la commença par la lecture des passages contenus dans le recueil produit par les députés du Pape et de son concile. Le premier passage était de la seconde lettre de saint Léon à l'empereur de même nom. On le collationna avec l'original, tiré du trésor de l'église de Constantinople, écrit sur du parchemin et couvert d'argent. Le second était de saint Ambroise, dans son deuxième livre à Gratien. Il fut collationné avec un livre en papier fort ancien, tiré de la bibliothèque patriarcale. Tous les autres passages, au nombre de trente-neuf, furent collationnés de suite et trouvés conformes aux livres de la même bibliothèque. Ils contenaient tous la doctrine de deux volontés et de deux opérations en Jésus-Christ. Ensuite on vérifia quinze passages rapportés dans le même recueil et tirés des écrits de six hérétiques, qui ne reconnaissaient en Jésus-Christ qu'une seule volonté et qu'une seule opération, savoir : Thémistius, Anthime, Sévère, Paul, Théodose et Théodore. Il n'y en avait point d'Apollinaire, quoiqu'il eût aussi enseigné une volonté et une opération. Les légats

[1] Labbe, t. 6, p. 771.

demandèrent qu'on en insérât aussi un passage dans leur recueil, ce qui leur fut accordé, après la vérification de ce passage sur un livre en papier de la bibliothèque patriarcale. Ensuite, Théodore de Mélitine, avec les trois autres évêques et les six clercs qui étaient devenus suspects, présentèrent leurs confessions de foi, ainsi qu'il avait été ordonné dans la neuvième session, et firent serment sur les Évangiles de croire ce qu'elles contenaient. Celle de Pierre de Nicomédie, à laquelle les autres étaient conformes, fut insérée dans les actes [1].

La onzième session, tenue le 20 mars, fut encore plus nombreuse que la précédente, par l'arrivée d'environ trente évêques. On lut, à la requête des députés de l'église de Jérusalem, la lettre de saint Sophrone, évêque de cette ville, à Sergius de Constantinople ; et, aussitôt après, à la demande des légats du Pape, on lut le mémoire présenté à l'empereur par Macaire d'Antioche, avec un de ses discours au même prince. L'abbé Théophane se plaignit de ce que Macaire, contrairement aux lois de l'Église, avait envoyé ce discours en Sardaigne, à Rome et en d'autres lieux, avant qu'il eût été présenté et lu dans le sénat. Sur quoi l'empereur assura qu'il n'en avait eu aucune connaissance. On vit, par la lecture du discours, qu'il était plein d'erreurs, et que Macaire y soutenait manifestement l'unité de volonté et d'opération en Jésus-Christ. On lut encore d'autres écrits de Macaire, auxquels Étienne, son disciple, avait eu part ; mais le concile, voyant qu'ils ne contenaient qu'une doctrine contraire à celle des Pères, en interrompit la lecture et ordonna qu'on en extrairait quelques passages conformes à ceux des hérétiques produits par les légats, et qu'ils seraient insérés dans les actes pour faire la comparaison des uns avec les autres. Sur la fin de cette session, l'empereur déclara que les affaires de l'empire l'appelant ailleurs, il avait ordonné aux patrices Constantin et Anastase et aux ex-consuls Polyeucte et Pierre, de se trouver au concile de sa part. Ainsi il n'assista point en personne aux sessions suivantes, si ce n'est à la dernière, qui est la dix-huitième [2].

La douzième est du 22 mars. Quoique l'empereur n'y fût point présent, son siége y était, et, aux deux côtés, les quatre magistrats nommés ci-dessus. Il s'y trouva environ quatre-vingts évêques ; mais personne de la part de l'église d'Antioche, parce que Macaire était regardé comme privé de sa dignité. On lut le recueil de pièces qu'il avait donné à l'empereur, et que ce prince avait fait remettre au concile. Ce recueil contenait la lettre de Sergius à Cyrus, les prétendus discours de Mennas à Vigile, et de Vigile à Justinien et à

[1] Labbe, t. 6, p. 779. — [2] *Ibid.*, p. 847.

Théodora, et la lettre de Sergius à Honorius, avec la réponse de ce Pape. Toutes ces pièces furent vérifiées sur les registres et les autres originaux gardés dans le trésor des chartes de l'église de Constantinople. Après quoi le concile députa les notaires avec trois évêques à Macaire, pour lui faire reconnaître ses écrits. Les ayant pris, ouverts et vérifiés, il les reconnut pour ses ouvrages. Ceux qu'on avait députés en ayant fait leur rapport, les magistrats demandèrent de la part de l'empereur si l'on pourrait rétablir Macaire dans son siége, en cas qu'il se repentît. Les évêques, ayant délibéré sur cela et résumé en peu de mots les crimes dont Macaire était convaincu, répondirent qu'il n'était point possible de le reconnaître jamais pour évêque ; ils prièrent, au contraire, les magistrats d'obtenir de l'empereur que Macaire fût banni de Constantinople avec tous ceux qui pensaient comme lui. Alors les évêques et les clercs qui dépendaient du siége d'Antioche, s'approchant des magistrats, leur demandèrent de s'intéresser auprès de l'empereur pour leur faire donner un autre archevêque à la place de Macaire, afin que l'église d'Antioche ne demeurât pas veuve. Les magistrats promirent tout ce qu'on leur avait demandé.

Dans la treizième session, qui est du 28 mars, on fit de nouveau la lecture des lettres de Sergius et d'Honorius ; et le concile les ayant trouvées contraires à la doctrine des apôtres, des conciles et des Pères, et conformes aux sentiments des hérétiques, les rejeta et les détesta, comme propres à corrompre les âmes. Il dit anathème, non-seulement à Sergius, à Cyrus, à Pyrrhus, à Paul et à Pierre, tous infectés des erreurs des monothélites, mais encore à Honorius, disant avoir trouvé, dans sa lettre à Sergius, qu'il suivait en tout son erreur et qu'il autorisait sa doctrine impie. A l'égard de la lettre de Sophrone, évêque de Jérusalem, le concile, après l'avoir examinée, trouva qu'elle était conforme à la doctrine orthodoxe et utile à l'Église. En conséquence, il ordonna que son nom serait mis dans les diptyques. Les magistrats demandèrent que l'on produisît tous les écrits des personnes qui venaient d'être condamnées. Pendant que le garde des chartes se mettait en devoir de les présenter, les magistrats dirent qu'ayant demandé, de la part des évêques et des clercs de la dépendance d'Antioche, un évêque à la place de Macaire, l'empereur avait ordonné qu'ils feraient un décret d'élection qui lui serait communiqué. Ce qui s'exécuta avant la fin du concile ; et Théophane, abbé de Baïes en Sicile, qui avait montré tant de zèle pour la défense de la foi dans la huitième session, fut ordonné patriarche d'Antioche. Cependant le garde des chartes représenta les écrits des évêques qui venaient d'être condamnés, et on lut premièrement la lettre de Cyrus

à Sergius, puis celle qu'il écrivit au même Sergius avec les neuf articles de la réunion, dont il a été parlé en son temps ; ensuite plusieurs passages du discours de Théodore de Pharan à Sergius ; un passage d'un discours de Pyrrhus ; un de la lettre de Paul de Constantinople au pape Théodore, et un de la lettre de Pierre, évêque de la même ville, au pape Vitalien. Par la lecture de toutes ces pièces, il parut clairement que leurs auteurs avaient soutenu une opération et une volonté en Jésus-Christ. C'est pourquoi le concile ordonna qu'ils seraient ôtés des sacrés diptyques, frappés d'anathème et leurs écrits supprimés. On examina après cela les lettres synodiques de Thomas, de Jean et de Constantin, successeurs de Pierre dans le siége de Constantinople. Le concile, n'y ayant rien trouvé de contraire à la foi, déclara que ces trois patriarches seraient mis dans les diptyques, après avoir toutefois exigé le serment du garde-chartes qu'il ne connaissait personne qui leur eût donné des mémoires où l'on soutînt une seule volonté et une seule opération en Jésus-Christ. Le garde-chartes ayant encore apporté diverses pièces, entre autres une seconde lettre du pape Honorius à Sergius, et une de Pyrrhus au pape Jean, le concile ordonna qu'elles seraient brûlées sur-le-champ, comme tendant à établir l'impiété du monothélisme [1].

Voilà ce qu'on lit dans les actes tels que nous les avons. Mais ici se présente une observation fort grave. Théodore, successeur de Constantin dans le siége de Constantinople, vivait encore. Déposé de son siége peu avant le concile, on ne sait pourquoi, nous l'y verrons remonter, quelques années après, on ne sait comment. D'accord avec Macaire d'Antioche, il avait vivement pressé l'empereur d'ôter des diptyques le nom du pape Vitalien. C'est l'empereur lui-même qui l'atteste dans sa lettre au pape Donus. Ensuite, comme les légats de Rome tardaient d'arriver, il effaça réellement le nom de saint Vitalien, malgré la résistance précédente de l'empereur. Nous en avons la preuve dans la demande que son successeur le patriarche Georges adresse à ce prince pour que le nom de ce Pape soit replacé dans les diptyques. Enfin, Anastase le Bibliothécaire, dans sa *Vie du pape Agathon,* nous apprend que le recueil de passages tronqués et falsifiés, que Macaire d'Antioche avait présenté à l'empereur, et pour lequel il fut condamné dans le concile, était souscrit, non-seulement de la main de Macaire, mais encore de celle de l'ex-patriarche Théodore. Cet ex-patriarche était donc manifestement connu pour un des arcs-boutants de la nouvelle hérésie. A coup sûr, un concile œcuménique, qui condamne quatre patriarches de Constantinople, qui

[1] P. 939-972.

en justifie trois autres, dut examiner avec la même attention la cause de leur successeur, exiger de lui une rétractation par écrit, ou bien le condamner s'il demeurait opiniâtre. Une preuve que ce concile n'aura pas manqué à le faire, c'est qu'il a exigé une profession de foi par écrit, avec serment sur les saints Évangiles, de trois évêques et de plusieurs clercs de Constantinople, parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir pris part à une requête beaucoup moins criminelle que le mémoire souscrit par Macaire et par Théodore, et pour lequel Macaire fut condamné. Et cependant, dans les actes du sixième concile, tels que nous les avons, il n'y a pas le plus petit mot pour faire entendre que le complice de Macaire ait été ni interrogé, ni condamné, ni absous. Aux yeux de bien des critiques consciencieux, c'est une preuve que les actes, tels que nous les avons, ne sont plus ce qu'ils ont dû être dans l'origine, et qu'ils ont été altérés par des soustractions, peut-être même par des additions. La cause n'est pas définitivement éclaircie : il est de l'impartialité d'en avertir.

La quatorzième session, tenue le 5 d'avril, fut presque entièrement employée à examiner les trois écrits dont on a parlé déjà plusieurs fois, savoir : le prétendu discours de Mennas au pape Vigile, et ceux de Vigile à Justinien et à Théodora, insérés dans les actes du cinquième concile général. On apporta deux exemplaires des actes de ce concile, l'un en parchemin et l'autre en papier, qui était l'original. Ils se trouvèrent conformes entre eux. Mais les évêques, en ayant examiné soigneusement la septième session, remarquèrent qu'on y avait ajouté les prétendus discours de Mennas et de Vigile ; qu'ils n'avaient été ni faits ni écrits dans le temps du cinquième concile, mais fabriqués malicieusement depuis par les monothélites. Ayant ensuite collationné les mêmes exemplaires avec plusieurs autres anciens et un de la bibliothèque patriarcale, on trouva que celui-ci ne rapportait ni l'écrit de Mennas à Vigile, ni les discours de Vigile à Justinien et à Théodora. C'est pourquoi il fut ordonné que les exemplaires où ils se trouveraient seraient barrés et effacés aux endroits falsifiés, et qu'on dirait anathème aux faussaires. Comme on reconnut, par diverses informations, que c'était le moine Georges qui avait écrit ces trois pièces de sa main, on le fit venir au milieu de l'assemblée, et il avoua qu'il les avait écrits à la demande d'Étienne, disciple de Macaire, patriarche d'Antioche, pour être présentés à l'empereur dans le temps que Macaire et Théodore de Constantinople disputaient de la foi. Paul de Constantinople avait fait faire la même addition à un exemplaire latin du cinquième concile, par Constantin, prêtre de son église. Constantin, interrogé sur ce fait, avoua qu'il avait transcrit ces discours par ordre de Paul, avec le diacre Sergius,

sur l'exemplaire en papier qui passait pour l'original. On interrogea le diacre Sergius, qui confirma le même fait. Alors le concile dit anathème aux prétendus discours de Mennas à Vigile, de Vigile à Justinien et à Théodora ; anathème à quiconque les avait fabriqués ou écrits, anathème à tous ceux qui avaient falsifié les actes du cinquième concile ; anathème enfin à ceux qui ont enseigné, qui enseignent ou enseigneront une seule volonté et une seule opération en Jésus-Christ. Quelques évêques de Chypre ayant ensuite demandé la lecture d'un discours de saint Athanase sur ces paroles du Sauveur : Mon âme est troublée maintenant, on en fit la lecture et on y trouva le dogme des deux volontés clairement établi [1].

Le concile fut interrompu quelque temps par les fêtes de la Pâque, qui, cette année 681, était le quatorzième d'avril. Le dimanche de l'octave, Jean, évêque de Porto, le premier député du Pape et de son concile, célébra la messe solennelle en latin, dans l'église de Sainte-Sophie, en présence de l'empereur et du patriarche. On y fit plusieurs acclamations en latin à la louange de l'empereur. Et cet honneur fait aux députés de Rome et de l'Occident donna une grande joie au peuple et à tout le concile [2].

La quinzième session ne se tint donc que le vingt-sixième d'avril, trois semaines après la précédente. Polychrone, prêtre et moine, qui était accusé de soutenir les erreurs de Macaire, fut cité, et on lui ordonna de déclarer sa foi. Il s'offrit de la prouver par les œuvres, er ressuscitant un mort. Les magistrats et le concile voulurent bien y consentir ; mais ils ordonnèrent que l'épreuve du mort se ferait en public. Polychrone, prenant sa confession de foi, dans laquelle, au milieu de quelques fables impertinentes, il ne reconnaissait qu'une volonté et une opération théandriques, la posa sur le cadavre qu'il avait cherché lui-même ; il lui parla tout bas, pendant plusieurs heures, et dit enfin : Je ne puis ressusciter le mort. Alors le peuple qui était présent s'écria : Anathème au nouveau Simon ! Anathème à Polychrone l'imposteur ! Le concile, l'ayant trouvé opiniâtre dans son erreur, le déposa de toute dignité et fonction sacerdotales, et lui dit anathème [3].

Il y eut trois mois d'intervalle entre cette session et la seizième, qui ne fut tenue que le neuvième jour d'août. Cet intervalle donna lieu à plusieurs évêques éloignés de Constantinople, de se rendre au concile. Constantin, prêtre de l'église d'Apamée, métropole de la seconde Syrie, fut admis à rendre compte de sa foi. Il dit qu'il reconnaissait deux natures, suivant la décision de Chalcédoine, et deux propriétés ;

[1] P. 971-989. — [2] Anast. *In Agath.* — [3] Labbe, t. 6, p. 989.

mais que, pour les opérations, il n'en disputait point, et qu'il ne reconnaissait qu'une volonté de la personne du Verbe. On lui demanda si cette unique volonté était de la nature divine ou de la nature humaine. C'est, répondit-il, de la divinité. Les évêques lui demandèrent si la nature humaine de Jésus-Christ n'avait pas aussi une volonté. Il avoua que Jésus-Christ avait eu une volonté humaine naturelle, depuis sa naissance jusqu'à la croix ; mais il soutint que, depuis sa résurrection, il n'en avait plus, et que, s'étant alors dépouillé de sa chair mortelle et de toutes ses faiblesses, il avait quitté la volonté humaine avec la chair et le sang. A quoi il ajouta qu'il avait appris cette doctrine de Macaire d'Antioche. Le concile, ne pouvant lui persuader de revenir à de meilleurs sentiments, lui dit anathème, à lui et à ses dogmes, et le fit chasser de l'assemblée. Georges, patriarche de Constantinople, et avec lui quelques évêques de sa dépendance, demandèrent que l'on épargnât, s'il était possible, les noms de Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre, ses prédécesseurs, et qu'ils ne fussent pas compris dans les anathèmes. Mais le concile déclara que, puisqu'ils avaient été déclarés coupables et rayés des diptyques par sentence, ils devaient aussi être anathématisés nommément. Georges ayant déclaré qu'il cédait à l'avis du plus grand nombre, on renouvela les anathèmes à Théodore de Pharan, à Cyrus, à Sergius, à Honorius, à Pyrrhus, à Paul, à Pierre, à Macaire et à tous les hérétiques [1].

On ne fit autre chose dans la dix-septième session, qui est du 11 septembre, que de convenir de la définition de foi, qui fut publiée dans la suivante, le 16 septembre. L'empereur y assista en personne avec plus de cent soixante évêques. Dans sa définition, le concile déclare premièrement, qu'il adhère aux cinq conciles précédents, et rapporte les symboles de Nicée et de Constantinople. Puis il signale les auteurs de l'erreur qu'il condamne, savoir : Théodore de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople, le pape Honorius, Cyrus d'Alexandrie, Macaire d'Antioche et Étienne, son disciple. Il reçoit fidèlement et embrasse des deux mains la lettre du très-saint pape Agathon, laquelle rejette nominativement ceux qui ont enseigné une seule volonté et une seule opération en Jésus-Christ ; il embrasse de même la lettre de son concile, l'un et l'autre étant conformes au concile de Chalcédoine, ainsi qu'à la doctrine de saint Léon et de saint Cyrille. Enfin, il explique le mystère de l'Incarnation, prouve et décide qu'il est en Jésus-Christ deux volontés naturelles et deux opérations naturelles, et défend d'enseigner autre chose, sous peine de déposition pour les clercs et d'anathème pour

[1] P. 999.

les laïques. Les trois légats du Pape, les prêtres Théodore et Georges et le diacre Jean souscrivirent les premiers ; après eux, Georges de Constantinople ; Pierre, prêtre, député du patriarche d'Alexandrie ; Théophane, patriarche d'Antioche ; Georges, prêtre, représentant l'évêque de Jérusalem. Jean de Thessalonique signe : Vicaire et légat du Siége apostolique de Rome ; Étienne de Corinthe signe également : Légat du Siége apostolique de l'ancienne Rome. Outre les trois légats du concile romain, mentionnés dans la lettre du pape saint Agathon, Basile, métropolitain de Gortyne, dans l'île de Crète, et Jean, évêque d'Athènes, prennent encore le même titre.

L'empereur demanda à tous les évêques si la définition de foi avait été faite et publiée de leur consentement. Ils répondirent que oui, et prononcèrent de nouveau des anathèmes contre tous les monothélites. Après quoi on lut un discours adressé à ce prince, où on relevait son zèle pour la foi et sa piété. De même que l'empereur Constantin et le pape saint Silvestre se sont opposés à l'hérésie d'Arius, l'empereur Théodose et le pape saint Damase à celle de Macédonius, le pape saint Célestin et saint Cyrille avec l'empereur de leur temps à celle de Nestorius, le pape saint Léon et l'empereur Marcien à celle d'Eutychès, le pape Vigile et l'empereur Justinien à d'autres erreurs ; de même le nouveau Constantin s'est opposé à la nouvelle hérésie, avec le chef suprême de la sommité apostolique [1], le Pontife de l'ancienne Rome. C'est en ces termes que le concile œcuménique désigne le Pape. C'est pourquoi, concluent les Pères du concile, acquiesçant par l'inspiration de l'Esprit-Saint à la lettre dogmatique de notre très-saint Père et suprême pape Agathon, nous proclamons en Jésus-Christ deux natures, avec deux volontés et deux opérations naturelles, et nous anathématisons Théodore de Pharan, Sergius, Paul, Pyrrhus et Pierre de Constantinople, Cyrus d'Alexandrie, et, avec eux, Honorius, jadis évêque de Rome, qui les a suivis. Nous anathématisons, de plus, Macaire, Étienne, son disciple, et Polychrone. Au reste, pour que nul ne vienne à blâmer le zèle divin du très-saint Pape ni la présente assemblée, nous avons suivi ses traditions, et, avant nous et avec nous, lui-même a suivi les traditions des apôtres et des Pères. Nous n'y avons trouvé aucune différence. Si nous avons battu l'ennemi, ce n'est pas nous qui avons provoqué le combat. Le champion de la fausse science était descendu dans l'arène ; mais au lieu de remporter la couronne de la victoire, il y a perdu la couronne du sacerdoce. Le chef suprême des apôtres combattait avec nous ; car nous avions pour nous encou-

[1] ὁ τὲ τῆς πρεσβυτάτης καὶ ἀποστολικῆς ἀκροπόλεως ἀρχιερατικώτατος πρόεδρος.

rager son imitateur, le successeur de sa chaire, illustrant par ses lettres le mystère de Dieu. Car, ô prince ! l'ancienne Rome vous a offert une confession écrite de Dieu même, et une lettre de l'Occident a ramené le jour de la doctrine. L'encre y paraissait, mais Pierre parlait par Agathon [1].

Ce discours fut encore souscrit de tous les évêques et des légats. Ils prièrent l'empereur de souscrire lui-même la définition de foi. Il le promit ; mais il demanda auparavant que le concile voulût bien recevoir et faire souscrire Citonat, archevêque de Cagliari en Sardaigne, qui s'était justifié d'un crime d'État dont il avait été accusé. Après donc que Citonat et un autre évêque eurent souscrit, l'empereur souscrivit le dernier. Le concile pria l'empereur que, pour la sûreté de la foi, on donnât à chacune des chaires patriarcales, Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem, un exemplaire de la définition de foi, ce qu'il accorda et qui fut exécuté.

Enfin le concile écrivit au pape saint Agathon en ces termes : Les grandes maladies ont besoin de plus grands secours. C'est pourquoi le Christ, notre Dieu, a procuré un sage médecin, Votre vénérable Sainteté, laquelle a repoussé efficacement la contagion de la pestilence hérétique par les remèdes de l'orthodoxie, et rendu une pleine santé aux membres de l'Église. Aussi est-cé à vous, comme au premier siége de l'Église universelle, siége posé sur la pierre ferme de la foi, que nous remettons ce qui est à faire, acquiesçant de grand cœur aux lettres de la confession véritable, envoyées par Votre paternelle Béatitude à notre très-pieux empereur ; lettres que nous reconnaissons comme divinement écrites par le chef suprême des apôtres, et par lesquelles nous avons expulsé la multiple erreur de la nouvelle hérésie. Pour en arracher jusqu'aux fondements, nous avons frappé d'anathème les architectes de cette nouvelle tour de Babel, d'après la sentence déjà portée contre eux par vos lettres sacrées, savoir : Théodore, évêque de Pharan, Sergius, Honorius, Cyrus, Paul, Pyrrhus et Pierre. Le concile ajoute que, d'entre les vivants, il a frappé d'un anathème semblable Macaire, Étienne et Polychrone, les ayant vainement priés de revenir à de meilleurs sentiments. Il dit enfin qu'il a dressé une définition de foi dans laquelle il proclame clairement la doctrine orthodoxe avec le Pape. Nous prions donc Votre paternelle Sainteté, conclut-il, de la confirmer de nouveau, ou, suivant la force du mot grec, d'y mettre le sceau par vos vénérables rescrits [2].

Cette lettre est souscrite par les deux patriarches de Constantino-

[1] P. 1047 et seqq. — [2] P. 1071.

ple et d'Antioche, par les députés d'Alexandrie et de Jérusalem, par les trois légats du concile romain et par environ cinquante évêques, la plupart métropolitains, qui souscrivirent pour eux et pour le concile de leurs provinces. L'empereur fit un édit pour l'exécution des décrets du concile. Honorius y est encore nommé comme fauteur de l'hérésie et comme en opposition avec lui-même. La doctrine catholique sur les deux volontés et les deux opérations y est expliquée fort au long. Il la termine par ces mots : Tels sont les enseignements que Pierre, qui est la pierre de la foi et le prince des apôtres, a conservés sans tache. Il défend d'enseigner une doctrine contraire, sous peine de déposition pour les clercs, de privation de leur dignité et de confiscation de leurs biens pour les laïques, et de bannissement pour les simples particuliers. Macaire, patriarche déposé d'Antioche, Étienne, son disciple, Polychrone, un nommé Anastase et quelques autres présentèrent ensemble une requête à l'empereur, où ils demandaient d'être envoyés au Pape. L'empereur leur accorda leur demande, laissant au Pape le jugement de leur cause [1]. Ainsi finit le sixième concile œcuménique.

Les légats du pape saint Agathon, étant à Constantinople, obtinrent à sa prière une lettre de l'empereur, par laquelle il modérait, ou, suivant d'autres, supprimait entièrement la somme que l'on avait accoutumé de payer pour l'ordination du Pape, à condition, toutefois, que le Pape nouvellement élu ne serait ordonné qu'après que le décret d'élection aurait été porté à Constantinople, et que l'empereur y aurait donné son consentement. Saint Agathon mourut peu après le concile, le 10 janvier 682, jour auquel l'Église honore sa mémoire. On élut à sa place Léon, Sicilien de naissance, qui savait le grec et le latin, était éloquent, instruit des saintes Écritures et aimait les pauvres et la pauvreté. Il est également honoré comme saint.

L'empereur Constantin, ayant appris son élection, lui écrivit une lettre avec cette adresse : Au très-saint et bienheureux Léon, archevêque de l'ancienne Rome et Pape œcuménique. Il y dit que la lettre du pape Agathon, ayant été lue devant tout le monde, fut trouvée parfaitement d'accord avec les Écritures, les conciles et les Pères. Nous contemplions des yeux de notre âme comme le prince même des apôtres, Pierre, pontife de la première chaire, expliquant divinement le mystère de l'Incarnation, et y disant au Seigneur : Tu es le Christ, fils du Dieu vivant ; car ses lettres sacrées nous expliquaient le Christ lui-même tout entier. Aussi les avons-nous tous

[1] P. 1049-1097.

embrassées du fond de notre cœur, comme Pierre lui-même. Il n'y a eu que le malheureux Macaire qui ait refusé de consentir aux très-saintes lettres d'Agathon, portant sa témérité jusque contre Pierre, le prince et le coryphée. Lui et ses complices nous ont prié de les renvoyer à Votre Béatitude, ce que nous avons fait ; et nous laissons tout ce qui les regarde à votre jugement paternel. Il exhorte le Pape d'agir avec courage et de retrancher avec le glaive de la parole tous les rameaux de l'hérésie. Il le prie enfin de lui envoyer au plus tôt un légat pour le représenter dans toutes les affaires ecclésiastiques. L'empereur adressa une autre lettre à tous les conciles dépendants du concile romain, c'est-à-dire à tous les évêques d'Occident. Il se félicite avec eux de la paix qui a été rendue à la république romaine par leur concile. Car, dit-il, vous y avez assisté avec l'archipasteur œcuménique, expliquant avec lui divinement les choses divines, et par votre esprit, et par vos lettres ; car nous en avons reçu non-seulement de sa Béatitude, mais encore de Votre Sainteté. Elles ont été trouvées entièrement conformes aux conciles et aux Pères. Nous les y avons comparées avec soin ; nous croyons et nous confessons de cœur et de bouche la même chose. Nous avons admiré surtout la lettre d'Agathon, comme la voix même du divin Pierre [1].

Avec ces deux lettres de l'empereur, les légats romains rapportèrent de Constantinople les actes du sixième concile. Ils arrivèrent à Rome au mois de juillet 682. Ils apportaient en même temps des lettres de l'empereur, pour remettre à l'Église romaine les contributions de blé que fournissaient les patrimoines de Sicile et de Calabre, et d'autres impositions dont l'Église était surchargée. Aussi furent-ils reçus à Rome avec grande joie. Enfin, après que le Saint-Siége eut vaqué sept mois six jours, le pape saint Léon II fut ordonné le 17 août 682, suivant les calculs les plus exacts [2]. Parmi ses trois consécrateurs fut Jean, évêque de Porto, l'un des légats du concile.

L'année suivante, il renvoya à Constantinople, en qualité de légat, Constantin, sous-diacre régionnaire du Siége apostolique, qui avait assisté au concile. Il était chargé pour l'empereur d'une lettre datée du 7 de mai 683, où le Pape dit en parlant des actes du sixième concile : Les ayant soigneusement examinés, nous les avons trouvés conformes à ce que les légats nous avaient rapporté, et nous avons vu que le sixième concile a suivi exactement le concile du Siége apostolique, et qu'il s'accorde avec les définitions des cinq conciles précédents. Nous avons eu aussi très-agréable l'édit de Votre Piété, qui, avec la décision du concile, fait comme un glaive à deux

[1] P. 1099-1103. — [2] Cenni.

tranchants pour exterminer les hérésies. C'est pourquoi nous consentons à la définition du saint concile sixième, et la confirmons par l'autorité de saint Pierre, le recevant comme les cinq autres conciles universels. Nous anathématisons les inventeurs de la nouvelle erreur, savoir : Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople, et encore Honorius, qui, au lieu de purifier cette église apostolique par la doctrine des apôtres, a permis que l'immaculée fût maculée par une trahison profane. Nous anathématisons aussi Macaire, jadis évêque d'Antioche, Étienne, son disciple ou plutôt son maître, l'imposteur Polychrone et tous leurs semblables. Nous avons fait tous nos efforts, comme vous nous y exhortez par vos lettres, pour les instruire et les ramener à la vraie foi ; mais ils sont demeurés opiniâtres [1].

Macaire et les autres qui avaient demandé d'être renvoyés au Pape, furent enfermés à Rome en divers monastères. Il y en eut deux à qui le Pape rendit la communion, savoir : Anastase, prêtre, et Léonce, diacre de l'église de Constantinople. Il les y reçut le jour de l'Épiphanie 683, après qu'ils eurent donné leur confession de foi et anathématisé les hérétiques.

Le pape Léon, ayant reçu les actes du sixième concile, se hâta d'en faire part aux évêques d'Espagne, dont aucun n'avait assisté au concile romain. Il leur envoya donc Pierre, notaire de l'Église romaine, avec quatre lettres : la première à tous les évêques, la seconde à Quirice de Tolède, qui cependant était remplacé par saint Julien depuis 680, la troisième à un comte nommé Simplicius, et la quatrième au roi Ervige. Toutes ces lettres tendent à même fin, de faire recevoir en Espagne la définition du sixième concile œcuménique. Dans la première il dit, en parlant de ce concile : La lettre du pape Agathon, notre prédécesseur, et celle de notre concile y ont été examinées et approuvées. On y a condamné Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople, et Honorius qui, au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie, comme il convenait à l'autorité apostolique, l'a fomentée par sa négligence. Dans la lettre au roi Ervige, il parle encore d'Honorius en ces termes : Et Honorius, qui a laissé maculer la règle de la tradition apostolique, qu'il avait reçue immaculée de ses prédécesseurs. Il ajoute dans sa lettre aux évêques : Et parce que les actes du concile ne sont pas encore achevés de traduire de grec en latin, nous vous en adressons en attendant la définition, avec le discours à l'empereur et son édit, et nous vous enverrons,

[1] Labbe, t. 6, p. 1109.

si vous le désirez, tous les actes, quand ils seront traduits. Nous vous prions donc de faire connaître cette définition du concile à tous les évêques et à tout le peuple de votre province; d'y faire souscrire tous les évêques et de nous envoyer vos souscriptions, pour les déposer près de la confession de saint Pierre. Telles sont les lettres du pape saint Léon II, touchant le sixième concile œcuménique [1].

Il ne nous est pas permis de dissimuler ici que le cardinal Baronius et d'autres savants regardent comme supposés ou falsifiés tous les endroits des actes du sixième concile où il est parlé de la condamnation du pape Honorius, et qu'ils portent à peu près le même jugement des lettres du pape Léon II; mais le plus grand nombre des critiques consciencieux s'accordent sur ces deux points. Premièrement, ils pensent, avec le pape Jean IV et avec le saint martyr et abbé Maxime, que le pape Honorius ne partageait point l'erreur des monothélites, et que réellement il ne l'enseigne point dans ses lettres. En second lieu, ils pensent toutefois qu'il a été condamné dans le sixième concile comme fauteur de l'hérésie par sa négligence, par sa légèreté dans une matière aussi grave, par la manière peu exacte dont il en parle dans ses lettres, et par les louanges qu'il y donne aux auteurs mêmes de l'hérésie. Nous partageons cette manière de voir. Quant à l'anathème prononcé contre Honorius, pontife d'ailleurs irréprochable, et qui, s'il eût vécu, eût peut-être souhaité, comme saint Paul, d'être anathème pour ses frères, pour la paix de l'Église, nous y voyons un avertissement divin à tous ses successeurs, de bien peser les paroles de leurs écrits et de ne jamais traiter légèrement les questions de doctrine.

Mais revenons à saint Wilfrid, que nous avons vu assister au concile romain sous le pape saint Agathon, et souscrire la lettre de ce concile à l'empereur Constantin. Au même temps que l'empereur de Constantinople envoyait demander au Pape des lettres et des légats apostoliques pour pacifier l'Orient et le ramener à la saine doctrine, saint Wilfrid venait du fond de l'Angleterre lui demander justice et protection. Rétabli sur le siége d'York en 670, il gouverna paisiblement cette église tant que la reine sainte Édilthride demeura avec le roi Egfrid. Cette princesse garda toujours sa virginité, quoique mariée deux fois, d'abord avec le prince Tombert pendant peu de temps, ensuite avec le roi Egfrid pendant douze ans. Comme il n'y avait personne en qui elle eût plus de confiance que saint Wilfrid, le roi offrit à celui-ci des terres et de grandes sommes d'argent, s'il persuadait à la reine d'habiter avec lui. Jamais elle ne voulut y con-

[1] Labbe, t. 6, p. 1245.

sentir. A la fin le roi lui permit ce qu'elle demandait depuis toujours, de se retirer dans un monastère. Elle reçut le voile des mains de saint Wilfrid, qui l'établit plus tard abbesse du monastère d'Ély, où elle mourut saintement l'an 679.

Après sa retraite, le roi Egfrid épousa Ermenburge, qui prit en aversion saint Wilfrid. Elle ne cessait de dire que l'évêque était plus puissant que le roi, que l'évêché de l'un était plus étendu que le royaume de l'autre. D'après ces insinuations, Egfrid résolut de faire diviser l'évêché d'York, qui effectivement était d'une grande étendue. L'occasion était favorable. Le nouvel archevêque de Cantorbéry, saint Théodore, avait la commission expresse du Saint-Siége de multiplier les évêchés à mesure que le nombre des fidèles augmenterait. Il est possible que saint Wilfrid ne se prêta pas volontiers à cette multiplication des siéges. Enfin l'archevêque Théodore, à la persuasion du roi Egfrid, divisa le diocèse d'York en trois, et ordonna, à la place de Wilfrid, trois évêques, savoir : Bosa, pour le pays des Déires, à Hagulstadt, Éata, pour les Berniciens, à York, et Eadhede, à Lindisfarne. Les deux premiers sont honorés comme saints. C'était l'an 678. Saint Wilfrid, ayant vainement réclamé auprès du roi et de l'archevêque, en appela au Pape et s'embarqua pour Rome. Les vents contraires le jetèrent sur les côtes de la Frise, dont les habitants étaient encore idolâtres. Il se mit à leur prêcher la foi, et le fit avec tant de succès, qu'il baptisa presque tous les seigneurs et plusieurs milliers du peuple. Il fut ainsi le premier apôtre de cette nation, et nous verrons son exemple y en attirer d'autres.

Ébroïn, soit à la sollicitation des ennemis que Wilfrid avait en Angleterre, soit à cause de son ancienne liaison avec saint Delphin de Lyon, ou plus vraisemblablement à cause des services qu'il avait rendus au roi Dagobert II, écrivit à Adalgise, roi des Frisons, pour lui offrir un boisseau de pièces d'or, s'il voulait lui envoyer le saint évêque ou sa tête. Le roi fit lire cette lettre publiquement à son dîner, en présence de Wilfrid, des envoyés d'Ébroïn et d'un grand peuple. Puis il la prit, la déchira et la jeta au feu, en disant aux porteurs : Dites de ma part à votre maître : Ainsi puisse le Créateur détruire le royaume et la vie de qui se parjure et ne garde pas les traités !

Saint Wilfrid, ayant passé l'hiver en Frise, où il établit quelques pasteurs, en partit au commencement du printemps de 679, pour continuer son voyage de Rome. En Austrasie, le roi Dagobert le reçut avec beaucoup d'amitié et de reconnaissance, et lui offrit l'évêché de Strasbourg, le plus grand qu'il eût dans ses États. N'ayant pu le lui faire accepter, il lui fit des présents considérables, et lui donna, pour l'accompagner à Rome, Adéodat, évêque de Toul. En Italie, le pieux

roi des Lombards, Bertharide, les reçut avec beaucoup d'humanité et dit à saint Wilfrid : Vos ennemis m'ont envoyé d'Angleterre promettre de grands présents, si je vous retenais et vous empêchais d'aller à Rome ; car ils vous traitent d'évêque fugitif. Je leur ai répondu : Étant banni de mon pays en ma jeunesse, j'ai demeuré chez le roi des Huns, qui était païen, et qui me promit avec serment, au nom de son idole, de ne jamais me livrer à mes ennemis. Quelque temps après, ils lui envoyèrent offrir un boisseau de pièces d'or s'il m'abandonnait à eux. Il le refusa, disant que ses dieux le feraient périr s'il faussait son serment. A plus forte raison, moi, qui connais le vrai Dieu, je ne perdrai pas mon âme, quand il s'agirait de gagner tout l'univers. Il donna donc une escorte honorable au saint évêque pour le conduire jusqu'à Rome. On voit ici combien le christianisme embellissait ce qu'il y avait de franc chez les Barbares.

A Rome, où l'on était déjà instruit de l'affaire par les lettres de l'archevêque Théodore, le pape saint Agathon assembla un concile de plus de cinquante évêques et prêtres, pour délibérer sur l'état général de l'église d'Angleterre et en particulier sur l'affaire de Wilfrid. Sur le premier chef, le Pape, de l'avis du concile, ordonna, par l'autorité de saint Pierre, que les décrets de ses prédécesseurs, notamment de saint Grégoire, concernant l'église d'Angleterre, seraient inviolablement observés : qu'il y aurait dans chaque province douze évêques ; qu'ils seraient ordonnés par l'archevêque à qui le Siége apostolique aura envoyé le pallium ; que nul évêque n'entreprendrait sur les droits d'un autre ; que les évêques et les clercs ne porteraient point d'armes, n'entretiendraient point de joueuses de harpe, et n'admettraient point de jongleurs en leur présence ; mais qu'ils s'appliqueraient aux offices divins, au soulagement des pauvres et à l'étude des Écritures. Enfin le Pape envoya en Angleterre le prêtre Jean, abbé du monastère de Saint-Martin, avec ordre à l'archevêque Théodore d'assembler en concile tous les évêques, les rois, les princes, les seigneurs et les fidèles Saxons, pour examiner avec eux l'état de l'Église et de la foi parmi eux, et leur commander à tous, par l'autorité apostolique, d'observer les saints canons [1].

Sur la cause particulière de saint Wilfrid, les évêques d'Ostie et de Porto, chargés d'en faire le rapport, dirent au Pape : L'ordination de toutes les églises dépend de la volonté de votre autorité apostolique, vous qui tenez la place du bienheureux apôtre Pierre. Cependant, d'après vos ordres, nous avons examiné, avec d'autres évêques, les pièces présentées de part et d'autre. Nous ne trouvons Wilfrid cano-

[1] Labbe, t. 6, p. 579-582.

niquement convaincu d'aucun crime qui méritât la déposition ; au contraire, nous voyons qu'il a gardé la modération convenable, sans exciter de sédition pour se rétablir. Il s'est contenté de protester devant les évêques et de recourir au Siége apostolique, où Jésus-Christ a établi la principauté du souverain sacerdoce. C'est maintenant à l'autorité de votre apostolat à ordonner ce que vous jugerez à propos. Le Pape fit entrer saint Wilfrid, qui était à la porte de la salle. On lut sa requête. Après l'exposé de son affaire : Je n'ose, dit-il, accuser le saint archevêque Théodore, parce qu'il a été envoyé par le Siége apostolique. Si maintenant, encore que je n'aie été convaincu d'aucun crime, votre apostolat juge avec les évêques ici présents que je ne sois plus évêque, je me soumets humblement ; si je dois reprendre mon siége, j'exécuterai votre sentence avec joie, seulement je vous prie de chasser, par votre autorité, les usurpateurs de mon diocèse. Si l'archevêque et les évêques, mes frères, trouvent à propos d'augmenter le nombre des évêques, qu'ils les choisissent dans un concile et les tirent du clergé de la même église, afin que cette église ne soit pas dominée par des étrangers ; autrement il en résulte des dissensions inextricables. En tout cas, j'obéirai absolument aux décrets du Siége apostolique, à l'équité duquel je me suis abandonné avec une entière confiance. Le pape saint Agathon loua beaucoup sa modération, son humilité et sa soumission à l'autorité de saint Pierre ; ensuite, d'accord avec tout le concile, il ordonna que Wilfrid reprendrait son évêché, mais sans préjudice de l'ordonnance portée plus haut sur la multiplication des siéges ; qu'en conséquence, les évêques qu'il choisirait avec le concile assemblé sur les lieux, seraient ordonnés par l'archevêque, et qu'on chasserait ceux qui avaient été envoyés irrégulièrement pendant son absence, le tout, sous peine de déposition et d'anathème contre les évêques, les prêtres et les diacres, et d'excommunication contre les autres, même contre les rois [1]. Saint Wilfrid, ainsi justifié, assista à un autre concile contre les monothélites, et souscrivit sa lettre au nom de toute l'église de Bretagne.

De retour en Angleterre, saint Wilfrid alla trouver Egfrid, roi des Northumbres, qui l'avait chassé, et lui présenta humblement le décret du Saint-Siége souscrit de tout le concile de Rome, avec les bulles et les sceaux. Le roi assembla les grands et le clergé, et fit lire ces lettres en leur présence ; mais comme ils y trouvaient des choses qui ne leur plaisaient pas, ils rejetaient ce décret et dirent qu'il avait été obtenu à prix d'argent. Wilfrid fut même condamné à neuf mois de prison, par ordre du roi et par le conseil des évêques qui occupaient

[1] Eddi *Vita S. Wilfr. act. Benedict.*, sec. 4, pars 1. Labbe, t. 6, p. 582.

son diocèse. On ne lui laissa que l'habit qu'il portait, on chassa tous ses domestiques et on ne permit pas même à ses amis de le voir. La reine Ermenburge lui ôta son reliquaire et le tint suspendu dans sa chambre ou dans sa voiture quand elle voyageait. Cette persécution ne fit que manifester davantage la vertu du saint et lui donner occasion de sauver plus d'âmes.

Saint Wilfrid fut mis d'abord dans une prison très-obscure ; mais ses gardes l'y entendaient chanter des psaumes, et y voyaient une lumière qui les épouvantait et qui leur faisait dire que c'était un saint. Le roi offrait de lui rendre une partie de son évêché, avec des présents considérables, s'il voulait convenir que le décret du Pape était supposé ; mais il répondit qu'il perdrait plutôt la tête. Comme il eut guéri avec de l'eau bénite la femme du gouverneur, celui-ci ne voulut pas être son geôlier, et le roi le fit transférer à une autre prison, où il voulut le faire mettre aux fers ; mais on ne put jamais en faire de justes : ils étaient toujours ou trop grands ou trop petits. Enfin, la reine fut subitement frappée de maladie dans un monastère gouverné par Ebbe, tante du roi. La sainte abbesse lui représenta l'injustice qu'il faisait à saint Wilfrid, et lui persuada de le laisser en liberté et de lui rendre ses reliques et ses compagnons.

Saint Wilfrid en profita pour aller prêcher l'Évangile dans le pays de Sussex et de Wessex, c'est-à-dire chez les Saxons du sud et de l'ouest. Éthelwald, roi de Sussex, avait été baptisé depuis peu dans le pays des Merciens, à la persuasion du roi Wulfère, qui fut son parrain ; mais tout son peuple était encore idolâtre. Il reçut donc avec joie saint Wilfrid, et écouta volontiers ses instructions. Le saint homme étant au milieu de ces infidèles, les exhortait premièrement à la pénitence ; ensuite, pendant plusieurs mois, il leur racontait au long les œuvres de Dieu depuis le commencement du monde jusqu'au jour du jugement. Ils quittèrent donc l'idolâtrie, les uns volontairement, les autres contraints par les ordres du roi ; et on en baptisait quelquefois plusieurs milliers en un jour. Saint Wilfrid baptisait les seigneurs et les gens de guerre, et quatre prêtres qui l'accompagnaient baptisaient le reste du peuple.

Sa prédication fut soutenue par des grâces sensibles. Depuis trois ans, il n'avait point plu dans le pays, et la famine y était telle, que l'on disait que des troupes de quarante à cinquante personnes, poussées de désespoir, se prenaient par la main et se précipitaient dans la mer. Dès le jour qu'ils commencèrent à recevoir le baptême, il vint une pluie douce qui ramena l'abondance. Ces peuples ne savaient pêcher que des anguilles ; saint Wilfrid leur apprit à prendre toute sorte de poisson. Le roi lui donna la terre où lui-même faisait son séjour,

et qui était de quatre-vingt-sept familles : c'est la presqu'île de Selsey. Saint Wilfrid y fonda un monastère et exerça les fonctions épiscopales pendant cinq ans, depuis l'an 680, qu'il revint de Rome, jusqu'en 685, que fut tué Egfrid, roi des Northumbres. Ce monastère de Selsey fut depuis un siége épiscopal. Ainsi fugitif, saint Wilfrid assista puissamment un autre fugitif, c'était Cedwalla, roi de Wessex, chassé de son pays. Y étant rentré la même année 680, il y appela le saint, pour se servir de ses conseils, l'aima comme son père, et lui donna la quatrième partie de l'île de Wight, encore toute païenne. Le saint évêque y envoya le clerc Bernwin, son neveu, avec un prêtre, pour travailler à la conversion de ce peuple [1].

La même année que le roi Egfrid mourut, il fit ordonner évêque de Lindisfarne saint Cutbert, qui menait la vie d'anachorète, dans une petite île voisine nommée Farne. Dès sa jeunesse, il fut prévenu de grâces singulières qui l'attirèrent à Dieu. Une nuit qu'il gardait un troupeau, il vit, étant en prière, monter au ciel l'âme de saint Aïdan, dont il apprit la mort le lendemain ; il fut tellement touché de cette vision, qu'il alla se rendre moine à l'abbaye de Mailros, dans le pays des Merciens, mais habitée par des Irlandais. Il fut un des moines envoyés pour fonder l'abbaye de Ripon ; mais quand on l'eut donnée à saint Wilfrid, il s'en retira avec les autres du rite irlandais, et retourna à Mailros, dont il fut prieur quelque temps après. Il sortait quelquefois pour aller dans les lieux écartés ou inaccessibles instruire les paysans, que tous les autres ecclésiastiques négligeaient à cause de leur pauvreté et de leur rusticité ; et quelquefois il demeurait avec eux jusqu'à trois semaines et un mois, et baptisait ceux qui n'étaient pas encore chrétiens. Il faisait un grand nombre de miracles. Son abbé l'ayant ensuite envoyé au monastère de Lindisfarne, il y trouva des moines déréglés, qu'il ramena par sa douceur et sa patience. Il versait des larmes lorsqu'il célébrait la messe et qu'il entendait les confessions des pécheurs. Après avoir été douze ans prieur de Lindisfarne, il se retira dans l'île de Farne pour y vivre en solitude. Il y subsistait du travail de ses mains, et négligeait tellement son corps, qu'il ne se déchaussait pendant plusieurs années que le Jeudi-Saint pour le lavement des pieds. Il fit encore là plusieurs miracles.

Saint Cutbert avait passé plusieurs années dans cette solitude, quand saint Théodore de Cantorbéry tint un concile en présence du roi Egfrid, l'an 684, où il fut élu tout d'une voix évêque de Lindisfarne. On lui envoya plusieurs courriers, sans pouvoir le tirer de sa retraite ; il fallut que le roi y allât lui-même avec saint Trumwin, évêque des

[1] Eddi *Vit. S. Wilfrid.*

Pictes, et plusieurs personnes considérables; encore eut-on bien de la peine à le déterminer. Son ordination fut différée à l'année suivante, et célébrée à York en présence du roi, le jour de Pâques, 26 mars 685. Sept évêques y assistèrent, et à leur tête saint Théodore. Le nouvel évêque de Lindisfarne continua de garder les observances monastiques, s'appliquant toutefois avec un grand soin à l'instruction de son peuple. Il visitait tout son diocèse, jusqu'aux moindres villages, pour donner des avis salutaires et imposer les mains aux nouveaux baptisés, afin qu'ils reçussent la grâce du Saint-Esprit. Il fit encore plusieurs miracles pendant son épiscopat, principalement pour la guérison des malades. Mais il mourut au bout de deux ans, l'an 687, le 20 mars, jour auquel l'Église honore sa mémoire. La vie de saint Cutbert a été écrite par un autre saint, le vénérable Bède, qui vivait dès lors, et qui prit toutes les précautions pour ne dire que des choses bien attestées [1].

Cependant saint Théodore de Cantorbéry, âgé de plus de quatre-vingts ans et attaqué de fréquentes maladies, voulut se réconcilier avec saint Wilfrid. Il le pria de venir le trouver à Londres, avec saint Erconwald, évêque de cette ville, et leur fit une confession de toute sa vie, dans laquelle, adressant la parole à saint Wilfrid, il dit : Le plus grand remords que je sente est le consentement que j'ai donné à la volonté des rois pour vous dépouiller de vos biens et vous envoyer en exil, sans aucune faute de votre part. Je m'en confesse à Dieu et à saint Pierre, et je vous prends tous deux à témoin que je ferai mon possible, en réparation de ce péché, pour vous réconcilier avec tous les rois et les seigneurs mes amis. Dieu m'a révélé que ma vie doit finir avant cette année. C'est pourquoi je vous conjure de consentir que je vous établisse de mon vivant archevêque dans mon siége; car je sais que vous êtes le mieux instruit de votre nation dans toutes les sciences et dans la discipline romaine. Saint Wilfrid répondit : Que Dieu et saint Pierre vous pardonnent tous nos différends ! Pour moi, je prierai perpétuellement pour vous comme votre ami. Mais commencez par envoyer à tous vos amis des lettres, afin qu'ils me rendent quelque partie de mes biens, suivant le décret du Siége apostolique. Nous délibérerons ensuite, dans une grande assemblée, sur votre successeur.

En exécution de cet accord, saint Théodore écrivit à Alfrid, roi des Northumbres, qui avait succédé à son frère Egfrid en 685. Il écrivit aussi à Ethelred, roi des Merciens, à Elflède, abbesse de Streneshall, et à ses autres amis. Sur ces lettres, le roi Alfrid rappela

[1] *Acta SS.*, 20 *mart. Act. Bened.*, sect. 2. *Opera Bed.*

le saint évêque sur la fin de l'an 686, et lui rendit premièrement son monastère de Hagulstad, et, quelque temps après, son siége épiscopal d'York et le monastère de Ripon, chassant les évêques étrangers que l'on avait mis à sa place. Saint Wilfrid demeura ainsi en repos pendant cinq ans [1].

Cedwalla, roi de Wessex, qui l'avait si bien reçu chez lui, quitta son royaume au bout de deux ans, c'est-à-dire l'année 688, et fit le pèlerinage de Rome. Il désirait être baptisé auprès des tombeaux des apôtres et passer aussitôt après à la vie éternelle. Dieu lui accorda l'un et l'autre. Étant arrivé à Rome, il fut baptisé le Samedi-Saint, dixième d'avril 689, par le pape Sergius, qui le nomma Pierre. Il portait encore l'habit blanc, lorsqu'il tomba malade et mourut, le vingtième du même mois, âgé d'environ trente ans. Le pape lui fit faire deux épitaphes, l'une en vers latins et l'autre en prose. Son successeur dans le royaume de Wessex fut Ina, qui régna vingt-sept ans avec gloire, réprimant les révoltes au dedans et se rendant redoutable au dehors. Dans une assemblée nationale, il fit des lois pleines de sagesse, dont voici la préface : Moi Ina, par la grâce de Dieu roi des West-Saxons, du conseil de mon père Cenred, de mes évêques Hedde et Erconwald, de tous mes aldermen ou sénateurs, de tous les seigneurs et les sages de mon peuple, dans une assemblée nombreuse des serviteurs de Dieu, cherchant avec soin ce qui est du salut de nos âmes et de la prospérité de mon royaume, j'ai établi des lois pour le règlement des mariages et pour la justice des jugements, avec défense à tout alderman ou tout autre de nos sujets d'y déroger. Entre ces lois, on remarque les suivantes On doit baptiser les enfants dans un mois après leur naissance. L'esclave qui aura travaillé le dimanche, par ordre de son maître, sera mis en liberté ; l'homme libre sera réduit en servitude. On payera à l'Église les prémices des fruits à la Saint-Martin. Défense de se battre dans les églises, sous peine de cent vingt sous d'amende ; la même peine est imposée à qui porte faux témoignage devant l'évêque, ou qui rompt la paix dans la ville épiscopale. Celui qui tue le filleul ou le parrain, doit l'amende comme d'un parent ; car ces lois, comme celles de tous les Barbares, n'ont que des peines pécuniaires.

Les deux évêques nommés dans le préambule de ces lois sont saint Hedde de Winchester, honoré le 7 juillet, et saint Erconwald de Londres, honoré le 30 avril. Ina eut deux sœurs, Kineburge et Kutburge, qui sont honorées comme saintes dans quelques martyrologes, la première au 12 septembre, la seconde au 31 août. Ina lui-

[1] Bed., l. 4, c. 16. *Vie de saint Wilfrid.*

même abdiqua la couronne en 728, fit le pèlerinage de Rome, y prit l'habit monastique avec la reine, sa femme, et ils y passèrent le reste de leur vie dans les exercices de la pénitence et de la prière. C'était alors la coutume de bien des Anglais, clercs et laïques, hommes et femmes, dit le vénérable Bède, d'aller finir leurs jours près du tombeau des apôtres, afin d'en être reçus plus familièrement dans le ciel [1]. Ina est honoré comme saint, au 6 février, dans plusieurs martyrologes. D'anciens auteurs, mais non contemporains, ajoutent qu'il fonda à Rome une maison et une église pour les pèlerins anglais, et que, pour les soutenir, il ordonna que toutes les maisons de son royaume payeraient chaque année un denier d'argent, qui fut appelé le denier de saint Pierre [2].

Vers le même temps où le roi Cedwalla mourut à Rome avec l'innocence de son baptême, mourut saint Benoît Biscop, dans son monastère de Wiremouth, après l'avoir gouverné seize ans. Pendant sa dernière maladie, il exhorta souvent ses frères à garder fidèlement la règle qu'il leur avait donnée, et qui était composée de ce qu'il avait trouvé de meilleur en dix-sept monastères. Il leur recommanda particulièrement de conserver la belle et nombreuse bibliothèque qu'il avait apportée de Rome pour le service de l'église, et de ne pas souffrir qu'elle fût gâtée ni dissipée. Il leur défendit d'avoir égard à la naissance dans le choix d'un abbé, mais seulement aux mœurs, et leur ordonna de s'y conduire suivant la règle du grand saint Benoît. Il leur défendit en particulier d'élire son frère, qu'il en jugeait indigne, ajoutant qu'il aimerait mieux voir son monastère réduit à une éternelle solitude. Il mourut en 690, le 12 de janvier, jour auquel l'Église honore sa mémoire [3].

La même année mourut saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, âgé de quatre-vingt-huit ans, après vingt-deux ans d'épiscopat. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, avec ses prédécesseurs, et on honore sa mémoire le jour de sa mort, 19 de septembre. C'est le premier entre les Latins qui ait composé un pénitentiel, c'est-à-dire un recueil de canons pour régler les pénitences des différents péchés. Plusieurs le copièrent et firent des recueils semblables, qui furent depuis mêlés à celui de Théodore, en sorte qu'il ne se trouve plus dans son état primitif. Ce qui est le plus constamment de lui ce sont certains chapitres ou articles, au nombre de cent vingt, qui contiennent le sommaire de la discipline des Grecs et des Latins. Voici ce qu'on y trouve de plus remarquable. Les nouveaux baptisés portaient pendant sept jours sur la tête le voile qui leur avait été

[1] Bed., l. 5, c. 7. — [2] *Acta SS.*, 6 *febr.* — [3] *Ibid.*, 12 *jan. Act. Bened.*, t. 2.

mis : c'était un prêtre qui l'ôtait. Il n'était pas permis aux baptisés de manger avec les catéchumènes. Le dimanche, on n'allait point en bateau, ni en voiture, ni à cheval, si ce n'est pour se rendre à l'église ; et on ne faisait point de pain. On voit, dans la *Vie de saint Cutbert*, que la reine même n'allait pas en voiture le dimanche. On ne mangeait point de sang ni d'animaux étouffés. Chez les Grecs, les laïques mêmes communiaient tous les dimanches, et on excommuniait ceux qui y manquaient trois fois de suite ; chez les Latins, communiait qui voulait : ceux qui ne le faisaient pas n'étaient point excommuniés. Suivant les canons, les pénitents ne devaient point communier avant la fin de leur pénitence ; par miséricorde, Théodore le leur permettait au bout d'un an ou de six mois. Les nouveaux mariés étaient un mois sans entrer dans l'église, puis ils faisaient quinze jours de pénitence avant de communier. Les femmes n'entraient dans l'église que quarante jours après leurs couches. Les oblations pour les morts étaient accompagnées de jeûnes.

Les enfants qui étaient dans les monastères mangeaient de la chair jusqu'à quatorze ans. Les garçons pouvaient se faire moines à quinze ans ; les filles religieuses à seize. L'abbé devait être élu par les moines, et, à son ordination, on lui donnait le bâton pastoral. Les moines grecs n'avaient point d'esclaves, les Latins en avaient. On a pu remarquer que jamais il n'y a eu de règle universelle ni bien fixe sur la longueur des pénitences ; cette longueur variait suivant les églises, et, pour l'application, dépendait beaucoup de l'évêque. Le *Pénitentiel* de saint Théodore met un an pour la fornication, trois pour l'adultère, et sept pour l'homicide volontaire : ou bien il fallait renoncer à porter les armes. On permet de prier, mais non de dire la messe pour celui qui s'est tué volontairement ; quelques-uns la disaient pour ceux qui s'étaient tués dans un accès de folie. Ceux qui ont été ordonnés par les Irlandais et les Bretons schismatiques doivent être réhabilités par l'imposition des mains, et leurs églises réconciliées. On ne doit donner aux Bretons ni le saint chrême ni l'eucharistie qu'après qu'ils sont réunis à l'Église [1].

Le successeur de saint Théodore dans le siége de Cantorbéry fut saint Britwald, auparavant abbé du monastère de Raculf, dans le pays de Cant. Il était savant dans les Écritures et bien instruit de la discipline ecclésiastique et monastique, mais nullement comparable à son prédécessur. Il ne fut élu que deux ans après sa mort, savoir le 1er juillet 692, et sacré, encore un an après, le dimanche 29 juin 693, par Godwin, archevêque de Lyon. C'est le premier An-

[1] Labbe, t. 6, p. 1835.

glais naturel qui fut archevêque de Cantorbéry, et il tint ce siége trente-sept ans [1].

Pendant la vacance du siége de Cantorbéry, saint Swidbert fut ordonné évêque pour la Frise où il avait été envoyé par saint Egbert. Celui-ci était un noble anglais qui se retira en Irlande et y embrassa la vie monastique. Étant prêtre et plein d'un grand zèle, il entreprit, l'an 686, de passer en Frise pour travailler à la conversion des Germains, dont les Anglais tiraient leur origine. Quoiqu'il en fût détourné par des songes qu'il croyait venir de Dieu, il ne laissa pas de s'embarquer ; mais, ayant pensé faire naufrage dès le port, il abandonna l'entreprise et travailla utilement à la réunion des Irlandais schismatiques. Un de ses compagnons, nommé Wigbert, qui avait aussi demeuré longtemps en Irlande, menant la vie d'anachorète dans une grande perfection, s'embarqua, passa en Frise, et, pendant deux ans de suite, prêcha l'Évangile à cette nation et à son roi Radbod ; mais, voyant qu'il n'y faisait aucun fruit, il revint en Irlande servir Dieu en silence et profiter du moins aux siens par son exemple [2].

Saint Egbert, voyant qu'il n'avait pu passer en Frise et que Wigbert n'y avait rien fait, essaya d'y envoyer encore des hommes zélés et vertueux. Il en choisit douze, dont le principal était saint Willebrod, Anglais, né dans la Northumbrie vers l'an 658. Dès l'âge de six ou sept ans, son père le mit dans le monastère de Ripon, où il fut élevé sous la conduite de saint Wilfrid et embrassa la vie monastique. A l'âge de vingt ans il en sortit, du consentement de son abbé, pour aller en Irlande se perfectionner auprès de saint Egbert. Il était prêtre et âgé de trente-trois ans quand il fut envoyé en Frise par ce saint, qui vécut jusqu'à l'an 729, et mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, le 24 d'avril, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Les douze missionnaires étant arrivés en Frise l'an 690, furent très-bien reçus par Pépin, duc des Francs et maire du palais, surnommé d'Héristal. Il venait de conquérir sur Radbod la Frise citérieure entre le Rhin et la Meuse. C'est pourquoi il les y envoya prêcher et leur donna sa protection, défendant de leur faire aucun déplaisir, et accordant des grâces à ceux qui embrassaient la foi : ce qui produisit en peu de temps la conversion d'un grand nombre d'idolâtres.

Alors les missionnaires choisirent Swidbert, l'un d'entre eux, pour être ordonné évêque. Avant que de venir en Frise, il était prêtre et abbé du monastère de Dacor, sur les confins de l'Écosse. Ils le renvoyèrent en Angleterre, où il trouva le siége de Cantorbéry vacant, dans l'intervalle entre la mort de saint Théodore et l'ordination de

[1] Bed., l. 5, c. 9. *Acta SS.*, 9 *jan.* — [2] Bed., l. 5, c. 10. *Acta Bened.*, t. 3, p. 487.

saint Britwald, c'est-à-dire l'an 692. Saint Swidbert s'adressa donc à saint Wilfrid, archevêque d'York, alors exilé dans le pays des Merciens, qui l'ordonna évêque. A son retour en Germanie, il passa chez les Bructères, peuples des environs de Cologne, et en convertit plusieurs. Mais, peu de temps après, ces peuples ayant été défaits par les Saxons, les nouveaux chrétiens se dispersèrent de toutes parts, et saint Swidbert alla trouver Pépin, qui, à la recommandation de sa femme Plectrude, lui donna, pour s'y retirer, une île du Rhin, où il bâtit un monastère nommé Verden et ensuite Kaiserswert, c'est-à-dire île de l'empereur. Saint Swidbert y mourut l'an 713, et l'Église honore sa mémoire le 1er de mars [1].

Saint Wilfrid ayant été rétabli dans son siége, les anciens prétextes de querelles se renouvelèrent ; en sorte qu'il était tantôt bien, tantôt mal avec le roi Alfrid. On voulait priver le monastère de Ripon de ses terres et de ses domaines ; on voulait en faire un siége épiscopal, au préjudice de la liberté accordée par le pape Agathon ; enfin on voulait que le saint évêque se soumît aux règlements que l'archevêque Théodore avait faits pendant leur division. Saint Wilfrid, ne pouvant céder en tous ces points à la volonté du roi, fut encore chassé de la Northumbrie au bout de cinq ans, c'est-à-dire en 691, et se retira chez son ami Éthelred, roi des Merciens, qui le reçut avec grand honneur et lui donna l'évêché de Lichfield, vacant par la mort de Sexwulfe.

Saint Willebrod, avec les autres missionnaires anglais, travaillait avec succès à la conversion des Frisons, sous la protection de Pépin. Vers l'an 692, ce prince l'envoya à Rome pour recevoir du pape Sergius la bénédiction apostolique et apporter des reliques pour mettre dans les églises qu'il fonderait à la place des temples d'idoles. A son retour, il continua de prêcher les Frisons, sujets des Francs ; puis il retourna à Rome avec des présents et des lettres de Pépin, qui priait le Pape de l'ordonner évêque pour ce peuple. Le pape Sergius le consacra archevêque des Frisons, dans l'église de Sainte-Cécile, le jour de la fête de cette sainte, 22 de novembre 696. Il lui donna le pallium et le nom de Clément, au lieu de son nom barbare de Willebrod, sous lequel toutefois il est plus connu. Le Pape le renvoya aussitôt à son peuple, et il ne demeura que quatorze jours à Rome. Pépin lui donna la place pour établir son siége épiscopal dans la ville nommée aujourd'hui Utrecht. Saint Willebrod y bâtit une église, sous le titre de Saint-Sauveur, et y établit sa résidence. Comme il convertit un grand nombre d'infidèles de tous côtés pendant cin-

[1] *Acta SS.*, 1e *mart.*

quante ans qu'il prêcha, il fonda plusieurs autres églises et quelques monastères, et établit de nouveaux évêques.

Il alla prêcher l'Évangile, même dans la partie de la Frise qui obéissait à Radbod ; et ce prince le reçut avec honneur, mais il ne profita point de ses instructions. Le saint évêque passa chez les Danois, peuple très-farouche, commandé par le cruel Ongende ; celui-ci ne laissa pas de traiter le saint avec honneur, mais il demeura endurci, et saint Willebrod, voyant qu'il n'y avait rien à espérer en ce pays. se contenta d'en emmener trente jeunes enfants, et revint en France. Mais, craignant les accidents d'un si long voyage, il les instruisit et les baptisa en chemin. Sur les confins des Danois et des Frisons est une île, à l'embouchure de l'Elbe, qui portait alors le nom de leur dieu Fosite. Les païens la révéraient tellement, qu'ils n'osaient toucher aux animaux qui y paissaient, ni parler en puisant de l'eau d'une fontaine qui l'arrosait. Le saint homme, ayant été jeté dans cette île par la tempête, y demeura quelques jours, attendant le temps favorable. Il baptisa trois hommes dans la fontaine et fit tuer quelques animaux pour les manger. Les païens croyaient que ceux qui en avaient mangé mourraient subitement, ou que du moins ils deviendraient furieux ; mais, voyant qu'il ne leur en arrivait aucun mal, ils furent étonnés et rapportèrent la chose à leur duc Radbod. Celui-ci, voulant venger ses dieux, fit jeter le sort trois fois par jour, pendant trois jours, suivant l'ancienne superstition des Germains, sur le saint évêque et ses compagnons ; et il n'y en eut qu'un sur qui le sort tomba et qui souffrit le martyre. Radbod fit venir le saint et lui fit de grands reproches du mépris qu'il faisait de sa religion ; mais, étonné de la fermeté de ses réponses, il le renvoya à Pépin avec honneur. Le saint évêque continua de prêcher dans la Frise soumise aux Francs. On raconte de lui plusieurs miracles. Dans l'île de Valcheren en Zélande, comme il voulait briser une idole, celui qui en avait la garde lui donna un coup d'épée sur la tête sans qu'il en fût blessé. Ceux qui accompagnaient l'évêque voulaient punir de mort cet attentat ; mais le saint homme délivra de leurs mains l'idolâtre, qui, toutefois, mourut misérablement trois jours après [1].

La réputation de saint Willebrod attira en Frise saint Vulfran, pour travailler à la même œuvre. Il était né à Maurillac, à présent Milly en Gâtinais, dont son père était seigneur, et il donna cette terre au monastère de Fontenelle, en 685. Il fut élu archevêque de Sens après la mort de Lambert, vers l'an 690, et ayant gouverné cette église quelques années, il fut inspiré d'aller prêcher en Frise. D'abord

[1] Bed., l. 5, c. 12. *Vit. S. Willib. Act. Bened.*, t. 3.

il alla à Rouen trouver saint Ansbert, qui, ayant été abbé de Fontenelle, était encore comme le père de cette communauté. Saint Vulfran en tira quelques moines pour aller avec lui prêcher en Frise; et s'étant embarqué au port de ce monastère, il entra par la Seine dans l'Océan. Comme ils étaient près de la côte des Morins, aujourd'hui de Flandre, l'heure étant venue d'offrir le saint sacrifice, on jeta les ancres et on arrêta le vaisseau. Le saint évêque, célébrant la messe et en étant venu à l'endroit où le diacre devait lui présenter la patène, étendit la main pour la recevoir. Le diacre, qui était Vandon, moine de Fontenelle, dont il fut depuis abbé, se prosterna à ses pieds et lui avoua qu'en voulant laver la patène, il l'avait laissée tomber dans la mer. Saint Vulfran se mit à genoux, et, après avoir fait sa prière, il ordonna au diacre de mettre le main à l'endroit où la patène était tombée. Elle revint du fond de l'eau chercher sa main; tous les assistants en louèrent Dieu, et le saint évêque acheva sa messe. La patène fut gardée à Fontenelle, où il la donna depuis en faisant le vœu monastique. Il y donna aussi son calice et l'autel qu'il portait dans ses voyages, et qui était consacré aux quatre coins, contenant au milieu des reliques.

Étant arrivé en Frise, il fut écouté et convertit plusieurs idolâtres. Il baptisa entre autres le fils du duc Radbod, qui mourut portant encore l'habit blanc. C'était la coutume de ces païens, de faire mourir, en l'honneur de leurs dieux, celui sur qui tombait le sort. Comme on menait à la mort un jeune homme nommé Ovon, saint Vulfran pria le duc Radbod de lui donner la vie; et il était près de l'obtenir, quand les païens s'y opposèrent en disant : Si ton Christ peut le délivrer de la mort, il sera à toi le reste de ses jours. Le saint accepta la condition ; on pendit Ovon, qui demeura au gibet pendant deux heures, et le saint se mit en prière. Sitôt qu'il eut fini de prier, la corde se rompit, Ovon tomba à terre, et, par l'ordre du saint, se releva en pleine santé. Il dit depuis que, lorsqu'il était pendu, il s'imaginait être accablé de sommeil et soutenu par la ceinture du saint attachée autour de son corps. Il fut baptisé, devint moine de Fontenelle et prêtre, et laissa dans le monastère plusieurs titres et plusieurs livres écrits de sa main, qu'il avait très-bonne.

Saint Vulfran délivra plusieurs autres personnes de la mort. Le sort tomba un jour sur les enfants d'une veuve, dont l'un n'avait que sept ans, l'autre que cinq; et ils devaient être noyés dans la mer, car il y avait diverses manières d'immoler ces victimes. On les exposa en un lieu où la haute marée devait arriver ; et comme elle

[1] *Acta SS., mart. Act. Bened.*, t. 3, p. 34?.

commençait à gagner, le plus grand tenait son petit frère entre ses bras, s'efforçant de le retirer de l'eau. Le duc, avec une multitude infinie de peuple, était présent à cet horrible spectacle, sans avoir pitié de ces innocents. Saint Vulfran les demanda ; le duc lui dit : Si ton Christ peut les délivrer, qu'ils soient à lui ! Le saint évêque ayant fait sa prière, la mer, en s'élevant, laissa à sec le lieu où étaient les enfants prêts à mourir ; il alla les prendre de ses deux mains, les rendit à leur mère désolée et les baptisa. On crut qu'il avait marché sur les eaux, et une grande multitude se convertit.

Dans l'intérieur de la Germanie, il y avait des Chrétiens depuis assez longtemps ; mais il restait beaucoup de païens. Les Chrétiens mêmes ne l'étaient guère. Il fallut que cette terre, pour devenir féconde, fût arrosée, comme toutes les autres, des sueurs et du sang de plus d'un saint. Vers le milieu du septième siècle, saint Emméran, né à Poitiers et évêque dans l'Aquitaine, quitta la Gaule pour aller prêcher la foi en Bavière. Ayant appris que les peuples de la Pannonie étaient encore idolâtres, il prit la résolution de les visiter. Il mit donc un évêque à sa place, quitta son pays, sa famille et ses biens, qui étaient grands, passa la Loire et le Rhin, et entra dans la Germanie. Comme il ne savait pas la langue, un prêtre nommé Vital lui servait d'interprète. Il alla à Ratisbonne, où résidait Théodon, duc ou gouverneur de Bavière, pour le saint roi d'Austrasie, Sigebert III. Saint Emméran lui communiqua son dessein d'aller prêcher la foi aux Avares, et, s'il était besoin, de souffrir le martyre. Le duc lui représenta qu'on était continuellement en guerre avec ces peuples, que le passage n'était pas sûr, et le pria de rester en Bavière pour en être l'évêque. Saint Emméran se rendit à ses prières, d'autant plus que les habitants, nouvellement convertis, n'avaient pas encore entièrement déraciné l'idolâtrie, et mêlaient le culte des démons avec le christianisme. Il y demeura trois ans, prêchant par toutes les villes, les bourgs et les villages. Il instruisait, autant que possible, chaque personne en particulier, et ne gardant que le nécessaire de ce qu'on lui donnait, il distribuait le reste aux pauvres. Au bout de trois ans, il demanda d'aller en pèlerinage à Rome, et partit accompagné de quelques ecclésiastiques.

Il avait fait trois journées, quand Lambert, fils du duc Théodon, le poursuivit et le joignit. Sa sœur, s'étant abandonnée au fils d'un juge du pays, était devenue enceinte, et, ne pouvant plus cacher son crime, en avait accusé le saint évêque. Lambert courut donc après lui pour venger cet affront. Saint Emméran dit qu'il allait à Rome, et que l'on pouvait envoyer quelqu'un pour l'accuser

devant le Pape et le juger canoniquement. Lambert ne voulut rien écouter et le fit prendre par ses soldats. Ils l'attachèrent à une échelle, lui coupèrent les doigts l'un après l'autre, lui arrachèrent les yeux, lui coupèrent le nez et les oreilles, puis les pieds et les mains, et, après l'avoir mutilé en toutes manières, ils lui coupèrent enfin la langue et le laissèrent ainsi couvert de sang. Ses clercs, que la peur avait dispersés, étant revenus, on le porta à douze milles de là, dans un lieu où il mourut et fut enterré. Depuis, ses reliques furent transportées à Ratisbonne, et il s'y fit un grand nombre de miracles. L'Église l'honore comme martyr le 22 septembre, et son épitaphe porte qu'il mourut l'an 652 [1].

D'autres prédicateurs de l'Évangile arrosèrent de leur sang la terre d'Allemagne. A l'exemple des missionnaires de Frise, deux prêtres anglais, qui avaient longtemps demeuré en Irlande, passèrent en Germanie, chez les peuples qu'ils nommaient les anciens Saxons, parce que ceux de la Bretagne en étaient venus. Ces prêtres se nommaient tous deux Évald ; mais, pour les distinguer, on nommait l'un le Blanc, l'autre le Noir, suivant la couleur de leurs cheveux. Étant entrés chez un fermier, ils le prièrent de les conduire au seigneur du pays, ce qu'il leur promit, mais en les retenant quelques jours. Dans cet intervalle, les Barbares s'aperçurent que ces étrangers étaient d'une autre religion, car ils s'appliquaient continuellement à la psalmodie et à la prière, et offraient tous les jours à Dieu le saint sacrifice, portant avec eux des vases saints et une planche consacrée qui leur servait d'autel. Les Barbares craignirent que, si ces étrangers parlaient à leur seigneur, ils ne le fissent chrétien, et que, peu à peu, tout le pays ne fût contraint de changer de religion. Ils les prirent donc brusquement et les firent mourir. Ils tuèrent Évald le Blanc d'un coup d'épée, et déchirèrent Évald le Noir par de longs et horribles tourments. Le seigneur, l'ayant appris, fut tellement irrité de ce qu'on n'avait pas laissé venir vers lui ces étrangers, qu'il fit brûler le village et tuer tous les habitants. Les corps des martyrs, jetés dans le Rhin, furent découverts par une lumière miraculeuse que leurs meurtriers virent eux-mêmes, et le duc Pépin les fit apporter honorablement à Cologne. L'Église honore leur mémoire le cinquième d'octobre, jour de leur martyre [2].

Un autre martyr de l'apostolat en Germanie fut saint Kilien. Il était d'une illustre famille d'Irlande, et très-bien instruit des saintes lettres. Étant évêque, quoiqu'il fût extrêmement aimé de son clergé et de son peuple, le désir d'une plus grande perfection le porta à

[1] Bed., *Acta SS.*, 22 *septemb.* — [2] Bed., l. 5, c. 11. *Acta SS.*, 5 *oct.*

quitter son pays, et il persuada à quelques-uns de ses disciples de l'accompagner. Ils passèrent en Austrasie et s'arrêtèrent à Wurtzbourg, sur le Mein, où commandait alors un duc nommé Gozbert, encore païen. L'agrément du lieu et le beau naturel des habitants invitèrent Kilien à y demeurer. Il le proposa à ses compagnons. Mais auparavant, dit-il, allons à Rome comme nous avons résolu dans notre pays, visitons les églises des Saints-Apôtres et présentons-nous au pape Jean, et si le Siége apostolique nous en donne la permission, nous reviendrons ici avec confiance prêcher l'Évangile. Ils s'y accordèrent tous. Étant arrivés à Rome, ils trouvèrent que le pape Jean était mort. Saint Kilien fut très-bien reçu par le pape Conon, qui, voyant sa foi et sa doctrine, lui donna, de la part de saint Pierre, le pouvoir d'instruire et de convertir les infidèles. Il retourna à Wurtzbourg, accompagné du prêtre Colman et du diacre Totnan. Ils y prêchèrent. Le duc Gozbert les fit venir. Saint Kilien l'entretint, le convertit, le baptisa, et un grand nombre suivit son exemple. Gozbert avait épousé la femme de son frère. Saint Kilien ne voulut pas l'inquiéter sur ce mariage, jusqu'à ce qu'il le vît bien affermi dans la foi. Alors il lui dit : Mon cher fils, vous serez en tout agréable à Dieu si vous pouvez encore vous résoudre à quitter votre femme ; car votre mariage n'est pas légitime. Gozbert lui répondit : Vous ne m'avez encore rien proposé de si difficile ; mais, puisque j'ai quitté pour l'amour de Dieu tout ce qui m'était cher, je quitterai encore ma très-chère épouse, s'il ne m'est pas permis de la garder. Il remit à exécuter cette séparation après un voyage de guerre où il était pressé d'aller. Cependant sa femme, nommée Geilane, pensait continuellement à se venger, et, prenant le temps de l'absence du duc, elle envoya de nuit un de ses gens pour égorger le saint et ses compagnons. Ils chantaient ensemble les louanges de Dieu. Saint Kilien les exhorta à soutenir généreusement ce combat qu'ils désiraient depuis si longtemps. On les enterra la même nuit à la hâte et en cachette, avec leurs coffres, la croix, l'Évangile et les ornements pontificaux. C'était l'an 689, le 8 juillet, jour auquel l'Église les honore comme martyrs.

Le duc Gozbert, étant revenu, demanda où étaient les serviteurs de Dieu. Geilane dit qu'elle ne savait ce qu'ils étaient devenus ; mais le meurtrier se découvrit lui-même. Il courait de tous côtés et disait en tremblant que Kilien le brûlait d'un feu très-cruel. Gozbert assembla tous les Chrétiens, ses sujets, et demanda ce que l'on devait faire de ce misérable. Geilane alors suscita un homme plus éloquent que les autres, qui dit : Seigneur, pensez à vous et à tous tant que nous sommes, qui avons reçu le baptême de ces étrangers, et, pour

éprouver si leur Dieu est aussi puissant qu'ils disent, faites détacher ce malheureux et laissez-le en liberté ; nous verrons si leur Dieu les vengera. Sinon, ne trouvez pas mauvais que je le dise, nous voulons servir la grande Diane, comme nos pères, qui s'en sont bien trouvés. Ainsi fut fait. Mais le meurtrier, étant délivré, entra en fureur et se déchira à belles dents jusqu'à la mort. Les Chrétiens en louèrent Dieu ; mais sa vengeance s'étendit plus loin. Geilane fut saisie du malin esprit, qui l'agita tellement, qu'elle en mourut ; le duc Gozbert fut tué par ses domestiques ; Hétan, son fils, fut chassé de son État par les Francs orientaux ou les Austrasiens, et il ne resta personne de cette race. Saint Kilien est honoré comme le patron de Wurtzbourg, qui lui doit d'être devenue une ville considérable, et peut-être aussi d'avoir toujours conservé la foi catholique au milieu des hérésies qui ont infecté tant de villes d'Allemagne. Wurtzbourg est la capitale de la France transrhénane, de l'ancienne France, du pays des Francs, Frankenland, comme il s'appelle encore [1].

C'est ainsi que, sous la direction et avec l'autorité du Pontife romain, les Francs, les Scots ou Irlandais, les Anglais et les Saxons, naguère eux-mêmes barbares, travaillaient, au prix de leur sang, à convertir de la barbarie à la civilisation, de l'idolâtrie au christianisme, les peuples encore idolâtres de la Germanie, dont ils tiraient leur origine. On ne voit pas que les Goths d'Espagne, qui sortaient des mêmes contrées, fussent poussés du même zèle. Ils se bornaient à des conciles. Le treizième de Tolède venait de finir au mois de novembre 683, lorsque arrivèrent en Espagne, ainsi que nous l'avons vu, les lettres du pape saint Léon II touchant le sixième concile général. Comme on ne pouvait rassembler les évêques pendant l'hiver, on leur envoya des actes venus de Rome pour les examiner chacun chez eux, et la réception solennelle fut remise au concile qui devait se tenir un an après, suivant la coutume.

Cependant le pape saint Léon mourut le 3 juillet 683, après avoir occupé le Saint-Siége moins d'un an. Pour lui succéder, on élut Benoît, Romain de naissance, bien instruit des saintes Ecritures et du chant ecclésiastique. Il avait servi l'Église dès son enfance, et exercé dignement la prêtrise. Il était amateur de la pauvreté, humble, doux, patient et libéral. Il ne fut ordonné que le 24 juin 684. La cause de ce retard était la nécessité peu canonique où l'on était d'attendre le consentement de l'empereur de Constantinople : nécessité introduite par les rois ariens des Ostrogoths, et ensuite conservée par l'empereur Justinien et ses successeurs. Constantin Po-

[1] *Acta SS.*, 8 *jul.*

gonat en reconnut les inconvénients. Le pape Benoît reçut de lui des lettres adressées au clergé, au peuple et à l'armée de Rome, portant permission d'ordonner sans retard celui qui aurait été élu Pape [1]. Benoît n'étant encore que Pontife élu, écrivit au notaire Pierre, qui était en Espagne, pour le presser d'exécuter la commission de Léon, son prédécesseur.

Pour y satisfaire, le roi Ervige ordonna d'assembler les conciles de chaque province, et premièrement, à Tolède, celui de la province carthaginoise. Tous les dix-sept évêques de la province s'y trouvèrent, et, à leur tête, l'archevêque saint Julien ; les cinq autres métropolitains y envoyèrent des députés, savoir : Cyprien de Tarragone, Sunifred de Narbonne, Étienne de Mérida, Liuba de Brague, et Floresind de Séville. On compte ce concile pour le quatorzième de Tolède. Il se tint au mois de novembre 684 [2]. Les évêques y examinèrent les actes qu'on leur avait envoyés de Rome, les trouvèrent conformes à ceux des quatre conciles généraux, et y donnèrent leur approbation. Ils expliquèrent ensuite leur créance sur l'Incarnation, et confessèrent expressément deux volontés. Avec leurs souscriptions à la définition du concile, ils envoyèrent au pape Benoît un livre où ils expliquaient plus au long leur créance. Mais le Pape y trouva quelques expressions qui lui parurent mises là inconsidérément, et qui, en effet, pouvaient donner lieu à des méprises ou à des chicanes, entre autres celle-ci : La volonté a engendré la volonté ; et cette autre : En Jésus-Christ il y a trois substances. Par délicatesse, le Pape n'en dit rien dans sa lettre ; il se contenta de faire la remarque de vive voix au député des évêques d'Espagne, qui répondirent la même année pour en expliquer et en justifier le sens.

Le pape Benoît fit son possible pour la conversion de Macaire d'Antioche, qui était toujours en exil à Rome. Il lui donna un terme de six semaines, pendant lequel il lui envoyait tous les jours Boniface, son conseiller, pour lui faire des exhortations. Mais jamais Macaire ne voulut se convertir.

En ce temps, l'empereur Constantin Pogonat envoya à Rome les tresses des cheveux de ses deux fils, Justinien et Héraclius, et elles furent reçues par le Pape, le clergé et l'armée. C'était une espèce d'adoption usitée en ce temps-là ; et celui qui recevait les cheveux d'un jeune homme était regardé comme son père. L'empereur voulut donc faire cet honneur au Pape pour lui recommander ses deux fils, dont l'aîné, qui n'avait que seize ans, était associé à l'empire. Cette recommandation n'était peut-être pas sans quelque motif

[1] Anast. *In Bened.* — [2] Labbe, t. 5, p. 1278.

politique. En 681, Constantin avait ôté le titre d'augustes à ses deux frères, qui s'étaient mêlés pour la seconde fois de complots. Quelques auteurs ajoutent qu'il leur fit couper le nez. D'un autre côté, il avait eu des revers contre les Bulgares, et s'était vu contraint, pour avoir la paix, de leur payer tribut. Il était donc de la prudence d'assurer à ses deux fils le plus d'appui possible. Constantin mourut en effet au mois de septembre 685, après dix-sept ans de règne, et eut pour successeur son fils aîné Justinien, qui n'avait que seize ans. Georges, patriarche de Constantinople, était mort l'année précédente, et Théodore était remonté sur ce siége, qu'il occupa encore trois ans [1].

A Rome, le pape Benoît II étant mort le 8 mai 685, on élut à sa place Jean V, qui fut ordonné le 23 juillet de la même année. Il était Syrien de naissance, et de la province d'Antioche. C'est lui qui, étant diacre, avait été légat du pape Agathon au sixième concile. Il était savant, courageux et très-modéré. Son élection, suivant la coutume interrompue depuis longtemps, se fit d'un consentement unanime dans l'église de Latran, d'où il fut mené ensuite au palais épiscopal. Il fut ordonné, comme Léon II, par les trois évêques d'Ostie, de Porto et de Vélitre. Ce Pape remit sous la disposition du Siége apostolique les églises de Sardaigne, dont les ordinations lui appartenaient d'antiquité. Mais on les avait accordées pour un temps aux archevêques de Cagliari. Depuis, comme ils abusaient de ce droit, ils en furent interdits par un décret du pape saint Martin. Citonat, archevêque de Cagliari, ayant donc ordonné Novellus pour l'église de Torres, sans la permission de Jean V, ce Pape tint un concile où Novellus fut remis sous l'obéissance immédiate du Saint-Siége, par un acte authentique, qui fut gardé dans les archives de l'Église romaine. Le pape Jean V, presque toujours malade, mourut le 2 août 686. Le Saint-Siége vaqua deux mois et dix-huit jours [2].

Le clergé de Rome avait de l'inclination pour l'archiprêtre Pierre, l'armée pour le prêtre Théodore. Le clergé assemblé attendait à la porte de l'église de Latran, que l'armée avait envoyé fermer et où elle ne laissait entrer personne, tandis qu'elle était assemblée dans l'église de Saint-Étienne. Aucun des deux partis ne voulait céder, et l'on porta de part et d'autre plusieurs paroles sans aucun effet. Enfin les évêques et le clergé convinrent d'entrer dans le palais épiscopal de Latran, et de choisir une troisième personne, savoir le prêtre Conon. C'était un vieillard vénérable par sa bonne mine et ses cheveux blancs, vrai dans ses paroles, simple, paisible, qui jamais ne s'était mêlé dans les affaires séculières. Il était né en Sicile, et ori-

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 61. — [2] Anast. *In Joan. V*.

ginaire de Thrace. Aussitôt qu'il fut élu, tous les magistrats, avec les principaux citoyens, vinrent le saluer par des acclamations de louanges. L'armée, voyant que le clergé et le peuple étaient d'accord et avaient souscrit au décret de son élection, se laissa fléchir au bout de quelques jours et y souscrivit aussi. Ainsi les trois corps, le clergé, la milice et le peuple, envoyèrent ensemble des députés à l'exarque Théodore, suivant la coutume.

Le pape Conon reçut la lettre que l'empereur Justinien adressait à son prédécesseur, pour lui mander qu'il avait retrouvé les actes du sixième concile, qu'il les gardait dans son palais et qu'il en ferait observer inviolablement les décisions. Cet empereur donna encore deux lettres en faveur de l'Église romaine. Par la première, il remettait la capitation que payaient les patrimoines des Brutiens et de Lucanie; par la seconde, il ordonnait la restitution des serfs de ces patrimoines et de ceux de Sicile, que la milice retenait en gage. Théodore, patriarche de Constantinople, mourut l'année 686, et eut pour successeur un nommé Paul, secrétaire de l'empereur, qui était encore laïque.

Le pape Conon ne tint le Saint-Siége que onze mois, pendant lesquels il fut longtemps malade; en sorte qu'à peine put-il faire les ordinations d'évêques, qu'il consacra toutefois au nombre de seize. Durant sa dernière maladie, l'archidiacre Pascal, voulant s'emparer de l'or qu'il avait légué au clergé et aux monastères, écrivit à Jean, exarque de Ravenne, surnommé Platys, et lui promit de lui donner cet or, afin qu'il le fît élire Pape. L'exarque y consentit, et envoya aussitôt à Rome des officiers de sa part pour gouverner la ville et faire élire Pascal, sitôt que Conon serait mort. Il mourut le 21 septembre 687, et le Saint-Siége vaqua près de trois mois [1].

Après sa mort, le peuple romain se divisa : une partie élut l'archidiacre Pascal, une autre l'archiprêtre Théodore, et ceux-ci furent les plus diligents à se saisir de la partie intérieure du palais patriarcal de Latran. Le parti de Pascal s'empara de la partie extérieure, depuis l'oratoire de Saint-Silvestre et la basilique de Julie. Comme chacun soutenait opiniâtrément son candidat, les premiers magistrats, la plus grande partie du clergé, de la milice et du peuple, conduits par quelques évêques, se rendirent au palais impérial, et après avoir longtemps examiné les moyens de finir cette division, ils s'accordèrent à choisir le prêtre Sergius, et, le tirant du milieu du peuple, ils le menèrent à l'oratoire de Saint-Césaire, martyr, qui était dans le même palais. De là ils le conduisirent, avec des accla-

[1] Anast. *In Conon.*

mations de louanges, qui étaient une espèce de litanies, jusqu'au palais patriarcal de Latran, et, quoique les portes en fussent fermées et barricadées au dedans, le parti de Sergius, étant le plus fort, y entra. L'archiprêtre Théodore se soumit aussitôt et vint saluer et baiser Sergius; mais l'archidiacre Pascal ne voulait point céder, et ne vint le saluer que malgré lui.

Sergius était originaire d'Antioche, mais né à Palerme en Sicile. Il vint à Rome, sous le pape Adéodat, et entra dans le clergé. Comme il avait du goût pour le chant, il fut mis sous la conduite d'un des plus habiles chantres et ordonné acolyte; montant ensuite par degrés, il fut ordonné prêtre, du titre de Sainte-Susanne, par le pape Léon, II, et il allait soigneusement célébrer la messe en divers cimetières. Enfin, sept ans après, il fut élu Pape.

Cependant l'archidiacre Pascal envoya secrètement à Ravenne, et, par ses promesses, persuada à l'exarque Jean Platys de venir à Rome, accompagné de ses officiers. Il arriva si secrètement, que la milice romaine n'alla point au-devant de lui, avec ses enseignes, jusqu'au lieu accoutumé. Trouvant Sergius reconnu par tout le monde, l'exarque ne put rien faire pour Pascal, mais il ne laissa pas de prétendre que l'église de Saint-Pierre devait lui payer les cent livres d'or que Pascal lui avait promises. Sergius se récriait, disant qu'il n'avait rien promis et qu'il lui était impossible de donner cette somme. Pour exciter la compassion publique, il fit descendre les lampes et les couronnes à porter les cierges, suspendues depuis longtemps devant l'autel et la confession de Saint-Pierre, et les donna pour gages. L'exarque n'en fut point touché, et il fallut lui donner les cent livres d'or. Sergius fut ordonné le 15 décembre 687, et tint le Saint-Siége jusqu'au 8 septembre 701. Quelque temps après l'intronisation du nouveau Pontife, l'archidiacre Pascal fut privé de sa charge pour des enchantements et d'autres superstitions et enfermé dans un monastère, où, cinq ans après, il mourut impénitent [1].

En Espagne, l'an 688, le onzième de mai, fut tenu le quinzième concile de Tolède, la première année du roi Égica, gendre et successeur d'Ervige. Soixante-un évêques y assistèrent, dont les cinq premiers sont les métropolitains de Tolède, de Narbonne, de Séville, de Brague et de Mérida; de plus, neuf abbés, l'archidiacre et le primicier de Tolède, cinq prêtres pour des évêques absents, et dix-sept comtes. Ils s'assemblèrent dans l'église du palais, dédiée à saint Pierre et à saint Paul. Le roi Égica y était en personne, et,

[1] Anast. *In Serg.*

après s'être prosterné devant les évêques, suivant la coutume, il fit lire un mémoire où il demandait conseil touchant deux serments qu'il avait faits au roi Ervige et qui paraissaient contraires. Car, disait-il, quand il me donna sa fille en mariage, il me fit jurer de prendre la défense de ses enfants contre tous ceux qui voudraient les attaquer, et, au temps de sa mort, il me fit promettre de ne me porter pour roi qu'après avoir fait serment de rendre justice à tous les peuples de mon obéissance. Or, je crains de ne pouvoir défendre ses enfants sans refuser la justice à plusieurs qu'il a dépouillés injustement de leurs biens, et à des nobles qu'il a réduits en servitude, soumis à la torture ou opprimés par des jugements injustes.

Le concile commença, suivant la coutume, par la confession de foi ; puis on lut un grand discours pour répondre aux observations du pape Benoît sur deux propositions avancées dans le concile précédent : que la volonté a engendré la volonté, et qu'il y a trois substances en Jésus-Christ. Les évêques du concile s'efforcent de justifier ces expressions par la raison et par l'autorité des Pères, en convenant toutefois qu'on peut en abuser. Venant ensuite aux deux serments du roi Égica, ils déclarent qu'ils ne sont point contraires, puisqu'il ne faut pas croire qu'il ait promis de soutenir les intérêts de ses beaux-frères autrement que selon la justice ; mais, en cas qu'il fallût choisir, le dernier serment fait en faveur du peuple devait l'emporter, puisque le bien public est préférable à tous les intérêts particuliers. Le roi Égica confirma par son ordonnance les décrets du concile. Saint Julien de Tolède, qui le présida, mourut au mois de mars 690 et eut Sisbert pour successeur [1].

Sisbert ne ressembla guère à son prédécesseur saint Julien ; car dans le seizième concile de Tolède, tenu le 2 mai 693, ayant été convaincu d'avoir conspiré avec quelques autres contre le roi Égica, pour lui faire perdre le royaume et la vie, il fut déposé, privé de tous ses biens et mis en la puissance du roi, qui le condamna à une prison perpétuelle ; il fut même ordonné qu'il ne recevrait la communion qu'à la mort, si le roi ne lui faisait grâce. A sa place, le concile fit évêque de Tolède, Félix de Séville, dont le siége fut rempli par Faustin de Brague, et l'on donna pour successeur à celui-ci Félix de Portugal. Ainsi on ne se faisait pas de scrupule en Espagne de transférer les évêques. Ceux-ci, en souscrivant au concile, prirent tous les titres de leurs nouveaux siéges. Ce fut apparemment cette conjuration qui obligea le concile à renouveler les promesses de

[1] Labbe, t. 6, p. 1294.

protéger la postérité du roi après sa mort, les peines contre les rebelles et les malédictions prononcées au quatrième concile de Tolède. On ordonne en celui-ci que, dans toutes les églises cathédrales et toutes les paroisses de campagne, on dira tous les jours la messe pour le roi et ses enfants, excepté le Vendredi-Saint. On y ordonne aussi que, quand un concile aura été tenu, chaque évêque le publiera dans six mois en son synode, composé des abbés, des prêtres et de tout le clergé, avec le peuple de la ville épiscopale.

Parmi les autres canons de ce concile, l'on ordonne que les Juifs qui se convertiront sincèrement seront exempts des tributs qu'ils payaient au fisc, confirmant, au surplus, les lois précédentes contre ceux qui demeureront endurcis. On défend tous les restes d'idolâtrie : d'honorer des pierres, des fontaines ou des arbres, d'observer les augures ou de pratiquer des enchantements. L'exécution en est recommandée aux évêques, aux prêtres et aux juges. Ceux qui pèchent contre nature sont condamnés à être séparés des chrétiens pour toute leur vie, à recevoir cent coups de fouet, à être rasés par infamie et bannis à perpétuité. Ceux-ci, non plus que les idolâtres, ne recevront la communion qu'à la mort, et encore après une digne pénitence. Celui qui aura voulu se tuer par désespoir sera privé de la communion pour deux mois.

Il y avait en Espagne plusieurs églises abandonnées, parce qu'elles étaient trop pauvres pour entretenir un prêtre. On y offrait rarement le sacrifice, et elles tombaient en ruine. En sorte que les Juifs s'en moquaient, et disaient que l'on n'avait rien gagné à détruire leurs synagogues, puisque les églises des Chrétiens étaient en plus mauvais état. Pour y remédier, le concile ordonne aux évêques d'employer en réparations le tiers du revenu des églises de la campagne, que les canons leur accordaient ; que s'ils ne prennent point ce tiers, les prêtres qui servent ces églises en feront les réparations. On ne donnera point plusieurs églises à un même prêtre, mais celles qui auront moins de dix serfs seront réunies à d'autres. Quelques prêtres employaient pour le sacrifice le pain ordinaire, dont ils coupaient une croûte ronde qu'ils offraient sur l'autel. Le concile ordonne de ne se servir, pour ce saint usage, que d'un pain entier, qui soit blanc, fait exprès et en petite quantité, puisqu'il ne doit pas charger l'estomac, n'étant que pour la nourriture de l'âme, et qu'il doit être facile à conserver dans une petite boîte. On faisait donc dès lors des hosties, à peu près comme elles sont aujourd'hui [1].

L'année suivante, septième d'Égica, le 9 novembre 694, fut tenu

[1] Labbe, t. 6, p. 1327 et seqq.

le dix-septième concile de Tolède, dans l'église de Sainte-Léocadie. On y fit huit canons. Premièrement, il est ordonné qu'au commencement de chaque concile on passera trois jours en jeûne, pendant lesquels on traitera de la foi, de la correction des évêques et des autres matières spirituelles, sans qu'aucun séculier y assiste. Depuis le commencement du carême jusqu'au Jeudi-Saint le baptistère sera fermé et scellé du sceau de l'évêque, et on ne l'ouvrira qu'en cas de grande nécessité. Il est marqué que le Jeudi-Saint on dépouillait les autels, comme l'on fait encore. Le même jour, chaque évêque observera la cérémonie de laver les pieds. On renouvelle la défense aux prêtres d'employer à leur usage les vases sacrés ou les ornements de l'église, de les vendre ou de les dissiper. Quelques-uns disaient des messes de morts pour des vivants, dans l'intention de leur causer la mort. Le concile défend ce sacrilége, sous peine de déposition pour le prêtre, de prison perpétuelle et d'excommunication jusqu'à la mort, tant contre lui que contre qui l'aura excité à le commettre. On ordonne des litanies ou des prières publiques tous les mois.

Les Juifs d'Espagne étant convaincus d'avoir conspiré contre l'État et contre les Chrétiens, et d'avoir traité avec ceux d'outre-mer, suivant toute apparence les Musulmans d'Afrique, ils sont condamnés à être tous dépouillés de leurs biens, réduits en servitude perpétuelle et distribués aux Chrétiens suivant la volonté du roi, à la charge que leurs maîtres ne leur permettront aucun exercice de leurs cérémonies, et leur ôteront leurs enfants à l'âge de sept ans pour les faire élever chrétiennement et les marier à des Chrétiens. Ce dix-septième concile de Tolède est le dernier dont nous ayons quelques actes, encore n'y a-t-il point de souscriptions qui fassent connaître les évêques qui y assistèrent [1]. On voit que les Goths d'Espagne avaient quelque raison pour ne pas aimer que les Juifs s'établissent parmi eux, d'autant plus que leur royauté élective était sujette à de fréquentes révolutions. Ce dernier motif avait fait décréter, en 691, au concile de Saragosse, que les veuves des rois non-seulement ne pourraient se remarier, comme il avait déjà été ordonné au troisième concile de Tolède, mais seront obligées à prendre l'habit de religieuses et à s'enfermer dans un monastère pour le reste de leur vie. La raison qu'en donne le concile est le manque de respect et même les insultes auxquelles elles s'exposaient en demeurant dans le monde [2].

Tandis que, sous la direction suprême du Pontife romain, les peuples de l'Occident se convertissaient les uns les autres, et qu'ils prenaient peu à peu une constitution et une législation chrétiennes, un

[1] Labbe, t. 6, p. 1361. — [2] *Ibid.*, p. 1311.

concile de Grecs se tenait à Constantinople, qui, par ses sophismes, par son irréflexion, par son peu d'intelligence et d'amour de l'unité catholique, préparait l'éternel asservissement des églises d'Orient et l'irremédiable avilissement de leur clergé. Nous parlons du concile ou conciliabule assemblé, l'an 692, à Constantinople, par l'empereur Justinien II, et plus connu sous le nom de concile *in Trullo*, de la salle du palais où il se tint [1]. Cette assemblée se donne le titre de concile œcuménique; mais un saint de cette époque, le vénérable Bède, le nomme, avec plus de justesse, concile *erratique*. En effet, il enseigne des erreurs déjà condamnées, avance des faussetés nouvelles, qui changent, dans un point capital, toute la discipline de l'Orient. Aussi verrons-nous le pape Sergius prêt à souffrir la mort plutôt que d'y souscrire.

Le motif que l'on mit en avant pour tenir cette assemblée d'évêques fut que, le cinquième et le sixième conciles généraux n'ayant pas fait de canons de discipline, il fallait suppléer à cette omission ; comme si ces deux conciles, uniquement convoqués pour décider des questions touchant la foi, n'avaient pas mieux su que d'autres ce qu'il convenait de faire. Quelquefois les Grecs donnent à cette assemblée de 691 ou 692 le nom de sixième concile œcuménique, comme si ces deux assemblées n'en faisaient qu'une, tandis que la seconde ne se tint que dix ans après la clôture de la première, et que, sur deux cent onze évêques dont elle se composait, il n'y en avait que quarante-trois qui eussent assisté à l'autre. D'autres fois ils lui donnent le nom de Pentexte ou Quinisexte, comme étant le complément des cinquième et sixième conciles œcuméniques.

Dans cette persistance des Grecs à faire passer les canons du concile *in Trullo* pour ceux des deux conciles précédents, il y a un dessein. Comme plusieurs de ces canons renversent dans un point capital l'ancienne discipline, que les successeurs de saint Pierre maintenaient sans relâche par tout le monde, mais particulièrement en Occident, les Grecs cherchent par tous les moyens à donner à cette assemblée l'air d'un concile général, afin de justifier ainsi leurs innovations et de censurer les Pontifes romains et tout l'Occident de leur inviolable fidélité aux anciennes règles. C'est dans cette vue encore qu'ils disent et répètent que les légats du Pape souscrivirent à ce concile, tandis que le Pape n'y envoya point de légats ; seulement il y avait, dans certaines provinces de l'Orient, des vicaires apostoliques pour les affaires de leurs provinces, comme le métropolitain de Gortyne en Crète, ensuite des nonces apostoliques à Con-

[1] Labbe, t. 6, p. 1131.

stantinople, avec le seul pouvoir d'y terminer les affaires courantes. Mais ni les uns ni les autres n'avaient la mission spéciale de souscrire, au nom du Pape, à aucun concile. Aussi ne trouve-t-on dans les souscriptions du concile *in Trullo* que celle de Basile, métropolitain de Gortyne.

Le pape saint Gélase et l'Église romaine avaient rangé parmi les écrits apocryphes ou sans autorité par eux-mêmes les canons dits des Apôtres, dont l'Occident ne connaissait que cinquante. Le concile ou conciliabule *in Trullo* les déclare authentiques et obligatoires, non-seulement les cinquante premiers, mais encore les trente-cinq qui suivent dans la collection des Grecs, parmi lesquels il y en a deux, le quarante-cinquième et le quarante-sixième, qui enseignent ouvertement l'hérésie des rebaptisants, savoir : que le baptême donné par les hérétiques et les impies est nul. Mais ce que le conciliabule a le plus à cœur, c'est le cinquième canon, qui dit : Que l'évêque, le prêtre, le diacre, ne rejette point sa femme sous prétexte de religion ; s'il la rejette, qu'il soit excommunié; s'il persiste, qu'il soit déposé. C'est-à-dire l'évêque, le prêtre, le diacre, ne doivent point abandonner les femmes qu'ils ont eues avant leur ordination, mais avoir soin de leur conduite et de leur subsistance. Tel est le sens que donne à ces paroles le pape saint Grégoire le Grand, dans la lettre où il rappelle, non-seulement aux évêques, mais à tous ceux qui étaient dans les ordres sacrés, qu'ils devaient garder la continence perpétuelle, et que, pour la garder plus facilement, ils feraient bien, à l'exemple de saint Augustin, de se séparer d'habitation de toute femme, en particulier de leurs épouses, s'ils en avaient[1]. Le conciliabule *in Trullo* y donne un sens bien différent; car il fait dire aux apôtres que les évêques, les prêtres, les diacres ne doivent point refuser de vivre maritalement avec leurs femmes ; que s'ils s'y refusent, ils doivent être excommuniés, et, que s'ils persistent dans leur refus, ils doivent être déposés. Doctrine étrange, où, pour consacrer l'incontinence de leur clergé, les Grecs oublient l'enseignement de leurs Pères.

En effet, saint Épiphane, qui florissait trois siècles avant ce conciliabule, assure formellement que ceux qui sont honorés du sacerdoce doivent être vierges, ou du moins consacrés le reste de leurs jours à la vie monastique ou à la continence; et qu'il est nécessaire, s'ils ont été mariés, qu'ils ne l'aient été qu'une fois. Enfin il témoigne que les lecteurs sont les seuls qui puissent user du commerce conjugal ; mais que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques ne

[1] S. Greg., l. 9, *epist.* 60, *ed. Bened.*

le peuvent en façon quelconque. Ce Père comprend les sous-diacres mêmes dans l'ordre sacerdotal, et il proteste qu'on ne les élit que d'entre les vierges ou les continents. Voilà donc la discipline de l'Église universelle au temps de saint Épiphane, et surtout la discipline de l'Église grecque, dans les lois de laquelle ce Père était beaucoup plus versé. Il dit de plus que Jésus-Christ même est le premier instituteur de cette discipline, et que les apôtres en ont fait des canons et des lois. Il reconnaît, à la vérité, qu'il y avait des églises où les prêtres, les diacres et les sous-diacres n'observaient pas le célibat; mais il répond que c'était un abus qui s'était glissé contre les canons [1]. Ainsi donc les évêques du conciliabule *in Trullo* érigent l'abus en règle, et mettent ce renversement scandaleux sur le compte des apôtres.

Ils n'osent toutefois admettre toutes les conséquences de leur principe. Interprété dans leur sens, le cinquième canon dit apostolique, oblige les évêques, non moins que les prêtres et les diacres, à vivre maritalement avec leurs femmes. Et toutefois ils le défendent expressément aux évêques. Ils disent dans leur canon douzième : Ayant appris qu'en Afrique et dans d'autres lieux les évêques ne font point de difficulté d'habiter avec leurs femmes, après leur ordination, au grand scandale des peuples, nous leur défendons d'en user ainsi à l'avenir, sous peine de déposition. Et dans leur canon quarante-huit ils ordonnent que la femme de celui qui est promu à l'épiscopat, s'étant séparée de lui d'un commun consentement après qu'il aura été ordonné, entrera dans un monastère éloigné de l'habitation de l'évêque, qui toutefois pourvoira à sa subsistance. Voilà donc les prélats du conciliabule qui entendent forcément le cinquième canon des apôtres dans le même sens que le pape saint Grégoire, savoir : que l'évêque, tout en gardant la continence, ne doit point abandonner sa femme, mais veiller à sa subsistance et à sa conduite.

Ce canon une fois interprété dans ce sens pour les évêques, tout homme raisonnable l'interpréterait dans le même sens pour les prêtres et les diacres. Il n'en est pas ainsi chez les Grecs. Voici comme ils parlent dans leur trentième canon : Voulant tout faire pour l'édification de l'Église, nous avons résolu d'embrasser dans notre sollicitude les prêtres mêmes qui sont chez les Barbares. S'ils croient devoir s'élever au-dessus du canon des apôtres, qui défendent de chasser sa femme sous prétexte de religion, et faire plus qu'il n'est ordonné, en se séparant de leurs femmes d'un commun consente-

[1] S. Epiph. *Expositio fidei cath.*, c. 21 ; *hæres.* 48, n. 7; *hæres.* 59, n. 4. Thomassin, *Discipline*, t. 1, part. 1.

ment, nous leur défendons de plus de demeurer avec elles d'aucune manière que ce soit, pour nous montrer par là que leur promesse est effective. Et nous ne leur donnons cette permission qu'à cause de la petitesse de leur courage et de la légèreté des mœurs étrangères. C'est-à-dire que le canon qui défend de chasser sa femme, défend de garder la continence avec elle, même de son consentement; que si on le fait, il faut la chasser de la maison; qu'enfin, de vouloir ainsi garder la continence est une imperfection, une faiblesse pour laquelle il faut la dispense d'un concile soi-disant œcuménique. C'est-à-dire que le conciliabule *in Trullo* se joue du bon sens et du langage humains.

Le soi-disant concile œcuménique n'a pas la même indulgence pour les prêtres des Grecs que pour ceux des Barbares. Voici comme il parle dans son treizième canon : Nous savons que dans l'Église romaine on tient pour règle que ceux qui doivent être ordonnés diacres ou prêtres promettent de ne plus avoir de commerce avec leurs femmes. Mais pour nous, qui suivons la perfection de l'ancien canon apostolique, nous voulons que les mariages des hommes qui sont dans les ordres sacrés, subsistent sans les priver du commerce de leurs femmes dans les temps convenables. En sorte que, si quelqu'un est jugé digne d'être ordonné sous-diacre, diacre ou prêtre, il n'en sera point exclu pour être engagé dans un mariage légitime; et dans le temps de son ordination, on ne lui fera point promettre de s'abstenir du commerce de sa femme; et cela, pour ne pas déshonorer le mariage que Dieu a institué et béni par sa présence. Nous savons aussi que les Pères du concile de Carthage ont ordonné que les sous-diacres, les diacres et les prêtres s'abstinssent de leurs femmes selon les termes prescrits, afin que, suivant la tradition apostolique, nous observions le temps de chaque chose, principalement du jeûne et de la prière. Car il faut que ceux qui approchent de l'autel gardent une parfaite continence dans le temps qu'ils touchent les choses saintes, afin que leurs prières soient exaucées. Donc, quiconque, au mépris des canons apostoliques, osera priver un prêtre, un diacre ou un sous-diacre du commerce légitime avec sa femme, qu'il soit déposé. De même, tout prêtre, tout diacre, qui renvoie sa femme sous prétexte de piété, sera excommunié; et s'il persiste, on le déposera.

Ainsi donc, suivant le même conciliabule, que l'évêque garde la continence avec sa femme, ce n'est point contraire au canon apostolique, ce n'est point déshonorer le mariage; bien au contraire, on l'oblige de garder la continence, et pour cela de renvoyer sa femme bien loin dans un monastère. Mais qu'un prêtre ou un diacre garde la continence avec sa femme, c'est contraire tout à fait au canon apostolique, c'est déshonorer le mariage; si pour cela il se sépare de

sa femme, on l'excommunie; s'il persiste, on le dépose. En un mot, on dépose l'évêque s'il ne le fait pas; on dépose le prêtre s'il le fait; et tout cela en vertu d'un canon qui commande ou défend la même chose, dans les mêmes termes, au prêtre, au diacre et à l'évêque. De plus, on condamne le prêtre s'il garde la continence tous les jours; et on le condamne s'il ne la garde pas les jours qu'il doit approcher de l'autel, comme si le prêtre chrétien n'était pas tous les jours dans le cas de toucher les choses saintes, soit en offrant le saint sacrifice, soit en administrant les sacrements.

La manière dont le conciliabule *in Trullo* s'appuie d'un canon du concile de Carthage n'est pas moins étrange. Le cinquième concile de Carthage, sur la proposition de l'évêque Aurélius, renouvela contre l'incontinence des clercs les règlements déjà établis en plusieurs conciles, savoir : que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques, sous peine de déposition, s'abstiendront de leurs femmes, suivant les statuts antérieurs, et qu'ils seront comme n'en ayant point. La version grecque de ce canon a rendu les mots latins *priora statuta* par ceux-ci *idious horous*, qui peuvent signifier, soit *règlements*, soit *termes propres*; car le traducteur avait lu *propria* pour *priora*, suivant un autre exemplaire. En sorte que, d'après cette version entendue dans le sens du concile de Carthage, les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques devaient s'abstenir de leurs femmes, suivant les statuts propres, suivant les statuts spécialement établis à cet égard, et qui se trouvent effectivement dans les conciles antérieurs. Ce sens est tout naturel et tout simple. Aussi n'est-ce point celui du conciliabule *in Trullo* [1]. Abusant de la signification équivoque du mot *horous*, qui peut dire *termes*, *limites*, il conclut que, d'après le concile de Carthage, les sous-diacres, les diacres et les prêtres doivent garder la continence à terme, d'une manière intermittente, lorsqu'ils s'approchent de l'autel, c'est-à-dire deux jours sur sept; car ordinairement les prêtres grecs n'offrent le sacrifice de la messe que le samedi et le dimanche.

Ce n'est pas tout. La loi du concile de Carthage est la même pour les évêques que pour les prêtres, les diacres et les sous-diacres. Si donc les Grecs n'obligent ceux-ci qu'à une continence intermittente, pourquoi obligent-ils ceux-là à une continence perpétuelle? Ou s'ils obligent les évêques à une continence perpétuelle, pourquoi n'obligent-ils les autres qu'à une continence intermittente, puisque la loi est la même pour tous? Pour esquiver cette difficulté, le conciliabule tronque la loi et en ôte prudemment le mot *évêques*. Et sur

[1] Labbe, t. 2, p. 1061 et 1216.

deux cent onze prélats qui composent cette assemblée, pas un n'aperçoit ou ne signale ces grossières ignorances ou ces insignes fourberies ? Et c'est par de pareils moyens qu'ils renversent l'antique loi de la pureté cléricale, si bien constatée, trois siècles auparavant, par saint Épiphane, un des plus illustres de leurs Pères !

Maintenant, quels peuvent être les résultats de cette discipline au rabais, si ce n'est de tout rabaisser ? La même assemblée dit dans son canon sixième : Comme dans les canons des apôtres, on ne trouve que les lecteurs et les chantres à qui il soit permis de se marier après leur ordination, nous le défendons désormais aux sous-diacres, aux diacres et aux prêtres, sous peine de déposition. Que si quelqu'un d'eux veut se marier, qu'il le fasse avant que d'entrer dans ces ordres. Ainsi, parmi les Grecs, un mari peut devenir prêtre, mais un prêtre ne peut devenir mari. Si donc un mari-prêtre devient veuf, fût-il jeune, eût-il des passions bouillantes, il est forcé au célibat pour le reste de sa vie et renfermé sans pitié dans un couvent. Or, dans une position aussi chanceuse, quelle est naturellement la préoccupation habituelle de ces maris-prêtres (et presque tous les prêtres grecs sont dans ce cas)? N'est-ce point la santé et la vie d'une femme, après laquelle il n'y en a plus pour eux ? Et cette préoccupation ne doit-elle pas naturellement tuer tout esprit de zèle et de dévouement pastoral ? Aussi ne cite-t-on pas un seul mari-prêtre qui se soit distingué par la sainteté ou la science, pas un missionnaire apostolique. Leur ministère est nul, même parmi leurs ouailles. Ce n'est pas à eux que l'on se confesse, mais aux moines qui gardent la continence perpétuelle. Ensuite, comme les évêques doivent la garder aussi bien que les moines, jamais ou rarement un prêtre grec devient évêque ; c'est toujours un moine ou un laïque. Tout cela place nécessairement le clergé pastoral dans un abaissement toujours plus profond. Tout le monde peut s'en convaincre par le triste spectacle qu'offrent les popes russes.

Le concile *in Trullo* déclare, dans son soixante-neuvième canon : Qu'il n'est permis à aucun laïque d'entrer dans le sanctuaire, si ce n'est à l'empereur, d'après l'ancienne coutume. Le canoniste grec Balsamon ajoute, dans son commentaire, que les empereurs orthodoxes, qui préposent les patriarches par l'invocation de la sainte Trinité et qui sont les oints du Seigneur, entrent dans le sanctuaire quand ils veulent, qu'ils encensent et qu'ils scellent avec le triple sceau, tout comme les pontifes[1]. Sur le canon 38 du même conciliabule, portant que l'ordre ecclésiastique doit suivre, pour le rang

[1] Theod. *Balsam. in Syn. Trull.*, p. 446.

des cités, les ordonnances civiles de l'empereur, le même Balsamon conclut : Par ce canon, il est donné à l'empereur de faire de nouveaux évêchés, d'en ériger d'autres en métropoles, d'en régler les élections et l'administration suivant son bon plaisir[1]. Voilà comme les Grecs asservissent l'épiscopat, le gouvernement de l'Église, l'autel même, au caprice des empereurs. Ils vont jusqu'à leur faire un privilége de ce que Dieu a puni comme une impiété dans le roi Ozias, de mettre la main à l'encensoir. Faut-il s'étonner maintenant que, pour les punir de cette adulation sacrilége, Dieu abandonne leurs prêtres, leurs évêques et leurs patriarches au fouet ou au knout des sultans et des czars?

Du reste, nous voyons les Grecs eux-mêmes condamner les Grecs. On lit dans le synodique de Constantinople ou le recueil des canons de cette église : Quoique les choses ecclésiastiques ne se règlent point sur les lois civiles, il ne sera pas néanmoins hors de propos, pour l'éclaircissement des saints canons, de considérer ce que ces lois disent relativement aux suffrages ou à l'élection. Une de ces lois porte : « Que si ceux qui doivent voter ne le font dans six mois, celui que cela regarde doit, sur le péril de son âme, ordonner l'évêque. » La phrase est claire. Car autres sont les votants, autre le consécrateur. Mais ceci paraît s'appliquer aux laïques; car c'est à eux que la loi, contrairement aux canons, accorde les suffrages; ce qui cependant n'a jamais eu de force, mais est demeuré oisif dans les écritures : les lois écrites ont beau crier, toujours les Pères ont repoussé de l'Église des ordonnances de cette nature, comme étrangères et intruses. Car il n'y a rien de commun entre l'esprit et le glaive. Que si cette loi parle des évêques, il n'en résulte aucun préjudice pour l'Église ; car il est impossible de faire une ordination sans le suffrage épiscopal. Voilà pour les lois civiles. Car si les Pères ne souffrent point que l'élection d'un seul évêque, prêtre ou diacre, procède des laïques, comment pourraient-ils accepter de la part de ces laïques une législation et une doctrine sur la manière même dont doivent se faire les élections et les ordinations? En effet, s'il en arrivait ainsi, les choses divines ne seraient plus administrées spirituellement, mais humainement; les élections et les ordinations se feraient toutes par des ordonnances, non plus divines mais humaines. De là encore d'autres conséquences. Peut-être nos descendants, mécontents des lois ecclésiastiques, voudront-ils, par ambition ou par corruption d'esprit, bouleverser les dogmes sacrés de notre foi, et, parce que d'autres avant eux ont écrit sur ces matières, feront-ils des lois sur les ma-

[1] Theod. *Balsam. in Syn. Trull.*, p. 403 et 404.

nières dont il faut conférer le baptême, comme n'ayant pas été bien administré suivant eux; de plus, comment doit se célébrer la liturgie de la sainte messe. Un autre ferait des règlements sur autre chose, et tous sur toutes; car, l'absurde principe une fois posé, le mal ne s'arrêtera point, puisqu'on ose saper le mystère même de la sainte Trinité et détruire la religion tout entière. Pour que cela n'arrive pas, jamais loi civile n'a dominé sur l'esprit; mais comme les avortons meurent dans le sein qui les a conçus, de même toutes les lois civiles qui entreprennent sur l'esprit naissent mortes et nulles[1].

Dans le temps même que les prélats grecs asservissaient ainsi l'Église à un empire, ils consacraient l'ambition des évêques de Byzance, en décrétant que le siége de cette ville aurait les mêmes priviléges que celui de Rome, comme étant le second après lui[1]. Ce qui tendait à réduire le chef de l'Église universelle à la même condition que l'évêque de Byzance, savoir : de fonctionnaire amovible de l'empereur. Ils oubliaient l'infinie différence qui existe entre l'un et l'autre. Ils oubliaient que le Fils de Dieu n'a rien promis à l'un, mais qu'il a dit à l'autre, dans la personne de son prédécesseur : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et à toi je donnerai les clefs du royaume des cieux. L'expérience des siècles, et aujourd'hui plus que jamais, leur fait voir cette différence. L'évêque grec de Stamboul, déposé, exilé, étranglé au moindre signe du lieutenant de Mahomet, n'oserait ouvrir la bouche pour défendre un collègue opprimé; tandis que le dernier des évêques catholiques, persécuté, emprisonné, exilé pour avoir fait son devoir, trouve toujours une voix indépendante qui parle pour lui à toute la terre, la grande voix du Pontife romain.

D'ailleurs, si l'évêque de Byzance doit avoir les mêmes priviléges que celui de Rome, par la raison politique que Byzance est la capitale de l'empire grec, il s'ensuivra par la même raison qu'il perdra tous ces priviléges lorsque l'empire grec ne subsistera plus, et que Byzance sera devenu la capitale de l'empire antichrétien.

Qu'il sied bien après cela aux imprévoyants et serviles évêques rassemblés *in Trullo*, de dire dans leur canon 55 : Nous avons appris que, dans la ville de Rome, l'on jeûnait les samedis de carême, contrairement à l'observance traditionnelle de l'Église; il a donc plu au saint concile que, dans l'Église romaine, aurait inviolablement sa force le canon qui dit : Si un clerc est convaincu d'avoir jeûné le dimanche ou le samedi, excepté le Samedi-Saint, qu'il soit déposé ; si c'est un laïque, qu'il soit excommunié. C'est un prétendu canon des

[1] Maii *Spicilegium romanum*, t. 7, *præfatio*, p. 20-23.

apôtres. Voilà comme les Grecs, immolant au pouvoir politique, première et dernière idole, l'honneur et l'indépendance de l'Église du vrai Dieu, affectent un zèle excessif, censurent la mère et la maîtresse des églises pour une pratique de soi indifférente. Cela rappelle les scribes et les pharisiens, qui avalaient le chameau et épluchaient le moucheron.

Enfin, à la tête de leurs cent deux canons, parmi lesquels il en est quelques-uns d'utiles, les évêques du concile *in Trullo* font un catalogue des anciens recueils de canons; catalogue fautif et incomplet, puisqu'ils y comprennent les quatre-vingt-cinq prétendus canons des apôtres, et qu'ils n'y disent pas un mot des conciles d'Occident ni des décrets du Saint-Siége. Puis, avec une égale témérité, ils ordonnent d'admettre tous ceux qu'ils viennent de mentionner, et défendent d'en admettre d'autres. Bref, dans son ensemble, le concile *in Trullo* est un mélange irréfléchi et sophistique de bien et de mal, de vrai et de faux, propre uniquement à diviser l'Église et à l'asservir au caprice des puissances temporelles. Aussi l'empereur Justinien y souscrivit le premier. On laissa ensuite la place du Pape. Les quatre patriarches souscrivirent ensuite, ainsi que les autres évêques. Anastase ajoute que les légats ou nonces du Pape y souscrivirent par surprise; mais on ne voit rien de leurs souscriptions.

Après tout, malgré qu'ils en eussent, les Grecs sentaient encore trop la puissance de cette vérité, proclamée par leurs historiens Socrate et Sozomène : C'est une ancienne règle de l'Église, qu'on ne puisse tenir aucun concile, établir aucun canon sans l'autorité du Pontife romain. L'empereur Justinien voulut donc obliger le pape Sergius à souscrire lui-même au concile *in Trullo*. Il lui en envoya un exemplaire en six tomes, souscrit de sa main et de la main des trois patriarches d'Alexandrie, de Constantinople et d'Antioche, ainsi que des autres prélats, afin que le Pape le confirmât et y souscrivît à la première place, comme le chef de tous les pontifes. Bien loin de céder à l'empereur, le Pape ne voulut pas même recevoir ses tomes ni souffrir qu'on les lût; mais il les rejeta comme nuls, et répondit qu'il souffrirait plutôt la mort que de consentir à ces nouvelles erreurs. Pour insulter le Pape, l'empereur envoya à Rome un officier, qui emmena à Constantinople Jean, évêque de Porto, et Boniface, conseiller du Siége apostolique. On voit ce que devenait l'Église de Dieu avec les idées serviles des Grecs.

L'empereur ne s'en tint pas là. Il envoya Zacharie, son protospataire ou premier écuyer, homme farouche, pour déporter pareillement le Pape, mais, par l'intercession de saint Pierre, Dieu garantit son Église de toute violence. Un esprit tout autre animait l'Italie et

l'Occident. Les troupes de Ravenne, de la Pentapole et des contrées environnantes ne voulurent point permettre l'enlèvement du Pontife romain. Elles accourent à Rome de toutes parts. Épouvanté à leur approche, et craignant qu'elles ne le missent à mort, le protospataire Zacharie prie le Pape de faire fermer et garder les portes de la ville. Lui-même se réfugie tremblant jusque dans la chambre du Pontife, le suppliant avec larmes d'avoir pitié de lui et de lui sauver la vie. Cependant l'armée de Ravenne entre par la porte de Saint-Pierre et marche tout droit au palais de Latran, demandant avec instance à voir le Pape; car le bruit courait qu'on l'avait enlevé la nuit et jeté dans une barque. Comme les soldats trouvèrent toutes les portes fermées, ils menacèrent de les jeter à bas si on n'ouvrait promptement. Alors le protospataire Zacharie, se croyant perdu sans ressource, se cacha sous le lit du pontife, tellement hors de lui, qu'il en perdait la raison. Le Pontife le rassura et lui dit de ne rien craindre. Ensuite il sortit hors de la basilique du pape Théodore, et, ayant fait ouvrir les portes, il s'assit sur le siége ou trône nommé *Sous les Apôtres*, pour se montrer à tout le monde. Il reçut avec honneur l'armée et le peuple qui étaient venus en foule pour le voir, et apaisa leurs esprits par la douceur de ses paroles. Mais par amour et par respect, tant pour l'Église de Dieu que pour le saint Pontife, ils ne voulurent point se retirer ni cesser de garder le palais patriarcal, qu'ils n'eussent chassé de Rome le protospataire, au milieu des huées et des malédictions [1].

L'empereur qui prétendait ainsi gouverner l'Église de Dieu, ne savait gouverner ni son empire ni sa propre personne. En 686, il fit une paix funeste avec les Sarrasins ; car, pour leur complaire, il força traîtreusement une partie des Maronites, que les Sarrasins appelaient Mardaïtes ou rebelles, à leur livrer leurs forteresses, pour se retirer dans l'Arménie et dans la Thrace. En 692, il rompit non moins imprudemment cette paix. En 688, il avait rompu de même la paix avec les Bulgares, qui faillirent l'exterminer peu après avec toute son armée. L'empire était ainsi ravagé d'un côté par les Bulgares, de l'autre par les Sarrasins.

Pour s'en consoler, le jeune empereur élevait de superbes édifices, qui coûtaient encore plus à ses sujets que les incursions des Barbares. Afin d'embellir les dehors de son palais, il fit construire une magnifique fontaine et un lieu de parade où il devait faire la revue de la faction bleue, qu'il honorait de sa faveur. Il fit bâtir, dans son palais même, une salle de festin d'une étendue extraordinaire, dont le

[1] Anast. *In Serg.* Paul, diac., l. 6, c. 11.

pavé et les murs étaient revêtus des marbres les plus précieux et enrichis de compartiments d'or. Pour exécuter ses desseins, il fallait abattre une église de la Sainte-Vierge. L'empereur s'adressa au patriarche Callinicus, qui avait succédé à Paul, mort l'an 693, et lui ordonna de prononcer les prières en usage, lorsqu'il était besoin de détruire un lieu saint. Le patriarche répondit qu'il avait des formules de prières pour la construction des églises, mais qu'il n'en avait point pour leur destruction. L'empereur insistant jusqu'à la violence, le patriarche dit : A Dieu qui supporte tout gloire et honneur, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles : amen. Et aussitôt on abattit l'église. L'empereur était secondé dans ses œuvres de folie par deux ministres principaux. L'un était Étienne, Perse de nation et chef des eunuques. Cet homme sanguinaire, préposé à la construction des nouveaux édifices, traitait inhumainement les ouvriers, et, sur le moindre sujet de plainte, il faisait tuer à coups de pierres et les manœuvres et les inspecteurs. Il porta même l'insolence jusqu'à faire donner le fouet à la mère de l'empereur. L'autre était le grand trésorier Théodote, autrefois moine. Plus cruel qu'Étienne, il inventait tous les jours de nouvelles taxes; ni le rang ni la naissance ne pouvaient soustraire à ses persécutions; il se faisait un jeu des confiscations, des proscriptions, des supplices même. Payer lentement, murmurer contre l'imposition, c'était un crime digne de mort. On pendait les contribuables par les pieds à un gibet, et on allumait au-dessous de leur tête un monceau de paille pour les étouffer de la fumée [1].

Tant de cruautés soulevaient tous les esprits. Une révolution était imminente. Pour la prévenir, l'empereur ordonna au général de ses troupes d'égorger pendant la nuit le peuple de Constantinople, à commencer par le patriarche. Cette nuit-là même, le patrice Léonce, emprisonné depuis trois ans, devait s'embarquer pour la Grèce, où l'empereur l'envoyait avec le titre de gouverneur, mais, dans la réalité, pour l'y faire périr. Léonce avait fait la guerre avec succès en Arménie. Deux moines de ses amis lui avaient toujours prédit qu'il serait empereur. Au moment de leur faire ses adieux, il leur représente combien leurs prédictions étaient vaines, puisque la mort l'attendait en Grèce. Ils lui répondent que c'est au contraire le moment favorable pour monter sur le trône, et ils lui en suggèrent les moyens. Léonce les écoute. A l'entrée de la nuit, il arme ses domestiques et marche sans bruit au prétoire, où demeurait le préfet de la ville et où étaient les prisons publiques. On frappe à la porte au nom de

[1] Theoph., *Hist. du Bas-Empire*, l. 62.

l'empereur ; le préfet fait ouvrir ; aussitôt on lui garrotte les pieds et les mains, on délivre les prisonniers, qui étaient la plupart des hommes de guerre et des personnages considérables. On crie par toutes les rues : Les chrétiens à Sainte-Sophie ! A Sainte-Sophie les chrétiens ! Léonce, suivi de son cortége, va au palais du patriarche, qui, prévenu des ordres secrets de l'empereur, ne s'attendait qu'à la mort. On l'emmena à la grande église pour lui faire entonner l'antienne de Pâques : Voici le jour qu'a fait le Seigneur ! Le peuple demande la mort de Justinien et court à l'hippodrome. Justinien y est amené au point du jour. Léonce, par reconnaissance pour son père Constantin, obtient qu'on lui laisse la vie. On se contente donc de lui couper le nez et la langue, et de l'exiler dans la Chersonèse Taurique. Léonce est alors proclamé empereur. En même temps le peuple, malgré le nouveau souverain, saisit l'eunuque Étienne et le trésorier Théodote, les traîne par les pieds dans les rues, et les brûle vivants sur la place. C'était l'année 694, dixième du règne de Justinien II, qui fut nommé dès lors Rhinotmète, c'est-à-dire *nez coupé*.

En Afrique, la guerre continuait entre les Sarrasins et les Grecs. En 696, les Sarrasins prirent Carthage. Les Grecs la reprennent la même année. L'année suivante, les Sarrasins la prennent pour la dernière fois, en rasent les murailles et les édifices, et l'ensevelissent sous ses ruines. En revenant à Constantinople, les troupes grecques, craignant d'être punies de leur lâcheté, massacrent leur général et proclament empereur un nommé Absimare et surnommé Tibère. Le nouvel empereur pénètre à Constantinople par trahison, fait couper le nez à son prédécesseur Léonce et l'enferme dans un monastère [1]. C'était l'an 698. C'est de cette manière ignoble que les Grecs terminèrent le septième siècle.

[1] Theoph., Niceph.

LIVRE CINQUANTE-UNIÈME.

DES COMMENCEMENTS DU HUITIÈME SIÈCLE A LA MORT DE L'EMPEREUR LÉON L'ISAURIEN, DE CHARLES MARTEL ET DU PAPE SAINT GRÉGOIRE III, 741.

La foi, l'humanité, le bon sens quittent de plus en plus l'Orient pour se fixer dans l'Occident et lui assurer l'empire du monde. — L'Angleterre catholique, illustrée par la doctrine et la sainteté du vénérable Bède et de ses contemporains, travaille avec succès, secondée par les Francs d'Austrasie, à la conversion et à la civilisation de l'Allemagne païenne et barbare. — Les Francs d'Austrasie et d'Aquitaine, sous la conduite de l'Austrasien Charles Martel, sauvent la France, l'Europe et l'humanité de la barbarie mahométane. — Les Pontifes romains maintiennent en Occident, contre les empereurs iconoclastes de Constantinople, le bon sens et la foi catholique, que saint Jean Damascène soutient au milieu des Musulmans.

L'excellent pape Sergius, dont les armées d'Italie et le peuple de Rome avaient si chaleureusement défendu la liberté contre les embûches de l'empereur de Constantinople, mourut le 8 septembre 701, après un pontificat de treize ans huit mois et vingt-trois jours. Il eut pour successeur Jean VI, Grec de nation, qui fut ordonné le trente octobre 701 et se montra digne de son prédécesseur. L'exarque d'Italie, le patrice Théophylacte, chambellan de l'empereur Tibère Absimare, étant venu de Sicile à Rome, les troupes de toute l'Italie, lui connaissant ou lui supposant quelque mauvais dessein contre le nouveau Pape, marchèrent sur Rome en tumulte pour le maltraiter. Mais le Pontife s'y opposa ; il ferma les portes de la ville, envoya des évêques au camp où les soldats étaient assemblés, et, par ses exhortations salutaires, il apaisa la sédition. Quelque temps après, le duc lombard de Bénévent, nommé Gisulfe, vint avec toute son armée ravager la Campanie sans que personne pût lui résister, pillant, brûlant et enlevant beaucoup de captifs. Alors le pape Jean VI envoya les évêques avec de grandes sommes tirées des trésors de l'Église romaine,

racheta tous les captifs et fit retirer Gisulfe avec ses troupes [1]. Voilà par quelles circonstances et par quels actes les Pontifes romains sont devenus peu à peu les souverains temporels de Rome et d'une portion de l'Italie. Les pauvres peuples, ne voyant d'amour et de protection qu'en eux, se sont donnés à eux par affection et par reconnaissance. La chose est assez naturelle pour que bien des auteurs modernes ne l'aient pas vue.

Le pape Jean VI mourut le 12 janvier 705, et eut pour successeur Jean VII, Grec de nation, distingué par son savoir et son éloquence. Ordonné le 1er mars de la même année, il mourut le 18 octobre 707. De son temps, dit l'historien des Lombards, Paul Diacre, le roi des Lombards Aribert rendit le patrimoine des Alpes Cottiennes, lesquelles avaient appartenu autrefois au droit du Siége apostolique, mais avaient été usurpées depuis longtemps par les Lombards ; il envoya à Rome cet acte de donation (ou plutôt de restitution) écrit en lettres d'or [2]. D'après ce témoignage d'un auteur contemporain et bien instruit, les Alpes Cottiennes, usurpées depuis longtemps par les Lombards, appartenaient de droit au Siége apostolique. Les Alpes Cottiennes, ainsi nommées du roi Cottius, contemporain d'Auguste et allié des Romains, s'étendaient, suivant le même auteur, du côté de l'orient, jusqu'à la mer de Toscane, et, du côté de l'occident, jusqu'à la Gaule, et comprenaient les villes d'Aix, de Dertone, de Bobio, de Gênes et de Savone [3]. Ces faits sont remarquables. Quand avec cela on se rappelle que, sous le pape saint Grégoire le Grand, l'Église romaine possédait déjà en propriété les villes de Gallipoli, d'Otrante et de Naples, on voit que la Providence préparait dès le sixième siècle la souveraineté ou l'indépendance temporelle de cette Église, et que le huitième siècle ne fera qu'y mettre la dernière main.

Le pape Jean VII étant mort le 18 octobre 707, on lui donna pour successeur Sisinnius, Syrien de nation, qui ne tint le Saint-Siége que vingt jours et mourut subitement le 7 février 708. Il était affligé de la goutte jusqu'à ne pouvoir porter la main à la bouche ; mais il avait le courage ferme et une telle affection pour son peuple, qu'il entreprit de réparer les murs de Rome. Le 25 mars de la même année 708, il eut pour successeur Constantin, comme lui Syrien de nation, homme d'une extrême douceur, qui tint le Saint-Siége sept ans et quinze jours [4]. C'est le septième Pape venu de suite de Syrie ou de Grèce. Jean V était Syrien ; Conon, de Thrace ; Sergius, Syrien ; Jean VI et Jean VII, Grecs ; Sisinnius et Constantin, Syriens. Ce qu'il

[1] Anast. *cum notis var.* — [2] Paul. Diac. *De gest. Langob.*, l. 6, c. 28. — [3] *Ibid.*, l. 2, c. 16. — Anast. *cum notis var.*

y a de plus remarquable dans le pontificat du pape Constantin c'est son voyage à Constantinople.

Justinien Rhinotmète ou nez coupé, relégué à Cherson en Crimée depuis l'an 695, s'y vantait publiquement de remonter bientôt sur le trône. Les habitants du pays, craignant que l'empire ne se vengeât sur eux de ces propos, résolurent de le tuer, ou du moins de l'envoyer à l'empereur, qui était pour le moment Tibère Absimare. Justinien, en ayant eu vent, se sauva près d'un chef de Kazares, nommés autrement Turcs, qui le reçut avec humanité et lui donna en mariage sa sœur Théodora. L'empereur Absimare, l'ayant appris, envoya promettre au Turc des sommes considérables, s'il voulait lui livrer Justinien vivant, ou du moins lui envoyer sa tête. Le Turc y consentit et expédia deux officiers pour veiller, disait-il, à la sûreté de Justinien, son beau-frère, mais en réalité pour l'égorger. Justinien, averti par sa femme, qui avait appris le secret d'un domestique de son frère, étrangla les deux officiers l'un après l'autre, et s'enfuit pour aller trouver le chef des Bulgares. Embarqué sur le Pont-Euxin, il essuya une furieuse tempête. Au milieu du péril, un de ses serviteurs lui dit : Seigneur, voilà que nous périssons ; pour vous sauver, promettez à Dieu que, s'il vous rend l'empire, vous ne vous vengerez d'aucun de vos ennemis. Si j'en épargne un seul, répondit Justinien en colère, que Dieu m'engloutisse à l'instant même ! Cette horrible imprécation fait voir jusque dans son cœur toute l'inhumanité de cet homme.

La tempête s'étant calmée, il entra dans le Danube, envoya au roi de Bulgarie, nommé Trébillis, promettre d'immenses présents, avec sa fille en mariage, s'il voulait lui aider à récupérer l'empire. Trébillis le promit avec serment, et tint parole. Ayant reçu Justinien avec beaucoup d'honneur, il assembla une armée de quinze mille Bulgares et Sclaves, et vint camper avec lui sous les murs de Constantinople, en 705, lorsque Tibère Absimare s'attendait encore à recevoir sa tête du chef des Turcs. Pendant trois jours, ils pressèrent les habitants de le recevoir dans la ville, et leur offrirent des conditions de paix ; mais les habitants ne répondirent que par des injures. La nuit suivante, Justinien, entré par un aqueduc, s'empare de la ville et s'établit dans le palais de Blaquernes. Aussitôt il commence une suite effroyable de vengeances.

L'empereur Tibère Absimare et son prédécesseur Léonce sont arrêtés, chargés de fers et jetés en prison. Aux jeux du cirque, Justinien, assis sur son trône, les fait étendre l'un et l'autre devant lui, leur tient pendant une heure les pieds sur la gorge, tandis que le peuple, aussi cruel que son maître, chantait ces paroles : Tu as

marché sur l'aspic et le basilic, et tu as foulé aux pieds le lion et le dragon. Après ce spectacle, Justinien leur fit couper la tête à l'un et à l'autre. Dans le même temps, un frère de l'empereur Absimare et les généraux de l'empire étaient pendus le long des murailles de la ville. Justinien fit crever les yeux au patriarche Callinicus, pour avoir parlé mal de lui au couronnement de Léonce, et l'envoya en exil à Rome. Il mit à sa place un reclus nommé Cyrus, qui, dit-on, lui avait prédit son rétablissement sur le trône. Beaucoup de citoyens et de militaires périrent par divers supplices. Il en fit jeter dans la mer un grand nombre enfermés dans des sacs. Il comblait de caresses ceux qu'il destinait à la mort ; il les nommait aux premières charges de l'empire, et, après avoir reçu leurs remerciements, il les faisait massacrer à la porte de son palais. Il en invitait d'autres à souper avec lui ; le repas se passait dans la joie, et, au sortir de table, il les faisait pendre ou égorger. Comme on lui avait coupé le nez, il s'était fait faire un nez d'or ; chaque fois qu'il le nettoyait, c'était un signal qu'il méditait ou qu'il avait résolu la mort de quelqu'un.

Quant au roi des Bulgares, il le combla de présents, le revêtit de la robe impériale, le proclama césar, le fit asseoir à ses côtés, et obligea le peuple à le saluer par la génuflexion, comme lui-même [1]. Justinien envoya ensuite une flotte nombreuse chercher l'impératrice Théodora, qui était demeurée chez son frère, le chef des Kazares ou des Turcs. La plus grande partie de la flotte fut abîmée par la tempête. Sur quoi le Turc lui écrivit en ces termes : Insensé ! ne suffisait-il pas de deux ou trois barques pour transporter ta femme ? pourquoi perdre tant d'hommes et de vaisseaux ? Pensais-tu donc me l'enlever de force ? Elle t'a donné un fils depuis ton départ. Envoie un seul homme ; je lui mettrai entre les mains l'enfant et la mère. Le chambellan Théophylacte, député à cet effet, amena la princesse avec son fils, qui fut nommé Tibère. Ils furent tous deux couronnés à leur arrivée et honorés du titre d'augustes [2].

Comme Justinien tenait beaucoup à faire confirmer par le successeur de saint Pierre les canons du concile *in Trullo*, il envoya au pape Jean VII deux métropolitains chargés des actes de ce concile et d'une lettre par laquelle l'empereur conjurait le Pape d'assembler un concile de son côté, et de confirmer ce qu'il approuverait dans ces actes et de rejeter le reste. Le pape Jean VII, par une faiblesse humaine, craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces actes sans y avoir rien corrigé [3].

[1] Theoph., Niceph., Cedr. *Hist. miscell.* Agnellus apud Muratori, *Annali d'Italia, an.* 705. — [2] Theoph., Niceph. — [3] Anast. *In Joan. VII.*

Justinien avait été rétabli sur le trône par les Bulgares. Deux ans après il leur déclare la guerre ; son armée est battue, et lui-même s'enfuit honteusement. Une autre armée est battue, l'an 709, près de la ville de Tyane, qu'elle devait secourir, et qui fut prise par les Sarrasins. Justinien s'entendait mieux à faire la guerre à ses sujets qu'aux ennemis de l'empire. Les habitants de Ravenne avaient encouru son inimitié soit parce qu'ils s'étaient réjouis de sa chute, soit parce que précédemment ils avaient empêché son officier Zacharie de faire prisonnier le pape Sergius. Quoi qu'il en soit, l'an 709, le patrice Théodore, général de l'armée de Sicile, vint, par ses ordres, avec une flotte devant Ravenne. Par de feintes caresses, il attira dans sa tente, sur le rivage de la mer, les principaux habitants de la ville, entre lesquels l'archevêque Félix. Il avait donné ordre de les introduire séparément deux à deux. Dès qu'ils étaient entrés, on se saisissait d'eux, on leur mettait un bâillon dans la bouche et on les conduisait, par une galerie couverte, à fond de cale d'un vaisseau ; en sorte que ceux qui étaient au dehors ne voyait pas ce qui se passait sous la tente. L'archevêque fut enlevé comme les autres, ainsi que le plus distingué des citoyens, nommé Joannice. Cela fait, les Grecs entrèrent dans Ravenne, la saccagèrent, la remplirent de deuil et en emportèrent les richesses. Après quoi ils remirent à la voile et conduisirent leurs prisonniers à Constantinople, où l'archevêque Félix fut privé de la vue et relégué sur les bords du Pont-Euxin. Voilà comment les Grecs traitaient le malheureux peuple d'Italie qui restait encore soumis à leur domination. En comparaison, celle des Lombards était un gouvernement paternel. On remarque que, l'année précédente, l'archevêque Félix avait été ordonné par le pape Constantin, mais que, soutenu par la puissance séculière, il avait refusé de faire à l'Église romaine les promesses que lui faisaient ses prédécesseurs, comme on le voyait dans les archives. Ses malheurs subséquents furent regardés comme une punition divine de sa désobéissance[1].

Cependant l'empereur envoya ordre au pape Constantin de venir à Constantinople. Le Pape obéit aussitôt, et partit de Rome le 5 octobre 710, prenant la route de la mer. Il était accompagné d'un cortége assez nombreux, composé de clercs, de diacres, de prêtres et de deux évêques, dont l'un mourut en chemin. En arrivant à Naples, il y rencontra Jean Rhizocope, qui allait à Ravenne pour y remplacer l'exarque Théophylacte, mort depuis peu. Le Pape continua sa route par la Sicile, où il fut honorablement reçu du patrice Théodore, qui y était retourné après la cruelle expédition de Ravenne. Il était ma-

[1] Anast. *In Const.* Agnell. apud Muratori, *Script. rerum ital.*, t. 2.

lade quand il vint au-devant du pontife, et se trouva promptement guéri. Le Pape, en quittant la Sicile, passa par Reggio, Crotone, Gallipoli, et séjourna quelque temps à Otrante pour y attendre la fin de l'hiver. Il y reçut un diplôme de l'empereur, qui ordonnait à tous ses officiers établis dans les lieux du passage de rendre au Pape les mêmes honneurs qu'à l'empereur même.

Constantin trouva dans l'île de Céa ou Céos le patrice Théophile, envoyé au-devant de lui pour le conduire à Constantinople. Tibère, fils de l'empereur et empereur lui-même, accompagné des patrices et de la principale noblesse, ainsi que le patriarche Cyrus, suivi de son clergé et d'une foule de peuple en habits de fête et poussant des cris de joie, vinrent à sa rencontre jusqu'à sept milles ou plus de deux lieues de la ville. Le Pape, revêtu des mêmes ornements qu'il portait à Rome les jours de cérémonie, et les premiers du clergé, montés sur des chevaux de l'empereur, dont les selles, les brides et les housses étaient enrichies de broderies d'or, entrèrent comme en triomphe. Au sortir du palais de l'empereur, où ils se rendirent d'abord, on les conduisit au palais de Placidie, qu'on avait préparé pour les recevoir. L'empereur, qui était alors à Nicée, écrivit au Pape, dès qu'il sut son arrivée, une lettre de félicitation, et le pria de venir à Nicomédie, où il se rendrait lui-même. A leur première entrevue, l'empereur, la couronne sur la tête, se prosterna devant le Pape et lui baisa les pieds. Ils s'embrassèrent ensuite au milieu des acclamations du peuple.

Le pape Constantin était accompagné du diacre Grégoire, qui fut depuis son successeur. L'empereur l'interrogea sur plusieurs chapitres, ce que quelques-uns entendent des canons du concile *in Trullo*. Grégoire satisfit à toutes les questions par d'excellentes réponses; car il était fort instruit de l'Écriture sainte, et s'expliquait éloquemment. Ses mœurs étaient pures, son courage ferme, et il soutint vigoureusement les droits de l'Église. Le dimanche suivant, le Pape célébra la messe devant l'empereur, qui communia de sa main, le pria d'intercéder pour ses péchés, et renouvela tous les priviléges de l'Église romaine; après quoi il lui permit de retourner en Italie quand il le jugerait à propos. De fréquentes indispositions retinrent le Pape plusieurs mois. Enfin, s'étant mis en mer, il trouva au port de Gaëte tout son clergé et une très-grande partie du peuple romain. empressé de le revoir, et, après plus d'une année d'absence, il rentra dans Rome le vingt-quatre octobre 711, à la grande joie de toute la population. En allant et en revenant, il avait ordonné douze évêques en divers lieux[1]. On ne dit point quel était le sujet de ce voyage.

[1] Anast. *In Constant. et Greg. II.*

Mais les honneurs suprêmes que le pape Constantin y reçut partout étaient une réparation publique des outrages qu'on avait faits soixante ans auparavant au pape saint Martin.

La ville de Rome dut se réjouir d'autant plus de son retour qu'elle avait eu plus lieu de craindre. Le nouvel exarque, Jean Rhizocope, que le Pape avait rencontré à Naples, étant venu à Rome, arrêta et égorgea quatre des principaux du clergé romain : Paul, diacre et vidame ou majordome du Pape; Sergius, abbé et prêtre; Pierre, trésorier, et Sergius, ordonnateur. De là il passa à Ravenne, où, par un juste jugement de Dieu, il mourut d'une mort honteuse. Voilà ce que dit le biographe du pape Constantin.

Ce dernier fait trouvera peut-être son explication dans les détails que nous donne l'historien des évêques de Ravenne, dans la vie de l'archevêque Félix. Le peuple de Ravenne, désespéré du saccagement de la ville et du massacre de la noblesse, secoua le joug du cruel empereur. Il se donna pour chef Georges, fils de Joannice, dont les qualités estimables étaient encore relevées par les grâces de sa figure. Les villes de Sarsine, de Cervie, de Forlimpopoli, de Forli, de Faënza, d'Imola et de Bologne se liguèrent avec Ravenne. Georges partagea les habitants sous plusieurs bannières, qu'il distingua par différents noms; et cette division du peuple de Ravenne subsistait encore longtemps après. Rhizocope, qui voulait sévir contre le peuple, fut apparemment mis en pièces. A cette nouvelle, Justinien fit partir l'eunuque Eutychius pour succéder à Rhizocope. Le nouvel exarque, aussi adroit et aussi insinuant que son prédécesseur avait été violent et emporté, vint à bout de calmer les esprits et de les ramener par la douceur à l'obéissance. Cependant Joannice, père de Georges, périssait dans d'affreux supplices à Constantinople, où il avait été emmené comme on l'a vu. C'était un respectable vieillard, distingué par sa haute capacité, et qui avait été longtemps secrétaire de l'empereur même. Il n'avait pas moins de zèle pour la religion que de capacité; car ce fut lui qui mit dans un bel ordre le Missel, les Heures canoniales, les Antiphonaires et le Rituel, dont se servit depuis l'église de Ravenne. Il était en prison depuis deux ans, lorsque Justinien apprit que Ravenne était soulevée et avait choisi pour chef son fils Georges. Aussitôt il fit souffrir au père les tourments les plus affreux. Le vieillard y expira en protestant de son innocence, et en citant l'empereur à comparaître incessamment avec lui au tribunal du souverain Juge[1]. Telles furent ses dernières paroles qui ne tardèrent pas d'avoir leur effet.

[1] Anast. *In Constant.* Agnell. *In vit. Felicis*, t. 2 *Rer. italic.*

Justinien, animé d'une haine implacable contre les Chersonites et les peuples environnants, dont il n'avait pas oublié les desseins formés autrefois contre lui, résolut d'en faire un exemple terrible. Il fit contribuer tous ses sujets, depuis les sénateurs jusqu'aux derniers du peuple, pour l'équipement d'une grande flotte. Elle fut composée de bâtiments de toute espèce et chargée d'une armée nombreuse, que les meilleurs historiens grecs, Théophane et Nicéphore, font monter à près de cent mille hommes. Elle était commandée par le patrice Étienne, surnommé le Farouche. Il avait ordre de passer au fil de l'épée tous les Chersonites et les peuples environnants, sans épargner une seule personne. Le Pape, qui était encore à Constantinople, fit de vains efforts pour détourner l'empereur d'un dessein si barbare. La flotte partit avec Élie, écuyer du prince, qui devait rester dans la Chersonèse pour y commander. Il emmenait avec lui l'Arménien Bardane, que l'empereur avait fait revenir de Céphalonie pour le reléguer à Cherson. Étienne et Élie exécutèrent les ordres de l'empereur. Entrés sans résistance dans les villes, ils les remplirent de carnage et égorgèrent tous les habitants sans distinction de rang ni de sexe. Ils n'épargnèrent que les jeunes gens et les enfants, pour en faire des esclaves. Toudoun, qui était comme le lieutenant général du khakan ou chef des Kazares, Zoïle, le chef de la noblesse, avec quarante autres personnages des plus illustres, furent envoyés à l'empereur, chargés de chaînes, avec leurs femmes et leurs enfants. Sept autres personnages de Cherson furent enfilés en des broches de bois et rôtis au feu. Les principaux des autres villes, au nombre de vingt, les mains liées derrière le dos, furent jetés dans une barque à laquelle on attacha de grosses pierres pour la faire couler à fond. Justinien fut extrêmement irrité de ce qu'on avait épargné les enfants. Il commanda aussitôt à Étienne de ramener la flotte. Étienne se rembarqua sans délai. C'était au mois d'octobre. Il s'éleva une si furieuse tempête, que la flotte fut submergée presque tout entière. D'après tous les historiens grecs et autres, il périt dans ce naufrage environ soixante-treize mille personnes. La mer rejeta les cadavres, depuis la ville d'Amastris jusqu'à Héraclée. Les mêmes historiens ajoutent que Justinien, bien loin de s'affliger de ce désastre, en témoigna une grande joie; qu'il fit des menaces encore plus terribles, et commanda d'équiper une nouvelle flotte, avec ordre de raser toutes les villes, d'y faire passer la charrue et d'égorger jusqu'au dernier des habitants.

A cette nouvelle, les habitants de la Chersonèse, qui avaient échappé au premier massacre, et les peuples des environs, se fortifient dans les villes. Ils y sont encouragés par l'Arménien Bardane

et par l'écuyer Élie, qui craignaient pour eux-mêmes la vengeance de l'empereur. Ils envoient demander du secours au khakan des Kazares ou des Turcs, qui leur envoie quelques troupes. Justinien envoie alors le patrice Georges, trésorier général de l'empire, Jean, préfet de Constantinople, et Christophe, gouverneur de la Thrace, suivi de trois cents soldats. Ils étaient accompagnés de Toudoun et de Zoïle, que l'empereur renvoyait pour ne pas s'attirer la colère du prince kazare. Georges avait ordre de les rétablir dans leurs biens, d'envoyer faire des excuses au khakan, et de ramener à Constantinople Élie et Bardane. Lorsque les trois chefs, avec leur escorte, se présentèrent devant la ville de Cherson, et que Georges et Jean, qui marchaient à la tête, furent entrés, on ferma les portes et on les massacra sur-le-champ. En même temps les Kazares sortent de la place, enveloppent les trois cents soldats, et, les ayant faits prisonniers, ils les conduisirent à leur khakan avec Toudoun, Zoïle et Christophe. Toudoun étant mort en chemin, les Kazares, pour honorer ses funérailles, immolèrent sur son tombeau Christophe et les trois cents soldats. Cependant la ville de Cherson retentissait de malédictions contre Justinien. On s'assemble, on renonce à son obéissance, et on proclame empereur l'Arménien exilé, Bardane, à qui l'on fait prendre le nom de Philippique. On se souvient que c'est à Cherson que l'empereur Constant II exila le pape saint Martin, qui y consomma son martyre. C'est à Cherson que Justinien, petit-fils de Constant, est exilé à son tour. C'est de Cherson que partira l'orage qui le précipitera finalement du trône, et lui et sa famille. A ces grands coups on peut reconnaître la justice de Dieu.

La nouvelle de cette révolution étant venue à Constantinople, Justinien, transporté de rage, court à la maison de l'écuyer Élie; il poignarde ses deux fils, encore enfants, sur le sein de leur mère; il la livre elle-même à la brutalité d'un nègre qu'il avait pour cuisinier. Il met en mer une nouvelle flotte qu'il charge de soldats et de toutes les machines de guerre propres à la destruction des villes. Il en donne le commandement au patrice Maurus, et lui ordonne, sous les plus terribles menaces, de ruiner Cherson de fond en comble, d'y faire passer la charrue et d'égorger jusqu'aux enfants à la mamelle. Il lui recommande de l'instruire de tout par de fréquents messages. Maurus aborde à Cherson, et commence aussitôt les attaques. Ses machines avaient déjà renversé deux tours, et il se disposait à donner l'assaut, lorsqu'il voit arriver une armée de Kazares ou de Turcs, dont les forces supérieures lui font perdre toute espérance de succès. Il se rembarque; mais ni lui ni ses soldats n'osant retourner à Constantinople pour essuyer les emportements d'un

prince furieux, ils prirent le parti de se joindre aux Chersonites. Philippique était sorti de la ville avant qu'elle fût attaquée, et s'était retiré auprès du khakan des Kazares. On députe au khakan pour le prier de renvoyer le prince élu ; il exige une pièce d'or par tête, et le serment d'être fidèle au nouvel empereur. Ces deux conditions étant remplies, Philippique revient à Cherson et y est reçu au milieu des vœux et des acclamations.

Cependant Justinien, ne recevant aucune nouvelle de sa flotte, se doute de quelque chose. Il assemble ce qui lui reste de soldats et demande du secours au roi des Bulgares, avec lequel il s'était réconcilié. Trébillis lui envoie trois mille hommes. Justinien passe le détroit et va camper à Damatrys, entre Chalcédoine et Nicomédie. Pour savoir plus tôt ce qui se passait à Cherson, il s'avança, avec un détachement de cavalerie, jusque près de Sinope, sur le Pont-Euxin. Dans l'intervalle, l'empereur Bardane-Philippique entrait avec la flotte à Constantinople. L'écuyer Élie est envoyé à Damatrys pour ôter la vie à Justinien. Il exhorte les soldats grecs de ce dernier à reconnaître le nouvel empereur, et promet aux Bulgares un libre retour dans leur pays. Justinien, se voyant abandonné, songe à s'enfuir. Élie ne lui en donne pas le temps : il court à lui, le saisit par les cheveux, lui coupe la tête, qui est envoyée à Constantinople et de là à Rome, comme une médaille inaugurale du nouveau règne. A Constantinople, le fils de Justinien, le jeune empereur Tibère, il n'avait que six ans, s'était réfugié dans l'église de Notre-Dame de Blaquernes. Il embrassait d'une main le pilier qui soutenait la table de l'autel, de l'autre main il tenait le bois de la vraie croix ; et, pour rendre sa personne plus inviolable, on lui avait suspendu au cou plusieurs reliques. Sa grand'mère Anastasie, car il avait perdu sa mère, se tenait à la porte du sanctuaire, comme pour en défendre l'entrée. Mais deux patrices, Maurus et Jean, sont envoyés pour le massacrer. A leur approche, Anastasie se jette aux pieds de Maurus avec des cris lamentables, et, les tenant embrassés, les arrosant de ses larmes, elle demande grâce pour un enfant qui n'a point fait de mal. Pendant qu'elle se tenait attachée à Maurus, Jean saute dans le sanctuaire, détache de l'autel le jeune prince, lui arrache le bois de la croix qu'il pose sur la table sacrée, lui enlève les reliquaires qu'il se passe lui-même au cou, et, traînant l'enfant à la porte de l'église, il le dépouille, l'étend sur les degrés, et l'égorge. C'est ainsi que les peuples grecs traitaient leurs empereurs, et que les empereurs grecs traitaient leurs peuples. Dans les annales des nations que les Grecs nommaient barbares, il est difficile de trouver quelque chose d'aussi atroce. Ces sanglantes nouvelles arrivèrent à

Rome vers la fin de janvier 712, trois mois après le retour du pape Constantin [1].

Pour avoir changé d'empereur, l'empire de Constantinople et les églises d'Orient ne s'en trouvèrent pas mieux. L'Arménien Bardane-Philippique, jeune encore, avait été infecté de l'hérésie des monothélites par l'abbé Étienne, disciple de Macaire d'Antioche. Longtemps avant que d'être empereur, ayant vu en songe un aigle voltiger au-dessus de sa tête, il alla, dit-on, voir un reclus qui faisait le devin, et qui lui dit que l'empire lui était destiné. Le reclus, infecté de monothélisme, ajouta : Or, je vous avertis que l'on a très-mal fait de tenir le sixième concile. Abolissez-le donc quand vous régnerez, et votre règne sera long et heureux. Bardane le promit avec serment. Mais quand il vit Léonce empereur à la place de Justinien, il alla trouver le reclus, qui lui dit : Ne vous pressez pas, vous serez empereur. Il y retourna quand il vit régner Absimare, et le reclus lui dit encore : Ne vous pressez pas, l'empire vous attend. Absimare, l'ayant appris, fit fouetter Bardane, lui fit raser la tête et l'envoya chargé de fers à Céphalonie, d'où nous avons vu que Justinien le fit transférer dans la Chersonèse. Devenu finalement empereur, il ne voulut point entrer dans le palais qu'on n'eût effacé l'image du sixième concile, peinte sur les murs du vestibule. Il ne fit usage de son pouvoir que pour rétablir l'hérésie que Constantin Pogonat avait proscrite. Il commença par chasser du siége de Constantinople et par renfermer dans un monastère le patriarche Cyrus, et mit à sa place le diacre Jean, que l'ambition rendit monothélite. Les hérétiques, qui se tenaient cachés depuis le règne de Pogonat, pressaient l'empereur d'abolir la mémoire du sixième concile, qui les avait condamnés ; ils étaient secondés par les flatteurs de cour, toujours zélés pour la religion du prince. L'empereur n'eut pas de peine à se rendre à leurs instances. Il assembla les évêques d'Orient, et quoique les actes de ce faux concile aient été ensevelis avec Philippique, en sorte qu'on ne sait ni le nombre des prélats qui le composèrent ni ce qui se passa dans les diverses séances, on peut conjecturer qu'il fut très-nombreux, et nous verrons qu'on n'y épargna aucun moyen pour corrompre ou forcer les suffrages. Tout l'Orient grec devint monothélite, les siéges vacants furent remplis d'hérétiques, la crainte et l'intérêt firent même succomber des orthodoxes. Germain, évêque de Cyzique, et André de Crète, prélats renommés pour leur science et pour leur vertu, et dont on a quelques pieux écrits [2], eurent la faiblesse de céder au torrent et d'anathématiser le

[1] Theoph., Niceph., *Hist. miscell.* — [2] Galland. *Biblioth. vet. Patrum*, t. 13.

sixième concile général: prévarication honteuse qu'ils effacèrent dans la suite par leurs larmes et par leur fermeté à soutenir la doctrine de l'Église contre les efforts de Léon l'Isaurien. Il n'y eut qu'un petit nombre de prélats assez courageux pour braver l'exil et toutes les rigueurs de la persécution. L'empereur fit mettre dans les diptyques les noms de Sergius et d'Honorius, anathématisés dans le sixième concile, dont il fit brûler les actes [1].

Félix, archevêque de Ravenne, fut le seul prélat orthodoxe qui éprouva, de la part de l'empereur, un traitement équitable. Aveuglé par ordre de Justinien et relégué à Cherson, il avait été compagnon d'exil de Bardane. Le prince lui permit de retourner à Ravenne. Il voulut même, par ses libéralités, le consoler des tourments qu'il avait endurés. Entre les présents qu'il lui fit, était une petite couronne d'or enrichie de pierreries d'un grand prix. Félix remonta sur son siége, quoiqu'il eût perdu l'usage de la vue. Il obtint du Pape son absolution, en se soumettant à lui rendre les mêmes hommages qu'avaient rendus ses prédécesseurs, et il continua de mériter l'amour et le respect de son peuple par sa charité et la sainteté de sa vie [2].

L'empereur Philippique envoya au pape Constantin une lettre qui respirait le monothélisme. Mais, de l'avis de son conseil, le Pape la rejeta, ce qui excita le zèle du peuple. On éleva dans l'église de Saint-Pierre un tableau qui représentait les six conciles universels. Le peuple alla plus loin : il ne souffrit point que l'image de l'empereur hérétique fût portée dans l'église, ni son nom prononcé à la messe ; il ne voulut recevoir ni ses lettres ni sa monnaie. Il refusa de reconnaître Pierre, envoyé de Ravenne, avec des lettres de l'empereur pour avoir le gouvernement de Rome, et Christophe, qui en était en possession, lui résista à main armée. Il y eut un combat où furent tués plus de vingt-cinq hommes, tant de l'un que de l'autre parti. Enfin, le Pape envoya des évêques avec des évangiles et des croix, qui apaisèrent la sédition. Le parti de Pierre était le plus faible, et lui-même désespérait de sa vie. Mais l'autre parti s'étant retiré à l'ordre du Pape, celui de Pierre se releva comme s'il eût été victorieux. Peu de temps après l'on apprit, par des lettres de Sicile, que Bardane-Philippique avait été déposé, et Anastase, prince catholique, reconnu empereur : ce qui couvrit les hérétiques de confusion. Toutefois, Pierre finit par obtenir le gouvernement de Rome, en promettant de ne nuire à qui que ce fût [3].

Depuis la mort de Justinien Rhinotmète, les Bulgares ravageaient

[1] Theoph., Cedr., Zonar. — [2] Anast. et Agnell. — [3] Anast. *In Const.*

la Thrace jusqu'aux faubourgs de Constantinople ; les Sarrasins ravageaient la Lycaonie et la Pisidie. Cependant Philippique, insensible à tant de pertes, ne s'occupait que de ses plaisirs. Oisif au fond de son palais, livré aux plus infâmes débauches, il enlevait les femmes à leurs maris, il forçait les monastères et arrachait des autels les religieuses dont il entendait vanter la beauté. Sans action, sans mouvement, sinon pour les festins et les fêtes, il dissipa en peu de mois la plus grande partie des meubles précieux et des trésors accumulés par ses prédécesseurs. Il s'énonçait avec facilité et avec grâce ; plein d'esprit et de connaissances, ses discours respiraient la politique la plus saine et la plus éclairée ; mais ses actions démentaient ses discours, déshonoraient le trône et le rendaient méprisable à ses sujets. Le reclus qui lui avait prédit son élévation, lui avait promis un règne long et heureux, s'il abolissait les décrets du sixième concile. Mais au bout de dix-huit mois, il se forma contre lui un complot qui le plongea dans un état plus triste que n'avait été son exil. Le patrice Georges Buraphe, commandant des troupes de Phrygie, de Mysie et de l'Hellespont, était alors en Thrace pour défendre cette province contre les incursions des Bulgares. De concert avec le patrice Théodore Myacius, il prit la résolution de dépouiller Philippique d'un titre dont il était indigne. Il envoie à Constantinople un de ses officiers, homme hardi et entreprenant, nommé Rufus, avec quelques soldats, et lui ordonne de saisir la première occasion d'exécuter leur dessein. Elle ne tarda pas à se présenter. Le troisième de juin 713, veille de la Pentecôte, Philippique célébra le jour de sa naissance par des courses de chars dans le cirque. Il traversa ensuite toute la ville à la tête d'une pompeuse cavalcade, au son de mille instruments de musique. Après avoir pris le bain dans les thermes de Zeuxippe, il alla se mettre à table avec les premiers de sa cour, et but avec excès. Le repas étant fini, pendant qu'il dormait sa méridienne, Rufus accourt au palais, où tout était dans le désordre d'une fête tumultueuse. Chacun, sans songer au prince, ne s'occupait que de ses propres plaisirs. Il pénètre sans obstacle jusqu'à l'appartement de l'empereur, et, le trouvant sans gardes, ivre et enseveli dans le sommeil, il se saisit de lui, l'enveloppe d'un manteau, le transporte à l'hippodrome sans être remarqué de personne, le prince lui-même, plongé dans l'ivresse, ne s'apercevant pas de son enlèvement. Là, Rufus, l'ayant enfermé dans le vestiaire de la faction verte, lui fait crever les yeux.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, le peuple s'étant rendu en foule dans l'église de Sainte-Sophie, Artémius, le premier secrétaire d'État, universellement estimé pour son savoir et son expérience

dans les affaires, fut proclamé empereur. Il reçut la couronne des mains du patriarche, et prit le nom d'Anastase II. Le samedi suivant, il fit subir aux patrices Georges et Théodore le même traitement qu'ils avaient osé faire à son prédécesseur. Ils furent ensuite transportés à Thessalonique pour y vivre en exil.

Le nouvel empereur avait été constamment attaché à la doctrine catholique; son élection rendit la liberté à l'Église. Dans le moment même qu'il fut couronné, les évêques, le clergé et le peuple, assemblés dans Sainte-Sophie, s'écrièrent comme de concert : Nous embrassons la foi du sixième concile ; il est saint, il est œcuménique. L'empereur joignit sa voix à ces acclamations : il déclara qu'il soutiendrait de tout son pouvoir l'ancienne croyance. Il rendit compte de ces pieux sentiments au pape Constantin dans une lettre qu'il lui fit porter par le patrice Scholastique, son chambellan, nommé exarque de Ravenne. Jean, patriarche de Constantinople, écrivit aussi au Pape pour lui demander sa communion, s'excusant de sa faiblesse, témoignant un sincère repentir et prononçant anathème contre l'erreur des monothélites [1].

La lettre du patriarche commence par une belle comparaison. Le Créateur ayant préposé la tête à tout le corps, a réuni en elle les organes des principaux sens, voulant que les autres membres reçoivent d'elle seule le mouvement et la perfection, et que, si l'un d'eux vient à souffrir, il ne soit pas privé de leur salutaire assistance, mais que, fût-il le dernier de tous, il ressente la compassion naturelle des autres par le ministère des mains que guident les yeux. C'est ce que nous voyons dans votre prééminence apostolique, très-saint frère et seigneur, vous que nous regardons canoniquement comme la tête du sacerdoce chrétien. Aussi est-ce à vous que nous demandons la guérison du mal qui, de nos côtés, est arrivé au corps de l'Église par la violence du tyran.

Il s'excuse sur la violence du même tyran de n'avoir point adressé au Pape, suivant la coutume, ses lettres synodiques. Il voulait mettre dans ce siége, ajoute-t-il, un homme qui n'était point du corps de notre église et qui avait les mêmes erreurs que lui; mais, par les instances de notre clergé, il me fit ordonner malgré ma résistance. Tenant à honneur de déshonorer l'Église, il voulait faire anathématiser publiquement le sixième concile et les Papes qui l'avaient confirmé. Déjà même on disait tout bas qu'il fallait rejeter le concile de Chalcédoine comme étant le fondement du sixième. Je ne dis point combien il m'a tourmenté pour me faire écrire à Votre Béatitude,

[1] Anast. *In Const.* Agath., diac. Labbe, t. 6, p. 1405.

conformément à son erreur, ni de quel ménagement j'ai eu besoin pour retenir et modérer le mal que je ne pouvais empêcher. L'apocrisiaire de votre très-Saint-Siége, qui était ici, peut vous en rendre témoignage, lui à qui, dans le fort du mal, j'ai déclaré avec serment la pureté de ma foi.

Le ménagement du patriarche, comme on le devine par la suite embarrassée de sa lettre, et comme le disent expressément les historiens grecs, consistait à rejeter le sixième concile, ainsi que l'expression de deux volontés et deux opérations, et à dire en place que le Christ avait, suivant l'une et l'autre nature, une puissance de vouloir et une puissance d'opérer. Le patriarche demande pardon au Pape de cette faiblesse, et le prie d'y remédier par son indulgence. Vous êtes le successeur de celui auquel le Seigneur a dit : Simon, Simon, voici que Satan a demandé à vous cribler comme du froment. Mais moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Lors donc que tu seras converti, affermis tes frères. Vous devez donc faire avec soin ce qui est de la correction, mais plus volontiers encore ce qui est de la miséricorde. Car le Seigneur engage le chef des apôtres à reconnaître par sa propre expérience, quelle est la faiblesse de la chair, et que ceux qui succombent peuvent être redressés encore. Le reste de la lettre tend uniquement à porter le Pape, par divers exemples, à user d'indulgence [1]. On ignore quelle réponse le Pape fit à cette lettre, et même s'il y en fit une.

Le pape Constantin mourut le 9 avril 715, après un pontificat de sept ans et quinze jours. Le 19 mai suivant, l'on ordonna Pape saint Grégoire II, natif de Rome, qui tint le Saint-Siége quinze ans huit mois et vingt-quatre jours, sous quatre empereurs, Anastase. Théodose, Léon et Constantin. Il avait été élevé dès sa tendre jeunesse dans la maison patriarcale de Latran, sous le pape Sergius, et fut sous-diacre, sacellaire ou trésorier, bibliothécaire, et enfin diacre. Comme nous l'avons vu, il suivit à Constantinople le pape Constantin, et s'y distingua par la sagesse de ses réponses, l'étendue de son savoir, l'éloquence de ses paroles, la pureté de ses mœurs et la fermeté de son courage. Dès son entrée au pontificat, il commença à réparer les murs de Rome; mais plusieurs obstacles qui survinrent l'empêchèrent d'achever l'entreprise. Il releva diverses églises ruinées. Jean, patriarche de Constantinople, lui adressa une lettre synodique à laquelle il fit réponse. Ce qui donne lieu de croire que le pape Constantin avait répondu lui-même d'une manière favorable au patriarche, et qu'il l'avait reçu à sa communion, ainsi que les au-

[1] Labbe, t. 6, p. 1409-1420.

tres évêques d'Orient qui avaient failli sous l'empereur Philippique.

Peu après avoir écrit sa lettre synodique au pape saint Grégoire II, le patriarche Jean de Constantinople mourut. On lui donna pour successeur Germain, évêque de Cyzique, qui fut transféré à Constantinople le 11 août de l'année 715. L'acte de sa translation portait qu'elle était faite par le suffrage et l'approbation des prêtres, des diacres et de tout le clergé, ainsi que du sénat et du peuple de Constantinople, en présence de Michel, prêtre et apocrisiaire du Siége apostolique, et des autres prêtres et évêques, sous l'empereur Artémius. Germain était fils du patrice Justinien, que l'empereur Constantin Pogonat fit mourir pour avoir trempé dans la mort de Constant, son père.

Dans Anastase et dans Germain, les Grecs avaient à la fois un bon empereur et un bon patriarche, ce qui ne leur arrivait pas souvent. On pouvait donc s'attendre à voir les Grecs heureux et tranquilles. Mais ils étaient tellement habitués à avoir de mauvais empereurs, qu'ils semblaient ne vouloir plus en supporter un bon. Les Sarrasins, qui avaient poussé leurs conquêtes d'un côté jusque dans l'Inde, et de l'autre jusqu'en Espagne, préparaient des armements considérables pour attaquer Constantinople même. Anastase voulut les prévenir. Il équipa une flotte qui devait détruire leurs vaisseaux avant qu'ils fussent achevés. La flotte impériale étant réunie à Rhodes, les soldats grecs se mutinent, tuent leur général, qui était Jean, trésorier général de l'empire et diacre de Sainte-Sophie. Les rebelles s'en reviennent sur Constantinople. En chemin ils rencontrent un nommé Théodose, simple receveur des impôts, homme sans talent et sans expérience. Ils lui offrent de le faire empereur. Théodose, effrayé d'une proposition si bizarre, s'échappe de leurs mains et va se cacher dans les montagnes. On le cherche, on découvre sa retraite, on le force de se laisser couronner. Pendant six mois, les Grecs se battent contre les Grecs à la vue de la capitale. Enfin, au mois de janvier 716, les rebelles s'en emparent par surprise et par intelligence, et en livrent aux flammes une grande partie. Anastase s'était renfermé à Nicée. Bientôt on lui présente au pied des murs ses amis et le patriarche dans les fers. Il cède alors, à condition qu'on lui laisserait la vie, qu'on épargnerait ses amis et le patriarche, qu'on les rétablirait dans leurs biens et leurs dignités. Quant à lui-même, il prit l'habit monastique, reçut la prêtrise et fut relégué à Thessalonique. Il avait régné deux ans et demi.

Théodose, homme pieux et catholique, mais incapable de gouverner, ne régna qu'un an. Léon, commandant général des troupes de l'Orient, refusa de le reconnaître. Il voulait, disait-il, soutenir

Anastase; mais, au fond, c'était pour s'élever lui-même à l'empire. Il était né en Isaurie, de parents pauvres et obscurs, qui le nommèrent Conon. La misère les ayant fait sortir de leur pays, ils allèrent s'établir en Thrace dans la ville de Mésembrie, où ils gagnèrent quelque bien à faire commerce de bestiaux. Conon, ayant pris le parti des armes, se fit appeler Léon. Il servait simple soldat dans l'armée de Justinien, lorsque ce prince alla faire la guerre aux Bulgares. Comme l'armée manquait de vivres, il engagea son père à lui envoyer cinq cents moutons, dont il fit présent à l'empereur. Léon était bien fait et d'une taille avantageuse. Justinien, charmé de son zèle et de sa figure, le mit au nombre de ses gardes, et l'avança en peu de temps aux premiers grades de la milice. Léon se distinguait à la fois et par son adresse et par son audace. Après l'intronisation de Théodose, se mettant donc à la tête de l'armée d'Orient, il marcha sur Constantinople et s'avança jusqu'à Nicomédie. Dans cette marche, il battit et fit prisonnier le fils de Théodose, qui était venu le combattre avec les troupes de la garde. A cette nouvelle et sur la proposition du sénat et du patriarche, Théodose abdique, avec la promesse, de la part de Léon, qu'on lui laisserait la vie, à lui et à sa famille, avec la jouissance des biens qu'il possédait avant d'être empereur. On exigea seulement de lui qu'il s'engageât dans le clergé avec son fils. Léon fut donc couronné à Sainte-Sophie, le 25 mars 717, par le patriarche, qui lui fit jurer auparavant de maintenir la foi de l'Église. Théodose vécut tranquillement à Éphèse. Parmi ses autres œuvres de piété, il s'occupait à écrire en lettres d'or les livres des Évangiles et des offices de l'Église, suivant l'usage de ce temps-là. Il fut enterré dans l'église de Saint-Philippe. Pour toute épitaphe, il fit graver sur son tombeau le mot *santé*, voulant sans doute faire entendre que, pour un chrétien, la mort est la guérison de toutes les maladies du corps et de l'âme. Les Grecs, qui avaient méprisé son gouvernement, honorèrent sa mémoire; ils lui attribuèrent, après sa mort, plusieurs miracles. C'est ainsi que la religion seule adoucissait ce que les révolutions politiques ont de cruel. Mais au milieu de ces continuelles révolutions, le gouvernement dégénérait en tyrannie; l'empire et la capitale, dont personne ne prenait soin, s'affaiblirent extrêmement; les études s'anéantirent, et l'art militaire se perdit; les meurtres, les captivités, les prises de villes furent fréquents; les ennemis parcouraient impunément les terres de l'empire, et les Musulmans venaient jusqu'aux portes de Constantinople [1].

[1] Niceph., Theoph., Cedr. *Hist. miscell.* Muratori, *Annali d'Italia. Hist. du Bas-Empire*, l. 63.

Tandis que les études périssaient en Orient, elles florissaient à l'extrémité de l'Occident. Les sciences, les lettres et les arts, que les deux saints moines Théodore de Tarse et Adrien d'Afrique, envoyés par le pape saint Valentin, avaient importés en Angleterre, continuaient d'y prospérer par les monastères et les moines. Le huitième siècle admira parmi les Anglo-Saxons un docteur et un père de l'Église; son nom est Bède, qui, dans leur langue, veut dire un homme qui prie. Il naquit l'an 673, au pays des Northumbres, sur les confins de l'Écosse, dans le territoire du double monastère de Wiremouth et de Jarou, qui portait le nom des apôtres saint Pierre et saint Paul. A l'âge de sept ans, ses parents le mirent dans le monastère de Wiremouth, sous la discipline de saint Benoît Biscop; puis sous celle de saint Céolfrid dans le monastère de Jarou, où il passa le reste de sa vie. Parmi les excellents maîtres dont il prit les leçons, il nomme lui-même le moine Trumbert, disciple de saint Ceadda, évêque de Lichfield, lequel avait établi une école célèbre dans le monastère de Lestinguen, au comté d'York. Le chant ecclésiastique lui fut enseigné par Jean, qui, de grand chantre de Saint-Pierre du Vatican, était devenu abbé de Saint-Martin de Rome, et que le pape saint Agathon avait envoyé en Angleterre avec saint Benoît Biscop. Il apprit le grec du moine saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, et du saint abbé Adrien, qui rendirent cette langue si familière à plusieurs Anglais, qu'on eût dit qu'elle était leur langue maternelle. Bède en donne pour exemple Tobie, évêque de Rochester. S'il eût été moins modeste, il aurait pu se citer lui-même. La science et la piété suppléant en lui au défaut de l'âge, le saint abbé Céolfrid voulut qu'il se préparât aux saints ordres, quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans. Il fut ordonné diacre, en 691, par saint Jean de Beverley, alors évêque d'Hexham, dans le diocèse duquel l'abbaye de Jarou était située. Il continua ses études jusqu'en 702, qu'il reçut la prêtrise du même pontife. Il est appelé, dans un ancien livre, le prêtre de la messe, parce qu'il était chargé de chanter tous les jours la messe conventuelle.

Les moines de Wiremouth et de Jarou, à l'exemple de leur fondateur saint Benoît Biscop, donnaient un certain temps au travail des mains. Bède travaillait avec ses frères; mais sa principale occupation était d'étudier, d'écrire, de prier et de méditer. Souvent il copiait des livres. Aussitôt qu'il eut été ordonné prêtre, il commença d'écrire pour l'honneur de la religion; en même temps il formait dans les sciences les moines de Jarou et de Wiremouth. Il leur faisait des leçons publiques, auxquelles il admettait volontiers les moines des autres monastères. Les moines de son école étaient au nombre

de six cents. On compte parmi ses disciples Eusèbe ou Hubert, qui fut depuis abbé de Wiremouth; Cuthbert, son successeur, et Egbert, qui, de moine du monastère de l'église d'York, en devint archevêque. On voit, par une lettre de Bède, qu'il fit le voyage d'York pour rendre visite à Egbert, et qu'il enseigna quelques mois dans cette ville, où il établit une école qui devint très-florissante, et l'on dit qu'il avait formé lui-même le célèbre Alcuin, l'ami et le précepteur de Charlemagne.

Bède nous apprend qu'il se livrait tout entier à la méditation de l'Écriture sainte, et qu'après avoir chanté les louanges de Dieu à l'église et rempli ce que la règle prescrivait, son plaisir était d'apprendre, d'enseigner et d'écrire. Depuis le temps où je reçus la prêtrise, dit-il, jusqu'à celui où j'écris ceci (c'était la cinquante-neuvième année de son âge), j'ai composé plusieurs livres pour mon utilité et pour celle des autres. J'ai puisé dans les ouvrages des Pères, et ai fait quelquefois des additions à ce que j'y ai trouvé. Il donne une liste de quarante-cinq ouvrages dont il était auteur, et dont la plupart avaient pour objet d'éclaircir le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il écrivit avec succès sur toutes les parties de la littérature : la philosophie, l'astronomie, la géographie, l'arithmétique, le calendrier, le comput pascal, la grammaire, l'orthographe, la versification, l'histoire. Il était une encyclopédie vivante de tout ce qu'on pouvait savoir de son temps. C'est par lui que l'Angleterre, la France, l'Allemagne furent initiées plus directement aux trésors scientifiques et littéraires de l'antiquité chrétienne et profane. Il traduisait quelquefois du grec en latin. Il composa même des opuscules en anglo-saxon pour l'usage du peuple. Ses traités sur la grammaire, l'orthographe et la versification, répandus en Occident, contribueront, avec ceux de Cassiodore et de saint Isidore de Séville, à imprimer un caractère de régularité et de clarté naturelles aux langues modernes, qui, dans les huitième et neuvième siècles, commencèrent à se former d'un mélange du latin avec les langues tudesques.

L'ensemble de ses ouvrages historiques ne servit pas peu à former la raison chrétienne de l'Occident, et à la former sur la raison de Dieu même. Ses chroniques ou sommaires d'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à son temps signalent en peu de mots la pensée de Dieu sur l'humanité en général, sur la postérité d'Abraham en particulier, enfin sur la multitude des nations réunies dans le Christ et dans son Église. Son *Histoire de l'Église d'Angleterre* fait voir en détail comment le Christ par la charité et le zèle de son vicaire, a fait entrer dans son Église, une, sainte, catholique

et apostolique, la nation anglaise qui devait tenir un rang si distingué dans le nouveau genre humain. Son martyrologe, ou sa notice abrégée, jour par jour, des principaux martyrs et des principaux saints, fait voir, en tout temps, en tout lieu, combien il en a coûté aux apôtres, aux martyrs, et à leurs successeurs, pour désabuser les hommes des extravagances du paganisme ou de l'hérésie, et pour l'amener et l'affectionner au bon sens de la foi catholique. Ses vies détaillées de quelques saints d'Angleterre nous montrent comment cette foi divine transforme des hommes originellement barbares en des hommes nouveaux, qui ne respirent plus que Dieu et son amour.

Quant à l'histoire ecclésiastique des Anglais, il fut excité à l'entreprendre par l'abbé Albin, homme très-docte, qui avait été disciple du saint abbé Adrien et de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry. Albin ne se contenta pas d'exciter Bède à ce travail, il lui fournit encore des mémoires de ce qui s'était passé dans la province de Cantorbéry et dans les pays voisins, sous l'apostolat de saint Augustin et des autres prédicateurs de l'Evangile envoyés en Angleterre par saint Grégoire le Grand. Il envoya ces mémoires à Bède par Nothelme, prêtre de l'église de Londres, qui lui rapporta aussi plusieurs choses de vive voix. Nothelme étant allé ensuite à Rome, obtint la permission du pape Grégoire III de chercher dans les archives de l'Église romaine ce qui pouvait concerner l'*Histoire d'Angleterre*. Il y trouva plusieurs lettres de saint Grégoire le Grand et des autres Papes, qu'il communiqua à Bède à son retour à Londres. Daniel, évêque des Saxons occidentaux, lui fournit des mémoires sur l'histoire ecclésiastique de sa province, ainsi que sur celle des Saxons méridionaux et de l'île de Wight. Bède apprit des moines du monastère de Lestinguen la conversion des Merciens par le ministère de Ceddi et Ceadda, et les principales actions de ces deux saints évêques. Pour ce qui regardait l'histoire ecclésiastique des Anglais orientaux, il en fut instruit partie par les écrits qu'on lui communiqua, partie par la tradition des anciens, partie par le récit de l'abbé Éli. L'évêque Cynebert et plusieurs autres personnes fidèles lui firent part de ce qu'ils savaient touchant la propagation de la foi dans la province de Lindissig. A l'égard de celle des Northumbres, où il était né, ce qu'il n'avait pu connaître par lui-même, il l'apprit des moines de Lindisfarne et de plusieurs autres témoins dignes de foi. C'est Bède lui-même qui rend compte de toutes ces choses au roi Céolulfe, à qui il dédia son histoire, ayant voulu qu'elle fût approuvée de lui avant que de la rendre publique. Elle fut reçue avec de si grands applaudissements, que le roi Alfred le Grand la tra-

duisit plus tard en saxon, afin que le peuple même pût la lire.
Elle est divisée en cinq livres, dont le premier commence par la description de la Bretagne et de l'Hibernie, et des mœurs de leurs anciens habitants; ensuite il marque les empereurs romains qui sont entrés dans la Bretagne, et met Jules-César pour le premier. Il fixe son entrée dans cette île à la 593e année depuis la fondation de Rome, soixante ans avant la naissance de Jésus-Christ, sous le consulat de Lucius Bibulus. Il ajoute que Lucius, roi des Bretons, écrivit au pape Éleuthère, qui occupait le Saint-Siége sous Marc-Aurèle et Commode, pour le prier d'envoyer des prédicateurs de l'Évangile chez les Bretons; que ce Pape en envoya, et que les Bretons reçurent la foi de Jésus-Christ; qu'ils la conservèrent inviolablement jusqu'à l'empereur Dioclétien, qui excita contre eux une violente persécution, dans laquelle plusieurs endurèrent le martyre, entre autres saint Alban, dont le prêtre Fortunat, dit-il, a fait l'éloge dans son poëme en l'honneur des vierges. Bède donne de suite, mais en peu de mots, ce qui se passa dans l'église d'Angleterre jusqu'à la mission du moine saint Augustin, par saint Grégoire le Grand, qu'il raconte fort au long. Il commence son second livre par la mort de ce saint Pape, puis il rapporte, tant dans ce livre que dans les suivants, les conversions faites par saint Augustin, les évêchés qu'il établit en Angleterre, la succession des évêques, la propagation de l'Évangile en diverses provinces, les difficultés qui s'élevèrent sur la célébration de la Pâque et sur quelques autres usages de l'Église, les conciles assemblés pour terminer ces disputes, et comment les rois et les évêques se réunirent pour la destruction de l'idolâtrie. Il y parle aussi de l'établissement des monastères et des abbés les plus célèbres. Son cinquième et dernier livre finit l'an 731 de l'Incarnation, de même que l'abrégé qu'il fit de cette histoire. Il joint à cet abrégé le catalogue de ses ouvrages. Dans ses vies de saints il indique, avec le même soin que dans sa grande histoire, de qui il tient les diverses particularités qu'il rapporte. On voit partout l'historien consciencieux.

La plupart de ses œuvres sont des œuvres de piété, particulièrement des commentaires sur diverses parties de l'Écriture sainte. Il les entreprit presque tous à la prière de ses amis, entre lesquels étaient le moine Hubert ou Eusèbe, depuis abbé de Jarou; le prêtre Nothelme de Londres, depuis archevêque de Cantorbéry; l'évêque Acca d'Hagulstadt, autrement Hexham. Dans ces commentaires il cherche bien moins à trouver des idées nouvelles qu'à bien résumer ce que les saints Pères avaient dit de mieux sur chaque chose. De cette façon, son travail est moins la pensée d'un individu

que la pensée commune de l'Église. D'ailleurs, l'évêque d'Hagulstadt lui avait même demandé de marquer, en particulier, l'endroit de chaque Père dont il aurait composé son commentaire. Quant au style du vénérable Bède, il est sans recherche, sans prétention, d'une aimable simplicité, d'un calme pieux, d'une candeur diaphane; en un mot, son style est tel que son cœur, tel que sa vie entière.

Car la vie de cet aimable saint ne fut traversée par aucun orage. Sa science et sa modestie lui gagnèrent l'estime de tout le monde, sans exciter la jalousie de personne. Dès le temps qu'il fut ordonné prêtre, le pape Sergius lui écrivit une lettre que nous avons encore. Dans cette lettre il l'invitait, en termes fort honorables, à venir à Rome, afin qu'il eût la satisfaction de le voir et de le consulter sur des affaires importantes. Notre saint, par modestie, ne parle jamais d'une circonstance aussi glorieuse. Au reste, pour un motif que l'on ignore, il n'alla point à Rome. Il nous assure lui-même qu'il ne sortit jamais de son monastère pour voyager, du moins pour faire des voyages considérables. Sa réputation lui attira des visites de tout ce qu'il y avait de plus grand en Bretagne, entre autres celle du pieux roi Céolulfe, auquel il dédia son histoire ecclésiastique des Anglais, et qui profita si bien de cet ouvrage, que, l'an 737, il quitta son royaume qu'il gouvernait depuis neuf ans, et embrassa la vie monastique à Lindisfarne, sous la conduite de saint Cuthbert.

De tous ses ouvrages, un seul attira quelques désagréments à notre saint; ce fut son livre intitulé : *Des six âges du monde, ou Chronique.* Comme saint Julien de Tolède, il partage l'histoire humaine, non pas en six millénaires, mais en six âges. Comme saint Julien de Tolède, il met le premier âge depuis Adam jusqu'à Noé; le second depuis Noé jusqu'à Abraham; le troisième depuis Abraham jusqu'à David; le quatrième depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, marquant combien il y eut d'années d'intervalle entre ces divers âges suivant le calcul des Hébreux et celui des Septante; le cinquième depuis la sortie de Babylone jusqu'à la naissance du Sauveur; et le sixième depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la consommation des siècles. Il signale les événements les plus remarquables dans les empires différents, dans la synagogue et dans l'Église, et n'oublie pas le sixième concile tenu à Constantinople en 681. Cette chronique contient ce qui s'est passé pendant le cours de quatre mille six cent quatre-vingts ans, dont le dernier revient à l'an 725 de l'ère commune. Comme, dans cet ouvrage, le vénérable Bède suit la chronologie plus courte du texte hébreu, qui ne donne qu'environ quatre mille ans depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, au lieu de la chronologie plus longue des Septante, qui est de cinq à six mille

ans; comme ensuite, aussi bien que saint Julien de Tolède, il combat l'opinion venue des Juifs, que le monde ne doit durer que six mille ans, quelques ignorants lui en firent des reproches, jusqu'à le traiter d'hérétique et à faire contre lui des chansons. Sensiblement affligé de cette accusation d'hérésie, le saint docteur écrivit une lettre apologétique à un moine nommé Plegwin, où il justifie doctement sa chronologie et montre qu'il n'y a aucun fondement à l'opinion qui commençait à courir que le monde devait durer six mille ans; en un mot, qu'on ne doit chercher par aucune conjecture le temps de la fin du monde, que Dieu a voulu nous tenir caché.

L'an 733, saint Bède passa quelque temps à York, dont Egbert, son ancien disciple, frère du roi des Northumbres venait d'être fait évêque. Egbert le pria de revenir l'année suivante, 734, pour achever d'instruire les religieux de son monastère, où il avait établi une école. Le saint, en ayant été empêché par une maladie, suppléa, l'an 735, à sa visite par une lettre. Il y exhorte Egbert à éviter les conversations inutiles, à méditer assidûment les saintes Écritures, principalement les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, le *Pastoral* de saint Grégoire et ses homélies sur les Évangiles; à avoir toujours auprès de lui des personnes capables de l'aider dans son ministère; à ne pas faire comme certains évêques, qui ne se font accompagner que de gens de plaisir et de bonne chère, capables de les divertir par des entretiens frivoles. Attendu que votre diocèse est si grand, continue-t-il, que vous ne pouvez seul aller partout, même en une année, il est nécessaire que vous établissiez des prêtres dans chaque village, pour instruire et administrer les sacrements; et ils doivent principalement avoir soin que tout le monde sache par cœur le Symbole et l'Oraison dominicale, et que ceux qui n'entendent pas le latin le chantent en leur langue, soit laïques, soit clercs ou moines. C'est pour cela que je les ai traduits en anglais en faveur de plusieurs prêtres ignorants. On dit qu'il y a plusieurs villages de notre nation dans les montagnes inaccessibles où jamais on n'a vu d'évêque exercer aucune fonction spirituelle, ni personne pour instruire, et toutefois aucun de ces villages n'est exempt de payer des redevances à l'évêque. Ainsi, loin de prêcher gratuitement, suivant le précepte de Notre-Seigneur, on reçoit, sans prêcher, l'argent qu'il a défendu de prendre, même en prêchant.

Le meilleur moyen de rétablir notre église est de multiplier les évêques; car, qui ne voit combien il vaut mieux partager à plusieurs ce fardeau immense que d'en accabler un seul? C'est pourquoi le saint pape Grégoire, écrivant à l'archevêque Augustin, avait ordonné d'établir douze évêques, dont celui d'York serait le métropolitain. Je

voudrais que vous remplissiez ce nombre avec le secours du roi. Je sais que par la négligence des rois précédents et leurs libéralités inconsidérées, il n'est pas aisé de trouver un lieu vacant pour ériger un évêché. C'est pourquoi j'estimerais à propos de prendre pour cet effet quelque monastère ; et, pour obvier à l'opposition de l'abbé et des moines, on pourrait leur permettre de choisir l'évêque parmi eux, ou de le prendre dans le territoire qui ferait le nouveau diocèse. Ce qui rendra l'exécution plus facile, c'est le nombre infini de lieux qui portent très-mal à propos le nom de monastère, quoiqu'il n'y ait point d'observance monastique.

Car vous savez que de purs séculiers, sans aucune expérience ni aucune affection pour la vie régulière, donnent au roi de l'argent, et en achètent des terres, sous prétexte d'y fonder des monastères, et qu'ils en font assurer la propriété à leurs héritiers, par les lettres des rois, confirmées par les évêques. Là ils vivent avec toute sorte de licence, gardant leurs femmes et leurs enfants, et y rassemblent, sous le nom de moines, ceux qui pour leur indocilité sont chassés des vrais monastères, ou qu'ils en peuvent débaucher, ou qu'ils trouvent vagabonds, ou leurs vassaux, auxquels ils donnent l'habit et se font promettre obéissance. Ils prétendent être tout ensemble abbés et gouverneurs de provinces, ou officiers du roi, et donnent à leurs femmes de semblables monastères à gouverner. Ce serait donc un grand bien d'employer utilement ces terres, occupées par des gens qui ne font que du scandale et sont pour le moins inutiles à l'Église et au royaume. Nous avons vu que, dès le siècle précédent, il y avait en Espagne de ces faux monastères sans discipline, dont se plaignait saint Fructueux de Brague.

Bède dit que cet abus régnait en Angleterre depuis environ trente ans. Et, continuant de donner ses avis à l'évêque Egbert, il l'exhorte à faire instruire soigneusement le peuple sur la foi et les mœurs ; à montrer combien est nécessaire la fréquente communion, telle qu'elle se pratique en Italie, en Gaule, en Afrique, en Grèce et par tout l'Orient. Mais, ajoute-t-il, les laïques de notre province sont presque tous si éloignés de cette dévotion, que les plus pieux ne communient qu'à Noël, à l'Épiphanie et à Pâques, quoiqu'il y ait une infinité de personnes d'une vie très-pure, de tout âge et de tout sexe, qui, sans aucune difficulté, pourraient communier tous les dimanches, et les fêtes des apôtres et des martyrs, comme vous avez vu faire à Rome. Même les gens mariés le feraient volontiers, si on leur montrait les bornes de la continence; c'est-à-dire, si on leur enseignait combien de temps ils doivent garder la continence pour se préparer à la communion. Car ce dernier point était anciennement un précepte, comme

nous le voyons par plusieurs conciles. Par le non-usage, il n'est plus que de conseil; mais c'est un conseil dont saint Charles Borromée voulait que l'on recommandât fortement la pratique aux fidèles [1].

Le vénérable Bède mourut la même année, 735, âgé de soixante-trois ans, dans son monastère de Jarou. Voici comment un de ses disciples raconte sa mort à un autre. « Cuthbert à Cuthwin, son bien-aimé condisciple en Jésus-Christ, salut éternel en Notre-Seigneur. J'ai reçu avec beaucoup de plaisir le petit présent que vous avez bien voulu m'envoyer. Votre lettre m'a causé pareillement une grande satisfaction, en ce que j'y ai trouvé ce que je désirais ardemment, savoir : que vous avez soin de prier et de célébrer des messes pour Bède, ce vrai serviteur de Dieu, notre bien-aimé père et maître. Aussi, pour l'amour de lui, je vous envoie en peu de mots une relation de la manière dont il est sorti de ce monde, relation que j'ai compris que vous désiriez et attendiez de moi.

« Il fut pris d'une très-grande difficulté de respirer, sans toutefois ressentir de douleur, environ deux semaines avant la résurrection du Seigneur. Il resta dans cet état, conservant son hilarité ordinaire, et rendant grâces à Dieu nuit et jour, même à toutes les heures, jusqu'à la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, qui était le 26 mai. Après nous avoir donné des leçons selon la coutume, il employait le reste du jour à chanter des psaumes. Il passait même toutes les nuits dans la joie et les actions de grâces, n'interrompant cet exercice que par un sommeil très-court.

« Lorsqu'il se réveillait, il se remettait à prier, les mains étendues vers le ciel. O l'homme véritablement heureux! Il chantait ces paroles de saint Paul : *C'est quelque chose d'effroyable que de tomber dans les mains du Dieu vivant*, et plusieurs autres passages de la sainte Écriture. Comme il était fort versé dans notre langue, il récitait certaines choses en vers anglais; ces paroles, par exemple : Un homme sage ne saurait trop considérer ce qu'il a fait de bien et de mal avant de sortir de cette vie. Il chantait des antiennes, conformément à ce qui se pratiquait parmi nous : celle-ci entre autres : *O roi de gloire, Dieu des armées, qui êtes monté aujourd'hui en triomphe au-dessus de tous les cieux ! ne nous abandonnez pas comme des orphelins sans défense, mais envoyez-nous l'Esprit du Père, l'Esprit de vérité que vous nous avez promis. Alleluia !* En prononçant ces paroles : *Ne nous abandonnez pas comme des orphelins*, il fondit en larmes et pleura beaucoup. Une heure après, il répéta la même antienne, et nous mêlions nos larmes aux siennes. Nous lisions et nous pleurions

[1] *Op. Bed.*, edit. Paris, 1666, p. 46.

alternativement, ou plutôt nous ne lisions jamais sans pleurer.

« Nous passâmes ainsi le temps qui s'écoula depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fête de l'Ascension. Pour lui, il était toujours comblé de joie, et ne cessait de remercier Dieu de ce qu'il lui avait envoyé son infirmité. Souvent il répétait ce passage : *Dieu châtie les enfants qu'il aime,* et autres semblables. On lui entendait dire aussi ces paroles de saint Ambroise : Je n'ai point vécu de manière à rougir de vivre parmi vous, et je ne crains point de mourir, parce que nous avons un bon maître. Avec les leçons qu'il nous donnait et le chant des psaumes, il composait encore deux opuscules dignes de mémoire : il traduisait en notre langue, pour l'utilité de l'Église, l'Évangile de saint Jean ; il faisait un extrait des livres des notes de saint Isidore, évêque. Je ne veux pas, disait-il au sujet de ce dernier ouvrage, que mes disciples lisent des mensonges après ma mort, ni qu'ils se consument en des travaux inutiles.

« La troisième férie avant l'Ascension du Seigneur, il sentit une difficulté de respirer plus grande qu'à l'ordinaire. On remarqua un peu d'enflure à ses pieds. Il passa cependant le jour avec hilarité ; il dicta dans son école, et disait de temps à autre : Hâtez-vous ! que sais-je si je vivrai encore longtemps, et si celui qui m'a fait ne m'enlèvera pas bientôt du milieu de vous ? Nous ne doutâmes point qu'il ne sût le moment de sa mort. Il passa la nuit en actions de grâces. Le lendemain matin, savoir la quatrième férie, il nous dit d'écrire promptement ce que nous avions commencé. Ensuite, selon ce qui se pratique en pareil jour, nous marchâmes avec les reliques jusqu'à la troisième heure. Alors un d'entre nous lui dit : Maître bien-aimé, il nous manque encore un chapitre. Serait-ce vous incommoder que de vous faire de nouvelles questions ? Non, répondit-il. Prenez votre plume et écrivez bien vite. Ce que fit le disciple.

« A la neuvième heure, il me dit : J'ai quelque chose de précieux dans ma boîte, savoir : du poivre, des mouchoirs et de l'encens. Courez bien vite, et amenez près de moi tous les prêtres de notre monastère, afin que je leur distribue aussi à eux de petits présents, tels que Dieu m'en a donnés. Les riches de ce siècle aiment à donner de l'or, de l'argent et d'autres choses précieuses. Moi, je donnerai à mes frères, avec beaucoup d'amour et de joie, ce que Dieu m'avait donné. Il adressa la parole à chacun, les priant de célébrer pour lui des messes, avec de ferventes prières ; ce qu'ils lui promirent de grand cœur. Ils pleuraient tous, particulièrement de ce qu'il avait dit qu'ils ne verraient plus sa face en ce monde. Mais ils se réjouissaient en lui entendant dire : Il est temps que je retourne à celui qui m'a fait, qui m'a créé, qui m'a formé de rien. J'ai vécu long-

temps : le juge a prévu ma vie dans sa miséricorde. Le temps de ma délivrance approche ; car je désire d'être délivré et de me réunir à Jésus-Christ. Oui, mon âme désire contempler Jésus, son roi, dans sa gloire ! Il dit ces choses et d'autres, plein de joie.

« Celui de ses disciples dont j'ai parlé plus haut, lui dit le soir : Maître chéri, il y a encore une sentence qui n'est point écrite. Écrivez-la bien vite, répondit-il. Son disciple lui ayant répliqué que c'était fait, il ajouta : Vous avez dit vrai, c'est consommé ! Soutenez ma tête dans vos mains. Je veux avoir la satisfaction de m'asseoir vis-à-vis de l'oratoire où j'avais coutume de prier, afin d'invoquer ainsi mon Père. S'étant mis sur le plancher de sa cellule, il chanta : Gloire au Père, et au Fils, et à l'Esprit-Saint ! Dès qu'il eut nommé l'Esprit-Saint, il rendit lui-même son esprit et passa dans le royaume céleste. Tous ceux qui virent le trépas du bienheureux Père disaient n'avoir jamais vu quelqu'un finir sa vie avec autant de dévotion et de tranquillité ; car, jusqu'à son dernier soupir, il ne cessait de chanter Gloire au Père, et d'autres oraisons spirituelles. Je pourrais bien-aimé frère, vous en raconter encore beaucoup de choses, mais mon peu de connaissance de la langue m'oblige d'être court. » C'est avec cette candide modestie que le pieux disciple décrit à son frère la mort de leur aimable maître. Bède mourut ainsi le mercredi 26 mai 735, au soir, après les premières vêpres de l'Ascension, dont il alla continuer la fête dans le ciel [1].

Saint Céolfrid, dont saint Bède a écrit la vie, était disciple et successeur de saint Benoît Biscop. Il gouverna bien des années les monastères unis de Wiremouth et de Jarou. Il avait été à Rome avec son maître ; il était très-instruit de tout ce qui regardait sa profession, plein de ferveur et de zèle. Il accrut les revenus de ses monastères, y fit plusieurs oratoires, les pourvut d'ornements et de vases sacrés. Surtout il augmenta la bibliothèque que Benoît avait commencée. Il y ajouta trois Bibles de la nouvelle version, c'est-à-dire de la version de saint Jérôme, qu'il avait apportées de Rome, et un livre de cosmographie d'une exécution merveilleuse. Il obtint du pape Sergius un privilége semblable à celui que Benoît avait obtenu du pape Agathon, et le dernier fut confirmé dans un concile par les souscriptions des évêques et du roi Alfrède.

Vers l'an 710, Naïton, roi des Pictes, qui habitaient la partie septentrionale de la Bretagne nommée à présent l'Écosse, instruit par la méditation fréquente des saintes Écritures, renonça à l'erreur qu'il

[1] *Acta SS.*, 27 *maii*. Dom Ceillier, t. 18. *Act. ord. Bened.* sec. 3, pars 1 *Op. Bedæ*. Godescard, 27 mai.

bury, fondé nouvellement par un solitaire irlandais. Maidulfe, c'était le nom du solitaire, vécut d'abord en ermite ; mais n'ayant pas de quoi subsister, il se mit à enseigner : plusieurs de ses disciples embrassèrent, à son exemple, la profession monastique ; ce qui produisit un monastère depuis fort célèbre. Adhelme y ayant étudié quelque temps les arts libéraux, retourna à Cantorbéry pour s'y perfectionner sous l'abbé Adrien, et y demeura jusqu'à ce que sa santé l'obligeât à retourner chez lui. Il fut le premier des Anglais qui apprit les règles de la versification. Il cultiva aussi la poésie anglaise, et fit en sa langue vulgaire des cantiques pour retenir le peuple, qui, étant encore demi-barbare, se sauvait de l'église aussitôt que la messe était dite. Adhelme se mettait sur un pont à la sortie de la ville, et là, chantant lui-même ses cantiques, il retenait agréablement la multitude, et leur insinuait peu à peu les vérités de l'Évangile, qu'ils n'auraient pas goûtées autrement.

Outre la poétique, il étudia aussi les lois romaines, le calcul et l'astronomie. La réputation de sa doctrine fut si grande, qu'il était consulté non-seulement par ses compatriotes, mais par des étrangers, comme les Écossais, et qu'il venait des Francs s'instruire sous sa direction. Il ne les formait pas moins à la vertu qu'aux sciences, et il s'y exerçait lui-même sérieusement. Il ne sortait point du monastère sans nécessité, s'appliquait à la lecture et à l'oraison, et, pour se mortifier, se mettait quelquefois dans une fontaine jusqu'aux épaules, même durant les nuits d'hiver, et y récitait le psautier. Il fut ordonné prêtre par Leuther, évêque de Wessex, qui confirma l'établissement du nouveau monastère de Meldun, et l'en fit abbé, l'an 675, à la prière des autres abbés de son diocèse. Ce monastère s'accrut considérablement sous saint Adhelme, la réputation de sa doctrine et de sa piété lui attirant des disciples de toutes parts. Pendant qu'il en était abbé, il fut chargé, par un concile tenu dans le royaume des Merciens, d'écrire contre les erreurs des Bretons, touchant la forme de la tonsure cléricale et la célébration de la Pâque. Le saint adressa sa lettre, qui est assez bien écrite, au roi Géronce et au clergé de Domnonie, qui faisait partie du royaume des Saxons occidentaux. Il y insiste sur la nécessité de se conformer au règlement du concile de Nicée sur la Pâque, et à l'usage de l'Église romaine sur la forme de la tonsure cléricale. Il cite les cycles d'Anatolius, de Sulpice Sévère et de Victorius. Il termine par ces paroles : Pour résumer le tout en peu de mots, c'est en vain que se glorifie de la foi catholique quiconque ne suit pas le dogme et la règle de saint Pierre. Car le fondement de l'Église et l'affermissement de la foi placés principalement dans le Christ et secondairement dans Pierre, ne vacilleront

jamais aux assauts d'aucune tempête. L'Apôtre l'a dit : Personne ne saurait poser un autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ. Et c'est à Pierre que la vérité a assuré le privilége de l'Église, en disant : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église [1].

Cette lettre ramena plusieurs Bretons à l'observance légitime de la Pâque.

L'an 705, saint Heddi, évêque de Worchester ou de Wessex, étant mort, le diocèse fut partagé en deux. On en donna un à Daniel, dont le siége fut à Worchester. On mit l'autre siége à Schirburn, et saint Adhelme en fut ordonné évêque, en sa vieillesse, par l'archevêque saint Britwald, son ancien compagnon d'études et de la vie monastique. Après l'avoir consacré, il le tint quelque temps auprès de lui pour profiter de ses conseils. Saint Adhelme ne vécut que quatre ans dans l'épiscopat, et mourut l'an 709, le 25 de mai, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Outre sa lettre au roi Géronce, nous avons de saint Adhelme un *Traité de la Virginité*, dédié à l'abbesse Maxime. Il est écrit en vers et en prose, à l'imitation de Sédulius, qui écrivit en ces deux manières sur le mystère de la Pâque. La matière des vers de saint Adhelme est la même que celle de sa prose. Ce sont les mêmes preuves, les mêmes exemples, les mêmes autorités. Il relève les avantages de la virginité, sans blâmer le mariage, et fait l'éloge de ceux et de celles qui, dans l'un et l'autre Testament, ont vécu vierges. A l'éloge de la virginité est jointe une description, également versifiée, de huit principaux vices, que la virginité doit combattre. Ces trois ouvrages ne sont pas aussi bien écrits que la lettre au roi Géronce. Les vers sont trop souvent hérissés de mots grecs ; la prose accumule trop de synonymes et d'épithètes surabondantes. Toutefois, quand on pense que saint Adhelme fut le premier Anglais-Saxon qui écrivit en latin, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître du talent et du génie [2].

La même année 709, que mourut saint Adhelme, mourut aussi saint Wilfrid, évêque d'York. Il avait éprouvé bien des vicissitudes nouvelles dont il aurait peut-être prévenu une grande partie, s'il avait proposé de lui-même de partager son vaste diocèse en plusieurs évêchés moins considérables, et d'en établir les siéges dans les principaux monastères. Nous avons vu le saint et docte Bède le conseiller fortement à son successeur Egbert, comme l'unique moyen de faire fleurir la religion et la piété dans le pays des Northumbres. D'ail-

[1] *Bibl. PP.*, t. 13, p. 86, 87 et 88. *Inter epist. S. Bonif.*, 44. — [2] *Bibl. PP.*, t. 13.

eurs, le pape saint Grégoire le Grand, l'apôtre de l'Angleterre, l'avait ainsi ordonné dès l'origine.

L'an 703, le roi Alfrid assembla un concile à Nesterfeld, à cinq lieues de Ripon. Presque tous les évêques de Bretagne s'y trouvèrent; Britwald ou Bertwald, archevêque de Cantorbéry, y présida. On pria saint Wilfrid de s'y présenter, avec promesse de lui rendre raison suivant les canons. Il y vint; mais on ne lui tint point parole. Soutenus par le roi, les évêques et les abbés qui avaient usurpé les biens de son monastère, excitèrent de grandes contestations; ils voulaient l'obliger à se soumettre aux décrets de l'archevêque Théodore. Saint Wilfrid répondit humblement qu'il se soumettrait volontiers à leurs propres décrets, suivant les canons. Ensuite, il leur reprocha fortement leur obstination d'avoir fatigué, pendant vingt-deux ans, la puissance apostolique par leur résistance, et leur demanda de quel front ils osaient préférer aux décrets apostoliques des papes Agathon, Benoît et Sergius, les décrets que Théodore avait faits pendant la discorde. Ils ne lui répondirent rien de raisonnable. Mais un des serviteurs du roi, que saint Wilfrid avait nourri dès l'enfance et qui lui était très-dévoué, vint le trouver secrètement et l'avertit qu'on voulait le surprendre en exigeant de lui une souscription dont il ne pût se dédire, afin de le dépouiller de ce qu'il avait, tant dans le pays des Northumbres que dans celui des Merciens. On le pressa en effet de le faire, et l'archevêque et le roi l'avaient ainsi décidé. Mais ses ennemis mêmes trouvèrent que c'était trop maltraiter un homme si célèbre que de le priver de tous ses biens sans qu'il fût coupable d'aucun crime, et conclurent de le réduire à son monastère de Ripon, à la charge qu'il promît, par écrit, d'y demeurer en repos, de n'en point sortir sans la permission du roi et de n'exercer aucune fonction épiscopale. Saint Wilfrid, élevant la voix, leur répondit hardiment : Pourquoi voulez-vous me réduire à cette extrémité, que je me condamne moi-même ? Ne scandaliserais-je pas sans sujet ceux qui savent que, depuis près de quarante ans, je porte, tout indigne que je suis, le nom d'évêque? Après la mort de ces grands hommes envoyés par saint Grégoire, j'ai déraciné le premier l'erreur des Écossais, en ramenant toute la nation des Northumbres à l'observation de la vraie Pâque et de la tonsure en forme de couronne. Je leur ai appris les réponses et les chants alternatifs, et j'y ai établi la vie monastique selon la règle du saint père Benoît, que personne n'y avait encore apportée. Quant à cette nouvelle question que vous formez contre moi, j'en appelle hardiment au Siége apostolique, et j'invite quiconque d'entre vous me veut déposer, à venir aujourd'hui avec moi y recevoir le jugement. L'archevêque et

le roi dirent : Il se rend dès-là digne d'être condamné, en préférant le jugement des Romains au nôtre. Le roi offrait de le contraindre à main armée ; mais les évêques le firent souvenir de la sûreté qu'il lui avait promise. Ainsi le concile se sépara, et saint Wilfrid retourna librement chez Éthelrède, roi des Merciens. Ses ennemis déclarèrent les moines de Ripon excommuniés, en sorte que, si quelqu'un du peuple leur avait fait bénir les viandes par le signe de la croix, on les jetait, comme si elles eussent été offertes aux idoles.

Cependant saint Wilfrid passa la mer avec quelques-uns des siens et alla à Rome, où ils se présentèrent au pape Jean VI et lui demandèrent à genoux de recevoir leur mémoire, déclarant qu'ils ne venaient accuser personne, mais seulement se défendre contre ceux qui pourraient les accuser. Le Pape et le clergé de Rome les reçurent avec beaucoup de bonté ; et tandis qu'ils attendaient la réponse du Saint-Siége, il arriva des députés de la part de Britwald, archevêque de Cantorbéry, chargés d'une accusation par écrit contre saint Wilfrid. Le Pape assembla un concile de plusieurs évêques avec son clergé. Saint Wilfrid s'y présenta, et on y lut sa requête, par laquelle il demandait l'exécution des décrets du pape Agathon et de ses successeurs Benoît et Sergius, pour lui conserver son évêché d'York et ses monastères dans les royaumes des Merciens et des Northumbres, offrant de rendre à l'archevêque de Cantorbéry le respect qui lui était dû suivant les canons. Après la lecture de cette requête, on le renvoya et on fit entrer les députés de l'archevêque Britwald, qui proposèrent leurs accusations, et le concile promit de les entendre à loisir les uns et les autres.

On les fit venir ensemble : d'un côté, saint Wilfrid avec les prêtres et les diacres qui l'accompagnaient ; de l'autre, les députés de l'archevêque Britwald, qui dirent que l'évêque Wilfrid avait méprisé en plein concile les décrets de l'évêque de Cantorbéry, établi par la Chaire apostolique sur toutes les églises de Bretagne. Saint Wilfrid se leva, et sa vénérable vieillesse donnant encore du poids à ses paroles, il dit : Comme j'étais au concile, on envoya un évêque me demander si je voulais me soumettre au jugement de l'archevêque. Je répondis qu'il fallait auparavant savoir quel était ce jugement. Il me dit que l'archevêque ne voulait point le déclarer avant que j'eusse promis par écrit de m'y soumettre. Quelque étrange que fût cette proposition, je promis de me soumettre au jugement de l'archevêque, en tant qu'il serait conforme aux canons et au concile du pape Agathon et de ses successeurs.

Après cette réponse, le concile de Rome déclara que l'évêque Wilfrid s'était défendu canoniquement ; puis les évêques qui le com-

posaient se mirent à parler grec en souriant, et dirent plusieurs choses entre eux que les Anglais n'entendaient pas. Enfin, ils dirent aux accusateurs : Vous savez, très-chers frères, que suivant les canons, celui qui ne prouve pas le premier chef d'accusation n'est pas admis à prouver les autres. Toutefois, pour l'honneur du saint archevêque envoyé par le Siége apostolique, et du bienheureux évêque Wilfrid, nous examinerons à loisir tous les articles. Ils renvoyèrent ainsi les parties, et, continuant à s'assembler, ils tinrent, pendant quatre mois, soixante-dix congrégations. Saint Wilfrid y fut pleinement justifié, et les actes de ce concile furent lus à haute voix devant tout le peuple, suivant la coutume des Romains. Ceux qui avaient vu saint Wilfrid au temps du pape Agathon le reconnaissaient et s'étonnaient avec indignation qu'on l'accusât de nouveau. Enfin le pape Jean le renvoya absous et écrivit une lettre aux deux rois, Éthelrède, des Merciens, et Alfride, des Northumbres, où il parle ainsi : Nous avertissons notre frère l'évêque Britwald de Cantorbéry, que par l'autorité du prince des apôtres nous y avons confirmé archevêque, qu'il ait à convoquer un concile avec l'évêque Wilfrid ; qu'il y fasse venir les évêques Boza et Jean, et qu'après les avoir entendus, il termine leur différend dans son concile ; sinon, qu'il les renvoie au Siége apostolique pour être jugés dans un concile plus nombreux, sous peine, à celui qui refusera de s'y trouver, d'être rejeté, non-seulement de tous les évêques, mais de tous les fidèles. Le Pape exhorte ensuite les deux rois à procurer l'exécution de ce décret. Boza avait été intrus dans le siége d'York, à la place de saint Wilfrid, et Jean, dans le siége de Hagulstadt, à la place d'Éata, tous deux par l'autorité de l'archevêque Théodore.

Saint Wilfrid, après un jugement si favorable, voulut demeurer à Rome et y finir ses vieux jours dans le détachement de toutes les choses de ce monde. Mais le Pape et tout son concile lui commandèrent, en vertu de l'obéissance qu'il avait promise, de retourner en Angleterre pour la consolation de ses peuples et la joie de ses amis. Il emporta de Rome des reliques et des étoffes de pourpre et de soie pour l'ornement des églises, et repassa en France. Mais il fut attaqué d'une grande maladie ; en sorte qu'après qu'il eut marché à cheval quelque temps, on fut obligé de le porter sur un brancard jusqu'à Meaux, où il arriva réduit à l'extrémité. Après qu'il fut resté quatre jours sans pouvoir prendre aucune nourriture, saint Michel lui apparut et lui promit encore quatre ans de vie. Il guérit en effet peu de jours après et repassa heureusement en Angleterre.

Arrivé dans le pays de Cant, il envoya des députés à l'archevêque Britwald, qui promit d'adoucir le jugement prononcé contre lui au

concile de Nesterfeld. Épouvanté par les lettres qu'il recevait de ses députés à Rome, et contraint par l'autorité apostolique, il se réconcilia sincèrement avec saint Wilfrid. Ce saint alla trouver son ancien ami Ethelrède, qui, après avoir régné trente-un ans sur les Merciens, s'était fait moine, en 704, dans le monastère de Bradney, dont il fut depuis abbé. Ils s'embrassèrent avec larmes; saint Wilfrid lui montra la sentence du Pape, et Ethelrède, l'ayant lue, promit de l'appuyer de tout son crédit. Il pria aussitôt le roi Coënred, son successeur, de venir le trouver, et lui fit jurer d'obéir aux décrets du Siége apostolique. Ensuite, par le conseil d'Ethelrède, saint Wilfrid envoya un prêtre au roi Alfrid, des Northumbres, pour le prier de trouver bon qu'il lui présentât les lettres du Pape. Mais le roi répondit que, tant qu'il vivrait, il ne changerait point ce qui avait été ordonné par les évêques de presque toute la Bretagne, en particulier par l'archevêque envoyé par le Siége apostolique. Il tomba malade peu après, et, reconnaissant que c'était une punition de sa désobéissance au Saint-Siége, il fit vœu, en présence de plusieurs témoins, d'en exécuter les décrets, s'il revenait en santé, et ordonna à son successeur, s'il venait à mourir, de faire la paix avec l'évêque Wilfrid.

Alfrid mourut l'an 705. Son successeur Edulfe, loin de faire justice à saint Wilfrid, lui ordonna de sortir dans six jours de son royaume, menaçant de faire mourir tous ceux qu'il trouverait de ses compagnons. Mais au bout de deux mois il fut chassé lui-même, et le fils d'Alfrid, encore enfant, reconnu à sa place. La première année de son règne, saint Britwald, archevêque de Cantorbéry, vint au pays des Northumbres avec tous ses évêques et ses abbés, et les premiers du royaume. On tint un concile près la rivière de Nid. Le jeune roi Osred y assista avec ses princes, les trois évêques de son royaume, les abbés et Elflède, abbesse de Streneshall, dont on estimait fort les conseils. Saint Wilfrid était présent. Quand le roi, les évêques et les seigneurs furent assis, l'archevêque saint Britwald dit : Prions Dieu que par son Saint-Esprit il mette la paix dans nos cœurs ! Nous avons, le bienheureux évêque Wilfrid et moi, des lettres du Siége apostolique qui doivent être lues en votre présence. Après que lecture en eut été faite, Bertefrid, le plus considérable des seigneurs northumbres, en demanda l'interprétation pour lui et pour les autres qui n'entendaient pas le latin. L'archevêque leur en dit la substance, savoir : que la puissance apostolique, donnée d'abord à Pierre, prince des apôtres, pour lier et délier, ordonnait aux évêques anglais de se réconcilier avec le bienheureux Wilfrid, et de lui rendre ses églises, ou bien d'aller tous à Rome pour y être jugés. Si quelqu'un, par mépris, ne veut faire ni l'un ni l'autre, qu'il sache, s'il est roi ou laïque,

qu'il est excommunié; s'il est évêque ou prêtre, qu'il sera dégradé de toute dignité ecclésiastique. Les évêques opposants soutenaient qu'on ne pouvait changer ce qui avait été ordonné par l'archevêque Théodore et le roi Egfrid, ensuite par eux-mêmes avec le roi Alfrid, au concile de Nesterfeld. Mais l'abbesse Elflède rendit témoignage de la dernière volonté du roi Alfrid, pour le rétablissement du saint évêque.

Alors Bertefrid dit au nom du jeune roi : La volonté du roi et des princes est que nous obéissions en tout aux ordres du Siége apostolique et du roi Alfrid ; car, quand nous étions assiégés à Bebanbourg et réduits à l'extrémité, nous fîmes vœu d'exécuter les ordres de l'autorité apostolique touchant le saint évêque Wilfrid, si Dieu accordait à notre jeune prince le royaume de son père. Aussitôt les cœurs des ennemis furent changés : ils traitèrent avec nous, et nous fûmes délivrés. Après ce discours, les évêques se consultèrent entre eux, et la conclusion du concile fut que tous les évêques, le roi et les princes feraient de bonne foi la paix avec l'évêque Wilfrid, et lui rendraient ses deux monastères de Ripon et de Hagulstadt, avec tous leurs revenus. Ils s'embrassèrent tous, communièrent ensemble ; et, après avoir rendu grâces à Dieu, ils se retirèrent chacun chez eux.

Quelque temps après, saint Wilfrid tomba malade à Hagulstadt, comme il l'avait été à Meaux, et encore plus violemment. Tous les abbés et les anachorètes du pays y accoururent et se mirent en prières avec les moines du lieu, pour demander à Dieu de lui rendre la connaissance et la parole, afin qu'il pût donner ordre à ses maisons et partager ses biens. Ils furent exaucés. Le saint évêque revint en santé, et vécut encore un an et demi. Peu de temps avant sa mort, étant à Ripon, en présence de deux abbés et de huit moines de ses plus intimes, il fit ouvrir son trésor par celui qui en gardait les clefs, et tirer devant eux tout ce qu'il avait d'or, d'argent et de pierreries, et en fit quatre parts : la première pour les églises de Sainte-Marie et de Saint-Paul de Rome, la seconde pour les pauvres ; la troisième pour les prévôts de ses monastères de Ripon et de Hagulstadt, afin qu'ils eussent de quoi faire des présents aux rois et aux évêques ; la quatrième pour être partagée à ceux qui l'avaient suivi dans ses voyages. Ensuite il établit le prêtre Tatbert, son parent, prévôt à Ripon ; car il en était lui-même toujours abbé.

Ayant ainsi réglé ses affaires, il passa dans le pays des Merciens, à la prière du roi Coënred, qui voulait prendre ses avis pour le règlement de sa vie. Les abbés du pays voulaient aussi l'entretenir sur l'état des monastères qu'il y avait établis. Après les avoir visités et leur avoir fait des libéralités de terres et d'argent comptant, il vint au mo-

nastère d'Oundle, aujourd'hui dans le comté de Northampton, où il tomba malade de sa dernière maladie. Peu de temps auparavant, en voyageant à cheval avec le prêtre Tatbert, il lui avait raconté toutes les actions de sa vie, comme prévoyant sa mort. C'était une espèce de confession qui se pratiquait quelquefois par humilité, différente de la confession sacramentelle. Étant donc tombé malade en ce lieu, il donna sa bénédiction à ses disciples et mourut le vingt-quatrième d'avril 709. Il était âgé de soixante et seize ans, et en avait passé quarante-cinq dans l'épiscopat. Son corps fut reporté à Ripon, revêtu d'habits sacerdotaux ; et Tatbert, abbé de ce monastère, fit célébrer tous les jours pour lui une messe particulière, et tous les ans, le jour de son anniversaire, il faisait distribuer aux pauvres la dîme de ses troupeaux, outre les aumônes journalières. Le prêtre Acca fut le successeur de saint Wilfrid dans l'évêché d'Hagulstadt. C'est le même à qui saint Bède dédia plusieurs de ses commentaires sur l'Écriture [1]. La *Vie de saint Wilfrid* fut écrite par Eddius, un de ses disciples, témoin oculaire de presque tous les faits qu'il rapporte. Quant au style, elle est certainement écrite beaucoup mieux que les vies des empereurs par Spartien et autres.

Un autre contemporain de saint Bède et de saint Adhelme, dont le style n'est pas non plus méprisable, est saint Adamnan, abbé du monastère de l'île de Hi. Ayant été député par sa nation vers Alfrid, roi des Northumbres, il eut occasion d'observer dans ce royaume les usages de l'église d'Angleterre. Les plus savants l'exhortèrent à s'y conformer, puisque c'étaient les usages de l'Église universelle, préférables à ceux des Irlandais, qui étaient en si petit nombre et réduits à un petit coin du monde. Saint Céolfrid, abbé de Wiremouth, dont il visita le monastère, fut un de ceux qui entreprirent de le persuader, voyant sa sagesse, son humilité et sa piété. Il lui dit, touchant la tonsure cléricale : Mon frère, vous qui prétendez à la couronne immortelle, pourquoi en portez-vous une imparfaite à votre tête ? Si vous cherchez la compagnie de saint Pierre, pourquoi imitez-vous la tonsure de celui qu'il a anathématisé ? Adamnan répondit : Sachez, mon frère, que, encore que je porte la tonsure de Simon, je ne laisse pas de détester ses erreurs. Et comme il était vertueux et instruit des Écritures, il se rendit et préféra aux coutumes de son pays ce qu'il apprit en Angleterre. De retour à son monastère, il voulut amener ses moines à l'observance de l'Église universelle. Mais ses efforts furent inutiles. Il fut plus heureux en Irlande même. Presque tous se rendirent à ses exhortations. Ayant célébré la Pâque avec eux, suivant la

[1] *Act. ord. Bened.*, sect. 4, pars 1.

règle de l'Église, il revint à son île, où il renouvela ses instances avec ses moines, mais en vain. Il mourut le 23 septembre de la même année, que l'on croit être 705.

Nous avons de saint Adamnan une description curieuse de la terre sainte, qu'il fit à cette occasion. Un évêque gaulois, nommé Arculfe, ayant entrepris le voyage de la terre sainte, se mit en chemin avec un ermite originaire de Bourgogne, nommé Pierre, qui avait déjà, ce semble, visité les saints lieux. Ils furent pendant neuf mois tant à Jérusalem que dans les environs; après quoi, ils parcoururent le reste de la Palestine, et poussèrent jusqu'à Damas et à Tyr, ne demeurant que très-peu de temps en chaque endroit. Arculfe, s'étant embarqué à Joppé, vint à Alexandrie, de là à l'île de Crète, puis à Constantinople, d'où il se rendit par mer en Sicile, ensuite à Rome. Il y séjourna quelque temps, puis il reprit la mer dans le dessein de retourner en France. Mais au lieu d'y aborder, il fut jeté par une tempête sur les côtes occidentales de la Bretagne, d'où, après avoir essuyé plusieurs dangers, il aborda à l'île de Hi où était le monastère d'Adamnan. Ce saint abbé le reçut avec beaucoup d'humanité et de politesse; et, l'ayant engagé à lui raconter ce qu'il avait vu de plus remarquable dans ses voyages, il le mit par écrit, et composa de cette sorte l'ouvrage dont nous parlons, qu'il présenta ensuite au roi Alfrid des Northumbres.

Le vénérable Bède, qui estimait beaucoup cette description, en a donné un précis dans son *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, et il en a fait le fond de son *Traité des lieux saints*. Elle est divisée en trois livres, dans lesquels on trouve les plans linéaires des principales églises. Adamnan parle, dans le premier livre, de la ville de Jérusalem, de l'église du Saint-Sépulcre, de celle de la Sainte-Vierge dans la vallée de Josaphat, où il dit que l'on voyait son tombeau, mais qu'on ne savait en quel temps, par qui, ni comment son corps en avait été enlevé, ni en quel lieu il attendait la résurrection. Il remarque qu'auprès de la basilique du Calvaire, il y avait un cabinet où l'on permet aux pèlerins de toucher et de baiser le calice que Jésus-Christ bénit le jour de la Cène, et qu'il donna à ses disciples; que ce calice est d'argent et a deux anses; qu'il tient environ un setier ou chopine de France; qu'au dedans est l'éponge que l'on trempa dans le vinaigre pour en faire boire au Sauveur sur la croix; que la lance dont on perça son côté se conserve dans le portique de la basilique de Constantin; que l'on montre aussi le suaire dont on couvrit la tête du Christ, lorsqu'on le mit dans le tombeau. Arculfe avait vu tout cela de ses yeux; il vit encore un linge que l'on disait avoir été travaillé par la sainte Vierge, sur lequel on voyait

les figures des douze apôtres et celle du Christ. Une partie de ce linge était de couleur rouge, l'autre de couleur verte. On montrait à Jérusalem les tombeaux de saint Siméon et de saint Joseph, époux de la sainte Vierge; il y avait sur la montagne des Oliviers une église d'une figure ronde, dont le milieu était ouvert par le haut. On l'avait fait ainsi, pour laisser à la postérité le souvenir de la route que Jésus-Christ avait prise en montant au ciel. L'impression de ses pieds subsistait encore; et, quoiqu'on eût tenté souvent de paver cet endroit comme le reste de l'église, on n'y avait pas réussi. Adamnan parle d'un monastère bâti auprès du tombeau de Lazare, frère de Marthe.

On trouve, dans le second livre, la description de la ville de Bethléhem, de la grotte où le Fils de Dieu a pris naissance selon la chair, des sépulcres de David, de saint Jérôme et de quelques autres anciens monuments. Il y est aussi parlé du Jourdain et de l'endroit où Jésus-Christ reçut le baptême de saint Jean. A cette occasion, Arculfe observa que, dans le désert où vivait le précurseur, il y avait des sauterelles dont les pauvres se nourrissaient encore, en les faisant cuire avec de l'huile, et des arbres dont les feuilles larges et rondes avaient la couleur de lait et le goût de miel, et que l'on mangeait après les avoir froissées dans la main. Suivant Arculfe, c'est là le miel sauvage dont il est parlé dans l'Évangile. Adamnan, pour donner plus de poids à ce que l'évêque Arculfe lui raconta de Tyr et de la montagne du Thabor, dit qu'il s'accorde avec ce que saint Jérome en a écrit dans ses commentaires; et, après avoir parlé d'Alexandrie et de ce que cette ville a de plus remarquable, particulièrement de son port et du tombeau de saint Marc, il commence son troisième livre par la description de Constantinople. On gardait, dans une église de cette ville, la vraie croix, et on la montrait seulement trois jours de la semaine sainte, élevée sur un autel d'or. Le jour de la Cène du Seigneur, l'empereur, suivi de l'armée, entrait dans l'église qu'on appelait la Rotonde, s'approchait de l'autel et baisait la croix salutaire en inclinant la tête. Après lui, tous les assistants le faisaient aussi, chacun en son rang, suivant sa condition. Le vendredi saint, l'impératrice et les princesses, les dames de qualité, les femmes du commun faisaient la même cérémonie et dans le même ordre. Le samedi était réservé aux évêques et à tout le clergé. Après quoi, on la renfermait jusqu'à l'année suivante. Arculfe assure que, quand on ouvrait la boîte où elle était enfermée, il en sortait une odeur admirable. Il parle de deux hommes de la lie du peuple, dont l'un était Juif, qui furent punis miraculeusement pour avoir insulté l'image de la sainte Vierge et une statue de marbre qui représentait saint

Georges, martyr. En approchant de la Sicile, il vit les feux que jette le mont Vulcain; et, quoiqu'il soit éloigné de douze milles de la Sicile, il assure qu'on y entendait cette montagne gronder avec autant de force que le tonnerre, surtout les jours de vendredi et de samedi[1].

Dans ces temps, un grand nombre d'Anglais de tout sexe et de tout rang venaient à Rome par dévotion, même des nobles, des ducs et des rois. Coënred, roi des Merciens, après avoir tenu noblement le sceptre plusieurs années, le quitta encore plus noblement. L'année même que mourut son ami saint Wilfrid, il vint à Rome, y reçut la tonsure et l'habit monastique, et acheva ses jours dans les prières, les jeûnes et les aumônes, près du tombeau des apôtres. Il vint avec lui Offa, fils du roi des Saxons orientaux, jeune prince d'une beauté et d'une amabilité parfaites, chéri de toute la nation, qui le souhaitait ardemment pour roi. Touché de la même dévotion, il quitta sa femme, ses parents, ses domaines, sa patrie, pour Jésus-Christ et son Évangile, afin d'en recevoir le centuple en ce monde, et dans l'autre la vie éternelle. Ayant également reçu la tonsure et l'habit de moine, il mérita bientôt ce qu'il avait désiré si longtemps, de voir les bienheureux apôtres dans les cieux. C'est ainsi qu'en parle le vénérable Bède à la fin de son histoire[2].

Un des derniers faits qu'il raconte, est la manière dont les moines de Hi embrassèrent enfin l'observance de l'Église catholique, touchant la Pâque et la tonsure cléricale. Ils avaient résisté aux remontrances de leur abbé saint Adamnan; ils cédèrent enfin à celles de saint Egbert. C'était ce noble Anglais qui, ayant embrassé la vie monastique en Irlande, s'était mis en route pour aller prêcher l'Évangile dans la Frise, mais qui, n'ayant pu y réussir, y avait envoyé saint Willibrod. Il vint d'Irlande à l'île de Hi, l'an 716, peu après que la nation des Pictes eut commencé à célébrer la Pâque au même jour que l'Église universelle. Comme c'était un prêtre vénérable par sa science et sa vertu, les moines le reçurent avec beaucoup d'honneur et de joie. Il profita de leur confiance pour les détacher peu à peu de leurs pratiques particulières, et leur faire embrasser celles de toute l'Église. Cette réunion eut donc lieu environ quatre-vingts ans après qu'ils eurent envoyé saint Aïdan pour convertir les Anglais. Dieu récompensait ainsi leur charité pour cette nation, en leur faisant connaître par elle la perfection de la discipline. Les Bretons, au contraire, qui n'avaient jamais voulu aider à la convertir, s'entê-

[1] Beda, l. 5, c. 16-18. *Acta ord. Bened.*, sect. 3, pars 2, p. 499-522. — [2] Beda, l. 5, c. 20.

tèrent dans leur discipline erronée. C'est la réflexion du vénérable Bède. Saint Egbert demeura treize ans dans l'île de Hi, qu'il sanctifia comme par une nouvelle effusion de grâce et de paix. Enfin, l'an 729, le jour de Pâques, 24 avril, après avoir célébré la messe solennelle de la résurrection du Seigneur, il quitta la terre pour aller dans le ciel achever ou plutôt continuer éternellement cette fête avec le Seigneur, les apôtres et tous les saints[1].

Le vénérable Bède termine son histoire et le catalogue de ses ouvrages par cette prière : O bon Jésus, qui m'avez donné, par votre grâce, de puiser avec amour les paroles de votre sagesse et de votre science, ah ! je vous en conjure, donnez-moi aussi, avec la même bonté, d'arriver enfin jusqu'à vous, qui êtes la source de toute sagesse, et d'apparaître à jamais devant votre face, vous qui vivez et régnez, Dieu dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

Saint Willibrod, à qui saint Wilfrid avait préparé les voies, continuait en Frise ses travaux apostoliques. Il y était secondé par saint Vulfran, venu de France. Dans la Germanie au delà du Rhin, le sang des martyrs saint Emméran, saint Kilien et saint Évalde, commençait à produire des fruits de salut. Les peuples s'y convertissaient de plus en plus. Nous le voyons par un capitulaire, autrement une instruction, donné par le pape saint Grégoire II à l'évêque Martinien, au diacre Georges et au sous-diacre Dorothée, tous deux de l'Église romaine, qu'il envoyait en Bavière. Ce capitulaire est daté du 15 mars 716.

« Après avoir rendu nos lettres, y dit le Pape, vous délibérerez avec le duc de la province, pour faire une assemblée des prêtres, des juges ainsi que de tous les principaux de la nation ; et après avoir examiné les prêtres et les ministres, vous donnerez le pouvoir de sacrifier, de servir et de chanter à ceux dont vous trouverez l'ordination canonique et la foi pure, et vous leur ferez observer la tradition de l'Église romaine. Quant aux autres, vous leur interdirez toute fonction et leur donnerez des successeurs. Vous pourvoirez en chaque église à ce que l'on y célèbre la messe, les offices du jour et de la nuit et la lecture des saintes Écritures. Vous établirez des évêchés, ayant égard à la distance des lieux et à la juridiction de chacun des ducs, et vous réglerez les dépendances de chaque siége. S'il y en a trois, quatre ou plus, vous réserverez le principal siége pour un archevêque, et, ayant assemblé trois évêques, vous en ordonnerez de nouveaux, par l'autorité de saint Pierre. Si vous trouvez un homme digne de remplir la place d'archevêque, vous nous l'en-

[1] Beda, l. 5, c. 23.

verrez avec vos lettres, ou bien vous l'amènerez avec vous. Si vous n'en trouvez pas de capable, vous nous le ferez savoir, afin que nous en envoyions d'ici. Vous recommanderez à ceux que vous ordonnerez évêques, de ne point faire d'ordinations illicites, leur marquant en particulier les irrégularités; de conserver les biens de l'Église et d'en faire quatre parts; de ne faire les ordinations que dans les temps marqués, de n'administrer le baptême qu'à Pâques et à la Pentecôte, hors le cas de nécessité. Au reste, toute la religion est soumise à l'évêque, et tous les chrétiens obligés de lui obéir.

« Touchant le mariage, enseignez qu'on ne doit ni le condamner sous prétexte de continence, ni donner occasion à la débauche sous prétexte de mariage. Défendez le divorce, la polygamie, les conjonctions incestueuses entre parents. Enseignez que la continence est préférable au mariage; ne permettez pas qu'on juge immonde aucune viande, sinon celle qui aura été immolée aux idoles, ou que l'on s'arrête ni aux songes, ni aux augures. Défendez les enchantements, les maléfices et les observations de certains jours. Défendez de jeûner le dimanche, et aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie et de l'Ascension, ainsi que de recevoir les offrandes de ceux qui sont en division. Enseignez que tous ont besoin de pénitence pour les péchés journaliers. Enseignez la résurrection des corps et l'éternité des peines de l'enfer, rejetant ceux qui prétendent que les démons reviendront à la dignité angélique. » Telle est l'instruction du pape saint Grégoire II pour la Bavière[1].

Cette province avait alors deux évêques fameux, saint Rupert de Saltzbourg et saint Corbinien, tous deux de la nation des Francs. Saint Rupert ou Robert était de la race des rois de France et évêque de Worms, la seconde année de Childéric III, l'an 696. Sa réputation étant venue jusqu'à Théodon, duc de Bavière, celui-ci lui envoya des députés pour le prier instamment de venir instruire la province du Norique. Le saint évêque y envoya d'abord des missionnaires, puis il y alla lui-même; et le duc, plein de joie, vint au-devant de lui jusqu'à Ratisbonne, où il le reçut avec grand honneur. Saint Rupert, l'ayant instruit tant de la morale que de la foi catholique, le baptisa avec plusieurs de sa nation, tant des nobles que du peuple. Il est certain que, dès le temps du roi Théodoric Ier, les Bavarois avaient reçu la religion chrétienne, comme il paraît par leurs lois; mais nous voyons en même temps, surtout par le capitulaire du pape Grégoire, qu'il n'y existait aucune organisation d'évêchés sous une métropole, ni, par conséquent, aucune succession assurée d'évêques. On con-

[1] Labbe, t. 6, p. 1452.

çoit que dans cet état de choses, surtout au milieu des révolutions politiques du royaume d'Austrasie, les générations nouvelles de la Bavière, sans être précisément idolâtres, ne fussent pas toujours chrétiennes. C'est à quoi le pape saint Grégoire II cherchait à remédier par ses légats.

Le duc Théodon, étant converti, promit à saint Rupert de choisir un lieu pour établir un siége épiscopal, et de bâtir des églises et des logements pour les ecclésiastiques. Le saint évêque s'embarqua sur le Danube et vint jusqu'aux frontières de la Pannonie inférieure, prêchant la foi. En revenant, il passa par Laureac, à présent Lorch, autrefois métropole du Norique, où il guérit plusieurs malades par ses prières et convertit plusieurs personnes. Ensuite, ayant appris qu'en un lieu nommé Juvave, il y avait eu quantité d'édifices merveilleux, mais alors presque ruinés et couverts d'arbres, il y alla lui-même, et demanda ce lieu au duc Théodon. Le duc le lui accorda volontiers avec les terres des environs, dans une étendue de deux lieues. Saint Rupert y établit son siége épiscopal, bâtit une belle église en l'honneur de saint Pierre, avec un cloître et les logements des clercs, pour y célébrer l'office tous les jours. C'est ainsi qu'à la voix de son pontife, l'antique Juvave sortit de ses ruines pour revivre des siècles sous le nom de Saltzbourg.

Ce saint évêque, ayant besoin d'ouvriers pour l'aider à prêcher l'Évangile, retourna en son pays et en amena douze, avec sa nièce Erentrude, qui s'était consacrée à Dieu. Il fonda pour elle un monastère en l'honneur de la sainte Vierge, sur une montagne voisine, et elle en fut la première abbesse. Il continuait à visiter assidûment tout le pays, à bâtir des églises et à ordonner des clercs. Enfin, après s'être donné un successeur, il mourut l'an 718, le jour de Pâques, 27 mars, auquel l'Église honore sa mémoire[1].

Saint Corbinien était né à Châtres, près de Paris. Dès sa jeunesse, il se donna à Dieu et se retira près de l'église de Saint-Germain de Châtres, où, avec ses domestiques, il forma un petit monastère. Plusieurs personnes venaient recevoir ses instructions et lui faisaient des offrandes, dont il ne prenait que le nécessaire pour vivre et donnait le reste aux pauvres. Sa réputation vint jusqu'à Pépin, maire du palais, qui se recommanda à ses prières. Et comme les plus grands seigneurs venaient le visiter, il quitta sa cellule au bout de quatorze ans de retraite, s'en alla à Rome et se présenta au pape saint Grégoire II[2]. C'était l'an 716. Il lui découvrit ses peines intérieures et la crainte qu'il avait que les visites et les offrandes des séculiers ne fussent

[1] *Acta SS.*, 27 *mart.* — [2] Pagi, an 716, n. 7.

cause de sa perte. Mais le Pape, ayant pris l'avis de son conseil, crut devoir mettre sur le chandelier une si grande lumière, et l'ordonna évêque. Il lui donna même le pallium et le pouvoir de prêcher par tout le monde, avec la bénédiction de saint Pierre. Corbinien se soumit, quoique avec une extrême répugnance, et revint prêcher par toute la Gaule avec un grand succès, tant sur les peuples que sur les moines et le clergé.

Saint Corbinien, allant trouver le maire du palais, qui était non plus Pépin, mais son fils Charles-Martel, et qui l'avait mandé, rencontra un voleur nommé Adalbert, qu'on allait pendre. N'ayant pu obtenir que l'exécution fût différée jusqu'à ce qu'il eût parlé au prince, il tira à part le voleur, lui fit faire une confession de tous ses péchés, et promettre qu'il changerait de vie et quitterait le siècle ; après quoi il lui fit le signe de la croix sur la tête et sur la poitrine, et le laissa entre les mains des exécuteurs. Enfin il continua sa route et supplia le prince de lui donner Adalbert vif ou mort. L'ayant obtenu, il envoya au lieu du supplice, où il se trouva encore vivant le troisième jour au soir. Adalbert, sincèrement converti, s'attacha à son libérateur et fut un de ses fidèles disciples. Cependant saint Corbinien, ne pouvant souffrir les respects qu'on lui rendait, se retira à son ancien monastère de Saint-Germain de Châtres et y demeura encore sept ans. Mais comme sa réputation croissait toujours, il résolut de retourner à Rome et de demander au Pape de le décharger de l'épiscopat et de lui permettre de vivre du travail de ses mains dans un monastère, sous la conduite d'un supérieur.

Pour mieux se cacher, il évita le grand chemin par les Gaules, et passa par la Germanie. Il arriva dans le Norique, où il s'arrêta quelque temps à prêcher, pour fortifier dans la foi ce peuple nouvellement converti par les travaux de saint Rupert. Il fut très-bien reçu par le duc Théodon, par ses enfants et par les seigneurs du pays, qui, dans la première ferveur de leur conversion, chérissaient extrêmement les évêques. Le duc le pria de venir chez lui ; et, n'ayant pu le retenir, il le renvoya chargé de présents. Théodon lui-même avait fait le pèlerinage de Rome vers l'an 716. Son fils Grimoald, auquel il avait donné le gouvernement d'une province, reçut aussi saint Corbinien à son passage ; et, ayant goûté ses instructions, il le suppliait de ne point le quitter, offrant de lui donner une part dans son domaine avec ses enfants. Enfin il le fit conduire par ses officiers jusqu'en Italie.

Arrivé à Rome, saint Corbinien se présenta au pape saint Grégoire II et se jeta à ses pieds. Le Pape le fit asseoir auprès de lui ; et le saint évêque, lui ayant offert de grands présents, lui expliqua tout ce qui lui déplaisait dans sa vie, comme on l'accablait d'honneurs et

de biens, sans que la clôture ni les murailles pussent le mettre en sûreté, le conjurant avec larmes de le délivrer de la dignité dont le Saint-Siége l'avait chargé, et de lui permettre de s'enfermer dans un monastère, ou de lui donner dans un bois écarté quelque petit champ à cultiver. Le Pape, admirant son humilité, le congédia et assembla un concile, où il fut conclu tout d'une voix que Corbinien devait retourner. Le Pape le fit venir, et le saint homme, ne pouvant résister aux raisons des assistants ni à l'autorité du Pape, se retira de Rome fort triste et retourna en Bavière.

Il fut arrêté par les gardes que le duc Grimoald avait mis sur la frontière, avec ordre de ne point le laisser passer qu'il ne promît d'aller trouver le duc. Mais le saint homme, étant arrivé à son palais, lui manda qu'il ne le verrait point qu'il n'eût quitté Piltrude, veuve de son frère Théodoald, qu'il avait épousée. Et comme le prince n'obéissait pas, il demeura ferme dans son refus, leur faisant parler continuellement pour les amener à la pénitence. Au bout de quarante jours, ils promirent de se séparer, et le saint évêque les fit venir en sa présence. Ils se prosternèrent tous deux, et, lui embrassant les pieds, confessèrent qu'ils avaient grièvement péché. Saint Corbinien leur mit les mains sur la tête, y fit le signe de la croix, et leur imposa pour pénitence des aumônes, des jeûnes et des prières. Ensuite, il entra dans la maison et mangea avec eux. Il établit son siége à Frisingue, où il fit bâtir une église en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Benoît, avec des moines pour y faire l'office. Tels furent les commencements des églises de Bavière.

Avec toute sa sainteté, Corbinien était un peu vif. Étant un jour à dîner avec le prince, il bénit les mets de sa table. Le prince, sans y faire attention, en jeta un morceau à son chien favori. Aussitôt le saint homme, d'un coup de pied renverse la table et sort de la salle, en disant que celui qui jetait à son chien une bénédiction pareille, n'en était pas digne lui-même, et que, désormais, il ne mangerait plus avec lui. Piltrude, profondément ulcérée de ce que les paroles du saint l'avaient séparée d'avec le prince, profita de l'occasion pour le représenter comme coupable de lèse-majesté et digne de mort. Le duc pensait différemment. Il fit fermer les portes de la ville, de peur que l'homme de Dieu n'en sortît en colère. Il alla lui-même, avec les principaux de sa cour, se jeter à ses pieds, et, à force de prières et de protestations, il obtint avec peine qu'il l'admît au baiser de paix.

Un autre jour, allant à l'office du soir dans l'église de Sainte-Marie, le saint évêque rencontra une femme de la campagne qui s'en allait avec de riches présents. Déjà elle avait été signalée comme adonnée à des maléfices. Il lui demande le sujet de son voyage. Elle

répondit que le fils du prince étant tourmenté par le démon, elle l'avait guéri par ses enchantements, et que de là venaient les cadeaux qu'elle emportait. L'évêque, épouvanté, descendit de cheval, battit la femme de ses propres mains, lui enleva tout ce qu'elle emportait et le distribua aux pauvres à l'entrée de la ville. Ce qu'il ne cessait surtout de déplorer, c'était l'infidélité du prince. Au fond, Grimoald était plus faible que méchant; mais sa femme incestueuse résolut de tuer l'évêque. Elle en donna l'ordre à son secrétaire Ninus. L'évêque, ayant été averti, se réfugia dans un château. Le duc, apprenant les embûches de sa femme et le départ de l'évêque, fit prier humblement celui-ci de revenir. Mais il s'y refusa, disant qu'il fallait éviter les embûches de Jézabel. Quelque temps après, le jeune prince pour lequel on avait pratiqué des enchantements mourut; le duc Grimoald fut tué par des conspirateurs; Ninus, qui devait assassiner l'évêque, périt d'une mort honteuse; Piltrude fut emmenée captive par Charles-Martel, dépouillée de tous ses biens, et ses enfants privés et du royaume et de la vie. Le duc Hubert, qui succéda à Grimoald, rappela l'homme de Dieu avec les plus grands honneurs, lui témoigna toujours la plus profonde vénération, et voulut même qu'il fût le parrain d'un de ses enfants.

Saint Corbinien, ayant connu d'avance le jour de sa mort, en prévint le duc Hubert, afin qu'il permît que son corps fût inhumé dans le lieu qu'il lui indiquait. Ce jour étant venu, il prit un bain, se fit faire les cheveux et la barbe, se revêtit des habits pontificaux, célébra le saint sacrifice, reçut de ses propres mains le saint viatique, rentra à la maison, prit un peu de vin, et puis, sans éprouver aucune douleur, fit sur son front le signe de la croix, et rendit son âme à Dieu, le 8 septembre 730, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Sa vie fut écrite par l'évêque Aribon, son troisième successeur dans le siége de Frisingue [1].

Mais le plus grand apôtre de l'Allemagne fut l'Anglo-Saxon Winfrid, plus connu sous le nom de saint Boniface. Il naquit vers l'an 680, dans le Wessex, à Kirton, comté de Devonshire. Dès la cinquième année de son âge, il prenait un plaisir singulier à entendre parler de Dieu et des choses célestes. Quelques moines, qui faisaient des missions dans le pays, étant venus chez son père, il fut si touché de leur conduite édifiante et de leurs instructions, qu'il conçut un ardent désir d'embrasser l'état monastique. Son père crut d'abord que ce désir s'évanouirait avec l'âge; mais il le vit augmenter de jour en jour. Il employa inutilement toute son autorité pour en-

[1] *Acta SS.*, 8 *sept. Act. ord. Bened.*, sect. 3, pars 1.

gager Winfrid à prendre d'autres idées et d'autres sentiments. Frappé d'une maladie dangereuse, il reconnut la volonté de Dieu et ne s'opposa plus à la vocation de son fils, qui, à l'âge de sept ans, entra dans le monastère d'Exeter, devenu plus tard la ville de ce nom. Il y sanctifia l'étude de la grammaire par une grande assiduité à la prière et à la méditation. Ayant ensuite été envoyé au monastère de Nutcell, renommé tant pour son école que pour la régularité de sa discipline, il y fit des progrès extraordinaires dans la poésie, la rhétorique, l'histoire et la connaissance de l'Écriture. Son abbé le chargea depuis d'enseigner aux autres les mêmes sciences, et le fit ordonner prêtre à l'âge de trente ans. A partir de cette époque, il s'appliqua principalement au ministère de la parole et à la sanctification des âmes. Une affaire pressée ayant obligé les évêques de la province à tenir un concile sans attendre les ordres de saint Britwald, archevêque de Cantorbéry, on lui envoya, avec la permission du roi Ina, le prêtre Winfrid pour lui en rendre compte ; et depuis ce temps les évêques l'appelèrent souvent à leurs conciles.

Loin de se plaire à l'estime qu'il avait acquise, il résolut de quitter son pays pour travailler à la conversion des infidèles. Ayant donc obtenu avec peine le consentement de son abbé et de sa communauté, il partit accompagné de deux autres moines, et passa en Frise vers l'an 716. Mais il y trouva la guerre allumée entre Charles-Martel, prince des Francs, et le roi Radbod, qui avait rétabli l'idolâtrie dans la Frise, auparavant sujette aux Francs, et persécutait les Chrétiens. Winfrid vint à Utrecht lui parler ; mais voyant qu'il n'y avait rien à faire pour la religion dans ce pays, il repassa en Angleterre avec ses compagnons, et retourna au monastère de Nutcell.

Le roi des Frisons avait écouté les instructions de saint Vulfran, et était prêt à recevoir le baptême. Il entrait déjà dans les fonts, quand il conjura le saint évêque de lui dire où était le plus grand nombre des rois et des princes de la nation des Frisons ; s'ils étaient dans le paradis qu'il lui promettait, ou dans l'enfer dont il le menaçait. Ne vous y trompez pas, seigneur, dit saint Vulfran, les princes, vos prédécesseurs, qui sont morts sans baptême, sont certainement damnés ; mais quiconque croira désormais et sera baptisé, sera dans la joie éternelle avec Jésus-Christ. Alors Radbod retira le pied des fonts baptismaux, et dit : Je ne puis me résoudre à quitter la compagnie des princes mes prédécesseurs, pour demeurer avec un petit nombre de pauvres dans ce royaume céleste. Je ne puis croire ces nouveautés, et j'aime mieux suivre les anciens usages de ma nation. Quoi que pût lui dire saint Vulfran, il demeura dans

son opiniâtreté, tandis que plusieurs Frisons se convertissaient [1].

Il ne laissa pas ensuite de demander saint Willibrod, qui prêchait dans le même pays, pour le consulter avec saint Vulfran, et trouver quelque moyen de se faire chrétien sans quitter sa religion. Saint Willibrod répondit à ses envoyés : Après que votre prince a méprisé les avis de notre frère le saint évêque Vulfran, comment recevra-t-il les miens? Je l'ai vu cette nuit attaché d'une chaîne ardente; c'est pourquoi je suis assuré qu'il est déjà dans la damnation éternelle. Saint Willibrod, ayant ainsi parlé, ne laissa pas de se mettre en devoir d'aller trouver le roi Radbod; mais il apprit en chemin qu'il était mort sans baptême, et il retourna sur ses pas. C'était l'an 719. Quant à saint Vulfran, après qu'il eut prêché en Frise pendant cinq ans, il ordonna Géric pour son successeur dans l'église de Sens, et retourna à l'abbaye de Fontenelle, où il acheva saintement sa vie l'an 720, le 20 mars, jour auquel l'Église honore sa mémoire.

Peu de temps après le retour du prêtre Winfrid dans son monastère de Nutcell, l'abbé mourut et la communauté voulut le mettre à sa place; mais il refusa et s'en alla à Rome avec des lettres de recommandation de son évêque : c'était Daniel, évêque de Winchester, célèbre par sa vertu et sa doctrine. Winfrid, étant arrivé à Rome, se présenta au pape saint Grégoire II, et lui expliqua le désir qu'il avait de travailler à la conversion des infidèles. Le Pape le regarda d'un visage serein et lui demanda s'il avait des lettres de son évêque. Winfrid tira de dessous son manteau une lettre cachetée pour le Pape, et une autre ouverte, qui était une recommandation générale à tous les chrétiens, suivant la coutume. Le Pape lui fit signe de se retirer; et après avoir lu les lettres de l'évêque Daniel, il eut plusieurs conférences avec Winfrid, en attendant la saison propre pour son voyage, c'est-à-dire le commencement de l'été. Alors il lui donna les reliques qu'il demandait, et, de plus, une ample et honorable commission de prêcher l'Évangile à toutes les nations infidèles. Après un exorde à la louange de l'homme apostolique, cette commission est conçue en ces termes :

« Au nom de l'indivisible Trinité et par l'inébranlable autorité du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, dont nous sommes chargés de gouverner le siége et d'enseigner la doctrine, nous vous commandons et donnons commission d'annoncer les mystères du royaume de Dieu à toutes les nations infidèles où vous pourrez pénétrer, animé du feu sacré que le Seigneur est venu apporter sur la terre, et dont vous paraissez brûler. Au reste, nous voulons que, dans l'ad-

[1] *Acta SS.*, 20 *mart.*

ministration du sacrement, pour initier à la foi ceux qui croiront, vous suiviez la formule prescrite par les rituels de notre Siége apostolique. Si vous trouvez que quelque chose vous manque pour votre entreprise, vous aurez soin de nous en informer. Portez-vous bien. » La lettre est datée du 15 mai 719. Le Pape prend, dans l'inscription, le titre de serviteur des serviteurs de Dieu [1].

Avec cette lettre, Winfrid passa d'abord en Lombardie, où il fut reçu honorablement du roi Luitprand; ensuite il traversa la Bavière, vint en Thuringe et commença à exercer sa commission. Il prêcha aux grands et au peuple pour les ramener à la connaissance de la vraie religion, altérée et presque éteinte par de faux docteurs; car, bien qu'il trouvât des évêques et des prêtres zélés pour le service de Dieu, il y en avait d'autres qui s'étaient abandonnés à l'incontinence, et il fit son possible, par ses exhortations, pour les ramener à une vie conforme aux canons.

Cependant, ayant appris la mort de Radbod, roi des Frisons, il eut une grande joie de voir la porte ouverte en ce pays-là pour l'Évangile; et il y passa aussitôt pour seconder les travaux de saint Willibrod, sous la protection du prince Charles, devenu maître de la Frise. Il fit part de ces heureuses nouvelles à Edburge, abbesse dans le pays de Cant, la priant en même temps de lui envoyer des actes des martyrs. Dans sa réponse, l'abbesse le prie d'offrir des messes pour l'âme d'un de ses parents, et lui envoie cinquante sous d'or et un tapis d'autel. Winfrid travailla trois ans en Frise avec saint Willibrod, convertit beaucoup de peuple, ruina des temples d'idoles et bâtit des églises.

Saint Willibrod, se voyant fort âgé, le choisit pour son successeur; mais Winfrid s'en excusa; et comme le saint évêque le pressait fortement, il lui dit enfin que le Pape l'avait destiné aux nations de la Germanie orientale, et le pria de permettre qu'il exécutât sa promesse. Saint Willibrod y consentit et lui donna sa bénédiction. Winfrid partit aussitôt, et arriva dans la Hesse, à un lieu nommé Amenbourg, appartenant à deux frères, qui, portant le nom de chrétiens, exerçaient l'idolâtrie. Il les convertit avec un grand nombre de peuple, et bâtit un monastère dans ce lieu, que lui donnèrent les deux seigneurs. Ensuite il s'avança aux confins de la Hesse, vers la Saxe, où il convertit et baptisa plusieurs milliers d'infidèles.

En ce voyage, Winfrid avait avec lui un jeune homme nommé Grégoire, qui fut un de ses principaux disciples. Il était Franc d'origine, de race très-noble, fils d'Albéric, dont la mère, Adèle, était

[1] Labbe, t. 6, p. 1437.

fille du roi Dagobert II. Winfrid, passant de Frise en Hesse, arriva à Pfalz, près de Trèves, où Adèle avait fondé un monastère, dont elle était abbesse. Il y fut reçu avec grande charité; et après qu'il eut célébré la messe, comme il faisait presque tous les jours, il se mit à table avec l'abbesse et sa famille. Pendant le repas, on fit lire l'Écriture sainte par le jeune Grégoire, âgé d'environ quinze ans, revenu depuis peu des écoles et de la cour, et encore laïque. On lui donna le livre, et, après avoir reçu la bénédiction, il commença à lire et s'en acquitta fort bien. Alors le saint prêtre lui dit : Vous lisez bien, mon fils, si vous entendez ce que vous lisez. Le jeune homme dit qu'il le savait bien et recommença à lire. Le prêtre l'arrêta et lui dit : Mon fils, ce n'est pas ce que je demande, mais que vous m'expliquiez, en votre langue maternelle, ce que vous lisez. Il avoua qu'il ne le pouvait; et le saint prêtre lui dit : Voulez-vous que je le fasse ? Je vous en prie, répondit-il. Alors Winfrid lui dit : Recommencez et lisez distinctement; d'où il prit occasion d'instruire l'abbesse et toute sa famille. Ainsi, l'on voit que ces lectures se faisaient en latin. Grégoire fut si touché du discours de Winfrid, qu'aussitôt il alla trouver l'abbesse, son aïeule, et lui dit qu'il voulait aller avec le saint homme pour apprendre l'Écriture sainte et devenir son disciple. Elle refusa d'abord de lui laisser suivre un homme qu'elle ne connaissait point et qu'elle ne savait où devoir aller. Si vous ne me donnez point de cheval, dit Grégoire, je le suivrai à pied. Enfin, il s'opiniâtra si bien qu'elle lui donna des valets et des chevaux, et lui permit d'aller.

Ce voyage fut très-rude pour un jeune homme nourri dans les délices de la maison paternelle. Car, quand ils entrèrent dans la Thuringe, ils la trouvèrent brûlée et ruinée par les Saxons idolâtres, qui en étaient voisins. Le peuple était si pauvre qu'à peine avait-il de quoi vivre. Ainsi, les missionnaires étaient réduits à subsister du travail de leurs mains. Souvent la crainte des païens les obligeait à se réfugier dans la ville avec les gens du pays, et à y vivre longtemps fort à l'étroit, jusqu'à ce qu'on eût assemblé des troupes suffisantes pour les repousser.

Après avoir ainsi travaillé quelque temps, Winfrid envoya à Rome un des siens avec une lettre où il rendait compte au Pape du succès de sa mission et le consultait sur quelques difficultés. Le Pape l'invita, par sa réponse, à venir lui-même. Il obéit; il arriva à Rome pour la seconde fois, accompagné de plusieurs disciples. Le Pape, l'ayant appris, ordonna qu'il fût bien reçu dans la maison des étrangers. Puis, l'ayant fait venir à Saint-Pierre, il l'interrogea sur la foi de l'Église. Winfrid lui demanda du temps pour écrire sa confession de

foi, et la lui apporta. Le Pape la lui rendit quelques jours après ; et l'ayant fait asseoir, il l'exhorta à conserver cette doctrine et à l'enseigner aux autres. Il passa presque tout le jour à conférer avec lui, lui faisant plusieurs questions sur les matières de la religion et sur la conversion des infidèles.

Enfin il lui déclara qu'il voulait le faire évêque pour ces peuples qui n'avaient point de pasteurs. Le saint prêtre se soumit ; et le Pape l'ordonna évêque le trentième de novembre 723, et changea son nom de Winfrid en celui de Boniface, sous lequel il est plus connu. Dans la cérémonie de l'ordination, ou immédiatement après, il prêta au Pape le serment suivant, qu'il avait signé de sa main, et qu'il mit ensuite sur le corps de saint Pierre.

« Au nom du Seigneur, notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ. La sixième année du règne de l'empereur Léon, la quatrième de son fils Constantin, indiction sixième. Moi Boniface, évêque par la grâce de Dieu, promets à vous, bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et à votre vicaire, le bienheureux pape Grégoire, aussi bien qu'à ses successeurs, par l'indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre sacré corps ici présent, que je conserverai toujours la pureté de la foi catholique dans l'unité d'une même créance, à laquelle il est hors de doute que le salut de tous les chrétiens est attaché; que je ne me laisserai jamais aller à rien entreprendre contre l'unité de l'Église universelle, mais que j'aurai toujours une entière fidélité, un sincère attachement pour vous et pour les intérêts de votre Église, à qui le Seigneur a donné la puissance de lier et de délier, ainsi que pour votre susdit vicaire et ses successeurs ; que je n'aurai jamais aucune communion avec les évêques que je verrai s'écarter des routes anciennes tracées par les saints Pères; que, si je puis, je les en empêcherai ; sinon, je les dénoncerai au Pape, mon seigneur. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, je fais ou attente quelque chose contre cette promesse, que je sois trouvé coupable au jugement de Dieu, et que je reçoive le châtiment d'Ananie et de Saphire, qui ont voulu vous en imposer ! Moi Boniface, petit évêque, ai signé de ma main le formulaire de cette promesse, et, la mettant sur le sacré corps du bienheureux Pierre, comme il est prescrit, ai prêté ce serment en la présence de Dieu, qui est témoin et juge, et je promets de le garder[1]. » Tel est le serment solennel que l'apôtre de l'Allemagne prêta au pape Grégoire II. C'est sur cette base apostolique que sont fondés et l'épiscopat et l'église d'Allemagne. Puissent les évêques et les peuples de l'Allemagne ne l'oublier jamais !

[1] Labbe, t. 6, p. 1438.

Le pape Grégoire, en congédiant saint Boniface, lui donna un recueil des canons qui devaient lui servir de règle, et deux lettres de recommandation. La première est adressée à Charles duc des Francs, avec cette inscription : Au seigneur, notre glorieux fils, le duc Charles. Le Pape lui donne avis qu'il a ordonné évêque, Boniface, dont il fait l'éloge, et qu'il l'envoie prêcher la foi aux peuples de la Germanie. C'est pourquoi, dit-il, nous le recommandons très-particulièrement à votre glorieuse bienveillance, et nous vous prions de l'aider dans tous ses besoins et de le défendre contre tous les ennemis sur lesquels le Seigneur vous donne la victoire.

La seconde lettre était adressée aux évêques, aux prêtres, aux diacres, aux ducs, aux gouverneurs des villes, aux comtes et à tous les chrétiens. Après leur avoir recommandé, dans les termes les plus pressants, de protéger Boniface et de pourvoir à tous ses besoins : Si quelqu'un, dit le Pape, ce qu'à Dieu ne plaise, vient à s'opposer à ses travaux et à le troubler dans son ministère, lui et ses successeurs dans l'apostolat, qu'il soit frappé d'anathème par la sentence divine, et demeure sujet à la damnation éternelle ! La lettre est datée du 1er décembre, c'est-à-dire du lendemain de l'ordination de saint Boniface.

Grégoire II écrivit une troisième lettre du même jour au clergé et au peuple de la Thuringe, par laquelle, en leur marquant qu'il a ordonné Boniface pour être leur évêque, suivant leurs désirs, il leur notifie les ordres qu'il lui a donnés pour le gouvernement de cette église, afin d'autoriser sa conduite sur ces articles. Nous lui avons recommandé, dit-il, de ne pas faire d'ordinations illicites, et de ne pas admettre aux ordres sacrés celui qui serait bigame ou aurait épousé une femme qui n'était pas vierge, non plus que ceux qui ne seraient pas lettrés, qui auraient fait pénitence publique, qui auraient quelque défaut notable en quelque partie de leur corps, qui seraient attachés à la curie ou administration municipale, ou sujets à quelque servitude et diffamés par quelque endroit. Quant aux Africains qui prétendraient être promus aux ordres, qu'il se donne de garde de les y admettre, parce que quelques-uns d'eux sont manichéens, et qu'on en a souvent trouvé d'autres qui avaient été rebaptisés. Qu'il ne diminue en rien, mais qu'il tâche plutôt d'augmenter le patrimoine des églises, aussi bien que tout ce qui sert au sacré ministère et à l'ornement des autels; que du revenu de l'église et des oblations des fidèles, il fasse quatre parts; qu'il en garde une pour lui, qu'il distribue la seconde aux clercs, que la troisième soit pour les pauvres et les pèlerins, et la quatrième pour les réparations des églises. Qu'il fasse les ordinations des prêtres et des diacres seulement aux jeûnes

du quatrième, du septième et du dixième mois, au commencement et au milieu du carême, le samedi au soir, et que, hors le cas de nécessité, il n'administre le baptême qu'à Pâques et à la Pentecôte.

On rapporte au même temps trois autres lettres du même Pape, qui sont sans date. Il adresse la première à quelques seigneurs de Thuringe, pour les féliciter de leur constance dans la foi, malgré les sollicitations des idolâtres, et les exhorte à suivre les instructions de Boniface, qu'il leur envoie pour être leur évêque. La seconde est écrite au peuple de Thuringe. Nous vous avons envoyé, dit le Pape, notre frère le très-saint évêque Boniface, pour vous baptiser et vous enseigner la foi de Jésus-Christ. Obéissez-lui en tout. Faites bâtir une maison où votre père et votre évêque puisse demeurer, et des églises où vous puissiez prier. La troisième lettre est adressée aux Altsaxons, c'est-à-dire, en langue tudesque, aux anciens Saxons. Le Pape les exhorte paternellement à renoncer à l'idolâtrie, à demeurer fermes dans la religion chrétienne, que plusieurs d'eux avaient embrassée, et il leur marque qu'il leur envoie l'évêque Boniface pour les consoler et pour les instruire de la foi en Jésus-Christ [1].

Muni de toutes ces lettres du Pape, saint Boniface revint en France, où Charles-Martel lui en donna une adressée à tous les évêques, ducs, comtes, vicaires, domestiques et autres officiers, pour leur notifier qu'il avait pris l'évêque Boniface sous sa protection, et pour défendre à qui que ce fût de le troubler dans ses fonctions. Il retourna donc dans la Hesse, et y donna la confirmation, par l'imposition des mains, à plusieurs qui avaient déjà reçu la foi. Mais il en trouva qui refusèrent d'écouter ses instructions. Les uns sacrifiaient aux arbres et aux fontaines; d'autres consultaient les auspices et les devins, exerçaient des prestiges et des enchantements, observaient le vol ou le chant des oiseaux. Quelques-uns exerçaient toutes ces superstitions en cachette, quelques-uns à découvert. Les mieux convertis conseillèrent à saint Boniface d'abattre un arbre d'une grandeur énorme qu'ils appelaient le chêne de Jupiter, au même lieu où est aujourd'hui la ville de Geismar. Une foule de païens s'assemblèrent à ce spectacle, et ils donnaient des malédictions secrètes à l'ennemi de leurs dieux. Mais l'arbre, ébranlé par quelques coups de cognée, se fendit en quatre parties égales; ce qui parut si miraculeux aux Barbares, qu'ils bénirent Dieu et crurent en lui. Le saint évêque fit bâtir du bois de cet arbre un oratoire en l'honneur de saint Pierre, et passa de la Hesse dans la Thuringe.

[1] Labbe, t. 6, p. 1439-1445.

Cette province était alors désolée par la tyrannie de ses ducs, Théobald et Hédène ; en sorte qu'une grande partie s'était soumise aux princes idolâtres des Saxons, et avait embrassé leur culte. Il s'était aussi élevé parmi les chrétiens de faux docteurs, plongés dans tous les désordres de l'impudicité. Boniface les confondit et les décrédita en les démasquant. Par là il fit en peu de temps refleurir la foi dans cette province. Il bâtit même des églises et des monastères en divers endroits. Il eut aussi à se défendre contre la jalousie.

Un évêque du voisinage, qu'on croit être celui de Cologne, après avoir négligé de défricher les terres où travaillait le nouvel apôtre, prétendit, lorsqu'il les vit si bien cultivées, qu'elles étaient de son diocèse. Boniface crut que le bien de la mission l'obligeait de soutenir ses droits. Il eut recours au Pape ; et, en lui rendant compte des progrès de l'Évangile, il l'instruisit des contradictions qu'il avait à essuyer. Grégoire lui fit une réponse obligeante, où, après l'avoir félicité du fruit de ses travaux, il l'exhortait à ne point se laisser intimider par les menaces des hommes, mais à mettre toute sa confiance dans le Seigneur, qui ne manque pas de bénir les droites intentions de ses serviteurs. Il ajoutait : Quant à l'évêque qui a négligé de prêcher la foi à cette nation et qui prétend aujourd'hui qu'une partie de la province est de son diocèse, nous avons écrit des lettres paternelles à notre très-excellent fils le patrice Charles, pour l'engager à le réprimer, et nous sommes persuadé qu'il y donnera ses soins. La lettre est du 5 décembre 724. Le titre de patrice que le Pape y donne à Charles-Martel, est remarquable [1]. Il prouve que le Pape avait choisi dès lors ce prince pour le défenseur spécial de l'Église romaine.

Saint Boniface, animé par la protection du Saint-Siége, redoubla ses soins et ses travaux pour la conversion des nations germaniques. Il eut la consolation de voir les anciens chrétiens, et d'Angleterre et de France, concourir à cette bonne œuvre. Éthelbert, roi de Cant, le duc Charles et Pepin, son fils, lui donnèrent des marques de leur libéralité. De pieuses abbesses avaient soin de le fournir d'habits et de livres. En remerciant l'abbesse Edburge des livres qu'elle lui avait envoyés, il la prie de lui écrire en lettres d'or les Épîtres de saint Paul, afin de frapper par cet éclat les yeux des infidèles, et leur inspirer plus de respect pour les saintes Écritures [2]. Le vrai zèle ne néglige rien, et les plus petites choses qui contribuent au salut du prochain lui paraissent grandes.

Daniel, évêque de Winchester, donna d'autres secours à Boniface,

[1] Labbe, t. 6, p. 1446. — [2] Bonif., *epist.* 28. *Bibl. PP.*, t. 13.

son ancien disciple. Il lui adressa une instruction détaillée et remplie des plus sages avis sur la manière dont il devait s'y prendre pour détromper les idolâtres. « Ne combattez pas directement, lui dit-il, les généalogies qu'ils font de leurs faux dieux. Accordez-leur qu'ils ont été engendrés comme les hommes, par le commerce ordinaire du mari et de la femme, afin d'en tirer avantage pour montrer que ces dieux et ces déesses étant nés de la même manière que les hommes, ils ont commencé d'être et sont plutôt des hommes que des dieux. Quand ils auront été contraints d'avouer que leurs dieux ont eu un commencement, puisqu'ils ont été engendrés par d'autres, demandez-leur s'ils croient que le monde a commencé dans le temps ou s'il a existé de toute éternité. S'il a eu un commencement, qui l'a créé? Sans doute qu'avant la création du monde ils ne trouveront aucun lieu où leurs dieux engendrés aient pu demeurer ; car j'appelle monde, non-seulement le ciel et la terre, mais encore tous les espaces que l'imagination peut représenter à l'esprit.

« S'ils disent que le monde est sans commencement, appliquez-vous à réfuter cette opinion par plusieurs raisonnements ; et cependant demandez-leur qui commandait au monde, qui le gouvernait avant la naissance des dieux, et comment ils ont pu soumettre à leur puissance ce monde qui existait avant eux ; où et quand le premier dieu et la première déesse ont été engendrés et établis ; s'ils engendrent encore aujourd'hui d'autres dieux et d'autres déesses ; s'ils n'en engendrent plus, quand ont-ils cessé d'engendrer ; s'ils engendrent encore, le nombre des dieux doit être infini : or, dans cette multitude, on ne peut connaître qui est le plus grand, et chaque dieu doit craindre d'en rencontrer un plus puissant que lui.

« Il faut aussi leur demander s'ils servent leurs dieux pour une félicité temporelle ou pour un bonheur éternel. Si c'est pour une félicité temporelle, qu'ils disent en quoi les païens sont plus heureux que les chrétiens, et quel avantage ils prétendent procurer par leurs sacrifices à des dieux qui sont maîtres de tout. Pourquoi ces dieux permettent-ils que des hommes, qui dépendent d'eux, aient de quoi leur donner ce qui leur manque ? Si leurs dieux ont besoin de quelque chose, que ne se font-ils offrir des présents plus précieux que les victimes qu'on leur immole ? S'ils n'ont besoin de rien, à quoi bon tant de sacrifices ? Il faut leur faire ces objections et d'autres semblables, non en leur insultant et d'une manière propre à les irriter, mais avec beaucoup de modération et de douceur, et de temps en temps comparer ces superstitions avec la doctrine chrétienne, pour les combattre indirectement, afin que les païens soient plutôt confus qu'aigris, qu'ils rougissent de l'absurdité de leurs opi-

nions, et ne croient pas que nous ignorions leurs fables et leurs abominables cérémonies.

« Dites-leur encore : Si les dieux sont tout-puissants et vraiment justes, non-seulement ils récompensent ceux qui les honorent, mais ils punissent ceux qui les méprisent ; et s'ils font l'un et l'autre en cette vie, pourquoi épargnent-ils les chrétiens qui renversent leurs idoles et détournent presque le monde entier de leur culte ? Pourquoi, tandis que les chrétiens possèdent des terres fertiles en vin et en huile, les dieux n'ont-ils laissé aux païens que des terres glacées, où l'on prétend qu'ils règnent encore, chassés de tout le reste du monde ? Il faut leur représenter souvent l'autorité de l'univers chrétien, en comparaison duquel ils sont si peu de chose, eux qui demeurent dans leur ancienne erreur. Et afin qu'ils ne vantent pas l'empire de leurs dieux comme légitime, parce que leur nation les a toujours reconnus, il faut leur apprendre que l'idolâtrie régnait autrefois par tout le monde, jusqu'à ce qu'il eût été réconcilié à Dieu par la grâce de Jésus-Christ [1]. » Telles sont les instructions de l'évêque Daniel à Boniface. Cette lettre nous paraît un chef-d'œuvre de sagesse.

Saint Boniface sut la mettre à profit pour la conversion de ces peuples, dont il fit en peu de temps une chrétienté florissante. Il députa le prêtre Denval pour en rendre compte au Pape et pour le consulter sur quelques doutes concernant son ministère. Grégoire II, après l'avoir félicité des fruits de son apostolat, le loue de ce qu'il a recours au Siége apostolique dans ses doutes. Comme saint Pierre, dit-il, a été le principe de l'épiscopat et de l'apostolat, vous faites prudemment de vous adresser à son Siége, et nous répondons à vos doutes, non de nous-même, mais par la grâce de celui qui rend disertes les langues des enfants. Le Pape résout ensuite les questions proposées.

Les deux premières concernent le mariage. Grégoire dit qu'il serait à souhaiter qu'on n'en contractât pas entre parents, à quelque degré que ce fût ; mais il veut qu'on use de quelque indulgence envers ces Barbares nouvellement convertis, et il leur permet de se marier dans le cinquième degré. La réponse à la seconde question paraît singulière : la voici. Si par quelque infirmité une femme n'a pu rendre le devoir conjugal à son mari, vous demandez ce que fera le mari. Il serait bon qu'il demeurât ainsi et gardât la continence ; mais s'il ne peut la garder, qu'il se marie plutôt, sans refuser toutefois l'assistance nécessaire à celle qui a été empêchée par l'infirmité et

[1] *Bibl. PP.*, t. 13, *epist.* 67.

non par sa faute. Cette décision n'a paru étrange à quelques théologiens, notamment à Fleury, que parce qu'ils n'ont pas fait réflexion qu'il s'agit d'un empêchement qui a ôté le pouvoir de consommer le mariage; car le Pape ne dit pas : Si la femme ne peut, il dit : Si elle n'a pu, *si non valuerit*. Voici les réponses aux autres questions.

Si un prêtre est accusé par le peuple, et qu'on ne puisse prouver le crime par des témoins certains, il faut s'en rapporter au serment de l'accusé. On ne doit pas réitérer la confirmation donnée par l'évêque. On ne doit pas mettre sur l'autel deux ou trois calices pour la consécration du sang, mais un seul, à l'exemple de Jésus-Christ même. Touchant les viandes immolées, il faut s'en tenir à la règle prescrite par saint Paul. Si quelqu'un vous dit : Voilà qui a été immolé aux idoles, abstenez-vous-en à cause de celui qui vous l'a appris, et par égard pour sa conscience. On ne doit pas permettre à ceux ou à celles qui, dans leur enfance, ont été offerts par leurs parents dans des monastères de sortir ou de se marier. La discipline a varié sur ce point. Ceux qui ont été baptisés par des prêtres indignes ou adultères, sans avoir été interrogés sur la foi, ne doivent pas être rebaptisés, si le baptême leur a été administré au nom de la Trinité. Mais pour ceux qui, ayant été enlevés à leurs parents dans leur enfance, ne savent s'ils ont été baptisés ou non, il faut les baptiser. On doit accorder aux lépreux la communion du corps et du sang du Seigneur; mais il faut les empêcher de manger avec ceux qui sont en santé. Quand il y a une maladie contagieuse dans une église ou dans un monastère, c'est une folie que de vouloir fuir; car personne ne peut éviter la main de Dieu. Enfin, le Pape déclare à saint Boniface qu'il peut manger et converser avec les prêtres et les évêques dont la conduite est scandaleuse, et il lui permet, pour un plus grand bien, d'en user de même avec les seigneurs qui le protégent : car souvent on les ramène plutôt par cette condescendance que par des réprimandes. La lettre est du 22 novembre 726 [1].

Avant que de recevoir cette réponse du Pape, saint Boniface avait consulté sur ce dernier article l'évêque Daniel, son ami, dont il connaissait les lumières. Il lui marquait qu'il trouvait en France et en Germanie plusieurs faux évêques qui semaient l'ivraie avec le bon grain et qui enseignaient diverses erreurs. Quelques-uns, dit-il, s'abstiennent des viandes que Dieu a créées pour la nourriture; d'autres ne se nourrissent que de lait et de miel, et rejettent le pain et les autres mets. Il y en a même qui soutiennent qu'on peut élever

[1] Labbe, t. 6, p. 1448.

au sacerdoce des homicides et des adultères qui persévèrent dans leurs péchés. Quand nous allons au palais des Francs pour demander de la protection dans notre ministère, nous sommes obligés de communiquer avec ces mauvais pasteurs, quoique nous ne le fassions pas au sacrifice de la messe ni à la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, et que nous évitions aussi de nous trouver à leurs assemblées. Je voudrais savoir ce que vous pensez là-dessus de ma conduite.

Je ne puis, sans la protection du prince des Francs, gouverner le peuple, défendre les prêtres et les clercs, les moines et les servantes de Dieu, ni empêcher les superstitions païennes, sans son autorité. Or, quand je vais le trouver, je suis contraint de communiquer avec des évêques du caractère de ceux dont je viens de parler, et je crains que cela ne me soit cependant imputé à péché, parce que je me souviens qu'au temps de mon ordination, j'ai juré sur le corps de saint Pierre que j'éviterais la communion de ces sortes de personnes, si je ne pouvais les faire rentrer dans les voies canoniques; mais, d'un autre côté, je crains encore plus le dommage qui en reviendrait à la mission, si je n'allais plus à la cour du prince des Francs. Je prie Votre Paternité d'avoir la bonté de mander à son fils ce qu'elle en pense. Je vous prie encore de m'envoyer le livre des Prophètes, que l'abbé Wimbert, autrefois mon maître, a laissé en mourant, et qui renferme six prophètes en un même volume écrit en lettres fort distinctes. Vous ne pouvez m'envoyer une plus grande consolation dans ma vieillesse; car je ne puis trouver de livre semblable en ce pays-ci, et, ma vue s'affaiblissant, je ne puis plus distinguer aisément les lettres menues et liées ensemble. En attendant, je vous envoie par le prêtre Forthère de petits présents, savoir : une chasuble, qui n'est pas toute de soie, mais mêlée de poil de chèvre, et une serviette à long poil pour essuyer vos pieds. Enfin il le console sur ce qu'il avait perdu la vue.

On voit par la réponse de Daniel, qu'il était versé dans la science ecclésiastique. Il décide que Boniface peut, par nécessité et pour le bien des églises, communiquer dans les usages de la vie civile avec les mauvais pasteurs dont il lui avait écrit. Il apporte là-dessus plusieurs autorités, après quoi il ajoute : Nous vous avons écrit ceci en tremblant, parce que nous avons appris que vous avez porté cette affaire à des personnes d'un rang plus élevé que nous[1]. Il parle du Pape que saint Boniface avait consulté.

A en juger par ces lettres, il y avait alors parmi le clergé de France

[1] *Bibl. PP.*, t. 13, *epist.* 3, *et in not.*

un grand nombre de pasteurs scandaleux ou de séducteurs hypocrites, et la cour du duc Charles était surtout infectée de ces mauvais évêques. Cela tenait, entre autres causes, à un changement de dynastie qui s'opérait en France, à une révolution politique qui s'accomplissait en Espagne, suite d'une révolution plus grande accomplie en Orient, laquelle n'était elle-même qu'une partie de la révolution plus grande encore prédite par le prophète Daniel et par l'apôtre saint Jean. D'après ces deux prophètes, sur les dix cornes ou puissances qui devaient s'élever de l'empire romain, une des dernières devait en abattre ou en humilier trois. Nous avons vu la puissance mahométane, la dernière en date, abattre la corne ou la puissance des Perses, humilier la corne ou la puissance des empereurs de Constantinople; nous allons lui voir abattre la troisième corne ou puissance, celle des Goths en Espagne. Ce qui prépara les voies et facilita les conquêtes au mahométisme en Orient et en Afrique, ce fut la division des esprits par les hérésies et les schismes, et la dissolution des mœurs favorisée par cette division. Il n'est pas mal aisé de le comprendre; car le mahométisme n'est au fond que la principale hérésie, l'arianisme, érigée en loi fondamentale, et le principal vice, la lubricité, érigé en privilége de l'homme sur la femme, et en ce monde et en l'autre. Cette dernière cause surtout va, pour huit siècles, livrer l'Espagne au glaive de Mahomet.

Le roi Égica, petit-fils d'un Grec, étant mort, son fils Vitiza, qu'il avait déjà associé à la couronne, lui succéda l'an 701 et régna neuf ans. Il fit tenir un concile dans l'église de Saint-Pierre, près de Tolède, par les évêques et les seigneurs, pour le règlement de son royaume; mais il n'en reste ni actes ni canons. C'est le dix-huitième et dernier concile de Tolède. Vitiza usa de clémence au commencement de son règne, rappela les exilés et soulagea le peuple; mais il ne soutint pas ces heureux commencements. Dans la suite il commit des injustices et s'abandonna à la débauche. Il avait tout à la fois plusieurs femmes et plusieurs concubines; les grands suivirent son exemple : il s'étendit au reste du peuple et même au clergé. L'Espagne devait périr par une race importée de la Grèce. L'archevêque de Tolède était alors Gonderic, illustre par sa sainteté et même par ses miracles. Il eut pour successeur Sindérède, qui, par un zèle mal réglé, traita rudement des hommes anciens et vénérables de son clergé. Le roi Vitiza l'y excitait, craignant la vertu de ces personnages, qui lui résistaient en face et lui reprochaient ses crimes. Se voyant donc maltraités par leur évêque, ils en appelèrent au Pape. Mais Vitiza, craignant que leur autorité ne détournât le peuple de son obéissance, non-seulement permit, mais commanda à tous les clercs

d'avoir publiquement des femmes et des concubines, même plusieurs s'ils voulaient, et de ne point obéir aux constitutions romaines qui le défendaient. Cette licence produisit une corruption extrême. Enfin Vitiza donna l'archevêché de Tolède à son frère Oppa, déjà archevêque de Séville, du vivant de Sindérède, violant ainsi doublement les canons. Il rappela les Juifs et donna plus de priviléges à leurs synagogues, que n'en avaient les églises. Il s'attira la haine des grands par ses violences; fit mourir le duc de Cantabrie, Favila, père de Pélage; priva de la vue Théodefride, gouverneur de Cordoue. Rodrigue, fils de ce dernier, s'étant mis à la tête d'une insurrection, est proclamé roi l'an 710 ou 711. Suivant les uns, il fait aveugler Vitiza, comme Vitiza avait aveuglé son père; suivant d'autres, il ne lui fait point de mal et le laisse vivre et mourir en paix. Lui-même, dit-on, ne régna pas avec plus de sagesse. Il fit violence, dit-on, à Florinde, fille du comte Julien, gouverneur de l'Andalousie et de la Mauritanie Tingitane, en Afrique, qui appartenait aux Goths. Pour se venger, Julien se concerta avec d'autres mécontents, en particulier avec deux fils de Vitiza, et appela les Sarrasins et les Maures en Espagne. Le gouverneur d'Afrique pour le calife Valid était un vieillard nommé Mousa ou Moïse. Il envoie des troupes sous le commandement de Tarik, qui aborde, le 28 avril 711, sur la côte d'Algéziras, s'empare du mont Calpé, appelé depuis, de son nom, Geb-el-Tarik, par corruption Gibraltar, c'est-à-dire montagne de Tarik.

Les Goths, amollis par un long repos et par la débauche, avaient désappris la guerre : une partie d'entre eux étaient avec l'ennemi. Une bataille se livra près de Xérès, le 17 juillet 711. Les Goths sont défaits; le roi Rodrigue disparaît dans la mêlée, sans qu'on sache ce qu'il devient. Pour embellir leur victoire, les Arabes racontent que la bataille dura neuf jours, et que Rodrigue fut tué de la main de Tarik. Plusieurs villes, entre autres Cordoue, se rendent ou sont prises. Sur ces nouvelles, Mousa passe lui-même en Espagne, l'an 712, à la tête de vingt mille hommes. Il s'avance sur Tolède : cette capitale lui est livrée par son évêque intrus Oppa, frère de Vitiza. Les principaux habitants sont mis à mort. Séville est emportée d'assaut : Mérida se rend après une longue résistance. Le Portugal et la Galice se soumettent également. Dans l'espace de quinze mois toute l'Espagne est subjuguée. Mousa brûlait les villes, faisait mettre en croix les citoyens les plus puissants, égorgeait les jeunes gens et les enfants, et répandait la terreur partout [1]. Un grand nombre d'habitants s'enfuirent dans les montagnes; plusieurs y périrent de faim

[1] Roder., l. 3, c. 19.

et de misère. Ainsi finit, par une dynastie grecque, le royaume des Visigoths, après avoir duré près de trois siècles, depuis qu'ils en eurent établi le siége à Toulouse, l'an 419.

Parmi les Goths qui se réfugièrent dans les montagnes des Asturies se trouvait Pélage, fils de Favila, duc de Cantabrie et issu du sang royal. Les réfugiés, accourus de toutes parts, le proclamèrent d'abord leur chef, et enfin leur roi. C'était vers 716. Les Sarrasins, l'ayant appris, lui envoyèrent Alcaman, un de leurs chefs, et l'évêque Oppa, Grec de race, qui leur avait livré Tolède. Ils apportaient des présents considérables et amenaient une grande armée. Pélage, averti de leur approche, se retira dans une caverne, qui fut aussitôt environnée de l'armée des Sarrasins. L'évêque Oppa s'avança et dit à Pélage : Vous savez, mon frère, que toutes les forces d'Espagne réunies n'ont pu résister aux Arabes ; combien moins le pourrez-vous dans ce trou de montagne. Croyez mon conseil ; traitez avec eux, et vous jouirez de tous vos biens. Pélage répondit : Nous espérons que de cette petite montagne que vous voyez viendra le salut de l'Espagne et le rétablissement de la puissance des Goths, et que Dieu, après nous avoir châtiés, ne nous ôtera pas sa miséricorde. C'est pourquoi nous ne craignons pas cette multitude d'infidèles. Alors l'évêque, se tournant vers l'armée des Arabes, dit : Avancez, nous ne réduirons à la paix ces gens-ci que par la force.

On commença donc à les attaquer à coups de frondes et de toutes sortes d'armes. Mais la roche de la caverne, que les chrétiens regardaient comme consacrée à la sainte Vierge, repoussait les traits et les pierres contre les infidèles. Les chrétiens sortirent sur eux, en tuèrent un grand nombre, entre autres Alcaman, leur chef, prirent l'évêque Oppa, et mirent en fuite les autres. Plusieurs de ces derniers, ayant gagné la montagne, furent accablés par un quartier de rocher, qui se détacha et les précipita dans une rivière qui coulait au-dessous. Les chrétiens regardèrent cette victoire comme un miracle. L'année suivante, ils défirent les troupes de Munuza, qui avait été un des quatre principaux chefs arabes dans la conquête d'Espagne, et qui commandait à Gijon, dans la même province des Asturies. Il fut tué, et son armée tellement dissipée, qu'il ne resta pas un seul Arabe dans l'enceinte de ces montagnes. Alors les chrétiens s'y rassemblèrent, repeuplèrent les villes ruinées, rétablirent les églises, et rendirent grâces à Dieu. C'est ainsi que la nation des Goths, abâtardie par la mollesse et la débauche, se régénère dans un antre de montagne, sous la protection de la sainte Vierge, pour en sortir nation espagnole, reconquérir l'Espagne par huit siècles de combats, et, au bout de ce temps, conquérir et consacrer au Christ

tout un nouveau monde, avec les îles innombrables de l'Océan.

Dans le reste de l'Espagne, sous la domination des Arabes, sauf bien des avanies et des persécutions locales, les chrétiens conservèrent le libre exercice de leur religion. Au temps du roi Pélage, ils eurent parmi eux plusieurs personnages célèbres pour leur vertu et leur doctrine. Tels étaient Frédéric, évêque d'Acca dans la Bétique, Urbain, archevêque de Tolède, et Évantius, archidiacre de la même église, qui soutenaient la religion au milieu des infidèles. Mais un évêque nommé Anambade, jeune et bien fait, fût brûlé par les ordres d'un chef arabe nommé Munuza, autre que celui dont il vient d'être parlé, et qui fit mourir plusieurs autres chrétiens [1].

L'univers se trouvait alors dans une des crises les plus formidables. Maîtres de l'Asie, de l'Égypte, de l'Afrique, de l'Espagne, les aveugles sectateurs de l'imposteur Mahomet allaient naturellement envahir les Gaules ; une fois maîtres des Gaules, rien ne pouvait plus leur résister, ni l'Italie, divisée entre les Grecs, les Lombards et les anciens habitants, ni la Germanie, divisée en une foule de petits peuples, ni la Grèce, presque toujours divisée contre elle-même, et qui se serait vue enveloppée de toutes parts. L'univers entier allait donc être asservi à l'empire antichrétien de Mahomet, c'est-à-dire toutes les nations allaient être asservies à la domination brutale d'une secte conquérante et antichrétienne, toutes les femmes asservies aux brutales passions de l'homme, enfin, toute la raison humaine asservie à la brutale imposture du cimeterre. En un mot, le genre humain tout entier allait devenir ce que nous voyons que l'Asie et l'Afrique sont devenues depuis douze siècles sous l'empire du mahométisme.

Ce malheur de l'humanité était humainement inévitable. Les rois des Francs, qui, par leur autorité et leur énergie, auraient pu réunir contre l'ennemi commun tous les peuples des Gaules, tombaient de plus en plus dans une irrémédiable nullité. Les peuples étaient plus ou moins divisés. Il y avait les Francs d'Austrasie ; il y avait les Francs de Neustrie ; il y avait les Burgondes ; il y avait le duché d'Aquitaine, où régnait à peu près indépendant le duc Eudes, issu du sang royal des Francs ; il y avait enfin la Gaule méridionale, qui avait appartenu aux Goths et que les Sarrasins allaient naturellement revendiquer comme leur domaine.

Un seul homme aurait pu, par son ascendant, réunir tous les peuples des Gaules pour leur défense commune : c'était Pepin le Gros ou Pepin d'Héristal, duc d'Austrasie et maire du palais des

[1] *Hispaniæ Scriptores*, t. 2.

Francs; mais il venait de mourir le 16 décembre 714, laissant à sa place, comme maire du palais, son petit-fils Théodoald, âgé tout au plus de six ans, sous la tutelle de sa veuve Plectrude. En sorte que les Francs étaient gouvernés ou devaient l'être par un roi nominal d'environ quinze ans, Dagobert III, qui était sous la tutelle d'un maire du palais ou premier ministre de six ans, et qui tous deux obéissaient à une femme. Et c'est avec un gouvernement pareil que les Francs devaient repousser la puissance colossale des Sarrasins! Avec un gouvernement pareil ils ne purent même rester six mois unis entre eux. Les Francs de Neustrie, prenant avec eux Dagobert III, marchèrent à la rencontre des Francs d'Austrasie, qui venaient à Paris avec le jeune Théodoald et son aïeule Plectrude. Il y eut une bataille acharnée. Les Austrasiens sont vaincus. Théodoald s'enfuit et meurt peu après. Dagobert III meurt lui-même à l'âge de dix-sept ans. Les Neustriens lui donnent pour successeur un moine, Daniel, qu'ils nomment Chilpéric II, fils de Childéric II, avec le duc Raginfred pour maire du palais. L'Austrasie est attaquée tout à la fois et par les Neustriens, et par les Frisons, et par les Saxons. Cependant c'est de l'Austrasie que sort en ce moment-là même un homme qui réunira de nouveau tous les peuples des Gaules, qui battra les Frisons, les Saxons et les Sarrasins, qui aura pour successeur un fils aussi grand que son père, et un petit-fils plus grand que tous les deux, et qui changera ainsi le sort des nations, le centre et la direction du monde politique.

Le duc Pepin d'Héristal, dans le cours de sa vie, répudia sa femme Plectrude pour en prendre une autre nommée Alpaïde, dont il eut un fils nommé Charles. Dans ses dernières années, il renvoya Alpaïde, qui passa le reste de ses jours dans un monastère, et il reprit Plectrude, à laquelle, comme nous avons vu, il confia la régence du gouvernement des Francs, sous la minorité de son petit-fils Théodoald, maire du palais, dont le père, nommé Grimoald, venait d'être assassiné. Charles, qu'il avait eu d'Alpaïde, était gardé dans une prison de Cologne. Mais les Austrasiens, ayant été battus par ceux de Neustrie, forcèrent la prison de Charles et le mirent à leur tête. Il avait une vingtaine d'années. Après quelques succès et quelques revers, il marcha contre les Neustriens avec une armée considérable. Le 21 mars 717, à Vincy, non loin de Cambrai, il remporta sur eux une victoire sanglante. Il est proclamé duc d'Austrasie. On proclame en même temps un roi nommé Clothaire IV, qu'on disait issu de la maison royale, sans dire de quel père. En 719, Charles remporte près de Soissons une nouvelle victoire sur les armées combinées de la Neustrie et de l'Aquitaine, en se retirant, emmène avec lui Chilpéric II et

le trésor royal. Le maire du palais Raginfred se soumet à Charles, qui le nomme plus tard gouverneur de l'Anjou. Clothaire IV étant mort la même année, Charles offre la paix au duc d'Aquitaine, à la condition que Chilpéric, avec son trésor, serait remis entre ses mains, et qu'il continuerait à régner sous son ministère. Les offres sont acceptées. Chilpéric passe au camp de Charles, où il est proclamé roi d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne. Il meurt l'année suivante 720. Pour le remplacer, on tire du couvent de Chelles un fils de Dagobert III, que l'on couronne sous le nom de Théodoric ou Thierri IV, âgé alors d'environ six ans. La France entière se trouvait réunie de nouveau sous un même chef. Le chef nominal était le roi; le chef réel était Charles, surnommé Martel. Tandis que Théodoric étalait sa pompe royale, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, comme on le voit par les chartes qu'il octroya à plusieurs couvents, Charles gouvernait le royaume au dedans et le défendait au dehors, tantôt contre une nation, tantôt contre une autre.

Au nord et à l'est des Gaules, il porta ses armes contre les Allemands, les Bavarois, les Frisons et les Saxons. Les trois premiers peuples furent contraints de reconnaître la suprématie de la France; mais les Saxons furent plus difficiles à dompter. De l'an 718 à 739, Charles-Martel pénétra six fois dans leur pays, mais sans pouvoir jamais les soumettre d'une manière durable. D'un autre côté, la paix qu'il avait faite en 719 avec le duc d'Aquitaine ne s'observa pas toujours. Le duc prétendait à une indépendance absolue, Charles réclamait l'autorité qu'avaient exercée les rois des Francs. Pour soutenir ses réclamations, il passa deux fois la Loire, en 731, pour ravager l'Aquitaine[1]. C'est au milieu de ces guerres continuelles que, sur la recommandation du pape saint Grégoire II, Charles-Martel secondait de son autorité les travaux apostoliques de saint Boniface; travaux qui, d'ailleurs, devaient naturellement affectionner à la France les nouveaux chrétiens. Mais on conçoit aussi qu'au milieu de ces guerres sans relâche, il devait s'introduire bien des abus; que des évêques, plus guerriers que pontifes, qui suivaient le prince dans ses expéditions, ne devaient pas être mal vus; que les règles et les biens de l'Église ne devaient pas toujours être respectés. Les bons évêques du pays n'étaient point assez puissants pour y porter remède. Il fallait une autorité plus grande, indépendante du prince et à laquelle le prince lui-même eût des motifs de faire plaisir; il fallait le Pontife romain, que nous avons déjà vu donner à Charles-Martel une marque d'affection dans le titre de patrice.

[1] André Duchesne, t. 2. Bouquet, t. 1.

Enfin, ces guerres des Francs entre eux et avec leurs voisins les aguerrissaient contre les redoutables Sarrasins, qui, de l'Espagne, menaçaient continuellement les Gaules. Pendant sept ans encore, les Visigoths de la Gaule méridionale demeurèrent sous la domination des divers comtes et ducs que les derniers rois d'Espagne leur avaient donnés. De 715 à 718, ils se défendirent avec succès contre Alahor, nouveau lieutenant des califes de Bagdad. Zama, qui lui succéda, franchit le premier les Pyrénées en 719, et, au commencement de l'année suivante, il se rendit maître de Narbonne, capitale de la province, dont il passa les habitants au fil de l'épée; il les remplaça par une forte colonie de Sarrasins, auxquels il distribua des terres dans le pays. Il soumit ensuite le reste de la Septimanie gothique, et obligea les Chrétiens à lui payer tribut. En 721 il assiégea Toulouse; mais Eude, Odon, ou Odoïe, duc d'Aquitaine, à qui plusieurs monuments de l'époque donnent le titre de roi, vint au secours de la ville assiégée. Zama fut tué dans la bataille et son armée mise en déroute. Son successeur Ambiza revint en 725 avec une armée nouvelle, prit Nîmes et Carcassonne, ainsi que plusieurs autres villes. Il fut encore battu par Eude, à qui le pape saint Grégoire II avait envoyé trois éponges avec lesquelles on essuyait l'autel de saint Pierre et les vases sacrés qui y servaient à la messe du Pape. Eude, ayant fait découper ces trois éponges en petites parcelles, les distribua à ses soldats, et il assura, dans sa lettre au Pape, que pas un de ceux qui en étaient munis ne fut ni tué ni blessé. C'est ce que disent et le biographe du pape saint Grégoire et l'historien Flodoard [1]. Pour se garantir de ces terribles invasions, Eude conclut un traité de paix avec les Sarrasins, et donne sa fille en mariage à leur général Munuza. Mais, peu de temps après, le nouveau lieutenant du calife en Espagne, le fameux Abdérame, accuse Munuza de conspiration, le poursuit dans les montagnes, se fait apporter sa tête, et envoie sa femme au sérail du calife de Bagdad.

Ce fut pour les Gaules le prélude de la plus formidable des invasions. Une multitude innombrable de Sarrasins passent les Pyrénées, en 732, sous la conduite d'Abdérame. D'un côté, ils s'avancent le long du Rhône et de la Saône jusqu'à la rivière de l'Yonne, ils prennent Avignon, Viviers, Valence, Vienne, Lyon, Mâcon, Châlon, Besançon, Beaune, Dijon et Auxerre, enfin ils assiégent Sens. Mais l'évêque Ebbon, après avoir invoqué le secours de Dieu, fit avec les siens une sortie si vigoureuse, qu'il les repoussa et les mit en fuite. Ainsi leurs progrès furent arrêtés de ce côté-là. Saint Ebbon avait été

[1] Anast. *In Greg. II.* Flodoard. *In Greg. II.*

moine, puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Il succéda à Géric dans le siége de Sens, et, après cette victoire sur les Sarrasins, il se retira et finit ses jours dans la solitude.

A gauche, Abdérame en personne attaqua l'Aquitaine, se fiant à la division qui existait entre les Francs ; car, comme nous l'avons déjà vu, Charles-Martel y était venu, l'année précédente, faire la guerre à Eude, qui avait peine à souffrir son autorité. Abdérame entra donc dans cette province désolée, et d'abord, ayant passé la Garonne, il ruina les villes de Béarn, d'Oléron et d'Auch. Il prit Aire, Dax et Lampurde, que l'on croit être Bayonne. Il ravagea le pays de Cominge et de Bigorre. Abdérame avait sans doute grand intérêt à se rendre maître de ce pays et des passages des Pyrénées pour empêcher les Francs d'aller au secours des restes des Goths qui se maintenaient indépendants dans les montagnes des Asturies. Après la Gascogne, les Sarrasins prennent Bordeaux, dont ils brûlent les églises. Ils passent la Garonne et la Dordogne, mettent en déroute le duc Eude, qui voulait s'opposer à eux. Rien ne leur résiste. Ils prennent Agen, Périgueux, Saintes, et enfin Poitiers, où ils brûlent l'église de Saint-Hilaire. Ils menacent d'en faire autant à Saint-Martin de Tours.

Dans ce péril extrême, Charles et Eude se réconcilièrent loyalement et s'entendirent pour repousser l'ennemi commun. Eude rassembla les troupes de l'Aquitaine et du centre des Gaules ; Charles réunit celles de tous les autres pays qui lui obéissaient : c'était la France depuis la Loire jusqu'au Rhin et à l'Océan, y compris la Belgique et la Frise ; c'était, au delà du Rhin, la Saxe, l'Allemagne ou la Souabe, la Bavière et la Suisse. Il venait d'épouser en secondes noces une princesse de Bavière, nommée Sonnichild. D'un autre côté, les Sarrasins, qui étaient sortis de l'Espagne avec leurs femmes et leurs enfants pour s'établir définitivement en France, devaient former une effroyable multitude. De plus, il est probable que l'armée, qui était venue le long du Rhône et qui venait d'être repoussée de devant la ville de Sens, se réunit alors à celle qui était venue par l'Aquitaine et que commandait Abdérame en personne. Les Francs, commandés par Charles, rencontrèrent les Sarrasins entre Tours et Poitiers. Sept jours se passèrent en escarmouches. Enfin, un samedi d'octobre 732, il y eut une bataille générale qui dura tout le jour. Pendant que Charles attaquait les Sarrasins d'un côté, Eude attaquait leur camp de l'autre. La bataille fut des plus acharnées ; la nuit seule y mit fin. D'après le récit de l'historien Paul, qui écrivit sous Charlemagne, petit-fils de Charles-Martel, et d'après le biographe du pape Grégoire II. il y eut trois cent soixante-quinze mille Sarra-

sins de tués ; de leur nombre était Abdérame [1]. Du côté des Francs, il n'en périt que mille cinq cents. Épouvantés de leur désastre, les Sarrasins décampèrent la nuit, abandonnant leurs tentes et leurs bagages. Le lendemain, voyant leurs tentes dressées comme à l'ordinaire, les Francs s'attendaient à une seconde bataille. Personne ne paraissant au dehors, Charles-Martel envoya des espions et découvrit enfin que les Sarrasins avaient délogé sans bruit, à la faveur des ténèbres. Son armée pilla leur camp et y fit un butin immense.

Cette victoire de Charles-Martel arrêta les progrès des Sarrasins, et peu après il reprit sur eux tout ce qu'ils avaient pris dans les Gaules. Mais les églises se sentirent longtemps de leurs ravages. On ignore la suite des évêques de la plupart des villes qu'ils avaient occupées, et, dans les catalogues qui en restent, il y a des lacunes considérables, depuis la fin du septième siècle jusqu'au neuvième. On compte plusieurs martyrs en ces diverses incursions des Sarrasins. Saint Théofred, vulgairement saint Chaffre, était abbé de Carméri, au diocèse du Puy en Velai, lorsqu'ils inondèrent ces provinces. Il avertit ses moines que les ennemis viendraient les attaquer dans deux jours, et leur ordonna de se retirer dans la forêt voisine avec tout ce qu'ils pourraient emporter. Pour lui, il crut ne devoir pas abandonner l'église qui lui avait été confiée. Demeuré seul, il se prosterna devant la porte de l'église dédiée à saint Pierre, et y demeura en oraison. Les Barbares, irrités de ce que les moines leur avaient échappé avec ce qu'ils avaient de plus précieux, voulurent obliger le saint à les découvrir ; comme il s'y refusa, ils le chargèrent de coups et le laissèrent pour mort. Le lendemain, qui était leur grande fête, ils se préparaient à faire un sacrifice : nous avons vu que les Mahométans offraient des sacrifices de chameaux dans leur pèlerinage à la Mecque. Le saint abbé rassembla ses forces, et vint à eux pour leur reprocher leur impiété. Ils en furent d'autant plus surpris qu'ils le croyaient mort. Celui qui présidait au sacrifice lui jeta à la tête une grosse pierre, dont il le blessa mortellement. Les Sarrasins s'étant retirés par suite d'un grand orage, ses moines le trouvèrent étendu par terre et le portèrent dans sa cellule, où il vécut encore six ou sept jours. L'Église l'honore comme martyr, le 19 octobre. On rapporte sa mort à l'an 728 [2].

On rapporte à l'an 731 le martyre de quarante religieuses du monastère de Saint-Sauveur, près de Marseille. Eusébie, qui était leur abbesse, ayant appris l'arrivée des Sarrasins, et craignant que la beauté de plusieurs de ses sœurs ne les exposât à la brutalité de ces

[1] Paul, diac., l. 6, c. 46. Anast. *In Greg. II.* Pagi, an 732. — [2] *Vit. S. Theofred.*

barbares, les exhorta à sacrifier cette dangereuse beauté à la conservation de leur pudeur, et à se défigurer le visage d'une manière qui ne fût propre qu'à inspirer de l'horreur. En même temps, pour leur en donner l'exemple, elle se coupa elle-même le nez, et toutes eurent le courage de l'imiter.

Les Sarrasins, ayant donc enfoncé le monastère, furent d'abord saisis de ce hideux spectacle. Bientôt leur passion frustrée se change en fureur ; ils massacrent ces saintes filles, qui furent enterrées toutes les quarante dans une même chapelle, dite de la Confession [1].

Les Sarrasins allèrent ensuite exercer leur rage sur le célèbre monastère de Lérins, qui avait alors repris cet esprit de ferveur dont nous avons vu ailleurs qu'il était déchu. Saint Porcaire, deuxième du nom, en était abbé, et il y gouvernait plus de cinq cent quarante moines. Dieu lui ayant révélé que son monastère était sur le point d'être saccagé, il assembla ses religieux et leur proposa le choix, ou de se sauver par la fuite, ou de cueillir la palme du martyre par une mort généreuse. Ils répondirent presque tous qu'ils préféraient la gloire de mourir pour Jésus-Christ. Porcaire, consolé par le courage des siens, commença par cacher les reliques du monastère. Ensuite il fit embarquer pour l'Italie trente-six jeunes religieux et seize enfants qui étaient élevés dans la communauté, dans la crainte qu'il eut qu'ils ne pussent résister aux tourments. Tous les autres, qui étaient encore au nombre de plus de cinq cents, se préparèrent au martyre et reçurent le pain des forts, afin de se fortifier pour le combat. Il n'y en eut que deux, savoir : Éleuthère et Colomb, qui, voyant venir les Barbares, furent saisis de frayeur et allèrent se cacher dans un antre du rivage.

Les Sarrasins, ayant débarqué, pillèrent le monastère, brisèrent les croix et les autels et se saisirent des moines. Comme ils ne trouvèrent pas les trésors dont ils s'étaient flattés, ils tâchèrent, par les tourments, de les leur faire découvrir. On sépara d'abord les plus jeunes des plus âgés, et l'on fit à ceux-là les plus magnifiques promesses, pour les engager à renoncer à la foi. Les vieillards, affligés, ne cessaient de prier pour les jeunes. Ils furent exaucés, et les uns et les autres montrèrent un courage à l'épreuve des tourments et des caresses. On commença par faire mourir les vieillards par diverses sortes de supplices, à la vue des jeunes, pour les intimider ; mais le sang de leurs pères n'ayant servi qu'à leur donner un nouveau courage, ils furent tous massacrés pour la foi, à l'exception de quatre jeunes religieux des mieux faits, qui furent embarqués dans le vaisseau du commandant et réservés pour l'esclavage. Colomb, qui était caché avec Éleu-

[1] *Hist. de l'Église gall.*, l. 11.

thère, eut honte de sa lâcheté. Il sortit de son antre pour avoir part au combat et à la couronne de ses frères, et il reçut avec eux la palme du martyre.

Le vaisseau qui portait les quatre jeunes moines, ayant abordé au port d'Agai en Provence, ils obtinrent la permission de descendre à terre, sous prétexte de quelques besoins; mais voyant que les Barbares, occupés au pillage, ne les observaient point, ils s'enfoncèrent dans un bois et s'y cachèrent si bien qu'on ne put les découvrir. Échappés ainsi comme par miracle, ils se rendirent à Arluc, monastère de religieuses au diocèse d'Antibes, bâti et gouverné par les abbés de Lérins, et, dès qu'ils surent que les Barbares s'étaient entièrement retirés, ils retournèrent à Lérins même.

Ce fut pour eux un bien triste spectacle que de voir la terre jonchée des corps morts de leurs frères. Après avoir mêlé leurs larmes au sang de ces saints martyrs, dont ils enviaient le sort, ils leur donnèrent la sépulture avec Éleuthère, qui était sorti de sa grotte. Ils allèrent ensuite en Italie chercher les jeunes religieux que saint Porcaire y avait envoyés, réparèrent le monastère et en élurent abbé Éleuthère, que la Providence parut avoir conservé à ce dessein[1]. L'Église honore le 12 août la mémoire de saint Porcaire et de ses compagnons, au nombre de cinq cents.

Les Sarrasins pénétrèrent dans le Viennois et dans la Bourgogne, et ravagèrent tout sur leur passage. Ce fut alors que se vérifia sur la ville de Vienne la prédiction de saint Clair, dont nous avons parlé ailleurs. Ils saccagèrent cette place et ruinèrent les monastères de Grigni et les autres, qui étaient en grand nombre aux environs de Vienne. Ils ruinèrent également, au territoire de Lyon, le monastère de l'Ile-Barbe; ils pillèrent celui de Luxeuil, et y mirent à mort l'abbé Mellin ou Milet, avec un grand nombre de moines. Le monastère demeura quinze ans sans abbé, et la psalmodie perpétuelle y cessa. Ils saccagèrent le monastère de Bèse et celui de Saint-Seine. Ils firent mourir dans ce dernier deux saints moines, nommés Altigien et Hilarin, qui y sont honorés comme martyrs le 13 août[2].

Dans leur retraite, après la bataille de Poitiers, les Sarrasins traversèrent le pays de Limoges, brûlant les lieux saints et mettant à mort les Chrétiens, comme pour venger le sang de leurs frères. Ils allèrent droit au monastère de Varacte, nommé aujourd'hui Guéret, dans la Marche, dont saint Pardulfe, vulgairement Pardou, était abbé. C'était un vénérable vieillard, plus respectable encore par ses vertus que par son grand âge. Dès que ses moines eurent appris la

[1] *Acta SS.*, 12 *aug. Bened.* — [2] *Chronic. Besuens.*, t. 1. *Spicileg.*, p. 527.

marche des Barbares, ils préparèrent un chariot couvert pour le conduire dans quelque lieu écarté. Comme ils le pressaient d'y monter pour sauver sa vie, il répondit qu'il avait toujours regardé son monastère comme son tombeau, et qu'il y était entré pour n'en jamais sortir. Ses moines ne jugèrent pas à propos de l'imiter ; ils prirent tous la fuite, et saint Pardou demeura seul avec un domestique, plus hardi que les moines. Le saint abbé, voyant que les Sarrasins approchaient de son monastère, se mit en oraison ; et à l'instant même les Barbares firent halte, comme si une force invisible les avait arrêtés.

Saint Pardou était fils d'un laboureur du village de Sardène, près Guéret. Comme il jouait avec les enfants de son âge, un accident lui fit perdre la vue pour quelque temps. Il sut si bien mettre à profit cette disgrâce, qu'il parvint à une haute sainteté. Lanthaire, comte de Limoges, ayant bâti un monastère aux sources de la rivière de Gartempe, dans un lieu nommé Varacte, et depuis, par corruption, Guéret, souhaita d'en établir saint Pardou premier abbé, et lui fit tant d'instance que le saint homme, malgré ses répugnances, accepta cette charge. Il y redoubla les austérités de sa pénitence. Depuis qu'il fut entré dans son monastère, il n'en sortit jamais. Il ne se chauffa jamais, si ce n'est au soleil, par la fenêtre de sa cellule. Il ne mangea ni chair ni volaille, ne porta point de linge et n'usa du bain que pour cause d'infirmité. Il ne prenait souvent sa réfection qu'une fois la semaine. Pour tourmenter sa chair, il se piquait avec un poinçon, et en carême il se faisait frapper de verges par un de ses disciples ; ce qui marque que la flagellation volontaire était dès lors en usage. Il mourut âgé de près de quatre-vingts ans, vers l'an 737. Il est honoré le 6 d'octobre. Le monastère de Guéret devint célèbre dans le pays, et il a donné son nom à la ville de Guéret qui s'est formée en ce lieu [1].

Ces guerres des Francs entre eux et avec les Sarrasins, à une époque où se préparait encore un changement de dynastie, donnèrent occasion à d'autres saints de se sanctifier de plus en plus par la patience et la modération au milieu des divisions politiques. De ce nombre fut saint Eucher, évêque d'Orléans. Il avait été baptisé par Ansbert, successeur d'Ermenaire dans le siége d'Autun. Il embrassa la vie monastique dans le monastère de Jumiége, sous la conduite de saint Aicadre. Il ne pensait qu'à s'y sanctifier, lorsque Savaric, son oncle, évêque d'Orléans, étant mort, il fut élu d'un commun consentement du clergé et du peuple ; et Charles-Martel approuva

[1] *Acta SS.*, 6 *oct.*

cette élection. C'était vers l'an 717. Mais la sagesse du saint évêque ne le mit pas à couvert des traits de la calomnie. Il fut accusé de tramer quelque intrigue contre le duc Charles, et on conseilla à ce prince de l'exiler, lui et sa parenté. Charles n'osa d'abord le faire. Il répondit à ceux qui lui en parlaient : Vous savez que c'est une famille fort puissante et toute guerrière. Ce que vous proposez souffre bien des difficultés, et je ne puis l'exécuter.

Mais après sa fameuse victoire sur les Sarrasins, il ne garda plus tant de mesure. En repassant par Orléans, il donna ordre au saint évêque de le suivre à Paris, d'où il l'exila à Cologne la seizième année de son épiscopat. Il avait résolu de l'y laisser jusqu'à sa mort. Dieu, qui prend souvent plaisir à glorifier ses serviteurs que la calomnie a humiliés, rendit glorieux l'exil d'Eucher. Ce saint évêque y devint si agréable au peuple et au clergé de Cologne, qu'il disposait de leurs biens comme des siens propres. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les défiances de Charles ; il craignit qu'Eucher ne se servît de ce crédit pour nouer quelque intrigue contre le gouvernement, dont il avait sujet d'être mécontent. C'est pourquoi il le fit transférer dans le comté d'Hasbaye, et le mit à la garde du duc Chrodebert, qui n'eut pas moins de considération pour son prisonnier que l'on en avait eu à Cologne. Ce seigneur lui permit de se retirer au monastère de Saint-Trudon, vulgairement Saint-Trond. Eucher ne s'y occupa qu'à la prière ; il y employait souvent les jours et les nuits. Il y mourut la sixième année de son exil, et fut enterré dans l'église du monastère. Il se fit beaucoup de miracles à son tombeau. L'Église honore sa mémoire le 20 de février [1].

Saint Rigobert, évêque de Reims, éprouva un semblable traitement. L'an 717, Charles-Martel s'étant mis en campagne pour attaquer les Francs de Neustrie, trouva à son passage les portes de Reims fermées. Il s'approcha d'une porte sur laquelle demeurait le saint évêque, qui était son parrain, et il le pria de la lui faire ouvrir, disant qu'il voulait seulement aller faire sa prière dans l'église de la Sainte-Vierge, qui était la cathédrale. Saint Rigobert répondit que, puisque lui Charles et Raginfred se disputaient le gouvernement, il n'ouvrirait les portes de la ville qu'à celui en faveur de qui le ciel se déclarerait par la victoire. Cette réponse irrita le jeune conquérant, et il jura que, s'il revenait victorieux, il chasserait l'évêque de son siége. Et de fait, à son retour de Vinci, où il avait battu les Neustriens, il chassa de son siége saint Rigobert, quoiqu'il fût son parrain, et il mit en sa place un nommé Milon, qui n'avait que la tonsure cléricale, et qui jouissait déjà

[1] *Acta SS.*, 20 *febr. Hist. de l'Église gall.*

des revenus de l'église de Trèves, auxquels il joignit encore ceux de l'église de Reims. Milon était d'autant plus coupable, qu'il était fils d'un saint ; car son père, saint Litwin, était mort évêque de Trèves. Mais s'il en occupa le siége, il n'en imita point les vertus.

Saint Rigobert avait succédé à saint Réole dans le siége de Reims, au commencement du huitième siècle. Il s'attira, par ses vertus, l'amitié et l'estime de Pepin d'Héristal, et montra particulièrement du zèle pour la réforme des chanoines de sa cathédrale et pour la réparation des lieux saints. Ayant été chassé de son évêché, il se réfugia en Gascogne, hors de la domination du duc Charles. Ses miracles le firent respecter dans cet exil, et engagèrent les Gascons à lui restituer deux cloches qu'il reconnut pour avoir été enlevées à son église. L'usurpateur Milon ayant été envoyé en ambassade dans la Gascogne, y trouva ce saint évêque, et lui proposa de revenir à Reims, où il s'engageait à lui rendre l'évêché, à condition qu'il lui cédât ce qu'il possédait de son patrimoine. Rigobert le lui promit d'abord. Mais étant revenu à Reims, il craignait que cette convention ne fût pas assez canonique, quoiqu'il ne l'eût faite que pour rédimer une injuste vexation. Il déclara à Milon qu'il avait donné tout son bien à son église, et qu'il n'était plus en son pouvoir d'en disposer en faveur de quelque autre. Ainsi l'usurpateur ne lui rendit pas son siége. Saint Rigobert le pria seulement de lui céder l'autel de la Sainte-Vierge. Milon, qui se souciait peu du spirituel, l'accorda sans peine, et le saint évêque, qui demeurait à Gernicourt, venait souvent à Reims célébrer les saints mystères sur cet autel. Après quoi il visitait plusieurs autres églises. Il mourut à Gernicourt le 4 de janvier après l'an 740, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Il se fit également un grand nombre de miracles à son tombeau [1].

Saint Lambert, évêque de Maëstricht, était mort dès l'an 707, par suite du désordre politique où était la France. Il avait échappé, comme nous avons vu, à la fureur du cruel Ébroïn. Son zèle à remplir tous les devoirs d'un bon pasteur lui fit trouver d'autres persécuteurs et lui attira la haine de deux seigneurs qui étaient frères et qui se nommaient Gal et Riold. C'étaient deux hommes violents et emportés, qui ne connaissaient d'autres lois que les caprices de leurs passions. Ils déclarèrent une guerre ouverte au saint évêque, pillèrent ses biens et lui firent mille outrages, à lui et à tous ceux qui lui appartenaient. On tâcha en vain d'adoucir leur brutalité : tout fut inutile. Alors les domestiques de Lambert et surtout ses neveux, outrés des insultes qu'on leur faisait et encore plus de celles qu'on faisait à leur maître et à

[1] *Acta SS.*, 4 *jan. Hist. de l'Égl. gall.*

leur oncle, ne prirent conseil que de leur ressentiment, et, s'étant mis en devoir de réprimer ces injustes violences, ils tuèrent les deux persécuteurs ; mais la persécution ne finit pas.

Un parent de ceux qui avaient été mis à mort, nommé Dodon, et qui était fort puissant à la cour de Pepin, résolut la mort du saint évêque, et vint de nuit l'attaquer à Liége, qui n'était alors qu'une maison de campagne. Au bruit des armes, saint Lambert, qui s'était couché après avoir récité l'office de nuit avec ses clercs, se jeta hors du lit, et, dans le premier mouvement, il prit une épée pour se défendre ; mais il la jeta aussitôt et eut recours à des armes plus convenables à un évêque. Il exhorta ses domestiques et ses neveux à souffrir avec résignation la mort, pour expier le sang qu'ils avaient versé. Après quoi, il se retira dans l'oratoire qui était en sa maison, et prit en main un psautier. Le premier verset qu'il y lut, fut celui-ci : Le Seigneur vengera la mort de ses serviteurs. Il se prosterna les bras étendus en forme de croix ; et il était encore en cette posture lorsque, les assassins, ayant forcé la maison, il fut percé d'un javelot dont il mourut sur la place. Ceux de ses gens qui échappèrent du carnage, portèrent son corps à Maëstricht, où il fut mis à la hâte dans le tombeau de son père, qui se nommait Aper. Il se fit un grand nombre de miracles à Liége, dans l'oratoire de Saint-Cosme et de Saint-Damien, où le saint évêque avait été mis à mort. Il est honoré comme martyr le 17 de septembre [1].

Son successeur fut saint Hubert. Il était, à ce que l'on croit, originaire d'Aquitaine. Il fut engagé dans le mariage et eut un fils nommé Florbert, qui lui succéda. On prétend qu'Hubert, poursuivant un cerf à la chasse, vit au milieu de son bois l'image d'un crucifix, et que ce fut la cause de sa conversion. C'est du moins la raison pour laquelle les chasseurs l'ont pris depuis pour leur patron. Il faut cependant convenir que tout ce qu'on raconte de ce saint avant son épiscopat est fort incertain. Il fut disciple de saint Lambert, et consola par ses vertus cette église désolée de la mort tragique de son pasteur. Il s'appliqua surtout à convertir les habitants des Ardennes, la plupart encore idolâtres, et plus féroces que les bêtes de leurs forêts. Mais son zèle triompha de tous les obstacles. Il abolit aussi les restes de l'idolâtrie dans le Brabant, et sa prédication fut autorisée par de fréquents miracles.

Ce saint évêque ayant été souvent averti en songe de transférer le corps de saint Lambert de Maëstricht, où il était enterré, à Liége, où il avait été mis à mort, indiqua un jeûne au clergé et aux moines de

[1] *Acta SS.*, 17 *sept. Hist. de l'Égl. gall.*

son diocèse pour s'assurer de la volonté de Dieu, et il fit cette translation avec une grande solennité la treizième année de son épiscopat, c'est-à-dire l'an 720, le 28 d'avril, qui, cette année, était un dimanche. Le concours des peuples qui y vinrent de toutes parts en pèlerinage fut si grand qu'il s'y forma une ville des plus considérables. C'est l'origine de la ville de Liége. Saint Hubert crut devoir y transférer le siége épiscopal, qui avait été placé à Maëstricht après la ruine de Tongres. Ce saint évêque est honoré le 3 novembre [1].

Voilà comme les bons évêques se sanctifièrent au milieu des guerres et des révolutions. D'autres n'eurent pas la sagesse de les imiter. Pendant les incursions des Sarrasins, Haimmare, évêque d'Auxerre, se mit à la tête d'un corps d'armée pour leur résister. Il servit utilement Charles-Martel dans les guerres contre ces barbares et contre Eude, duc d'Aquitaine, sans négliger cependant ses propres intérêts; car il étendit sa domination sur presque tout le duché de Bourgogne. Sa puissance le rendit suspect. Le duc Charles, ayant cru avoir sujet de se défier de sa fidélité, le fit conduire prisonnier dans un château de la forêt d'Ardennes. Un neveu de l'évêque l'en tira adroitement. Mais comme ils s'enfuyaient, ils furent poursuivis et mis à mort dans le territoire de Toul. Haimmare tint le siége d'Auxerre quinze ans; mais parce que ses expéditions militaires l'empêchaient de faire les fonctions épiscopales, il avait permis que, de son vivant, on ordonnât évêque d'Auxerre, en sa place, un nommé Théodran, lequel le porta à donner plusieurs belles terres à l'église qu'il avait si mal servie, comme pour la dédommager en quelque sorte par là. Théodran eut pour successeur Quintilien, qui était abbé de Saint-Germain d'Auxerre et fils de saint Quintilien [2].

Vidon ou Gui, abbé de Fontenelle, qui avait les mêmes inclinations qu'Haimmare d'Auxerre, eut le même sort quelques années après. C'était un homme de qualité, qui n'avait de goût que pour la guerre et pour la chasse, où il était fort adroit. Il marchait toujours l'épée au côté et nourrissait des meutes de chiens aux dépens du monastère. Il était en même temps abbé de Saint-Vaast d'Arras, quoiqu'il ne fût que simple clerc et qu'il n'eût jamais professé la vie monastique. Mais il ne fit pas longtemps un si mauvais usage des biens de l'Église; car un an après qu'il en eut été pourvu, il fut accusé d'être entré dans une conspiration contre le gouvernement, et Charles, l'ayant mandé à sa cour, lui fit trancher la tête dans le Vermandois, l'an 739 [3].

[1] Apud Surium. — [2] *Hist. episc. altiss.*, c. 27. — [3] *Chron. Fontan. Spicil.*, t. 3.

Dans cette même période de temps, le pape saint Grégoire II travaillait à rétablir la discipline monastique en Italie. Pour relever le monastère du Mont-Cassin, ruiné par les Lombards environ cent quarante années auparavant, il envoya Pétronax, citoyen de Bresse, qui, étant venu à Rome par piété, y avait embrassée la vie monastique. Avec lui, le Pape envoya quelques religieux du monastère de Latran, fondé au temps du pape Pélage II par les moines du Mont-Cassin, réfugiés à Rome. Pétronax et sa colonie étant arrivés à la montagne, y trouvèrent quelques solitaires qui vivaient en grande simplicité dans les ruines de l'ancien monastère. Ils formèrent avec eux une même communauté, dont ils établirent pour supérieur Pétronax, qui fut ainsi le sixième abbé depuis saint Benoît. Il rétablit le monastère, augmenta l'ancienne église de Saint-Martin, et y éleva un autel en l'honneur de la sainte Vierge, ainsi que des martyrs Faustin et Jovite, qui avaient souffert à Bresse, sa patrie, et dont il y mit des reliques. Ce rétablissement du Mont-Cassin arriva l'an 718. Depuis ce temps, il fut très-fameux et considéré comme la source d'où l'on devait puiser la pure observance de la règle de Saint-Benoît [1]. Nous verrons un roi des Lombards et un fils de Charles-Martel, digne de son père par sa valeur, y entrer en même temps comme simples religieux.

Le saint abbé Pétronax fut particulièrement aidé dans cette entreprise par trois saints qui avaient fondé un monastère à trois milles de là. C'étaient trois hommes nobles de Bénévent, enfants de deux frères, nommés Paldon, Tason et Taton. Il paraîtrait même qu'ils étaient parents du duc lombard de Bénévent, Gisulfe. Jeunes encore, ils conçurent un grand désir de la perfection évangélique; ils résolurent entre eux de quitter leur pays et leurs richesses, d'aller dans les Gaules, et là de se séparer l'un de l'autre pour passer le reste de leur vie dans des monastères, sans que jamais personne sût s'ils étaient nobles ou esclaves. Pour éviter l'opposition de leurs parents, ils leur dirent qu'ils allaient en pèlerinage à Rome, pour se recommander à l'intercession de saint Pierre et baiser son tombeau : ce qu'ils firent en effet. Ils partirent donc de Bénévent avec un grand nombre de chevaux et de domestiques, suivant l'usage des personnes de leur rang. Mais quand ils furent sortis de leur province, ils recommandèrent aux domestiques de s'en retourner avec les chevaux et les provisions, disant que, pour eux, ils avaient fait vœu d'aller à Rome seuls et à pied. Les domestiques se mirent à pleurer et n'obéirent qu'à regret. Poursuivant leur route, les trois cousins rencontrèrent des pauvres; aus-

[1] *Act. Bened.*, sect. 3, p. 1.

sitôt ils leur donnèrent leurs riches habits et se revêtirent de leurs haillons : De cette manière, disaient-ils entre eux, le monde ne pensera plus à nous honorer, ni les voleurs à nous dépouiller.

Ils arrivèrent dans le pays des Sabins, au monastère de Farfe, dont l'abbé, nommé Thomas, les reçut charitablement. Il était né en Gaule, dans la Maurienne, et, étant déjà prêtre, il eut la dévotion d'aller à Jérusalem visiter les saints lieux. Il y demeura trois ans, priant Dieu nuit et jour de lui faire connaître sa volonté. Une nuit, la sainte Vierge lui apparut en songe et lui dit qu'en Italie, au pays des Sabins, dans un lieu nommé Acutien, non loin de trois grands cyprès, était une église bâtie en son honneur, qu'elle visitait souvent; que là, il terminerait ses jours, sans manquer de rien et entouré d'une multitude de frères. Le saint, gratifié alors du don des larmes, passa trois autres années à Éphèse, près du tombeau de saint Jean l'Évangéliste. Revenu en Italie, il y trouva les choses suivant l'apparition qu'il avait eue. L'endroit était l'ancien monastère de Farfe, fondé dès le sixième siècle par saint Laurent, évêque de Spolète, mais l'église était abandonnée et le monastère ruiné. Thomas restaura l'une et l'autre, avec le secours de Faroald, duc de Spolète, y établit une communauté nombreuse, et y mourut l'an 715, le 10 décembre.

Tel était le vénérable Thomas, qui reçut les trois cousins, Paldon, Tason et Taton. En leur lavant les pieds, suivant les règles de l'hospitalité monastique, il reconnut, à la délicatesse de leurs membres et à leur physionomie distinguée, qu'ils n'étaient pas tels que le supposait la pauvreté de leurs habits. Il les questionna le lendemain avec beaucoup de discrétion et de politesse, et leur offrit ses services, s'il en était besoin. Ayant appris leur histoire, il les loua beaucoup de leur résolution, et s'offrit même à les accompagner à Rome pour leur y servir de guide. Il espérait les persuader de ne pas aller dans les Gaules, mais de rester en Italie. De Rome, il leur persuada de revenir à son monastère pour y apprendre les pratiques de la vie religieuse, avant d'aller plus loin. Cependant le père et les autres parents de Tason et de Taton, ayant enfin découvert leur retraite, vinrent leur dire avec beaucoup de larmes : Pourquoi nous avez-vous abandonnés comme des pécheurs déjà morts? pourquoi dédaignez-vous le salut de nos âmes? Est-ce là la piété filiale? est-ce là la compassion entre proches? Nous vous conjurons par le Dieu tout-puissant, ne nous abondonnez pas! car nous aussi nous voulons nous convertir à Jésus-Christ et quitter le siècle. Si vous vous refusez à nos prières, Dieu lui-même vous redemandera notre sang! Malgré leurs prières et leurs larmes, les jeunes hommes persistaient à vouloir se retirer dans les Gaules; mais enfin le saint abbé Thomas leur persuada de ne point

quitter l'Italie, et leur montra dans le voisinage un lieu propre pour leur établissement.

C'était un oratoire de saint Vincent, sur le bord du fleuve Vulturne, à un mille de sa source. Des deux côtés du fleuve étaient des bois qui servaient de retraite à des voleurs. Vous y rendrez, leur dit-il, la sûreté aux voyageurs et la fertilité à la terre, avec le secours de Dieu. Les trois cousins y allèrent sans rien emporter qu'un peu de vivres dans un petit panier. A peine arrivés, ils célèbrent l'office divin dans l'oratoire, et la nuit, pour prendre leur repos, ils se couchent sur la terre, avec une pierre pour chevet. Ils commençaient à s'endormir, lorsqu'on heurte à la porte principale : c'était un homme inconnu qui leur apportait de la farine et du vin. Paldon fut établi le premier abbé de ce monastère, qui devint très-célèbre. Le duc Gisulfe lui accorda les bois des alentours. Paldon, après l'avoir gouverné dix-sept ans, mourut le 11 octobre 720. Tason, qui lui succéda, mourut l'an 729, et Taton, successeur de son frère, en 739 [1]. Leur père finit ses jours dans le même monastère. Ces trois cousins aidèrent donc beaucoup le saint abbé Pétronax, lorsque, par les ordres du pape Grégoire, il entreprit de rétablir le monastère du Mont-Cassin.

Le même saint Pape rétablit encore à Rome les monastères qui étaient près de l'église de Saint-Paul, réduits en solitudes depuis longtemps, et il y établit des moines pour chanter les louanges de Dieu jour et nuit. Il fit encore un monastère d'un hôpital de vieillards qui était derrière l'église de Sainte-Marie-Majeure, et rétablit le monastère de Saint-André, dit de Barbara, tellement abandonné qu'il n'y restait pas un moine. L'une et l'autre communauté venaient chanter l'office tous les jours et toutes les nuits dans l'église de Sainte-Marie. Après la mort d'Honesta, sa mère, le saint Pape donna sa propre maison à Dieu, et y bâtit de fond en comble un monastère en l'honneur de sainte Agathe, auquel il assigna des maisons dans la ville et des terres à la campagne [2]. En rétablissant ainsi les monastères, surtout le monastère du Mont-Cassin, ce grand Pape fondait pour les siècles du moyen âge, non-seulement des retraites à la piété, mais des asiles aux lettres, aux arts et aux sciences. Car, pendant les siècles du moyen âge, les monastères furent les seules écoles en Occident. Sans eux et sans l'épée de Charles-Martel, l'Europe, asservie aux Mahométans, en serait, pour les sciences, les lettres et les arts, où en est l'Afrique sous les Maures et les Bédouins.

Non moins vigilant à réprimer les désordres qui se glissaient parmi

[1] *Acta SS.*, 11 *octob.* Muratori, *Script. Ital.*, t 1, p. 2. *Act. ord. Bened.* —
[2] Anast. *In Greg. II.*

les fidèles qu'à rétablir les monastères, le saint pape Grégoire II tint, le 5 avril 721, un concile à Rome, où assistèrent vingt-deux évêques, avec tout le clergé romain. Le Pape en fit l'ouverture en disant : Que plusieurs chrétiens en Italie contractaient des mariages illicites avec des femmes consacrées à Dieu et avec des parentes. Les évêques répondirent qu'il fallait anathématiser tous ceux qui commettaient de pareils crimes, fussent-ils Romains, Lombards ou d'une autre nation. Après quoi le Pape prononça devant le corps de saint Pierre la sentence comprise en dix-sept canons, dont le premier porte : Si quelqu'un épouse une prêtresse, qu'il soit anathème ! Qu'il soit anathème ! répondirent par trois fois tous les assistants; ce qu'ils firent pour chaque canon. On nommait prêtresse, celle dont le mari avait été ordonné prêtre : il lui était défendu de se remarier, même après la mort de celui qui avait été son mari. On condamne de même celui qui épouse une diaconesse, une religieuse, sa commère, la femme de son frère, sa nièce, la femme de son père ou de son fils, sa cousine, sa parente ou son alliée, celui qui aura enlevé une veuve ou une fille. On prononce anathème en particulier contre un nommé Adrien, et une diaconesse nommée Épiphanie, qui s'étaient mariés au préjudice de leur serment ; et l'anathème s'étend à leurs complices. On condamne pareillement ceux qui consultent les devins ou les aruspices, et se servent d'enchantements ou de caractères ; ceux qui usurpent des terres au préjudice des lettres apostoliques ; enfin les clercs qui laissent croître leurs cheveux. Parmi les évêques de ce concile, il y en avait trois d'étrangers : Sédulius, Écossais de la Grande-Bretagne; Fergust, Picte d'Écosse; et Sindered d'Espagne, qui avait quitté l'archevêché de Tolède, à l'invasion des Sarrasins. Centre de l'unité, Rome était un asile toujours ouvert aux fugitifs [1].

En résumé, les Pontifes romains continuaient à civiliser l'Angleterre, ils commençaient à civiliser l'Allemagne ; ils élevaient partout aux sciences, aux lettres et aux arts, des sanctuaires inviolables dans les monastères, ils engageaient les princes à protéger ces foyers de civilisation et à repousser l'invasion sanglante du mahométisme, qui, de fait, devait abrutir le genre humain; en un mot, les Pontifes romains étaient les sauveurs de l'Occident, et par là même du monde. L'Orient lui-même ne leur fut pas moins redevable à cette époque ; car il leur dut de conserver, non-seulement la foi chrétienne, mais encore le bon sens, avec le goût des lettres et des arts.

La foi chrétienne et le bon sens nous disent qu'il ne faut adorer ou honorer du culte suprême, en grec, culte de latrie, que l'Être-Su-

[1] Labbe, t. 6, p. 1455.

prême, Créateur du ciel et de la terre et souverain Seigneur de toutes choses. La foi chrétienne et le bon sens nous disent qu'après Dieu et pour l'honneur de Dieu même, il est juste d'honorer, dans la mesure convenable, celles de ses créatures auxquelles il a communiqué lui-même quelque chose de sa sainteté, de sa bonté, de sa puissance infinies, tels que ses anges et ses saints dans le ciel, nos parents, nos bienfaiteurs, nos princes sur la terre. La foi chrétienne et le bon sens nous disent que, s'il est juste d'honorer une personne qui le mérite et suivant qu'elle le mérite, il n'est pas, non plus, mal d'honorer son image ou son portrait; qu'ainsi le chrétien fidèle peut honorer les images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints, comme un fils peut honorer l'image de son père, un malheureux l'image de son bienfaiteur, un sujet l'image de son prince. La foi chrétienne et le bon sens nous disent que les mots, les gestes et les cérémonies qu'on emploie dans ces occasions, doivent être jugés principalement d'après le sens et l'intention de celui qui les emploie; que si quelqu'un pèche en ceci par ignorance ou par excès, il faut l'instruire et le réprimer, mais sans blâmer ni abolir une chose raisonnable et utile de sa nature. Voilà ce que disent la foi chrétienne et le bon sens. Avec cela l'esprit et le cœur sont satisfaits, ainsi que la piété et la reconnaissance. Les sciences, les lettres et les beaux-arts, non moins que la piété, y trouvent un aliment et des inspirations toujours nouvelles.

Mahomet et ses Arabes n'ont jamais rien compris à des idées si simples et si belles. Leur religion, faite à coups de sabre, n'est qu'une ruine informe et pour l'esprit et pour le cœur. Parce que les idolâtres adoraient la créature au lieu du Créateur; parce que les idolâtres adoraient les idoles du culte suprême de latrie, comme l'indique leur nom même d'idolâtres; parce que ces idoles représentaient le plus souvent ou des êtres fantastiques, ou des hommes vicieux, ou des démons : Mahomet et ses Arabes en concluent grossièrement que les Chrétiens qui adorent et aiment Dieu par-dessus toutes choses, qui, après Dieu et pour l'honneur de Dieu même, honorent ses amis ou les saints; qui, par respect pour les saints, vénèrent leurs images comme un fils honore l'image de son père : Mahomet et ses Bédouins en concluent que les Chrétiens sont des idolâtres et qu'ils ont sur tout cela des idées aussi grossières que les Bédouins! En conséquence, ils feront une guerre irréconciliable au christianisme, brûleront les églises et les images des saints, proscriront la peinture et la sculpture comme des arts abominables.

Au commencement du huitième siècle, il y avait à Constantinople un empereur dont les idées n'étaient pas plus élevées que celles de Mahomet et de ses Bédouins: c'était l'empereur Léon III, surnommé

l'Isaurien, qui, après avoir été marchand de bestiaux, puis soldat, monta sur le trône, l'an 716, de la manière que nous avons vue. Les deux années suivantes, Constantinople fut assiégée par les Sarrasins; mais ils furent obligés de se retirer après des pertes énormes. Dans le même temps une révolte éclate en Sicile, on y proclame un nommé Basile empereur; mais la révolte est étouffée, et Basile la paye de sa tête. En 719, Léon eut un fils nommé Constantin et surnommé Copronyme, parce qu'au moment de son baptême il souilla les fonts baptismaux. La même année, l'empereur Anastase, qu'on avait obligé de se faire prêtre, essaya de remonter sur le trône; mais son entreprise manqua, et il fut décapité dans l'hippodrome. Les Juifs d'Orient s'étant laissé abuser par un faux christ, Léon ordonna, l'an 722, sous peine de mort, à tous ceux de son empire, de recevoir le baptême; ils le reçurent en public, ainsi que les autres sacrements, mais ils les profanaient en secret. Les manichéens, à qui Léon intima les mêmes ordres et sous la même peine, se brûlèrent tous à jour nommé dans leurs églises. L'an 726, le ci-devant marchand de bestiaux, puis heureux soldat et enfin empereur Léon, se mit à copier Mahomet et à faire le réformateur de religion à coups de sabre. Il entreprit de décréter que l'honneur rendu aux images des saints était une idolâtrie, que tous les Chrétiens étaient des idolâtres, et que, depuis des siècles, l'Église du Christ était retombée dans le paganisme. La première idée lui en était venue des sectateurs de Mahomet; un renégat syrien, nommé Béser, l'y confirma; un évêque dissolu, de Nacolie en Phrygie, nommé Constantin, le pressa de l'exécuter. Les Grecs postérieurs ajoutent encore d'autres causes plus ou moins probables.

Donc l'an 725, neuvième de son empire, l'Isaurien Léon commence à parler contre les saintes images ; au commencement de l'année suivante, indiction neuvième, mois d'avril 726, il ordonne par un édit d'ôter des églises et des lieux publics les sacrées images qui y étaient exposées à la vénération des fidèles; en particulier, il fait abattre l'image miraculeuse du Sauveur, nommée Antiphonète, et envoie son édit au pape saint Grégoire II pour le faire exécuter en Italie [1].

A Constantinople, ayant assemblé dans son palais les principaux du peuple, il dit publiquement que de faire des images était une idolâtrie, et que, par conséquent, on ne devait pas les vénérer. Il ajoutait que, jusqu'à lui, tous les empereurs, tous les patriarches, tous les évêques, tous les Chrétiens avaient été idolâtres. Les assistants gémirent à ce discours; il y eut même une émeute dans la ville. Pour

[1] Theoph., Cedr., etc.

atténuer l'effet de ses paroles impies, l'empereur chercha à leur donner un autre sens, et protesta qu'il n'entendait pas abolir les images, mais seulement les suspendre plus haut, afin qu'on ne pût pas les toucher des lèvres et leur manquer de respect. C'est que les fidèles s'inclinaient devant les images des saints et les baisaient par dévotion. La réunion de ces deux choses est ce que les Grecs appellent *proskunein*, les Latins, mais pas toujours, *adorare*, et qui consistait principalement à s'incliner profondément devant quelqu'un pour lui baiser les mains ou les pieds. En français, le mot *adorer*, dans son acception stricte, qui est l'acception commune, ne présente pas du tout le même sens; il réveille l'idée de culte suprême et répond au mot grec *latrevein*, que jamais les Grecs n'appliquent au culte des saints, mais uniquement au culte de Dieu. La probité, l'exactitude historique, demandent qu'on y prenne garde et qu'on en avertisse, pour ne pas tromper ses lecteurs. Bien des écrivains modernes ne font ni l'un ni l'autre. Les protestants surtout abusent volontiers de cette équivoque pour accuser les catholiques d'*adorer* les saints et leurs images. Un témoin, un juré, un juge, qui, dans un procès, emploierait une supercherie semblable pour condamner qui que ce soit, serait un infâme. L'historien est à la fois et juge, et juré, et témoin.

Saint Germain, patriarche de Constantinople, résista fortement à l'empereur, soutenant que les images avaient toujours été en usage dans l'Église, et déclarant qu'il était prêt à mourir pour leur défense. Il essaya de ramener quelques évêques courtisans qui pensaient comme l'empereur, notamment Constantin de Nacolie. Nous avons trois lettres que Germain écrivit sur ce sujet : la première à Jean, évêque de Synnade, métropolitain de Constantin, où il dit : Le patrice Taraise m'a rendu votre lettre où vous parlez de l'évêque de Nacolie. Je vous déclare donc qu'avant que je l'eusse reçue, cet évêque étant venu ici, nous entrâmes en discours, et j'examinai son sentiment sur ce que j'avais ouï dire de lui. Voici sa défense; car il faut vous dire tout en détail. Ayant ouï, dit-il, ces paroles de l'Écriture : Tu ne feras aucune image pour l'adorer, soit de ce qui est au ciel, soit de ce qui est sur la terre, j'ai dit qu'il ne fallait point adorer les ouvrages des hommes; mais, au reste, nous croyons les saints martyrs dignes de tout honneur, et nous implorons leur intercession. Je lui répondis : La foi chrétienne, son culte et son adoration se rapportent à Dieu seul, comme il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul. C'est à lui seul que s'adresse notre doxologie et notre latrie ou culte suprême. Nous n'adorons point de créature, à Dieu ne plaise, et nous ne rendons point à des conserviteurs le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Quand nous nous prosternons devant les empereurs et

les princes de la terre, ce n'est pas pour les adorer comme Dieu. Le prophète Nathan se prosterna jusqu'à terre devant David, qui n'était qu'un homme, et il n'en est point repris. Et quand nous permettons de faire des images, ce n'est pas pour diminuer la perfection du culte divin, car nous n'en faisons aucune pour représenter la Divinité invisible que les anges mêmes ne peuvent comprendre.

Mais puisque le Fils de Dieu a bien voulu se faire homme pour notre salut. nous faisons l'image de son humanité pour fortifier notre foi, montrant qu'il a pris notre nature, non pas imaginairement, comme ont enseigné quelques anciens hérétiques, mais réellement et véritablement. C'est à cette intention que nous saluons ces images, et que nous leur rendons l'honneur et le culte convenables, pour nous rappeler la mémoire de son incarnation. Nous faisons de même l'image de sa sainte Mère pour montrer qu'étant femme et de même nature que nous, elle a conçu et enfanté le Dieu tout-puissant. Nous admirons aussi et nous estimons heureux les martyrs, les apôtres, les prophètes et tous les autres saints qui ont été vrais serviteurs de Dieu, éprouvés par leurs bonnes œuvres, par la prédication de la vérité et la patience dans les souffrances, qui enfin sont ses amis et ont acquis un grand crédit auprès de lui. Et nous peignons leurs images en mémoire du grand courage qu'ils ont montré et du service agréable qu'ils ont rendu à Dieu ; non que nous prétendions qu'ils participent à la nature divine, ni que nous leur rendions l'honneur et l'adoration dus à Dieu, mais pour montrer l'affection que nous leur portons et pour fortifier, par la peinture, la créance des vérités que nous avons apprises par les oreilles ; car, étant composés de chair et de sang, nous avons besoin d'assurer notre âme, même par la vue. Nous avons, conclut saint Germain, exposé tout cela à l'évêque de Nacolie, qui l'a reçu et qui a déclaré devant Dieu qu'il le tenait ainsi, et qu'il ne dirait ni ne ferait rien qui pût scandaliser les peuples. Vous ne devez donc point fatiguer les évêques de votre province, ni vous scandaliser vous-même pour ce sujet, mais seulement l'envoyer chercher, lui lire cette lettre et l'obliger à y donner son consentement [1].

Constantin, évêque de Nacolie, qui était porteur de cette lettre, la tint secrète et ne la rendit point à son métropolitain. C'est pourquoi le patriarche Germain écrivit ainsi à Constantin lui-même : Jean, métropolitain de Synnade, m'a écrit que vous ne lui aviez point rendu ma lettre. Je suis fort affligé que vous ayez été si peu touché de la crainte de Dieu, de la charité et de l'honneur que les membres de Jésus-Christ se doivent les uns aux autres. C'est pourquoi je vous

[1] Labbe, t. 7, p. 290.

ordonne de rendre vous-même, sans délai, ma précédente lettre à votre métropolitain, de vous soumettre entièrement à lui, suivant l'ordre de l'épiscopat, et de persévérer dans la résolution que vous avez témoignée de suivre nos sentiments sans vous appuyer sur votre propre sens; car vous n'avez pas oublié, je le crois, que vous m'avez prié d'accepter votre renonciation à l'épiscopat, sous prétexte qu'on voulait se soulever contre vous pour un crime dont vous ne vous sentiez point coupable, assurant que vous n'aviez rien dit ni rien fait d'injurieux à Notre-Seigneur et à ses saints au sujet de leurs images, mais que seulement vous aviez proposé la doctrine de l'Écriture, qu'il ne faut rendre à la créature aucun honneur divin. Je vous lus ce que j'écrivais à votre métropolitain ; vous déclarâtes que vous en étiez d'accord, et je vous en donnai copie. Ne scandalisez donc pas le peuple innocent, mais souvenez-vous du terrible jugement de Dieu contre les auteurs de scandale, et sachez que, jusqu'à ce que vous ayez rendu ma lettre à votre métropolitain, je vous défends, au nom de la très-sainte Trinité, de faire aucune fonction d'évêque ; car j'aime mieux user de quelque rigueur que de me rendre moi-même coupable devant Dieu [1].

Le patriarche Germain écrivit encore à Thomas, évêque de Claudiopolis, qui s'était déclaré contre les images. Il lui dit entre autres choses : Vous avez été longtemps avec nous; nous logions ensemble, vous proposiez quelquefois des questions de l'Écriture, sans que jamais vous nous ayez dit un mot sur les images des saints, de Jésus-Christ ou de sa sainte Mère. Vous avez gardé un profond silence là-dessus. Toutefois, j'apprends que, de retour dans votre ville, vous avez fait ôter les images comme par une commune résolution, un dessein arrêté. J'ai peine à le croire, mais je suis obligé de vous en dire mon sentiment. Souvenez-vous d'abord que nous devons éviter en tout les nouveautés, mais principalement quand ce peut être une occasion de scandale au peuple fidèle et que l'on s'oppose à une coutume établie depuis longtemps dans l'Église. D'ailleurs nous devons réfuter les calomnies que les infidèles ramassent contre elle, et montrer sa noble et divine immobilité. Or, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Juifs et les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche sans autre dessein que de noircir notre foi ; car ils ne se soucient pas de nous détourner des ouvrages des hommes, eux dont tout le culte y est attaché, eux qui ne connaissent rien au-dessus des choses sensibles, eux qui ne font qu'abaisser en toute manière la nature divine, l'enfermer dans un lieu et la représenter par des images corporelles.

[1] Labbe, t. 7, p. 295.

Quant aux Sarrasins ou Musulmans, il leur reproche la pierre noire de la Mecque, qui est le principal objet de leur pèlerinage, et qu'ils se félicitent d'adorer et de baiser.

Il s'étend ensuite sur la pureté de la religion chrétienne, qui n'a pour objet d'adoration qu'un seul vrai Dieu, invisible et inaccessible dans sa gloire. Au contraire, dit-il, les idolâtres croient faire un dieu qui n'était point auparavant, et, quand il est détruit, ils croient n'avoir plus de dieu, s'ils n'en font un autre semblable. Les honneurs qu'ils leur rendent sont pleins de dissolution et de toute sorte d'actions et de paroles déshonnêtes. Au contraire, les images des saints, chez les Chrétiens, ne servent qu'à les exciter à la vertu comme feraient les discours des personnes vertueuses ; car, comme dit saint Basile, ce que la parole recommande par l'ouïe, la peinture silencieuse le montre par imitation, et l'homme est ainsi encouragé des deux côtés à bien faire. En effet la peinture est une histoire abrégée, et tout se rapporte à la gloire du Père céleste.

Quand nous adorons l'image de Jésus-Christ, nous n'adorons pas les couleurs appliquées sur du bois, c'est le Dieu invisible, qui est dans le sein du Père, que nous adorons en esprit et en vérité. C'est ainsi que les images du Christ et de sa sainte Mère sont comprises et honorées; c'est ainsi qu'elles ont été reçues, sans aucune opposition, par les anciens pontifes des églises. Depuis la fin des persécutions, on a tenu plusieurs conciles œcuméniques qui ont fait des canons sur des sujets bien moins importants que celui des images. Certainement, ils n'auraient pas dû le laisser sans examen, si, comme quelques-uns le prétendent, cette ancienne coutume nous conduisait à l'idolâtrie et nous éloignait de Dieu ; car, celui qui a promis aux apôtres d'être avec eux jusqu'à la fin du monde, l'a promis par là même aux évêques, qui devaient gouverner l'Église après eux. Et puisqu'il a dit qu'il serait au milieu de deux ou trois assemblés en son nom, il n'aurait pas abandonné de si grandes multitudes, assemblées par le zèle de sa religion, sans leur communiquer son inspiration et sa conduite, d'autant plus que cette coutume n'est pas seulement établie dans un petit nombre de villes ou dans les moins considérables, mais presque dans tous les pays et dans les premières et les plus illustres des églises.

Il répond ensuite à l'objection tirée de l'Écriture, où Dieu défend de faire aucune image de ce qui est au ciel ou sur la terre. Le sens, dit-il, en est manifeste, savoir : que la nature divine est invisible et incompréhensible, et qu'il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait rien de semblable aux images corporelles. Car après avoir dit : Vous n'avez vu aucune image lorsque le Seigneur vous a parlé sur le mont Horeb,

il ajoute aussitôt : Ne vous trompez donc pas en faisant quelque sculpture, et le reste ; tant pour les faire souvenir du veau d'or, que pour les détourner de la coutume des Égyptiens qu'ils connaissaient. C'est ce que dit saint Paul aux Athéniens : qu'étant de la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la nature divine soit semblable à l'or, à l'argent, ou à l'ouvrage des hommes. Or, nous ne reconnaissons qu'un Dieu, nous n'adorons que lui, et nous n'offrons qu'à lui le sacrifice par Jésus-Christ. Après tout, c'est moins la chose même qu'il faut considérer que l'intention de qui la fait. Autrement, la loi de Dieu même sera coupable aux yeux des infidèles. Car, elle qui défend de faire aucune image de fonte, ni de sculpture, elle fait cependant ainsi deux chérubins pour ombrager le propitiatoire ; deux chérubins, dont les archétypes, comme l'observe saint Athanase, sont tout à fait inconnus et immatériels, et dont, par conséquent, les images corporelles ne peuvent être interprétées que d'une manière symbolique.

Personne ne doit non plus se scandaliser de ce que l'on présente aux images des saints des luminaires ou des parfums. Ce sont des symboles de leurs vertus, pour signifier leur lumière spirituelle et l'inspiration du Saint-Esprit. D'ailleurs, comme dit saint Basile, l'honneur qu'on rend à de bons conserviteurs, est une preuve d'affection envers le commun maître. Enfin, ce qui est bien important, c'est que Dieu a fait souvent des miracles sur des images. De quoi il y a plusieurs histoires : comme des guérisons de malades, que nous connaissons par nous-mêmes, des charmes rompus, des apparitions en songe. Un fait hors de doute, c'est que l'image de la sainte Vierge, qui était à Sozopolis de Pisidie, a répandu de sa main un parfum liquide : il y en a beaucoup de témoins. Ce qui, au reste, n'est pas incroyable, puisque l'ombre seule de saint Pierre guérissait les malades. Il ne sera pas inutile d'ajouter ce que rapporte Eusèbe dans son histoire. A Panéade, autrement Césarée de Philippe, l'Hémorroïsse, en souvenir de sa guérison miraculeuse, dressa devant sa maison une statue de bronze, représentant le Seigneur avec une femme prosternée à ses pieds et lui tendant des mains suppliantes. Aux pieds de la statue du Seigneur, croissait une certaine herbe qui guérissait diverses maladies. C'est ce qu'Eusèbe dit avoir vu de ses propres yeux. Il rapporte encore avoir vu les images peintes de saint Pierre et de saint Paul, ainsi que de Jésus-Christ [1]. Voilà ce que saint Germain écrivait à l'évêque de Claudiopolis. Il ne manqua pas surtout, comme nous le verrons, d'informer le pape saint Grégoire II de tout ce qui se passait.

La téméraire entreprise de l'empereur Léon contre les saintes

[1] Labbe, t. 7, p. 298-315.

images continuait à troubler tout l'empire. Elle lui attira une insurrection des peuples de la Grèce et des Cyclades. Ils armèrent une flotte sous prétexte de défendre la religion, menant avec eux un nommé Cosme, pour le couronner empereur. Les chefs de cette armée étaient Agallien, qui commandait en Grèce, et Étienne. S'étant approchés de Constantinople, les insurgés livrèrent une bataille le 18 avril 727. Ils y furent entièrement défaits. Agallien se jeta dans la mer tout armé; Cosme et Étienne furent pris et eurent la tête tranchée. Ce succès acheva de faire de Léon un persécuteur sanguinaire de quiconque n'approuvait pas ses grossières idées[1]. Bien des évêques grecs, plus courtisans qu'évêques, trahirent leur devoir pour plaire au prince. Dans ce péril, la religion se vit défendue, avec beaucoup de force et de courage, d'où l'on ne s'y attendait guère, par un homme qui vivait sous la domination des Sarrasins.

Cet homme était saint Jean, surnommé Damascène, parce qu'il était né à Damas vers la fin du septième siècle. Sa famille était illustre et chrétienne. Quoique les Chrétiens eussent à souffrir de temps à autre des avanies et des persécutions, surtout quand les Musulmans étaient battus par les Grecs, son père occupait une place de conseiller d'État auprès du calife de ces infidèles. Au lieu de dissiper ses grands biens en dépenses inutiles, il les employait en œuvres de charité, principalement à racheter les captifs qu'on amenait à Damas pour être vendus ou égorgés. Un jour, dans une troupe de ces malheureux exposés sur la place publique, on vit ceux qui étaient destinés à la mort se jeter aux pieds de l'un d'entre eux et se recommander humblement à ses prières. C'était un religieux italien, nommé Cosme, pris sur mer avec les autres. Les Barbares, ayant remarqué le respect que lui témoignaient ses compagnons de malheur, lui demandèrent de quelle divinité il avait été revêtu parmi les Chrétiens. Il répondit qu'il n'en avait point d'autre que celle de prêtre. Je suis, ajouta-t-il, un inutile moine qui a étudié non-seulement la philosophie chrétienne, mais encore la philosophie étrangère; et, en disant ces mots, ses yeux se remplirent de larmes. Le père de Jean étant survenu, lui demanda la cause de sa tristesse. Cosme lui confessa naïvement qu'il s'affligeait de mourir avant d'avoir pu communiquer à d'autres les sciences qu'il avait acquises. Or, depuis longtemps le père cherchait pour son fils un homme qui pût lui donner une éducation convenable. Ravi de trouver ce trésor dans un captif qu'on allait égorger, il courut le demander au calife qui le lui accorda sans peine. Cosme non-seulement reçut la liberté,

[1] Theoph.

il devint l'ami du père, le maître du fils, qui, sous sa direction, apprit avec un succès prodigieux la grammaire, la dialectique, l'arithmétique de Diophante ou l'algèbre, la géométrie, la musique, la poésie, l'astronomie, mais surtout la théologie ou la science dela religion. Ses progrès ne furent pas moindres dans la vertu que dans les sciences. Il avait pour compagnon d'études un orphelin de Jérusalem, que son père avait adopté. Quand son éducation fut achevée, Cosme se retira en Palestine, dans la laure de Saint-Sabas, d'où il fut tiré pour être évêque de Majume[1]. Le mérite de Jean fut bientôt connu du prince des Sarrasins, qui le fit chef de son conseil après la mort de son père.

Circonstance bien remarquable ! C'est un pauvre moine d'Italie, captif, voué à la mort, qui introduit les sciences de la Grèce et de Rome à la cour des califes de Damas, qui les enseigne au fils du grand visir; et ce fils, devenu grand visir lui-même, puis moine, sous le nom de saint Jean Damascène, parvient à naturaliser, pour un temps, ces sciences étrangères parmi ces mêmes Musulmans, parmi ces mêmes Arabes, qui les avaient proscrites et brûlées avec la bibliothèque d'Alexandrie. Ce fait, un des plus curieux de l'histoire, vient d'être constaté par des savants français.

« Par qui commence en effet, demande Ch. Lenormant dans son *Cours d'histoire moderne*, la liste de ces esprits dominateurs qui ont inspiré le génie arabe ? Par un très-bon catholique, par un Père de l'Église : saint Jean Damascène a été l'initiateur des Arabes à la philosophie grecque, non pas à la cour des califes abbassides, mais, un siècle plus tard, à celle des califes ommiades ; non dans Bagdad, mais à Damas. En alléguant ici l'influence de saint Jean Damascène sur les premiers développements de la philosophie chez les Arabes, je ne parle pas de mon chef. J'ai pour moi une autorité sûre et incontestable, celle de mon savant confrère, M. Reinaud, qui a fait à ce sujet des recherches encore inédites, d'où résulte la preuve certaine que cet illustre Père, Jean Damascène, qui jouissait à la cour des califes ommiades d'une grande considération, et qui avait quitté cette cour pour adopter la vie religieuse, l'homme certainement le plus distingué de l'Orient à son époque, fut l'introducteur des Arabes dans le domaine de la philosophie d'Aristote. »

Le même savant ajoute : « Quant à l'influence des Occidentaux sur l'Orient à l'époque des croisades, je suis obligé de me renfermer encore dans des assertions générales, et le temps me manque pour en développer les preuves.

[1] *Vit. S. Joan. Dam. Acta SS*, 6 *maii*.

« Qu'il me suffise d'affirmer sur la même autorité, sur celle de tout ce qu'il y a d'orientalistes et d'arabisants à notre époque, qu'il existe une différence fondamentale entre le génie, les connaissances et la critique des écrivains antérieurs aux croisades, et ceux qui ont écrit après ces fameuses expéditions. Ainsi, tout ce que la littérature arabe renferme de plus distingué sous le rapport des connaissances exactes et de la critique, Ahoulféda, historien et géographe, Ibn-Alatir, Ibn-Kaldoun, tous deux historiens, j'allais oublier le plus distingué, l'auteur de la *Description de l'Égypte*, Abdallatif, tous ces hommes éminents, sans exception, sont postérieurs à l'époque des croisades. Le premier en date, Edrisi, avait trouvé un asile à la cour du Normand Roger, roi de Sicile, et vivait ainsi au milieu des Chrétiens [1]. »

D'après ces faits remarquables, ce ne sont pas les Chrétiens qui ont appris les sciences humaines des Musulmans, comme certains hommes se plaisent à dire, mais les Musulmans qui les ont apprises des Chrétiens. Tout ce que les sciences humaines gagnent d'être cultivées par des Mahométans, c'est de devenir matérielles et épicuriennes comme le mahométisme lui-même; tandis que chez les Chrétiens elles participent à la spiritualité et à la sainteté du christianisme. Et voilà pourquoi certains hommes, appréciant les sciences à leur point de vue personnel, les aiment mieux musulmanes que chrétiennes. Le fond de cette réflexion est du même savant. — Mais revenons à l'époque de saint Jean Damascène.

Un compatriote du saint docteur, peut-être un de ses disciples ou condisciples, fut André, archevêque de Crète. André naquit à Damas. Après y avoir fait ses études, il se rendit à Jérusalem où il mena pendant quelque temps la vie monastique : d'où vient qu'on lui donne quelquefois le nom d'Hiérosolymitain. Passé de Jérusalem à Constantinople, il s'y fit estimer par sa vertu et son éloquence. L'église de Crète se trouvant vacante, il en fut élu archevêque. Il occupait déjà ce siége sous le règne de Justinien II, qui, commencé l'an 686, finit l'an 711. André favorisa quelque temps l'erreur des monothélites. Mais ayant lu les actes du sixième concile, il se détrompa, et reconnut avec toute l'Église deux volontés et deux opérations en Jésus-Christ. C'est ce qu'il témoigne lui-même l'an 713, dans un poëme d'actions de grâces à l'archidiacre Agathon, qui lui avait communiqué les actes de ce concile [2]. Nous avons d'André de Crète plusieurs discours, entre autres un éloquent panégyrique du martyr saint Georges, que les Grecs comptent parmi leurs quatre grands martyrs.

[1] *Questions historiques* (Ve-IXe siècles), par Ch. Lenormant, membre de l'Institut. Paris. Waille, 1845, seconde partie, p. 84 et 85. — [2] Ceillier, t. 18.

Né en Cappadoce, de parents chrétiens, et formé à toutes les vertus chrétiennes, Georges fut enrôlé dans la garde de l'empereur Dioclétien, et y mérita le titre de commandant. La persécution ayant éclaté, beaucoup de Chrétiens tombaient ou chancelaient. Compatissant à leur faiblesse, et pour ranimer leur courage par son exemple, Georges distribua tous ses biens aux pauvres, et se déclara publiquement Chrétien. L'empereur essaya de le gagner par la douceur; mais le martyr repoussa généreusement et les promesses et les menaces, et parla fortement contre la vanité des idoles. Aussitôt il est appliqué à divers genres de supplices. On le suspend à un poteau, pour l'éventrer à coups de lance; on le met aux entraves et on l'étend sur le pavé avec une énorme pierre sur la poitrine; on l'attache à une roue garnie de crocs et de couteaux, pour le mettre en pièces: et au sortir de ces tourments, il est entièrement guéri. Dioclétien le fait plonger pendant trois jours dans une fosse de chaux vive, et le troisième jour on l'en retire sain et sauf. A cette vue plusieurs se convertissent, mais non Dioclétien. Il fait chausser le martyr de brodequins en fer, rougis au feu, avec des pointes au dedans, et l'oblige de courir dans cet état. Georges endure ce tourment sans qu'il parût souffrir. Dioclétien, l'attribuant à la magie, fait venir un habile magicien nommé Athanase, qui prépare avec beaucoup de maléfices des potions magiques : Georges les boit sans ressentir aucun mal. Le magicien le défie de ressusciter un mort : Georges le ressuscite en présence de tout le monde; ce qui convertit le magicien et beaucoup d'autres infidèles. Conduit dans le temple d'Apollon, Georges, par le signe de la croix, force le démon qui se fait adorer dans l'idole à déclarer publiquement qu'il n'est pas Dieu, mais un démon, mais un ange déchu, qui trompe les hommes, et il est contraint par le martyr à réduire en poussière sa propre idole. Enfin, après avoir triomphé de tous les supplices, après avoir envoyé devant lui un grand nombre de martyrs convertis par sa parole et son exemple, Georges les suit au ciel comme leur capitaine. Dioclétien lui fait trancher la tête.

Tels sont les principaux faits que nous apprennent sur le martyr saint Georges, et André, archevêque de Crète, et Cyrus Grégoire, archevêque de Constantinople, et Siméon Métaphraste, l'homme le plus savant de son époque[1] : faits que nous verrons célébrés dans les livres de saint Jean Damascène.

L'empereur Léon ayant jeté le trouble dans son empire et dans toute la chrétienté par sa folle entreprise contre les saintes images,

[1] Voir *Acta sanctorum*, t. 3, *aprili die* 23, *et ad calcem tomi*.

saint Jean Damascène écrivit pour leur défense un premier discours adressé à ses amis, en les priant de le répandre parmi les fidèles. Il commence avec beaucoup de modestie : Je devrais plutôt, connaissant mon indignité, garder un perpétuel silence et me contenter de confesser à Dieu mes péchés ; mais voyant l'Église fondée sur la pierre, agitée d'une violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, parce que je crains Dieu plus que je ne crains l'empereur. Au contraire, c'est ce qui m'excite ; car l'autorité des princes est d'un grand poids pour séduire les sujets. Quoique l'on sache que les rois de la terre sont soumis au Roi du ciel et que les lois sont au-dessus d'eux, il y en a peu néanmoins qui méprisent leurs commandements injustes. Saint Jean Damascène pose ensuite pour fondement de son discours, que l'Église ne peut errer et qu'il n'est pas permis de la soupçonner d'un aussi grossier abus que l'idolâtrie, il prie enfin le peuple de Constantinople, avec son excellent pasteur, d'accueillir avec bienveillance ses paroles, sans faire attention à sa dignité, qui était petite, ni à son éloquence, qui était encore moindre; mais au fond même des idées.

Puis, entrant en matière : Je sais, dit-il, que celui qui ne ment point a dit : Le Seigneur, ton Dieu, est un ; tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul ; tu ne feras point de sculpture ni d'image de ce qui est au ciel et sur la terre. Aussi je n'adore qu'un seul Dieu, et je ne rends qu'à lui seul l'adoration de latrie. Je n'adore point la créature à la place du Créateur ; mais le Créateur qui s'est fait créature, pour honorer la nature humaine et me rendre participant de la nature divine. J'adore, avec ce grand Roi et ce Dieu, le corps qui est pour ainsi dire sa pourpre. J'ose faire une image du Dieu invisible, non en tant qu'il est invisible, mais en tant qu'il s'est rendu visible pour nous par la chair et le sang. Par cette image, je ne prétends point représenter la Divinité, mais la chair qui a été vue. Si je ne puis former une image de l'âme, bien moins pourrai-je en faire une de Dieu, qui a lui-même accordé à l'âme de n'être point matérielle.

Mais Dieu a dit à Moïse : Tu ne feras point d'images. Apprenez comment Moïse l'explique lui-même dans le Deutéronome : Le Seigneur nous a parlé du milieu du feu; vous n'avez vu aucune image, vous avez seulement entendu sa voix, de peur qu'en regardant le ciel, et voyant le soleil, la lune et les étoiles, vous ne vous laissiez séduire pour les adorer et les servir. Voyez-vous que son dessein n'est que de vous détourner d'adorer la créature au lieu du Créateur, et de rendre à quelque autre qu'à lui l'adoration de latrie? Ce précepte était donc pour les Juifs enclins à l'idolâtrie; mais pour nous, à qui il est donné de connaître parfaitement la nature divine,

et qui avons passé l'enfance, nous savons ce qu'il est possible et ce qu'il est impossible de représenter par des images. Comment pourrait-on faire une image de Celui qui n'a ni figure ni bornes? ou peindre par des couleurs Celui qui n'a point de corps? Mais, depuis qu'il s'est fait homme, vous pouvez faire l'image de sa forme humaine. Vous pouvez peindre sa naissance de la Vierge, son baptême dans le Jourdain, sa transfiguratian sur le Thabor, ses tourments, sa croix, sa sépulture, sa résurrection, son ascension. Exprimez tout cela par les couleurs aussi bien que par les paroles. Ne craignez rien. Je connais la différence des adorations (*proskineseos*) et des images.

L'image est une ressemblance qui caractérise l'original, mais avec une certaine différence, car une image ne saurait être en tout pareille à l'original. Le Fils de Dieu est l'image vivante du Père, image ressemblante en tout, si ce n'est que le Père n'est pas du Fils, mais le Fils du Père. Les idées de Dieu sont les images et les paradigmes des choses qu'il veut faire. Les choses mêmes visibles sont des images des choses invisibles. Ainsi l'Écriture, pour s'accommoder à notre faiblesse, nous représente quelquefois Dieu sous des figures corporelles. Ainsi, pour représenter la Trinité, nous employons nous-mêmes la comparaison du soleil, de sa lumière et de son rayon. Nous appelons encore image le signe des choses futures. Ainsi l'arche d'alliance, la verge d'Aaron et l'urne de la manne signifiaient la sainte Vierge; le serpent d'airain signifiait Jésus-Christ en croix; la mer et la nuée signifiaient le baptême. On nomme encore image ce qui conserve la mémoire des choses passées, soit par les lettres, comme quand Dieu écrivit sa loi sur des tables, et ordonna d'écrire la vie des hommes qui lui étaient chers; soit par d'autres monuments sensibles, comme l'urne et la verge qu'il fit garder dans l'arche. Otez donc toutes les sortes d'images, et déclarez-vous contre celui qui les a fait faire, et recevez-les toutes, chacune comme il lui convient.

L'adoration, *proskinesis*, est un signe de soumission et de respect. Nous en connaissons différentes espèces. La première, qui s'appelle adoration de latrie, est celle que nous rendons à Dieu, seul adorable par sa nature. Il y en a une autre que nous rendons, à cause de Dieu, à ses amis et à ses serviteurs, comme quand Josué et Daniel adorèrent des anges, ou aux lieux et aux choses consacrées à Dieu, ou aux princes qu'il a établis, comme quand les Israélites adoraient le tabernacle, quand Jacob adora Ésaü, son frère aîné, et même Pharaon, et quand Joseph fut adoré par ses frères. Il y a aussi une adoration qui n'est qu'un honneur qu'on se rend l'un à l'autre, comme quand Abraham et les enfants d'Hémor s'adorèrent réciproquement. Otez donc toutes les adorations, ou bien recevez-les

toutes, mais avec les différences et dans les occasions convenables.

Dites-moi : Dieu n'est-il pas un ? le législateur n'est-il pas un ? Pourquoi donc ordonne-t-il des choses contraires ? Car les chérubins sont du nombre des créatures. Pourquoi donc ordonne-t-il que des chérubins faits de mains d'hommes ombragent le propitiatoire ? N'est-ce pas pour faire entendre que de Dieu même, comme étant infini, on ne peut faire aucune image, afin qu'aucune créature ne reçoive l'adoration de latrie ; mais que les chérubins, étant des êtres limités, sont représentés comme des ministres autour de son trône ? L'arche, l'urne et le propitiatoire, ne sont-ce pas les ouvrages des hommes, faits d'une vile matière, comme vous aimez à le dire ? Qu'est-ce que le tabernacle tout entier ? sinon une image, une ombre, une figure ? La loi même qui, suivant l'Apôtre, n'avait que l'ombre des biens futurs, et non leur image réelle, n'est-elle pas la figure d'une image ? et le tabernacle, une figure de figure ? Comment donc la loi défendrait-elle de représenter quelque chose par image ? il n'en est point ainsi ; mais chaque chose a son temps.

Autrefois Dieu, n'ayant ni corps ni figure, n'était représenté par aucune image. Mais depuis que Dieu a été vu dans la chair et qu'il a conversé parmi les hommes, je représente en image ce qu'il a rendu visible. Ce n'est pas la matière que j'adore, mais l'auteur de la matière, qui s'est fait matière pour moi, qui a habité dans la matière, et qui, par la matière, a opéré mon salut. Et je ne cesserai point de révérer la matière par qui j'ai été sauvé : non pas que je la révère comme Dieu ; jamais ! mais comme l'instrument de sa grâce. Le bois sacré de la croix n'est-il pas matière ? Et le lieu du calvaire, et la pierre du saint sépulcre, source de notre résurrection ; et les lettres dont les Évangiles sont écrits, et la sainte table, et l'or et l'argent dont on fait les vases sacrés, enfin le corps et le sang de Notre-Seigneur : tout cela n'est-il pas matière ? Otez donc le culte et la vénération de toutes ces choses, ou convenez qu'on peut honorer les images de Dieu et de ses amis. Ne calomniez pas la matière. Ce que Dieu a fait n'est point méprisable. C'est une pensée des manichéens. Il n'y a de méprisable que ce que Dieu n'a pas fait : une seule chose, fruit de notre libre arbitre, le péché.

Ce qu'est un livre à ceux qui savent lire, une image l'est à ceux qui ne le savent pas : ce que le discours fait à l'ouïe, l'image le fait à la vue. Les images sont un mémorial des œuvres divines. Dieu commanda de prendre douze pierres dans le Jourdain et d'en faire un monument perpétuel de ce miraculeux passage. Pourquoi ne représenterai-je pas les miracles et les souffrances de Jésus-Christ, afin que, si mon fils m'interroge, je lui réponde : C'est que le Fils de

Dieu s'est fait homme, et qu'il a ramené à sa félicité première tout le genre humain. Mais, disent-ils, contentez-vous de faire l'image de Jésus-Christ et de sa Mère. Quelle absurdité ! Ne voyez-vous pas que vous vous déclarez ouvertement les ennemis des saints ? Car si vous peignez l'image du Christ, et non des saints, ce ne sont donc pas les images que vous défendez, mais c'est aux saints que vous refusez l'honneur. Le temple de Salomon était orné tout à l'entour de chérubins, de palmes, de grenades, de bœufs, de lions. N'est-il pas plus décent d'orner les murailles de la maison de Dieu d'images des saints que d'animaux sans raison ? Nous ne voulons pas peindre Jésus-Christ sans les saints qui composent sa cour. Que l'empereur de la terre se dépouille de la sienne avant de dépouiller son maître.

Autrefois on ne bâtissait point de temple aux hommes, et on ne célébrait point la mort des justes par la joie, mais par les larmes. Au contraire, quiconque avait touché un mort, fût-ce le corps de Moïse, était réputé immonde. Otez donc les fêtes instituées en l'honneur des saints, contre les maximes de l'ancienne loi, ou bien recevez leurs images, que vous prétendez contraires à la loi. Mais il vous est impossible d'abolir ces fêtes établies par les apôtres et les Pères. Car, depuis l'incarnation du Verbe, nous sommes vraiment sanctifiés, délivrés par ses souffrances, immortels par sa résurrection. Depuis ce temps, nous honorons la mort des saints par la joie, et non par le deuil. L'ombre ou la ceinture des apôtres guérissait les malades et chassait les démons : pourquoi leur image ne serait-elle pas honorée ? Ou n'adorez rien de matériel, ou ne soyez point novateur, et n'ébranlez point les bornes séculaires plantées par vos pères, qui ont établi les usages de l'Église, non-seulement par leurs écrits, mais par la tradition.

Saint Jean Damascène répond à l'objection tirée de saint Épiphane, qui déchira un rideau où était peinte une image. Il dit premièrement que l'écrit d'où est tiré ce fait n'est peut-être pas de saint Épiphane, ou que ce saint a pu en user ainsi pour corriger quelques abus, comme saint Athanase ordonna d'enterrer les reliques des saints pour abolir la mauvaise coutume des Égyptiens, qui gardaient leurs morts sur des lits ; car, que saint Épiphane n'ait pas prétendu abolir les images, on le voit par son église, qui en est encore ornée. Enfin, de même que, suivant le proverbe, une seule hirondelle ne fait pas le printemps, ainsi l'autorité d'un seul homme ne saurait prévaloir contre la tradition de toute l'Église.

A la fin de ce discours, saint Jean Damascène rapporte plusieurs passages des Pères en faveur du culte des images. Premièrement de saint Denys l'Aréopagite ; puis de saint Basile, de saint Grégoire de

Nysse, qui dit avoir été touché jusqu'aux larmes de la peinture du sacrifice d'Abraham ; de saint Chrysostome, de Léonce, évêque en Chypre. Sur ce dernier, il ajoute : Quel est le meilleur interprète de saint Épiphane, ou ce saint évêque qui a prêché dans la même île de Chypre, ou ceux qui parlent selon leur sens particulier? Enfin, après avoir encore cité Sevérien de Gabales et le *Pré spirituel* de saint Sophrone de Jérusalem, et qui est proprement de son ami Jean Mosch, il conclut : il y a eu plusieurs évêques et plusieurs empereurs chrétiens, distingués par leur piété, leur doctrine et leur sainte vie ; on a tenu plusieurs conciles, auxquels ont assisté les saints Pères inspirés de l'Esprit-Saint ; d'où vient que personne d'entre eux n'a osé condamner le culte des images ? Nous ne permettrons pas que l'on enseigne une nouvelle foi, ni que nous ayons l'air de varier selon les temps, de peur que les infidèles ne regardent notre foi comme un jeu et une raillerie. Nous ne souffrirons pas que l'on obéisse à l'edit de l'empereur, qui veut renverser la coutume de nos pères. Il n'est pas d'un empereur pieux de prétendre abolir les usages et les décrets de l'Église. Ce n'est pas agir en Père, mais en brigand, que de commander avec violence, au lieu de persuader par raison. C'est ce qu'on voit dans le deuxième concile d'Éphèse, que l'on appelle jusqu'aujourd'hui *le brigandage*, parce que tout s'y passe avec violence de la part de l'empereur : témoin le martyre de saint Flavien. Décider sur ces sortes de matières, n'appartient pas aux princes, mais aux conciles. Ce n'est point aux rois que Jésus-Christ a donné la puissance de lier et de délier, mais aux apôtres et à leurs successeurs, aux pasteurs et aux docteurs de l'Église. *Quand ce serait un ange*, dit l'apôtre saint Paul, *qui vous prêcherait un autre Évangile que celui que vous avez reçu...* N'ajoutons pas ce qui suit, c'est-à-dire *qu'il soit anathème !* pour leur donner lieu de changer de sentiment. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils persistent opiniâtrément dans leur erreur, alors nous prononcerons le reste, c'est-à-dire l'anathème [1].

Il est sans doute bien remarquable de voir un ministre, un visir du calife, du successeur de Mahomet, écrire avec cette profondeur, cette justesse et cette force sur les saintes images, à l'empereur et au peuple de Constantinople. On conçoit qu'un pareil écrit, venant d'une pareille main, dut faire une grande sensation. Nous verrons de quelle manière l'empereur Léon y répondit.

Ce prince reçut de semblables admonitions de Rome. Dès le commencement de son règne, il y avait envoyé, suivant la coutume, ses images couronnées de laurier ; car, s'il ne pouvait souffrir qu'on

[1] *Opera S. Joan. Damas*, edit. Lequien, t. 1, p. 307-320.

honorât les images des saints, il voulait bien souffrir, exiger même, qu'on honorât les siennes et qu'on se prosternât devant sa personne. On aurait même pu croire qu'il voulait se faire adorer lui seul à leur place. C'est ainsi que, dans les derniers temps, des rois et des reines protestants, tels que Henri et Élisabeth d'Angleterre, dont on ne pouvait aborder la personne, la table ou la couche sans fléchir le genou, traitaient d'idolâtres et mettaient à mort de pauvres catholiques, pour avoir prié à genoux devant une image de Jésus-Christ ou de la sainte Vierge. Le pape saint Grégoire II avait donc reçu avec honneur les images de l'empereur Léon ; il les avait même envoyées aux rois et aux princes de l'Occident, pour lui concilier leur amitié et leur bienveillance. Chaque année, l'empereur lui écrivait des lettres affectueuses, où il promettait avec serment de ne rien changer à la foi chrétienne. Le Pape en gardait l'original dans les archives romaines, mais en adressait des copies aux princes de l'Occident, pour les affectionner de plus en plus au souverain de Constantinople ; car le Pontife romain était alors le naturel médiateur entre l'Orient et l'Occident. Ayant donc appris ce qui se passait à Constantinople contre les images des saints, Grégoire II écrivit à l'empereur une lettre dogmatique que nous n'avons point, mais où il lui disait en substance que l'empereur ne devait point parler de la foi ni violer par la nouveauté les antiques dogmes de l'Église catholique, prêchés par les saints Pères [1].

Le saint Pape répondit en même temps au patriarche Germain par une lettre dont nous n'avons que la traduction grecque. Il le félicite d'abord sur la vigueur avec laquelle il défend les dogmes de l'Église. Elle ne s'est jamais trompée, dit-il, quoiqu'on se l'imagine, et cette tradition n'a rien de commun avec la pratique des païens. Il faut regarder l'intention, et non pas l'action. Si les prophéties n'ont pas été accomplies par l'incarnation du Fils de Dieu, il ne faut pas peindre ce qui n'a pas été. Mais puisque tout s'est passé réellement, qu'il est né, qu'il a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité, plût à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, toutes les plantes, pussent raconter ces merveilles, par la parole, par l'écriture ou par la peinture. On appelle idoles, les images de ce qui n'est point, et qui ne subsiste que dans les fables et les inventions frivoles des païens. Mais l'Église n'a rien de commun avec les idoles; à Dieu ne plaise ! Nous n'avons jamais adoré des vaches, ni le veau d'or, ni regardé la créature comme un Dieu, ni reçu les mystères de Beelphégor. Que si quelqu'un veut imiter les Juifs, en accusant l'Église

[1] Theophan.

d'idolâtrie, à cause des vénérables images, nous le regardons comme un chien qui aboie en l'air, et nous lui disons comme aux Juifs : Plût à Dieu qu'Israël eût profité des choses sensibles que Dieu lui avait ordonnées, pour le mener à lui ; qu'il eût aimé le saint autel, plutôt que les vaches de Samarie ; la verge d'Aaron, plutôt qu'Astarté ; et la pierre d'où l'eau était sortie, plutôt que Baal [1].

Ce fut avec ce merveilleux accord que l'Église catholique s'expliqua, dès le premier moment, sur les saintes images : à Rome, par la bouche du pape saint Grégoire II ; à Constantinople, par le patriarche saint Germain ; à Damas, par saint Jean Damascène. Voici maintenant comment l'empereur Léon répondit aux uns et aux autres.

D'abord il tenta plusieurs fois de faire perdre la vie au pape et d'en faire élire un autre. Un capitaine nommé Basile, Jourdain, cartulaire, et Jean, sous-diacre, surnommé Laurion, ayant résolu ensemble de tuer le pape Grégoire, Marin, écuyer de l'empereur et duc de Rome, envoyé de Constantinople, approuva ce dessein par ordre de l'empereur ; mais Marin, étant tombé en paralysie, fut obligé de se retirer : ce qui fit manquer l'entreprise. Le patrice Paul, envoyé ensuite en Italie en qualité d'exarque, reprit ce même complot ; mais les Romains le découvrirent et firent mourir Jourdain et Jean Laurion. Basile se fit moine et s'enferma pour le reste de ses jours. Après Marin, l'empereur envoya un autre écuyer pour faire déposer le Pape, et l'exarque Paul ayant tiré quelques troupes, tant de Ravenne que de l'armée qu'il avait dehors, les envoya vers Rome. Mais les Lombards se joignirent aux Romains pour la défense du Pape, et empêchèrent les troupes de l'exarque d'approcher de Rome. Convaincu de l'attachement des Romains pour leur pasteur, l'exarque Paul mit tout en œuvre pour soulever contre lui les Vénitiens et la Pentapole ; ce pays contenait les villes de Rimini, Fano, Pesaro, Ancône et Humana. Tous ces peuples, de concert, rejetèrent les sollicitations de l'exarque et protestèrent que, loin de se prêter à aucun complot contre le Pape, ils étaient prêts à le défendre de toutes leurs forces. On prononça de toutes parts anathème contre l'exarque, contre celui dont il était le ministre, contre tous leurs partisans, et, au mépris de l'empereur, chaque ville choisit un gouverneur auquel elle donna le titre de duc. Cet exemple mit en mouvement l'Italie entière. On proposait d'élire un empereur et de le conduire à main armée à Constantinople ; mais le pape saint Grégoire empêcha l'exécution de ce projet et apaisa les esprits, espérant toujours que l'empereur reviendrait à de meilleurs sentiments.

[1] Labbe, t. 7, p. 282-290.

Cette modération du saint Pontife ne désarma pas les ministres de Léon. Exhilaratus, duc de Naples, ayant séduit les peuples de la Campanie, se mit à leur tête, avec son fils Adrien, pour aller attaquer Rome. Les Romains ne l'attendirent pas ; ils sortirent tous en armes, marchèrent à sa rencontre, lui livrèrent bataille et le tuèrent avec son fils. Ayant découvert que leur duc Pierre écrivait à l'empereur contre le Pape, ils le chassèrent de la ville. A Ravenne tout était dans le trouble ; les habitants, divisés entre eux, tenaient les uns pour l'empereur, et voulaient détruire les images, les autres pour le Pape, et s'efforçaient de les conserver. On en vint aux mains, et l'exarque Paul fut tué dans le tumulte. Voilà ce que l'empereur Léon gagnait en Italie par ses imprudences.

Luitprand, roi des Lombards, en profita pour s'agrandir. Il assiégea Ravenne et la prit par intelligence. Il s'empara également de Classe, de Bologne, ainsi que de plusieurs autres villes et châteaux. Les Lombards de Spolète agissaient de concert, quoique séparément. Ils prirent Narni, dans leur voisinage, et Sutri, dans le duché de Rome ; mais ils ne gardèrent cette dernière place que cent quatre-vingt-trois jours. A la sollicitation du Pape, accompagnée de grands présents, le roi Luitprand en fit sortir les Lombards après l'avoir pillée; il en fit même une donation aux apôtres saint Pierre et saint Paul, c'est-à-dire à l'Église romaine.

L'empereur, obstiné dans le dessein de se défaire de Grégoire, n'eut pas plutôt appris la mort de l'exarque Paul, qu'il envoya, pour remplir sa place, l'eunuque Eutychius, et lui donna les mêmes ordres. C'était pour la seconde fois qu'Eutychius était revêtu de cette dignité. Dès qu'il fut arrivé à Naples, il dépêcha un courier aux principaux de Rome, qu'il croyait attachés sans réserve au service de l'empereur. Il les exhortait à faire périr le Pape et ses partisans, et leur promettait des forces suffisantes pour les mettre à couvert de la vengeance du peuple. Ces lettres furent interceptées, et le courrier eût été mis en pièces, si le Pape ne lui eût sauvé la vie. On chargea l'exarque de malédictions et d'anathèmes ; tous les habitants, grands et petits, s'engagent par serment à défendre, au péril de leur vie, la personne du Pontife. L'exarque prodigue en vain les présents pour détacher le roi et les ducs lombards de la cause du Pape ; ils rejettent ses offres avec mépris et se liguent avec les Romains pour mettre à couvert de toute violence le zélé défenseur de l'Église. Quand ils virent, dit le biographe du saint Pontife, quand ils virent, par les lettres de l'exarque Eutychius, qu'il ne cherchait qu'à les détacher du Pape, afin de tuer celui-ci, les Romains et les Lombards se liguèrent ensemble comme des frères, prêts à subir une mort glorieuse pour la

défense du Pontife, et résolus à le garantir de toute atteinte, lui qui combattait pour la vraie foi et le salut des chrétiens. Le Pape, de son côté, pour s'attirer un plus grand secours de la part de Dieu, répandait de très-grandes aumônes, s'appliquait à la prière et au jeûne, et faisait tous les jours des litanies ou processions publiques. Et quoiqu'il espérât en Dieu plus qu'aux hommes, il ne laissa pas de remercier le peuple de son dévouement, exhortant tout le monde, par d'affectueuses paroles, à servir Dieu de plus en plus par de bonnes œuvres et à persévérer dans la foi, les engageant en même temps à ne point se départir de l'amour et de la fidélité de l'empire romain. Voilà comment il adoucissait les cœurs de tous, voilà comment il calmait les douleurs continuelles [1].

L'admirable Pontife ne s'en tint pas là. Il trouva moyen de faire rentrer la ville de Ravenne sous la puissance de l'empereur. L'exarque Eutychius s'était retiré à Venise; il n'avait aucun secours à espérer de Constantinople. Le Pape écrivit au duc ou doge Ursus et au peuple de Venise des lettres pressantes, pour les engager à chasser les Lombards de Ravenne et à rétablir l'exarque. A la sollicitation du Pape, les Vénitiens font partir une flotte chargée de troupes, qui débarquent aux portes de la ville. Hildebrand, neveu du roi, en était gouverneur; il présente la bataille, est vaincu et fait prisonnier. Les Lombards abandonnent Ravenne, et Eutychius s'en remet en possession; un grand corps de troupes que Luitprand envoyait au secours de la ville est taillé en pièces près de Rimini. Ce succès causa dans le pays une révolution générale. Les villes de la Pentapole chassent les garnisons lombardes et rentrent sous l'obéissance de l'empire. Voilà comment le Pontife romain se vengea de l'empereur et de l'exarque.

En reconnaissance de ce bienfait, l'exarque Eutychius s'unit au roi Luitprand pour venir assiéger Rome, s'en rendre maître et exécuter l'ordre qu'il avait reçu de tuer le Pape. Dans cette extrémité, Grégoire II eut recours aux Francs dans la personne de Charles-Martel, à qui déjà précédemment nous l'avons vu donner le titre de patrice. D'ailleurs, déjà plus d'un siècle avant, l'empereur Maurice avait conseillé aux Papes de recourir à l'alliance et à l'assistance des Francs, pour se mettre à l'abri des attaques des Lombards [2]. On ne sait quelle fut la réponse de Charles-Martel. Cependant, après avoir soumis les ducs de Bénévent et de Spolète, le roi des Lombards et l'exarque Eutychius étaient aux portes de Rome, et les deux armées campaient dans les prairies de Néron, entre le Tibre et l'église

[1] Anast. *In Greg. II.* — [2] Zonar., l. 15, t. 2, p. 105.

de Saint-Pierre. Le souverain Pontife trouva dans son magnanime cœur un secours inattendu. Il sortit de Rome, se fit présenter au roi des Lombards, lui parla avec tant de force et de douceur, que, touché jusqu'au fond de l'âme, le roi se prosterna à ses pieds et promit de ne faire de mal à personne. En vain l'exarque, plus dur et moins généreux, le sommait d'accomplir leur indigne traité, le roi, sans l'écouter, pria le Pape de le conduire à la basilique du Vatican. Là, fondant en larmes, à genoux devant la confession de Saint-Pierre, il se dépouilla de ses habits royaux et les déposa avec son baudrier, son épée, sa couronne d'or et sa croix d'argent devant le corps du saint apôtre. Après y avoir fait sa prière, il supplia le Pape de vouloir bien recevoir aussi à la paix l'exarque même. Le Pape y consentit, et les deux armées s'étant retirées, Luitprand reprit le chemin de Pavie.

L'exarque Eutychius, enfin réconcilié avec le Pape et le peuple de Rome, y était rentré sans opposition, quand on apprit qu'une partie de la Toscane s'était révoltée. Tibère, surnommé Pétasius, dont l'histoire ne parle pas jusqu'à ce moment, avait soulevé plusieurs villes; elles lui avaient donné le titre d'empereur et prêté serment de fidélité. L'exarque, qui était un eunuque plus propre à tramer des complots qu'à faire la guerre, fut prodigieusement alarmé de cette nouvelle. L'intrépide Pontife lui redonna du cœur, fit prendre les armes aux habitants de Rome, et envoya avec lui les principaux de l'Église. Ils arrivèrent à Manture, où Pétase fut tué. Sa tête fut envoyée à Constantinople. Nous verrons comment l'empereur Léon sut reconnaître ce service du Pape et des Romains [1].

En attendant, voici comment il répondit, d'après des écrivains grecs, aux lettres de saint Jean Damascène en faveur des saintes images. Jean était encore ministre du calife et gouverneur de la ville de Damas. Ses lettres, car il en fit plusieurs, passant de main en main, furent d'un grand secours à ceux que la crainte de la persécution aurait pu ébranler. L'iconoclaste Léon en fut tellement irrité, qu'ayant trouvé une de ces lettres, il usa de ce moyen pour se venger. Il en fit imiter l'écriture par un habile faussaire, se fit écrire une lettre au nom de Jean, qui l'engageait à marcher sur Damas, promettant de l'en rendre maître. Il envoya cette lettre supposée au calife, comme un gage de son amitié et une preuve du désir sincère qu'il avait d'entretenir la paix avec lui. Le calife, outré de colère et sans écouter les protestations de Damascène, lui fit couper sur-le-champ la main droite. L'auteur de sa vie, qui est Jean, patriarche de Jérusalem, et

[1] Anast. *In Greg. II.*

que l'on croit Jean IV, qui fut brûlé par les Sarrasins l'an 969, rapporte : que Damascène, ayant obtenu qu'on lui rendît sa main, se prosterna devant une image de la sainte Vierge, la suppliant d'intercéder auprès de son Fils, afin qu'il la lui remît en état de continuer à défendre la cause des saintes images ; que sa main ayant été parfaitement rétablie, le calife, surpris du miracle, reconnut son innocence et le pria de rester à sa cour.

Quoi qu'il en soit, Damascène, aimant mieux renoncer au monde, donna la liberté à ses esclaves, distribua ses biens à ses parents, aux pauvres et aux églises, et s'en alla à Jérusalem, et de là dans la laure de Saint-Sabas, avec le jeune homme qui avait été élevé avec lui sous le moine Cosme. Le supérieur de la laure le mit successivement sous la conduite de quelques anciens des plus sages ; mais ils s'excusèrent tous de s'en charger, ne se croyant pas en état de conduire un homme si plein d'érudition. Il y en eut un néanmoins qui accepta la commission, mais qui le traita durement, jusqu'à lui commander les choses les plus répugnantes à la nature, et jusqu'à le punir sans ménagement des moindres fautes. Après diverses épreuves endurées avec une merveilleuse patience, on le laissa maître de son temps, qu'il employa à composer plusieurs ouvrages. Le patriarche de Jérusalem, qui était ou Jean III ou Eusèbe, son successeur, l'obligea à recevoir l'ordre de la prêtrise. Damascène ne s'y soumit que par obéissance ; après quoi il retourna dans sa cellule continuer ses exercices de pénitence et ses ouvrages pour l'utilité de l'Église. Il y était excité par le moine Cosme, son ancien précepteur, depuis évêque de Majume en Palestine, près de Gaza[1].

Mais ce fut principalement à Constantinople que l'empereur Léon déploya toute sa fureur contre les saintes images. Il les faisait brûler dans la place publique, il faisait blanchir les murailles des églises qui étaient ornées de peintures. Jusqu'en 739, il avait usé de quelque ménagement avec le patriarche Germain. Mais sa modération ne put tenir jusqu'au bout. Un jour qu'il était entré en dispute avec lui, après de longs raisonnements que le patriarche détruisait d'un seul mot, réduit à ne pouvoir répliquer, il s'emporta, et, rugissant comme un lion, il frappa au visage et chassa du palais ce prélat âgé pour lors de quatre-vingt-quinze ans, et plus vénérable encore par sa sainteté que par sa vieillesse. Résolu de le perdre, il faisait observer toutes ses démarches pour y trouver de quoi le condamner comme séditieux, plutôt que de lui procurer, par une violence ouverte, le titre de confesseur de la foi. Mais la sagesse de Germain ne

[1] *Acta SS.*, 6 *maii*.

donnait aucune prise à la malignité. L'empereur, impatient de s'en défaire, fit assembler le sénat le 7 janvier 730, et, ayant fait venir le patriarche, il lui présenta son édit, avec ordre d'y souscrire sur-le-champ. Germain prit cette occasion de justifier publiquement la pratique de l'Église, et après un assez long discours : Prince, ajouta-t-il, je respecte les ordres de l'empereur ; mais sur un point qui intéresse la foi, je ne puis céder qu'à l'autorité d'un concile général. En attendant, rendez la paix à l'Église, et si je suis Jonas, jetez-moi dans la mer. En même temps il se dépouille de son pallium, renonce à l'épiscopat et se retire dans sa maison paternelle, où il passa le reste de ses jours dans la prière et le silence. Il avait tenu le siége de Constantinople quatorze ans et demi. L'Église honore sa mémoire le 12 mai.

L'empereur, sans observer aucune forme canonique, mit à sa place Anastase, qui fut installé par les soldats. C'était un diacre corrompu, qui avait vendu au prince sa foi et sa conscience. Syncelle du patriarche, mais bien différent de son évêque, il n'aspirait qu'à profiter de ses dépouilles. Germain lui fit sentir un jour que son ambition lui serait funeste. Comme il montait les degrés du palais, Anastase, qui le suivait, ayant marché sur sa robe, le patriarche, se retournant vers lui : *Ne vous pressez pas, Anastase,* lui dit-il, *vous n'arriverez que trop tôt à l'hippodrome.* C'était le lieu où il devait un jour subir un châtiment ignominieux, ainsi que nous le verrons dans la suite. Cette prophétie frappa tous ceux qui l'entendirent, excepté Anastase lui-même. Cet intrus, à peine en possession du trésor de l'église, le mit entre les mains de l'empereur qui faisait brûler les ornements des églises et fondre les vases sacrés, parce qu'ils étaient chargés de figures dont il voulait abolir l'usage.

Si la présence de Germain n'avait pu arrêter la violence de l'empereur, elle l'avait du moins retenue dans certaines bornes. Dès qu'il fut éloigné, Léon s'abandonna à des excès inconnus aux plus cruels persécuteurs. Entre le palais et l'église de Sainte-Sophie était une superbe basilique, nommée l'Octogone. Elle était formée de huit portiques réunis. Bâtie autrefois par Constantin, Julien y plaça sa bibliothèque, qu'il rendit publique, Valens y établit sept antiquaires, dont l'emploi était de recopier les manuscrits qui dépérissaient de vétusté. Ce précieux dépôt contenait cent vingt mille volumes, lorsqu'il fut brûlé du temps de Zénon. Ce prince l'avait rétabli ; mais jusqu'au règne de Léon, on n'avait pu y rassembler que trente mille volumes. La fondation était devenue encore plus utile par l'établissement de douze professeurs, entretenus aux dépens du trésor, qui enseignaient gratuitement les lettres tant sacrées que profanes. A leur tête était un

chef qu'on nommait l'Œcuménique, c'est-à-dire l'Universel, à cause de l'étendue de ses connaissances. Cette compagnie, dont les membres étaient choisis entre les hommes les plus éclairés de l'empire avait une grande considération. Les empereurs les consultaient dans les affaires importantes. Souvent on tirait d'entre eux les prélats pour remplir les plus grands siéges. L'église annexée à cette illustre maison était desservie par seize religieux, savants eux-mêmes et recommandables par leur vertu. Léon pensa que sa nouvelle doctrine acquerrait beaucoup de crédit, s'il pouvait la faire admettre par cette pieuse et savante académie. Il entreprit de les amener à ses sentiments, et ce fut la matière d'un grand nombre de conférences, où les théologiens de l'empereur furent toujours confondus. Enfin, désespérant de les persuader, il prit le parti de les exterminer sans épargner la bibliothèque, dont sa grossière ignorance ne faisait aucun cas. Ayant fait pendant la nuit environner la basilique d'un grand amas de bois sec et de matières combustibles, il y fit mettre le feu. Des gardes postés à toutes les issues en défendaient le passage, et ce cruel incendie réduisit en cendres et les livres et les professeurs [1].

Cette étrange barbarie fit horreur à tout l'empire. Peu de temps après, un attentat public contre une image révérée de toute la ville de Constantinople acheva de soulever les esprits, et fit couler le sang d'un grand nombre de citoyens. Sur la porte de Chalcé, c'était le vestibule du palais, s'élevait un grand crucifix de bronze qui passait pour un monument de la piété de Constantin. On attribuait à ce crucifix plusieurs miracles. Léon, ne pouvant souffrir la vue de cette image, qui semblait triompher de son édit, donna ordre à Jovin, un de ses officiers, d'aller abattre le Christ, mais de laisser subsister la croix ; car telle était l'inconséquence des iconoclastes. Jovin, monté sur une échelle, avait déjà porté trois coups de hache à la figure du Christ, lorsqu'une troupe de femmes assemblées en un moment autour de lui, poussant de grands cris, renversent l'échelle et écrasent Jovin sous leurs pieds. Elles courent aussitôt à l'église, et font pleuvoir une grêle de pierres contre le patriarche Anastase, l'accablant d'injures et menaçant de le tuer, s'il ne va promptement faire des remontrances à l'empereur. Il y alla, en effet ; mais ce fut pour l'irriter davantage. L'empereur fait sortir ses gardes sur ces femmes attroupées à la porte du palais ; elles sont en un instant massacrées. Non content de cette vengeance, il se persuade que l'émeute a été excitée par des personnes plus considérables ; il fait arrêter neuf sénateurs

[1] Teoph., Cedr., Zon., Manass., Glycas. *Hist. du Bas-Empire*, l. 63.

et une dame de naissance illustre, sans avoir d'autre fondement de ses soupçons que leur opposition à ses volontés. Mais il crut que ce serait les traiter avec trop de douceur, s'il les faisait mourir sur-le-champ. Ils n'eurent la tête tranchée qu'après avoir langui huit mois dans une prison, où ils recevaient tous les jours cinq cents coups de fouet.

Léon, ayant une fois trempé ses mains dans le sang de ses sujets, n'en devint que plus féroce. Pendant les dix années qu'il vécut encore, ce ne fut que deuil et désolation dans tout l'Orient. Les défenseurs des saintes images étaient proscrits, tourmentés, emprisonnés, consumés de faim et de froid, exposés aux outrages de leurs ennemis, traînés par les rues, écartelés, massacrés, sans compter ceux qui, abandonnant leurs biens pour sauver leur vie, se réfugiaient dans les déserts, sur les montagnes, dans les cavernes. Entre autres supplices, il faisait enduire de poix les cheveux et la barbe des confesseurs, et entasser quantité d'images auxquelles on mettait le feu. Après les avoir traînés par la ville en cet état, on les égorgeait et on jetait leur corps aux chiens. Ce fut ainsi qu'il traita Hypatius, évêque d'Éphèse, auquel il donna pour successeur Théodose, fils de Tibère Absimare, prélat hérétique, qui signala son zèle en faveur des iconoclastes. Cependant la plupart de ceux qui refusaient d'obéir à l'édit n'étaient pas mis à mort. Après plusieurs tourments, ils étaient envoyés en exil. Léon, en faisant des martyrs, craignait de multiplier les images qu'il voulait détruire [1].

Anastase, usurpateur du siége de Constantinople, n'inspirait pas au prince des sentiments d'humanité. Cependant, pour autoriser son intrusion, il aurait voulu vivre en communion avec le Pape. Il lui écrivit une lettre synodique dans laquelle, après une profession de foi orthodoxe, après avoir protesté qu'il était uni de cœur et d'esprit avec l'Église romaine, il s'efforçait de justifier la conduite de l'empereur et ses propres sentiments sur le culte des images. Léon y joignit aussi une lettre pour tâcher d'adoucir le Pape, lui représentant comme des rebelles ceux qu'il était, disait-il, obligé de réprimer. Mais Grégoire, trop bien instruit pour se laisser tromper, répondit au patriarche, que tant qu'il se tiendrait séparé de l'Église, en rejetant le culte qu'elle rendait aux saintes images, il ne pouvait le regarder comme son frère dans l'épiscopat, et qu'il ne devait attendre de sa part que des anathèmes. Sa réponse à Léon n'était pas moins ferme : il lui donnait des avis salutaires, et l'exhortait à se retirer de l'abîme où l'avait plongé son attachement à des opinions erronées.

[1] *Oriens christ.*, t. I, p. 683.

L'empereur fut choqué de ces remontrances. Il y répliqua en menaçant Grégoire de le traiter comme Constant avait traité le pape Martin, et d'envoyer à Rome abattre l'image de saint Pierre [1].

Le pape saint Grégoire II répondit par la lettre suivante. Pour en bien comprendre le sens, il faut savoir que l'indiction quatorzième se rencontre deux fois sous le règne de Léon l'Isaurien : une première fois, du 1er septembre 715 au 1er septembre 716, intervalle dans lequel Léon fut proclamé empereur ; une seconde fois, du 1er septembre 730 au 1er septembre 731, intervalle dans lequel mourut le pape Grégoire II [2]. Il disait donc à l'empereur : Nous avons reçu, la quatorzième indiction de votre empire, par un écuyer impérial, la lettre de Votre Majesté et de Votre Fraternité. Pareillement, vos lettres de l'indiction 14, 15, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, nous les gardons soigneusement dans la sainte Église, près de la confession de Saint-Pierre, prince des apôtres, avec les lettres de vos pieux prédécesseurs. Dans dix de ces lettres vous avez promis, comme le doit un prince qui gouverne des chrétiens, d'observer fidèlement toutes les instructions de nos Pères et docteurs. Ce qu'il y a de plus remarquable, ces lettres sont scellées de votre sceau et souscrites de votre main avec du cinabre : vous y confessez notre sainte foi dans toute sa pureté, et vous y déclarez maudit quiconque ose contrevenir aux décisions des Pères. En les recevant, nous rendions grâces à Dieu de ce qu'il vous avait donné l'empire. Qui donc vous oblige maintenant à regarder en arrière, après avoir si bien marché dix années? Pendant tout ce temps, vous n'avez point parlé des saintes images; et maintenant vous dites qu'elles tiennent la place des idoles, et que ceux qui les vénèrent sont des idolâtres! Vous ordonnez de les abolir entièrement; et vous ne craignez point le jugement de Dieu, en scandalisant non-seulement les fidèles, mais les infidèles? Jésus-Christ vous déclare que, si vous scandalisez un seul des petits, vous serez précipité en enfer; et voilà que vous scandalisez le monde entier! Pourquoi, comme empereur et chef des Chrétiens, n'avez-vous pas interrogé les hommes savants et pleins d'expérience? Ils vous auraient appris quels sont ces ouvrages dont Dieu parle, et pourquoi il défend de les adorer; et vous n'auriez pas jeté le trouble parmi les humbles populations. Mais vous avez répudié nos saints Pères, et nos docteurs, après avoir promis par écrit de les suivre. Notre écrit à nous, notre lumière et notre salut, ce sont nos Pères et nos docteurs guidés de Dieu : les six conciles nous ont laissé cette tradition, et vous ne rece-

[1] Anast. *In Greg. II.* Paul, diac., l. 6, c. 49. *Hist. du Bas-Empire*, l. 63. —
[2] Cenni. *In Anast.*

vez pas leur témoignage. Nous sommes obligé, parce que vous êtes grossier et ignorant, de vous écrire des discours grossiers, mais pleins de sens et de la vérité de Dieu. Nous vous conjurons de quitter votre présomption et votre orgueil, et de nous écouter humblement.

Dieu a ainsi parlé à cause des idolâtres qui habitaient la terre promise et qui adoraient des animaux d'or, d'argent et de bois, des oiseaux et toutes sortes de créatures, et disaient : Voilà nos dieux, et il n'y en a pas d'autres ! Tels sont les ouvrages nuisibles et maudits, inventés par le démon, que Dieu a défendu d'adorer. Car il y a certains ouvrages faits de main d'homme, pour le service et la gloire de Dieu. Lui-même n'a-t-il pas inspiré deux ouvriers, Bezeléel et Ooliab, pour faire les tables de la loi, l'arche, les chérubins, l'autel ? Ne sont-ce pas là des ouvrages de main d'homme, mais pour la gloire et le service de Dieu? Et quand Moïse, à qui Dieu montrait le modèle de ces ouvrages, demanda à le contempler lui-même dans sa gloire, il lui fut répondu qu'il ne pouvait le voir en face sans mourir, mais qu'il le verrait plus tard, et Dieu lui fit connaître, dans une vision, le mystère caché aux siècles et aux générations. Dieu s'est manifesté complétement à nous dans son Fils, qui s'est incarné, a paru dans Jérusalem, a fait plusieurs actions sensibles. Ceux qui l'avaient vu, l'ont peint comme ils l'avaient vu. On a peint de même saint Jacques, parent du Seigneur, saint Étienne et les autres martyrs. Ces images s'étant répandues par tout le monde, on a cessé d'adorer le démon pour adorer ou vénérer ces images, non d'un culte de latrie, mais d'un culte relatif. Pour s'en convaincre, le Pape renvoie l'empereur à Édesse, où, de temps immémorial, on honorait une image de Notre-Seigneur, que, d'après la tradition des Grecs, Notre-Seigneur lui-même avait envoyée au roi Abgare avec une lettre.

Mais pourquoi ne peignons-nous pas le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Parce qu'il est impossible de peindre la nature divine. Si nous l'avions vu comme son Fils, nous le peindrions de même, dussiez-vous encore l'appeler une idole. Vous dites que nous adorons des pierres, des murailles et des planches. Il n'en est pas ainsi, seigneur; c'est pour nous faire souvenir de ceux dont ce sont les noms et les images, et pour élever en haut notre esprit rampant et grossier. Nous ne les regardons pas comme des dieux, ainsi que vous dites ; à Dieu ne plaise ! nous n'y mettons pas notre espérance. Mais si c'est l'image de Notre-Seigneur, nous disons : Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, secourez-nous, sauvez-nous ! Si c'est celle de sa sainte Mère, nous disons : Sainte Mère de Dieu, priez votre Fils qu'il sauve nos âmes ! Si c'est d'un martyr : Saint Étienne, qui avez ré-

pandu votre sang pour Jésus-Christ, et qui avez auprès de lui tant de crédit comme premier martyr, priez pour nous!

Nous avions voulu, comme en ayant la puissance et l'autorité de saint Pierre, prononcer des peines contre vous. Mais puisque, dans vos précédentes lettres, signées de votre main, vous vous êtes donné vous-même la malédiction, qu'elle vous demeure, ainsi qu'à ceux dont vous suivez les conseils! Il vaudrait mieux que l'on vous nommât hérétique que persécuteur et destructeur des saintes images; cela supposerait une question difficile, et vous seriez moins coupable. Mais vous combattez ouvertement ce qui est clair comme le jour, et vous avez dépouillé les églises que les saints Pères avaient ornées. Ayant un si grand évêque que notre frère le seigneur Germain, vous deviez le consulter comme votre père, lui qui a une si grande expérience des affaires ecclésiastiques et politiques, qui est à présent âgé de quatre-vingt-quinze ans, qui a servi tant de patriarches et d'empereurs. Vous l'avez laissé pour écouter ce méchant et insensé Éphésien, fils d'Absimare, et ses semblables : c'était Théodose, évêque d'Éphèse, l'un des chefs des iconoclastes. Le Pape rapporte ensuite l'exemple de Constantin Pogonat, qui assembla le sixième concile œcuménique et le fit exécuter, en s'y soumettant le premier, puis il ajoute : Vous voyez, seigneur, que les décisions de l'Église n'appartiennent pas aux empereurs, mais aux évêques. C'est pourquoi, comme les évêques qui sont préposés aux églises s'abstiennent des affaires publiques, les empereurs doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques et se contenter de celles qui leur sont confiées. Mais la concorde des empereurs et des évêques fait une seule puissance, quand on traite les affaires avec paix et charité. Vous nous avez écrit d'assembler un concile œcuménique; cela ne nous semble point à propos. C'est vous qui persécutez les images. Cessez, faites-nous la grâce de garder le silence; aussitôt le monde sera en paix et les scandales cesseront. Supposez que le concile est assemblé; où est l'empereur pieux pour y prendre séance suivant la coutume, récompenser ceux qui parleront bien et poursuivre ceux qui s'écartent de la vérité? Vous-même êtes rebelle et agissez en barbare. Ne voyez-vous pas que votre entreprise contre les images n'est que révolte et présomption? Les églises jouissaient d'une paix profonde, quand vous avez excité les combats et les scandales. Cessez, et il n'est pas besoin de concile.

Dieu nous en est témoin, toutes les lettres que vous nous avez écrites, nous les avons communiquées aux rois de l'Occident, pour vous concilier leur paix et leur bienveillance; nous vous louions, nous vous exaltions, en vue de la conduite que vous teniez alors. Aussi recevaient-ils vos images, comme il convient que des rois ho-

norent des rois. Mais quand ils eurent appris par des Romains, des Francs, des Vandales, des Maures, des Goths et d'autres Occidentaux qui étaient à Constantinople, ce que vous avez fait en leur présence à l'image du Sauveur, ils ont foulé aux pieds vos images, ont déchiré votre face; les Lombards et les Sarmates, avec d'autres peuples du Nord, ont envahi la Pentapole, occupé Ravenne, chassé vos magistrats auxquels ils en ont substitué d'autres. Voilà ce que vous a valu votre imprudence.

Mais vous nous effrayez et vous dites : J'enverrai à Rome, je briserai l'image de saint Pierre; je ferai amener dans les chaînes le pontife Grégoire, comme Constant a fait de Martin. Vous devez savoir que les Pontifes de Rome, médiateurs entre l'Orient et l'Occident, sont les arbitres et les modérateurs de la paix. Quant à vos menaces, nous n'avons pas besoin de combat pour nous y soustraire; le Pontife romain n'a qu'à faire une lieue ou deux, et il est hors de vos demaines. Notre prédécesseur Martin travaillait à la paix; Constant, au contraire, asservi à d'hérétiques prélats, le fit enlever par ses satellites, traîner tyranniquement à Byzance, et, après l'avoir abreuvé d'outrages, l'envoya en exil. Il en fit de même au moine Maxime et à son disciple Anastase. Mais ce même Constant fut tué et mourut dans son péché; l'intendant de la cour, ayant su des évêques de Sicile qu'il était hérétique, lui donna la mort; tandis que Martin est proclamé bienheureux par la ville de Cherson, où il a été relégué, et par les peuples du Nord, qui accourent à son tombeau et y trouvent la guérison.

Plût à Dieu de nous faire marcher dans la voie de Martin, encore que, pour l'utilité publique, nous souhaitions de vivre; car tout l'Occident a les yeux tournés sur notre humilité, et, quoique nous ne le méritions pas, ils ont en nous une grande confiance; et celui dont vous vous vantez de détruire l'image, saint Pierre, tous les royaumes de l'Occident le regardent comme un Dieu terrestre. Si vous voulez en faire l'épreuve, ils sont tout prêts à venger vos outrages, même ceux de l'Orient. Toutefois, nous vous conjurons par le Seigneur, cessez vos extravagances de jeune homme. Ce qui nous afflige, c'est que les Barbares s'adoucissent, et que vous devenez Barbare. Tout l'Occident offre au glorieux prince des apôtres les fruits de la foi. Il y a peu, nous avons reçu du fond de l'Occident des lettres de celui qu'on appelle Septet, qui demande à nous voir, pour recevoir de nous le baptême. Et, pour n'être pas un jour accusé de négligence, nous nous disposons à faire le voyage. Dieu veuille que nous recevions au plus tôt de vos lettres, nous annonçant votre conversion[1] !

[1] Labbe, t. 7, p. 7-22.

L'empereur Léon écrivit encore au Pape, qui lui répondit en ces termes : Nous avons reçu la lettre de Votre Majesté et de Votre Fraternité, par Rufin, votre ambassadeur; et la vie m'est devenue insupportable en voyant que, loin de vous repentir et de suivre nos saints Pères et nos docteurs, vous demeurez dans vos mauvaises dispositions. Vous dites : Je suis empereur et pontife ! Vos prédécesseurs pouvaient le dire, eux qui, pleins de zèle pour la foi orthodoxe, ont fondé et orné les églises, et les ont protégées, de concert avec les évêques. Vous, au contraire, vous n'avez point gardé les définitions des Pères : de plus, ayant trouvé les églises magnifiquement décorées, vous les avez dépouillées et défigurées. Car que sont nos églises ? sinon des ouvrages d'homme, des pierres, du bois, de la chaux, du mortier ! Ce qui en fait l'ornement, ce sont les peintures et les histoires de Jésus-Christ et des saints. Les chrétiens y emploient leurs biens. Les pères et les mères tenant entre les bras leurs petits enfants nouveaux baptisés, leur montrent du doigt les histoires ; ils les montrent de même aux jeunes gens ou aux Gentils convertis de différentes nations. Ainsi ils les édifient, et élèvent leur esprit et leur cœur à Dieu. Mais vous, vous en avez détourné le simple peuple ; et au lieu des actions de grâces et des louanges de Dieu, vous l'avez jeté dans l'oisiveté, les chansons, les fables, le son des lyres et des flûtes, et d'autres frivolités.

Écoutez notre humilité, seigneur ; cessez de persécuter l'Église, suivez-la telle que vous l'avez trouvée. Les dogmes ne regardent pas les empereurs, mais les pontifes ; car nous avons l'esprit du Christ. Autre est la constitution de l'Église, autre celle du siècle. La massive intelligence que vous avez pour la guerre ne saurait administrer les dogmes spirituels. Voici la différence du palais et de l'Église, des empereurs et des pontifes. Si on vous dépouillait de vos habits impériaux, de la pourpre, du diadème, de votre cortége et de vos gardes, vous paraîtriez abject aux yeux des hommes : tel est l'état auquel vous avez réduit les églises saintes. Comme il n'est pas permis au pontife de regarder dans le palais et de distribuer les dignités impériales, ainsi l'empereur ne doit pas regarder dans les églises pour faire les élections du clergé, consacrer ou administrer les sacrements, ou même y participer sans le prêtre. Chacun de nous doit demeurer dans sa vocation. Voyez-vous, seigneur, la différence des pontifes et des empereurs ? Si quelqu'un vous a offensé, vous confisquez sa maison, vous le dépouillez ou le bannissez, ou même vous lui ôtez la vie. Les pontifes n'en usent point ainsi; mais si quelqu'un a péché et s'en confesse, au lieu de l'étrangler et de lui couper la tête, ils lui mettent au cou l'Évangile et la croix, ils l'empri-

sonnent dans le trésor de l'église, dans la diaconie ou la salle des catéchumènes ; ils lui imposent des jeûnes, des veilles, des prières, et, après l'avoir bien corrigé, ils lui donnent le sacré corps et le précieux sang de Notre-Seigneur, et l'envoient pur et sans tache devant Dieu. Voyez-vous la différence des églises et des empires ?

Les empereurs pieux ont été soumis aux pontifes des églises et ne les ont point vexés; mais vous, depuis que vous êtes perverti, depuis que vous avez encouru la malédiction que vous avez prononcée vous-même dans vos lettres contre celui qui renverse les bornes des Pères, depuis que vous vous êtes condamné par votre propre jugement et que vous avez éloigné de vous l'Esprit-Saint, vous nous persécutez et nous tyrannisez par la main de vos soldats et par les armes de la chair. Pour nous, nous sommes nus et sans armes, nous n'avons point d'armées terrestres, mais nous invoquons le généralissime de tout l'univers, le Christ, assis dans les cieux au-dessus de toutes les armées des puissances célestes, afin qu'il vous livre à Satan, comme dit l'Apôtre, pour la perte de la chair et le salut de l'âme. En un mot, le Pape excommunie formellement l'empereur.

Mais, continue-t-il, vous avez écrit: Comment se fait-il que dans les six conciles on n'ait point parlé des images ? Je réponds qu'on n'y a point parlé non plus s'il faut manger du pain et boire de l'eau. Nous avons reçu les images par une ancienne tradition, les évêques eux-mêmes en portaient aux conciles, et aucun de ceux qui aiment Dieu ne voyageait sans images. Nous vous exhortons à être ainsi pontife et empereur, comme vous l'avez écrit. Que si vous ne le voulez pas, écrivez dans tous les pays que vous avez scandalisés, écrivez-leur que le pape Grégoire se trompe sur les images, ainsi que le patriarche Germain de Constantinople : nous prenons sur nous ce péché, comme ayant reçu du Seigneur la puissance et l'autorité de lier et de délier, et ce qui est sur la terre et ce qui est au ciel ; nous vous ôtons toute inquiétude à cet égard. Mais vous ne voulez écouter ni notre humilité, ni l'évêque Germain, ni nos saints Pères et docteurs : vous suivez les corrupteurs de la doctrine, qui s'égarent de la vérité. Ayez votre partage avec eux ! Quant à nous, ainsi que nous vous l'avons écrit, nous partons pour l'extrémité de l'Occident, vers ceux qui demandent le saint baptême. Car depuis que j'y ai envoyé des évêques et des clercs de notre Église, leurs princes n'ont pu encore être amenés à se laisser baptiser, parce qu'ils désirent que je sois leur parrain. C'est pourquoi nous nous mettons en route, de peur qu'un jour on ne nous demande raison de notre négligence. Dieu veuille vous donner la prudence et le repentir, pour revenir à la vérité dont vous vous êtes écarté, et ramener les peuples à l'unique

bercail des églises orthodoxes ; et qu'enfin le Seigneur notre Dieu accorde à l'univers entier la paix, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il [1].

Il n'est guère probable que le pape saint Grégoire ait eu la consolation de baptiser les princes d'Occident dont il parle, et qui sans doute avait été convertis par saint Boniface et ses compagnons ; car cet excellent Pape mourut le 11 février 731, après un glorieux pontificat de quinze ans huit mois et vingt-quatre jours, dont il est à regretter que nous ne connaissions pas mieux les détails. Qu'il ait fini par excommunier l'empereur iconoclaste de Constantinople, ni son biographe Anastase, ni Paul, diacre, n'en disent rien, mais la chose est indubitable d'après sa dernière lettre et d'après d'autres monuments, entre autres une lettre du pape Adrien Ier à Charlemagne. Mais une autre question non moins importante, c'est de savoir si le pape saint Grégoire II détacha de l'empire de Constantinople, au moins pour un temps, la ville de Rome et les provinces environnantes, et s'il leur défendit de lui payer les tributs accoutumés. Un auteur qui vécut et écrivit dans le même siècle, saint Théophane, l'atteste, et après lui tous les historiens grecs et latins.

Théophane dit donc sur l'année treizième de Léon : Cette année, l'irréligieux empereur tint son conciliabule pour ôter et proscrire les saintes et vénérables images ; le Pape de Rome, connaissant son dessein, lui avait écrit une lettre décrétale pour lui rappeler qu'il ne lui convenait ni de statuer sur la foi, ni de rien innover ou changer aux anciens canons de l'Église : à la fin, il défendit de lui porter les tributs de l'Italie et de Rome. Dans l'ancienne Rome, dit encore le même auteur, florissait, par la science et d'éclatantes vertus, un homme d'une sainteté parfaite, assis sur le même trône que Pierre, le coryphée des apôtres, Grégoire, qui détacha Rome, l'Italie et tout l'Occident de l'obeissance tant civile qu'ecclésiastique de Léon et de son empire [2].

Cédrénus : L'homme apostolique, assis sur le même trône que le coryphée des apôtres, se détacha de Léon à cause de son impiété, et, ayant fait alliance avec les Francs, ce saint homme refusa le tribut à Léon. Zonare : C'est pourquoi Grégoire, qui gouvernait alors l'Église de l'ancienne Rome, ayant rejeté la communion de l'évêque de la Rome nouvelle et de ceux qui la suivaient, la frappa, ainsi que l'empereur, d'un anathème synodal, et arrêta les impôts qu'on lui payait jusqu'à ce temps. Anastase, en sa *Vie de Grégoire II :* L'exarque Paul, par ordre de l'empereur, cherchait à tuer ce même pontife,

[1] Labbe, t. 7, p. 23-30. — [2] Theoph. *Ad an.* 13 *Leon.*

parce qu'il défendait de payer le cens dans la province. Michel Glycas, écrivain grec, que Labbe appelle un homme de grande érudition : Alors le pape Grégoire écrivit à l'empereur Léon touchant les sacrées images ; mais, n'ayant pu blanchir un Éthiopien, il défendit de payer à l'empereur les tributs de Rome et de l'Italie, et détacha tout ce pays de son empire [1].

Aux historiens grecs attestant que Grégoire II dépouilla Léon l'Isaurien, pour son impiété, de la domination de Rome et de l'Italie, et qu'il lui retira les tributs, se joignent d'un concert unanime tous les historiens latins, anciens et modernes, favorables ou contraires aux Papes, tels que l'auteur de l'*Histoire mêlée* que quelques-uns croient Paul, diacre ; Sigebert de Gemblours, Othon de Frisingue, Geoffroy de Viterbe, Martinus Polonus, Albert de Stade, Platina, Jean Nauclerc, Onuphre, Papirius Masson, Charles Sigoni, Génébrard, sans parler de Vincent de Beauvais, de saint Antonin de Florence et de beaucoup d'autres [1].

Pour bien apprécier la conduite du pape Grégoire II en cette affaire, plusieurs circonstances sont à remarquer. Nul historien ne dit que Grégoire II dépouilla Léon de l'empire, mais seulement qu'il lui retira Rome et l'Italie ; nul ne dit que cette sentence dût regarder son fils ; nul ne dit qu'à l'égard même de Léon, cette détermination dût être irrévocable. On voit, au contraire, par la longanimité du Pape, que son unique but était de défendre la foi catholique d'une part, et d'y ramener de l'autre le malheureux prince. Dans ce double dessein, il crut assez de détacher de son empire, ne fût-ce que pour un temps, la capitale du monde chrétien et les provinces environnantes. Et encore comment détacha-t-il de l'empire grec et Rome et l'Italie ? comment leur défendit-il de lui payer les tributs ? Ce fut en déclarant, comme directeur suprême des consciences, que les peuples d'Italie n'étaient point obligés d'envoyer leurs tributs à un empereur de Constantinople, qui ne s'en servait que pour leur faire perdre la foi chrétienne et le bon sens ; mais qu'ils pouvaient employer ces tributs en Italie même, pour se défendre tout à la fois et contre les Grecs et contre les Lombards.

Après la mort du pape saint Grégoire II, dont l'Église honore la mémoire le 13 février, le Saint-Siége ne vaqua que trente-cinq jours ;

[1] Cedr., *ibid.* Zon., t. 3 *Annal.* Anast. *In Greg. II.* Glycas, pars. 4. — [2] Sigeb., *in Chron. ad an.* 731 ; Otho. Fris., l. 5, c. 18, Gottfr., *vit.*, p. 16 ; Mart. Pol., l. 4, *In vit. Greg. II* ; Albert Stad., *ad an.* 731 ; Platina, *In vit. Greg. II* ; Nauclerus, vol. 2, generat. 25 ; Onuphr., *in vitâ Constantini I* ; Pap. Mass., l. 1, *in Clodaveo III* ; Sigonius, *De regno Italiæ, ad an.* 728 ; Genebrard, l. 3, *Chronol. ad an.* 730.

car dans le moment qu'on faisait ses funérailles, tout le peuple de Rome, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, comme par inspiration divine, enleva de force le prêtre Grégoire, qui y assistait, et l'élut Pape. Syrien de nation, il était très-doux, très-sage et bien instruit des saintes Écritures. Il savait les psaumes par cœur et s'était exercé à en pénétrer les sens cachés; versé dans le grec et le latin, il parlait avec élégance, prêchait avec force, exhortait à toute espèce de bonnes œuvres, défendait avec courage la foi orthodoxe. Il aimait beaucoup les pauvres, rachetait les captifs, assistait généreusement les orphelins et les veuves, et donnait l'exemple de toutes les vertus. Il fut consacré le 18 mars 731, et tint le Saint-Siége dix-huit ans huit mois et vingt-quatre jours, et mourut le 28 novembre 741, jour auquel l'Église honore sa mémoire [1].

En Allemagne, saint Boniface, ayant appris l'ordination du pape saint Grégoire III, lui envoya des députés avec des lettres pour l'assurer de son obéissance, lui rendre compte de sa mission, et lui demander la solution de plusieurs difficultés. Le Pape lui accorda, non-seulement la communion et l'amitié du Saint-Siége qu'il demandait, mais encore le pallium et le titre d'archevêque. Il lui envoya des reliques et d'autres présents avec une lettre, où, après avoir déclaré la nouvelle dignité qu'il lui donne, il ajoute: « Et parce que vous nous assurez que, par la grâce de Dieu, il s'est converti une si grande quantité de peuple, que vous ne pouvez suffire à leur instruction, nous ordonnons que, suivant les canons et de l'autorité du Siége apostolique, vous établissiez des évêques dans les lieux où le nombre des fidèles sera multiplié, prenant garde toutefois à ne pas avilir l'épiscopat et à ne point faire de consécration d'évêque sans y en appeler deux ou trois. Quant au prêtre qui vint nous trouver l'année passée et qui prétend avoir été absous de ses crimes, sachez qu'il ne nous a fait aucune confession et qu'il n'a reçu aucune absolution de nous. Il nous a seulement dit qu'il était prêtre, et nous a demandé des lettres de recommandation pour notre fils le duc Charles. Ceux qui ont été baptisés par les païens doivent être baptisés encore au nom de la sainte Trinité; de même ceux qui ont été baptisés par un prêtre qui sacrifie à Jupiter et mange des viandes immolées, ou qui doutent s'ils ont été baptisés. » Il faut croire que le baptême administré par ces païens n'était pas selon la forme de l'Église; car nous n'avons pas les questions de saint Boniface, pour savoir les circonstances des cas proposés.

Le Pape continue : On peut offrir pour les morts véritablement

[1] Anast. *In Greg. III.*

chrétiens, mais non pas pour les impies. On doit observer les degrés de parenté jusqu'à la septième génération. Et, si vous le pouvez, détournez les hommes de se remarier plus de deux fois. Les parricides ne recevront la communion qu'à la mort en viatique, et toute leur vie ils s'abstiendront de chair et de vin, et jeûneront le lundi, le mercredi et le vendredi. Ceux qui vendent leurs esclaves aux infidèles pour les immoler feront la même pénitence que les homicides. Défendez, autant que vous pourrez, à vos nouveaux chrétiens de manger de la chair de cheval, et imposez-leur une pénitence[1]. C'était pour civiliser les mœurs des nations barbares de la Germanie, qu'on voulait leur ôter ces usages. On voit que ces mœurs étaient terriblement féroces, puisque les païens immolaient encore des hommes, et que les chrétiens leur vendaient pour cela des esclaves.

Saint Boniface ayant reçu la lettre du Pape, c'était vers l'an 732, fut singulièrement encouragé dans sa mission, et bâtit deux églises, l'une à Fritzlar, en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, une autre à Hamanabourg, en l'honneur de saint Michel : il joignit à chacune un monastère nombreux. Le monastère de Fritzlar était dans la Hesse, sur l'Éder, à l'endroit de la ville qui en porte encore le nom : son premier abbé fut saint Wigbert, moine anglais du pays de Wessex, qui passa en Germanie, étant déjà prêtre, pour travailler avec saint Boniface. Il était fort exact dans l'observance de la règle ; et s'il était appelé pour entendre la confession de quelqu'un, il ne parlait à personne en chemin, ou ne parlait que de choses spirituelles. Il mourut en 747, et l'Église honore sa mémoire le 13 d'août[2].

Après la fondation de ces deux monastères, saint Boniface passa en Bavière, où commandait le duc Hubert, et il en visita les églises. Saint Corbinien, évêque de Frisingue, était mort dès l'an 730, le 8 septembre, jour auquel l'Église honore sa mémoire ; et saint Boniface trouva la Bavière troublée par un hérétique nommé Eremwolf, qui ramenait le peuple à l'idolâtrie. Il le condamna selon les canons, et en ayant délivré le pays et rétabli la discipline, il retourna à sa mission ordinaire.

Quelque temps après, il écrivit en ces termes à Nothelme, archevêque de Cantorbéry : Je vous prie de vous souvenir de moi dans vos saintes prières, afin d'affermir mon esprit agité par les différents assauts des nations germaniques, et afin que je ne sois pas moins uni à vous par la communion et la charité fraternelle, que je l'étais à votre prédécesseur Britwald, quand je sortis de mon pays. Je vous prie instamment de m'envoyer copie de la lettre qui contient les

[1] Labbe, t. 6, p. 1468. — [2] *Acta SS.*, 13 *aug. Act. Bened.*

questions de l'évêque Augustin, avec les réponses du pape saint Grégoire, où, entre autres articles, il est dit qu'il est permis aux fidèles de se marier à la troisième génération. Examinez soigneusement si cet écrit est de saint Grégoire ; car ceux qui gardent les archives de l'Église romaine, disent qu'après l'avoir cherché avec les autres lettres du même Pape, on ne l'y a point trouvé. Je vous demande aussi votre conseil sur une faute que j'ai commise, en permettant un mariage. Un homme ayant tenu un enfant au baptême, a épousé la mère devenue veuve. Les Romains disent que c'est un péché capital : ils ordonnent aux parties de se séparer, et assurent que, sous les empereurs chrétiens, ce mariage serait un crime digne d'une peine capitale, ou du moins d'être expié par un pèlerinage perpétuel. Apprenez-moi si vous avez trouvé dans les décrets des Pères, dans les canons ou dans l'Écriture, que ce soit un si grand crime ; car je ne puis comprendre pourquoi, en un certain lieu, la parenté spirituelle rend le mariage si criminel, puisque nous sommes tous frères par le baptême. Apprenez-moi aussi en quelle année de l'incarnation arrivèrent les premiers missionnaires envoyés par saint Grégoire aux Anglais. Saint Boniface consulta sur la même question d'affinité spirituelle, Pethelme, premier évêque de Maison-Blanche en Northumbrie, et l'abbé Dudon, qui avait été son disciple. Il le prie encore de lui envoyer des traités des Pères sur l'Écriture [1]. Ce que dit saint Boniface, que nous sommes tous frères par le baptême, est bien vrai ; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait une affinité particulière entre les parrains et le filleul, ainsi que son père et sa mère ; comme, de ce que nous sommes tous frères par la création, cela n'empêche pas qu'il n'y ait des liens particuliers de famille, dont le respect est un empêchement à l'union conjugale.

Le prêtre Eoba était chargé de cette lettre et d'une autre à l'abbesse Edburge, par laquelle saint Boniface la remercie du secours de livres et d'habits qu'elle lui avait envoyés, et la prie de lui écrire en lettres d'or les épîtres de saint Pierre, pour donner plus de respect aux hommes grossiers et pour contenter sa dévotion envers le saint apôtre, qu'il regardait comme le protecteur de sa mission. Dans une autre lettre, il se plaint à la même abbesse des oppositions qu'il rencontre dans cette œuvre ; c'est, dit-il, de tous côtés travail et fureur, combats au dehors, crainte au dedans. Les artifices des faux frères sont pires que la malice des païens. Il y a plusieurs lettres de saint Boniface à cette abbesse Edburge, que l'on croit avoir gouverné le monastère de Winburn en Wessex. Mais il y avait une autre Edburge,

[1] *Epist. S. Bonif.*, 15, 11 et 22. *Bibl. PP.*, t. 13.

abbesse de Tanet, nommée plus ordinairement Bugga, parente du roi Edelbert, à laquelle saint Boniface écrivit aussi deux lettres. Le prêtre Eoba, compagnon des travaux de saint Boniface, fut depuis évêque d'Utrecht.

On peut rapporter à ce temps la lettre de l'évêque Torthelme à saint Boniface, puisqu'il lui donne le titre d'archevêque. Il le félicite de la conversion des Saxons, lui témoigne qu'il fait mémoire de lui à la messe et aux prières journalières, et lui demande la même grâce [1]. Il y a deux lettres de deux rois, qui semblent être du même temps; au moins la première, qui fait mention du prêtre Eoba. Elle est de Sigebald, roi de Wessex, qui demande en grâce à saint Boniface de vouloir bien être son évêque avec l'évêque Daniel. Il dit : Sachez qu'en célébrant la messe, je fais réciter votre nom avec celui de nos évêques ; je ne cesserai de le faire tant que je vivrai ; et si je vous survis, je mettrai votre nom avec celui de notre père l'évêque Erconwald. Je vous en informe, non que je présume de moi-même, qui suis un pécheur ; mais je m'appuie sur la miséricorde de Dieu et sur la confiance que vous avez en lui. Je vous conjure donc de vous souvenir toujours de ma petitesse, et dans le présent et dans l'avenir [2]. La seconde lettre est d'Ebwald, roi des Estangles, qui écrit en son nom et au nom de tous les monastères de son royaume, témoignant que, suivant le désir de saint Boniface, il prie pour lui aux messes et aux sept heures canoniales. Il ajoute : Tous les secours extérieurs des biens terrestres que Dieu a mis en notre puissance, nous voulons qu'ils soient à votre disposition. Il se recommande à ses prières, et dit que l'on enverra de part et d'autre les noms des morts, afin de prier pour eux [3].

L'abbesse Bugga étant revenue de Rome, où elle avait été en pèlerinage, apprit au roi de Cant, Édelbert, son parent, que saint Boniface, qu'elle avait rencontré dans la même ville, lui avait promis de prier pour lui. Le roi Édelbert eut une si grande joie de cette nouvelle, qu'il en écrivit à saint Boniface une lettre de remercîments charmante, où il bénit Dieu du grand nombre d'infidèles qu'il lui donne de convertir. Il lui envoie un vase d'argent avec quelques autres cadeaux, se recommande instamment à ses prières, et le prie enfin de lui procurer deux faucons de Germanie, parce qu'il n'en trouvait pas de si bons en son royaume [4].

Voilà sans doute un spectacle merveilleux. Dans le temps même que l'empereur de Constantinople brûle les saintes images de l'Église, les livres de la bibliothèque publique et les savants qui y don-

[1] *Epist.* 43. — [2] *Ibid.*, 49. — [3] *Ibid.*, 76. — [4] *Ibid.*, 40.

naient des leçons, à l'extrémité de l'Occident, dans l'Angleterre, naguère encore barbare, mais civilisée par les missionnaires du Pontife romain, les rois, les évêques, les abbesses, de simples religieuses s'intéressent avec une amitié fraternelle au missionnaire apostolique de l'Allemagne, lui envoient des secours, lui écrivent en latin d'aimables lettres, qui montrent à la fois et le goût de la bonne piété et le goût de la bonne littérature. Qu'il nous soit permis d'en citer une d'une simple religieuse.

Au révérendissime seigneur, décoré de la dignité pontificale, Boniface, qui dans le Christ m'est très-cher, et qui de plus m'est uni par les liens de la parenté, Léobguithe, la dernière des servantes qui portent le joug si léger du Christ, salut et santé perpétuelle. Je supplie votre clémence de daigner vous souvenir de l'ancienne amitié que vous aviez contractée jadis avec mon père, dont le nom était Tinne, et qui a terminé sa carrière il y a plus de huit ans, afin que vous ne refusiez pas de prier Dieu pour son âme. Je vous recommande aussi le souvenir de ma mère, qui se nomme Ebbe, et qui, vous le savez mieux que moi, vous est unie par les liens du sang; elle mène une vie pénible et se voit depuis longtemps affligée par une infirmité. Moi, je suis la fille unique de l'un et de l'autre. Puissé-je, quoique j'en sois indigne, mériter de vous avoir pour frère ; car il n'est aucun de mes proches en qui j'aie autant de confiance qu'en vous. Je vous envoie ce petit cadeau, non qu'il soit digne de votre grandeur, mais pour que vous conserviez le souvenir de ma petitesse, et que vous ne m'oubliiez point par la longue distance des lieux; qu'au contraire, le lien de la vraie dilection se resserre de plus en plus. Ce que je vous demande avec le plus d'instance, bien-aimé frère, c'est que, par le bouclier de vos oraisons, je sois défendue contre les flèches empoisonnées de l'ennemi occulte. Je vous prie aussi de daigner corriger la rusticité de cette épître, et de ne pas me refuser, pour me servir de modèle, quelques paroles de votre affabilité, que je suis avide d'entendre. Quant aux petits vers qui se trouvent plus bas, j'ai tâché de les composer d'après les règles de la poétique, non par aucune présomption, mais pour faire faire son apprentissage à mon grêle et petit génie, sous votre bienveillante direction. J'ai appris cet art d'Edburge, qui ne cesse de méditer jour et nuit la loi divine. Portez-vous bien, vivez longtemps et heureux, et priez pour moi [1]. Certainement, une lettre d'un style aussi naturel, d'un ton aussi convenable, prouve à elle seule que la bonne littérature n'était pas ignorée dans les monastères anglais.

[1] *Epist.* 36.

Saint Boniface fit un troisième voyage à Rome, l'an 738, tant pour conférer avec le pape saint Grégoire III, qu'il n'avait jamais vu, que pour se recommander aux prières des saints, étant déjà fort avancé en âge. Il fut très-bien reçu par le Pape, comme il l'écrivit aux siens en Allemagne, et extrêmement respecté tant par les Romains que par les étrangers ; en sorte qu'il était suivi d'une grande multitude de Francs, de Bavarois, d'Anglais et d'autres nations. Il demeura en Italie la plus grande partie de l'année, et, après avoir visité les tombeaux des saints, il prit congé du Pape, qui le renvoya, l'an 739, chargé de présents et de reliques, avec trois lettres : la première adressée à tous les évêques et les abbés, pour leur recommander saint Boniface et les exhorter à lui donner des ouvriers pour sa mission. La seconde lettre est adressée aux peuples de Germanie nouvellement convertis. Le Pape y nomme les Thuringiens, les Hessois et plusieurs autres barbares, et généralement tous ceux qui sont du côté de l'orient, ce qu'il faut entendre par rapport au Rhin. Il les exhorte à se rendre dociles aux instructions de Boniface, et à recevoir les évêques et les prêtres qu'il leur ordonnera par l'autorité du Siége apostolique ; puis il ajoute : Que s'il veut ramener ceux qui s'écartent du droit chemin de la foi ou de la discipline canonique, ne vous y opposez point, mais faites qu'ils obéissent, sous peine de s'attirer la damnation. Pour vous, qui êtes baptisés au nom de Jésus-Christ, abstenez-vous de tout culte du paganisme et détournez-en vos sujets. Rejetez les devins et les sorciers, les sacrifices des morts, des bois et des fontaines, les augures, les caractères, les enchantements, les maléfices et toutes les autres superstitions qui avaient cours en votre pays. La troisième lettre est adressée aux évêques de Bavière et d'Allemagne, savoir : Vigon d'Augsbourg, Luidon de Spire, Rodolf de Constance, Vivilon de Lorch ou de Passau, et Adda ou Heddon de Strasbourg. Le Pape exhorte ces évêques à recevoir favorablement Boniface, à écouter ses instructions, à rejeter les hérétiques et les faux évêques, de quelque part qu'ils viennent, particulièrement les Bretons, à délivrer leurs peuples de tous les restes de superstition, et à célébrer un concile près du Danube, à Augsbourg ou en tel lieu que Boniface jugerait à propos [1].

Pendant ce voyage de Rome, saint Boniface invita plusieurs Anglais, principalement des prêtres, à venir travailler à sa mission de Germanie. Il y attira entre autres deux frères, saint Willibalde et saint Wunebalde, qui étaient ses parents. Willibalde naquit en Angleterre, vers l'an 700, et entra dès l'enfance dans un monastère. Vers l'an 720, il quitta son

[1] Labbe, t. 6, p. 1470 et seq.

pays pour aller à Rome avec son père Richard, qui avait été roi, et son frère Wunebalde, alors âgé de dix-neuf ans. Le père mourut en chemin et fut enterré à Lucques, où il est honoré comme saint. Les deux frères arrivèrent à Rome, où Willibalde laissa son frère deux ans après pour aller visiter la terre sainte avec deux autres jeunes Anglais. Wunebalde reçut à Rome la tonsure, y étudia l'Écriture sainte et y demeura sept ans, après lesquels il retourna en Angleterre, principalement dans le dessein d'attirer à Dieu quelqu'un de sa famille, et il en gagna plusieurs. Ensuite il retourna à Rome avec un troisième frère dont on ne sait pas le nom. C'est à ce second voyage que saint Boniface ayant appris qu'il était à Rome, lui parla et l'invita, comme son parent, de venir prendre part à ses travaux. Wunebalde se laissa persuader et suivit de près saint Boniface, emmenant avec lui son jeune frère et quelques autres, parmi lesquels saint Sebald honoré à Nuremberg, comme l'apôtre du pays, le 19 août. Avec cette compagnie, saint Wunebalde se rendit en Thuringe, auprès de saint Boniface.

Cependant Willibalde et ses compagnons avaient vu bien du pays. S'étant embarqués à Naples, ils passèrent premièrement dans l'Asie Mineure, puis en Phénicie, et furent quelque temps arrêtés à Émèse par les Sarrasins, qui les prenaient pour des espions. Étant délivrés, ils visitèrent toute la Palestine, puis passèrent à Constantinople, d'où ils revinrent en Italie avec des légats du Pape et des ambassadeurs de l'empereur. On peut voir dans la vie de saint Willibalde, qui fut écrite peu après sa mort par une religieuse de ses parentes, quel était l'état des saints lieux que l'on visitait alors. On y voit, comme dans la relation de saint Adamnan, que, dans la vallée de Josaphat, près de Jérusalem, on montrait le tombeau de la sainte Vierge, mais que ce tombeau était vide : les uns disant que le corps était ressuscité, les autres qu'il avait été transporté par les anges dans le paradis, les autres autre chose : en sorte qu'il n'y avait pas encore là-dessus de sentiment bien autorisé.

Saint Willibalde revint en Italie sept ans après qu'il avait quitté Rome, et dix ans après qu'il était sorti de son pays, c'est-à-dire vers l'an 728. Par le conseil d'un évêque, il alla au Mont-Cassin et y demeura dix ans, sous la conduite de l'abbé Pétronax. Les moines y étaient encore en petit nombre ; mais l'abbé les instruisait avec un grand zèle et une grande discrétion. La première année, Willibalde fut camérier ou sacristain de l'église ; la seconde, doyen ou inspecteur de dix moines ; il fut huit ans portier, quatre ans au monastère d'en haut, quatre ans à celui d'en bas ; car cette charge, suivant la règle de saint Benoît, était regardée comme fort importante, et ne se donnait qu'à des vieillards ou aux moines les plus discrets. Pendant ces

dix années, Willibalde prit grand soin de s'instruire de toutes les pratiques de la règle de saint Benoît.

Ensuite un prêtre espagnol qui demeurait au Mont-Cassin, ayant pris congé de l'abbé Pétronax pour aller à Rome, emmena Willibalde avec lui. Le pape Grégoire III l'ayant appris, le fit venir et l'interrogea sur ses voyages et comment il avait évité les insultes des infidèles. Willibalde lui raconta tout par ordre, et, entre autres, comme il s'était baigné dans le Jourdain. Le Pape lui dit ensuite : L'évêque Boniface m'a prié de vous faire revenir du Mont-Cassin et de vous envoyer incessamment vers lui chez les Francs, pour travailler à leur conversion. Je vous prie et vous ordonne de l'aller trouver. Willibalde répondit : Je suis prêt à vous obéir, si vous m'en faites donner la permission par mon abbé, suivant la règle. Allez, reprit le Pape, sans vous inquiéter, mon commandement vous suffit : l'abbé Pétronax n'a pas droit de me résister, quand je voudrais l'envoyer quelque part lui-même. Willibalde se soumit, offrant d'aller non-seulement là, mais partout où le Pape lui ordonnerait, et il prit le chemin de la Thuringe [1].

Saint Boniface, étant parti de Rome l'an 739, arriva à Pavie, où il fut reçu chez le roi Luitprand, et prit un peu de repos que demandait sa vieillesse. De là il passa en Bavière, tant par inclination qu'à la prière du duc Odilon, et y demeura longtemps, prêchant la parole de Dieu. Il y rétablit la pureté de la foi et chassa des séducteurs, dont les uns se disaient faussement évêques et les autres prêtres, et qui, par divers artifices, avaient perverti une grande multitude et scandalisaient tout le peuple par leur vie impure. Il arrivait à saint Boniface ce qui était arrivé à saint Paul, qui n'eut rien de plus à combattre que les faux apôtres et les faux frères. Du consentement du duc Odilon, saint Boniface divisa la province de Bavière en quatre diocèses, et y établit quatre évêques. Le premier fut Jean, dans la ville de Saltzbourg, dont il tint le siége pendant sept ans ; le second fut Erembert, neveu de saint Corbinien, à Frisingue ; le troisième, Gaibalde, à Regen ou Ratisbonne. Ces trois furent ordonnés par saint Boniface. Le quatrième évêque de Bavière fut Vivilon, déjà ordonné par le Pape, dont le siége fut fixé à Passau.

Saint Boniface rendit compte au pape saint Grégoire III de ce qu'il avait fait en Bavière, et le Pape lui fit réponse par une lettre où il dit : Nous rendons grâces à Dieu de ce que nous apprenons par vos lettres que vous avez converti en Germanie jusqu'à cent mille âmes, avec le secours de Charles, prince des Francs. Le Pape approuve l'établissement des nouveaux évêchés en Bavière, et ajoute : Quant

[1] *Act. ord. Bened.*, sec. 3, pars 2.

aux prêtres que vous y avez trouvés, si on ne connaît point ceux qui les ont ordonnés et que l'on doute que ce fussent des évêques, ils doivent être ordonnés de nouveau, supposé qu'ils soient catholiques et de bonnes mœurs. Quant à ceux qui sont baptisés suivant les diverses langues de ces peuples, pourvu qu'ils soient baptisés au nom de la sainte Trinité, il faut les confirmer par l'imposition des mains et le saint chrême. Vous avez tout pouvoir de corriger, s'il est besoin, l'évêque Nivil, que nous avons ordonné. Quant au concile que, de notre autorité, vous devez tenir sur le Danube, nous voulons que vous y soyez présent ; car l'œuvre que vous avez entreprise ne vous permet pas de demeurer en un lieu. Mais comme les Chrétiens sont encore rares en ces pays occidentaux, après les avoir fortifiés, vous devez prêcher partout où Dieu vous ouvrira le chemin, ordonner, de notre autorité, des évêques dans les lieux que vous trouverez convenables. Ne vous dégoûtez pas, mon cher frère, d'entreprendre des voyages rudes et en divers lieux pour étendre au loin la foi chrétienne, ayant en vue la récompense éternelle [1]. Cette lettre est datée du 29 octobre 737, vingt-troisième année de l'empereur Léon, que les Papes, suivant la remarque déjà faite, ne cessèrent point de regarder comme empereur de Constantinople.

Au même temps que, par ses missionnaires, le pape saint Grégoire III civilisait les peuples et les princes de l'Allemagne, il faisait d'inutiles efforts pour ramener à la paix avec l'Église et au bon sens cet empereur iconoclaste. Dès le commencement de son pontificat, marchant sur les traces de son saint prédécesseur, il lui écrivit des lettres pour le désabuser de son erreur et pour qu'il mît fin à la guerre impie qu'il faisait aux saintes images. Le prêtre Georges, porteur de ces lettres, étant arrivé à Constantinople, eut assez de faiblesse pour n'oser les présenter à l'empereur. De retour à Rome, il fit au Pape l'aveu de sa faute. Grégoire lui ayant fait, en plein concile, une sévère réprimande, l'aurait dégradé du sacerdoce, si le concile n'eût demandé grâce. Il lui imposa une pénitence et le renvoya avec les mêmes lettres ; mais Georges fut arrêté en Sicile et retenu une année entière par ordre de l'empereur.

La détention de son légat ayant fait connaître au Pape que l'empereur s'obstinait à ne rien écouter, il assembla un concile dans l'église de Saint-Pierre. Il s'y trouva quatre-vingt-treize évêques, dont les principaux étaient, outre le Pape, Antoine, archevêque de Grade, et Jean, évêque de Ravenne. Les prêtres, les diacres et tout le clergé de Rome y assistaient, avec les nobles, les consuls et le reste du peu-

[1] Labbe, t. 6, p. 1474.

ple. En ce concile il fut ordonné que quiconque mépriserait l'usage de l'Église touchant la vénération des saintes images, quiconque les ôterait, les détruirait, les profanerait ou en parlerait avec mépris, serait privé du corps et du sang de Jésus-Christ, et séparé de la communion de l'Église. Ce décret fut souscrit solennellement par tous ceux qui assistaient au concile, et on y joignit les autorités des Papes précédents. Ensuite saint Grégoire envoya, par Constantin, défenseur, des lettres à l'empereur Léon ; mais elles furent retenues comme les précédentes, et le porteur Constantin mis dans une étroite prison, où il demeura près d'un an ; après quoi on lui ôta ses lettres de force, et, après l'avoir menacé et maltraité, on le renvoya outrageusement. Cette violence excita l'indignation de l'Italie entière. Toutes les provinces, de concert, dressèrent une requête à l'empereur pour le rétablissement des saintes images, et l'envoyèrent par leurs députés, qui ne furent pas plus épargnés que les envoyés du Pape. Sergius, gouverneur de Sicile, les tint huit mois en prison, et ne les mit en liberté qu'après leur avoir fait essuyer les traitements les plus injurieux. Cependant Pierre, autre défenseur de l'Église romaine, eut encore assez de hardiesse pour se charger de la même commission. Il prit une autre route et remit le décret entre les mains de l'empereur, avec une lettre du pape, qui écrivit aussi au patriarche Anastase[1].

Jean, archevêque de Ravenne, avait assisté au concile, et cette ville n'était pas moins opposée que Rome aux entreprises irréligieuses de l'empereur. Ainsi Léon, plus irrité que jamais, résolut de punir l'Italie tout entière. Il mit en mer une puissante armée navale, sous le commandement de Manès, duc de Cibyre. Manès devait saccager Ravenne, traiter comme rebelles les villes de la Pentapole, marcher ensuite à Rome, y détruire les images, ne faire pas plus de grâce aux habitants qui se mettraient en devoir de les conserver, enlever le Pape et le conduire pieds et mains liés à Constantinople. Mais les vents de la mer firent échouer ces projets. La flotte, déjà près de Ravenne, qu'elle regardait comme sa proie, fut attaquée d'un violent orage ; une partie des vaisseaux se brisent contre les rochers et sont engloutis avec les soldats; les autres, dispersés sur les côtes, s'étant enfin rassemblés, gagnent avec peine le canal du Pô, le plus proche de Ravenne. Manès fait débarquer ses troupes et marche vers la ville. Le peuple, encouragé par son évêque, avait pris les armes, et tandis que les femmes et les vieillards, revêtus de sacs et de cilices, et prosternés au pied des autels, implorent l'assistance du Très-Haut,

[1] Anast. *In Greg. III.*

la jeunesse sort au-devant des Grecs, et, dès que le combat est engagé, elle feint de prendre la fuite et attire l'ennemi dans une embuscade. Les Grecs, attaqués de toutes parts, regagnent leurs vaisseaux. Les troupes de Ravenne se jettent dans des barques, les poursuivent et coulent à fond la plupart de ces navires que l'orage avait mis hors de défense. Cette victoire inespérée fut remportée le vingt-six juin 733, et ce jour fut dans la suite une fête solennelle à Ravenne. Durant les six années suivantes, les habitants, par haine contre les Grecs, s'abstinrent de manger du poisson de ce bras du Pô. Ces détails sont tirés d'Agnellus, dans son *Histoire des évêques de Ravenne*[1].

Cette défaite mit Léon en fureur. Il redoubla de cruauté contre les catholiques, et, ne pouvant faire d'autre mal à l'Église de Rome, il confisqua tous les patrimoines qu'elle possédait dans ses États; de plus, il lui enleva une partie considérable de sa juridiction immédiate. Il en détacha toutes les provinces comprises entre la Sicile et la Thrace, c'est-à-dire la Grèce, l'Illyrie, la Macédoine, et les soumit au patriarchat de Constantinople. Il augmenta d'un tiers la capitation de la Sicile et de la Calabre, et, pour n'en pas exempter les enfants mêmes, il ordonna de les enregistrer dès leur naissance. Pendant tout ce temps-là, l'exarque Eutychius se tenait tranquille à Ravenne[2]. Il paraît qu'il était parfaitement réconcilié avec le Pape, et qu'il s'accordait même avec lui pour la défense des saintes images. Il fit à la basilique du Vatican des présents considérables; mais l'autorité des exarques était fort affaiblie à Ravenne, ainsi qu'à Rome. On leur obéissait pour l'administration de la justice et le paiement des tributs, mais ils ne jouissaient d'aucun autre pouvoir. Les peuples étaient bien résolus de ne pas se laisser accabler par les injustes violences d'un empereur impie.

Tout semblait concourir à détacher de l'empire Rome et l'Italie. On n'obéissait qu'à regret à un prince hérésiarque et persécuteur. C'était pour Luitprand, habile à profiter des conjonctures, une occasion de s'agrandir. La révolte de Trasimond, duc de Spolète, qui, se sentant trop faible pour résister, s'était réfugié à Rome, fournissait à Luitprand un prétexte plausible d'attaquer les Romains. Le roi les somma de lui livrer le rebelle, et, sur leur refus, il entra dans le duché de Rome, pilla les terres, se rendit maître de quatre places, et retourna ensuite à Pavie. A peine fut-il retiré, que les Romains se joignirent à Trasimond et le rétablirent dans son duché. La guerre étant déclarée entre Luitprand et les Romains, le Pape craignit que Rome ne succombât aux attaques des Lombards, si elle n'était puissamment secourue. Il ne pouvait avoir recours à l'empereur, dont il avait encore

[1] Murat., *Rer. ital.*, t. 2. — [2] Theoph., Cedr. *Hist. miscell.*

plus à craindre que du roi des Lombards. Dans cette extrémité, il eut recours à Charles-Martel, qui, depuis l'année 737 que le roi nominal Théodoric ou Thierry IV était mort, et auquel il ne jugea point à propos de donner un successeur, régnait en souverain avec le nom de duc ou prince des Francs. Le Pape lui écrivit donc la lettre suivante.

« Au seigneur très-excellent fils Charles, vice-roi. Nous sommes tellement accablés de douleur, que nous ne cessons jour et nuit de verser des larmes, en voyant la sainte Église de Dieu abandonnée de toutes parts par ceux de ses enfants qui devaient en prendre la défense. Pourrions-nous étouffer nos gémissements? Ce qui nous était resté l'an passé, dans le territoire de Ravenne, pour la nourriture des pauvres et l'entretien du luminaire, nous le voyons consommé par le fer et par le feu de Luitprand et de Hilprand, rois des Lombards. Les armées qu'ils ont envoyées dans les environs de Rome, ont fait et font encore les mêmes ravages. Ils ont détruit toutes les maisons données à saint Pierre, et nous ont enlevé le peu de bien qui restait à notre Église. Quoique dans ces malheurs nous ayons eu recours à vous, très-excellent fils, jusqu'à présent nous n'en avons reçu aucune consolation... Au contraire, ces rois en prennent occasion de nous insulter. Ils disent : Qu'il vienne donc ce Charles, dont vous implorez l'assistance ! que les armées des Francs vous tirent de nos mains, si elles peuvent ! Oh ! quelle douleur pour nous, en entendant ces insultes, de voir de tels enfants de l'Église abandonner leur Mère et son peuple !

« Sachez, très-cher fils, que le Prince des apôtres a reçu de Dieu une assez grande puissance pour défendre sa maison et son peuple particulier, et les venger de leurs ennemis ; mais il veut éprouver et connaître quels sont ses fidèles enfants. Au reste, n'ajoutez pas foi aux faussetés que ces rois font répandre. Ils vous disent que le duc de Spolète et le duc de Bénévent sont coupables. Ce ne sont que des mensonges. Le seul crime pour lequel ils persécutent ces ducs, est de n'avoir pas voulu, l'année passée, nous attaquer de leur côté, comme ont fait les rois. Ils disaient : Nous ne prendrons pas les armes contre la sainte Église de Dieu et contre son peuple particulier, parce que nous avons un pacte avec eux et que l'Église même nous a donné sa foi : voilà pourquoi on leur en veut. Au reste, ils étaient disposés, et ils le sont encore, à leur obéir suivant l'ancienne coutume. Pour vous assurer de la vérité, envoyez ici quelque député fidèle, qu'on ne puisse corrompre par présents, et qui voie de ses yeux la persécution que nous souffrons, l'humiliation et la désolation de l'Église, les larmes des pèlerins, pour rapporter tout à votre dévotion.

« Très-chrétien fils, nous exhortons votre bonté, devant le Seigneur et son terrible jugement : secourez, pour Dieu et pour le salut de vo-

tre âme, l'Église de saint Pierre et ceux qui sont spécialement son peuple. Repoussez promptement ces rois, et ordonnez-leur de retourner chez eux. Ne fermez pas l'oreille à ma prière, afin que le Prince des apôtres ne vous ferme pas la porte du ciel. Je vous conjure par le Dieu vivant et véritable, et par les sacrées clefs de la confession du bienheureux Pierre, que je vous envoie comme une marque de royauté (*ad regnum*), ne préférez pas l'amitié des rois lombards à celle du Prince des apôtres. Le porteur de ces lettres, votre fidèle serviteur Anchard, dira de vive voix à votre excellence ce qu'il a vu de ses yeux et ce que nous lui avons enjoint. Nous prions votre bonté, en présence de Dieu, notre juge, de nous consoler au plus tôt et de nous envoyer d'heureuses nouvelles, afin que, pleins de joie, nous priions le Seigneur jour et nuit pour vous et pour vos fidèles, devant les tombeaux des princes des apôtres, Pierre et Paul [1]. »

La demande du Pape était sans doute très-honorable pour le prince des Francs, mais elle présentait des difficultés. Il ne pouvait pas rompre avec les Lombards, à cause du besoin qu'il avait d'eux pour repousser les Sarrasins. Ces derniers entrèrent encore en France l'an 737, remontèrent le Rhône et prirent Avignon. Mais Charles-Martel le reprit, puis ensuite Narbonne, et le reste de ce qui avait appartenu aux Goths, et chassa les Sarrasins. Ils revinrent deux ans après, en 739, prirent Arles, Avignon, Marseille, Orange, Aix, Apt, et plusieurs villes de la même province; ils ravagèrent aussi celles d'Embrun et de Vienne. Alors Charles envoya des ambassadeurs, avec de grands présents, au roi des Lombards, pour lui demander du secours. Non-seulement Luitprand le lui accorda, mais, de plus, il adopta Pepin, fils de Charles, et lui coupa les cheveux [2]. Assuré du secours de Luitprand, Charles marcha aussitôt avec toute son armée contre les Sarrasins, qui se retirèrent ; en sorte qu'il reprit Avignon et toute la province jusqu'à Marseille.

Le Pape, ne recevant pas de réponse aussi promptement qu'il désirait, fit de nouvelles instances par une seconde lettre. « Au milieu des maux qui nous accablent, dit-il, nous avons cru nécessaire de vous écrire une seconde lettre, dans la confiance que nous avons que vous nous aimez, et que vous aimez saint Pierre comme le doit un bon fils, et que, par respect pour lui, vous obéirez à nos ordres pour la défense de l'Église de Dieu et de son peuple particulier, qui ne pouvons plus supporter la persécution et l'oppression des Lombards. Ils ont enlevé tout ce qui était destiné au luminaire de Saint-Pierre, et ce qui a été offert par vos parents et par vous. Et parce qu'après Dieu, nous avons recours à vous, les Lombards nous insultent et nous

[1] Labbe, t. 6, p. 1472. — [2] Paul, diac., l. 6, c. 54.

oppriment. L'Église de saint Pierre est dépouillée et désolée. Nous avons confié nos douleurs plus en détail à votre fidèle ambassadeur, afin qu'il les communique à votre excellence. Mais vous, notre fils, puissiez-vous, avec le Prince même des apôtres, et en cette vie et en l'autre, devant le Dieu tout-puissant, avoir une récompense proportionnée au zèle que vous mettrez à défendre son Église et nous, afin que toutes les nations connaissent votre foi, votre pureté, votre amour pour le Prince des apôtres, le bienheureux Pierre, ainsi que pour nous et son peuple particulier [1]. » Ce langage du Pontife romain suppose que Charles-Martel lui avait déjà donné plus d'une preuve de son zèle et de son affection.

La chronique de Frédégaire, continuée par ordre du comte Childebrand, frère de Charles, ainsi que les annales messines des Francs, racontent cette importante négociation de la manière suivante : L'an 741, le prince Charles ayant dompté toutes les nations d'alentour, s'occupait à régler les choses de la paix dans les limites de sa domination, lorsque deux fois dans la même année il reçut une ambassade du bienheureux pape Grégoire, ambassade envoyée par le Siége apostolique. Les ambassadeurs lui offrirent les clefs du vénérable sépulcre du Prince des apôtres Pierre, et ses précieux liens, avec d'immenses présents. Ce qui n'avait jamais été fait par aucun Pontife de Rome à aucun prince des Francs. Le pape Grégoire lui envoyait en même temps, par le décret des princes romains, une lettre portant que le peuple romain, quittant la domination de l'empereur, avait résolu de recourir à sa défense et à sa clémence invincible, et qu'en conséquence il lui conférait le consulat romain. Le prince en ressentit une grande joie, en rendit grâces au Seigneur, reçut les ambassadeurs avec les honneurs les plus magnifiques, et les renvoya avec des présents bien plus considérables qu'il n'en avait reçu. Il leur adjoignit d'entre ses fidèles deux personnages religieux, savoir : Grimon, abbé de Corbie, et Sigebert, alors moine et depuis abbé de Saint-Denis, pour porter au Pape, avec de riches présents, les lettres où il répondait aux siennes [2]. On ne sait point le contenu de ces lettres, ni quel en fut le résultat. Il est vraisemblable que le roi Luitprand, qui avait un fond de piété sincère, eut égard à la recommandation de son puissant ami et allié Charles, et qu'il cessa ses attaques contre les Romains.

Charles-Martel n'avait guère plus de cinquante ans. Avec la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui, comme défenseur titulaire de l'Église romaine et par là même de l'Église universelle, il pouvait

[1] Labbe, t. 6, p. 1474. — [2] *Chron. Fredeg. cont.*, n. 110. *Annal. metens.*, *an.* 741, t. 3. Duch.

encore espérer bien des années de puissance et de gloire. Il léguera seulement cette gloire future à sa postérité et à sa nation; car la même année 741, il tomba malade, divisa ses États entre ses deux fils Carloman et Pepin, donnant au premier l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe; au second la Neustrie, la Bourgogne et la Provence. Il alla ensuite faire sa prière à Saint-Denis, où il devait être enterré, et il vint mourir au château de Quiersi-sur-Oise, le 22 octobre 741, après avoir gouverné la France vingt-cinq ans [1].

L'empereur de Constantinople, Léon l'Isaurien et l'iconoclaste, était mort dès le mois de juin de la même année 741. Sa mort fut précédée, pour Constantinople, de bien sinistres événements. Le 26 octobre 740, sur les trois heures après midi, la terre s'y souleva par des secousses redoublées, détruisit quantité de maisons, de portiques, d'églises, de monastères, et fit tomber les statues de Constantin, de Théodose le Grand et d'Arcade. Les murs de Constantinople s'écroulèrent du côté du continent; la plus grande partie du peuple s'enfuit de la ville et se logea dans des baraques au milieu de la campagne. La Thrace fut couverte de ruines; Nicomédie et Prénète, en Bithynie, furent renversées; de toute la ville de Nicée, il ne resta qu'une église. Ce tremblement se fit sentir, à diverses reprises pendant le cours d'une année, et s'étendit jusqu'aux extrémités de l'Orient. En Égypte, des villes entières furent abîmées avec leurs habitants, et la mer, perpétuellement agitée, engloutit quantité de vaisseaux. Ce fléau terrible fit périr une multitude innombrable d'hommes et d'animaux. L'empereur augmenta d'un douzième la capitation du peuple de Constantinople pour la réparation des murailles, et l'impôt subsista toujours, lors même qu'elles furent répa-

[1] M. Michelet a dit en parlant de ce héros: « Son surnom païen de *Marteau* me ferait volontiers douter s'il était chrétien. On sait que le marteau est l'attribut de Thor, le signe de l'association païenne. » Nous venons de voir le pape lui donner le nom de fils très-chrétien; de son côté la légende d'un saint moine de Corbie nous dit: « En 726 mourut saint Martin pour qui le duc Charles avait la plus grande vénération, et à qui il confessait ses péchés. » Enfin nous lisons dans la biographie de saint Rigobert: « Pepin, plein de respect et d'affection pour Rigobert, lui fit porter, pour qu'il le baptizât, son fils Charles, surnommé plus tard *Martel*, à cause de son esprit farouche, de sa force extraordinaire, et parce que, dès son enfance, il se montra homme de guerre. » Cette explication du mot Martel vaut bien celle que donne M. Michelet qui n'aurait pas émis de doute sur la religion du héros franc, s'il s'était donné la peine de consulter les témoins que nous avons fait parler.

La *Chronique de Saint-Denis* donne à ce nom de Martel une origine qui semble avoir prévalu dans l'opinion des historiens: le duc Charles l'aurait reçu après la bataille de Poitiers; « car comme le martiaus débrise et froisse le fer et l'acier et tous les autres métaux, aussi froissoit-il et brisoit par la bataille tous ces ennemis et tous ces estranges nacions. »

rées. Ce fut au milieu de ces désastres que Léon mourut d'une dysenterie, le 18 juin 741, après un règne de vingt-quatre ans deux mois et vingt-cinq jours [1]. Si, avec ses talents militaires, il avait eu plus de bon sens ou d'humilité chrétienne, il eût pu être un des plus grands princes; mais il se montra despote, insensé et sanguinaire. Pour une idée fixe, aussi contraire au bon sens et aux beaux-arts qu'à la foi catholique, il trouble l'Église, il tyrannise ses sujets, il provoque des insurrections, il perd l'Italie, il fait perdre à l'Orient la prépondérance politique, qui passe pour jamais à l'Occident.

Pour clore dignement l'année 741, le pape saint Grégoire III y mourut lui-même, après l'empereur Léon et après Charles-Martel, le 28 novembre, après avoir dignement occupé la Chaire de saint Pierre dix ans huit mois et vingt-quatre jours. Au milieu des conjonctures les plus difficiles, il continua de civiliser l'Allemagne par les travaux de saint Boniface, il releva de ses propres deniers les murs de Rome et de Centumcelle, il racheta du duc de Spolète, par de grandes sommes, un château qui donnait fréquemment occasion d'attaquer le duché de Rome; il profita des malheurs mêmes du temps pour garantir, contre le despotisme des empereurs de Byzance, la liberté de l'Église catholique, et conséquemment la liberté de l'humanité. Il préserva ainsi l'Europe et par là même le monde, ou de s'abâtardir sous l'empire sophistique des Grecs, ou de s'abrutir sous la domination brutale des Sarrasins. C'est un des Papes à qui, pour cette raison, l'univers entier doit une éternelle reconnaissance. Photius lui-même, le plus antilatin des Grecs, n'a pu s'empêcher de louer le pape Grégoire et son successeur le pape Zacharie. « Comment, dit-il, passerais-je sous silence les pontifes romains Grégoire et Zacharie, hommes d'une vertu éclatante, qui ont augmenté le troupeau par des enseignements d'une sagesse divine, et ont même brillé par le don des miracles? Le divin Grégoire a fleuri quelque temps après le sixième concile [2]. »

[1] Theoph. Cedr. *Hist. miscell.* Niceph. Zon. — [2] *Apud Maii Scriptor. veter.*, t. 1, præfatio, p. xxv. Πῶς δ'ἂν παρέλθοιμι σιγῇ τοὺς ἀρχιερέας Ῥώμης Γρηγόριόν τε καὶ Ζαχαρίαν, ἄνδρας ἀρετῇ διαπρέψαντας καὶ διδασκαλίαις θεοσόφοις τὸ ποίμνιον συναυξήσαντας, ναὶ δὴ καὶ θαυμάτων χαρίσμασι, διαλάμψαντας; — Ὁ μὲν μετὰ τὴν ἕκτην οὐ πολλοῦ ῥυέντος ἐνακμάσας χρόνου ὁ θεῖος Γρηγόριος.

TABLE ET SOMMAIRES

DU DIXIÈME VOLUME

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

DE LA MORT DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND, 604, A LA MORT DE L'EMPEREUR HÉRACLIUS, 641.

Accomplissement progressif des prophéties de Daniel sur les empires de la terre. — Hérésie et empire antichrétien de Mahomet, enfant naturel des hérésies grecques. — Saint Jean l'Aumônier. — Saint Anastase Persan. — Saint Anastase le Sinaïte. — Le pape Honorius. — Saint Sophrone de Jérusalem. — Saint Isidore de Séville et autres saints d'Espagne. — Grand nombre de saints en France. — La nation anglaise continue à se civiliser par de saints moines. — L'Occident grandit par la foi; l'Orient déchoit de plus en plus par l'hérésie.

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

DE LA MORT DE L'EMPEREUR HÉRACLIUS, 641, A LA MORT DE L'EMPEREUR CONSTANT II, 668.

L'Orient continue à dépérir, l'Occident à se sanctifier : l'un par son peu d'union, l'autre par son union plus intime avec l'Église romaine. — Fin du royaume de Perse. — Le christianisme à la Chine. — L'abbé saint Maxime de Constantinople. — L'hérésie grecque du monothélisme condamnée par les papes Théodore et saint Martin. — Le pape saint Martin martyrisé par l'empereur grec. — Saints évêques et conciles d'Espagne. Grand nombre de saints et de monastères en France. — Saints rois et saints évêques en Angleterre.

LIVRE CINQUANTIÈME.

DE LA MORT DE L'EMPEREUR CONSTANT II, 668, A LA FIN DU SEPTIÈME SIÈCLE, 698.

L'Angleterre, catholique par son union avec l'Église romaine, devient un asile des lettres et des arts, et une pépinière de saints et d'apôtres pour l'Allemagne. — Grand nombre de saints en France, particulièrement dans l'Austrasie; — Saint Léger mis à mort par Ébroïn, et horriblement calomnié par un écrivain moderne. — Élection et règne de Wamba, conciles et saints d'Espagne. — Formation de la nation des Maronites. — Le monothélisme condamné par le pape saint Agathon et par le sixième concile œcuménique. — Servilité sophistique du concile grec in Trullo.

LIVRE CINQUANTE-UNIÈME.

DES COMMENCEMENTS DU HUITIÈME SIÈCLE A LA MORT DE L'EMPEREUR LÉON L'ISAURIEN, DE CHARLES-MARTEL ET DU PAPE SAINT GRÉGOIRE III, 741.

La foi, l'humanité, le bon sens quittent de plus en plus l'Orient pour se fixer dans l'Occident et lui assurer l'empire du monde. — L'Angleterre catholique, illustrée par la doctrine et la sainteté du vénérable Bède et de ses contemporains, travaille avec succès, secondée par les Francs d'Austrasie, à la conversion et à la civilisation de l'Allemagne païenne et barbare. — Les Francs d'Austrasie et d'Aquitaine, sous la conduite de l'Austrasien Charles-Martel, sauvent la France, l'Europe et l'humanité de la barbarie mahométane. — Les Pontifes romains maintiennent en Occident, contre les empereurs iconoclastes de Constantinople, le bon sens et la foi catholique, que saint Jean Damascène soutient au milieu des Musulmans.

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

CORBEIL. — Typogr. et stér. de CRÉTÉ.



